La ligue Occitanie FFHM

présente

L'Haltérophile Moderne

1967

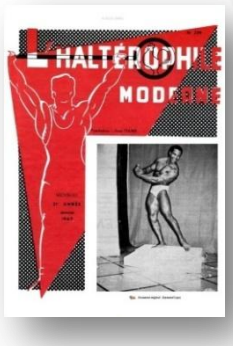

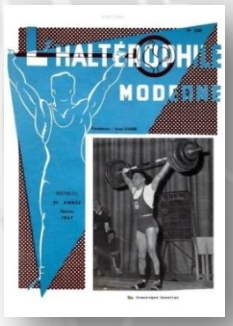

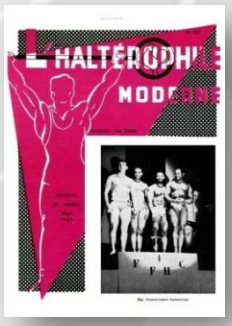

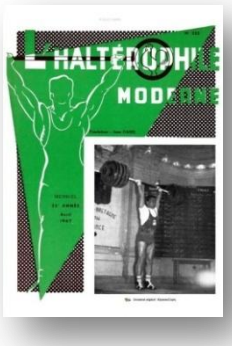

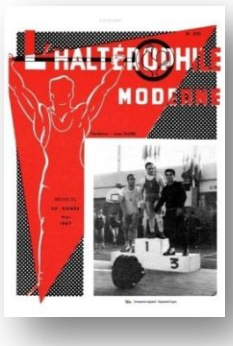

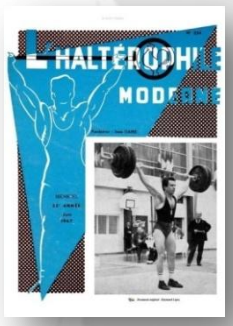

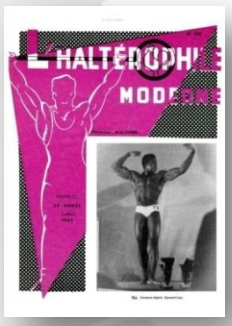

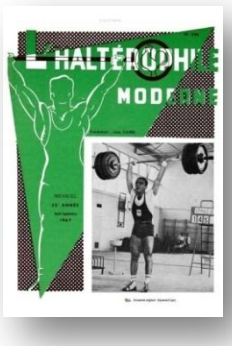

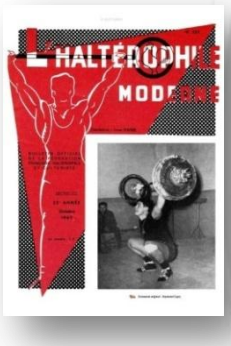

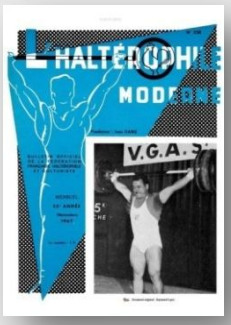

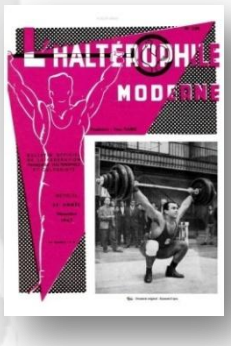

Sommaire H.M. 1967

Haltérophile Moderne n° 229 (01-1967)
- Classement Général du Prix d'Encouragement 1966-67 (Suite)
- Article (Georges Lambert) « L'épaulé jeté de Katsura »
- Article (Claude Taillefer) « Réflexions sur un Championnat du Monde »
- Article (Georges Lambert, Claude Taillefer) « Réunions de sélection des 10 et 11 Décembre 1966 »
- Résultats techniques des Réunions de Sélection
- Article (André Rousseaux) « Match quadrangulaire France-Italie-Autriche-Allemagne de l'Ouest - Compte-rendu et résultats »
- Résultats techniques de la Finale du Prix d'Encouragement Seniors
- Résultats techniques de la Finale du Prix d'Encouragement Juniors

Haltérophile Moderne n° 230 (02-1967)
- Article (Georges Lambert) « Les 3 mouvements olympiques »
- Le soulevé de terre (Tirage)
- Classement Général du Prix Interrégional 1966-67
- Meilleures Performances Françaises 1966
- Résultats techniques du Match France-Pologne Juniors
- Résultats techniques de la Finale du Prix Interrégional Juniors 1967
- Résultats techniques de la Finale du Prix Interrégional Seniors 1967

Haltérophile Moderne n° 231 (03-1967)
- Classement Général du Prix Interrégional 1966-67
- Le développé à deux bras : premier mouvement Olympique
- Article (Claude Taillefer) « Le Match France-Pologne 1967 Juniors »
- Article (Georges Lambert) « Match France-Grande-Bretagne, le 28 Janvier 1967 à Boulogne - Compte-rendu et résultats »
- Résultats techniques du Match France "B"-Italie "B"

Haltérophile Moderne n° 232 (04-1967)
- Classement Général du Prix Fédéral 1967
- La Coupe de France Culturiste
- La Coupe de France Culturiste (Classements)
- L'arraché à deux bras : deuxième mouvement Olympique
- Article (Georges Lambert) « Le Match France "B"-Italie "B" - Compte rendu »
- Article (Georges Lambert) « Finales du Prix Fédéral - Compte-rendu et résultats »
- Article (Raymond Herbaux) « L'Haltérophilie et la Force »
- Palmarès des Championnats de France Juniors

Haltérophile Moderne n° 233 (05-1967)
- Classement Général des Championnats de France et du Critérium National Haltérophile 1967
- Article (Georges Lambert) « La Finale du Critérium National Haltérophile - Compte-rendu et résultats »
- Résultats techniques de la Finale du Championnat de France Juniors 1967
- Résultats techniques de la Finale du Championnat de France Seniors 1967
- L'épaulé-jeté : troisième mouvement Olympique

Haltérophile Moderne n° 234 (06-1967)
- Classement National du Premier Pas Haltérophile 1967
- Un épaulé de Jouni Kailajarvi
- Réforme du système des Compétitions Fédérales
- Article (Georges Lambert) « Les Championnats de France 1967 - Compte-rendu »

Haltérophile Moderne n° 235 (07-1967)
- Classement National du Premier Pas Haltérophile 1967
- Classement National du Critérium National Culturiste 1967
- Classement Général du Concours National de Force Culturiste 1967
- Résultats techniques de la Finale du Championnat de France Culturiste 1967
- Résultats techniques de la Finale du Championnat de France de Force Culturiste 1967
- Article (Georges Lambert) « Le match France-Allemagne Juniors (20 Mai 1967 à Strasbourg) - Compte-rendu et résultats »
- Article (Georges Lambert) « L'entraînement des très jeunes athlètes »
- Palmarès des Championnats de France Seniors
- Fin du classement général du Concours National de Force Culturiste

Haltérophile Moderne n° 236 (08-09-1967)
- Article (Georges Lambert) « Le développé de Jean-Luc Muller »
- Article (Claude Favrou) « Champions de France Culturistes 1967 »
- Article (Claude Favrou) « L'extraordinaire Ornème et le C.H.C. Parisien, vedettes du Concours National de Force »
- Article (Georges Lambert) « Test Franco-Polonais, le 8 Juillet à Perpignan »

Haltérophile Moderne n° 237 (10-1967)
- Un bel épaulé et jeté Roger Lévecq à 182 k 500
- Article (Marcel Paterni) « Tunis 1967 »
- Résultats techniques du Tournoi International 1967 d'Haltérophilie
- Article (Jean Dame) « Le Tournoi Triangulaire du Canada »
- Article (Claude Favrou) « L'esprit Culturiste »
- Liste des Records de France homologués au 12 Octobre 1967

Haltérophile Moderne n° 238 (11-1967)
- Classement National du Prix Régional de 4e Série 1967-68 (Initiation)
- Article (Georges Lambert) « Records en série à la Vie au Grand Air de Saint-Maur »
- Article (Jean Sibenaler) « Signes de fatigue chez l'athlète »
- Liste des Records de France Culturistes homologués au 15 Novembre 1967

Haltérophile Moderne n° 239 (12-1967)
- Résultats techniques du Match France-Italie Espoirs
- Classement National des Finales Interrégionales du Prix Interrégional (3e série)
- Classement Général du Prix Fédéral d'Automne 1966-67
- Classement Général du Critérium National Haltérophile
- Article (Georges Lambert) « L'Épaulé en flexion de Pierre Gourrier »

© RLPZ (2019)

N° 229

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

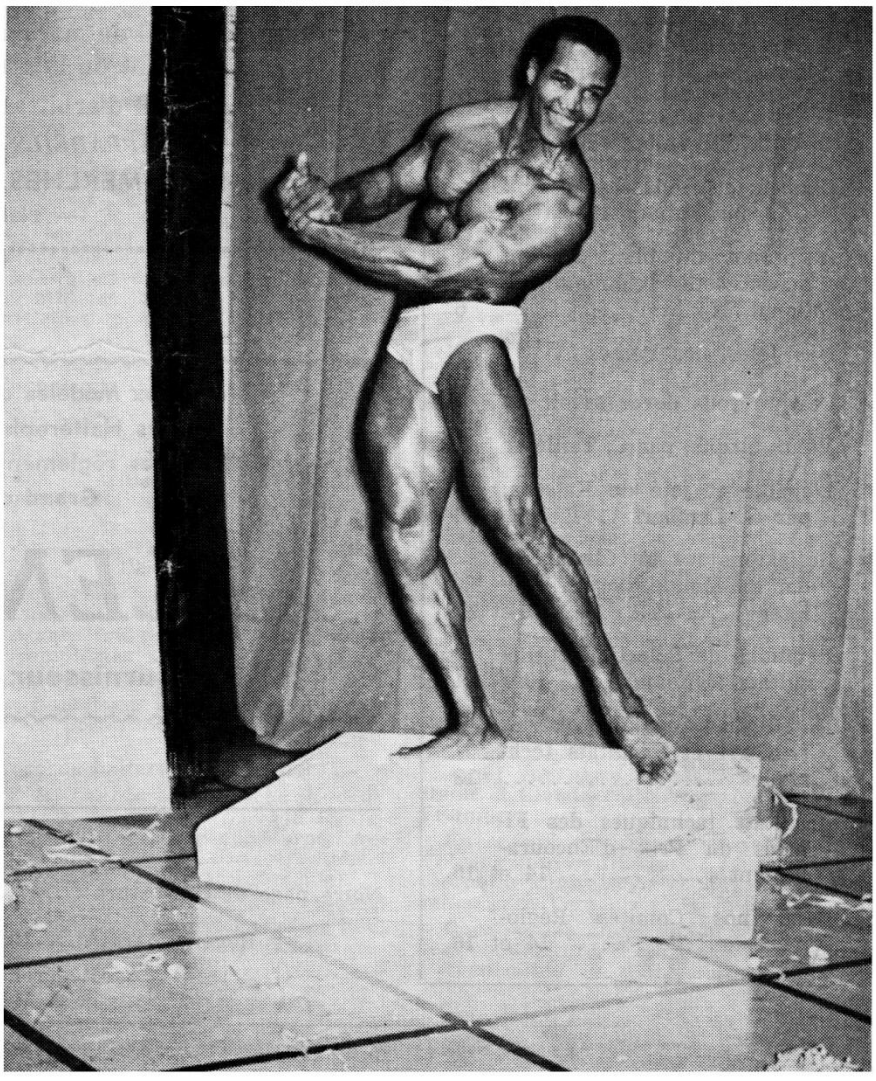

MENSUEL

21e ANNÉE

Janvier

1967

Document original : Raymond Lopez

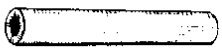

LA SOCIETE HALTERO CULTURISTE APOLLON

23, rue Houdon - PARIS (18me) - C.C.P. 2165-49 PARIS

-- Matériel moderne Apollon - Barres haltérophiles compétition
-- Barres culturistes - Haltères chargeables - Tout acier.
-- Chaussures haltérophiles marque Athlétic » déposée
-- Modèle moderne, talon biseauté Semelles débordantes et antidérapantes
-- Bout carré - Cuir fort.
-- La Ceinture haltérophile, cuir fort et souple
-- Double œillet de fermeture, Renforcement dorsal rigide doublé peau.
-- Tapis sol caoutchouc mousse spécial, 20 m/m 1 m X 0,60.
-- Manchon mousse tubulaire, pour éviter l'écrasement des vertèbres cervicales lors des squats lourds.
-- Tous les appareils modernes, presses, etc. ...
-- Maillots d'entraînement, Slips bain mousse, lastex, satin,
-- Pour les Clubs, Importantes remises accordées.
Demandez nos tarifs divers.
Joindre enveloppe timbrée à votre adresse

SOMMAIRE

●-●

Procès-verbaux :
de la réunion de la Commission de Culture Physique du 2 Décembre 1966 3

de la réunion du Bureau du 27 Décembre 1966 3

Classement Général du Prix d'Encouragement 1966 (fin) 5

A propos du plan d'action du Directeur Technique National 6

Nos Joies, nos Peines 7

Ce que vous devez savoir 7

Vœux tardifs, par C. TAILLEFER 7

L'épaulé et jeté de Katsura, par G. LAMBERT ..... 8 et 9

Réflexions sur un Championnat du Monde, par C. TAILLEFER ..... 10 et 11

Réunions de Sélection et Résultats techniques ..... 10 et 11

Match quadrangulaire, par G. LAMBERT et Résultats techniques 13

Résultats techniques des Finales du Prix d'Encouragement ..... 14 et 15

Dans nos Comités Régionaux ..... 14 et 16

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

Roger VASSEAUX,

Champion d'Europe Culturiste 1966,

catégorie au-dessus de 1 m 68.

®

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

Le Directeur de la publication : J. DAME

Partie Officielle

PROCÈS-VERBAL
de la RÉUNION de la COMMISSION
DE CULTURE PHYSIQUE
du 2 Décembre 1966

Présence de MM. Merveille, Lelong, Fagot, Denicourt, Favrou.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Assistait à la réunion : M. Taillefer, Directeur National.

Excusés : MM. Leveler et Roussaux.

Le Président ouvre la séance à 16 h 20 sur le premier sujet inscrit à l'ordre du jour, à savoir : *la Coupe de France Culturiste* par équipes de Clubs qui a obtenu une large audience puisque 38 équipes se sont engagées.

Un amical reproche est formulé à l'intention des dirigeants qui n'ont pas respecté la date limite fixée pour remplir les formalités d'inscription.

Il est procédé ensuite à la composition des Poules éliminatoires qui pose de gros problèmes car elle doit obéir à plusieurs impératifs d'ordre financier et pratique. L'un de ces impératifs oblige la Commission à désigner les organisateurs de chacune des Poules, de façon à réduire les distances à parcourir par les équipes.

Les jurés sont ensuite désignés en fonction du nombre de Comités représentés dans chaque Poule, au moins un juré de chaque Comité devant officier.

Des précisions concernant le règlement sont mises au point et paraîtront dans le *Bulletin Fédéral* de Décembre.

En ce qui concerne la finale prévue pour le 19 Février, la Commission charge le Secrétariat de demander à M. Hébert, du Havre, candidat à l'organisation, de préciser ses intentions.

Le sujet « *Coupe de France Culturiste* » étant traité, divers autres sont examinés, et un débat s'ouvre à propos des jurés culturistes à qui il sera désormais demandé de signer leurs fiches de notation. Pour augmenter leur nombre insuffisant, M. Taillefer propose de former des jurés culturistes à l'occasion des examens de fin de stage de Moniteurs. Cette proposition est accueillie avec empressement.

En conséquence des protestations émises au sujet des records culturistes établis dernièrement, la Commission décide de préciser et de durcir la règlementation concernant les conditions requises pour présenter un record à l'homologation.

Le Club Amateur de l'I.C. Rochelais, le C.C. Toulousain, le S.C. Châtillonnais et C.H.C. Parisien ayant sollicité, par le truchement du premier nommé, l'autorisation d'organiser deux matches à Toulouse et Chatillon-sous-Bagneux, l'autorisation leur est accordée.

Suite à une proposition de M. Hébert du Havre, la Commission n'accepte pas d'inscrire des « Etoiles tests » à son programme national jugeant qu'il y aurait double emploi avec les Brevets Culturistes. Toutefois, les dirigeants intéressés par ces « Etoiles tests » restent libres de les faire disputer à l'échelon des Clubs ou des Comités.

En réponse à une lettre de M. Favrou sollicitant des précisions quant à sa position vis-à-vis de la Culture Physique, le Directeur National, M. Taillefer, insiste sur la nécessité d'établir des rapports encore plus étroits entre les haltérophiles et les culturistes, souhaitant même voir les deux disciplines se fondre pour n'en faire qu'une, sous une nouvelle dénomination. M. Taillefer est persuadé que cette fusion totale permettrait une prospection plus rentable parmi les très jeunes sportifs ; la Culture Physique ouvrant de plus larges perspectives que l'Haltérophilie quant à la création de compétitions abordables et attrayantes pour les touts jeunes.

Un très intéressant débat s'ouvre autour de l'exposé du Directeur National, qui trouve en M. Favrou et plusieurs autres Membres de la Commission, des hommes enthousiasmés par ces projets qui méritent d'être examinés car, peut- être, permettront-ils à la Culture Physique comme à l'Haltérophilie de conquérir ou de reconquérir une place de choix dans le concert du sport français.

C'est sur cette conclusion optimiste de ce débat que la séance est levée à 19 h 30.

Claude FAVROU,
Secrétaire de la Commission de Culture Physique.

***

PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DU BUREAU
du 27 Décembre 1966

Présents : MM. Clutier, Fiolle, Leveler, Roussaux.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Assistait à la réunion : M. Taillefer, Directeur Technique National.

Excusés : MM. Chaix, Gourhand, Piou, Vandeputte.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité. M. Roussaux demande toutefois de donner un autre nom aux réunions de sélection dont les résultats ne sont pas toujours pris en considération lors de la constitution des équipes de France, du fait que certains athlètes notoires sont dispensés d'y participer pour un motif reconnu valable.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Bureau homologue l'affiliation des clubs ci-après :

- ✓ N° 3 668 - Association Sportive Neuvilloise ;
- ✓ N°3 669 - Athlétic Club Avallonnais ;
- ✓ N° 3 670 - Union Sportive Thann ;
- ✓ N° 3 671 - Association « Muscles et Santé » à Guénange (Moselle).

En ce qui concerne ce dernier club, son affiliation ne deviendra définitive que lorsqu'il aura fait parvenir les renseignements complémentaires de déclaration.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Bureau homologue comme records de France les performances ci-après :

Records haltérophiles Juniors

Poids Mi-Lourds. - Arraché à deux bras : 122 k 500 par Gourrier, le 11 Décembre 1966, à Châlons-sur-Marne. Arbitres : MM. Astolfi, Briant, Robert, (ancien record : 121 k par lui-même).

Total Olympique : 117,5 + 122,5 + 150 = 390 k par Gourrier ; même lieu, mêmes arbitres, même date (ancien record : 387 k 500 par Rollin).

Records haltérophiles Seniors

Poids Coqs. - Arraché à deux bras : 97 k 500 par Meurat, le 11 Décembre 1966, à Paris. Arbitres : MM. Bazire, Chariot, Fiolle, (ancien record : 97 k par lui-même).

Total Olympique : 97,5 + 97,5 + 115 = 310 k par Meurat même lieu, même date, mêmes arbitres, (ancien record : 307 k 500 par lui-même).

Records culturistes Juniors

Poids Coqs. - Développé Couché : 52 k 500 par Tardy, le 11 Décembre 1966, à Bordeaux. Jurés : MM. Burucoa et Cazeaux, (record non encore établi).

Flexion sur jambes : 90 k par Tardy même date, même lieu, mêmes jurés, (ancien record : 85 k par Tersin).

Total des deux mouvements : 52,5 + 90 = 142 k 5 par Tardy ; même date, même lieu, mêmes jurés, (record non encore établi).

Poids Plumes. - Développé Couché : 97 k 500 par Castaneira, le 11 Décembre 1966, à Bordeaux. Jurés : MM. Burucoa, Cazeaux, Jalineau, Salle, (ancien record : 92 k 500 par Larginière) ;

... et 122 k par Belloucy, le 11 Décembre 1966, à St-Maur. Juré : M. Rigaud, (ancien record 92 k 500 par Larginière).

Records culturistes Seniors

Poids Coqs. - Développé Couché : 110 k par Aldo Dara, le 27 Novembre 1966, à Nîmes. Arbitres : MM. Bernard, Artal, (ancien record : 105 k par Grongnard).

Poids Moyens. - Développé Couché : 152 k par Nubret Marcellin, le 11 Décembre 1966, à St-Maur. Juré : M. Rigaud,(ancien record : 140 k par Chénier).

Poids Mi-Lourds. - Total des deux mouvements : 122,5 + 167,5 = 290 k par Dubus, le 11 Décembre 1966, à Toulouse. Juré : M. Claude Favrou, (ancien record : 277 k 500 par lui-même).

MATCHES INTER-NATIONS.

MM. Jean Dame et Claude Taillefer ont été convoqués au Ministère de la Jeunesse et des Sports pour y discuter, avec M. Marceau Crespin, Directeur des Sports, du budget fédéral 1967.

Il ressort de cette entrevue que la subvention allouée à la F.F.H.C., en 1967, sera en très nette diminution.

Le Directeur des Sports s'oppose même à la conclusion de matches inter-nations Seniors dont les dépenses seraient prises sur les crédits alloués.

Il a simplement admis, sur l'insistance pressante du Directeur Technique National, que subsistent au Calendrier International deux ou trois matches au bénéfice des Juniors.

En conséquence, des réserves ont été faites auprès de la Fédération Britannique et de l'Haltérophile Club de Boulogne, organisateur, concernant le maintien du match France - Angleterre Seniors qui devait avoir lieu le 28 Janvier.

Néanmoins, des pourparlers sont en cours avec un club nordiste mais ne pourront aboutir que si le match est pris entièrement en charge par lui.

En cas de réussite, les officiels seront recrutés sur place ; toutefois, MM. Jean Dame et Claude Taillefer accompagneront l'Équipe.

En ce qui concerne le match France - Pologne Juniors fixé au 21 Janvier, l'Haltérophile Club Reyland de Nancy doit renoncer à l'organiser, faute de salle.

Deux autres clubs lorrains ayant posé leur candidature, il est décidé d'en confier l'organisation à l'Association Sportive Jovicienne.

Cependant, aucune réponse n'étant parvenue de la Fédération Polonaise, un télégramme va lui être expédié afin de savoir si l'on peut compter sur la venue de son équipe.

Devant la nécessité de réduire les frais, un arbitre sera désigné sur place. L'Équipe de France sera accompagnée de MM. Jean Dame, Président de la F.F.H.C., Leveler, Speaker, Claude Taillefer, Directeur Technique National.

Le Directeur Technique National expose la solution qu'il envisage pour permettre le déroulement des matches France - Allemagne « A », « B » et « Juniors » prévus au calendrier 1967 et qui pourraient être disputés à l'issue des stages réunissant des athlètes français et allemands.

PLAN D'ACTION DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL.

Ce plan en est encore au stade de l'information M. Taillefer ne peut donc le définir de façon précise. Cependant, en vue des restrictions que va subir le budget fédéral, il estime qu'il faut orienter les efforts dans une toute autre direction.

Il donne un aperçu des grandes lignes de son programme qui, en ce qui concerne les épreuves fédérales, consiste à supprimer la presque totalité des finales, à part celles du Championnat de France.

Sur le plan de la politique d'ensemble, il conviendrait de former très rapidement des animateurs spécialisés dans la musculation, qui seraient placés dans des Maisons de Jeunes, des Foyers Ruraux, sous le contrôle des directions départementales.

Dans les années à venir, l'évolution sera telle, dans de nombreuses disciplines, qu'il convient de prévoir, dès maintenant, une formation des très jeunes dont l'initiation commencera dès un âge précoce.

Il appartient à la F.F.H.C. de remplir cette tâche, d'où la nécessité d'animateurs compétents, dotés d'un diplôme qui serait reconnu par l'État.

Le Président est d'accord que l'action de la F.F.H.C. peut s'orienter dans ce sens, à condition que les pouvoirs publics l'y encouragent officiellement.

Le Directeur Technique National précise que toutes ces questions sont étudiées par lui et feront l'objet d'un rapport d'ensemble.

Revenant à l'importante amputation de crédits que subira le chapitre »Activités Nationales », le Bureau décide de supprimer d'ores et déjà la Finale du Prix Interrégional Juniors et Seniors qui devait avoir lieu le 28 Janvier prochain.

M. Roussaux demande cependant que la Fédération proteste contre cette diminution de la subvention 1967 qui semble d'autant plus incompréhensible que le Ministère vient de mettre en place un Directeur Technique National.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Homologation de nomination d'Arbitre Fédéral. - M. Jean Dame a profité de son séjour en Nouvelle-Calédonie, où il représentait la Fédération Internationale aux Jeux du Pacifique Sud, pour faire passer des examens d'arbitres. Il demande que, par dérogation spéciale et compte tenu de l'éloignement de la métropole, le titre d'Arbitre Fédéral soit attribué à M. Jean Richard.

Homologation de nomination d'Arbitres Régionaux. - Sur proposition de M. Jean Dame, le Bureau homologue la nomination de MM. Maltagliati et Naceri du Comité de Nouvelle-Calédonie, au titre d'Arbitre Régional,

... et, sur proposition du Comité des Flandres, celle de MM. Maerten et Minard.

Homologation de nomination de Jurés Culturistes. - Malgré le retard apporté par le Comité du Lyonnais à soumettre ses propositions de nomination de Jurés Culturistes, la Commission de Culture Physique a décidé de les soumettre à l'homologation du Bureau fédéral, compte tenu que le Comité n'en possède aucun. Il s'agit de MM. Gourhand, Saroli, Fourneau, Verhlé.

Formation des Cadres. - Deux stages de formation des Cadres ont eu lieu, au cours desquels des examens d'aide-moniteur et de brevet d'initiation haltérophile ont été passés. Les résultats en sont communiqués au Bureau fédéral qui décide les nominations suivantes :

– C.R.E.P.S. de Strasbourg, du 12 au 19 Décembre 1966. - Aides-Moniteurs : MM. Mehlinger, Zensen, Studer, Banwarth. Brevets d'initiation : MM. Bath, Bender, Bader.
– C.R.E.P.S. de Boulouris, du 5 au 10 Décembre 1966. - Brevets d'Initiation MM. Gray, Klug, Pecoul, Boyer.

Lettre du Comité de l'Île-de-France protestant contre le maintien de la date de la Finale du Prix Fédéral qu'il souhaitait voir retardée de huit jours. Le Président fait remarquer que le calendrier a été publié au mois de Juin dernier et que le Comité de l'Île-de-France n'a jamais saisi officiellement la Fédération de ce problème. La Commission d'Information, qui l'a cependant étudié, a estimé que le changement de date à cette époque tardive comportait certains inconvénients, notamment pour les Comtés Régionaux qui ont déjà retenu une salle.

Il est donc décidé de maintenir le statuquo.

Néanmoins, il sera tenu compte de ce vœu lors de l'établissement du calendrier de la saison prochaine.

Lettre de l'athlète Gerber annonçant en termes très simples, mais avec une noblesse de sentiments qui l'honore, qu'il renonce à prendre part aux activités de l'Équipe de France. Il désire se consacrer entièrement à sa tâche de Conseiller Technique Régional et continuer, de cette façon, à servir la Fédération.

Le Président est chargé de le remercier, non seulement d'avoir, pendant de nombreuses années, défendu les couleurs de l'Équipe de France, mais aussi de son désir de poursuivre, sous une autre forme, l'idéal qu'il s'est fixé.

Lettre du Comité de Lorraine demandant si les étrangers peuvent passer les Brevets Culturistes. Le règlement ne le précise pas, mais rien ne s'y oppose.

Référendum concernant le Bulletin Fédéral. - Un vœu du Stade Municipal de Montrouge tendant à rendre obligatoire l'abonnement au Bulletin Fédéral par son incorporation dans le prix de la licence - assurance qui serait porté à 12 F approximativement, a été examiné par la Commission désignée à cet effet par l'assemblée générale.

La Commission a décidé de procéder à un référendum auprès des Clubs, par l'intermédiaire des Comités Régionaux, lesdits clubs exprimant leur vote suivant le nombre de voix dont ils disposent par le nombre de leurs licenciés.

Ce référendum a donné les résultats suivants :

– Pour l'abonnement obligatoire : 103 voix.
– Contre l'abonnement obligatoire : 76 voix.
– 10 Comités Régionaux y ont pris part.
– 5 Comités Régionaux ont fait parvenir leurs résultats après la date-limite prévue et leurs résultats n'ont pu être pris en considération.
– 7 Comités Régionaux n'ont pas procédé au référendum parmi leurs clubs.

La Commission qui se réunira dans le courant de Janvier pour prendre connaissance des résultats du référendum devra étudier les conséquences d'ordre pratique qui découleront de ce vote.

Demandes de prêt de barres. - Le Bureau donne son accord aux demandes présentées par :

– Omnisports Club Agathois ;
– Le Comité du Chemin Bas d'Avignon ;
– La Société de Gymnastique Hanau ;
– Le Lycée Technique de Dreux.
– Le Lycée Charlemagne de Thionville ;
– Le Lycée Technique Nationalisé d'Auxerre ;
– Le Centre Culturiste des Chartreux ;
– La Force Noyonnaise.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Le Président,
Jean DAME.

Tous les Conseillers Techniques Régionaux d'Haltérophilie ont été réunis au cours d'un Colloque qui a eu lieu récemment à l'I.N.S. Entre MM. Maier et Dini, M. Claude Taillefer, Directeur Technique National. Seul, Gerber ne figure pas sur la photo.

Classement Général du Prix d'Encouragement 1966-67

(Suite)

SENIORS

21.	BOSSY (74,1) Royan Océan Club	272,500
22.	DURY (74,7) Union Mâconnaise	272,500
23.	PELLETIER (73,6) Royan Océan Club	270, -
24.	CALLE (74 2) Saint-Nazaire Omnisports	270, -
25.	LEFEVRE (73,8) La Vaillante de St-Quentin	267,500
26.	LIGNIER (74,5) Brunoy Pyramide	267,500
27.	HASSAN (70) Soc. Athlétique Montmartroise	265, -
28.	CARPENTIER (71) L'Audomaroise	265, -
29.	PETITJEAN (71,5) Union Athlétique Tarbaise	265, -
30.	OHLMANN Jean (72,2) Sté H. et Cult. Haguenau	265, -
31.	SAMSON (72,7) U.S. Métro-Transports	262,500
32.	DEBRUE (74,2) La Maubeugeoise	262,500
33.	LIE (70) Club Cult. Halt. Calédonien	260, -
34.	COMTE (72,3) Frontignan Athlétic Club	260, -
35.	ESPINOS (73) Maison Jeunes et Culture Avignon	260, -
36.	GAILLEDREAU (73,8) Union Amicale de Cognac	260, -
37.	PLANET François (69,7) St. Mun., de Montrouge	257,500
38.	JUDE (74,9) Les Bleus de Bar	257,500
39.	PLANET Henri (69,7) Stade Mun., de Montrouge	255, -
40.	MIRALLES (71,5) Club Halt, et Cult. Oyonnaxien	255, -
41.	FARGIER (75) Avenir Sportif de Bédarrides	255, -
42.	MORALES (71) City Club Sauvagère - Marseille	252,500
43.	MENVILLE (69,2) Athlétic Club Montpellier	247,500
44.	LAURENT (73,2) A.S.P.T.T. de Strasbourg	247,500
45.	FENNINGER (73,9) Sté Halt, et Cult. Haguenau	247,500
46.	RIVEAUX (68,7) Omnium Sportif St-Etienne	245, -
47.	VIGET (73,7) U.S. Métro-Transports	245, -
48.	ST MAXENT (74) U.S. Cheminots St-Pol	245, -

POIDS MI-LOURDS (minima 260 k).

1.	NACERI (78) Club Cult. Halt. Calédonien	300, -
2.	CHAHORY (81) Stade Auxerrois	295, -
3.	CAILLEUX (78,5) La Force Noyonnaise	292,500
4.	LECŒUR (78,6) Société de Gymn., d'Angers	290, -
5.	DULSTER (75,7) L'Audomaroise	287,500
6.	GUEMAR (77,7) Sporting Club de Neuilly	285, -
7.	BATTISTINI (79) Club Sp. Montois-la-Montagne	285, -
8.	MORIN (76) Société Municipale de Gagny	282,500
9.	PEHAU (77,5) Entente Sp. de Viry-Châtillon	282,500
10.	LABELLE (78) Les Bleus de Bar	282,500
11.	LANGE (82,2) Club Halt, et Cult. Parisien	282,500
12.	DE BELVAL (77,5) Club Athlétique St-Priest	277,500
13.	BERTHOLON (78,5) Stade Clermontois	275, -
14.	KRIEGEL (78,8) Athlétic Club Melunais	272,500
15.	DENIS (76,4) A.S. Gournaisienne	270, -
16.	GIROUD (78,2) Gauloise de Vaise	270, -
17.	FREGUIN (78,6) Stade Mun., de Montrouge	270, -
18.	PIRALI (81) La Vie au Grand Air St-Maur	270, -
19.	PENET (82,5) H.C. Villefranche-sur-Saône	267,500
20.	RICARD (80) Haltérophile Club Novais	262,500
21.	LONGY (78,5) A.S. La Pérollière	260, -
22.	ARMAND (80) Maison Jeunes et Culture Avignon	260, -
23.	TURPIN (82,5) Club Athlétique Nantais	260, -

POIDS LOURDS-LEGERS (minima 270 k).

1.	DECUGNIÈRES (89,6) Sté Athl. Montmartroise	342,500
2.	NUYTENS (87,7) Olympique Avesnois	325, -
3.	CASCARINO (85,7) A.S. Cie Elec. Méc. Le Bourget	320, -
4.	HUOT (88) Sporting Club Châtillonnais	317,500
5.	MEHLINGER (84,9) U.S. Petite-Rosselle	315, -
6.	SPANO (87,5) U.S. Cheminots de Marseille	315, -
7.	CARITEY (82,6) Union Mâconnaise	305, -
8.	RENON (88,2) Union Amicale de Cognac	295, -
9.	CIBRON (89,5) Nantes Étudiants Club	295, -
10.	SELEFEN (86) Club Cult. Halt. Calédonien	287,500
11.	DROITECOUR (88,1) Ilets Sports Montluçon	287,500
12.	BANWARTH Lucien (89) A.S.P.T.T. de Strasbourg	287,500
13.	GUILLOU (89,9) La Brestoise	287,500
14.	SINTONI (88,1) Cercle des Sports Homécourt	285, -
15.	BAILLY (87,3) Cl. Halt, et Cult. Oyonnaxien	280, -
16.	DARDENNE (87,4) Club Sportif de Meaux	277,500
17.	DOTTO (89,8) E.D.F. Soissons-Cuffies	270, -

POIDS LOURDS (minima 280 k).

1.	PERELMANN (93,3) Sporting Club de Neuilly	332,500
2.	BONE (97) Club Cult. Halt. Calédonien	320, -
3.	LAFAYE (103,9) Courbevoie Sports	302,500
4.	DEVAUX (96,5) A.S.P.T.T. de Vienne	295, -
5.	VEYSSIERES (106,5) U.S. Métro-Transports	295, -
6.	BROUSSE (111,2) Entente Sport. Viry-Châtillon	295, -
7.	VOGEL (95,8) A.S. Cie Elec. Mécan. Le Bourget	285, -
8.	DELF1OL (99,7) Asnières Sports	280, -
9.	PAULEAU (97,2) Haltérophile Club Grenoblois	282,500
10.	CARON (102) Amiens Sporting Club	280, -

Athlète étranger

POIDS COQ

	SOUSA DA SILVA (56) La Légère Mélinoise	210, -

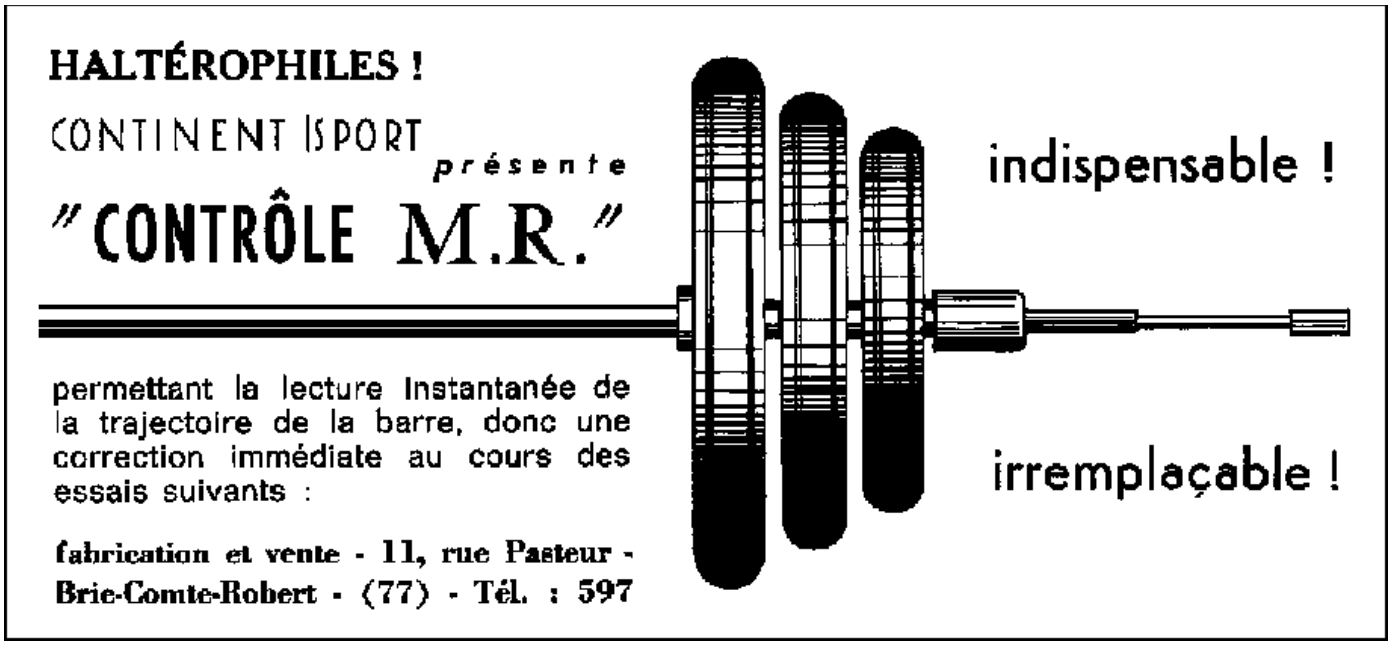

Haltérophile Moderne n° 229 (01-1967)

A propos du plan d'action du Directeur Technique National

M. Édouard Chorques, Président du Comité de Champagne, a fait connaître, dans une lettre dont il souhaite la publication dans le Bulletin Fédéral, son point de vue concernant le plan d'action du Directeur Technique National.

Nous en reproduisons ci-dessous les termes, en même temps que la teneur de la réponse de M. Claude Taillefer.

Lettre de M. Édouard CHORQUES, Président du Comité de Champagne

Monsieur le Président,

Cela est fait, nous avons notre Directeur Technique National ainsi que nos Conseillers Régionaux, nos moniteurs, aides-moniteurs et malgré tout ce déploiement de personnel, nous en sommes encore à chercher une formule ou une définition d'un plan d'action pour le bien - être de l'Haltérophilie française.

Il n'est pas dans mes intentions de reprendre ou de discuter l'excellent exposé de M. Taillefer dont la compétence est indéniable. Cependant, une question me préoccupe, m'inquiète même où trouvera-t-on l'argent pour investir de telles sommes dans une entreprise qui, à mon sens, me paraît anachronique ?

Mais, avant de vous proposer une solution, je me permettrai, Monsieur le Président, de relever une réflexion que vous avez formulée dans *l'Haltérophilie Moderne* d'Octobre 1966 : « Il n'est pas dans mon propos d'épiloguer sur le marasme de l'Haltérophilie française ». J'ai trouvé le mot « marasme » un peu dur.

A mon sens, s'il y a manque de recrutement ou d'adeptes, c'est plus par méconnaissance et manque d'éducation a la base que par ingérence des dirigeants et animateurs de Clubs.

Tous ceux à qui on a enseigné le sport haltérophile en sont restés imprégnés toute leur vie.

La preuve est faite, et c'est pourquoi nous avons tous aujourd'hui cette chance de vous avoir parmi nous, chance que nous espérons avoir longtemps encore.

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, les Enseignants de l'Éducation Physique et Sportive organisent à Reims une journée d'information et de protestation. Ils demandent que le V^{e} Plan soit respecté ; d'après eux, le nombre des créations de postes d'enseignants reste sensiblement égal à celui de l'an passé : 1.042 au lieu des 2.000 prévus par ce V^{e} Plan.

Cela laisse rêveur quand on pense à toutes les dépenses que l'on s'apprête à faire pour éveiller l'esprit « Sport », alors que 1.000 postes d'Éducation Physique et Sportive attendent faute de crédits.

Inutile donc de se lancer dans des aventures où l'argent serait mieux utilisé pour le recrutement de 1.000 professeurs d'Éducation Physique et Sportive.

De plus, qu'on laisse en paix, dirigeants et animateurs qui ont su bien mener leur tâche jusqu'à présent avec l'abnégation qu'on leur sait.

Je ne pense pas que les « sergents recruteurs » et autres puissent faire mieux, sinon grever un budget aux dépens de l'équipement sportif et peut-être des rencontres internationales où le contact humain renforce le lien amical des peuples.

Alors, quoi faire ? - C'est bien simple, peut-être trop, pour être réalisable. Ci-joint, vous trouverez un schéma assez éloquent par lui-même et qui traduit, à mon sens, là véritable voie à suivre pour donner à nos jeunes le goût de l'effort sportif, au même titre qu'ils ont acquis le goût de la lecture ou de toute autre recherche culturelle par un enseignement rationnel.

Les moyens de propagande ? Très simples encore : télévision, presse, clubs (dirigeants, animateurs, etc.).

Les moyens d'initiation pour dirigeants et Clubs ? - des stages très courts, des revues, etc.

Pour être bref, je m'arrêterai là, en restant toutefois à votre entière disposition au cas où mon exposé vous aurait séduit afin de donner les détails nécessaires à ce plan d'action.

Je vous prie, Monsieur le Président, de croire à mes sentiments les plus respectueux et dévoués.

Le Président
du Comité de Champagne,

Signé :
Édouard CHORQUES.

Réponse de M. Claude TAILLEFER, Directeur Technique National d'Haltérophilie

Monsieur le Président,

Il se trouve qu'ayant obtenu de faire publier dans le *Bulletin Fédéral* l'exposé que vous savez, j'ai moi-même prié le Président Jean Dame de demander à tous les intéressés de ne pas hésiter à apporter à mon développement la censure qu'il leur paraîtrait appeler.

Je n'ai donc nullement été éprouvé par votre étonnement de constater qu'une formule, un plan d'action sont encore à définir alors qu'a été installé un important effectif de techniciens. Ni éprouvé, ni surpris, car je suis convaincu que l'élaboration d'un plan d'action étroitement adapté à la conjoncture actuelle de l'haltérophilie française est une affaire qui déborde très largement le cadre de la seule technicité dans lequel ont été tenus lés Conseillers Techniques Régionaux, les Moniteurs et leurs aides. Quant au Directeur National, je pense que nul ne lui fera grief de ne pas avoir, le lendemain de son installation, coordonné en un programme soigneusement étudié, rigoureusement formulé, les idées qu'il pouvait avoir.

Le Président ayant agréé ma proposition, c'est donc seulement à tracer et à développer quelque peu ce qui me paraissait alors être les options prioritaires devant être prises dans l'éventail des moyens d'action possibles, que j'ai limité mon exposé du 16 Septembre.

Vous avez eu l'amabilité de lui reconnaître une certaine valeur. Cependant, vous vous inquiétez du manque de réalisme, de « l'anachronisme », de la témérité de l'opération qui y est suggérée, à savoir l'adjonction aux Conseillers Techniques Régionaux d'initiateurs itinérants chargés de susciter des adhésions aux clubs haltérophiles.

En préambule à l'argumentation que je crois devoir développer en faveur de l'opération incriminée, je tiens à vous dire ma satisfaction d'avoir découvert, à travers votre lettre, un dirigeant de Comité qui n'hésite pas à exprimer le souci qu'il a de l'avenir de notre sport. Vous êtes, jusqu'à présent, le seul à avoir donné suite au vœu que le Président a émis dans le dernier alinéa de sa communication faite dans le Bulletin Fédéral du mois d'Octobre.

Croyez que votre examen critique des idées que j'ai publiées est pour moi un précieux encouragement, puisqu'il est la marque d'une prise de conscience aiguë du nécessaire engagement d'une action de propagation de l'haltérophilie.

Donc, vous ne croyez pas au succès de la mission des initiateurs recrutés en dehors des cadres traditionnels de la Fédération, puisque, en premier lieu, vous doutez de la réunion des crédits nécessaires à son entreprise.

La nouveauté, l'originalité de ce projet n'ayant pas échappé, il a été précisé dans le commentaire de l'inscription budgétaire y relative, que cette opération sera circonscrite à quelques Comités, en choisissant ceux, ou parmi ceux qui disposent d'un Conseiller Technique. Elle ne devrait donc, initialement, avoir qu'un caractère expérimental, ce qui, au demeurant, résulte de la relative modicité de la subvention demandée à cette fin.

Il est prématuré de dire que cette subvention sera accordée pour l'exercice 1967, certains indices laissent supposer, toutefois, que l'administration n'est pas prévenue défavorablement contre son principe.

Vous pensez, en second lieu, que l'opération incriminée manque de conformité aux contingences actuelles du sport. Si, comme j'ai cru le découvrir dans le qualificatif que vous lui attribuez anachronique, je suppose que c'est son caractère suranné, désuet, qui vous porte à la sanctionner d'inefficacité, sans doute parce qu'elle vous paraît trop étroite, limitée dans son champ d'action, comme trop pauvre par les moyens qui peuvent lui être consacrés, en comparaison de l'immensité du terrain d'intervention, de l'énorme supériorité des voies qui sont offertes aux enseignants de l'Éducation Physique.

Bien entendu, il serait vain de ma part, de prétendre substituer avantageusement au dispositif de 1'Éducation Nationale, celui que je pense pouvoir mettre en œuvre. Ce dernier est seulement destiné à compléter le premier qui - et vous l'admettez vous-même - souffre de graves lacunes en raison de l'insuffisance des effectifs enseignants.

Par ailleurs, l'engouement sportif que peuvent développer les maîtres d'Éducation Physique chez leurs élèves n'est pas obligatoirement de nature à les attirer vers l'haltérophilie. Or, c'est justement une adhésion enthousiaste pour notre sport qu'il importe d'éveiller afin de multiplier le nombre dangereusement faible des pratiquants.

A défaut de pouvoir compter sur les enseignants, dans la mesure souhaitable, pour l'important recrutement qu'il est urgent d'entreprendre, il a paru opportun de compléter l'action des maîtres d'Éducation Physique ayant quelques sympathies pour l'haltérophilie, par celle qu'exerceraient les initiateurs fédéraux, disposant de moyens audio-visuels de propagande.

Il semble donc que l'on puisse attendre des premiers, agissant d'une façon permanente à l'intérieur des classes qui leur sont confiées, et des seconds, intervenant d'une manière discontinue mais dans une zone de prospection plus large, une efficace action attractive exercée complémentairement dans des milieux différents.

Et quand bien même, on ne verrait, *à priori*, dans l'action des initiateurs fédéraux qu'une mesure palliative, insuffisante pour parvenir au résultat escompté, mieux vaut, semble-t-il, risquer cette opération qui a au moins le mérite d'être à notre portée, plutôt que d'attendre que soit augmenté des mille unités souhaitées l'actuel effectif des enseignants sportifs, par la grâce d'une décision que la Fédération n'a aucun moyen de provoquer.

En l'état de la structuration fédérale, je ne vois pas d'autres possibilités de porter remède à l'insuffisante « éducation à la base » dans laquelle vous découvrez la cause déterminante du piétinement du recrutement haltérophile.

Ainsi que je l'ai indiqué le 16 Septembre, les dirigeants bénévoles ne sont pas en mesure d'intensifier la prospection de la masse adolescente non sportive, dans la mesure nécessitée par la multiplication accélérée des effectifs actuels des clubs haltérophiles. Les Conseillers Techniques me paraissent devoir être utilisés pour d'autres tâches, ainsi du reste, que le prescrit une récente circulaire du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Quant aux Moniteurs attachés aux clubs, c'est bien assez d'exiger de leur dévouement, jusqu'ici non rétribué, la formation technique des athlètes.

Je persiste donc à penser que l'évolution accélérée du sport, parce qu'elle constitue un phénomène social d'importance croissante, contraint ceux qui ont le souci ou le devoir d'y intégrer l'haltérophilie, sous peine de le voir disparaître, à adopter des méthodes circonstancielles, quand bien même, à première vue, elles paraîtraient hardies, voire aventureuses, comme celles que vous redoutez de voir appliquées.

Il suffit, je crois, d'être assez conscient du caractère audacieux de l'entreprise envisagée, pour en calculer les risques en la limitant d'abord à une expérience. C'est, en l'occurrence, le mérite du Président Jean Dame qui a donné son accord à la prochaine mise en chantier.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'expression de ma considération.

C. TAILLEFER.

P.S. - J'ai d'autant mieux accepté, selon votre vœu, la publication de votre lettre dans le *Bulletin Fédéral*, que sa diffusion témoignera de l'attention que vous portez à mes projets, et que par le fait de votre critique, elle me permettra une mise su point que j'ai intérêt à faire publier, également, à la suite de votre lettre.

Nos joies, nos peines…

Roger Gerber

Nous avons reçu de Roger Gerber la lettre ci-après :

« Monsieur le Président,

« Avec beaucoup de tristesse, après 12 années sous le signe du coq, j'ai l'honneur et le devoir de vous faire part de mon intention de ne plus participer aux activités de l'Équipe de France.

« Ayant trouvé dans mon travail de Conseiller Technique Régional un autre idéal, je suis persuadé d'apporter à la F.F.H.C. une contribution plus grande.

« Avec des hauts et des bas, mais toujours d'une façon loyale, je pense avoir de mon mieux rempli mon premier contrat et souhaite que le second, sur lequel repose mon avenir, soit tout au moins égal.

« Avec mes respects, veuillez croire, Monsieur le Président, à ma grande reconnaissance.

« *Signé* : Roger Gerber ».

***

Cette lettre, simple et digne, a profondément touché les membres de la F.F.H.C.

Nous ne doutons pas que Roger Gerber remplira son deuxième contrat, comme il l'écrit, avec le même bonheur que le premier. Les résultats magnifiques qu'il a déjà obtenus dans l'Académie d'Aix - Marseille où il exerce ses fonctions de C.T.R. le prouvent surabondamment.

Les jeunes athlètes qui rêvent d'obtenir leurs galons d'international, ceux qui les ont récemment obtenus peuvent prendre exemple sur Roger Gerber qui a toujours servi le sport qui nous est cher à tous avec conscience et dévouement.

Merci Roger. Tous nos vœux vous accompagnent dans la nouvelle tâche à laquelle vous vous consacrez, car nous avons grand besoin d'animateurs tels que vous.

Le Président,
Jean DAME.

Nécrologie

Nous venons d'apprendre avec émotion le décès, survenu le 31 Décembre 1966, de M. Bruno Nyberg, Président Honoraire de la Fédération Haltérophile Finlandaise qu'il dirigea pendant 27 ans, et qui fut, de 1953 à 1960, Président de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste dont il était resté l'un des Vice-présidents.

Grand ami de notre pays, il collabora étroitement, au sein de la F.I.H.C. avec MM. Eugène Gouleau et Jean Dame, respectivement Secrétaire général et Secrétaire adjoint de l'organisme international.

Il vint de nombreuses fois en France, notamment à l'occasion de rencontres avec les haltérophiles finlandais.

Nous prions Madame Nyberg et ses enfants, ainsi que la Fédération Haltérophile Finlandaise, d'accepter, à l'occasion de ce deuil cruel, que nous ressentons profondément, l'expression de nos bien sincères condoléances.

Ce que vous devez savoir

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux records du Monde Seniors

Poids Coqs. - Développé à deux bras : 118 k par Mohamed Nassiri (Iran), le 15 Octobre 1966, à Berlin-Est.

Arraché à deux bras : 124 k par Yoschinobu Miyake (Japon), le 25 Octobre 1966, à Ohita.

Epaulé et Jeté à deux bras : 142 k 500, par Mohamed Nassiri (Iran), le 15 Octobre 1966, à Berlin-Est,

... et 143 k 500, par Alexeï Vakhonin (U.R. S.S.), le 24 Octobre 1966, à Berlin-Est.

Poids Légers. - Total Olympique : 145 + 127,500 + 165 = 437 k 500, par Katsura (U.R.S.S.), le 17 Octobre 1966, à Berlin-Est.

Poids Moyens. - Développé à deux bras 153 k, par Knipp (États-Unis), le 25 Octobre 1966, à Paris.

Arraché à deux bras : 142 k 500, par Ohuchi (Japon), le 26 Octobre 1966, à Ohita.

Epaulé et Jeté à deux bras : 182 k, par Kurentsov (U.R.S.S.), le 18 Octobre 1966, à Berlin-Est.

Poids Mi-Lourds. - Epaulé et Jeté à deux bras : 190 k par Vérès (Hongrie), le 19 Octobre 1966, à Berlin-Est.

Total Olympique : 157,500 + 137,500 + 185 = 480 k et 157,500 + 137,500 + 190 = 485 k, par Vérès (Hongrie), le 19 Octobre 1966, à Berlin-Est,

... et 147,500 + 147,500 + 185 = 480 k et 147,500 + 147,500 + 190 = 485 k, par Belayev (U.R.S.S.), le 19 Octobre 1966, à Berlin-Est.

Poids Lourds. - Epaulé et Jeté à deux bras : 218 k par Zhabotinsky (U.R.S.S.), le 21 Octobre 1966, à Berlin-Est.

Nouveaux records du Monde Juniors

Poids Mouches. - Epaulé et Jeté à deux bras : 122 k par Minoru Imamura (Japon), le 24 Octobre 1966, à Ohita.

Poids Coqs. - Arraché à deux bras : 109 k par Takeshi Komatsu (Japon), le 25 Octobre 1966, à Ohita,

... et 109 k 500, par Alexander Gulyaev (U.R.S.S.), le 12 Novembre 1966, à Moscou.

***

Vœux tardifs

De nombreux haltérophiles dirigeants, conseillers techniques, athlètes, ont eu la gentillesse de m'adresser leurs vœux pour 1967, en souhaitant que la nouvelle année m'apporte des satisfactions dans l'accomplissement de ma tâche.

Qu'ils me pardonnent de ne les remercier que collectivement, dans ce manifeste tardif où, néanmoins, je les prie de trouver l'expression émue de ma gratitude.

Leurs souhaits seront pour moi le plus réconfortant des encouragements à mener à bien, avec le concours de chacun, la mission qui m'a été confiée.

Je leur adresse, en retour, je présente à tous, mes vœux de bonheur et de prospérité, en exprimant l'espoir que la communauté haltérophile m'accordera sa confiance et son aide, parmi les écueils qui, cette année, pourront s'élever sur notre chemin.

C. TAILLEFER.

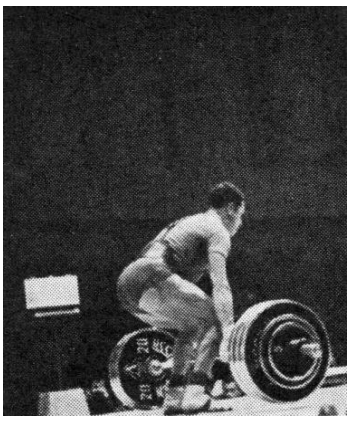

1

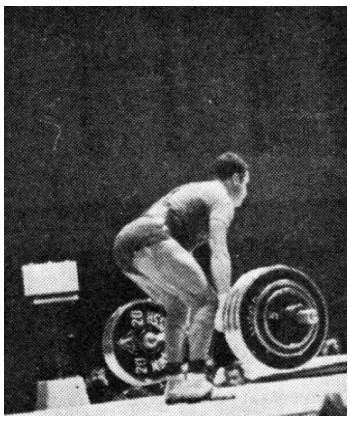

2

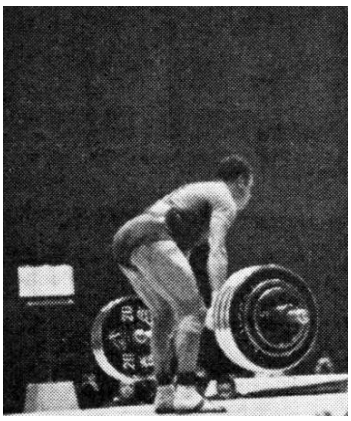

3

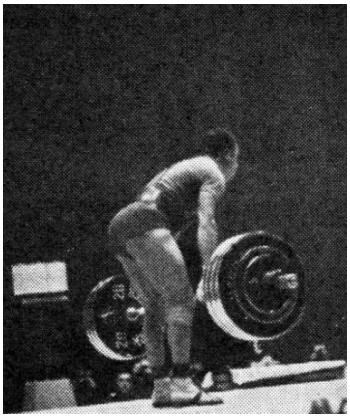

4

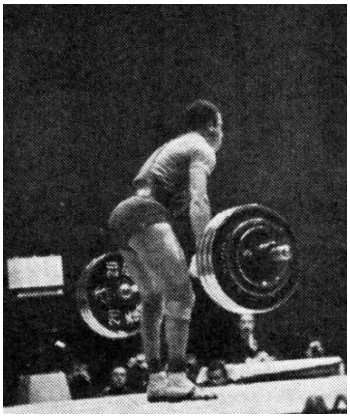

5

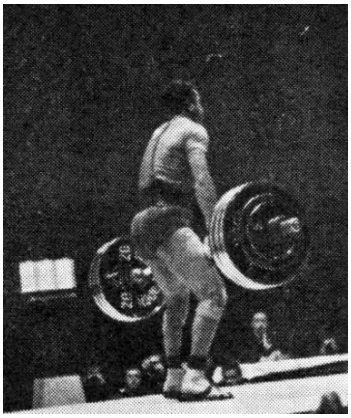

6

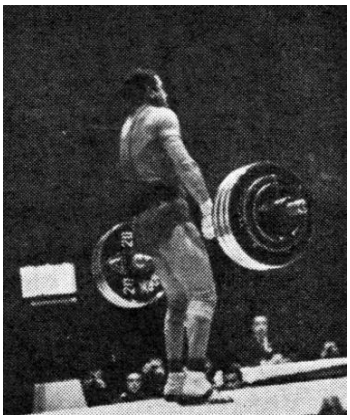

7

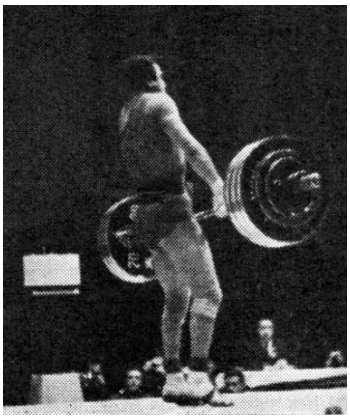

8

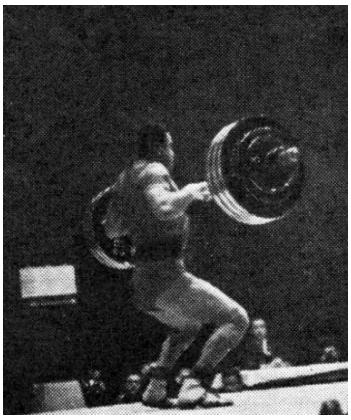

9

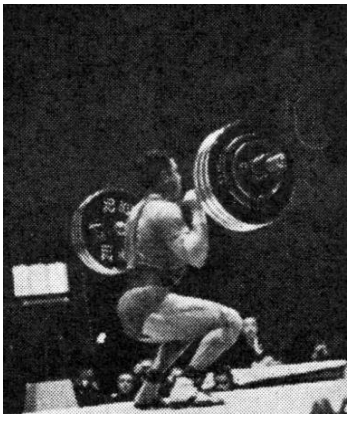

10

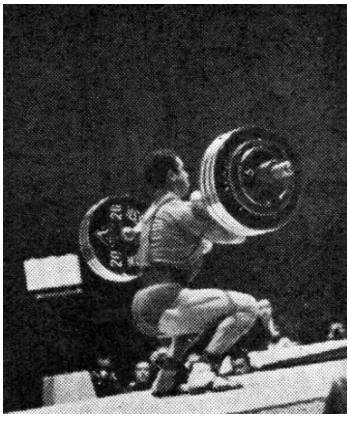

11

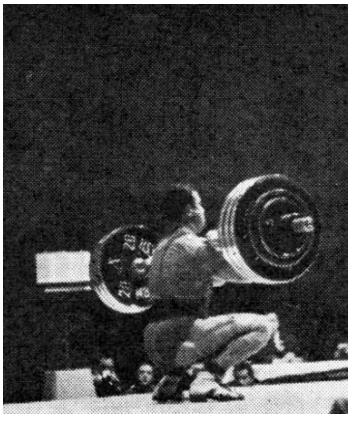

12

L'épaulé jeté de Katsura

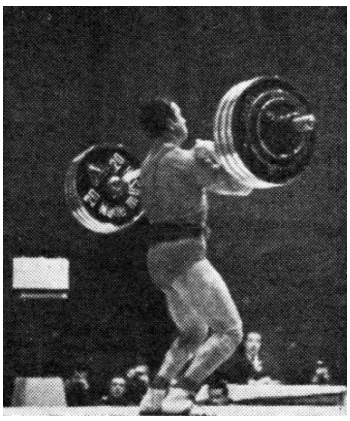

1

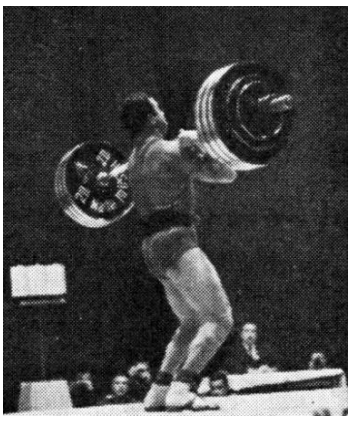

2

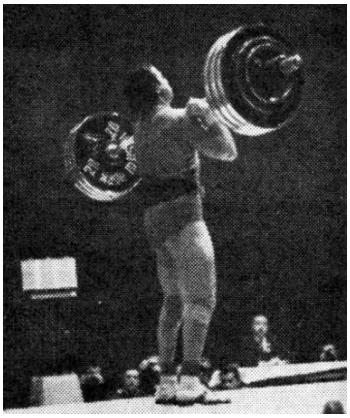

3

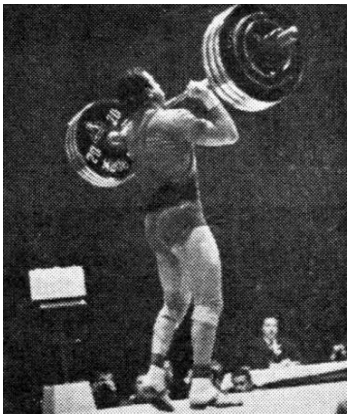

4

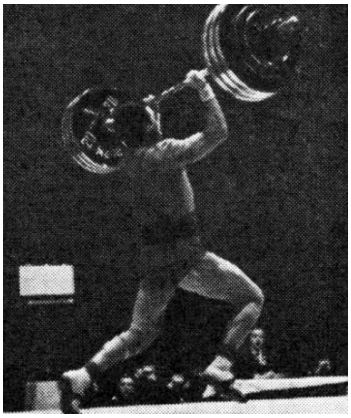

5

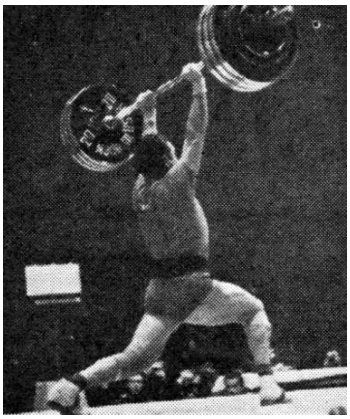

6

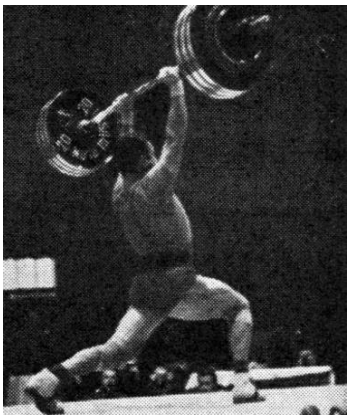

7

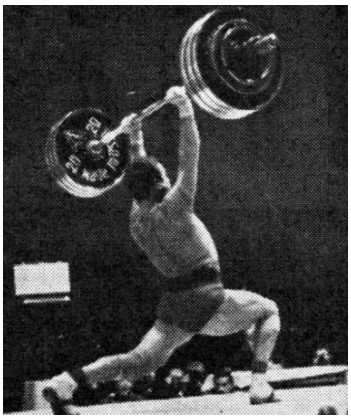

8

En atteignant le total de 437 k 500 (145 + 127,500 + 165) aux derniers Championnats du Monde, le Poids Léger Soviétique Katsura établissait un nouveau record de sa catégorie et réussissait du même coup à dépasser en efficacité les records des autres catégories. L'éclat de ce magnifique total pourrait être terni par le fait qu'il s'appuie essentiellement sur le mouvement le plus contesté actuellement, le développé. Mais Katsura n'est pas seulement un « développeur » extraordinaire, il possède également une puissance de tirage peu commune ; les 155 k de son premier essai à l'épaulé et jeté n'ont-ils pas été réceptionnés aux épaules avec seulement une courte flexion des genoux ? Manquant le jeté de son deuxième essai avec 165 k, Katsura grâce à un extraordinaire effort devait réussir cette charge à son troisième essai. Les images ci-contre illustrent cet effort.

L'épaulé : Bien que les grands principes du tirage - bras tendus, engagement des genoux en avant de la barre, glissement de celle-ci sur les cuisses, dos plat - soient ici respectés, un certain nombre de défauts sont très visibles : extension incomplète des genoux et surtout des chevilles pendant la chute en position fléchie, un seul pied se déplace latéralement et ce contact des pieds sur le sol freine le passage du corps en position finale (12).

Le jeté : Plusieurs défauts sont également perceptibles :

– l'impulsion du jeté est incomplète car les chevilles ne s'étendent pas ;
– le pied arrière de la fente se déplace puis se pose sur le sol avant l'autre ;
– une certaine raideur d'épaules oblige l'athlète à engager nettement le bassin vers l'avant en position de fente et le contraint à prendre une position très pénible, voire dangereuse, pour la colonne vertébrale. L'effort de relèvement n'en est guère facilité et ce n'est qu'au prix d'une lutte très dure avec la charge que l'athlète réussit à se relever.

Que peut-on conclure sur cet épaulé et jeté entaché de nombreuses fautes techniques ? Tout simplement que Katsura n'utilise pas pleinement toutes ses qualités physiques. Je pense qu'il est capable d'amener une charge de 175 k sur ses clavicules, mais ne sais s'il pourrait se relever avec une telle charge. Quant à la technique du jeté, pour réussir une charge-limite, il faudrait bien évidemment la modifier sensiblement, en commençant par assouplir les articulations des épaules.

Mais, Katsura n'est déjà plus un tout jeune tireur, il est déjà apparu en Championnat du Monde à Vienne en 1961 (catégorie Poids Plumes) et la modification d'une technique chez un athlète chevronné est toujours plus problématique que chez un jeune athlète.

Quel que soit le comportement futur de Katsura, il apparaît maintenant certain qu'un Poids Léger réussira les 450 k en joignant à une technique parfaite des qualités athlétiques égales à celles d'un Katsura.

Georges LAMBERT,
Entraîneur National,
Professeur d'E.P.S.

Réflexions sur un Championnat du Monde

Dans le Bulletin du mois d'Octobre, j'ai exposé les raisons qui m'ont conduit à prendre position en faveur de la participation au Championnat du Monde, de six haltérophiles français, en dépit de l'inaptitude de cinq d'entre eux d'atteindre, à l'épreuve de sélection, les performances imposées par la Commission de Préparation Olympique.

J'ai écrit que ce qui m'avait engagé à ce parti, c'était l'évidente difficulté, pour ces athlètes revenus depuis peu d'un stage à Varsovie, de combiner efficacement le style qu'ils avaient emprunté plus ou moins aux Polonais et celui qui leur était familier. Toutefois, le test de Grenoble s'étant tenu moins de dix jours après leur retour de Pologne, on pouvait supposer que les stagiaires avaient manqué de temps pour faire une synthèse profitable de deux systèmes d'impulsion de la barre, à partir de positions de départ différentes, en particulier au développé.

Il m'avait donc paru utile de mettre, trois semaines plus tard, ces athlètes en mesure de montrer s'ils étaient parvenus à se débarrasser des hésitations, des tâtonnements qui, à Grenoble, s'étaient soldés par le recul de leurs meilleures performances enregistrées à Varsovie. Qui plus est, leur présentation devant des arbitres étrangers permettrait de savoir si les juges de l'épreuve de sélection n'avaient pas affecté la confiance des stagiaires dans la méthode polonaise à laquelle ils s'étaient initiés avec d'autant plus d'ardeur que la réputation de celle- ci avait été renforcée par la victoire des Polonais au Championnat du Monde de 1965.

La nette régression, à Berlin, de l'équipe de Pologne, autorise à remettre en question la supériorité de sa technique.

Il semble que son efficacité, considérée au moment du Championnat de 1965, ait été, en partie, l'accès aux points de limite de l'exécution des mouvements (principalement le développé) à partir desquels les arbitres ne peuvent pas ne pas les sanctionner de nullité, mais que la confiance recueillie de cette extension extrême de l'application du règlement ait conduit les Polonais à reculer davantage les bornes admissibles.

Toutefois, les décisions arbitrales, particulièrement sévères pour les Poids Moyens, et au demeurant marquées par de graves incohérences sur l'ensemble du Championnat, ne suffisent pas à expliquer le recul de l'haltérophilie polonaise. C'est beaucoup plus, en fait, la progression de certains pays et le sursaut de l'haltérophilie soviétique qui en sont les causes déterminantes.

En ce qui concerne la première, il y a lieu de souligner l'accès aux découvertes de la technique moderne des fédérations qui disposent de moyens d'action extrêmement efficaces. Ainsi des Japonais qui auraient reçu une subvention de 350.000 dollars pour se préparer aux Jeux Olympiques de Tokyo ainsi des autres pays socialistes (Hongrie et Tchécoslovaquie) qui assurent une remarquable promotion sociale à leurs athlètes en constante progression ; ainsi des Allemands de l'Est qui sont intégrés dans une stratégie politique imprimant au sport une grande force d'impulsion.

Consécutivement à la disparition du quasi-monopole de la technicité d'avant- garde dont disposaient jusqu'ici un petit nombre de pays plus dynamiques que les autres dans le domaine du sport, des nations d'un niveau haltérophile longtemps subalterne parviennent aujourd'hui au stade définitif de la réalisation d'un fructueux programme de développement.

En ce qui concerne la deuxième cause, les responsables de l'haltérophilie soviétique auraient introduit dans leur mécanisme social - déjà très efficace - de mise en condition des athlètes de valeur, un dispositif d'excitation de l'habituelle combativité de leurs athlètes. Selon des renseignements dignes de foi, tout haltérophile russe qui, en compétition, conquiert un titre national ou établit un nouveau record d'U.R.S.S. reçoit une prime de mille roubles (5.000 NF environ) prime doublée pour un titre ou un record mondial.

En définitive, la cause des hésitations, des tâtonnements que presque tous les haltérophiles français ont montré à Berlin comme à Grenoble, et qui ne leur ont permis, notamment au développé, de réussir guère plus d'un essai sur trois, ne m'a plus paru, à Berlin, devoir être recherchée sous l'angle des difficultés de concilier deux techniques différentes, la démonstration étant faite que ce n'est pas en matière de technique que le système polonais de préparation à la compétition est supérieur au nôtre.

Je pensais, toutefois, avant d'assister au Championnat du Monde, que si le séjour à Varsovie avait eu quelque intérêt pour les haltérophiles français, il ne pouvait s'agir que de celui de s'y imprégner d'un état d'esprit, d'une façon de concevoir la dure sujétion à un entraînement très intensif, qui sont liés à cet ensemble de principes qui, en Pologne comme dans tous les pays d'Europe de l'Est, féconde les sportifs d'un ardent, d'un généreux enthousiasme.

Persuadé que c'est parce que l'équipe de France d'athlétisme voulait faire la preuve de sa régénération qu'elle a obtenu des résultats inattendus au dernier Championnat d'Europe à Budapest, j'avais été tenté d'imaginer que la brillante promotion de l'haltérophilie polonaise pouvait avoir constitué, pour nos stagiaires, une leçon profitable. La démonstration que n'avaient pu manquer d'en faire les Polonais devant leurs compagnons français me paraissait susceptible d'être exploitée, comme je l'ai écrit dans le Bulletin du mois d'Octobre, non pas nécessairement dans son aspect politique, mais en ce qu'elle comporte un « stimulus » supérieurement efficace qu'il serait possible, le moment venu, d'adapter à l'haltérophilie française.

Le Championnat du Monde aura eu le mérite de me faire découvrir que, quelque puissant que soit le courant d'animation qui a contribué à promouvoir le sport dans les républiques démocratiques, cette force n'est pleinement utilisable que si elle s'appuie de plus en plus solidement sur le plus efficace des mécanismes de stimulation : le désir profond qu'a tout être humain - sportif ou non - de voir sa condition sociale profiter de la poursuite de ses efforts.

Si, immanquablement, les victoires haltérophiles sont Est-Européennes, c'est, en grande partie, parce que les étapes successives de l'ascension athlétique des haltérophiles de l'Europe de l'Est sont marquées d'une élévation dans la hiérarchie de l'Administration où ils sont casés dès leurs premiers succès sportifs. On dit que Katsura ne doit qu'à ses titres haltérophiles d'avoir gagné ses galons dans l'Armée soviétique et il est notoire que les grands champions polonais, hongrois, etc., ne sont sortis de leur pauvre état ouvrier ou paysan que grâce à leurs performances.

Il semble, même, que dans celui des états socialistes où se dessine un certain embourgeoisement : l'U.R.S.S., le profit que les haltérophiles retirent indirectement de leurs titres sportifs, par le biais de la promotion sociale, ne suffit plus à leur faire accepter la somme de travail énorme qui, désormais, est nécessaire à la réalisation de la meilleure performance mondiale, puisque l'athlète russe qui bat un record est maintenant récompensé directement.

C'est à Berlin que j'ai compris la justesse des raisons de l'amertume ressentie à Varsovie par nos stagiaires, quand ils ont appris que leurs camarades polonais, parmi lesquels serait sélectionnée l'équipe nationale du Championnat du Monde, resteraient en stage jusqu'au départ pour Berlin. Ceux-ci, pourvus de postes à la mesure de leurs performances, dans une administration qui n'exige de ces fonctionnaires-là qu'un zèle sportif, ont tout intérêt à s'astreindre à la dure discipline de l'entraînement pour conquérir des titres et battre des records.

Certes, on fera remarquer avec pertinence qu'il est plus difficile de mettre, et de maintenir, un Anglais ou un Français qu'un Polonais ou un Hongrois, sur la voie de la progression athlétique. L'offre d'un grade d'adjudant, une proposition d'emploi dans un bureau d'état civil, ne susciteront pas le même intérêt chez une recrue Tchèque et chez un « appelé » du Bataillon de Joinville, champions en herbe que l'on voudra encourager. La différence tient moins au sens civique de l'un et de l'autre qu'au niveau relatif des deux pays.

Certains observeront aussi, sans doute, que peu de nos haltérophiles accepteraient, comme les Polonais, de rester trois ou quatre mois par an dans des stages de préparation aux grandes compétitions.

Enfin, il est probable que d'aucuns, regrettant un passé d'authentique amateurisme, trouveront qu'il est scandaleux d'assortir un record de plusieurs milliers de nos nouveaux francs.

Ces objections, il convient de les examiner à la lumière de l'actuelle et irréversible évolution du sport dans le Monde. Il faut bien se rendre à l'évidence que dans n'importe quel pays - et le notre ne fait pas exception -, les grands champions n'ont accédé à la renommée mondiale que parce qu'ils ont été placés, pendant des années, dans des conditions matérielles favorables à une préparation compétitive quasi-permanente.

Cette mise en condition n'est possible qu'en dégageant l'athlète, émergeant peu à peu de la masse, des astreintes de plus en plus lourdes de la vie sociale moderne.

Pour qu'il y ait quelques élus au firmament du sport, il faut qu'il y ait beaucoup, énormément d'appelés. Le problème fondamental qui se pose est donc, comme je l'ai écrit précédemment, d'élargir considérablement la base de la pyramide fédérale. Mais si l'on veut attirer, et garder, dans nos salles, de nombreux adolescents, il est indispensable que chacun soit assuré d'être libéré de la recherche - forcément vaine si elle est personnelle - d'une occupation professionnelle qui lui assurera une vie décente, tout en permettant l'entraînement quotidien, absorbant, prolongé, qui est nécessaire à la conquête des lauriers.

A défaut, comme dans les états socialistes, d'une organisation officielle de la promotion sociale des athlètes de valeur, en dépit des difficultés considérables pour la Fédération de s'en charger, il est indispensable que, partout où s'affirme un champion en herbe, les dirigeants locaux unissent leurs efforts pour trouver un emploi où lui seront accordées les plus larges facilités d'entraînement. Ce n'est là, sans doute, que l'une des deux conditions nécessaires à la mise en condition sociale des haltérophiles de qualité, en vue de les conduire sur le podium olympique ; mais c'est sur elle que doivent se pencher les responsables des Clubs, des Comités, car personne n'est mieux placé pour régler les difficultés que présente chaque cas individuel.

Le succès de l'action en profondeur qu'il est impérieux d'entreprendre ne s'obtiendra que par la mobilisation de toutes les bonnes volontés. Il n'est pas digne d'y rester celui qui, dans les rangs de la Fédération, se contente d'attendre des autres les efforts soutenus, dont, seule, la somme totale pourra redorer le blason terni de l'Haltérophilie française.

La Direction des Sports, prenant entre autres motifs, celui des énormes dépenses de Grenoble, a amputé de plus de moitié la subvention qui lui avait été demandée pour financer le plan d'action fédéral de 1967.

Après le recensement des moyens disponibles qui résultera de la prochaine notification de cette décision, la Fédération sera probablement obligée, dans l'immédiat, de restreindre son activité qu'elle doit d'ores et déjà prévoir. Mais un rapport sera établi qui démontrera spécialement la nécessité d'emprunter, en particulier aux Russes, les méthodes qu'ils utilisent pour assurer la progression constante de leurs haltérophiles.

Je puis assurer chacun que, pour ma part, je consacrerai une énergie obstinée à l'octroi des moyens dont la F.F.H.C. devra disposer, si le Ministère tient réellement à la voir accéder aux premiers rangs.

Claude TAILLEFER,

Directeur Technique National.

Réunions de sélection des 10 et 11 Décembre 1966

... à l'institut National des Sports
Catégories Poids Coqs et Plumes

Ce dimanche 11 Décembre 1966, fut un grand jour pour tous les Poids Coqs et Plumes de France puisque, pour la première fois de la saison, ce match de Sélection leur permettait de se confronter.

Certes, nous nous attendions chez les Poids Coqs à une victoire de Jean-Pierre Meurat son degré de forme nous surprit. Peut-être est-ce précoce pour un début de saison ? L'avenir nous le dira.

Il réalisa ainsi 97 k 500 à son troisième essai au développé, égalant son record de France, devançant le jeune espoir nordiste Deconninck de 10 k, lequel battait, avec 87 k 500, son propre record.

Vinrent ensuite : Carré 82 k 500, Tilloux 80 k, Grongnard, Beekhuizen 75 k et Guipon 70 k.

C'est à l'arraché que Meurat devait agréablement nous surprendre en améliorant, au cours de son troisième essai, son record de France qu'il portait à 98 k. Dans ce mouvement, Carré prit la seconde place avec 80 k, puis Grongnard, Beekhuizen 72 k 500, Guipon 70 k et Tilloux 65 k.

Après un très bon début au développé (87 k 500), Deconninck, souffrant d'une blessure au biceps, dut abandonner. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

A l'épaulé et jeté, Meurat réussit 115 k en première barre, échouant, par deux fois, à 120 k. Il réalisa 310 k, battant son propre record de France de 2 k 500. Bravo Meurat.

Je pense que sa descente en Poids Coqs permettra à l'Équipe de France de retrouver son homogénéité.

Dans les Juniors, bon comportement de Gilbert qui réalisa 252 k 500 devant Buatois 235 k et Kervel 217 k 500.

Dans la catégorie des Poids Plumes, malgré l'absence du Champion et Recordman de France Pierre Fulla, de belles performances furent enregistrées. Les auteurs en sont : Coronel de la Société Athlétique Montmartroise, Leguy du Foyer Laïque de Denée, Rouchel du Club Haltérophile de Lunéville, et White de l'Entente Athlétique des Cheminots de Chaumont.

La lutte fut très serrée et au développé, Leguy prit l'avantage avec 90 k sur Coronel 87 k 500, Rachel 85 k et White 82 k 500.

A l'arraché, Rouchel réalisa la meilleure barre (92 k 500) devant Coronel (90 k au 1er essai), Leguy et White (85 k).

Je ne peux passer sous silence la tentative malchanceuse, en essai supplémentaire, de Coronel sur le record de France qui devrait, dès cette saison, lui appartenir.

A l'épaulé et jeté, White et Rouchel faisaient jeu égal avec 110 k. Leguy réalisait un très beau 115 k, échouant à 120 k pour son troisième essai. Quant au Parisien Coronel, il eut beaucoup plus de réussite que dans les deux autres mouvements et réalisa successivement 110, 115 et 120 k, soit un total de 297 k 500 (record personnel) et la première place devant Leguy 290 k, Rouchel 287 k 500 et White 277 k 500. Ainsi donc, il semblerait que l'écart diminue entre les premiers plans et leurs suivants.

Chez les Juniors Poids Plumes, Fréville se contenta, à défaut d'adversaire, de réaliser une performance moyenne : 270 k, manquant de chance à l'épaulé et jeté puisqu'il resta à sa première barre à 102 k 500. Peut-être que la perte excessive de poids dans les tout derniers instants en est la cause.

Il est regrettable que le public ait boudé une si belle réunion qui vit la chute de deux records de France en Poids Coqs et une nette progression des seconds plans en Poids Plumes.

V. LEVELER.

***

... à Châlons-sur-Marne,
Catégorie Poids Mi-Lourds

Paterni forfait, Houin blessé, Constantinian absent après avoir annoncé sa participation, qui reste-t-il à cette épreuve de sélection ? Des jeunes dont la moyenne d'âge se situe autour de 20 ans et dont les performances, si elles n'atteignent pas encore le niveau international, n'en sont pas moins très valeureuses.

Le Junior Gourrier se met en évidence non seulement en battant ses aînés Seniors mais également en améliorant le record de France : celui de l'arraché avec 122 k 500 (ancien record 121 k par lui-même) et celui du total olympique : 117 k 500, 122 k 500, 150 k = 390 k (ancien record : 387 k 500 par Rollin).

Derrière Gourrier, le Senior Rollin (20 ans et 2 mois !) retrouve peu à peu la forme, mais avec 382 k 500 reste à 10 k de sa meilleure performance et à quelques 20 k de ses réelles possibilités.

3e avec 370 k, Manger n'est pas encore au niveau de sa forme et est talonné par le jeune Auber (20 ans et 4 jours) dont les qualités physiques sont excellentes mais dont la technique est encore très perfectible.

Avec 357 k 500, Séry semble marquer le pas tandis que le Junior Volpato, après avoir manqué ses trois développés, améliore ses records personnels dans les mouvements de détente.

Bien que le public châlonnais n'ait guère occupé que quelques sièges du cirque où se déroulait cette compétition, les dirigeants du Comité réservèrent un accueil très sympathique à nos futurs champions et pour prix de leurs efforts, leur offrirent le produit du cru : d'excellentes bouteilles de champagne

Georges LAMBERT.

***

... à Nîmes,
Catégories Poids Légers et Moyens

Dix Poids Légers et douze Poids Moyens, les meilleurs haltérophiles de ces deux catégories, se retrouvent les 10 et 11 Décembre, à Nîmes, dans la salle des Fêtes du Lycée Technique.

Le Club Gardois Omnisports qui a pris en charge l'organisation de cette réunion de sélection, a bien fait les choses, et l'on ne saurait vraiment pas tenir son actif animateur, M. Placide, pour responsable de la rareté des spectateurs qui, le dimanche après-midi surtout, ont sans doute préféré assister à un match de football de l'équipe Nîmoise, au stade de la ville que réchauffe un soleil tentateur.

Les Poids Moyens ouvrent le ban. Dans les Juniors, Plot, avec 332 k 500, mais sans panache, gagne sa sélection pour le match France - Pologne du 21 Janvier 1967. Maier, bien sûr, domine le lot des Seniors, mais Terme a pris le meilleur sur lui à l'arraché, en établissant un nouveau record languedocien à 125 k. Lorsque Terme saura bien développer, et pour peu qu'il veuille « pousser » dans ce mouvement, il deviendra un « outsider » dangereux pour celui-là. Muller, gêné par les séquelles d'une lésion articulaire, se place à la troisième place, avec, toutefois, dix kilos de moins qu'à Berlin c'est dommage. L'enfant du pays, Garcia, réalise un total estimable de 352 k 500, suivi par Combet.

Le lendemain, chez les Poids Légers Juniors, Fourrier prend nettement la tête, mais il aura vingt et un ans deux semaines plus tard c'est donc Caesemaeker qui se qualifie pour France - Pologne.

La première place des Seniors revient à Ledroit, que suivent Dumas et Aspart. Celui-ci et Aspart tentent de battre le record de France de l'épaulé et jeté, mais ils échouent, quoique de peu, à 142 k 500. Cette charge devrait être bientôt à leur portée. Aspart jette mieux que Ledroit, plus puissant mais maladroit, mais le Catalan a plus de peine à se relever après l'épaulé en flexion. Allons !... les points faibles sont à travailler, Messieurs...

En résumé, ni révélations, ni déceptions ; bonne tenue sur l'ensemble de la compétition.

C. TAILLEFER,
Directeur Technique National.
(À suivre.)

RÉSULTATS TECHNIQUES DES RÉUNIONS DE SÉLECTION

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
POIDS COQS - le 11 Décembre 1966, Salle de l'Institut National des Sports à Paris.						
Juniors						
1. GILBERT Michel	56 k 500	Jeunes St-Augustin Bx	75, -	77,500	100, -	252 k 500
2. BUATOIS J.-Louis	54 k 250	A.S.P.T.T. Nancy	75, -	70, -	90, -	235 k
3. KERVEL Christian	55 k 400	C.A. Nantais	60, -	70, -	87,500	217 k 500
Seniors (minima 242 k 500)						
1. MEURAT J.-Pierre	55 k 650	A.S. Lilloise Int.-Ent.	97,500	97,500	115, -	310 k
2. CARRE Charles	55 k 850	C. Ed. Phys. St-Nazaire	82,500	80, -	102,500	265 k
3. TILLOUX Michel	55 k 750	C.H.C. Parisien	80, -	65, -	100, -	245 k
4. GRONGNARD Pierre	55 k 300	Athl. Cl. Melunais	75, -	72,500	95, -	242 k 500
5. GUIPON Max	55 k 800	U.S.M. Gagny	70, -	70, -	90, -	230 k
N. Cl. BEEKHUIZEN Ch.	55 k 500	Cl. Halt. Lunéville	75, -	72,500	0, -	–
N. Cl. DECONNINCK M.	55 k 750	C.O.S. Faches-Thumesnil	87,500	Blessé	–	–
POIDS PLUMES						
Juniors						
1. FREVILLE Antony	60 k	A.S.P.T.T. Arras	90, -	77,500	102,500	270 k
Seniors (minima 275 k)						
1. CORONEL Marcel	60 k	Sté Athlét. Montmartr.	87,500	90, -	120, -	297 k 500
2. LEGUY Serge	58 k 700	Foyer Laïque Denée	90, -	85, -	115, -	290 k
3. ROUCHEL Jean	59 k 700	Cl. Halt. Lunéville	85, -	92,500	110, -	287 k 500
4. WHITE Pierre	58 k 900	Ent. Chaumont. Chem.	82,500	85, -	110, -	277 k 500
POIDS LEGERS - le 11 Décembre 1966, Salle des Fêtes du Lycée Technique à Nîmes.						
Juniors						
1. FOURRIER Yves	66 k 300	Sté Athlét., d'Enghien	102,500	100, -	130, -	332 k 500
2. CAESEMAEKER René	67 k	C.O.S. Faches-Thumesnil	100, -	92,500	120, -	312 k 500
3. BLANQUIE Alain	67 k	A.S.P.T.T. Strasbourg	95, -	90, -	120, -	305 k
Seniors						
1. LEDROIT Michel	67 k	Club Halt. Cult. Parisien	110, -	95, -	137,500	342 k 500
2. DUMAS Jean	65 k 900	La Montluçonnaise	115, -	95, -	130, -	340 k
3. ASPART François	65 k	Judo-Club Perpignan	95, -	102,500	135, -	332 k 500
4. ULRICH Jean	67 k 100	A.S.P.T.T. Strasbourg	102,500	95, -	122,500	320 k
5. NOIRIEL Roland	67 k 200	A.S.P.T.T. Strasbourg	95, -	95, -	122,500	312 k 500
6. EYRAUD Joannès	62 k	A.S. Chem. Vénissieux	95, -	95, -	120, -	310 k
7. MAUBERT Roland	66 k 500	U.S. Chem. St-Pol-sur-Mer	95, -	95, -	120, -	310 k
POIDS MOYENS - le 10 Décembre 1966, Salle des Fêtes du Lycée Technique à Nîmes.						
Juniors						
1. PLOT Jackie	73 k 200	As. St-Jean Nogent-le-Rotrou.	105, -	100, -	127,500	332 k 500
2. MAST J.-Louis	75 k 900	Les Bleus de Bar	100, -	95, -	130, -	325 k
3. GINEYS Roland	73 k	Gauloise de Vaise	97,500	90, -	122,500	310 k
4. KAMINSKI Philippe	73 k 700	Paris Univ. Club	87,500	100, -	117,500	305 k
Seniors						
1. MAIER Rolf	77 k 200	Amiens S.C.	137,500	120, -	157,500	415 k
2. TERME Aimé	74 k 800	Stade Ste-Barbe	107,500	125, -	145, -	377 k 500
3. MULLER Jean-Luc	71 k 300	Esso S.N.D. Gravenchon	115, -	112,500	142,500	370 k
4. GARCIA Aimé	74 k 700	Gard Club Omnisports	117,500	105, -	130, -	352 k 500
5. COMBET Daniel	72 k 700	A.S. Chem. Vénissieux	115, -	105, -	130, -	350 k
6. GIRAUD J.-Claude	74 k 900	Sporting Club Navis	100, -	100, -	135, -	335 k
7. REMINGER	73 k 500	Athlét. Club Melunais	115, -	90, -	125, -	330 k
8. GIAT Philippe	74 k 300	A.S. Montferrandaise	102,500	97,500	130, -	330 k
POIDS MI-LOURDS - le 11 Décembre 1966, Cirque Municipal à Châlons-sur-Marne.						
Juniors						
1. GOURRIER Pierre	82 k	V.G.A. St-Maur	117,500	122,500	150, -	390 k
2. AUBER Yvan	78 k	Stade Porte Normande	130, -	105, -	132,500	367 k 500
N. Cl. VOLPATO William	79 k 500	Club Alfa Épinal	0, -	–	–	–
Seniors						
1. ROLLIN Rémy	81 k 100	Légère Mélinoise	125, -	112,500	145, -	382 k 500
2. MAUGER J.-Claude	81 k	Toulouse Ch. Mar. Sp.	115, -	115, -	140, -	370 k
3. SERY Denis	77 k 500	Sté H.C. Haguenau	105, -	112,500	140, -	357 k 500
POIDS LOURDS-LEGERS - le 11 Décembre 1966, salle de l'Association Sportive Lilloise Inter-Entreprises à Lille.						
Juniors						
1. CAZEAUX Gérard	87 k 900	C.C. St-Médard-en-Jalles	117,500	105, -	145, -	367 k 500
Seniors						
1. STEINER Alfred	89 k	Sté Halt. Cult. Haguenau	137,500	125, -	160, -	422 k 500
2. MICHON J.-Denis	91 k	Club Cult. Reims	117,500	130, -	165, -	412 k 500
3. HERMAIN Michel	90 k	A.S. Lilloise Inter.-Ent.	115, -	105, -	140, -	360 k
4. AMET Jean-Pierre	88 k 300	A.S. Lilloise Inter.-Ent.	110, -	105, -	140, -	355 k
POIDS LOURDS -						
Juniors						
1. DELPUECH J.-Claude	107 k	St. Ste-Barbe Gd-Combe	95, -	110, -	135, -	340 k
2. RINGEVAL Christian	101 k	A.S.P.T.T. Arras	105, -	100, -	130, -	335 k
Seniors						
1. LÉVECQ Roger	104 k 500	Sp. C. Tête Cheval	140, -	120, -	175, -	435 k
2. CHOUKROUN Léon	100 k 700	V.G.A. St-Maur	120, -	105, -	135, -	360 k

Une tolérance de poids a été accordée à certains athlètes.

Match quadrangulaire France-Italie-Autriche-Allemagne de l'Ouest

Sachant que Trente, ville organisatrice de ce tournoi, - et toute sa région - était inondée, nous nous attendions à ce que ce match quadrangulaire soit annulé ou reporté à une date ultérieure. C'est là le grand mérite des dirigeants italiens d'avoir, en un laps de temps très court, su faire face à l'adversité en transférant l'organisation à une ville voisine : Vérone.

La composition de l'équipe française est semblable à celle qui a précédemment rencontré l'Angleterre, mais Cazeaux a dû prendre quelque 4 kilos de poids de corps pour tirer dans la catégorie des Poids Lourds, tandis que le Poids Mi-Lourd Rollin - vingt ans et un mois - vient renforcer l'équipe. Rollin est le seul athlète français ayant plus de 20 ans, alors que deux Italiens, trois Autrichiens et deux Allemands, tous nés en 1945, ne sont plus Juniors depuis au moins un an et certains même, depuis presque deux ans. Insuffisamment informés, nous n'avons pu tenir compte de cette convention étendant la participation à ce tournoi aux athlètes nés en 1945, et nous n'avons pas, de ce fait, renforcé notablement la composition de notre équipe... Les résultats finaux s'en ressentiront.

Poids Coqs et Plumes, soit huit athlètes, ouvrent les débats après la présentation des équipes. Malgré un manque de réussite, Gilbert (Poids Coq) se montre courageux en tentant 105 k à l'épaulé et jeté pour améliorer son classement, mais rate le jeté. Il se classe 4me, derrière l'Allemand Spitz 280 k, l'Italien Viarengo (21 ans) 275 k et l'Autrichien Novotny 245 k.

En Poids Plumes, Fréville réédite son total de « France-Angleterre » - 265 k bat l'Autrichien Gruber (260 k) mais cède la 2e place à l'Allemand Grundler (21 ans) 275 k. Sans opposition, l'Italien Di Rocco réalise le bon total de 295 k.

Estimant que la durée de cette compétition est trop longue, les organisateurs décident de faire tirer tous les autres concurrents en une seule série. Avec vingt participants, cette deuxième compétition ne durera pas moins de cinq heures, pour se terminer à 22 h 30.

En Poids Légers, belle victoire de l'Italien Silvino (21 ans) avec 340 k ; ayant manqué 110 k à son 3e essai de l'arraché, Silvino réussit ensuite un très beau mouvement avec 112 k 500, pour établir un nouveau record d'Italie. Très bonne performance également de l'Allemand Schreiber - 332 k 500 - qui bat Fourrier 320 k - malgré les beaux efforts de ce dernier avec 140 k à l'épaulé.

Nous avons à déplorer l'absence de Muller dans la catégorie suivante et, paralysé par le trac, son remplaçant, Plot, ne réalise pas ses performances habituelles. L'Italien Proto et l'Allemand Kucera se livrent la plus belle lutte de cette rencontre pour atteindre des totaux de grande valeur avec respectivement 382 k 500 et 390 k.

Bien qu'un peu diminué par une récente amygdalite, Rollin s'attribue aisément la première et seule victoire française, en Poids Mi-Lourds. Avec 367 k 500, il devance facilement l'Allemand Kuhn 352 k 500, l'Italien Marcus 342 k 500 et l'Autrichien Reschreiker 337 k 500.

Pesé officiellement à 100 grammes au-dessus de la limite des Poids Mi-Lourds, (82 k 600), Gourrier est le meilleur Français de ce tournoi. Dominé au développé : (115 k) par l'Allemand Dischinger (122 k 500) et l'Italien Poletti (120 k), il réussit la plus belle série à l'arraché avec 112,500, 117,500 et 120 k, pour reprendre la tête du classement. Possédant l'avantage du poids de corps sur son plus dangereux adversaire, l'Allemand Dischinger, il perd la direction des opérations en manquant un premier essai à l'épaulé et

Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. SPITZ	55 k 800	Allemagne	80, -	85, -	115, -	280 k
2. VIARENGO	55 k 300	Italie	92,500	72,500	110, -	275 k
3. NOVOTLY	55 k 700	Autriche	70, -	75, -	100, -	245 k
4. GILBERT	56 k	France	65, -	77,500	90, -	232 k 500
Poids Plumes						
1. DI ROCCO	60 k	Italie	90, -	87,500	117,500	295 k
2. GRUNDLER	60 k	Allemagne	87,500	85, -	102,500	275 k
3. FREVILLE	60 k	France	82,500	77,500	105, -	265 k
4. GRUBER	58 k 500	Autriche	75, -	80, -	105, -	260 k
Poids Légers						
1. SILVINO	67 k 100	Italie	100, -	105, -	135, -	340 k
2. SCHREIBER	67 k 400	Allemagne	105, -	97,500	130, -	332 k 500
3. FOURRIER	67 k 500	France	100, -	95, -	125, -	320 k
4. PREINFALK	66 k 200	Autriche	90, -	90, -	115, -	295 k
Poids Moyens						
1. KUCERA	74 k 800	Allemagne	130, -	115, -	145, -	390 k
2. PROTO	74 k 800	Italie	122,500	110, -	150, -	382 k 500
3. DREXLER	73 k 900	Autriche	102,500	100, -	132,500	335 k
4. PLOT	72 k 800	France	100, -	95, -	125, -	320 k
Poids Mi-Lourds						
1. ROLLIN	81 k 400	France	115, -	107,500	145, -	367 k 500
2. KUHN	70 k 800	Allemagne	100, -	112,500	145, -	357.k 500
3. MARCUS	79 k 800	Italie	107,500	100, -	135, -	342 k 500
4. RESCHREIKER	75 k 600	Autriche	107,500	100, -	125, -	332 k 500
Poids Lourds-Légers						
1. DISCHINGER	88k 200	Allemagne	122,500	112,500	150, -	385 k
2. GOURRIER	82 k 500	France	115, -	120, -	147,500	382 k 500
3. POLETTI	86 k 200	Italie	120, -	100, -	140, -	360 k
4. WALTNER	88 k 400	Autriche	100, -	105, -	125, -	330 k
Poids Lourds						
1. MANG	107 k 200	Allemagne	140, -	130, -	165, -	435 k
2. MANDL	96 k 100	Autriche	120, -	107,500	137,500	365 k
3. CAZEAUX	90 k 400	France	115, -	102,500	145, -	362 k 500
4. ARÉNA	98 k 600	Italie	97,500	85, -	117,500	300 k

jeté et doit finalement s'incliner avec 382 k 500 contre 385 k, Poletti (Italie) se classe 3e avec 360 k devant l'Autrichien Waltner 330 k.

La catégorie des Poids Lourds est largement dominée par un jeune prodige - 16 ans et demi - de 108 k, l'Allemand Mang. Sans forcer son talent, ne s'échauffant presque pas, celui-ci tire 130 k puis 140 k au développé, 120 et 130 k à l'arraché et ne tente un troisième essai à l'épaulé et jeté avec 165 k que pour répondre à l'insistante prière des dirigeants italiens. 435 k réalisés avec le sourire à l'âge de 16 ans et demi, voilà une performance étonnante et qui autorise les conjectures les plus optimistes. Beau match pour la 2e place entre Cazeaux (France) et Mandl (Autriche) et les deux hommes terminent très près l'un de l'autre, mais à quelque 60 k derrière l'Allemand.

Le classement final concrétise la nette victoire de l'équipe allemande (29 points) devant l'équipe italienne (21 points), l'équipe française (16 points) et l'équipe autrichienne (11 points). Il est vraisemblable qu'en respectant la limite d'âge des Juniors, l'équipe d'Allemagne aurait également remporté la victoire avec, toutefois, une avance très faible sur l'équipe française, laquelle se serait aisément classée seconde.

Les différents éléments qui composent notre actuelle équipe de France Juniors possèdent une bonne valeur, certains même sont appelés à un brillant avenir s'ils savent persévérer et s'astreindre à une sévère discipline d'entraînement.

Georges LAMBERT,
Entraîneur National.

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Finale du Championnat 4e Série

Disputé à Rueil, dans le Gymnase, 12, rue Girouix et organisé par le R.A.C., le 20 Novembre 1966, cette finale a donné les résultats ci-dessous :

Poids Coqs. - 1. Desmarets (S.A.E.), 190 ; 2. Gaubert (S.O. St-Médard), 187,500.

Poids Plumes. - 1. Gauret (E.S.C.V.), 232,500 ; 2. Moll (U.S.M.T.), 220.

Poids Légers. - 1. Legloanec (S.M.M), 265 ; 2. Bully (S.C. Châtillon), 265 ; 3. Abdelhak (A.S.C. El. Mécan.), 260 ; 4. Charpentier (A.S.C. El. Mécan.), 252,500.

Poids Moyens. - 1. De Jouvencel (S.M.M.), 287,500 ; 2. Hassan (S.A.M.), 280 ; 3. Duchamp (S.C.N.), 280 ; 4. Duval (S.M.M.), 277,500 ; 5. Samson (U.S.M.T.), 272,500 ; 6. Rohaut (S.O. St-Médard), 270 ; 7. Lignier (Brunoy Pyr.), 262,500.

Poids Mi-Lourds. - 1. Guémar (S.C.N.), 290 ; 2. Lange (C.H.C.P.), 290 ; 3. Pehau (E.S.C.V.), 282,500 ; 4. Morin (U.S.M. Gagny), 282,500.

Poids Lourds-Légers. - 1. Cascarino (A.S.C. El. Méc.), 305 ; 2. Dardenne (C.S.M.), 285.

Poids Lourds. - 1. Pérelman (S.C.N.), 332,500 ; 2. Lafaye (C.S.), 302,500 ; 3. Veyssières (U.S.M.T.), 302,500 ; 4. Brousse (E.S. Viry-Chat.), 297,500.

Championnat très intéressant et bonne organisation du R.A.C. Au cours de cette épreuve, Pérelman a fait une tentative sur le record de 1'Île-de-France à l'épaulé et jeté avec 152 k 500 qu'il manqua au jeté, le record est de 150 k par Fert de 1'U.S.M.T.

A. ROUSSAUX.

***

MATCH CULTURISTE A TOULOUSE

Le dimanche 11 Décembre, les Culturistes du Cercle Culturiste Toulousain recevaient ceux du Club Amateur de l'Institut Culturiste Rochelais, le match se disputant selon la formule de la ...

(Suite page 16*)*

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX D'ENCOURAGEMENT SENIORS

disputée le 4 Décembre 1966, au Gymnase Municipal, 2, rue Japy, PARIS

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs (Minima 180 k)						
1. ROLAND	55 k 700	Maison Jeunes Chambéry	65, -	65, -	87,500	217 k 500
2. ALLOUIS	55 k 800	U.S. de Tours	62,500	60, -	82,500	205 k
3. GOURDAL	55 k 600	Av. Sp. Bédarrides	60, -	60, -	75, -	195 k
Poids Plumes (minima 200 k)						
1. BERRUYER	59 k 300	U.G.A. Péageoise	72,500	80, -	92,500	245 k
2. BOURREAU J.-M.	58 k 400	U.S. de Tours	70, -	70, -	95, -	235 k
3. PASCAL	59 k 700	Halt. Club Novais	70, -	65, -	85, -	220 k
Poids Légers (minima 230 k)						
1. DIGNAN Pierre	65 k	U. Athlét. Tarbaise	82,500	80, -	112,500	275 k
2. FONTAINE	65 k 100	R. Athlét. Chemin. Nantes	85, -	80, -	110, -	275 k
Poids Moyens• (minima 245 k)						
1. DUCHAMP	73 k	Sport. Club Neuilly	97,500	85, -	112,500	295 k
2. DE JOUVENCEL	68 k 800	S. M. Montrouge	90, -	87,500	110, -	287 k 500
3. CARION	73 k 700	U. Athlét. Tarbaise	90, -	85, -	105, -	280 k
Poids Mi-Lourds (minima 260 k)						
1. CAILLEUX	78 k	La Force Noyonnaise	97,500	85, -	120, -	302 k 500
2. LECŒUR	78 k 200	Sté Gymn. d'Angers	87,500	82,500	120, -	290 k
3. CHAHORY	81 k 500	Stade Auxerrois	85, -	90, -	112,500	287 k 500
Poids Lourds-Légers (minima 270 k)						
1. DECUGNIÈRES	88 k 100	S.A. Montmartroise	97,500	95, -	140, -	332 k 500
2. CASCARINO	85 k	A.S.E.M. Le Bourget	105, -	95, -	125, -	325 k
3. HUOT	87 k 800	S.C. Châtillonnais	102,500	90, -	115, -	307 k 500
Poids Lourds (minima 280 k)						
1. PERELMANN	93 k 400	Sport. Club Neuilly	102,500	95, -	135, -	332 k 500
2. LAFAYE	103 k 400	Courbevoie Sports	100, -	87,500	115, -	302 k 500

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX D'ENCOURAGEMENT JUNIORS

disputée le 3 Décembre 1966, au Gymnase Municipal, 2, rue Japy, PARIS

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs (minima 160 k)						
1. VINCENT	55 k 800	L'Audomaroise St-Omer	60, -	65, -	87,500	212 k 500
2. BELEN	52 k 500	Mais. J. Cult. Lunel	60, -	60, -	85, -	205 k
3. CURETTI	50 k	Assoc. Sport. Monaco	60, -	60, -	80, -	200 k
Poids Plumes (minima 180 k)						
1. SQUINQUEL	59 k 500	Sté Athlét. Montmartroise	72,500	75, -	100, -	247 k 500
2. HUGUES	59 k 100	Stade Auxerrois	67,500	75, -	100, -	242 k 500
3. DUPAU	58 k 500	C.C. St-Médard Jalles	65, -	70, -	90, -	225 k
Poids Légers (minima 210 k)						
1. SAYNAC	67 k 500	C.C. St-Médard Jalles	82,500	82,500	105, -	270 k
2. DECLERCQ	67 k 500	C.O.S. Faches-Thumesnil	80, -	77,500	105, -	262 k 500
3. FOURDINIER	65 k 300	H.C. Boulogne-sur-Mer	85, -	77,500	95, -	257 k 500
Poids Moyens (minima 225 k)						
1. BAILLET	73 k 800	Stade Auxerrois	85, -	85, -	112,500	282 k 500
2. CARPENTIER	71 k 900	L'Audomaroise	85, -	80, -	100, -	265 k
3. SCHNEIDER	74 k 500	Gaul. Montbéliard	75, -	80, -	107,500	262 k 500
Poids Mi-Lourds (minima 240 k)						
1. REILLES	77 k 500	C.C. Sal. Commenge	95, -	85, -	105, -	285 k
2. PASQUES	80 k 300	C.H.C. Toulousain	87,500	87,500	105, -	280 k
3. PARIS	74 k 400	A.S.P.T.T. Nancy	80, -	77,500	100, -	257 k 500
Poids Lourds-Légers (minima 250 k)						
N. Cl. BENZA	88 k 700	H.C. de Cannes	85, -	0, -	–	–
N. Cl. LAPÔTRE	88 k 500	L'Etoile de Calais	0, -	–	–	–
N. Cl. DUCHET	85 k 700	Cercle Sp. Homécourt	0, -	–	–	–
Poids Lourds (minima 260 k)						
1. DELPUECH	106 k 600	S. Ste-Barbe Gd-Combe	95, -	100, -	130, -	325 k
2. DELONCHAMPS	97 k 200	Vaillante St-Quentin	95, -	80, -	110, -	285 k

BARRES A DISQUES

de la barre olympique à la culturiste

Disques entièrement caoutchoutés – Aciers spéciaux traités
Bague de serrage entièrement nouvelle permettant à la fois la fixation
Rapide des disques et une sécurité parfaite

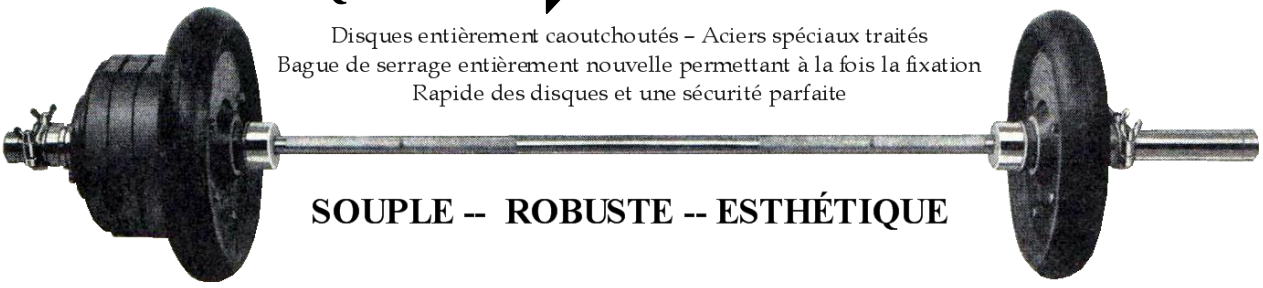

SOUPLE -- ROBUSTE -- ESTHÉTIQUE

Documentation complète sur demande

HALTÈRES À SPHÈRES
POIDS À LANCER
GUEUSES

SOCIETE NOUVELLE DES FONDERIES
A. ROUX
FABRICANT SPECIALISTE
290, COURS LAFAYETTE - LYON (3e)
TELEPHONE : 60-35-83
MAGASIN DE VENTE : 40, RUE SAINT ANTOINE -- LYON (3e)

(*Suite de la page* 14)

... Coupe de France Culturiste (aux Toulousains, les Rochelais opposaient une équipe de Seniors et une équipe de Juniors).

Le Club Amateur de l'Institut Culturiste Rochelais Seniors remportait le match par le score de 202 à 183 au Cercle Culturiste Toulousain, les Juniors du C.C. de l'I.C.R. totalisant 179 points après s'être classés seconds aux épreuves athlétiques.

A cette occasion, le Junior Rochelais Dubus a battu le record de France du Total aux deux mouvements culturistes de la Catégorie Mi-Lourds avec 290 k.

Individuellement, la victoire est revenue au Sociétaire du Club Amateur de l'I.C.R. Jean-Claude Cantenys avec 54 points.

Résultats Techniques

– *Équipe Seniors du Club Amateur de l'institut Culturiste Rochelais :*

J-C. Cantenys, 77 k, 54,93 points ; R. Drapeau, 70 k 500, 49,66 points ; Ménard, 65 k, 47,33 points ; Estournet, 63 k 200, 50,16 points. - Total : 202,08 points.

– *Équipe Seniors du Cercle Culturiste Toulousain :*

Labarbera, 69 k 500, 38,83 points ; Guillem, 69 k 300, 45,66 points ; Sabata, 82 k 500, 50,49 points ; Thomas, 78 k 600, 48,96 points. - Total : 183,94 points.

– *Équipe Juniors du Club Amateur de l'Institut Culturiste Rochelais :*

Dubus, 77 k 500, 50,66 points ; A. Drapeau, 65 k 800, 44,33 points ; Méziani, 67 k 43,30 points ; M. Cantenys, 70 k 200, 41,15 points. - Total : 179,44 points.

***

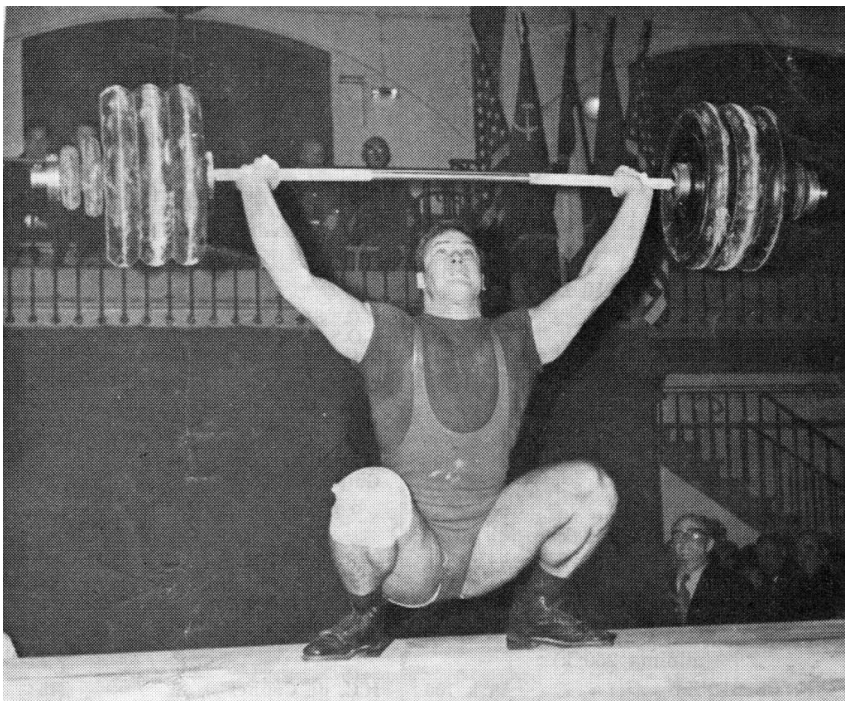

Au cours du Gala International de Paris 1966, BEDNARSKI (États-Unis) a battu le record du Monde du développé à deux bras, Poids Lourds, avec 153 k.

COMITE DE GUYENNE

Résultats de la « Journée des Records Culturistes » organisée le 11 Décembre au Stade Municipal de Bordeaux

Présidence de M. Burucoa, Arbitre fédéral, Président du Comité, assisté de MM. Salle, Jalineau, Cazeaux, jurés culturistes.

– 22 participants, excellente ambiance de compétition.

– 1 record de France battu, développé couché « Poids Plumes Juniors ».

– 1 record de France établi, « Poids Coqs Juniors ».

(à suivre.)

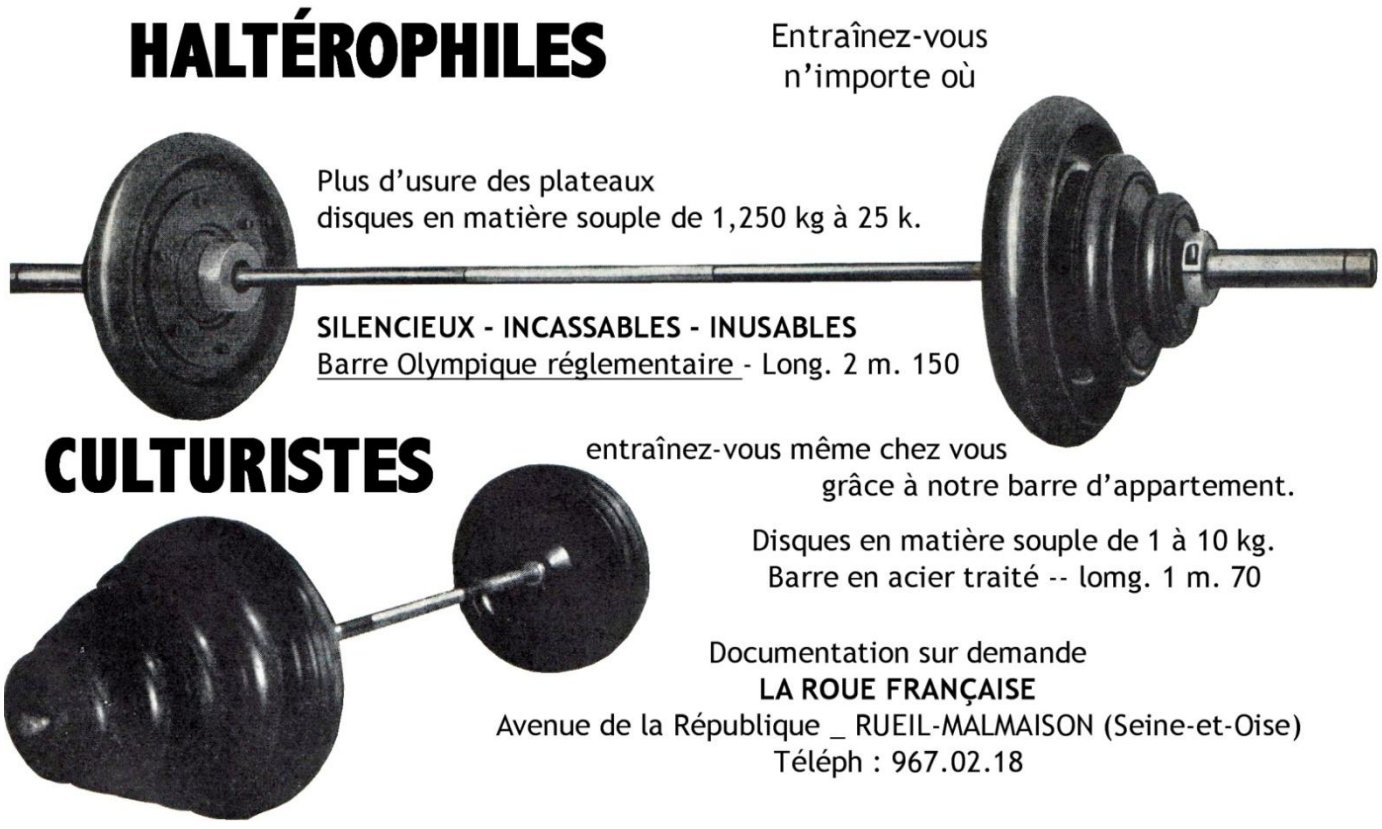

© RLPZ (2019)

N° 230

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
21e ANNÉE
Février
1967

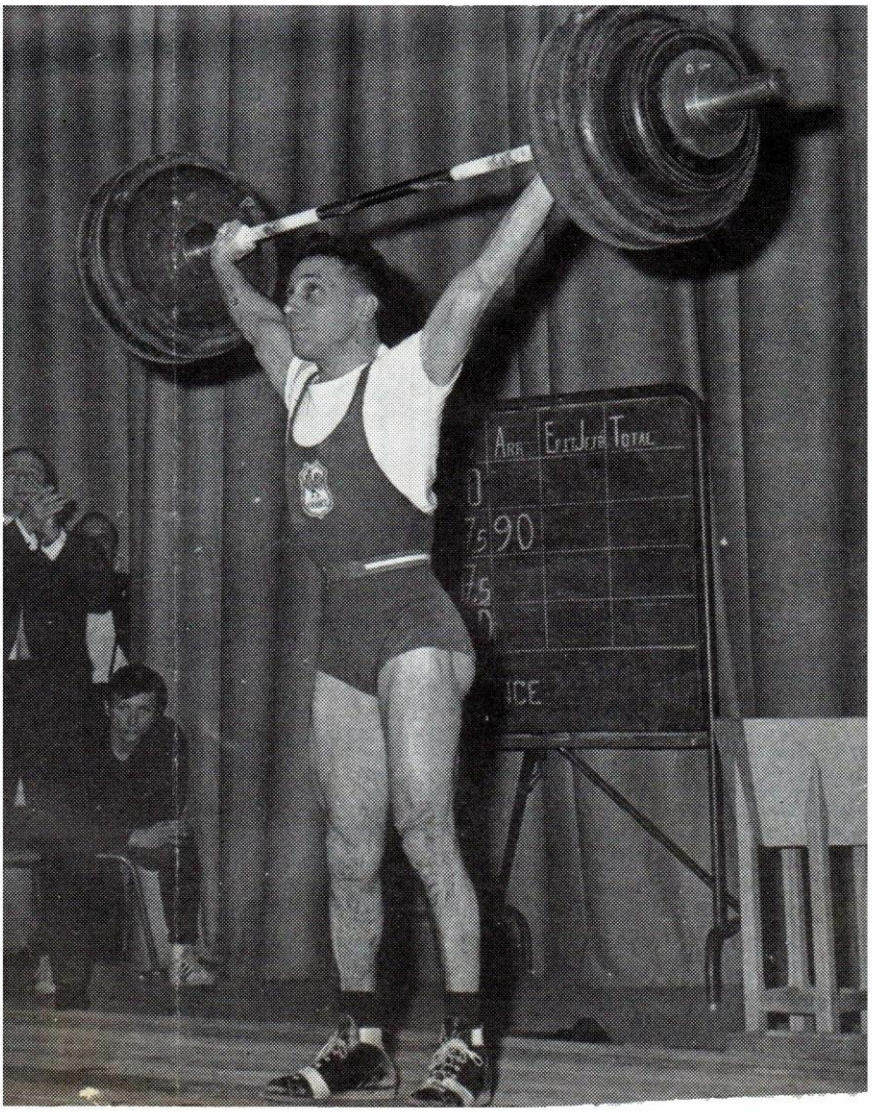

Document original : Raymond Lopez

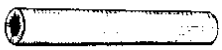

LA SOCIETE HALTERO CULTURISTE APOLLON

23, rue Houdon - PARIS (18me) - C.C.P. 2165-49 PARIS

-- Matériel moderne Apollon - Barres haltérophiles compétition
-- Barres culturistes - Haltères chargeables - Tout acier.
-- Chaussures haltérophiles marque Athlétic » déposée
-- Modèle moderne, talon biseauté Semelles débordantes et antidérapantes
-- Bout carré - Cuir fort.
-- La Ceinture haltérophile, cuir fort et souple
-- Double œillet de fermeture, Renforcement dorsal rigide doublé peau.
-- Tapis sol caoutchouc mousse spécial, 20 m/m 1 m X 0,60.
-- Manchon mousse tubulaire, pour éviter l'écrasement des vertèbres cervicales lors des squats lourds.
-- Tous les appareils modernes, presses, etc. ...
-- Maillots d'entraînement, Slips bain mousse, lastex, satin,
-- Pour les Clubs, Importantes remises accordées.
Demandez nos tarifs divers.
Joindre enveloppe timbrée à votre adresse

SOMMAIRE

●-●

Procès-verbaux :
de la réunion de la Commission de P.O. du 5 Janvier 1967..... 3

de la réunion du Bureau du 12 Janvier 1967 3

de la réunion de la Commission de P.O. du 23 Janvier 1967..... 4

Règlement du Premier Pas Haltérophile..... 4

Règlement du Critérium National Culturiste ..... 4 et 5

Règlement du Championnat de France et du Critérium National Haltérophile..... 5 et 6

Finales du Prix d'Encouragement par G. LAMBERT..... 6

Les 3 mouvements olympiques..... 7 - 8 et 9

Classement général du Prix Interrégional 1967..... 10

Meilleures performances françaises 1966..... 11

Formation des Cadres F.F.H.C. 12

Informations Culturistes par C. FAVROU ..... 12 et 13

Résultats techniques du match France-Pologne Juniors 13

Résultats techniques des Finales du Prix Interrégional Juniors et Seniors.....14 et 15

Dans nos Comités Régionaux 16

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

Au cours du récent match France-Angleterre Seniors,

Jean-Pierre MEURAT (Poids Coq)
a amélioré trois records de France.

®

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

Le Directeur de la publication : J. DAME

Partie Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION DE PRÉPARATION OLYMPIQUE du 5 Janvier 1967

Présents : MM. Duverger et Lambert.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Assistait à la réunion M. Claude Taillefer, Directeur Technique National.

MATCHES INTER-NATIONS.

France - Pologne Juniors. - La Fédération polonaise a fait connaître par téléphone qu'elle maintenait le match France - Pologne Juniors conclu pour le samedi 21 Janvier 1967. Toutefois, elle n'a pas encore communiqué la composition de son équipe.

Le Club Haltérophile Reyland de Nancy qui avait posé sa candidature pour l'organisation de la rencontre ayant dû y renoncer, faute de salle, le Bureau a décidé d'en charger l'Association Sportive Jovicienne. L'Équipe de France a été constituée comme suit : *Poids Coq* : Buatois Jean-Louis ; *Plume* : Fréville Antony ; *Léger* : Caesemaeker René ; *Moyen* : Plot Jackie ; *Mi-Lourd* : Gourrier Pierre ; *Lourd-Léger* : Cazeaux Gérard ; *Lourd* : Delpuech Jean-Claude.

France-Angleterre Seniors. - Il avait été envisagé d'annuler cette rencontre, des crédits ne pouvant être mis à la disposition de la F.F.H.C. par le Ministère de la Jeunesse et des Sports pour son organisation.

Finalement, le Comité des Flandres a fait connaître son intention de prendre entièrement à sa charge les dépenses de séjour et autres des équipes.

Le match est donc maintenu et aura lieu à Boulogne-sur-Mer, le 28 Janvier prochain.

– Équipe de France : *Poids Coq* : Meurat ; *Plume* : Fulla ; *Léger* : Ledroit ; *Moyen* : Maier ; *Mi-Lourd* : Paterni ; *Lourd-Léger* : Steiner ; *Lourd* : Lévecq.

– - Équipe d'Angleterre : *Poids Coq* : P. Mc Kenzie ; *Plume* : à désigner ; *Léger* : G. Newton ; *Moyen* : H. Johnson ; *Mi-Lourd* : M. Pearman ; *Lourd-Léger* : G. Manners ; *Lourd* : H. Dennis.

France-Allemagne de l'Est. - La Fédération Haltérophile de l'Allemagne de l'Est propose une rencontre pour les 4 et 5 Mars 1967.

La F.F.H.C. ne peut prendre en considération cette demande, aucun crédit ne lui étant accordé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports pour les matches inter-nations Seniors.

Match France-Autriche. - Pour les mêmes raisons, cette rencontre ne peut être conclue définitivement. Ce projet ne sera repris que si des conditions plus favorables le permettent.

STAGE FRANCO-POLONAIS. - Au cours de la conversation téléphonique concernant la rencontre France-Pologne Juniors, la Fédération polonaise a informé le Directeur Technique National de son intention d'envoyer au Stage franco-polonais qui aura lieu à Font-Romeu du 6 Février au 5 Mars 1967, douze athlètes, un médecin et deux entraîneurs.

En conséquence, M. Taillefer expose aux membres de la Commission de P.O. le plan qu'il a mis sur pied pour le déroulement de ce stage.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Lettre de M. Roland Noiriel, Conseiller Technique d'Haltérophilie, faisant connaître l'organisation, par ses soins, de stages de week-end à l'intention des enseignants d'Éducation Physique et, sur le plan local, d'un stage d'Initiateurs sous la forme de dix séances de deux heures ayant lieu le soir à raison de deux ou trois par semaine.

Lettres de Sgaramella, qui n'a pu prendre part à la réunion de sélection, par suite d'une blessure à l'épaule, et du Centre Omnisports de Faches-Thumesnil annonçant que son sociétaire Deconninck a été opéré d'une rupture du tendon du biceps à la suite de sa blessure au cours de la réunion de sélection.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 15.

Le Président,
Jean DAME.

***

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU du 12 Janvier 1967

Présents : MM. Clutier, Duverger, Fiolle, Leveler, Roussaux.

Présidence de M. Jean Dame. Président de la F.F.H.C.

Assistaient à la réunion : M. Taillefer, Directeur Technique National, M. Georges Lambert, Entraîneur National.

Excusé : M. Chaix.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté sous réserve de l'observation de M. Fiolle qui avait posé sa candidature pour le match France - Pologne Juniors à Jœuf. Il fera donc partie de la délégation.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Bureau homologue l'affiliation des clubs ci-après :

- ✓ N° 3 672 - Club Culturiste Viennois ;
- ✓ N° 3 673 - Amicale des Anciens Élèves de l'École de Garçons de Péronne ;
- ✓ N° 3 674 - Union Sportive Longuyonnaise.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Bureau homologue comme records de France les performances ci-après :

Records haltérophiles Juniors :

Poids Lourds. - Développé à deux bras : 115 k par Cazeaux, le 13 Novembre 1966, à Vérone. - Arbitres : MM. Franchini, Nicoletti, Winkler (ancien record : 112 k 500 par Rachel).

Records culturistes Juniors :

Poids Coqs. - Développé couché : 75 k par Gilbert, le 8 Janvier 1967, à Bordeaux. - Arbitre : M. Burucoa. - Juré M. Cazeaux (ancien record : 52 k 500 par Tardy).

Flexion sur jambes : 98 k 500 par Durand, le 8 Janvier 1967, à Decazeville. - Jurés : MM. David et Garrabet (ancien record : 90 k par Tardy),

et 100 k par Gilbert, le 8 Janvier 1967 à Bordeaux. - Arbitre : M. Burucoa. - Juré : M. Cazeaux (ancien record : 98 k 500 par Durand).

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE P.O.

Lettre du Comité d'Alsace qui confirme l'organisation, par ses soins, du match France-Allemagne Juniors le 20 Mai prochain et demande des précisions sur les conditions financières du déroulement de ce match.

En ce qui concerne les matches France-Allemagne Seniors A et B, M. Taillefer, Directeur Technique National, précise qu'il est en pourparlers avec la Fédération allemande pour qu'ils puissent avoir lieu à l'occasion des stages Franco - Allemands organisés en 1967.

Lettre de Marcel Paterni qui laisse juge la Fédération de sa participation au match France-Angleterre Seniors. Il expose qu'il a repris l'entraînement et que son total actuel est de 390 k environ.

Après un entretien avec MM. Taillefer et Lambert qui s'est tenu cet après-midi, Marcel Paterni s'est laissé convaincre de se rendre à Boulogne-sur-Mer.

Minima Championnat du Monde et Jeux Olympiques. - M. Taillefer explique qu'il a essayé d'obtenir du Ministère l'assurance qu'au moins un ou deux haltérophiles seraient retenus pour les Jeux Olympiques.

Il lui a été répondu qu'il fallait que les athlètes soient en mesure de se bien classer.

Au cours du Colloque des Conseillers Techniques Régionaux qui s'est tenu à l'Institut National des Sports, des minima ont été étudiés suffisamment élevés pour que ceux qui les atteindraient soient classés dans les cinq premiers. Il donne connaissance des chiffres proposés pour le Championnat du Monde 1967 et les Jeux Olympiques de 1968.

Le Président objecte que ces minima sont trop élevés en ce qui concerne le Championnat du Monde de cette année, d'autant que, pour la première fois, le Pays organisateur prend à sa charge tous les frais de séjour des équipes, ce qui devrait permettre l'engagement d'un plus grand nombre d'athlètes.

Il rappelle l'exemple des Jeux de 1964 où la Commission de P.O. avait fixé des chiffres trop élevés qui ont été appliqués rigoureusement par le Ministère et ont empêché la sélection proposée d'un troisième haltérophile.

D'autre part, il faut réserver une chance aux jeunes qui peuvent progresser et qui seront stoppés dans leur désir d'améliorer leurs performances s'ils ont l'impression, au départ, que les minima fixés ne sont pas à leur portée.

Après un échange de vues, les minima suivants sont adoptés à l'unanimité :

Championnat du Monde 1967 : Poids Coqs : 320 k ; Poids Plumes : 345 k ; Poids Légers : 380 k ; Poids Moyens : 410 k ; Poids Mi-Lourds : 435 k ; Poids Lourds-Légers : 445 k ; Poids Lourds : 480 k.

Jeux Olympiques 1968 : Poids Coqs : 330 k ; Poids Plumes : 355 k ; Poids Légers : 390 k ; Poids Moyens : 420 k ; Poids Mi-Lourds : 445 k ; Poids Lourds- Légers : 455 k ; Poids Lourds : 490 k.

STAGE FRANCO-POLONAIS DE FONT-ROMEU.

M. Taillefer rappelle qu'un stage Franco - Polonais doit avoir lieu à Font-Romeu du 6 Février au 5 Mars. Il donne la liste des athlètes qui y ont été convoqués.

M. Roussaux demande de rappeler aux athlètes invités à un stage ou une compétition qu'ils doivent donner une réponse à la F.F.H.C., qu'elle soit négative ou affirmative. Une enveloppe timbrée leur est d'ailleurs jointe à cet effet.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Homologation de nomination d'Arbitre Régional. - Sur proposition du Comité du Lyonnais, le Bureau homologue la nomination de M. Laurent au titre d'Arbitre Régional.

Demandes de prêt de barres. - Le Bureau ne peut donner son accord aux demandes présentées par le Sporting Club de Neuilly et l'Association St-Jean de Nogent-le-Rotrou.

En effet, le but de la F.F.H.C., en prenant cette initiative, était de venir en aide aux clubs déshérités, notamment pour faciliter leur démarrage.

D'autre part, étant donné la sérieuse diminution des crédits alloués pour 1967, la F.F.H.C. est obligée de limiter ses attributions aux clubs réellement démunis de matériel.

Décès de M. Bruno Nyberg. - La Fédération finlandaise ayant fait part à la F.F.H.C. du décès de M. Bruno Nyberg qui fut son Président pendant 27 ans et Président de la Fédération Internationale de 1953 à 1960 - dont il était d'ailleurs resté Vice-président - deux télégrammes de condoléances ont été envoyés, l'un de la Fédération française à la Fédération finlandaise, l'autre à Mme Nyberg, au nom de M. Jean Dame.

Les membres du Bureau s'associent à ces témoignages de sympathie.

FINALES DU PRIX INTERRÉGIONAL ET DU PRIX FÉDÉRAL.

Bien que cette question ne soit pas à l'ordre du jour, le Président fait part à ses collègues de l'émotion qu'a suscitée la décision de supprimer ces finales.

Certaines solutions financières ont même été proposées pour que les finales puissent être rétablies, afin que les athlètes ne soient pas frustrés de leurs efforts.

En conséquence, le Président demande aux membres présents leur avis sur la question.

Après un échange de vues, la motion suivante est adoptée à l'unanimité

« Le Bureau fédéral, après avoir entendu le Trésorier et pris connaissance des protestations véhémentes émanant des Comités Régionaux et des Clubs, constate que les crédits accordés au titre des activités nationales pour l'année 1967 ne lui permettent pas d'organiser les finales du Prix Interrégional et du Prix Fédéral ».

« Estimant toutefois qu'il se doit de tenir les engagements pris à l'égard des athlètes, décide en conséquence de contracter un emprunt qui lui permettra de faire disputer ces compétitions aux dates fixées par le calendrier ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

Le Président,
Jean DAME.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION DE PRÉPARATION OLYMPIQUE du 23 Janvier 1967

Présents : MM. René Duverger et Georges Lambert.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Assistait à la réunion : M. Claude Taillefer, Directeur Technique National.

MATCH FRANCE - ITALIE, ÉQUIPES « B ».

Le Président expose que la Commission a été réunie d'urgence pour prendre connaissance d'un télégramme de la Fédération italienne ainsi conçu :

« Prions télégraphier immédiatement possibilité disputer rencontre 5 Février en Italie - frais voyage séjour notre charge. Castelli, Secrétaire F.I.A.P. ».

Il rappelle que ce match devait avoir lieu le 5 Février prochain, à Paris, mais qu'il a dû être annulé faute de crédits.

Après un échange de vues, la Commission décide, à l'unanimité, d'accepter l'offre de la Fédération italienne qu'elle remercie bien sincèrement pour son geste généreux.

L'Équipe de France sera constituée comme suit :

- *Poids Coqs* : Meurat ;
- *Poids Plumes* : Coronel.
- *Poids Moyens* : Terme.
- *Poids Mi-Lourds* : Gourrier.
- *Poids Lourds-Légers* : Michon.
- *Poids Lourds* : Lévecq.

En ce qui concerne la catégorie des Poids Légers, le choix doit intervenir entre les athlètes Aspart et Dumas, suivant leur forme actuelle. La décision sera prise ultérieurement.

D'autre part, il est décidé de demander à la Fédération italienne la composition de son équipe B qui rencontrera celle de France.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 15.

Le Président,
Jean DAME.

RÈGLEMENT DU PREMIER PAS HALTÉROPHILE 1967

Cette épreuve est ouverte à tous les débutants licenciés appartenant à un Club, et n'ayant jamais participé à une compétition quelconque, même scolaire ou universitaire ou culturiste, organisée soit par des ressortissants de la F.F.H.C., soit par des groupements extérieurs. *La licence* 1966-1967 *est obligatoire.*

Finales régionales :

Deux catégories d'âge : Juniors (jeunes gens n'ayant pas atteint 20 ans le jour de la compétition) et Seniors, sont prévues en dehors des catégories de poids habituelles :

- *Poids coqs*, jusqu'à 56 kg.
- *Poids plumes*, de 56 kg à 60 kg.
- *Poids légers*, de 60 kg à 67 kg 500.
- *Poids moyens*, de 67 kg 500 à 75 kg.
- *Poids mi-lourds*, de 75 kg à 82 kg 500.
- *Poids Lourds-légers*, de 82 kg 500 à 90 kg.
- *Poids lourds*, au-dessus de 90 kg.

L'épreuve se dispute sur deux mouvements :

- Développé à deux bras ;
- Epaulé et jeté à deux bras :

... avec classement aux points :

- 1 point par kilo pour le développé ;
- 2 points par kilo pour l'épaulé et jeté.

En cas d'*ex æquo*, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Les concurrents n'auront droit qu'à trois essais pour chacun des mouvements, la progression entre les essais ne pouvant être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier essai, où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Les finales régionales se disputeront sous les auspices et le contrôle des Comités régionaux de la F.F.H.C. et seront jugées par un arbitre désigné par eux.

Elles auront lieu obligatoirement dans toute la France, le dimanche 19 mars 1967.

Les Comités régionaux devront envoyer les résultats de leur épreuve régionale à la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, Paris (2e), où ils devront parvenir le 22 mars au plus tard, en précisant la date de naissance des Juniors.

Un classement national Juniors et Seniors des résultats fournis par les régions sera établi.

Tous les participants recevront un diplôme de la F.F.H.C. Les premiers recevront une médaille.

Un athlète ne peut participer qu'une seule fois aux épreuves du Premier Pas Haltérophile.

RÈGLEMENT DU CRITÉRIUM NATIONAL CULTURISTE 1967

Le Critérium National Culturiste sera organisé par les soins des Comités Régionaux le 2 Avril 1967.

Il est réservé aux athlètes de nationalité française munis de la licence de 1966-67 ayant réussi les minima imposés.

Pesée

Les concurrents seront pesés nus et devront participer à l'épreuve dans la catégorie déterminée par leur poids, c'est- à-dire :

Poids Coqs	jusqu'à 56 k ;
Poids Plumes.....	de 56 à 60 k.
Poids Légers.....	de 60 à 67 k 500.
Poids Moyens	de 67,500 à 75 k.
Poids Mi-Lourds.....	de 75 à 82 k 500.
Poids Lourds Légers....	de 82,500 à 90 k.
Poids Lourds	au-dessus de 90 k.

Mouvements imposés

- Développé couché au banc horizontal ;
- Développé derrière la nuque ;
- Flexion sur les jambes, barre derrière la nuque ;
- Flexion des avant-bras sur les bras en barre ;
- Epaulé et jeté à deux bras ;
- Saut en longueur sans élan.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque poids essayé).

La progression entre les essais des exercices en barre ne pourra être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

En aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement, suivant les règles prescrites ci-dessous.

Règlements des exercices

Développé couché. - La barre étant donnée à bout de bras à l'athlète par deux auxiliaires, celui-ci la posera sur la poitrine. L'arbitre donnera le signal de départ en frappant dans ses mains dès que l'athlète sera en position immobile et fera signe aux chargeurs d'enlever la barre, le mouvement étant terminé.

Fautes à sanctionner :

1. Départ avant le signal de l'arbitre ;
2. Dos ne restant pas à plat sur le banc pendant le développé ;

FINALES DU PRIX FÉDÉRAL

Samedi 4 Mars 1967 à 20 h
Dimanche 5 Mars 1967 à 14 h

au Gymnase Municipal,
2, rue Japy - Paris

3. Temps d'arrêt au cours de l'extension des bras ;
4. Extension incomplète ou alternative des bras.

Développé derrière la nuque. - La barre se posant sur les muscles trapèze - l'athlète immobile - l'arbitre donnera le signal de départ en frappant dans ses mains. Le développé terminé, l'athlète, immobile, attendra le commandement de « terre ».

Fautes à sanctionner :

1. Départ avant le signal de l'arbitre ;
2. Temps de départ par flexion des jambes et toute flexion de celles-ci au cours du développé ;
3. Temps d'arrêt au cours de l'extension des bras ;
4. Extension alternative ou incomplète des bras.

Flexion sur les jambes. - La barre sera chargée sur la nuque de l'athlète par deux auxiliaires. La flexion sera exécutée à fond, pieds à plat au sol, jambes écartées à convenance personnelle. L'athlète étant fléchi et immobile, l'arbitre donnera le signal du relèvement en frappant dans ses mains et fera signe aux chargeurs d'enlever la barre le mouvement terminé.

Fautes à sanctionner :

1. Départ avant le signal de l'arbitre ;
2. Temps d'arrêt au cours de l'extension des jambes ;
3. Déplacement d'un pied au cours du relèvement.

Flexion avant-bras sur bras. - La barre touchant les cuisses, prise de mains en supination, les bras tendus, le corps droit. Au signal de l'arbitre qui frappera dans ses mains lorsque l'athlète est en position immobile, celui-ci exécutera une flexion des bras à fond, sans retrait exagéré du corps. Le mouvement terminé, l'arbitre donnera le commandement de reposer la barre.

Fautes à sanctionner :

1. Temps de départ par bascule en avant ;
2. Temps d'arrêt au cours de la flexion ;
3. Retrait exagéré du corps.

Epaulé et jeté à deux bras. - En trois essais. Application du règlement officiel.

Saut en longueur sans élan. - Mesurer les sauts du point d'appel déterminé, aux talons de chute. Tout retrait du pied ou pose des mains au sol, en arrière du point de chute, sera déduit à la mensuration. Trois essais en tout.

Ordre d'exécution de la compétition :

1er Mouvement : Développé derrière la nuque ;
2e Mouvement : Epaulé et jeté à deux bras ;
3e Mouvement : Développé couché ;
4e Mouvement : Flexion des avant-bras sur les bras ;
5e Mouvement : Flexion sur les jambes ;
6e Mouvement : Saut sans élan.

Minima imposés

Nota. - Les exercices avec poids ne font pas l'objet de répétitions semblables à celles exigées pour les Brevets culturistes. Le mouvement n'est exécuté qu'une seule fois par essai.

Cotation

Développé derrière la nuque. Epaulé et Jeté à deux bras. Flexion des avant-bras sur les bras. Il est accordé 1 point 1/2 par fraction de 2 k 500 **au-dessus des minima imposés.**

Développé couché. Flexion sur les jambes. Il est accordé 1 point par fraction de 2 k 500 au-dessus des minima imposés.

Saut sans élan. Il est accordé 1 point par fraction de 5 cm au-dessus des minima imposés jusqu'à 2 m. 40 et 2 points par fraction de 5 centimètres de 2 m. 40 à 2 m. 70.

La note 0 dans une épreuve est éliminatoire.

Classement

Le classement s'effectuera par catégories de poids de corps, en additionnant les points des six épreuves. En cas *d'ex aequo* au total des points, l'athlète le plus léger à la pesée sera classé le premier.

Il sera établi un classement distinct des Juniors et des Seniors.

Sont considérés comme Juniors les athlètes n'ayant pas atteint l'âge de 20 ans le jour de la compétition.

Récompenses

La Fédération attribuera des récompenses dans chaque région au prorata du nombre des participants.

Conditions d'engagement

1. Ne peuvent prendre part à cette compétition que les athlètes appartenant à des sociétés affiliées à la F.F.H.C., et munis de la licence de l'année sportive 1966-67.
2. Les mineurs devront avoir 16 ans révolus, produire une autorisation des parents ou tuteurs.

Tous les athlètes devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, il devra dater de moins de trois mois.

Résultats

Les résultats bien détaillés, comportant le nom de l'athlète, le numéro de sa licence, son poids de corps et l'indication de la société à laquelle il appartient, la meilleure performance, le nombre de points par épreuve et le relevé global des points, devront être établis par ordre de classement, sur des feuilles séparées par Juniors et Seniors et parvenir à la F.F.H.C. le 6 Avril 1967 au plus tard. La date de naissance des Juniors devra être mentionnée.

Arbitrage

L'arbitrage sera assuré par un arbitre fédéral ou par un Juré National Culturiste de la F.F.H.C.

RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS ET SENIORS ET DU CRITÉRIUM NATIONAL HALTÉROPHILE 1967

Le Critérium National Haltérophile 1967 sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste les Samedi 8 (après-midi et soirée) et Dimanche 9 Avril 1967 (après-midi), au Gymnase Municipal, 2, rue Japy, à Paris.

Le Championnat de France 1967 sera organisé les Vendredi 28, Samedi 29 et Dimanche 30 Avril 1967 à Grenoble.

Le Critérium National et le Championnat de France sont réservés aux athlètes amateurs de nationalité française, munis de la licence de la saison 1966-1967, classés 1re série, classe nationale et classe internationale, même s'ils ont été finalistes d'un Championnat de France.

Le Critérium National Haltérophile ne comportera qu'une Finale Seniors, le Championnat de France, une Finale Juniors et une Finale Seniors.

Finale des Juniors

Sont considérés comme Juniors les jeunes gens n'ayant pas atteint l'âge de 20 ans le jour des éliminatoires.

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Championnat de France Juniors qui se disputera le Vendredi 28 Avril 1967, en soirée et le Samedi 29 Avril, après- midi, les quatre meilleurs athlètes de chaque catégorie, suivant les résultats des éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Si, dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima de 1re série, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé Champion de France Juniors mais ne sera pas qualifié pour la journée finale.

Si, dans une ou plusieurs catégories, le nombre d'athlètes ayant réalisé les minima de 1re série est insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un maximum de 6 par catégorie et de 28 au total.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre leur total et le total exigé pour la qualification.

En cas de différence égale dans des catégories différentes, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée. Si, à ce moment, le nombre des qualifiés est le même dans plusieurs catégories, priorité sera donnée à la plus légère.

Les Juniors ne pourront, en aucun cas, participer au Championnat de France Seniors, sauf s'ils atteignent l'âge de 20 ans entre les éliminatoires et la finale et que leurs performances les qualifient pour ladite finale.

	Coqs	Plumes	Légers	Moyens	Mi-Lourds	Lourds Légers	Lourds
A. Développé derrière la nuque	35 k	40 k	45 k	50 k	55 k	60 k	65 k
B. Épaulé et jeté à deux bras	60 k	70 k	80 k	85 k	90 k	95 k	100 k
C. Développé couché	60 k	65 k	70 k	75 k	80 k	85 k	90 k
D. Flexion des avant-bras sur bras	30 k	32 k 500	35 k	37 k 500	40 k	42 k 500	45 k
E. Flexion sur les jambes	70 k	80 k	90 k	100 k	105 k	110 k	115 k
F. Saut sans élan	2 m.	2 m.	2 m.	2 m.	2 m.	2 m.	2 m.

La note 0 dans une épreuve est éliminatoire.

Les athlètes participant à cette épreuve devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Tous les athlètes devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Finales des Seniors

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Championnat de France Seniors qui se disputera le Samedi 29 Avril en soirée, et Dimanche 30 Avril 1967 (après-midi) les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie suivant les résultats des Éliminatoires organisées par les Comités Régionaux à condition d'avoir atteint les minima de la classe nationale.

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Critérium National Haltérophile Seniors qui se disputera les Samedi 8 (après-midi et soirée) et Dimanche 9 Avril 1967 (après-midi) les cinq meilleurs suivants.

Le vainqueur de la finale du Critérium National dans chaque catégorie sera qualifié pour le Championnat de France à condition d'avoir également atteint les minima de la classe nationale au cours de la Finale du Critérium.

Tous les athlètes participant à la Finale du Critérium National qui atteindraient les minima de la classe internationale au cours de cette Finale du Critérium seront en outre qualifiés pour la Finale du Championnat de France, quel que soit le classement obtenu à la Finale du Critérium.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Si, dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima de classe nationale, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé Champion de France Seniors mais ne sera pas qualifié pour la journée finale.

Si, dans une ou plusieurs catégories, le nombre d'athlètes ayant réalisé les minima de classe nationale (pour le Championnat de France) et de 1re série (pour le Critérium) est insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un maximum de 5 par catégorie et 21 au total pour le Championnat de France et de 7 par catégorie et 35 au total pour le Critérium.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre leur total et le total exigé pour la qualification.

En cas de différence égale dans des catégories différentes, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée. Si, à ce moment, le nombre de qualifiés est le même dans plusieurs catégories, priorité sera donnée à la plus légère.

Engagements

Les éliminatoires du Critérium National Haltérophile et du Championnat de France Juniors et Seniors seront disputées obligatoirement dans toute la France, le Dimanche 12 Mars 1967. La clôture des engagements pour les finales est fixée au 15 Mars 1967, dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendraient après cette date.

Tout engagé devra appartenir à une Société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, à Paris, par les Comités régionaux.

Ils devront comporter un classement distinct des Juniors et des Seniors et **préciser la date de naissance des Juniors.**

Frais de déplacement

La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des concurrents disputant une finale du Critérium ou du Championnat de France dans les conditions suivantes

1. Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 2e classe ;
2. Elle leur allouera une indemnité de séjour.

Catégorie de concurrents

- *Poids coqs*, jusqu'à 56 kg.
- *Poids plumes*, de 56 kg à 60 kg.
- *Poids légers*, de 60 kg à 67 kg 500.
- *Poids moyens*, de 67 kg 500 à 75 kg.
- *Poids mi-lourds*, de 75 kg à 82 kg 500.
- *Poids Lourds-légers*, de 82 kg 500 à 90 kg.
- *Poids lourds*, au-dessus de 90 kg.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée : *les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.*

Mouvements imposés

1°Développé à deux bras ;
2°Arraché à deux bras ;
3° Epaulé et jeté à deux bras.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

En aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. ; les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention, faite à haute voix : « Bon » ou « Essai ».

Pesage

La formalité du pesage aura lieu le jour même du Critérium ou du Championnat une heure avant le commencement des épreuves de chaque catégorie.

Les athlètes devront être pesés nus.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer à l'épreuve.

Matériel

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul pourra être utilisé au cours du Critérium ou du Championnat.

Tenue

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

Désignation des Vainqueurs

Le titre de Vainqueur du Critérium ou de Champion de France sera décerné dans chaque catégorie, aux athlètes qui auront réussi le plus grand nombre de points.

Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements :

- Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Critérium National ou au Championnat de France ;
- Tout concurrent abandonnant la compétition pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C., qui tranchera avec les arbitres et les membres du Comité de Direction de la F.F.H.C.

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Critérium National ou du Championnat de France.

***

FINALES DU PRIX D'ENCOURAGEMENT

(Gymnase Municipal, 2, rue Japy à Paris les 3 et 4 Décembre 1966)

Les Finales nationales de ce Prix d'Encouragement auront permis à la plupart des quelque trente-neuf participants Juniors et Seniors de monter dans une série supérieure. En atteignant le bon total de 247 k 500, le Poids Plume Junior Souinquel est le seul athlète qui accède à la première série - ce dont nous le félicitons - tandis que dix Juniors et six Seniors dépassent les minima des 2e série. Enfin cinq autres Juniors et dix Seniors passent de la 4e à la 3e série.

En dehors de la bonne performance du Poids Plume Souinquel, nous avons également remarqué, chez les Juniors, le bon travail du jeune Hughes classé 2e des Poids Plumes avec 242 k 500, et du Poids Léger Saynac, vainqueur de sa catégorie avec 270 k. Le Poids Lourd Delpuech a produit une forte impression par son gabarit, mais bien qu'il ait atteint le total de 325 k, il est resté assez loin de ses réelles possibilités.

En Seniors, bonnes performances des Poids Légers Dignan et Fontaine - tous deux atteignent 275 k - du Poids Moyen Duchamp et du Poids Mi-Lourd Cailleux, vainqueurs de leur catégorie avec respectivement 295 k et 302 k 500.

Exceptionnellement, les catégories lourdes se sont mises en évidence par les performances de Decugnières (88 k 100) et de Pérelman (93 k 400) qui, tous deux, atteignent un total de 332 k 500 sans forcer leur talent comme le prouve leur tentative hors compétition avec 150 k à l'épaulé et jeté.

Venu de Normandie pour tenter de battre le record de France du développé (Mi-Lourd Junior), le jeune Auber manque sa tentative à 130 k mais réussit par contre à améliorer son record personnel du total olympique avec 370 k, ce qui mérite des félicitations.

Georges LAMBERT,
Entraîneur National,
Professeur d'E.P.S.

Haltérophile Moderne n° 230 (02-1967)

Les 3 mouvements olympiques

par Georges LAMBERT
professeur d'E.P.S.
entraîneur national

« EXTRAIT DU RÈGLEMENT »

La Fédération Internationale haltérophile et culturiste reconnaît les trois mouvements suivants :

- Développé à deux bras ;
- Arraché à deux bras ;
- Epaulé et jeté à deux bras.

PREMIER MOUVEMENT OLYMPIQUE

Développé à deux bras

Premier temps : *Epaulé*

Amener la barre en un seul temps sur les clavicules, sur la poitrine ou sur les bras fléchis à fond. Les athlètes ne pouvant faire reposer la barre sur la poitrine doivent prévenir les trois arbitres avant l'épreuve. Les techniques d'épaulé en fente et en flexion sont autorisées.

Deuxième temps : *Développé*

Après le signal de l'arbitre, amener la barre au bout des bras tendus sans arrêt, sans retrait exagéré du tronc, sans mouvement des pieds, sans flexion des genoux.

En position finale immobile, attendre le signal de l'arbitre pour reposer la barre.

Mouvements incorrects :

1. Epaulé en plusieurs temps ;
2. Départ avant le signal de l'arbitre ;
3. Flexion des genoux, si légère soit-elle, aussi bien au départ que pendant le mouvement ;
4. Appel des bras ;
5. Appel du tronc par flexion - extension ;
6. Retrait exagéré du tronc sous la barre ;
7. Extension alternative des bras ;
8. Temps d'arrêt dans l'extension des bras ;
9. Extension incomplète des bras ;
10. Rotation du tronc ;
11. Déplacement des pieds ;
12. Élévation sur la pointe des pieds ou sur les talons.

DEUXIÈME MOUVEMENT OLYMPIQUE

Arraché à deux bras

La barre est amenée en un seul temps au bout des bras tendus. La fente ou la flexion des jambes est autorisée. Le retournement des poignets ne doit s'effectuer que lorsque la barre a dépassé le sommet de la tête.

Mouvements incorrects :

1. Temps d'arrêt pendant l'ascension de la barre ;
2. Déplacement des mains le long de la barre pendant le mouvement ;
3. 3Extension irrégulière ou incomplète des bras ;
4. Terminaison en développé.

TROISIÈME MOUVEMENT OLYMPIQUE

Épaulé-jeté à deux bras

1er temps : *l'épaulé*

- la barre est amenée en un seul temps aux épaules ;
- la fente ou la flexion des jambes est autorisée ;
- l'athlète peut se relever de ces positions à sa convenance.

2me temps : *le jeté*

Une flexion-extension des jambes et une poussée des bras doivent amener la barre au bout des bras tendus. Ramener les deux pieds sur une même ligne.

Mouvements incorrects :

Epaulé :

contact des coudes sur les genoux ou les cuisses (épaulé en flexion).

Jeté :

- extension irrégulière des bras ;
- temps d'arrêt pendant l'extension des bras ;
- double appel.

Règlements communs aux trois mouvements

Mouvements incorrects

- Sortie du plateau (4 m x 4 m) avec la barre ;
- Barre reposée au sol avant le signal de l'arbitre ;
- Barre non accompagnée au sol après le signal « à terre » de l'arbitre ;
- Contact violent de la barre le long des cuisses ;
- Contact au sol d'une partie du corps autre que les pieds ;
- Mouvement non terminé où la barre atteint ou dépasse le niveau des genoux.

Déroulement des compétitions

- La barre est chargée progressivement, l'athlète dont la performance est la plus faible commence le premier.
- La barre ne peut être descendue à une charge inférieure lorsqu'un athlète a effectué un mouvement avec le poids annoncé.
- Lorsque deux ou plusieurs athlètes demandent la même barre de départ, un tirage au sort doit avoir lieu.
- Sauf pour les tentatives de record, le poids de la barre sera un multiple de 2 k 500.
- Les athlètes disposent de trois essais par mouvement.
- La progression minimum entre le 1er et le 2e essai est de 5 k et de 2 k 500 entre le 2e et le 3e essai.
- Une progression de 2 k 500 entre le 1er et le 2e essai marquera la fin des essais.
- Une pesée des athlètes a lieu une heure avant la compétition.
- Il existe sept catégories de concurrents :
- poids coqs jusqu'à 56 k ;
- poids plumes jusqu'à 60 k ;
- poids légers jusqu'à 67 k 500 ;
- poids moyens jusqu'à 75 k ;
- poids mi-lourds jusqu'à 82 k 500 ;
- poids lourds-légers jusqu'à 90 k ;
- poids lourds au-dessus de 90 k.
- Le classement des athlètes s'établit sur le total des trois mouvements olympiques (la meilleure performance réalisée sur chacun des mouvements est seule retenue). En cas d'*ex aequo*, l'athlète le plus léger est classé le premier ; une nouvelle pesée aura lieu après la compétition, si l'*ex aequo* persiste.

Arbitres :

Les arbitres sont au nombre de trois.

L'un d'eux, désigné comme chef de plateau, donne le signal du départ au développé (en frappant dans ses mains) et le signal de reposer la barre sur le plateau (pour tous les mouvements).

Le chef de plateau fait connaître la décision d'arbitrage après que l'athlète ait reposé la barre sur le sol et après avoir consulté les deux autres arbitres.

Pour qu'un mouvement soit déclaré « bon », deux arbitres, au moins, doivent donner un jugement positif. Pour qu'un mouvement soit déclaré « essai », deux arbitres, au moins, doivent donner un jugement négatif.

Tenue :

Une tenue correcte est exigée :

- soit un maillot d'haltérophile d'une pièce recouvrant la poitrine ;
- soit un maillot de corps et une culotte de sport ou slip décent.

La largeur des ceintures ne devra pas excéder 10 cm.

Matériel :

- Le plateau de bois doit avoir 4 m x 4 m.
- Les barres doivent avoir les dimensions suivantes :
  - longueur maximum 220 cm - largeur entre les disques 131 cm ;
  - diamètre de la barre 28 mm - diamètre du disque le plus grand 45 cm.

LE SOULEVÉ DE TERRE (Tirage)

La première partie de chacun des trois mouvements olympiques comporte une phase commune : le soulevé de terre jusqu'à l'extension complète du corps en appui sur la plante des pieds (n° 5). Le but recherché est l'acquisition de la plus grande vitesse possible de la charge dans cette position n° 5. Pour cela, l'athlète doit respecter les principes suivants :

- les bras restent tendus afin que l'effort des segments puissants du corps, jambes et tronc, soit intégralement transmis à la charge ;
- le dos reste plat dans le même but, mais aussi pour la sécurité de la colonne vertébrale ;
- **le bassin doit être constamment rapproché de la trajectoire où évolue la charge** afin de faciliter l'effort des muscles de l'articulation de la hanche plus durement sollicitée que les autres groupes musculaires (bras de levier plus important).

Description de cette

première partie commune

1° **Position préparatoire.** Gros orteils engagés sous la barre, tibias en contact avec la barre, bras dans un plan vertical, épaules basses. Les articulations des chevilles, genoux et hanches sont plus ou moins fléchies suivant la morphologie de l'athlète et la largeur de la prise des mains (celle-ci correspond à peu près à la largeur des épaules pour le développé et l'épaulé- jeté, tandis que pour l'arraché, celle-ci est plus variable avec, pour moyenne, la distance qui sépare les coudes écartés). Une prise de mains dit « crocheté » est recommandée le pouce est coincé entre la barre et les dernières phalanges de l'index et du majeur.

2° **Position de départ.** Les épaules s'engagent légèrement en avant de la barre au moment où commence l'effort (ainsi, le bassin se rapproche de la trajectoire de la barre).

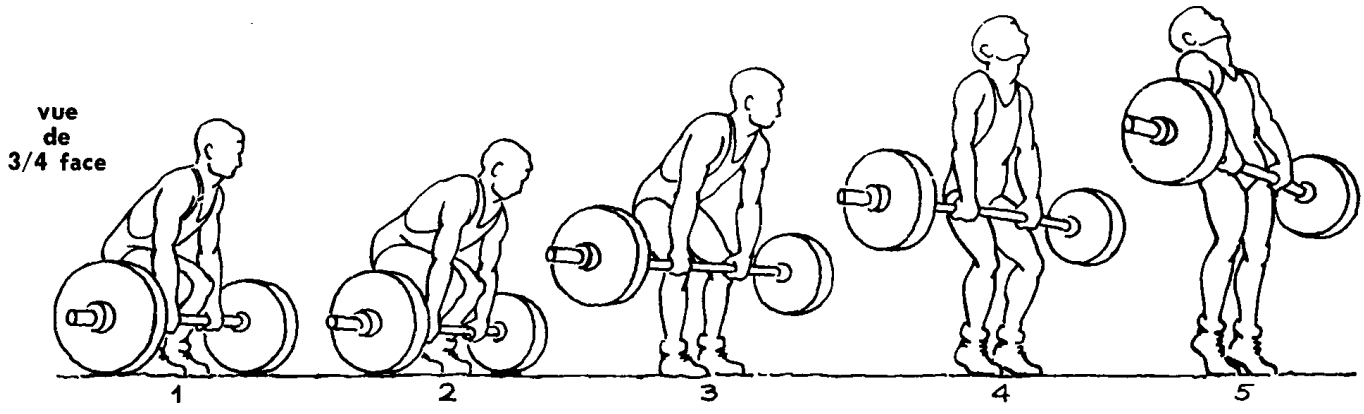

©R.LPZ 2012 (2019)

3° **Soulevé jusqu'au niveau des genoux.** Bras et dos conservent à peu près la même inclinaison, la barre frôle les tibias en progressant dans un plan vertical, les genoux s'étendent mais ne doivent pas se tendre complètement (cette première phase du mouvement doit être contrôlée et parfois même freinée, elle est préparatoire à l'effort qui va suivre).

4° **L'avancée des genoux.** Lorsque la barre a dépassé le niveau des genoux, ceux-ci s'engagent au-dessous et en avant de la barre en conservant le même degré de flexion (ainsi, le bassin se rapproche-t-il encore de la trajectoire de la barre). La barre glisse le long des cuisses. Ce mouvement s'accompagne d'une translation du poids du corps sur la plante des pieds avec un très léger décollement des talons.

5° L'extension complète du corps va produire une nette accélération de la charge car chevilles, genoux et hanches s'étendent simultanément en même temps que se haussent les épaules. En finale d'extension, le tronc est légèrement incliné vers l'arrière.

Qu'il s'agisse de l'épaulé, du développé (épaulé debout), de l'arraché et de l'épaulé en fente ou en flexion, les phases qui suivent le soulevé de terre possèdent plusieurs points communs :

a) les pieds se déplacent simultanément dès que la position n° 5 est atteinte ;
b) les bras agissent énergiquement pendant le déplacement des pieds et jusqu'à ce que la barre soit sur les clavicules (épaulé) ou à bout de bras (arraché). Cette action des bras va entretenir partiellement la vitesse acquise par la charge mais va surtout accélérer la chute du corps sous la barre.

Fautes techniques à éviter :

- extension trop complète du genou entre 2 et 3 ;
- barre éloignée des cuisses (4) ;
- barre ramenée exagérément vers l'arrière au niveau des cuisses (4) ;
- extension incomplète du corps (5) ;
- flexion des bras avant le final d'extension du corps (5).

/

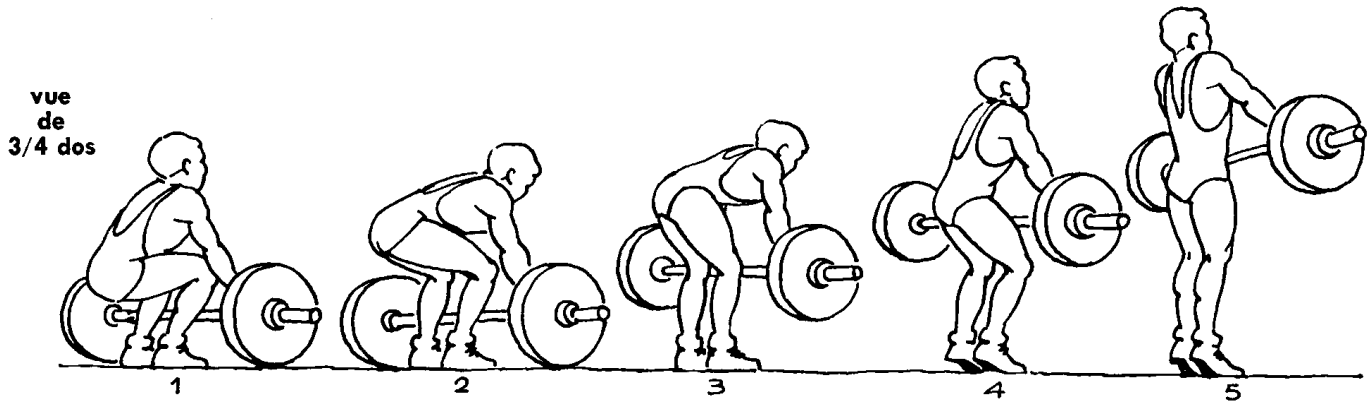

Classement Général du Prix Interrégional 1966-67

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

Poids Coqs (minima 180 k)

1.	CURETTI (49,7) Association Sportive de Monaco	202,500
2.	MANSUY (55,8) Union Sportive de Toul	202,500
3.	BOITELLE (54,6) Amic. Anciens Élèves Montdidier	200, -
4.	BLOMME (52,7) U.S. Cheminots de Saint-Pol	197,500
5.	LASCAUD (54,2) Union Amicale de Cognac	197,500
6.	MONTEUX (53,9) Haltérophile Club de Nice	190, -
7.	LEMONNIER (55,3) Associat. Sport. Gournaisienne	190, -
8.	POIGNANT (55,8) Associat. Sport. Pérollière - Lyon	190, -
9.	TURLAIS (53,4) Union Amicale de Cognac	185, -
10.	APPARUIT (51,9) C.F.P.A. Nîmes	182,500
11.	HUET (54,1) La Tamponnaise	182,500
12.	MELCKMANS (55,3) Etoile de Calais	182,500

Étranger

	ZGORSKI (56) Cl. Halt. Léo-Lagrange Colombelles	185, -

Poids Plumes (minima 200 k)

1.	NOURRY (58,7) La Vaillante St-Quentin	240, -
2.	WALT (59,6) Société Halt., et Cult. Haguenau	230, -
3.	CASANOVA (58,7) Association Sportive de Monaco	227,500
4.	TASTAVIN (59,3) C.F.P.A. Nîmes	227,500
5.	BIDEAU (59) Racing Athlétic Cheminots Nantes	225, -
6.	MOLL (59,7) Union Sportive Métro Transports	225, -
7.	DEVELET (58,2) La Montluçonnaise	222,500
8.	ANTONI (60) Sté Halt., et Cult. Haguenau	220, -
9.	CHANE PUE (57,2) A.S.P.T.T. Réunion	217,500
10.	PICHEREAU (58,6) Étudiant Club Orléanais	215, -
11.	GUICHARD (57) Centre Dracénois	212,500
12.	SERY Georges (57,4) La Tamponnaise	212,500
13.	CARRARA (59,1) Sporting Club Navis	202,500
14.	STEINMETZ (56.8) Energie d'Haguenau	200, -

Poids Légers (minima 230 k)

1.	M'GOURY J.-Y. (63,1) A.S.P.T.T. Réunion	285, -
2.	COLOMBINO (65,6) Sporting Club Navis	272,500
3.	PERIER (66,6) C.F.P.A. Nîmes	270, -
4.	CASTELAIN (67,5) Cent. Omnisports Fâches-Th.	265, -
5.	CHALUMEAU (67,3) Sporting Club Saint-Amandois	257,500
6.	MARTINEZ (65,2) Union Mâconnaise	255, -
7.	GROSPERRIN (66,2) L'Omanaise	252,500
8.	CREPIN (66,9) A.S.P.T.T. Lille	247,500
9.	BOURG (60,7) Haltérophile Club de Nice	245, -
10.	TABARD (62,5) A.S.P.T.T. Vienne	240, -
11.	CRISSOVELONIS (64) U.S. Provençale Manosque	237,500
12.	LACROIX (63,5) Haltérophile Club de Boulogne	235, -
13.	MOREAU (66) Vie au Grand Air - Saint-Maur	232,500
14.	VIALLE (66,8) Associat. Sportive Pérollière - Lyon	232,500

Poids Moyens (minima 245 k)

1.	CARPENTIER (72,5) L'Audomaroise	285, -
2.	CHORQUES (73,5) Centre de C. Ph. et d'H. Châlons	277,500
3.	RUIZ (73,7) Olympique Grande-Synthe	275, -
4.	GRANIER Yves (68,2) C.F.P.A. Nîmes	270, -
5.	LARBI (74,9) Haltérophile Club Gardannais	270, -
6.	DECLERCQ (69,5) Cent. Omnisports Fâches-Thum.	265, -
7.	AFFEJEE (71,6) A.S.P.T.T. Réunion	265, -
8.	DEGROOTE (74,5) Union Haubourdinoise	262,500
9.	NANDENSTEENE (71) A.S.P.T.T. Lille	260, -
10.	ESPINOS (74,5) Maison des Jeunes et Cult. Avignon	260, -
11.	SÈVE (74,8) Haltéro-culturiste Lyonnais	257,500
12.	COULOMB (71,3) Athlétic Club Montpellier	252,500
13.	SANTOSUOSSO Gérard (73,6) La Montluçonnaise	247,500

Poids Mi-Lourds (minima 260 k)

1.	ANSTETT (80) Sté Halt, et Cult. Haguenau	295, -
2.	DUPUIS (80,9) Amicale Anc. Élèves Montdidier	292,500
3.	DURAND (75,5) Sporting Club Navis	287,500
4.	MADRELLE (79,4) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	285, -
5.	WLASSOV (78,5) Sporting-Club Navis	280, -
6.	PASQUES (79,7) Club Haltéro-culturiste Toulousain	275, -
7.	PERPOIL (78,6) Foy. Laïque d'Ed. Perman. Denée	270, -
8.	PARIS (79,5) A.S.P.T.T. Nancy	267,500

Poids Lourds-Légers (minima 270 k)

1.	FISCHER G. (83,1) S.A.R.E. La Peyrade	315, -
2.	BONNEAU (84,4) A.S. et C. de Vélizy-Villacoublay	295, -
3.	KASPRZAK (86) Cercle des Sports d'Homécourt	277,500

Poids Lourds (minima 280 k)

1.	JUNG (99,1) Union Sport. Petite-Rosselle	287,500

SENIORS

Poids Coqs (minima 202 k 500)

1.	LEVEQUE (55,1) Cl. Sp. Nouvelles Messag. Presses	230, -
2.	BARTHALOT (56) Société Athlétique Enghien	230, -
3.	FANECH (55,4) Haltérophile Club Compiégnois	227,500
4.	DUBOIS (52,5) L'Audomaroise	225, -
5.	COUVRAND (55,5) Nantes Étudiants Club	225, -
6.	SERPAGGI (55,1) Cl. Cult., des Chartreux Marseille	220, -
7.	GOUIN (54,7) Assoc. St-Jean Nogent-le-Rotrou	215, -
8.	LUIS (55,2) La Française de Lyon	215, -
8.	LERCH (55,2) Union Sportive Wittenheim	215, -
10.	HERLIN (56) Sporting Club de P.O. St-Médard	215, -
11.	ROUSSEL (55,5) Ent. Chaumontaise Athl. Chemin.	207,500
12.	SEGAUX (54,8) Energie d'Haguenau	202,500

Poids Plumes (minima 222 k 500)

1.	KRISTEK (59,9) Association Sportive Monaco	255, -
2.	MERY (59,9) Union Sportive de Tours	250, -
3.	BOUREAU (59,3) Union Sportive de Tours	247,500
4.	ZENGARLI (59,4) Amiens Sporting Club	247,500
5.	STOLZ (59,7) Union Sportive Petite-Rosselle	245, -
6.	NORBERT (58,5) Club Athlétique Rosendaël	242,500
7.	GAURAT (59,3) Entente Sportive Viry-Châtillon	240, -
8.	KENTZEL (57,5) Cl. Sp. Nouv. Messageries Presses	235, -
9.	PONS (59,1) Haltérophile Club de Cannes	235, -
10.	THOMAZO (60) Cercle Éduc. Phys. St-Nazaire	235, -
11.	MOINEL (60) La Gauloise de Vaise	232,500
12.	WEIBER (59,6) Association Sportive Jovicienne	230, -
13.	PECOUL (57,5) U.S. Cheminots Marseille	227,500
14.	DUPONT (56,3) Amiens Sporting Club	225, -
15.	BAUMEYER (56,7) Alsatia Sélestat	225, -
16.	ROGANE (58,4) Haltéro Club Culturiste Arbreslois	225, -
17.	AMIER (59) Etoiles et Espér. Réunies Carpentras	225, -
18.	VALETTE (59,4) Union Haltérophile Vichyssoise	222,500

Poids Légers (minima 252 k 500)

1.	de MANNY (64,5) Union Amicale Cognac	302,500
2.	de JOUVENCEL (67,4) Stade Munic., de Montrouge	295, -
3.	LAVING (64,5) Société Athlétique Montmartroise	285, -
4.	LEGLOANEC (67) Stade Municipal de Montrouge	272,500
5.	BALP (67,3) Clermont Sports	272,500
6.	LEFEVRE (62) A.S. et Loisirs Bréguet Toulouse	270, -
7.	KAISER (66,4) Union Sport. Petite-Rosselle	270, -
8.	CALIGARO (67,5) Rueil Athlétic Club	270, -
9.	NIVAULT (61,9) Vie au Grand Air de St-Maur	267,500
10.	PAULETTE (67,4) Cercle Halt, et Cult. Bas-Berry	267,500
11.	LEGUY (66,6) Foy. Laïque Éduc. Permanente Denée	265, -
12.	SOL (67,3) Athlétic Club Montpelliérain	265, -
13.	ABDELHAK (65,3) A.S. Cie Elec. Mécan. du Bourget	262,500
14.	GUENAULT (66,1) Sté Gymn. Tir et P.M. Angers	262,500
15.	ANÉE (66,8) Club Athlétique Nantais	262,500
16.	BUSSON (66,9) St-Nazaire Omnisports	262,500
17.	WAGEMANN (67,5) Union Sportive Wittenheim	262,500
18.	ECHE (65,3) A.S.P.T.T. Marseille	260, -
19.	LEBREC (66,7) Athlétic Club Trélazéen	260, -
20.	BULLY (67,2) Sport. Cl. Municip. Châtillonnais	260, -
21.	HACHERELLE (63) La Gauloise de Vaise	257,500
22.	MÉZIÈRES (65) A.S. Cie. Electr.-Mécan. Le Bourget	257,500
23.	MOLLE (67,5) Cercle des Sports d'Homécourt	257,500
24.	BONHOURE (60,2) Sporting Club Limoux	255, -
25.	VOLCONENLO (64) L'Omanaise	255, -
26.	FROCRAIN (65,5) Nantes Étudiants Club	255, -
27.	HORUS (66,7) Amiens Sporting Club	255, -
28.	CHABASSIERE (67,3) Ass. Sport. Montferrandaise	255, -
29.	ANGELI (67,5) La Française de Besançon	255, -
30.	LEINENWEBER (63,3) U.S. Wittenheim	252,500
31.	CÉSAR (64) Club Halt., de Lunéville	252,500

(à suivre)

Les inscriptions sont ouvertes d'urgence pour les stages ci-après :

- Formation des Cadres : 20 au 25 Mars - I.N.S. - 20 stagiaires.
- Espoirs Nationaux (2 groupes) : 5 au 19 Juin et 17 Juin au 11, Juillet, à Font-Romeu - 18 athlètes + 6 entraîneurs de Clubs.

Meilleures Performances Françaises 1966

POIDS COQS

MEURAT	A.S. Lilloise Int.-Entreprises	310, -	Réunion de Sélection Janvier
MARCHAL	Club Haltérophile Lunéville	287,500	Finale Champ. France Seniors
SGARAMELLA	Sporting Club Navis	277,500	France - Bulgarie - Finlande
DECONNINCK	C.O.S. Faches-Thumesnil	272,500	France « C » - Luxembourg
CARRE	Cercle Ed. Phys. St-Nazaire	267,500	Élim. Crit. Nat. et Champ. France Seniors
BEEKHUIZEN	Club Haltérophile Lunéville	255, -	Élim. Prix Fédéral Seniors
WITTMANN	Vie au Grand Air St-Maur	252,500	Finale Prix Fédéral Seniors
MY	Stade Municipal Montrouge	250, -	Finale Prix Fédéral Seniors
GUIPON	Union Sportive Mun. Gagny	247,500	Élim. Crit. Nat. et Champ. France Seniors
GILBERT	Jeunes St-Augustin Bordeaux	247,500	Match France - Angleterre Juniors

POIDS PLUMES

FULLA	Vie au Grand Air St-Maur	322,500	Finale Champ. France Seniors
MEURAT	A.S. Lilloise Int.-Entreprises	320, -	Finale Champ. France Seniors
CORONEL	Sté Athlétique Montmartroise	297,500	Réunion Sélection Décembre
HENRY	Club Sp. Ministère Finances	295, -	Réunion Sélection Janvier
ROUCHEL	Club Haltérophile Lunéville	295, -	Finale Champ. France Seniors
LEGUY	Foy. Laïque de Denée (Angers)	290, -	Réunion Sélection Décembre
BAUVIN	Sporting Club Tête de Cheval	290, -	Finale Crit. Nat. Haltérophile
FOUGERET	Royan Océan Club	280, -	Élim. Crit. Nat. et Champ. France Seniors
MIZRAHI	Club Nautique Athlét. Rouen	280, -	Élim. Crit. Nat. et Champ. France Seniors
GIVERNET	Française de Lyon	280, -	Élim. Crit. Nat. et Champ. France Seniors

POIDS LEGERS

GERBER	Haltérophile Club Marseille	352,500	Championnat Monde Berlin-Est
DUMAS	La Montluçonnaise	345, -	Finale Champ. France Seniors
LEDROIT	Vie au Grand Air St-Maur	342,500	Réunion Sélection Décembre
ASPART	Judo-Club Perpignan	332,500	Finale Champ. France Seniors
FOURRIER	Sté Athlétique d'Enghien	332,500	France - Angleterre Juniors
Yves NOIRIEL	A.S.P.T.T. Strasbourg	330, -	Grand Prix Vernon
FULLA	Vie au Grand Air St-Maur	325, -	Test Champ, du Monde Grenoble
ULRICH	A.S.P.T.T. Strasbourg	322,500	Élim. Crit. Nat. et Champ. France Seniors
FOURRIER J.-C.	Sté Athlétique d'Enghien	322,500	Grand Prix Vernon
FLORIDIA	Haltérophile Club Gardannais	320, -	Élim. Crit. Nat. et Champ. France Seniors

POIDS MOYENS

MAIER	Amiens Sporting Club	417,500	Champ, du Monde Berlin-Est
MULLER	Esso Sports	385, -	Test Champ. Monde Grenoble
GERBER	Haltérophile Club Marseille	382,500	Finale Champ. France Seniors
TERME	Stade Ste-Barbe La Gd-Combe	377,500	Réunion Sélection Décembre
MANGEANT	Union Sp. Mun. Chaville-Vélizy	367,500	Réunion Sélection Janvier
GOUVERNEUR	Association Sportive Monaco	352,500	Finale Champ. France Seniors
GARCIA Aimé	Gard Club Omnisports	352,500	Réunion Sélection Décembre
COMBET	Haltéro Culturiste Lyonnais	350, -	Réunion Sélection Décembre
GIAT	Assoc. Sp. Montferrandaise	342,500	Élim. Crit. Nat. et Champ. France Seniors
PLOT	Assoc. St-Jean Nogent-le-Rotrou.	342,500	Réunion Sélection Juniors Octobre

POIDS MI-LOURDS

PATERNI	Vie au Grand Air St-Maur	425, -	Finale Champ. France Seniors
MATER	Amiens Sporting Club	420, -	Tournoi International Paris
HOUIN	Union Sportive de Toul	395, -	Réunion Sélection Janvier
TRUDEL	A.S.P.T.T. de Lille	390, -	Finale Champ. France Seniors
GOURRIER	Vie au Grand Air St-Maur	390, -	Réunion Sélection Juniors Décembre
ROLLIN	La Légère Mélinoise	382,500	Réunion Sélection Décembre
CAZEAUX	Cercle Culturiste St-Médard	377,500	Élim. Crit. Nat. et Champ. France Juniors
MAUGER	Toulouse Chemin. Marengo Sp.	375, -	Finale Crit. Nat. Halt. Juniors
SERY	Sté Halt, et Cult. Haguenau	375, -	Élim. Crit. Nat. et Champ. France Seniors
AUBER	Stade Porte Normande	367,500	France - Angleterre Juniors (H.C.)

POIDS LOURDS-LEGERS

STEINER	Sté Halt, et Cult. Haguenau	422,500	Réunion Sélection Décembre
MICHON	Club Culturiste Reims	412,500	Finale Champ. France Seniors
CONSTANTINIAN	Française de Lyon	410, -	Finale Champ. France Seniors
GOUBAYON	Club Halt. Pays d'Olmes	402,500	Élim. Crit. Nat. et Champ. France Seniors
DEMONSEL	A.S. Lilloise Int.-Entreprises	400, -	Élim. Crit. Nat. et Champ. France Seniors
GOURRIER	Vie au Grand Air St-Maur	382,500	Grand Prix des Nations Vérone
CAZEAUX	Cercle Cult. St-Médard	375, -	France - Italie - Bulgarie Juniors
HERMAIN	A.S. Lilloise Int.-Entreprises	370, -	Élim. Crit. Nat. et Champ. France Seniors
AMET	A.S. Lilloise Int.-Entreprises	365, -	Élim. Crit. Nat. et Champ. France Seniors
DUTHILLEUX	A.S. Électricité de Lille	365, -	Réunion Sélection Janvier

POIDS LOURDS

FOULETIER	La Française de Lyon	467,500	France - Bulgarie - Finlande
LÉVECQ	Sporting Club Tête de Cheval	455, -	Réunion Sélection Janvier
REMY	Haltérophile Club Nice	422,500	France « C » - Luxembourg
MICHON	Club Culturiste de Reims	412,500	Test Champ, du Monde Grenoble
ERNWEIN	Assoc. Sp. Montferrandaise	382,500	Élim. Crit. Nat. et Champ. France Seniors
LACHAUME	Club Sportif de Meaux	380, -	Élim. Crit. Nat. et Champ. France Seniors
CHOUKROUN	Vie au Grand Air St-Maur	370, -	Élim. Crit. Nat. et Champ. France Seniors
LESIEUR	Club Culturiste de Reims	365, -	Élim. Prix Fédéral Seniors
CAZEAUX	Cercle Cult. St-Médard	362,500	Grand Prix des Nations Vérone
FERRU	Sté Gymnastique d'Angers	360, -	Élim. Crit. Nat. et Champ. France Juniors

Formation des Cadres F.F.H.C.

Après avoir pris connaissance des résultats des examens qui se sont déroulés à l'issue de stages régionaux, le Bureau Fédéral a pris les décisions suivantes :

Obtient le Diplôme de Moniteur :

Stage du 7 au 12 Novembre 1966, à l'Institut National des Sports

M.	de COETLOGON.....	Brunoy-Pyramide

Obtiennent le Diplôme d'Aides-Moniteurs :

Stage du 7 au 12 Novembre 1966, à l'Institut National des Sports

MM.	LEFE.....	La Brestoise
	VINCENT.....	Club Sportif et Artistique de Châtellerault
	SEGONZAC	A.S.P.O. Midi Bordeaux
	CHAMPIOT.....	Club Naturiste Culturiste Châteauroux
	GIAT.....	Association Sportive Montferrandaise
	BECK.....	Union Haltérophile Vichyssoise
	LIGEREAU.....	Club Sportif Cheminots du Mans
	MIRALLES.....	Club Haltérophile et Culturiste Oyonnaxien
	GOUNOT.....	Club Haltérophile Reyland

Stage de l'Académie de Strasbourg (C.R.E.P.S. de Strasbourg)
du 14 au 19 Novembre 1966

MM.	MEHLINGER	Union Sportive Petite Rosselle
	ZENZEN	Union Sportive Petite Rosselle
	STUDER	S.A. Kœnigshoffen
	BANWARTH.....	A.S.P.T.T. Strasbourg

Obtiennent le Brevet d'initiation Haltérophile :

Stage de l'Académie d'Aix-en-Provence - Marseille (C.R.E.P.S. de Boulouris)
du 9 au 14 Mai 1966

M.	MORALES.....	City-Club Sauvagère Marseille

Stage de l'Académie de Toulouse (C.R.E.P.S. de Toulouse-Lespinet)
du 4 au 8 Juillet 1966

MM.	COUDERC.....	Club Haltérophile et Culturiste Toulousain
	VAUVILLIERS	Bruyères Haltéro Club
	OUDIN.....	Bruyères Haltéro Club

Stage de Week-end de l'Académie de Paris

MM.	ANDRY	Athlétic Club Melunais
	KRIEGEL.....	Athlétic Club Melunais
	ROCHEREAU	Athlétic Club Melunais
	GRONGNARD	Athlétic Club Melunais
	CAUGAN.....	Athlétic Club Melunais

Stage de l'Académie de Strasbourg (C.R.E.P.S. de Strasbourg)
du 14 au 19 Novembre 1966

MM.	BATH.....	M.J.C. Meinau
	BENDER.....	M.J.C. Meinau
	BADER	H.C. Scherwiller

Stage de l'Académie d'Aix-en-Provence Marseille (C.R.E.P.S. de Boulouris)
du 5 au 10 Décembre 1966

MM.	GRAY	Club des Jeunes City-Club Marseille
	KLUG	Club des Jeunes City-Club Marseille
	PECOUL	Union Sportive des Cheminots -Marseille
	BOYER.....	Union Sportive Sainte-Tulle

INFORMATIONS CULTURISTES

Un peu plus d'attention, Messieurs les dirigeants

La première des utilités de notre bulletin mensuel consiste à informer, dirigeants et athlètes, du règlement des diverses compétitions.

Cette lecture n'est rien moins que plaisante, je le concède, par contre, elle est fort utile et instructive. Ceux qui ont la charge des Clubs, à plus forte raison ceux qui ont des responsabilités régionales, voire nationales, se doivent de lire attentivement tout ce qui concerne la réglementation des épreuves.

Or, justement à diverses reprises, j'ai pu me rendre compte que beaucoup de ces responsables ignoraient certains règlements, surtout lorsque ceux-ci étaient l'objet de modifications.

Cette ignorance perturbe l'organisation des compétitions. C'est ainsi, par exemple, que l'un des Comités régionaux aurait évité des complications lors de l'engagement de ses Clubs dans la Coupe de France Culturiste, s'il avait mentionné, comme le précise le règlement, que l'un d'eux était candidat à l'organisation de l'une des Poules éliminatoires.

Cette année encore, nos principales compétitions culturistes subissent des modifications importantes.

Les jurés, les organisateurs et tous les dirigeants chargés plus spécialement du Culturisme, sur le plan fédéral, régional ou des Clubs, doivent absolument s'informer de ces modifications, qui intéressent plus particulièrement :

- 1° *LE CHAMPIONNAT DE FRANCE CULTURISTE.*

... qui se déroulera cette saison en DEUX PHASES éliminatoires. Toutes les précisions utiles paraîtront dans le bulletin de Mars.

- 2° *LES RECORDS DE FRANCE CULTURISTES.*

Le bulletin n° 227 de Novembre rappelle les conditions d'homologation, mais, il importe de tenir compte des nouvelles précisions adoptées par la Commission de Culture physique, à savoir que les conditions prescrites dans le bulletin n° 227, concernant les tentatives effectuées en dehors d'une compétition, sont valables pour les compétitions non officielles. Un arbitre ne peut signer un procès-verbal que si les organisateurs de la compétition ou de la tentative sont en mesure de prouver avoir obtenu l'accord fédéral.

Désormais, les jurés ou arbitres des compétitions culturistes doivent veiller à la tenue vestimentaire des athlètes au cours de leurs essais, qu'il s'agisse ou non de records.

Pour le *Développé couché :* le règlement prescrit que l'athlète ne doit pas utiliser de vêtements amples, que les bras doivent être découverts à partir de 10 cm en dessous de la naissance de l'épaule, les jambes devant l'être à partir de 10 cm en dessous de l'entre-jambes, jusqu'en dessous des genoux.

Le banc doit présenter une surface plane et unie.

Les tapis ou coussins sont autorisés à condition de ne pas dépasser cinq millimètres d'épaisseur.

Pour la *Flexion des jambes* : les jambes doivent être découvertes, comme le prescrit le règlement du développé couché.

Un dirigeant peut être désigné pour arbitrer des tentatives de records nationaux effectués par des licenciés de son propre Club s'il s'agit de compétitions officielles. S'il s'agit de compétitions non officielles, il ne peut signer des procès-verbaux de records nationaux établis par des licenciés de son Club que dans la mesure où des athlètes étrangers à son Club participent à la compétition ou sur décision fédérale.

- 3° *LES COMPÉTITIONS NON-OFFICIELLES.*

Il est rappelé aux organisateurs des compétitions n'entrant pas dans le cadre des épreuves officielles, qu'ils se doivent d'adresser une demande d'autorisation au Président de la Fédération, si cette compétition intéresse des athlètes étrangers à leur Comité, au Président régional, si elle n'intéresse que des athlètes de leur Comité.

Les arbitres ou jurés nationaux doivent refuser d'officier, si les organisateurs ne sont pas en mesure de prouver avoir obtenu l'autorisation fédérale ou régionale.

- 4° *LES JURÉS CULTURISTES NATIONAUX.*

... doivent inscrire lisiblement leur nom sur toutes les fiches de notation des épreuves plastiques et les signer. Ces fiches doivent parvenir au siège fédéral avec celle des résultats.

/

RÉSULTATS TECHNIQUES DU MATCH FRANCE - POLOGNE JUNIORS

disputé le samedi 21 Janvier 1967, à la Salle des Fêtes à Jœuf

Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. ZAJAC	55 k 500	Pologne	70, -	80, -	112,500	262 k 500
2. BUATOIS	55 k	France	80, -	72,500	92,500	245 k
Poids Plumes						
1. BORZYNSKI	58 k 500	Pologne	80, -	85, -	120, -	285 k
2. VEIBER.....	59 k 800	France	80, -	75, -	95, -	250 k
Poids Légers						
1. TOJEWSKI	66 k	Pologne	100, -	95, -	125, -	320 k
2. CAESEMAEKER.....	67 k 200	France	102,500	92,500	122,500	317 k 500
Poids Moyens						
1. KALUZNY.....	73 k	Pologne	110, -	105, -	132,500	347 k 500
2. PLOT	74 k 300	France	107,500	100, -	130, -	337 k 500
Poids Mi-Lourds						
1. GOURRIER.....	82 k 100	France	125, -	120, -	147,500	392 k 500
2. NOWAK	80 k 900	Pologne	117,500	115, -	150, -	382 k 500
Poids Lourds-Légers						
1. ROSINSKI.....	83 k	Pologne	120, -	117,500	147,500	385 k
2. CAZEAUX	88 k 200	France	117,500	112,500	145, -	375 k
Poids Lourds						
1. SZUWALA	106 k 600	Pologne	130, -	107,500	140, -	377 k 500
2. DELPUECH	108 k 500	France	107,500	110, -	132,500	350 k

En outre, les jurés se doivent :

– d'examiner les concurrents ensemble de face, de profil et de dos ;

– de ne pas hésiter à faire comparaître ensemble des concurrents difficiles à départager ;

– de noter les athlètes en fonction de leur valeur réelle et non pas en fonction de leurs adversaires du jour.

5° De façon à faciliter le travail des secrétariats qui sont ainsi en mesure de préparer, par avance, les nombreuses fiches nécessaires, le tirage au sort de l'ordre des passages des athlètes à l'occasion des épreuves plastiques, s'effectue avant le jour de la Compétition à une date fixée par avance, de façon à ce qu'un représentant de chaque Club intéressé puisse y assister, s'il le juge utile.

6° En fonction d'une proposition de M. Taillefer, les candidats à un poste de Juré Culturiste national, sont priés de se mettre en rapport avec le Directeur Technique National. De nombreuses candidatures sont vivement souhaitées.

Il n'est pas possible dans le cadre du bulletin de s'étendre davantage sur les détails des règlements, il est donc vivement conseillé aux divers responsables de s'imprégner de ces détails au fur et à mesure de la présentation des Compétitions.

Claude FAVROU,

Conseiller Technique Fédéral de Culture Physique.

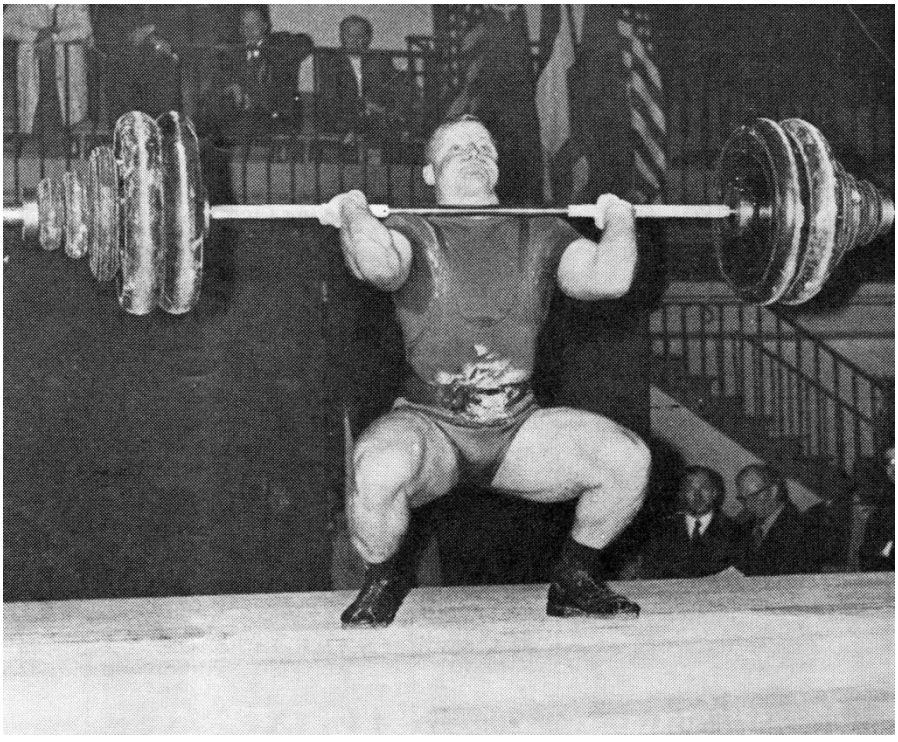

C'est, bien entendu, à l'Américain KNIPP et non à son compatriote BEDNARSKI que doit être attribué le record du monde Poids Moyens du développé à deux bras, battu au cours du Tournoi International de Paris.

/

HALTÉROPHILES !

CONTINENT SPORT *présente*

"CONTRÔLE M.R."

indispensable !

irremplaçable !

permettant la lecture instantanée de la trajectoire de la barre, donc une correction immédiate au cours des essais suivants :

fabrication et vente - 11, rue Pasteur - Brie-Comte-Robert - (77) - Tél. : 597

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX INTERRÉGIONAL JUNIORS 1967

disputée le 28 Janvier 1967 au Gymnase Municipal, 2, rue Japy, à Paris

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
(minima 180 k)						
1. MANSUY	55 k 200	Union Sportive Toul	60, -	62,500	82,500	205 k
2. CURETTI	50 k 900	A.S. Monaco	55, -	62,500	82,500	200 k
3. BOTTELLE	53 k 800	A.A.E. Montdidier	60, -	57,500	80, -	197 k 500
Poids Plumes						
(minima 200 k)						
1. NOURRY	58 k 400	Vaillante St-Quentin	75, -	70, -	90, -	235 k
2. CASANOVA	58 k 300	A.S. Monaco	70, -	67,500	95, -	232 k 500
3. WALT	59 k 100	Sté Halt. Cult. Haguenau	70, -	72,500	90, -	232 k 500
4. TASTAVIN	58 k 800	C.F.P.A. du Gard - Nîmes	65, -	65, -	85, -	215 k
Poids Légers						
(minima 230 k)						
1. COLOMBINO	66 k 200	Sporting Club Navis	80, -	82,500	110, -	272 k 500
2. PERIER	65 k 600	C.F.P.A. du Gard - Nîmes	77,500	82,500	102,500	262 k 500
3. CHALUMEAU	66 k 600	Sport. Club St-Amandois	82,500	75, -	102,500	260 k
4. CASTELAIN	66 k 700	C.O.S. Faches-Thumesnil	80, -	85, -	95, -	260 k
Poids Moyens						
(minima 245 k)						
1. CHORQUES	71 k	C.C.P.H. Châlons/Marne	90, -	82,500	115, -	287 k 500
2. RUIZ	72 k 600	Olymp. Grande-Synthe	80, -	85, -	107,500	272 k 500
3. PIERRE	69 k 600	V.G.A. Saint-Maur	82,500	80, -	105, -	267 k 500
N. Cl. CARPENTIER	73 k 800	L'Audomaroise	85, -	–	–	–
Poids Mi-Lourds						
(minima 260 k)						
1. DUPUIS	79 k 600	A.A.E. Montdidier	90, -	87,500	115, -	292 k 500
2. DURAND	76 k 700	Sporting Club Navis	85, -	97,500	105, -	287 k 500
3. ANSTETT	81 k	Sté Halt. Cult. Haguenau	85, -	90, -	105, -	280 k
Poids Lourds-Légers						
(minima 270 k)						
1. FISCHER	83 k 600	S.A.R.E. La Peyrade	85, -	95, -	125, -	305 k
2. BONNOT	83 k 400	A.S.C. Vélizy-Villacoublay	87,500	92,500	122,500	302 k 500
Poids Lourds						
(minima 280 k)						
1. JUNG	98 k 500	U.S. Petite-Rosselle	102,500	80, -	115, -	297 k 500

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX INTERRÉGIONAL SENIORS 1967

disputée le 29 Janvier 1967 au Gymnase Municipal, 2, rue Japy, à Paris

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
(minima 202 k 500)						
1. BARTHALOT	55 k 300	Sté Athl, d'Enghien	70, -	70, -	87,500	227 k 500
2. LEVEQUE	54 k 800	C.S.N. Mes. Press. Paris.	75, -	65, -	85, -	225 k
3. FANECH	54 k 400	H.C. Compiégnois	67,500	65, -	85, -	217 k 500
Poids Plumes						
(minima 222 k 500)						
1. KRISTEK	59 k 100	A.S. Monaco	77,500	77,500	97,500	252 k 500
2. BOUREAU	58 k 900	Union Sportive Tours	75, -	75, -	100, -	250 k
3. MERY	59 k 600	Union Sportive Tours	77,500	72,500	95, -	245 k
Poids Légers						
(minima 252 k 500)						
1. de MANNY	65 k 800	Union Amicale Cognac	87,500	90, -	120, -	297 k 500
2. de JOUVENCEL	67 k	S.M. Montrouge	92,500	90, -	112,500	295 k
Poids Moyens						
(minima 267 k 500)						
1. MORIN	74 k 300	U.S. Mun. Gagny	105, -	90, -	125, -	320 k
2. PEROLO	73 k 300	E.S. St-Martin Hères	95, -	87,500	117,500	300 k
3. JACOBY	72 k 500	S. Gymn. T. P.M. Angers	95, -	80, -	122,500	297 k 500
Poids Mi-Lourds						
(minima 282 k 500)						
1. MALLET	75 k 100	U.S.C. Bras. Mons-en-Bar.	105, -	97,500	125, -	327 k 500
2. COUTOULY	75 k 100	C.H.C. Toulousain	100, -	97,500	120, -	317 k 500
N. Cl. DEWAS	77 k 500	A.S. Lilloise Int. Entrepr.	0, -	–	–	–
Poids Lourds-Légers						
(minima 295 k)						
1. COSSON	89 k 900	Sté Athlét, d'Enghien	102,500	102,500	132,500	337 k 500
2. ZAGO	82 k 600	MJ. Chambéry	110, -	95, -	122,500	327 k 500
N. Cl. (?)	87 k 900	U.S. Ch. Marseille	97,500	95, -	0, -	–
Poids Lourds						
(minima 305 k)						
1. CHADEFAUX	123 k 200	Courbevoie Sports	105, -	110, -	147,500	362 k 500
2. LEFEVRE	117 k	S.C. Neuilly	117,500	105, -	135, -	357 k 500
3. SCHIMMEL.....	90 k 700	C.N.A. Rouen	97,500	107,500	142,500	347 k 500

BARRES A DISQUES

de la barre olympique à la culturiste

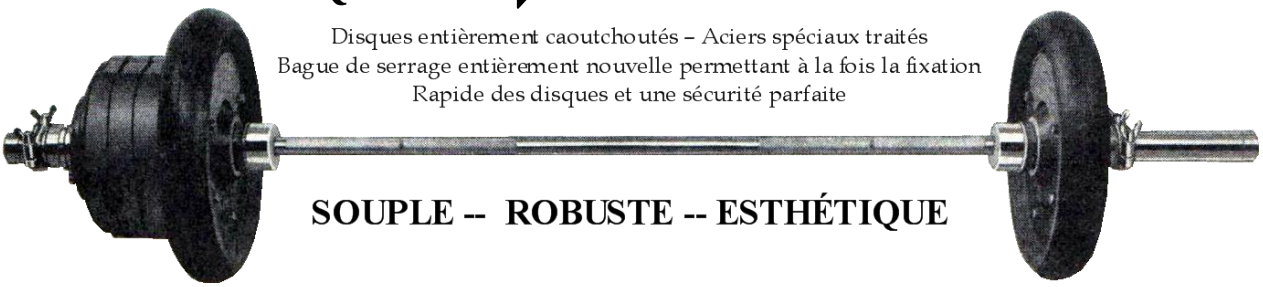

Disques entièrement caoutchoutés – Aciers spéciaux traités
Bague de serrage entièrement nouvelle permettant à la fois la fixation Rapide des disques et une sécurité parfaite

SOUPLE -- ROBUSTE -- ESTHÉTIQUE

Documentation complète sur demande

HALTÈRES À SPHÈRES
POIDS À LANCER
GUEUSES

SOCIETE NOUVELLE DES FONDERIES
A. ROUX
FABRICANT SPECIALISTE
290, COURS LAFAYETTE - LYON (3e)
TELEPHONE : 60-35-83
MAGASIN DE VENTE : 40, RUE SAINT ANTOINE -- LYON (3e)

Dans nos

COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DE GUYENNE

Résultats de la « Journée des Records Culturistes » (*suite*)

– Poids Mi-Lourds : Carreras, 142 k 500 ;
– Poids Lourds-Légers : Davezac, 140 k ;
– Poids Lourds : Segonzac, 117 k 500.

Flexion sur jambes : Poids Plumes : Larginière, 120 k. - *Poids Légers* : Puyau. 120 k. - *Poids Moyens* : Zanelli, 150 k. - *Poids Mi-Lourds* : Carreras, 155 k. - Poids Lourds-Légers : Mailfait, 145 k. - Poids Lourds : Segonzac, 185 k.

Records du total : Poids Plumes : Larginière, 210 k. - Poids Légers : Puyau, 225 k. - Poids Moyens : Zanelli, 265 k. - Poids Mi-Lourds : Carreras, 297 k 500. - Poids Lourds-Légers : Mailfait, 235 k. - Poids Lourds : Segonzac, 302 k 500.

Records de Guyenne Juniors

Développé couché : Poids Coqs : Tardy, 52 k 500 ; Poids Plumes : Castaneira, 97 k 500 ; Poids Légers : Sarrazanas, 77 k 500 ; Poids Moyens : Botte, 95 k.

Flexion sur jambes : Poids Coqs : Tardy, 90 k ; Poids Plumes : Castaneira, 127 k 500 ; Poids Légers : Sarrazanas, 105 k ; Poids Moyens : Botte, 130 k ; Poids Lourds-Légers : Cazeaux, 205 k.

Records du Total : Poids Coqs : Tardy, 142 k 500 ; Poids Plumes : Castaneira, 225 k ; Poids Légers : Sarrazanas, 182 k 500 ; Poids Moyens : Botte, 225 k.

Records de Guyenne Seniors

Développé couché : Poids Plumes : Larginière, 90 k ; Poids Légers : Puyau, 105 k ; Poids Moyens : Zanelli, 115 k.

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Finale du Championnat de l'Île-de-France 3e Série

Voici les Champions de cette épreuve disputée le 15 Janvier 1967 à Rueil :

Poids Coqs : Lévêque (C.S.N.M.P.P.) ; *Poids Plumes* : Gaurat (E.S.C.V.) ; *Poids Légers* : de Jouvencel (S.M.M.) ; Poids Moyens : Lagneau J. (S.A.E.) ; Poids Mi- Lourds : Régnier (S.M.M.) ; Poids Lourds- Légers : Cosson (S.A.E.) ; Poids Lourds : Pérelman (S.C.N.).

Nos félicitations à tous nos Champions de l'Île-de-France et nous leur demandons de continuer encore longtemps afin de réaliser des performances supérieures et chercher à monter de série le plus rapidement possible.

Coupe d'Île-de-France 1re Série par Équipes

Disputée le 22 Janvier, cette épreuve avait réuni à la S.A.M. les meilleures équipes de l'Île-de-France.

La formule de cette coupe : 7 hommes pour 535 k permet aux équipes en présence de pouvoir prétendre à la victoire jusqu'au dernier essai.

Encore une fois, la lutte fut chaude et l'équipe de notre ami Semblant a tenu la tête jusqu'au dernier essai du jeune Gourrier de la V.G.A. qui a battu le record de France Juniors de l'épaulé et jeté avec 155 k 500 et, pour ne pas être en reste, le sociétaire de la S.A.M., Decugnières, battait celui de l'Île-de-France, catégorie Lourds-Légers avec 152 k 500, Pérelman, du S.C. Neuilly essaya la même barre mais il manqua de réussite. Voici les résultats par équipe.

1° *V.G.A. St-Maur*. - Nivault 257,500 ; Choukroun A. 302,500 ; Wittmann 235 ; Fulla 322,500 ; Gourrier 372,500 ; Choukroun L. 367,500 ; Paterni 385.

Poids de l'Équipe : 513 k 700 - Total : 2.242 k 500.

2° *S.A.M.* - Collard 302,500 ; Guerlus 345 ; Costedoat 310 ; Coronel 302,500 ; Silbermann 317,500 ; Muller 305 ; Decugnières 357,500.

Poids de l'Équipe : 523 k 500 - Total : 2.240 k.

3° *S.A. Enghien*. - Lagneau M. 327,500 ; Cosson 320 ; Benoît 260 ; Lagneau J. 305 ; Fourrier Y. 345 ; Fourrier J-C. 312,500 ; Fouilleul 332,500.

Poids de l'Équipe : 526 k 950 - Total : 2.202 k 500.

4° *S.C. Neuilly*. - Gouméziane 182,500 ; Deschaintres D. 302,500 ; Duchamp 290 ; Deschaintres A. 295 ; Pintassilgo 295 ; Pérelman 350 ; Piette 332,500.

Poids de l'Équipe : 528 k 950 - Total : 2.047 k 500.

Non classé : S.M. Montrouge.

Très belle compétition oh chaque équipe avait des chances égales au départ, mais la forme des athlètes n'est pas toujours la même à une semaine d'intervalle. Victime, le Stade Municipal de Montrouge dont, au départ, Rachel fait un zéro à l'épaulé et jeté et, l'équipe n'ayant plus aucune chance, ne continue pas la compétition.

A Neuilly, même mauvais début, Gouméziane, retour d'Algérie, manque aussi son troisième mouvement, mais l'équipe termine l'épreuve.

Nous remercions les dévoués dirigeants de la S.A.M. qui ont la sportivité de mettre leur salle à la disposition du C.I.F. pour l'organisation de ses épreuves, ainsi que ceux du S.M. Montrouge pour les mêmes raisons.

L'Équipe de l'U.S.M.T., n'ayant pas le minimum de 3 athlètes de 1re série, a tiré irrégulièrement et a été retirée du classement.

A. ROUSSAUX.

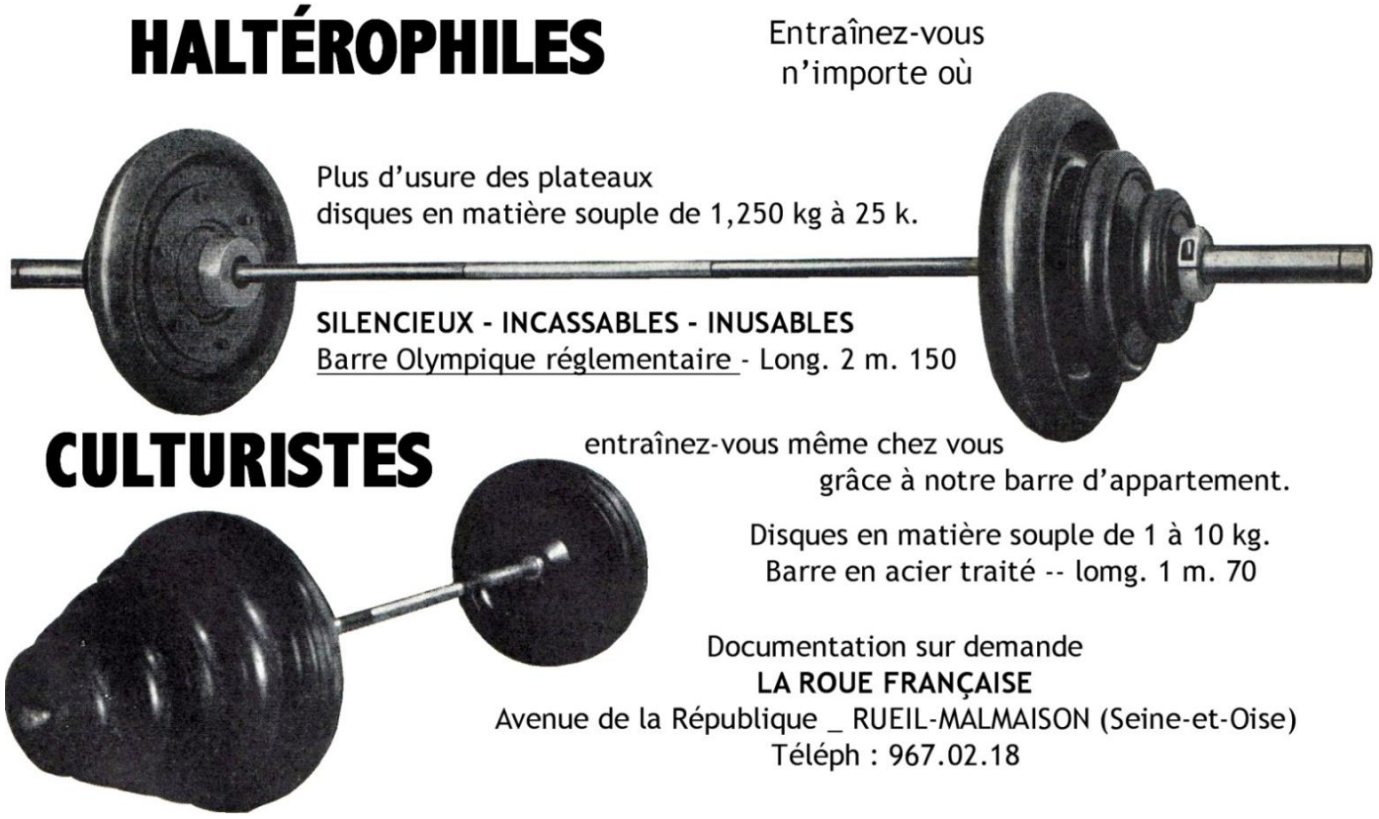

© RLPZ (2019)

N° 231

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
21e ANNÉE
Mars
1967

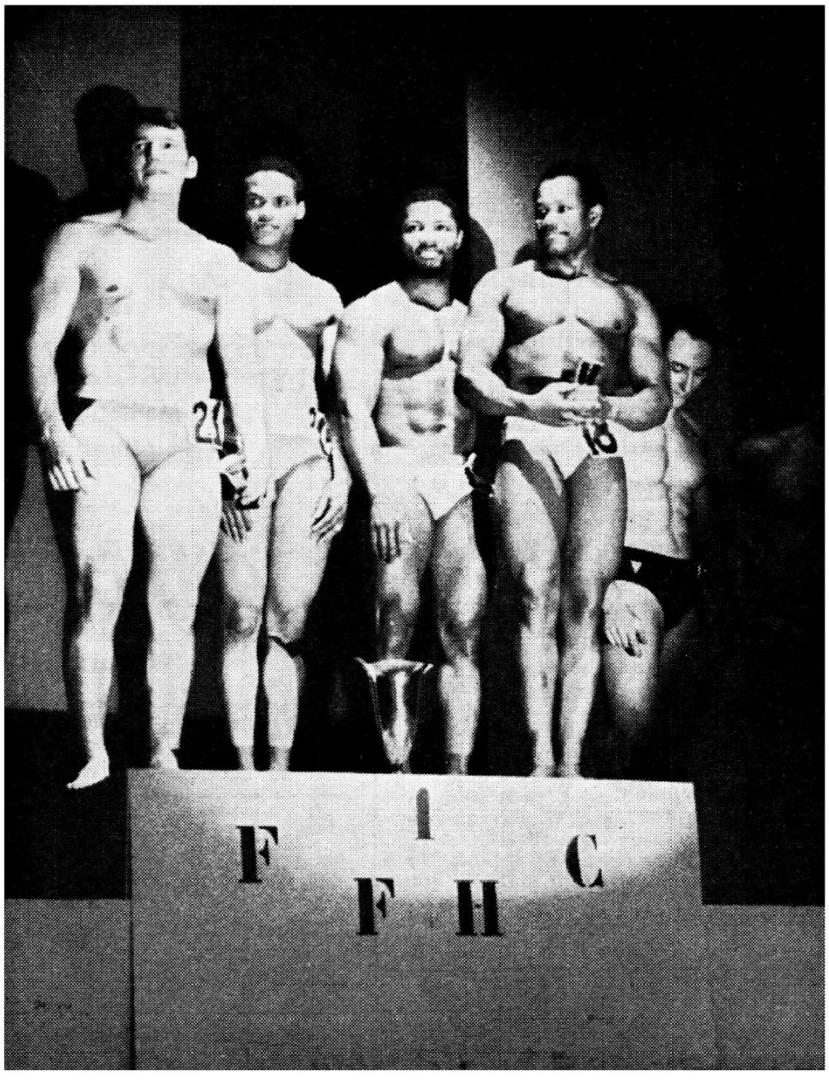

Document original : Raymond Lopez

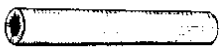

LA SOCIETE HALTERO CULTURISTE APOLLON

23, rue Houdon - PARIS (18me) - C.C.P. 2165-49 PARIS

-- Matériel moderne Apollon - Barres haltérophiles compétition
-- Barres culturistes - Haltères chargeables - Tout acier.
-- Chaussures haltérophiles marque Athlétic » déposée
-- Modèle moderne, talon biseauté Semelles débordantes et antidérapantes
-- Bout carré - Cuir fort.
-- La Ceinture haltérophile, cuir fort et souple
-- Double œillet de fermeture, Renforcement dorsal rigide doublé peau.
-- Tapis sol caoutchouc mousse spécial, 20 m/m 1 m X 0,60.
-- Manchon mousse tubulaire, pour éviter l'écrasement des vertèbres cervicales lors des squats lourds.
-- Tous les appareils modernes, presses, etc. ...
-- Maillots d'entraînement, Slips bain mousse, lastex, satin,
-- Pour les Clubs, Importantes remises accordées.
Demandez nos tarifs divers.
Joindre enveloppe timbrée à votre adresse

SOMMAIRE

●-●

Procès-verbaux des réunions :
de la Commission de Culture Physique du 26 Janvier 1967 3

de la Commission du Bulletin Fédéral du 26 Janvier 1967 3

du Comité de Direction et des Présidents des Comités Régionaux du 26 Janvier 1967 ..... 3, 4 et 5

du Bureau du 2 Février 1967 5

Règlement du Championnat de France Culturiste et du Concours National de Force Culturiste ..... 5, 6 et 7

Classement général du Prix Interrégional (suite) 7

Le développé à deux bras ..... 8 et 9

Le match France-Pologne Juniors, par C. TAILLEFER ..... 10 et 11

Le match France-Grande-Bretagne, par G. LAMBERT et résultats techniques ..... 12 et 13

Résultats techniques du match France « B » - Italie « B » 14

Les Finales du Prix Interrégional par A. ROUSSAUX 14

Championnat de France Culturiste 1967, par C. FAVROU 15

Nos joies, nos peines 16

Dans nos Comités Régionaux 16

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

L'Équipe du Club Haltérophile et Culturiste Parisien,

victorieuse de la Coupe de France Culturiste 1967.

®

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

Le Directeur de la publication : J. DAME

Partie *Officielle*

PROCÈS-VERBAL
de la RÉUNION de la COMMISSION
de CULTURE PHYSIQUE
du 26 Janvier 1967

Présence de : MM. Firmin, Fagot, Denicourt, Favrou.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Merveille, Roussaux, Leveler, Lelong.

Le Président ouvre la séance à 10 h 30 par le premier sujet inscrit à l'ordre du jour, à savoir l'organisation de la Finale de la Coupe de France Culturiste par équipes de clubs.

La parole est donnée au Secrétaire, M. Favrou, pour établir la liste des clubs finalistes. Victorieuses dans leurs Poules éliminatoires, sont qualifiées les équipes suivantes : le Club Haltérophile Culturiste Parisien, l'Union Haubourdinoise, le Club Amateur de l'Institut Culturiste Rochelais, le Cercle Culturiste Toulousain, l'Union Gymnique Athlétique de Bourg-de-Péage, l'Association du Gymnase Hébert du Havre.

Sur décision de la Commission, le Club volontaire pour l'organisation de cette Finale, le Sporting-Club Châtillonnais, vient compléter la liste des finalistes, à savoir sept équipes.

Le Secrétaire de la Commission fait état de la parfaite organisation de la Poule D à Montluçon, ajoutant avoir été enthousiasmé par l'accueil du Comité d'Auvergne et de la Municipalité Montluçonnaise qui ont donné une grande allure sportive à cette simple phase éliminatoire.

La Commission désigne ensuite les jurés devant officier à l'occasion de cette Finale 1967 organisée par le Sporting Club Châtillonnais, le 19 Février 1967

MM. Roussaux, Leveler et Pichon sont désignés avec, comme suppléants MM. Fagot et Denicourt.

Le Club organisateur demande que le Champion haltérophile, Michel Ledroit, effectue des tentatives contre les records de France, en intermède du programme. L'autorisation fédérale est accordée.

Le sujet de la Finale de la Coupe de France Culturiste étant épuisé, la Commission examine le cas d'athlètes culturistes ayant transgressé les règlements fédéraux et en premier lieu celui du Parisien Meyssin et du Bordelais Demanes qui ont participé, comme professionnels, au concours de M. Univers organisé à Londres par la N.A.B.A.

La Commission se prononce pour la radiation toutefois cette sanctionne sera proposée au Comité de Direction qu'après un supplément d'enquête effectué auprès des Clubs des deux athlètes.

Un blâme est adressé aux licenciés fédéraux qui ont pris part, le 31 Décembre 1966, au Concours d'une organisation privée mais indépendante de tout Groupement Culturiste. Devant l'impossibilité de savoir quels sont les athlètes qui ont participé à cette manifestation, la Commission s'en tient à un avertissement contre « x » mais elle précise, à l'intention des Culturistes, qu'ils se doivent d'obéir au règlement en refusant de participer à toutes manifestations ou compétitions mises sur pied par des organismes ou personnalités étrangers à la F.F.H.C. Désormais, les contrevenants seront rigoureusement sanctionnés.

En ce qui concerne l'organisation de la Finale du Championnat de France Culturiste, la ville de Vittel s'étant récusée, la Commission accueille avec empressement la proposition de M. Bernard Renault d'effectuer les démarches nécessaires auprès du Directeur du Casino de Deauville.

Le Comité d'Auvergne propose la nomination de MM. Le François et Develet comme Jurés Culturistes Nationaux. Cette proposition est acceptée, mais le Président Jean Dame rappelle qu'il ne s'agit pas de faire bénéficier les jurés des avantages que leur confère leur carte, mais de recruter des techniciens compétents, en mesure de répondre favorablement lorsque leur concours est sollicité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.

Claude FAVROU,
Secrétaire de la Commission de Culture Physique.

***

PROCÈS-VERBAL
de la RÉUNION de la COMMISSION
du BULLETIN FÉDÉRAL
du 26 Janvier 1967

Présents : MM. Bovi, Denicourt, Denutte, Houte, Tournier.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Assistaient à la réunion : MM. Duverger, Trésorier de la Fédération et Taillefer, Directeur Technique National.

Le Président rappelle les résultats du référendum organisé parmi les clubs affiliés concernant le projet étudié par la Commission, d'inclure le montant du prix du Bulletin fédéral dans celui de la licence-assurance.

Il donne ensuite la parole au Trésorier qui expose la situation financière actuelle du budget du Bulletin fédéral.

M. Duverger rappelle que le déficit qui existait en 1965 a été pratiquement comblé en 1966.

M. Bovi donne connaissance des renseignements qu'il a recueillis auprès de deux imprimeurs et le prix de revient des tirages sur 8 000 exemplaires.

Le projet paraît réalisable à condition que le Bulletin bénéficie de l'affranchissement à tarif réduit consenti aux journaux et revues ayant obtenu l'inscription à la Commission Paritaire.

Le Président répond que, malheureusement, ladite inscription n'a jamais été accordée à la Fédération, la Commission Paritaire des Publications de Presse prétextant que « l'Haltérophile Moderne » ne remplit pas les conditions requises, c'est-à-dire qu'il ne publie pas d'articles favorisant la diffusion de la pensée française à l'étranger.

Une démarche sera de nouveau tentée auprès de cet organisme.

M. Tournier explique ensuite le fonctionnement du système qu'il préconise en vue de la centralisation des abonnements à la F.F.H.C.

A la suite de cet exposé, il est rappelé que le nombre accru d'abonnés ne permettra plus de continuer d'assumer ce travail au secrétariat, l'exigüité des locaux ne s'y prête pas et les frais de personnel qu'il nécessiterait n'ont pas été compris dans le budget estimatif étudié par la Commission.

Le Président juge que la meilleure solution est de se renseigner auprès de certaines Fédérations afin de savoir comment est organisé le service de leur bulletin fédéral.

M. Duverger et lui-même se documenteront à ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 40.

Le Président,
Jean DAME.

***

PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION
du COMITE de DIRECTION
et des PRÉSIDENTS
des COMITES RÉGIONAUX
du 26 Janvier 1967

Présents : MM. Bazire, Bernier, Bonneau, Chaix, Clutier, Dumoulin, Duverger, Favrou, Fiolle, Firmin, Gouet, Gourhand, Leveler, Pichon, Roussaux.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Assistaient à la réunion : MM. Stresser (Alsace), Pradillac (Auvergne), Dedieu (Côte Basque), Bertholet (Dauphiné - Savoie), Tournier (Île-de-France), Comamala (Languedoc), Bovi (Lorraine), Legrand et Renault (Normandie), Leroy (Picardie), Dini (Pyrénées), M. Taillefer, Directeur Technique National, M. Lambert, Entraîneur National.

Excusés : MM. Asso, Chorques, Hue, Moreau, Vandeputte, Viet.

En ouvrant la séance, le Président remercie ses collègues et les membres des Comités Régionaux d'être venus en si grand nombre à cette première réunion de l'année.

Il regrette de ne pouvoir organiser plus souvent de telles réunions car il souhaiterait associer les uns et les autres à la Direction des affaires fédérales. Malheureusement, les crédits, en nette diminution, ne le lui permettront pas.

Il rappelle que le premier point de l'ordre du jour comporte une communication du Président dont il donne lecture.

« Messieurs les Présidents, mes chers Collègues,

« J'ai tenu à rassembler, autour d'une même table, les Présidents des Comités Régionaux et les membres du Comité de Direction pour que certains d'entre eux fassent connaissance, pour que d'autres, qui ont déjà eu l'occasion de se rencontrer, renouvellent leurs contacts sous le signe de l'amitié.

« Plus que jamais, en effet, nous devons resserrer les liens qui nous unissent et affirmer que la grande famille haltérophile est indestructible, en dépit des remous qui l'agitent parfois et des tentatives ayant pour but de la dissocier.

« Cette profession de foi m'amène à vous parler, sans tergiverser plus longtemps, du réquisitoire que le Secrétaire général démissionnaire a adressé à bon nombre d'entre vous. Le moins qu'on puisse en dire est qu'il est aussi puéril que tardif.

« M. Rolet a été nommé dans ses fonctions en 1961. On peut se demander pourquoi il a attendu son départ de la F.F.H.C. pour se plaindre d'agissements qu'il juge maintenant répréhensibles et contre lesquels il n'a jamais protesté, ni en particulier auprès de moi, ni à l'occasion d'une réunion du Bureau ou du Comité de Direction.

« De tous côtés, certes, on m'avait mis en garde contre les critiques et bavardages diffusés, sous le manteau, par M. Rolet et nuisibles non seulement à la F.F.H.C., mais à chacun des membres mis en cause. J'ai toujours refusé de

croire qu'ils atteignaient le caractère de gravité qui m'a été révélé depuis et que je pouvais être victime d'accusations aussi odieuses de la part d'un homme qui se disait mon ami.

« M. Rolet se plaint que Mme Delvaux et moi-même sommes les Patrons de la Fédération. Je vous assure que je n'aurais pas demandé mieux que de partager avec lui les responsabilités s'il avait consenti à s'intéresser de plus près aux affaires fédérales. Je puis vous affirmer, en tout cas, qu'aucune décision importante n'a été prise sans votre accord préalable mais il faut bien quelquefois parer à l'imprévu et on ne peut, à chaque instant, réunir le Bureau ou le Comité de Direction pour le consulter.

« Si Mme Delvaux a tenu le rôle actif qui lui est maintenant reproché, c'est qu'elle a dû se substituer au Secrétaire général dans toutes les tâches qui lui incombaient normalement, y compris la rédaction des procès-verbaux des réunions du Bureau et du Comité de Direction, du rapport moral, etc., tous documents dont il ne prenait connaissance qu'au moment où il devait en donner lecture.

« Mme Delvaux me faisait remarquer ces jours-ci, avec amertume, que les arguments dont se sert maintenant M. Rolet pour réclamer son départ de la Fédération âge et santé, sont ceux-là même qu'elle lui a fait valoir, au cours d'un récent entretien, pour le convaincre qu'elle ne pouvait poursuivre longtemps encore sa collaboration à la F.F.H.C.

« Si elle a conservé son poste, c'est à ma demande et aussi à celle du Secrétaire général, mais elle me prie de préciser qu'elle m'a fixé, d'ores et déjà, la date de son départ définitif cette année, situé à une époque où elle espère que le Secrétariat administratif sera complètement organisé.

« Je pense, Messieurs, que vous serez d'accord avec moi pour considérer que les accusations du Secrétaire général démissionnaire sont de tristes ragots et que vous continuerez à m'accorder votre confiance que je crois avoir jusqu'ici parfaitement méritée.

« Nous avons mieux à faire que de nous appesantir sur des commérages sordides. Des tâches importantes nous attendent que notre Directeur National vous exposera tout à l'heure et qui conditionnent l'avenir de notre Fédération.

« Si nous travaillons, lui et nous, en parfaite harmonie, je suis sûr que nous obtiendrons des résultats substantiels, même si la diminution de notre subvention freine momentanément nos moyens de propagande et restreint nos activités ».

Après cette lecture, le Président signale qu'il a reçu une lettre de M. Tournier dont celui-ci donne d'ailleurs lecture.

Le Président du Comité de l'Île-de-France estime que les accusations portées par M. Rolet et dont il a fait part à un certain nombre de membres de la Fédération prennent un caractère de gravité du fait qu'il en a également donné connaissance à la Direction des Sports, risquant ainsi « de faire un tort considérable à la Fédération si des mesures immédiates ne sont pas prises ».

Certains membres suggèrent la constitution d'un Jury d'Honneur qui sera chargé d'entendre M. Rolet et de prendre, le cas échéant, les décisions qui s'imposent.

D'autres sont également d'avis que l'intéressé doit être convoqué et fournir des explications sur les faits qu'il avance.

Le Président rappelle que le Secrétaire général a donné sa démission qui a été acceptée à l'unanimité et sans réserves par le Bureau fédéral. Il demande donc aux membres du Comité de Direction d'entériner la décision dudit Bureau en manifestant par oui ou par non leur avis.

Suivant le désir exprimé par M. Gourhand, le vote a lieu à bulletins secrets. Il donne les résultats suivants :

– - 9 Oui ; 6 Non ; 1 bulletin blanc.

La démission de M. Rolet est, en conséquence, entérinée par le Comité de Direction.

Lecture est ensuite donnée du procès-verbal de la précédente réunion. Il est adopté à l'unanimité.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Comité de Direction homologue ensuite l'affiliation des clubs ci-après :

- ✓ N° 3 675 - Omnisports Municipal Lommois.
- ✓ N° 3 676 - Club Haltérophile et Culturiste Rochefortais.
- ✓ N° 3677 - Union Sportive du Velay.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Comité de Direction homologue comme records de France les performances suivantes :

Records haltérophiles Juniors :

Poids Mi-Lourds. - Total olympique : 125 + 120 + 147,500 = 392 k 500 par Gourrier, le 21 Janvier 1967, à Jœuf. - Arbitres : MM. Jean Dame, Fiolle, Lapinski (ancien record : 390 k par lui-même).

Records Culturistes Juniors :

Poids Coqs. - Développé couché : 86 k 500 par Berthomières, le 16 Janvier 1967, à La Rochelle. Juré : M. Claude Favrou (ancien record : 75 k par Gilbert).

Total des deux mouvements : 100 + 80 = 180 k par Berthomières, le 15 Janvier 1967, à La Rochelle. - Juré : M. Favrou (ancien record : 142 k 500 par Tardy).

Poids Mi-Lourds. - Développé couché : 147 k 500, par Reille, le 29 Décembre 1966, à Valence. - Jurés : MM. Commenge et Moulin (ancien record : 146 k par lui-même).

Records Culturistes Seniors :

Poids Légers. - Développé couché : 150 k par Sadaoui, le 21 Janvier 1967, à St-Denis. - Jurés : MM. Fagot. Rigaud, Roussaux (ancien record : 130 k par Ledroit).

Poids Moyens. - Flexion sur jambes : 182 k 500 par Giat, le 22 Janvier 1967, à Montluçon. - Juré : M. Favrou (ancien record : 181 k par Ornème).

Poids Mi-Lourds. - Développé couché : 160 k par Lechertier, le 22 Janvier 1967, à St-Denis. Jurés : MM. Fagot, Rigaud, Roussaux (ancien record : 157 k 500 par lui-même).

Flexion sur jambes : 192 k 500 par Lechertier, le 22 Janvier 1967. Même lieu, mêmes jurés (ancien record : 190 k par Gomez).

Total des deux mouvements : 160 + 192,500 = 352 k 500, par Lechertier. Même date, même lieu, mêmes jurés (ancien record : 345 k par lui-même).

MATCHES INTER-NATIONS.-Le Président donne un compte rendu du match France - Pologne Juniors qui s'est disputé à Jœuf, le 21 Janvier. Il remercie M. Clément, Président de l'Association Sportive Jovicienne et M. Bovi. Président du Comité de Lorraine, qui se sont dévoués pour que l'organisation de la rencontre soit un succès.

Malheureusement, l'Équipe de France a été défavorisée par la présence, dans l'Équipe polonaise, d'athlètes ayant dépassé l'âge de 20 ans, les dirigeants polonais prétendant que la réglementation internationale n'était applicable que pour les records du Monde. Il sera demandé au Secrétaire général de la F.I.H.C. de trancher ce litige.

Il souligne ensuite le record de France du total olympique battu par Gourrier avec 392 k 500, en Poids Mi-Lourds Juniors.

France - Angleterre. - Ce match, pris en charge par le Comité des Flandres, aura bien lieu comme prévu le 28 Janvier. Cependant, quelques modifications sont apportées dans les équipes. Du côté Anglais, c'est Martin et non Newton qui représentera son pays. Quant à l'Équipe de France, Paterni, indisponible, sera remplacé par Maier, en Poids Mi-Lourds, Muller tirant en Poids Moyens.

PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE P.O. - Après lecture de ce procès-verbal qui concerne uniquement le match France - Italie qui vient d'être rétabli, le Président propose que le nombre des officiels soit réduit au maximum pour éviter des frais à la Fédération italienne. La candidature de M. Pichon comme arbitre est toutefois acceptée.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Candidatures au titre d'arbitre fédéral. - Le Comité de Direction donne son accord à la candidature, au titre d'arbitre fédéral de MM. Durr et Humbert (Comité de l'Île-de-France) et Dupont (Comité de Picardie) bien que le délai de trois ans ne soit pas complètement atteint.

Candidature de M. Dini au titre d'Arbitre international. - Cette candidature peut être retenue, M. Dini étant arbitre national avant d'être nommé Conseiller Technique Régional.

Lettre du Comité du Poitou demandant l'adjonction du mot « Charentes » à son titre actuel. - Le Président soumettra cette question au Haut-Comité des Sports qui doit se réunir prochainement.

Demande de nomination de Jurés Culturistes, par le Comité d'Auvergne. - Les candidatures de MM. Lefrançois et Develet sont homologuées par le Comité de Direction, le Comité d'Auvergne ne possédant aucun juré.

Lettre du Ministère des Armées regrettant que les Championnats de France Militaires d'Haltérophilie ne soient pas encore rétablis pour 1967.

Demandes de prêts de barres. - Le Comité de Direction donne son accord à la demande de prêt de barre présentée par :

- L'Haltérophile Club de Marignane ;
- L'Association Sportive de l'École Normale d'Instituteurs de Colmar ;
- L'Association Sportive de l'École Normale d'Instituteurs d'Évreux ;
- Le Lycée Nationalisé Mixte de Clermont-l'Hérault.

PLAN D'ACTION DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL. - M. Claude Taillefer, secondé par M. Georges Lambert, donne connaissance du projet de réforme du calendrier fédéral dont un exemplaire a été remis à tous les membres présents, et est annexé à ce procès- verbal.

Il commente les grandes lignes de ce plan dont les caractéristiques principales sont :

A. Division de la saison sportive en deux parties ;
B. Réduction du nombre des séries de 4 à 3 ;
C. Décomposition des épreuves de chaque série en plusieurs paliers sélectifs ;

D. Décentralisation et déconcentration des épreuves ;
E. Épreuves communes aux haltérophiles et aux culturistes ;
F. Limitation de la participation des athlètes aux épreuves de leur série de classement.

Des réserves sont émises au sujet de son application, notamment en ce qui concerne :

– la diminution du nombre des séries avec abaissement des minima qui obligera à la refonte des fichiers régionaux et du fichier fédéral ;
– la suppression à peu près complète des finales nationales ;
– la gêne qu'éprouveront certains Comités à intercaler dans le nouveau système leurs épreuves régionales l'interdiction de l'accès à une même épreuve aux athlètes y ayant participé plusieurs fois ;
– le crédit élevé que nécessitera cette nouvelle organisation.

Le Directeur Technique National objecte qu'il discutera de la question de la subvention avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Ce n'est que s'il obtient l'assurance formelle que les fonds nécessaires seront mis à la disposition de la F.F.H.C. que la réalisation du système envisagé pourra être entreprise.

Il est décidé, en outre, qu'un exemplaire du projet sera envoyé à tous les Comités Régionaux pour étude et suggestions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.

Le Président,
Jean DAME.

***

PROCÈS-VERBAL
de ta RÉUNION du BUREAU
du 2 Février 1967

Présents : MM. Clutier, Duverger, Fiolle, Leveler.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Assistaient à la réunion : MM. Taillefer, Directeur Technique National et Lambert, Entraîneur National.

Excusés : MM. Houet, Roussaux.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

Toutefois, le Comité de 1'Île-de-France a demandé une rectification au procès-verbal du 27 Décembre 1966 en précisant qu'il n'avait pas proposé le report de huit jours de la date de la Finale du Prix Fédéral, mais de celle des Éliminatoires du Critérium National et des Championnats de France.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Bureau fédéral homologue l'affiliation des clubs ci-après :

✓ N° 3 678 - Association Culturelle et Sportive de la Z.U.P. à Nîmes ;
✓ N° 3 679 - Union Sportive Crauroise.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Bureau fédéral homologue ensuite comme record de France la performance suivante :

Record haltérophile Juniors :

Poids Mi-Lourds. - Epaulé et jeté à deux bras : 155 k 500 par Gourrier, le 22 Janvier 1967, à Paris. - Arbitres : MM. Chariot, Rolet, Roussaux (ancien record : 153 k par lui-même).

MATCHES INTER-NATIONS.

France-Angleterre Seniors. - Le Président fait un compte rendu de ce match qui s'est déroulé à Boulogne-sur-Mer. Il s'est terminé par la victoire de l'Équipe de France qui s'est défendue avec courage et enthousiasme, ce qui lui a valu un télégramme de félicitations émanant du Directeur des Sports, ainsi que l'attribution, par un Jury de « l'Équipe », de la Coupe Banania.

M. Jean Dame remercia de nouveau le Comité des Flandres et le Club Haltérophile de Boulogne à qui l'organisation en avait été confiée, pour la parfaite réussite de cette manifestation.

France - Italie « B ». - Ce match aura lieu à Savone (Italie), le 5 Février. Deux modifications ont été apportées dans la composition de l'Équipe de France : en Poids Coqs, Carré au lieu de Meurat, ce dernier tirant en Poids Plumes à la place de Coronel.

CONSTITUTION D'UN JURY D'HONNEUR. - En conformité du vœu émis au cours de la réunion du 26 Janvier, le Bureau étudie la constitution d'un Jury d'Honneur chargé d'entendre M. André Rolet, Secrétaire général démissionnaire.

Après un échange de vues, ce Jury est formé comme suit :

Président : M. Paul Hue ; Vice-président : M. Léon Vandeputte ; Secrétaire : M. Raymond Tournier ; Membres : MM. René Duverger, Célestin Bovi, Louis Chaix. Remplaçant : M. Marcel Dumoulin.

COMMUNICATION DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL. - M. Taillefer développe le projet qu'il a conçu en vue de favoriser la progression des haltérophiles de valeur.

Il est adopté à l'unanimité par le Bureau fédéral et sera soumis à l'approbation du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Homologation de nomination d'Arbitres fédéraux. - Le Bureau homologue la nomination au titre d'Arbitre fédéral de M. Samblant (Comité de l'Île-de-France) et de M. Dupont (Comité de Picardie).

Demande de prêt de barre. - Le Bureau donne son accord à la demande présentée par :

– La Légion Jeanne d'Arc de Commercy.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Le Président,
Jean DAME.

●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●

RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT
DE FRANCE CULTURISTE 1967

(Concours du Plus Bel Athlète de France)

ET DU CONCOURS NATIONAL
DE FORCE CULTURISTE

Le Championnat de France Culturiste 1967 (Concours du Plus Bel Athlète de France) est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française.

Est amateur, toute personne qui n'a jamais pris part à un concours ou à une réunion ouverte à tout venant, ni concouru pour un prix en espèces.

Conditions d'engagement

Des éliminatoires seront disputées dans chaque région entre les athlètes licenciés dans un Club de la F.F.H.C. **au moins depuis le 1er Janvier 1967**.

(*Suppression de la visite médicale ou « morphologique »*).

Programme

1° *Épreuves physiques cotation de* 0 *à* 20, *Coef.* 1 :

– Développé couché en trois essais, coté 0 à 20 ;
– Flexion sur les jambes en trois essais, coté 0 à 20 ;
– Saut en longueur sans élan, coté 0 à 20.

Addition des trois notes qui seront ensuite divisées par trois.

(*Voir Barème et règlement des exercices*).

Ces épreuves pourront être organisées la veille du Championnat ou des Éliminatoires.

2° *Présentation des concurrents*, analogue à celle qui est faite dans les épreuves haltérophiles, c'est-à-dire appel nominal de chaque athlète, suivi de l'indication du nom de son Club. Cette présentation ne fera l'objet d'aucune note.

3° Présentation individuelle, face, dos, profil. Cotation de 0 à 20, Coef. 2.

Présentation individuelle
face, dos, profil

L'athlète doit se présenter les talons joints, les jambes doivent être tendues le buste doit être droit, les épaules ne doivent pas être projetées vers l'avant la tête doit être tenue droite, le regard fixé devant soi les doigts doivent être joints, leurs extrémités devant être au contact avec la région externe des cuisses la paume des mains doit être tournée totalement vers l'intérieur.

A partir de cette position, la contraction est permise.

Tout athlète qui ne respecte pas intégralement le présent règlement, sera sanctionné d'un avertissement par le Président du Jury. En cas de récidive, l'athlète est sanctionné d'un deuxième avertissement et pénalisé de 3 points.

Une troisième infraction au règlement est sanctionnée par l'élimination de l'athlète.

4° *Poses au choix.* Durée totale une minute maximum. Cotation de 0 à 10, Coef. 2.

5° Présentation des trois athlètes dans chaque catégorie de taille ayant obtenu les meilleures notes pour l'ensemble du programme.

En ce qui concerne la Finale, seules les présentations des concurrents ne faisant pas l'objet d'une note et les poses au choix se feront en public.

Le premier passage, examen face, dos, profil, se fera soit après les épreuves athlétiques, soit au cours de la répétition de l'après-midi.

Il est vivement conseillé aux organisateurs des phases éliminatoires de s'inspirer de ce programme.

Ne pas limiter la durée de chaque pose.

Il est interdit aux athlètes de faire usage d'huile ou de tout autre corps gras seul le fond de teint est autorisé.

Puisqu'il y aura un véritable Championnat des Juniors, les lauréats seront présentés comme les Seniors.

Catégories de concurrents

Deux catégories sont prévues :

a. Concurrents dont la taille ne dépasse pas 1 m. 68 ;
b. Concurrents au-dessus de 1 m. 68.

Classement des Juniors

Un Championnat des Juniors est institué parallèlement à celui des Seniors mais séparément, c'est-à-dire que les athlètes Juniors subiront les épreuves plastiques entre eux et totalement à part des Seniors.

Éliminatoires

1. *Première phase.* - Dans chaque Comité, la première phase éliminatoire devra avoir lieu entre

le 11, et le 14 Mai. Date de clôture pour la réception des résultats à la F.F.H.C. fixée au 18 Mai.

Ces résultats devront mentionner le numéro de la licence de chaque athlète, *et sa date de délivrance*, la date de naissance des athlètes Juniors, l'heure et le lieu de l'épreuve, la composition du Jury, ainsi que les notes détaillées obtenues par chaque concurrent. Ils devront revêtir la signature des membres du Jury.

2. *Deuxième phase : demi-finales*. - Un second tour éliminatoire est institué. Il s'agit de demi-finales au nombre de 4.

Seront sélectionnés pour participer aux demi-finales :

a) Les deux premiers Seniors de chaque catégorie de chaque comité, soit 4 athlètes Seniors par comité ;
b) Le premier Junior de chaque catégorie de chaque comité, soit 2 athlètes Juniors par comité.

Composition des 4 demi-finales :

Groupe 1 (Nord-ouest) : Les sélectionnés des Comités de : Anjou-Bretagne, Île-de-France, Normandie, Orléanais, Picardie.

Groupe 2 (Nord-est) : Les sélectionnés des Comités de : Alsace, Bourgogne - Franche-Comté, Champagne, Flandres, Lorraine.

Groupe 3 (Sud-ouest) : Les sélectionnés des Comités de : Auvergne, Côte Basque, Guyenne, Poitou, Pyrénées.

Groupe 4 (Sud-est) : Les sélectionnés des Comités de : Dauphiné - Savoie, Languedoc, Lyonnais, Provence et, éventuellement, les sélectionnés des Comités d'Outre-mer.

Les demi-finales devront avoir lieu le 11 Juin 1967 et les résultats parvenir à la F.F.H.C. pour le 13 Juin au plus tard.

Si dans chacune des 4 demi-finales, le nombre minimum de 6 demi-finalistes Seniors et de 3 demi-finalistes Juniors n'est pas atteint, un athlète supplémentaire du Comité dont la participation à la première phase éliminatoire aura été la plus importante dans la catégorie incomplète sera sélectionné.

Ce même Comité ne pourra avoir un quatrième sélectionné dans l'une des catégories Seniors ou un troisième sélectionné dans l'une des catégories Juniors que dans le cas où le nombre minimum de demi-finalistes ne serait toujours pas atteint après qu'un athlète supplémentaire ait été sélectionné dans chacun des Comités participants, la sélection supplémentaire se faisant toujours en fonction de l'importance des participants à la première phase.

Lorsque le nombre minima des athlètes est atteint dans chaque catégorie, des sélections supplémentaires ne sont pas autorisées.

Les Clubs candidats à l'organisation des demi-finales devront faire parvenir leur candidature à la F.F.H.C. avant le 15 Mai. Les premiers à avoir rempli cette formalité seront désignés.

Finale nationale

La Finale Nationale se disputera le samedi 1er Juillet 1967, dans une ville qui sera précisée ultérieurement.

Seront sélectionnés pour cette finale :

a) Les deux premiers Seniors de chaque catégorie de chacune des quatre demi- finales, soit 16 athlètes (8 petites tailles, plus 8 grandes tailles).
b) Le premier Junior de chaque catégorie de chacune des quatre demi- finales, soit 8 athlètes (4 petites tailles, plus 4 grandes tailles).

Pesée et vérification de taille

Il sera procédé, le jour même de la Finale Nationale, à la pesée des concurrents, ainsi qu'à la vérification de leur taille. La présentation de la licence 1966-67 sera exigée au moment de la pesée.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom, ne pourra participer à la finale.

Frais de déplacement

a. *Demi-finales* : les frais de déplacement des athlètes sélectionnés pour les demi-finales sont à la charge de leurs Comités respectifs ;
b. *Finale Nationale* : la Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des sélectionnés dans les conditions suivantes :

1. Elle leur allouera une prime de 0,08 F par kilomètre sur le trajet de leur domicile au lieu du concours et retour. Cette somme représente le prix du voyage diminué de 20 %, réduction accordée par la Direction Départementale des Sports à tous les qualifiés.
2. Elle leur assurera la nourriture et le logement pendant deux jours dans un Hôtel qui sera désigné ultérieurement.

Jury

Le Jury de la première phase éliminatoire sera composé de trois jurés nationaux, autant que possible indépendants des clubs représentés. Si cette condition ne peut être remplie, le Président du Comité est habilité à désigner un juré qualifié, même si son club est engagé.

Toutefois, le Chef du Jury se doit de vérifier les notes d'un juré juge et partie et d'annuler les notes accordées par ce dernier s'il ne les juge pas impartiales.

Le Jury des demi-finales sera composé d'un Chef de Jury désigné par la Commission de Culture Physique, résidant dans une autre région que celle des Comités engagés et d'un juré par Comité représenté, n'appartenant pas à l'un des Clubs représentés. S'il n'y avait pas au minimum cinq jurés, le jury serait complété par des jurés résidant sur le territoire du Comité organisateur.

Les frais du Chef du Jury sont à la charge de la F.F.H.C., ceux des autres jurés, à celle de leurs Comités respectifs.

Le Jury de la finale sera composé de cinq jurés nationaux désignés par la Commission de Culture Physique de la F.F.H.C.

Pour les demi-finales et la finale, la note la plus élevée et la note la plus faible seront soustraites du total.

Pénalités

En prenant part à l'une des phases du Championnat, le concurrent s'engage à honorer son éventuelle sélection pour les phases suivantes. S'il ne respecte pas cet engagement en prévenant la Fédération, au moins 15 jours avant l'épreuve, en précisant les motifs de son forfait et si ces motifs ne sont pas reconnus valables, la participation à toutes les phases du Championnat de l'année suivante lui sera refusée.

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements, tout concurrent abandonnant la compétition pour protester contre une décision du Jury ou formulant une réclamation à haute voix et discutant les décisions du Jury.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C. qui tranchera avec le Jury et les membres du Comité de Direction présents la réclamation séance tenante.

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours des épreuves.

Règlement des exercices

Développé couché. - La barre étant donnée à bout de bras à l'athlète par deux auxiliaires, celui-ci la posera sur la poitrine. L'arbitre donnera le signal de départ en frappant dans ses mains dès que l'athlète sera en position immobile et fera signe au chargeur d'enlever la barre le mouvement terminé.

Fautes à sanctionner :

1. Départ avant le signal de l'arbitre ;
2. Dos ne restant pas à plat sur le banc pendant le développé ;
3. Temps d'arrêt au cours de l'extension des bras ;
4. Extension incomplète ou alternative des bras.

Flexion sur les jambes. - La barre sera chargée sur la nuque de l'athlète par deux auxiliaires. La flexion sera exécutée à fond, pieds à plat au sol, jambes écartées à convenance personnelle. L'athlète étant fléchi et immobile (en bas) l'arbitre donnera le signal du relèvement en frappant dans ses mains et fera signe au chargeur d'enlever la barre, le mouvement terminé.

Fautes à sanctionner :

1. Départ avant le signal de l'arbitre.
2. Temps d'arrêt au cours de l'extension des jambes.
3. Déplacement d'un pied au cours du relèvement.

Saut en longueur sans élan, pieds parallèles, mais pas nécessairement joints. - Mesurer les sauts du point d'appel déterminé aux talons à la chute. Tout retrait de pied ou pose des mains au sol en arrière du point de chute sera déduit à la mensuration.

Trois essais en tout.

Barème de cotation

Développé couché. - *Flexion de jambes* ; un demi point par fraction de 2 k 500 à partir des minima fixés au tableau ci-dessous jusqu'à 20 maximum.

	Coqs	Plumes	Légers	Moyens	Mi-Lourds	Lourds Légers	Lourds	Points
C. Développé couché.....	30 k	40 k	50 k	60 k	70 k	80 k	90 k	= ½
E. Flexion sur les jambes.....	50 k	60 k	70 k	80 k	90 k	100 k	110 k	= ½

Arbitrage : Ces épreuves seront arbitrées obligatoirement par un arbitre fédéral ou un juré culturiste national.
La note 0 dans une épreuve est éliminatoire

Saut sans élan : 1 point par fraction de 5 cm à partir de 2 m.

Arbitrage : ces épreuves physiques seront arbitrées obligatoirement par un arbitre fédéral ou un Juré.

***

CONCOURS NATIONAL DE FORCE CULTURISTE

Le Concours National de Force Culturiste se dispute concurremment avec le Championnat de France Culturiste.

Les éliminatoires et la finale seront communes aux deux épreuves, mais les athlètes auront la possibilité de s'inscrire soit dans les deux compétitions, soit dans l'une d'elles seulement.

Les participants doivent être licenciés dans un Club de la F.F.H.C. au moins depuis le 1er Janvier 1967.

Programme :

1 - Développé couché (trois essais).
2 - Flexion des jambes (trois essais).

Le classement sera déterminé par addition des kilos (meilleur essai sur chacun des exercices).

En cas d'*ex æquo*, c'est le concurrent le plus léger qui sera déclaré vainqueur.

Catégorie des concurrents. - Sept catégories de poids :

Poids coqs, jusqu'à 56 kg.
Poids plumes, de 56 kg à 60 kg.
Poids légers, de 60 kg à 67 kg 500.
Poids moyens, de 67 kg 500 à 75 kg.
Poids mi-lourds, de 75 kg à 82 kg 500.
Poids Lourds-légers, de 82 kg 500 à 90 kg.
Poids lourds, au-dessus de 90 kg.

Finale Nationale. - Seront qualifiés pour participer à la Finale, qui se disputera le même jour que le Championnat de France Culturiste, les deux meilleurs athlètes de chaque catégorie, suivant les résultats des éliminatoires organisées par les Comités régionaux.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Les premiers des éliminatoires régionales porteront le titre de vainqueur du Concours Culturiste de Force de leur région.

Le titre de vainqueur du Concours National Culturiste de Force sera décerné, dans chaque catégorie, aux athlètes qui auront réussi le plus grand nombre de kilos.

Frais de déplacement. - La F.F.H.C. assurera les frais de déplacement des qualifiés pour la Finale dans les mêmes conditions que pour la Finale du Championnat de France Culturiste.

Arbitrage. - Il sera assuré par les arbitres ou jurés désignés pour l'arbitrage des épreuves physiques du Championnat de France Culturiste.

Classement Général du Prix Interrégional 1966-67

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux

SENIORS

Poids Moyens (minima 267 k 500)

1.	PEROLO (75) Ent. Sport. St-Martin-d'Hères	320, -
2.	JACOBY (72,3) Soc. Gymn. Tir et P.M. Angers	310, -
3.	MORIN (75) Union Sportive Municipale de Gagny	307,500
4.	D'HULSTER (74,5) L'Audomaroise - St-Omer	305, -
5.	SOUBERVIE (70,5) Cercle Cult. St-Médard-en-Jalles	302,500
6.	LAGNEAU (73,2) Société Athlétique d'Enghien	302,500
7.	BRUNET (73) Etoile et Espér. Réunies Carpentras	300, -
8.	VALLE (67,7) Centre Omnisports Faches-Thumesnil	295, -
9.	LARIVE (72,3) Stade Clermontois	295, -
10.	BURCKLE (74,4) Cl. d'H. L.-Lagrange Colombelles	292,500
11.	FRITZ (69,7) Paris Université Club	290, -
12.	DAGBERT (73,9) Club Hait. Boulonnais	290, -
13.	TIRLOT (74.3) Haltérophile Club Compiégnois	287,500
14.	NEPPEL (74,5) Alliance Sportive Ste-Savine	287,500
15.	DURAND (74,8) Union Sportive Métro Transports	287,500
16.	MARUEJOULS (67,6) Toulouse Haltéro-Club	285, -
17.	HASSAN (69,7) Société Athlét. Montmartroise	285, -
18.	RISPAL (72,9) Cl. Sp. et Artist. Châtellerault	285, -
19.	TRIBOULET (75) La Gauloise de Vaise	285, -
20.	HITROP (71) Cercle Éduc. Phys. St-Nazaire	282,500
21.	ANDRY (74,4) Athlétic Club Melunais	282,500
22.	DURY (75) Union Mâconnaise	282,500
23.	NALON (67,6) Assoc. Sport. Pérollière - Lyon	280, -
24.	HELDT (67.6) Société Athlét. Koenigshoffen	280, -
25.	FOUACHE (72,4) Ass. Sp. Aug.-Normand Le Havre	280, -
26.	LEFEVRE (73,9) La Vaillante St-Quentin	280, -
27.	THONIER (70,3) Union Haltérophile Vichyssoise	277,500
28.	DUVAL (74.2) Stade Municipal Montrouge	277,500
29.	BOSSY (74,9) Royan Océan-Club	277,500
30.	ROLLET (75) Club Sportif de Meaux	277,500
31.	RICHARD (70) Union Sport. Métro Transports	275, -
32.	WALTER (72,1) Alsatia Sélestat	275, -
33.	COLINET (72,2) Sporting Club de Neuilly	275, -
34.	CAILTON (73.6) Union Haltérophile Vichyssoise	275, -
35.	VARMA (74,6) Union Sport. Métro Transports	275, -
36.	SOUDE (72,6) Courbevoie Sports	272,500
37.	CARADOT (73,2) Haltéro-Club Cultur. Arbreslois	272,500
38.	BOYER (74,1) Union Sportive Ste-Tulle	272,500
39.	GYORGY (75) Alliance Sportive Sainte-Savine	272,500
40.	CALLE (72) Saint-Nazaire Omnisports	270, -
41.	VOULANT (74,5) Haltérophile Club Novais	270, -
42.	MARTIN (69,4) Assoc. Sp. Montferrandaise	267,500
43.	GEAY (71,5) Union Hall. Vichyssoise	267,500
44.	PIGEON (73,8) Club Naut., et Athlét, de Rouen	267,500
45.	DEBRU (74) Centre Athlétique Maubeugeois	267,500

Poids Mi-Lourds (minima 282 k 500)

1.	MALLET (75,2) U.S. Culturelle Mons	322,500
2.	VELY (82,5) Cl. des Lutteurs Sparnaciens, Épernay	322,500
3.	COUTOULY (75,5) Cl. Haltéro-Cultur. Toulousain	320, -
4.	DEWAS (78,3) Ass. Sp. Lilloise Int.-Entr.	320, -
5.	ZENSEN (75,7) Union Sportive Petite-Rosselle	317,500
6.	CHOUKROUN (77,6) Vie au Grand Air, St-Maur	307,500
7.	REGNIER (81,9) Stade Municipal Montrouge	305, -
8.	CARITEY (82,1) Union Mâconnaise	305, -
9.	BATTISTINI (78,1) C. Sp. de Montois-la-Montagne	300, -
10.	JAMES (77,5) Ci. Halt, et Cult. Parisien	297,500
11.	CAILLEUX (77,8) La Force Noyonnaise	295, -
12.	DANEL (81,3) Union Sp. Métro Transports	292,500
13.	GIROUD (78,2) Gauloise de Vaise - Lyon	290, -
14.	GUEMAR (78,3) Sporting-Club de Neuilly	290, -
15.	BRUYENNE (75,5) U.S. Culturelle Mons	287,500
16.	DENIS (77,4) Association Sp. Gournaisienne	287,500
17.	HUGUET (78,3) Club Halt, et Cult. Parisien	287,500
18.	GENOUX (76,8) Ass. St-Jean Nogent-le-Rotrou	285, -
19.	LECŒUR (77) Société Gymn. Tir et P.M. Angers	285, -
20.	VENTURINI (81,1) Ass. Sp. Cheminots Vénissieux	285, -

Poids Lourds-Légers (minima 295 k)

1.	COSSON (88,8) Société Athlétique d'Enghien	342,500
2.	SPANO (89,6) U.S. Cheminots Marseille	330, -
3.	ZAGO (82,9) Maison des Jeunes Chambéry	325, -
4.	SCHERPEREEL (84,5) Sp.-Cl. Tête de Cheval Loos	320, -
5.	LUTIN (82,6) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	317,500
6.	GROSSO (82.9) Assoc. Sportive de Monaco	317,500
7.	MEHLINGER (89.1) Union Sportive Petite-Rosselle	315, -
8.	HUOT (88,2) Sport-Cl. Municip. Châtillonnais	312,500
9.	ARNOLD (85) Union Sportive Wittenheim	312.500
10.	LELEU (88,3) Cercle Municip., des Sports Pantin	310, -
11.	MARSAUD (86,7) Club Sportif de Meaux	305, -
12.	RENON (88,7) Union Amicale de Cognac	302,500
13.	BENOIT (85,6) Sport.-Cl. Tête de Cheval, Loos	300, -
14.	LABILLE (83,7) Union Sport. Métro Transports	295, -
15.	VERMOREL (85) Société d'Éducat. Phys. de Cours	295, -

Poids Lourds (minima 305 k)

1.	CHADEFAUX (121,3) Courbevoie Sports	352,500
2.	SCHIMMEL (91,8) Club Naut, et Athlét., de Rouen	347,500
3.	LEFEVRE (117,8) Sporting-Club de Neuilly	347,500
4.	GUYOT (103,5) Sporting-Club de Neuilly	345, -
5.	PERELMANN (95,5) Sporting-Club de Neuilly	340, -
6.	HABIERA (90,2) Assoc. Sportive Usinor Montataire	335, -
7.	GOESSENS (90,5) Club Haltérophile Boulonnais	330, -
8.	DORNE (93,2) Club Athlétique Saint-Priest	327,500
9.	BOSSA (91,6) Entente Sport. St-Martin-d'Hères	325, -
10.	BORSELLI (92,8) Cercle Sp. de Montois-la-Montagne	317,500
11.	BARBIER (97) Royan Océan-Club	317,500
12.	JEHL (102) Alsatia Sélestat	317,500
13.	VOVO (102) A.S.P.T.T. Marseille	315, -
14.	THIERRY (93,9) Sp.-Cl. Prépa. Olymp. St-Médard	312,500
15.	EYMAS (92) Maison des Jeunes et Cult. Avignon	310, -

FINALES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE D'HALTÉROPHILIE

Salle des Sports Teisseire, Rue Léon-Jouhaux, à Grenoble

VENDREDI 28 AVRIL, 20 heures, et SAMEDI 29 AVRIL, 14 heures, CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS

SAMEDI 29 AVRIL, 20 heures, et DIMANCHE 30 AVRIL, 14 heures, CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS

Haltérophile Moderne n° 231 (03-1967)

LE DÉVELOPPÉ À DEUX BRAS :

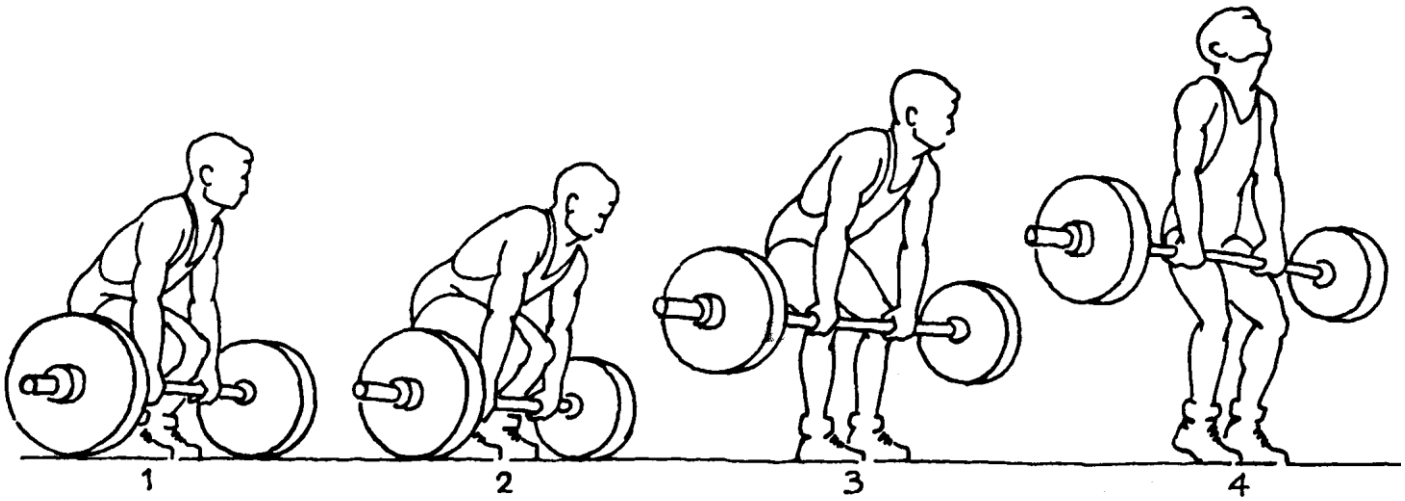

L'épaulé du développé ▲

La barre est réceptionnée sur les clavicules, coudes engagés en avant du plan de la barre, genoux légèrement fléchis (**n° 7**). Les pieds ont sursauté au cours de l'épaulé (**n° 6**) pour trouver la position qu'ils conserveront pendant tout le mouvement (écartement très variable : entre 10 et... 60 cm).

L'athlète doit marquer un temps d'arrêt très court dans cette position (**n° 7**) pour contrôler son équilibre puis sans précipitation tendre les genoux et se placer avant le signal de départ de l'arbitre. (Certains athlètes, très forts au développé, devront utiliser les techniques d'épaulé en fente ou en flexion telles qu'elles sont décrites dans la suite de cet article).

Fautes techniques à éviter :

- décollement insuffisant des pieds (rythme trop lent et risque de perte d'équilibre (6) ;
- verrouillage des coudes trop peu accentué (7) ;
- redressement trop rapide des genoux (entre 7 et 8).

Le développé proprement dit ▶

Le développé actuel n'est plus limité à la poussée des bras... il s'accompagne d'un mouvement où le corps tout entier joue le rôle d'une lame de ressort qui propulse la charge puis se courbe sous elle avant de se redresser. Les performances sont ainsi sensiblement améliorées (entre 10 et 25 %) par rapport à l'ancien mouvement.

Position de départ (n° 1) :

- Pieds à plat sur le sol ;
- Genoux tendus ;
- Cuisses nettement engagées sur l'avant ;
- Articulation des hanches (coxo-fémorale) en extension complète ;
- Poitrine légèrement affaissée ;
- Épaules basses et coudes engagés en avant de la barre ;
- Poids du corps sur l'avant du pied.

Au signal de l'arbitre, l'athlète revient brutalement vers une station droite normale et donne ainsi une impulsion verticale à la charge (**n° 2**); la barre décolle des clavicules et l'athlète se cambre immédiatement en engageant le bassin en avant du plan vertical de la barre (**n° 3**).

PREMIER MOUVEMENT OLYMPIQUE

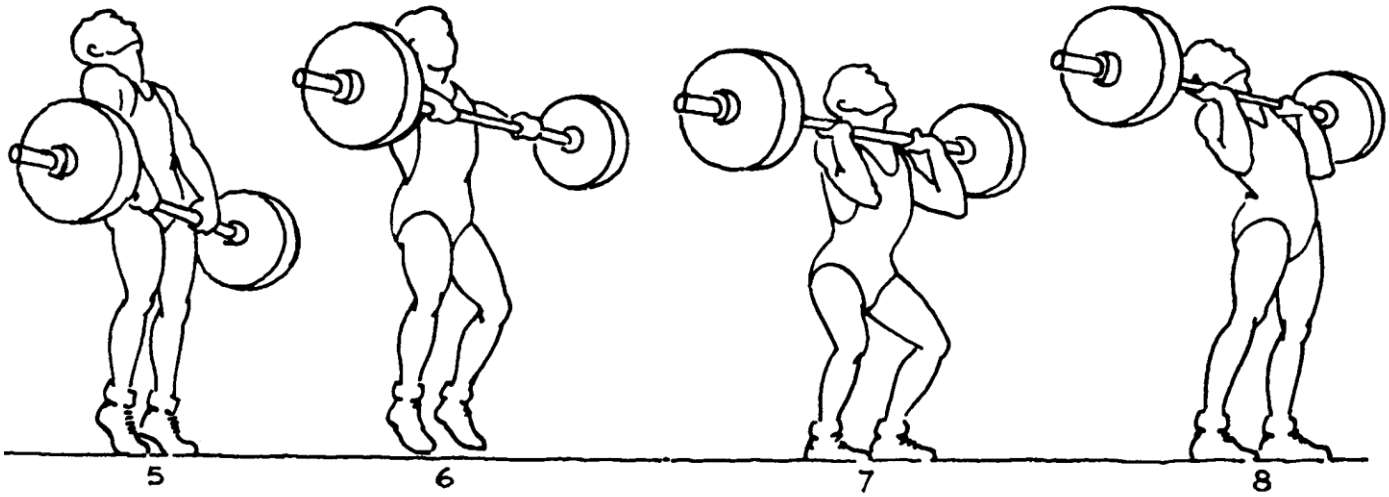

Ce mouvement de va-et-vient du bassin est très dynamique. Lorsque la charge est parvenue à bout de bras (**n° 4**), l'athlète se redresse pour terminer le mouvement en position droite (**n° 5**).

Remarques : La cambrure du corps doit partir de la cheville jusqu'aux épaules et ne pas se limiter à la région lombaire de la colonne vertébrale.

- Les épaules doivent rester basses et les coudes engagés en avant du plan de la barre jusqu'à la fin du mouvement. (Un haussement des épaules suivi d'un abaissement rapide est cependant très efficace au moment où la barre est décollée des clavicules).

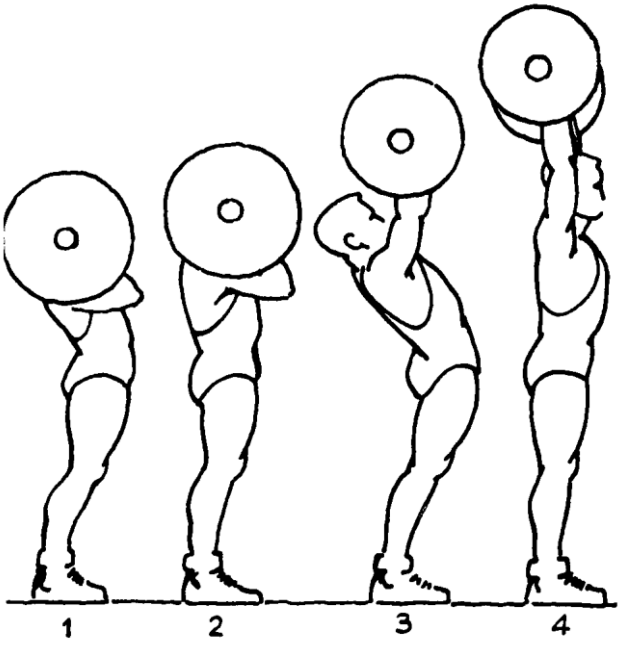

Principales fautes techniques à éviter :

- Position de départ : poids du corps sur les talons qui entraine une propulsion oblique de la charge (**n° 1**) ;
- Épaules haussées pendant la poussée des bras (**n° 3**) ;
- Ramener la barre vers l'arrière au niveau du front (**n° 3**) ;
- Coudes écartés prématurément (**n° 3**) ;
- Rythme trop lent du mouvement du bassin ;
- Cambrure localisée à la région lombaire.

Le Match France – Pologne Juniors

Jœuf : grisaille, fumées, scories ; Jœuf monstrueuse machine à broyer la « *minette* » lorraine, mais aussi petite et active cellule haltérophile au sein d'un Comité qui reflète les qualités du terroir : esprit d'entreprise, goût de l'effort, sens de l'organisation.

C'est dans la coquette salle des sports que les haltérophiles français et polonais Juniors s'affrontent ce samedi 21 Janvier devant plus de 300 spectateurs. Bon nombre, descendants d'émigrants polonais, sont venus voir de près ces jeunes étrangers dont la presse locale vient de souligner les exploits sportifs.

« *Savoir quoi, ce n'est pas l'affaire* » aurait dit le bon La Fontaine. Les performances annoncées par Varsovie semblent bien, en effet, mettre les Polonais hors d'atteinte de leurs adversaires.

Au regard des 265, 290, 335, 352, 390, 395, 385 k des visiteurs, les 235, 270, 312, 332, 390, 367, 340 k des Français ne laissent guère de chance à notre équipe.

Mais, avant que s'affrontent les athlètes, les dirigeants s'opposent sur un point de doctrine. Lors du rassemblement des deux équipes à l'hôtel, peu avant midi, je vérifie l'âge des Polonais d'après leurs passeports. Tous ont moins de dix-neuf ans, sauf Nowak et Szuwala qui, eux ont plus de vingt ans ! Je refais un pointage rapide - par acquit de conscience - de l'âge des nôtres, et, derechef, j'attaque l'entraîneur polonais. Contestation immédiate de celui-ci. La mêlée devient vite générale les arguments s'échangent de part et d'autre de plus en plus bruyamment, surtout de l'autre côté de la barre où on s'est largement servi du whisky offert par le Comité lorrain.

Le Président Jean Dame intervient de toute l'autorité que lui donne son titre de Président de la Commission Technique Internationale. S'il y a quelque chose qu'il connaît bien, c'est sans conteste le règlement mais rien n'y fait, les Polonais continuent à soutenir que la disposition selon laquelle doivent avoir moins de vingt ans révolus les athlètes qui battent un record Junior, n'est pas applicable à un match auquel peuvent participer ceux qui ont moins de vingt ans dans l'année. C'est le cas de leur Poids Mi-Lourd et de leur Poids Lourd nés le 12 Janvier 1947 et le 18 Janvier 1947.

A la fin, je suggère au Président que nous acceptions le match, mais en faisant une réserve quant au classement en attendant que saisi par nos soins, le Secrétaire Général de la Fédération Internationale tranche la question. Après accord des trois dirigeants français (le Président, MM. Leveler et Fiolle), je précise aux Polonais que l'approbation de notre thèse nous autorisera à reconsidérer le résultat du match.

L'entraîneur Stepien, qui semble avoir sur ses compatriotes une autorité incontestée, persiste dans sa dénégation têtue. Français et Polonais restent donc en témoignage.

Plus tard, en revoyant les performances annoncées par Varsovie, et celles de nos Juniors, je me surprendrai à espérer un renversement des pronostics chiffrés à 6 à 1 contre nous. Mais quel dommage que l'un des faux Juniors Polonais soit justement le Poids Mi-Lourd que peut battre Gourrier ! Si seulement c'était le Poids Coq ou le Poids Moyen ou le Poids Lourd-Léger deux victoires par déclassement ajoutées à celle probable de Gourrier, ramèneraient le score à 4 à 3, et si par hasard, Fréville ou Caesemaeker..., ce pourrait être alors un 4 à 3 pour nous !...

Mais, voilà-t-il pas que Fréville, arrivé une heure avant le match accuse 63 k sur la balance évanoui aussitôt mon espoir ténu d'une victoire inespérée Mais sait-on jamais « quand il n'y a plus d'espoir, il faut garder l'espoir d'un espoir », a écrit Dante. Si un Polonais fait une « patate », notre Poids Plume doit pouvoir être classé il faut donc écarter Fréville au profit d'un athlète de Jœuf engagé au pied levé. Ce sera Veiber, que parvient à dénicher une meute lancée à travers la ville.

Le match commence. Contre toute attente, le développé auquel sont appelés en un premier plateau les Poids Coqs, Plumes et Légers, semble favorable à nos couleurs. Les barres de départ des Français sont supérieures à celles des Polonais.

Les trois Français terminent le développé en réussissant 8 essais sur 9, Buatois et Caesemaeker avec 10 et 2 k 500 d'avance, Veiber à égalité.

Hélas !, la comparaison des barres de départ de l'arraché porte un coup sévère à l'espoir qui commençait à ouvrir ses ailes 15 k d'écart en Poids Coqs et en Poids Plumes, 2 k 500 de moins en Poids Légers, c'est beaucoup. Mais Zajac reste à 80 k son premier essai, comme Borzynski à 85 alors que Buatois réussit sa progression 65 - 70 - 72,500, et que Veiber obtient 75 et Caesemaeker 92,500 au deuxième essai.

Il y a tout lieu de penser que la supériorité des Polonais à l'arraché annonce la consolidation de leur position à l'épaulé et jeté. De fait, les barres de départ confirment la différence apparue dans le premier mouvement de détente : 102,500 et 87,500 en Poids Coqs, 120 et 95 en Poids Plumes, mais 117 k 500, toutefois pour les deux Poids Légers. Zajac passe de 102,500 à 112,500 et échoue à 117 k 500, après que Buatois ait obtenu 92 k 500 à son deuxième essai.

Borzynski, un bref instant, réanime la petite flamme de l'espoir d'une « *patate* » : 120 k manqués deux fois. Ses progressions téméraires (sautant de 7,5 ou de 10 k d'un essai à l'autre) m'auront fait attendre, en vain, le miracle jusqu'au bout.

Quant à Caesemaeker, lui, il s'accroche. En avance de 2 k 500 au développé, il se retrouve à égalité (195) à la fin de l'arraché. Les deux Poids Légers se retrouvent à 117 k 500, le Français réussit 122 k 500, le Polonais échoue - de peu - à 125 k. Notre Junior est plus lourd, une troisième barre à 125 k le mettrait au niveau de son adversaire qui est fort capable de réussir son dernier essai à 125 k. Il lui faut donc tenter 127 k 500. Borzynski reprend la même barre, et c'est trois lampes blanches. Caesemaeker a son match en main avec ces 127 k 500 qu'il n'a jamais réussis il épaule mais ne tient pas la barre c'est fini.

Dix minutes plus tard sont appelées les quatre autres catégories. Et se renouvelle alors l'histoire du premier plateau supériorité des Français au développé, supériorité des Polonais à l'arraché et à l'épaulé et jeté. Cette vérité, absolue dans la première partie du match, est toutefois plus nuancée dans la deuxième. Gourrier notamment, ne sera inférieur à son adversaire qu'à l'épaulé et jeté (et, normalement, il n'aurait pas dû l'être).

Quant à Delpuech, c'est l'exception qui confirme la règle : battu au développé, il prendra le pas à l'arraché.

En Poids Moyens, Plot, comme d'ordinaire, est plus dominé par le trac que par son adversaire. Il pouvait tenir la dragée haute à Kaluzny, mais il perd toutes ses chances à l'arraché, restant à son premier essai à 100 k. Pourtant, les 105 k manqués deux fois, il les a doublés à l'I.N.S. deux jours avant. Cette évocation qu'il exprime d'une voix blanche, compromet un peu plus ses moyens et ruine sa confiance. Totalisant 207 k 500 contre 215 au Polonais, je le fais démarrer plus bas que prévu à l'épaulé et jeté, et il termine à 130 k, ne concédant que 2 k 500 à son adversaire dans ce mouvement.

La catégorie des Poids Mi-Lourds sera notre seule victoire. Opposé au jeune frère du Poids Plume Nowak, international bien connu, Gourrier commence bien son match. 117 k 500, 122 k 500, et 125 k au développé, cela peut augurer d'un total record, encore que pour ses premier et troisième essais, beaucoup trop « sur les reins » le signal « à terre » l'ait sauvé de justesse. Le Polonais a 7 k 500 de retard il en prend 5 de plus à l'arraché, restant à son premier essai (115). Encouragé par un Papa moustachu comme Brassens, Gourrier passe de 115 à 120 k mais il échoue à 122 k 500. Nowak 232 k 500, Gourrier 245 k, c'est gagné !

Mais que d'émotions à l'épaulé et jeté. Le Polonais a demandé 150 k ; le Joinvillais commence par s'écraser la pomme d'Adam avec la barre à 147 k 500, qu'il manque il demande 152 k 500 afin de tenter 157 k 500 au troisième essai pour le record de France. Je préfère qu'il assure 147 k 500 il les épaule assez bien, jette mal, mais il tient la barre, c'est toujours 392 k 500 d'assurés. Nowak commence à 150 k ; s'il procède comme ses compatriotes par bonds de 10 k, cela peut être dangereux. Et ça y est !, son entraîneur m'annonce 160 k pour le deuxième essai de Nowak, s'il réussit c'est 392 k 500 ! Dernier essai pour Gourrier le record de France ne pourra pas être pour ce soir-là, il est à 10 k de plus que la deuxième barre. 155 k feraient un total de 400 k, et le Polonais qui a manqué 120 et 122 k 500 à l'arraché devrait avoir du mal à faire 160 k. Gourrier tente donc 155 k mais il échoue. Nowak ne fait pas mieux, par deux fois, à 160 k, il totalise donc 382 k 500.

En Poids Lourds-Légers, Cazeaux fait un bon match son adversaire, Rosinski, 83 k, a remplacé Kulesza blessé. Le Polonais, vrai Poids Mi-Lourd, est d'une puissance peu commune (il a moins de dix- huit ans). D'une technique très rudimentaire, il pousse ou il tire avec une aisance déconcertante des barres constamment déséquilibrées et il réussit huit essais sur neuf ! Cazeaux en réussira sept, mais il prend 2 k 500 de retard au développé, 5 à l'arraché et 2,500 à l'épaulé et jeté ; il termine à 375 k.

Si Rosinski a du muscle, notre Poids Lourd Delpuech est un solide Junior de 17 ans 1 m 90 pour 108 k. Parlant de lui, les Polonais me diront : « Envoyez- le en Pologne pendant six mois, nous lui ferons gagner 60 k ». A Delpuech de montrer qu'il peut en faire autant en France ou même la moitié, c'est tout ce qu'on lui demande. Le lycéen de La Grand-Combe, où il s'entraîne avec Terme, doit aller l'an prochain à la Faculté de Montpellier. Firmin pourra alors le prendre en main.

Pour l'heure, il affronte l'un des deux Seniors de l'équipe polonaise : Szuwala. Lui aussi est fort, il pousse 110, 120 et 130 k au développé mais ne réussira qu'un seul arraché (107 k 500), et un seul jeté (140 k). Le Français, à 350 k, est battu de 27 k 500, mais il aura amélioré son meilleur total de 10 k.

Conclusion : les Polonais sont presque tous militaires (7 sur 9). A la question « Feront-ils carrière dans l'armée ? », on m'a répondu : Peut-être. Cette réserve - prudente - serait-elle à rapprocher de la rumeur selon laquelle dans les Républiques Démocratiques, les titres sportifs facilitent l'avancement militaire ?

Quoiqu'il en soit, les vainqueurs de Jœuf ont été bien surpris d'apprendre de leurs adversaires que ceux-ci ne tiraient, en général, pas plus d'une dizaine de tonnes par entraînement. Pour eux, quinze tonnes est un minimum, et cinq fois par semaine. Beaucoup de courses, de sauts également et d'autant plus qu'ils commencent plus jeunes. A ne pas oublier

Claude TAILLEFER,
Directeur Technique National.

P.S. - Au moment de mettre sous presse, nous recevons de M. Oscar State, Secrétaire Général de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste une lettre confirmant notre thèse. Il écrit :

« La F.I.H.C. reconnaît comme Juniors seulement les athlètes ayant moins de 20 ans. Ceci s'applique non seulement aux records du monde, mais aussi à n'importe quelle compétition haltérophile ».

Assemblée Générale et Championnat de France

L'Assemblée générale de la F.F.H.C. aura lieu à Grenoble le dimanche 30 Avril, à 9 heures du matin, à la Chambre de Commerce, salle Albert-Lebrun. 6, boulevard Gambetta.

Les Championnats de France s disputeront à la Salle des Sports « Teisseire » rue Léon-Jouhaux, à Grenoble, avec l'horaire ci-après :

Vendredi 28 Avril, à 20 heures et samedi 29 Avril à 14 heures : Championnat de France Juniors ;

Samedi 29 Avril à 20 heures et dimanche 30 Avril à 14 heures : Championnat de France Seniors.

M. Bertholet, Président du Comité Dauphiné-Savoie, nous prie de diffuser l'information suivante concernant le logement à Grenoble :

Comme vous le savez, les Championnats de France d'Haltérophilie se dérouleront à Grenoble, les 28, 29 et 30 Avril prochain.

A cette même période, se tiendra dans la région grenobloise une importante manifestation commerciale. Aussi, est-ce pour prévenir toutes difficultés de dernière heure, et pour faciliter son travail préparatoire pour la partie hébergement que le Comité Dauphiné-Savoie recommande instamment aux Présidents des Comités Régionaux, aux Présidents de Clubs, et à tous les dirigeants susceptibles de se déplacer à Grenoble de lui indiquer, POUR LA FIN DU MOIS DE MARS, DERNIER DÉLAI, le nombre de places d'hôtel qu'ils désirent retenir avec les jours de réservation.

A défaut d'avoir été tenu informé à la date fixée ci-dessus, le Comité Dauphiné - Savoie, très certainement dans l'impossibilité d'assurer le logement à la dernière extrémité, se considérera dégagé de toute responsabilité morale vis-à-vis des retardataires.

Adresse du Président du Comité Dauphiné - Savoie :

Monsieur BERTHOLET,

Chemin Thiers - Grand Châtelet,
Grenoble - 38.

FINALE
DU CRITÉRIUM NATIONAL
HALTÉROPHILE

SAMEDI 8 AVRIL 1967
à 14 heures et 20 heures

DIMANCHE 9 AVRIL 1967
à 14 heures

au Gymnase Municipal,
2, Rue Japy, à Paris.

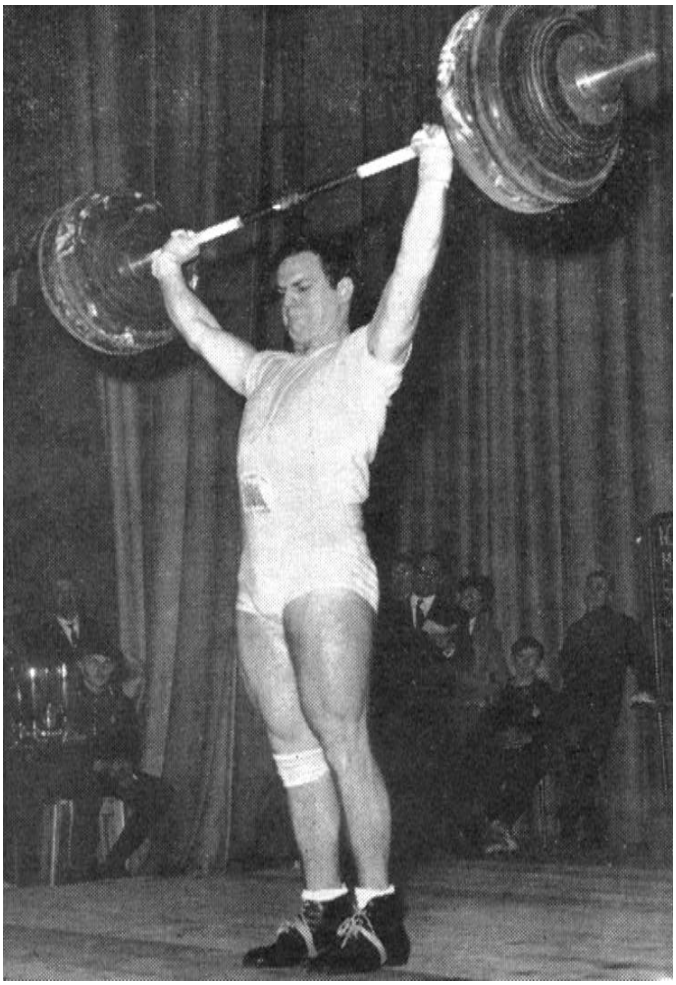

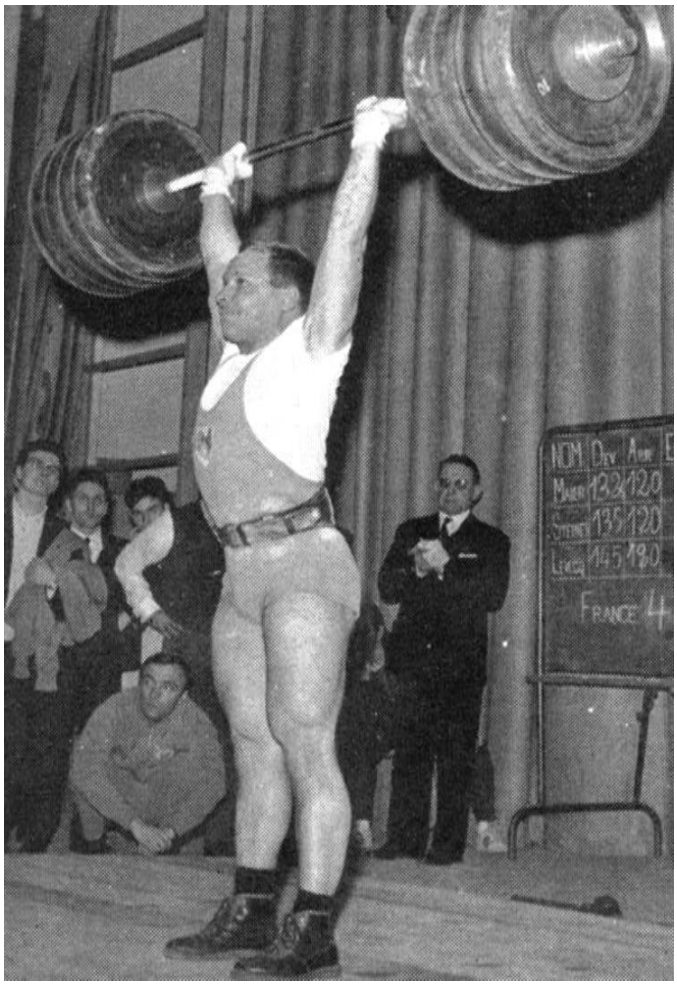

Les deux adversaires Poids Moyens du match France-Angleterre Seniors
PEARMAN (Grande-Bretagne) **Rolf MAIER (France)**

France bat Grande-Bretagne 5 - 2, le 28 Janvier 1967 à Boulogne

Battre l'équipe britannique par 5 victoires contre 2, voilà un résultat que l'examen attentif des performances réalisées antérieurement de part et d'autre ne pouvait laisser prévoir ! Tout juste, pouvions-nous espérer obtenir, avec beaucoup de réussite, une courte victoire par 4 à 3.

L'extraordinaire combativité des sélectionnés de l'Équipe de France, la réussite du véritable « coup de poker » que constituait la sélection de Rolf Maier dans la catégorie supérieure et son remplacement par le jeune Muller, l'excellent esprit d'équipe, sont autant d'éléments favorables qui amenèrent la formation française à triompher devant une excellente équipe anglaise.

Dès le début de la compétition, notre Poids Coq, J.-P. Meurat, donne le ton en battant coup sur coup deux records de France : 100 k au développé, 100 k à l'arraché, améliorant le record du total olympique dès son premier essai à l'épaulé-jeté avec 112 k 500, pulvérisant celui- ci à son deuxième essai avec 120 k et s'il épaula très facilement 122 k 500, à son dernier essai, il manqua malheureusement cette charge au jeté. 320 k !..., le record du total olympique est battu de 10 k et cette performance permet à J.-P. Meurat d'envisager sa participation aux championnats du monde qui, cette année, se déroulent à Tokyo. La magnifique performance de J.-P. Meurat amène une première victoire à l'équipe française devant le redoutable petit « athlète de poche » du Commonwealth, Mc Kenzie dont l'extraordinaire musculature et les qualités physiques peu communes n'ont cependant pas compensé une certaine maladresse. Ayant pris l'avantage au développé avec un mouvement impressionnant à 102 k 500, Mc Kenzie perdit ensuite 5 k sur son adversaire avec 92 k 500 à l'arraché, tenta par deux fois 125 k à l'épaulé-jeté pour battre Meurat, réussit son dernier mouvement mais ses coudes ayant nettement touché ses genoux, trois lampes rouges sanctionnèrent ce bel effort. Total : 312 k 500.

Remplaçant Chung, le jeune athlète noir Perrin (20 ans) perd nettement son match face à notre compatriote, Pierre Fulla. Perrin pousse 105 k contre 107 k 500 pour Fulla, arrache 82 k 500 mais manque 90 k - barre réussie par Fulla - jette 122 k 500 contre 125 k pour Fulla. Total : 310 k contre 322 k 500, deuxième victoire pour l'équipe de France.

Bien que battu par son adversaire au développé - 110 k contre 107 k 500 à l'arraché - 102 k 500 contre 95 k (1er essai) - et par la pesée 64 k contre 67 k 200, notre compatriote Ledroit ne perd pourtant pas l'espoir de battre le Léger anglais Newton. Celui-ci jette 132 k 500 à son troisième essai (total : 345 k). Aussi après avoir assuré un premier jeté à 130 k, Ledroit tente-t-il courageusement 145 k ! Cette charge- record est magnifiquement épaulée à deux reprises dans un très beau style en flexion, mais malheureusement manquée au jeté. Première victoire anglaise pour le noir Newton avec 345 k contre 332 k 500.

Le match des Poids Moyens (qui oppose le jeune Muller au puissant Anglais Johnson) n'est pas moins passionnant à suivre. Plus puissant que Muller, Johnson prend un net avantage au développé avec 125 k contre 120 k. Cet avantage est réduit à néant au deuxième mouvement : Johnson reste sur son deuxième essai à 120 k tandis que Muller réussit une très belle série : 107 k 500, 112 k 500, 115 k.

Les deux hommes démarrent à 140 k. Avec ses quelque 70 k 200 de poids de corps, Muller possède un incontestable avantage et est, de plus, favorisé par le tirage au sort l'Anglais doit tirer le premier. Puissant mais maladroit, Johnson manque son premier essai, Muller réussit. Johnson passe le jeu et demande 145 k..., mais les deux hommes tentent en vain cette charge et seul, Muller réalise un total - 375 k - et amène une troisième victoire à l'équipe de France.

En l'absence de Paterni blessé, Maier a accepté de tirer dans la catégorie supérieure (Mi-Lourds). En condition physique moyenne, il nous a demandé de ne pas trop compter sur des performances trop élevées..., mais nous connaissons bien son esprit combatif et nous avons misé en celui-ci.

Deuxième et dernier athlète blanc de l'équipe britannique composée, en majeure partie, par des athlètes du Commonwealth, Pearman est un bel athlète très puissant il développe 135 k très correctement et prend 2 k 500 à Maier. Les deux hommes suivent ensuite des progressions différentes. A l'arraché. Maier démarre à 115 k. Pearman à 117 k 500, mais obtiennent tous deux 120 k à l'arraché. Ayant 2 k 500 de retard mais nettement plus léger que Pearman, Maier doit donc suivre celui-ci avec 2 k 500 de plus.

Pearman jette 150 k, Maier le suit avec 152 k 500. Pearman jette 157 k 500. Maier suit encore avec 160 k..., mais cette barre paraît bien lourde alors que Pearman avait montré une certaine facilité avec la charge précédente.

Pearman jette encore 162 k 500, Maier doit tenter 165 k longue concentration, tirage lent, accélé-

Match France-Grande-Bretagne, le 28 Janvier 1967 à Boulogne

Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. MEURAT	56 k	France	100, -	100, -	120, -	320 k
2. Mc KENZIE.....	55 k 700	Grande-Bretagne	102,500	92,500	117,500	312 k 500
Poids Plumes						
1. FULLA	60 k	France	107,500	90, -	125, -	322 k 500
2. PERRIN	59 k 400	Grande-Bretagne	105, -	82,500	122,500	310 k
Poids Légers						
1. NEWTON	64 k	Grande-Bretagne	110, -	102,500	132,500	345 k
2. LEDROIT	67 k 300	France	107,500	95, -	130, -	332 k 500
Poids Moyens						
1. MULLER	70 k 200	France	120, -	115, -	140, -	375 k
N. Cl. JOHNSON	74 k 300	Grande-Bretagne	125, -	110, -	–	–
Poids Mi-Lourds						
1. MAIER	78 k 300	France	132,500	120, -	165, -	417 k 500
2. PEARMAN	81 k 900	Grande-Bretagne	135, -	120, -	162,500	417 k 500
Poids Lourds-Légers						
1. MARTIN.....	89 k 800	Grande -Bretagne	152,500	142,500	182,500	477 k 500
2. STEINER	89 k 100	France	130, -	120, -	150, -	400 k
Poids Lourds						
1. LÉVECQ.....	103 k	France	145, -	120, -	170, -	435 k
N. Cl. DENIS	98 k 100	Grande-Bretagne	150, -	115, -	0, -	–

ration, fente, élan, mais au ras du sol, la barre frôle le sternum et remonte, sans arrêt, sur les clavicules. Maier est sous la barre, bien équilibré. Le reste du mouvement est beaucoup moins pénible et le magnifique effort de Maier est salué par les applaudissements d'un public connaisseur.

Les deux hommes réalisent le bon total de 417 k 500 et Maier assure, avec cette quatrième victoire, le gain du match pour l'équipe de France.

Surclassé par l'ex-champion du monde Martin, notre Lourd-Léger Steiner est peu chanceux dans ses progressions et ne réussit qu'un essai par mouvement il reste sur un total de 400 k.

Martin, par contre, fait une magnifique exhibition de sa grande classe réussissant tous ses essais, il atteint 152 k 500 au développé, améliore le record britannique de l'arraché avec 142 k 500, jette 182 k 500 à son deuxième essai et ne tentant pas son troisième essai, atteint l'excellent total de 477 k 500. Nul doute que Martin ne sera pas un simple figurant aux prochains Championnats du Monde mais parviendra certainement à gravir les marches du podium.

Annoncé à 402 k 500, le lourd Britannique Denis nous surprend avec un développé de 150 k devançant Lévecq qui, pourtant, avait réussi une belle progression avec 130 - 140 - 145 k. Mais Denis est loin d'être un bon technicien, il arrache deux fois 120 k mais ses efforts sont sanctionnés par un arbitrage un peu dur qui lui reproche d'avoir légèrement fléchi les bras. Denis reste donc sur son premier essai 115 k tandis que Lévecq refait son retard avec 120 k. manquant ensuite 125 k. Très maladroit, Denis manque tous ses jetés avec 155 k, laissant la cinquième victoire française à Lévecq qui jette 160 k - 170 k mais manque 175 k (total : 435 k).

Le résultat final - 5 à 2 - est évidemment très sévère pour les Britanniques qui pouvaient tout aussi bien espérer remporter la victoire avec le même score. Cette incertitude du résultat, cet équilibre des forces en présence prouvent à quel point cette rencontre fut passionnante à suivre et combien fut grande la combativité des « Coqs » de l'Équipe de France.

Ce magnifique résultat devrait rehausser quelque peu le prestige de l'Haltérophilie Française aux yeux des Pouvoirs publics qui, cette année, ne subventionnent pas nos matches internationaux Seniors.

Remercions ici le Comité des Flandres et les dévoués dirigeants de Boulogne d'avoir parfaitement assuré l'organisation financière et matérielle de cette rencontre et souhaitons à l'équipe de France que ce premier match de l'année ne soit pas aussi le dernier !

G. LAMBERT,
Entraîneur National.

Ce que vous devez savoir

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux records du Monde Juniors

Poids Coqs. - Développé à deux bras : 105 k par Mateos (Mexique) le 14 Décembre 1966 à Mexico.

Nouveaux records du Monde Seniors

Poids Coqs. - Développé à deux bras : 120 k par Baez (Porto-Rico) le 17 Décembre 1966 à Guanita.

Nouveaux records du Monde et d'Europe

Poids Plumes. - Développé à deux bras : 130 k 500 par Foldi (Hongrie) le 27 Novembre 1966 à Tatabanya.

Poids Mi-Lourds. - Développé à deux bras : 163 k 500 par Vérès (Hongrie) le 27 Novembre 1966 à Tatabanya.

Rectificatif :

Le record du Monde de l'arraché à deux bras 124 k par Yoschinobu Miyake (Japon), le 25 Octobre 1966 à Ohita, a été réalisé en catégorie Poids Plumes et non en Poids Coqs.

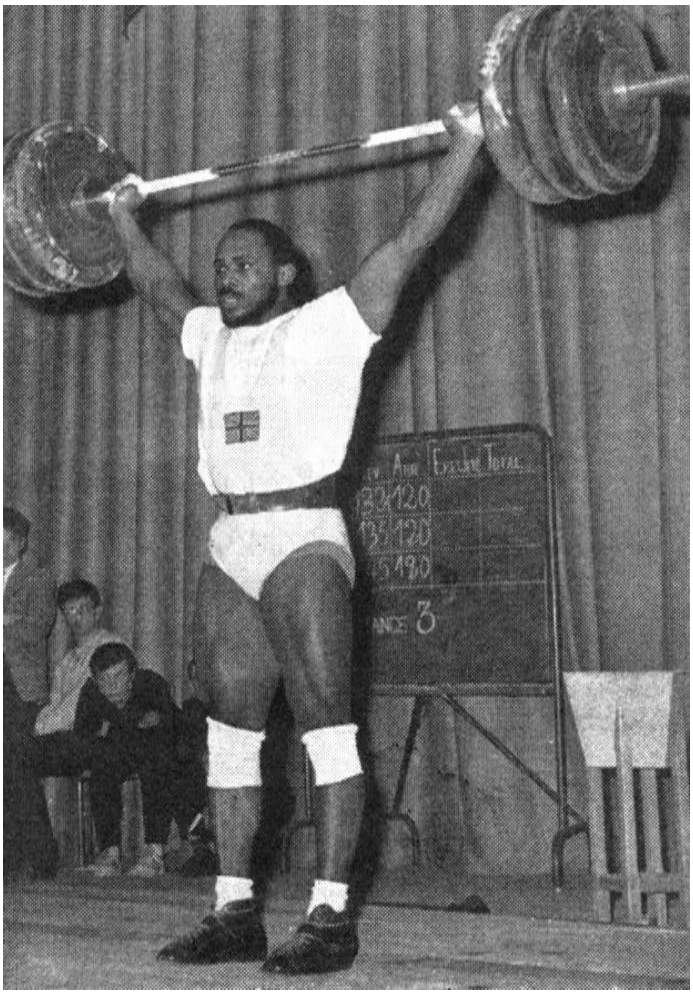

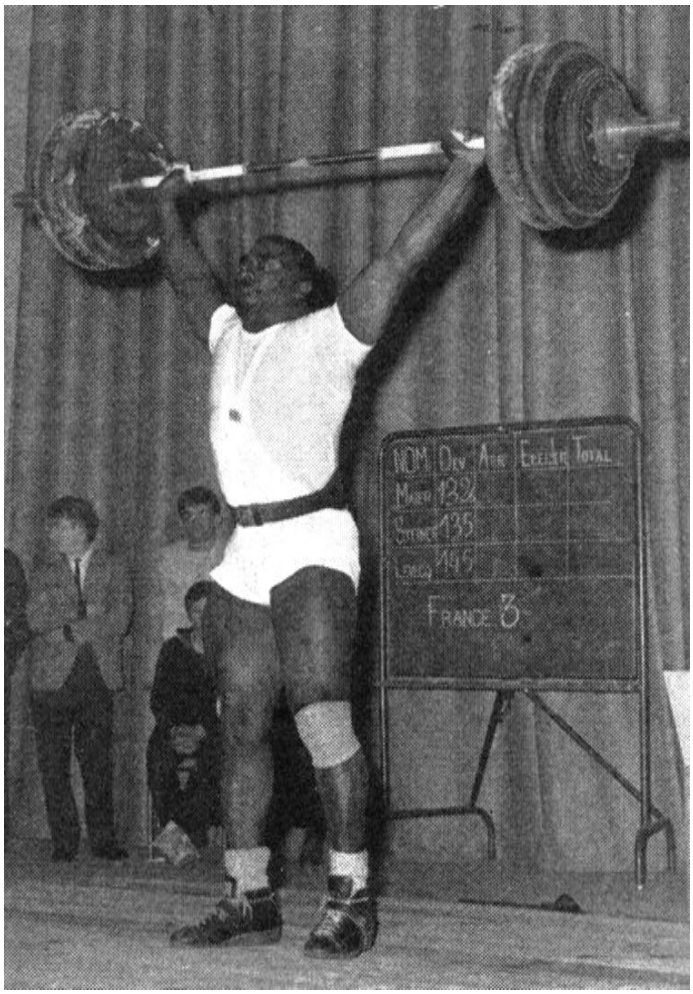

Au cours du match France - Angleterre

Poids Lourd Léger : L. MARTIN (Grande-Bretagne) **Poids Lourd : DENIS (Grande-Bretagne)**

RÉSULTATS TECHNIQUES DU MATCH FRANCE B. - ITALIE B.

disputé, le 5 Février 1967, à Savone (Italie)

Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. TANTE	55 k 800	Italie	92,500	85, -	120, -	297 k 500
2. CARRE	55 k 800	France	82,500	82,500	102,500	267 k 500
Poids Plumes						
1. MEURAT	57 k 100	France	102,500	92,500	117,500	312 k 500
2. DI ROCCO	59 k 900	Italie	95, -	90, -	115, -	300 k
Poids Légers						
1. SILVINO	67 k	Italie	105, -	115, -	135, -	355 k
2. FOURRIER Yves	67 k 200	France	105, -	100, -	130, -	335 k
Poids Moyens						
1. PROTO	74 k	Italie	130, -	115, -	150, -	395 k
2. TERME	74 k 400	France	107,500	117,500	137,500	362 k 500
Poids Mi-Lourds						
1. GOURRIER	82 k 200	France	125, -	117,500	152,500	395 k
2. DONATONI	81 k 300	Italie	117,500	115, -	150, -	382 k 500
Poids Lourds-Légers						
1. MICHON	89 k 900	France	117,500	132,500	170, -	420 k
2. VEZZANI	87 k 600	Italie	127,500	125, -	165, -	417 k 500
Poids Lourds						
1. LÉVECQ	104 k 300	France	140, -	127,500	170, -	437 k 500
2. TOSARETTO	110 k 500	Italie	135, -	122,500	160, -	417 k 500

LES FINALES DU PRIX INTERRÉGIONAL

Cette finale 1967, supprimée d'abord et rétablie ensuite, a, comme toutes les précédentes, tenu ce qu'elle promettait. Un très bon ensemble de résultats dans une bonne moyenne concernant les totaux réalisés par les participants, dont la technique progresse chaque année, résultat du travail de nos Conseillers Techniques Régionaux et des dévoués dirigeants de nos clubs. Les résultats techniques montreront que les premières places furent très disputées aussi bien chez nos JUNIORS que chez les SENIORS. La Finale Juniors disputée le samedi soir débuta à 20 heures par les Poids Coqs et Plumes.

Dans ces deux catégories, les athlètes sont tous dans les mêmes performances et ont autant de chances de triompher les uns que les autres, ce qui donna un intérêt soutenu à ces deux compétitions. Bons résultats pour des jeunes et bons styles dans l'ensemble.

Poids Légers et Moyens :

Colombino, le plus complet des Poids Légers, enlève la première place, malgré un troisième essai à l'épaulé - jeté de Périer à 112 k 500 qui, s'il l'avait réussi, gagnait au poids de corps.

Chorques avec 287 k 500 gagne dans les Poids Moyens, alors que Carpentier perd tout espoir en faisant zéro à l'arraché à deux bras.

Dans les Poids Mi-Lourds :

Victoire de Dupuis avec 292 k 500, ses deux adversaires par suite de blessure n'ayant pu réussir qu'un seul épaulé-jeté je pense quand même que le vainqueur aurait triomphé.

Poids Lourds-Légers :

Deux adversaires seulement mais lutte indécise. Fischer, 1er avec 305 k ; 2e, Bonnot, 302 k 500.

Poids Lourds :

Un seul compétiteur, Jung qui totalise 297 k 500 et qu'il faudra revoir.

SENIORS : Début de la compétition, le dimanche à 14 heures. Il y a peu de spectateurs, heureusement que les dirigeants, eux, sont présents.

Poids Coqs :

Victoire de Barthalot (Société Athlétique d'Enghien), meilleur styliste. Les deux adversaires doivent travailler leurs mouvements de détente, surtout le jeté à deux bras.

Poids Plumes :

Les trois qualifiés finissent dans un mouchoir. Kristek (A.S. Monaco) enlève la première place avec 252 k 500. Les deux représentants de l'U.S. de Tours, Boureau et Méry se classent 2e et 3e.

Poids Légers :

De Manny avec 297 k 500 prend la première place devant de Jouvencel 295 k. Deux Poids Légers d'avenir nettement en dessous de leurs possibilités.

Poids Moyens :

Morin (Gagny) troisième qualifié, triomphe aisément avec 320 k réussis avec facilité.

Poids Mi-Lourds :

Mallet très sûr de lui en réalisant 327 k 500 devance Coutouly 317 k 500. Dewas ayant fait zéro au développé à 102 k 500 à son premier essai, il n'y eut pas de troisième dans cette catégorie.

Poids Lourds-Légers :

Nette supériorité de Cosson (Société Athlétique d'Enghien), 1er avec 337 k 500 devant Zago (327 k 500), Spano fut le malchanceux ayant fait zéro à l'épaulé-jeté, mais fait preuve de réelles possibilités.

Poids Lourds :

Très bons totaux des trois finalistes.

1er Chadefaux avec 362 k 500 devant Lefèvre, 357 k 500 qui ont amélioré leurs performances des éliminatoires.

En résumé, finale très réussie sauf sur le plan spectateurs, car depuis ce début de saison, nous n'avons jamais, dans notre sympathique Gymnase Japy, réussi à avoir une petite chambrée, pour constater avec nous la parfaite correction de tenue de nos haltérophiles ainsi que leur discipline.

C'est peut-être ce qui fait fuir les spectateurs qui ne peuvent assister à des morsures de nez ou d'oreilles, démonstration de virilité à la mode sur les terrains sportifs.

Bon arbitrage de ces deux compétitions.

André ROUSSAUX.

ERRATUM

Meilleures performances 1966

Notre Champion Rolf Maier nous signale qu'une erreur a été commise dans le tableau des performances 1966 paru dans le numéro de Février de l'Haltérophile Moderne

Le meilleur total de Rolf Maier en Poids Moyens n'est pas 417 k 500 mais 425 k, réalisé au cours du Tournoi Franco-Japonais dont les résultats n'ont malheureusement pas été communiqués au secrétariat administratif.

Championnat de France Culturiste 1967

Pourquoi deux phases éliminatoires ?

Cette année, nous expérimentons une nouvelle formule en ce qui concerne les Éliminatoires du Championnat de France Culturiste.

En effet, les Éliminatoires régionales seront suivies de quatre demi-finales qui grouperont les sélectionnés de plusieurs Comités.

Cette innovation ne recevra peut-être pas l'agrément de tous car, évidemment, certains Comités ne seront pas représentés en finale, leurs représentants risquant une élimination avant cette phase.

Cependant, un Championnat de France se doit de réunir les meilleurs athlètes du pays et non pas les meilleurs athlètes de chaque région. En Haltérophilie, l'on ne sélectionne pas les athlètes en fonction de leur classement régional, mais en fonction de la qualité de leurs performances, ce qui est admis par tous. Il doit en être de même en Culture physique. Les avantages et les buts de ces demi-finales sont multiples :

1° Le système permet aux meilleurs athlètes d'émerger, donc d'assurer des finales de qualité ;

2° Il élimine presque totalement l'inconvénient d'avoir des finalistes inférieurs à des athlètes éliminés ;

3° Il permet une sélection automatique, évitant aux sélectionneurs les soucis du système précédent ;

4° De limiter le nombre des finalistes sans faire appel à l'empirisme ;

5° Cette limitation des finalistes permet d'avoir un véritable Championnat des Juniors sans solliciter davantage les finales fédérales ;

6° De faciliter la tâche des jurés ;

7° De donner plus de prestige à une sélection nationale.

D'autres raisons pourraient être invoquées, mais celles qui viennent de l'être suffisent largement à justifier cette nouvelle formule.

Le promoteur de cette formule, en l'occurrence le signataire, n'a pas eu l'intention de léser ou de favoriser les uns ou les autres, mais uniquement le souci d'avoir un grand et significatif Championnat de France Culturiste. Le principe a été admis sans restriction par les membres de la Commission de Culture Physique et il est à espérer qu'il le sera par tous les vrais sportifs qui sont, Dieu merci, majoritaires à la F.F.H.C.

C. FAVROU,
Conseiller Technique
de Culture Physique.

M. Pierre FULLA demande aux Comités Régionaux de lui faire parvenir au journal« L'Équipe », 10, rue du Fg-Montmartre, les comptes rendus de leurs compétitions importantes intéressant les athlètes de 1re série, classes nationale et internationale.

HALTÉROPHILES !

CONTINENT SPORT présente

"CONTRÔLE M.R."

indispensable !

irremplaçable !

permettant la lecture instantanée de la trajectoire de la barre, donc une correction immédiate au cours des essais suivants :

fabrication et vente - 11, rue Pasteur - Brie-Comte-Robert - (77) - Tél. : 597

BARRES A DISQUES ▶ de la barre olympique à la culturiste

Disques entièrement caoutchoutés – Aciers spéciaux traités
Bague de serrage entièrement nouvelle permettant à la fois la fixation
Rapide des disques et une sécurité parfaite

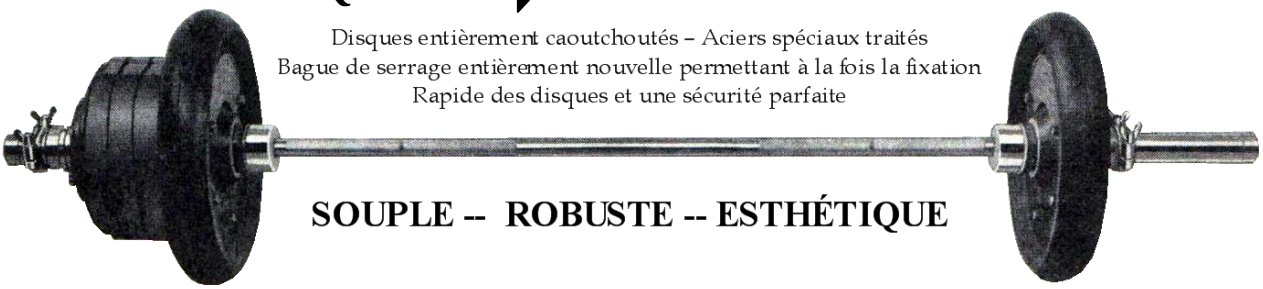

SOUPLE -- ROBUSTE -- ESTHÉTIQUE

Documentation complète sur demande

HALTÈRES À SPHÈRES
POIDS À LANCER
GUEUSES

SOCIETE NOUVELLE DES FONDERIES
A. ROUX
FABRICANT SPECIALISTE
290, COURS LAFAYETTE - LYON (3e)
TELEPHONE : 60-35-83
MAGASIN DE VENTE : 40, RUE SAINT ANTOINE -- LYON (3e)

Nos joies, nos peines…

Mariage

Nous apprenons le mariage de notre excellent haltérophile Sylvain Lefèvre, avec Mlle Rosita Grizzo.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée le Samedi 18 Février, en l'église Notre-Dame de Rosendaël.

Nos bien vives félicitations et vœux de bonheur aux jeunes époux.

***

Naissance

La Section Haltérophile de la Maison des Jeunes et de la Culture de Metz est heureuse d'annoncer la naissance de Vincent Valente au foyer de M. Michel

Valente, fondateur du Club, Président, Secrétaire, Trésorier et athlète de la Section.

Nos bien sincères compliments aux heureux parents, avec nos vœux de bonne santé pour la maman et son bébé, auxquels nous ajoutons nos félicitations pour le travail et le dévouement de M. Michel Valente.

***

Nécrologie

Nous apprenons le décès, après une longue et douloureuse maladie, de Mme Bonneau, épouse de M. André Bonneau, Membre du Comité de Direction de la F.F.H.C.

Nous adressons à notre collègue si éprouvé, ainsi qu'à toute sa famille, l'expression de nos bien sincères condoléances et de notre vive sympathie.

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DU POITOU

Résultats de la Rencontre
A.S. Cheminots du Mans-C C.S.A. Châtellerault
disputée le 18 Décembre 1966
à Cernon-sur-Vienne

Comme chaque année, les deux Clubs se sont affrontés dans une sympathique ambiance.

Le match très disputé par les deux équipes vit finalement le C.S.A.C. l'emporter.

La formule adoptée était la différence obtenue par le poids total soulevé moins le poids de corps.

– *Club Sportif et Artistique de Châtellerault :*

Poids Plumes Junior : Lubat Régis, 200 k ; *Poids Plumes Senior* : Hérault Guy, 185 k ; *Poids Moyens Junior* : François Jacques, 225 k ; *Poids Moyens Seniors* : Vincent Gilbert, 250 k ; Rispal Gilbert, 290 k ; Bedetti Jacques, 292 k 500.

Total : 1.442 k 500 - 396 k 900 (poids de corps) = 1.045 k 600.

– *Association Sportive Cheminots du Mans :*

Poids Coqs Junior : Galéran, 167 k 500 ; *Poids Plumes Seniors* : Vélard, 212 k 500 ; Mezerette, 207 k 500 ; *Poids Mi-Lourds Seniors* : Ligereau, 267 k 500 ; Delaperrelle, 260 k ; *Poids Lourds Senior* : Barbier, 287 k 500.

Total : 1.402 k 500 - 422 k 600 (poids de corps) = 979 k 900.

– *Match en lever de rideau avec les jeunes du C.S.A. de Châtellerault :*

Poids Plumes et Coqs : Bodin Jean- Pierre, 160 k ; Bois Guy, 150 k ; Poids Légers : Becker, 155 k ; Bodin Bernard, 150 k ; Défossé Jean-Robert, 195 k ; Poids Mi-Lourds : Doucet, 187 k 500.

COUPE DE L'ÎLE-DE-FRANCE
2e Série par Équipes

Disputée le 18 Décembre, dans la Salle de 1'U.S.M.T., par équipes de 7 hommes, cette épreuve a donné les résultats suivants :

1er *U.S.M.T.* - Agogué, 267,500 ; Danel, 290 ; Vincent, 310 ; Richard, 282,500 ; Barroy, 337,500 ; Kuhn, 337,500 ; Jacquet, 322,500. - Total : 2.147 k 500. - Poids de l'Équipe : 534 k 750.

2e *S.C. Neuilly*. - A. Deschaintres, 300 ; Colinet, 270 ; Duchamp, 292,500 ; D. Deschaintres, 302,500 ; Pintassilgo, 302,500 ; Piette, 330 ; Capdeville, 330. - Total : 2.127 k 500. - Poids de l'Équipe : 530 k 500.

3e *S.A.M.* - Muller, 300 ; Costedoat, 317,500 ; Laving, 270 ; Squinquel, 252,500 ; Lewcowiez, 305 ; Decugnières, 337,500 ; Silbermann, 320. - Total : 2.102 k 500. - Poids de l'Équipe : 527 k 450.

4e *A.S. Mantaise*. - R. Lanux, 205 ; Chatelain, 245 ; Bony, 237,500 ; Bridier, 282,500 ; Malherbe, 305 ; C. Lanux, 262,500 ; Hazet, 300. - Total : 1.837 k 500. - Poids de 1'Équipe : 491 k 950.

5e *S.M. Montrouge*. - Mercier, 285 ; Biemmi, 310 ; Julia, 292,500 ; Weiss, 307,500 ; de Jouvencel, 287,500 ; Reigner, 302,500 ; Peignot, 0. - Total : 1.785 k. - Poids de l'Équipe : 534 k 400.

Non classé : *R.A.C., Équipe incomplète*. - Reignoux, 287,500 ; Caligaro, 257,500 ; Alvarez, 327,500 ; Bouteila, 225 ; Zemb 295. - Total : 1.392 k 500. - Poids de l'Équipe : 356 k.

Très bons résultats pour les trois premières équipes très près l'une de l'autre. Mantes pas encore au point avec Bridier blessé. S.M. Montrouge malchanceux avec un zéro à l'arraché de Peignot éliminant cet athlète.

L'U.S.M.T. a battu le record de l'épreuve qui lui appartenait avec 2.062 k 500.

A. ROUSSAUX.

© RLPZ (2019)

N° 232

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

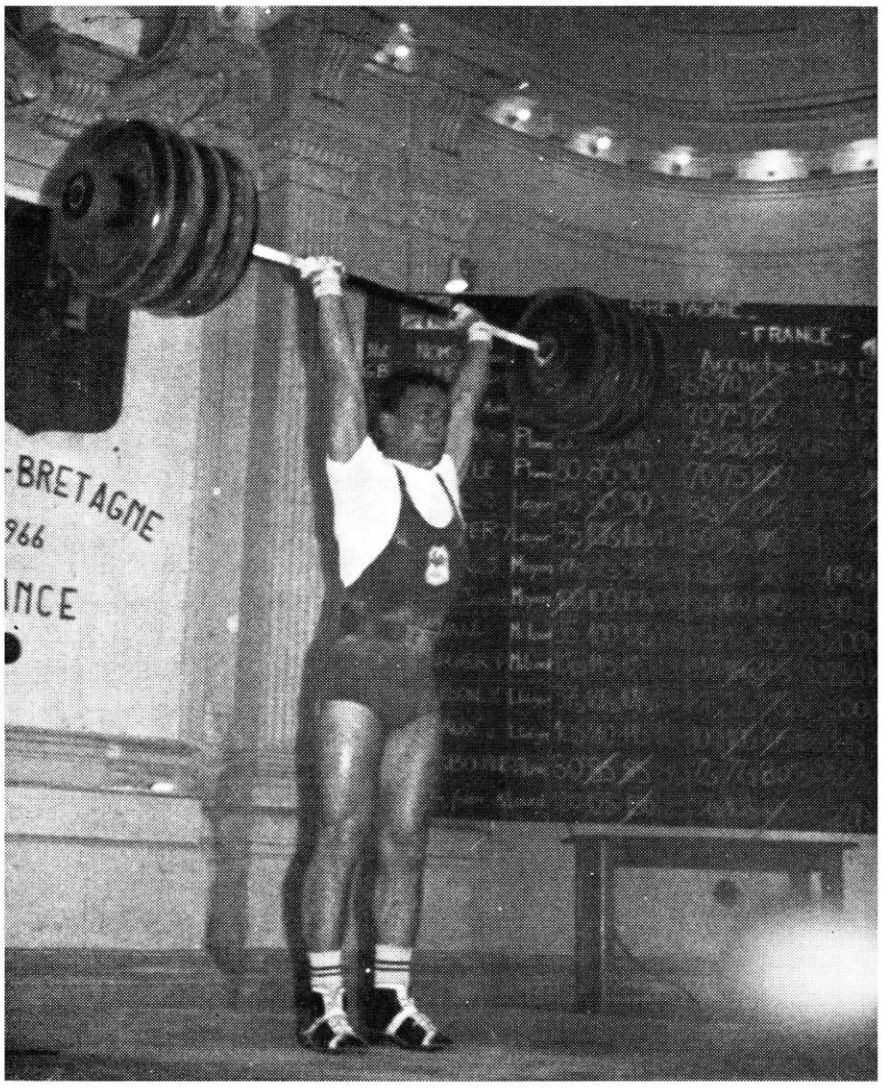

MENSUEL
22° ANNÉE
Avril
1967

Document original : Raymond Lopez

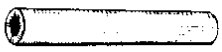

LA SOCIETE HALTERO CULTURISTE APOLLON

23, rue Houdon - PARIS (18me) - C.C.P. 2165-49 PARIS

-- Matériel moderne Apollon - Barres haltérophiles compétition
-- Barres culturistes - Haltères chargeables - Tout acier.
-- Chaussures haltérophiles marque Athlétic » déposée
-- Modèle moderne, talon biseauté Semelles débordantes et antidérapantes
-- Bout carré - Cuir fort.
-- La Ceinture haltérophile, cuir fort et souple
-- Double œillet de fermeture, Renforcement dorsal rigide doublé peau.
-- Tapis sol caoutchouc mousse spécial, 20 m/m 1 m X 0,60.
-- Manchon mousse tubulaire, pour éviter l'écrasement des vertèbres cervicales lors des squats lourds.
-- Tous les appareils modernes, presses, etc. ...
-- Maillots d'entraînement, Slips bain mousse, lastex, satin,
-- Pour les Clubs, Importantes remises accordées.
Demandez nos tarifs divers.
Joindre enveloppe timbrée à votre adresse

SOMMAIRE

●-●

Procès-verbal de la réunion Comité de Direction du 18 Mars 1967 3

Classement Général du Prix Fédéral 1966-1967 5

La Coupe de France Culturiste par Claude FAVROU et résultats techniques ..... 6 et 7

L'arraché à deux bras ..... 8 et 9

Le Match France-Italie « B » par G. LAMBERT 10

Formation des Cadres 11

Ce que vous devez savoir 11

Nos Joies, nos Peines 11

Finales du Prix Fédéral par G. LAMBERT et résultats techniques .....12 et 13

L'Haltérophilie et la force par R. HERBAUX 12

Bien faire et laisser braire 13

Palmarès des Championnats de France Juniors..... 14

Dans nos Comités Régionaux .....15 et 16

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

Pierre GOURRIER

(La vie au Grand Air de Saint-Maur)
termine sa carrière de Junior en battant plusieurs records de France.

®

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

Le Directeur de la publication : J. DAME

Partie Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DE DIRECTION du 18 Mars 1967

Présents : MM. Bazire, Bernier, Bonneau, Clutier, Dumoulin, Duverger, Favrou, Fiolle, Gouet, Leveler, Roussaux, Vandeputte, Viet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Asso, Chaix, Firmin, Hue, Pichon.

Assistait à la séance : M. Claude Taillefer, Directeur Technique National, secondé, pour la partie technique, de M. Georges Lambert.

En ouvrant la séance, le Président rappelle que M. André Bonneau vient d'être frappé cruellement par le décès de sa femme et lui renouvelle ses condoléances personnelles ainsi que celles de ses collègues du Comité de Direction.

Le procès-verbal de la dernière réunion est ensuite lu et approuvé à l'unanimité.

AUDITION DE M. ROLET. - Une convocation, par lettre recommandée, avec accusé de réception, a été adressée le 21 Février 1967 à M. Rolet.

Le Président, mis en cause par l'ex-Secrétaire Général de la F.F.H.C., n'avait pas cru pouvoir la signer et en avait confié le soin à M. Louis Chaix, Vice-président.

Elle était rédigée dans les termes suivants :

« Monsieur,

« Vous avez adressé au Président de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste votre démission de Secrétaire Général et de membre du Comité de Direction de la F.F.H.C. et avez demandé de n'être plus convoqué aux Commissions de Préparation Olympique, de Culture Physique et autres.

« Par la suite, vous avez fait un certain nombre de déclarations à la presse, au Ministère de la Jeunesse et des Sports et à des personnalités appartenant à la Fédération.

« Le Comité de Direction fédéral, qui s'est réuni le 26 Janvier 1967 et a entériné votre démission, a émis le vœu de vous entendre pour savoir exactement quels sont vos griefs à l'égard de la politique fédérale et de son Président.

« Ledit Comité se propose de se réunir à cet effet le samedi 18 Mars 1967 à 15 heures, au siège social, 10, rue Saint-Marc, à Paris.

« Nous vous demandons de bien vouloir être présent pour y fournir vos explications.

« Veuillez croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les plus distingués ».

Un des Vice-présidents »,
Signé : Louis CHAIX.

Avant que s'ouvre la discussion sur cette affaire, le Président demande que soit donnée, une nouvelle fois, lecture, à l'intention des membres absents à la dernière séance, de la déclaration qu'il a faite au début de la réunion du Comité de Direction du 26 Janvier 1967.

M. Rolet est ensuite invité à pénétrer dans la salle des séances.

Il donne immédiatement connaissance d'un exposé qu'il a rédigé et qui reprend ses griefs à l'égard du Président de la F.F.H.C. et de la Secrétaire Administrative, griefs qui ont été abondamment communiqués par lui à de nombreuses personnalités, ainsi qu'au Ministère de la Jeunesse et des Sports.

M. Jean Dame en réfute un certain nombre au passage, tandis que M. Léon Vandeputte s'étonne que M. Rolet, qui estimait la Fédération mal gérée, n'en ait pas fait part plus tôt à ses collègues. Quelle opinion avait donc d'eux le Secrétaire Général pour avoir gardé le silence ?

Le Président déclare ensuite que, sans attendre la fin de la discussion, il a une mission à remplir, celle de « laver Mme Delvaux de tout soupçon ». Il trouve navrant les accusations portées contre elle, alors que depuis 35 ans, elle se dévoue au service de la Fédération dont elle a fait passer les intérêts avant les siens.

Il demande à ses collègues de lui reconduire leur confiance, une confiance illimitée.

Adopté à mains levées, à l'unanimité.

M. Jean Dame reproche ensuite à M. Rolet d'avoir cherché à porter un préjudice moral à la F.F.H.C. par la correspondance qu'il a adressée au Ministère de la Jeunesse et des Sports.

M. Rolet nie avoir écrit au Ministère.

Le Directeur Technique National intervient alors il déclare que cette discussion ne le concernerait pas si elle ne devait pas nuire à la tâche qu'il lui appartient de mener à bien. Confirmant l'assertion du Président, il n'entend pas juger si ce qu'écrit l'ex-Secrétaire Général de la F.F.H.C. est fondé ou non, mais il le conjure de ne pas le gêner dans son action.

M. Rolet continue ensuite son exposé que M. Jean Dame conteste à plusieurs reprises, puis quitte la salle des séances après avoir proféré des menaces à l'égard du Président de la F.F.H.C.

Après son départ, le Président propose à ses collègues de se retirer quelques instants, afin de leur permettre de délibérer en toute liberté, ce qui n'est pas accepté.

Sur une question posée : M. Rolet doit-il être blâmé ou radié, la majorité des membres présenta optent pour la seconde solution.

Le vote a lieu à bulletins secrets. Il donne les résultats suivants :

- 14 votants ; majorité absolue : 8 ;
- pour la radiation : 13 voix ;
- bulletin blanc : 1 voix.

La radiation de M. Rolet est donc prononcée.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Comité de Direction homologue l'affiliation des clubs ci-après :

- ✓ N° 3 680 - Athlétique Club La Garde (Var).
- ✓ N° 3 681 - Physic-Club Caussadais.
- ✓ N° 3 682 - Association Haltérophile et Culture Physique de Manosque.
- ✓ N° 3 683 - Club Culture Physique Toulonnais.
- ✓ N° 3 684 - La Solidarité Laïque - Le Vigan (Gard).
- ✓ N° 3 685 - École Villefranchoise d'Arts Martiaux (Aveyron).
- ✓ N° 3 686 - Club Haltérophile Orangeois.
- ✓ N° 3 687 - Sports Olympiques Révélois.
- ✓ N° 3 688 - Club Haltérophile Montataurien.
- ✓ N° 3 689 - Association Sportive de la Guérinière.
- ✓ N° 3 690 - Judo-Club de Figeac.

Le dossier d'affiliation présenté par le Club Sportif d'Ensisheim, sous certaines conditions, ne peut être homologué par le Comité de Direction fédéral.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Comité de Direction homologue ensuite comme records de France les performances ci-après :

Records haltérophiles Juniors

Poids Mi-Lourds. - Développé à deux bras : 128 k 500 par Gourrier, le 24 Février 1967, à Paris. Arbitres : MM. Bazire, Dame, Fiolle. (Ancien record : 127 k 500 par Auber.)

Arraché à deux bras : 126 k par Gourrier, le 19 Février 1967, à Châtillon-sous- Bagneux. Arbitres : MM. Leveler, Pichon, Roussaux. (Ancien record : 122 k 500 par lui-même.)

Epaulé et Jeté à deux bras : 158 k par le même athlète, même date, même lieu, mêmes arbitres. (Ancien record : 155 k 500 par lui-même.)

et 159 k 500 par le même athlète, le 24 Février 1967, à Paris. Arbitres : MM. Bazire, Dame, Fiolle. (Ancien record : 158 k par lui-même.)

Total Olympique : 125 + 117,500 + 152,900 = 395 k par Gourrier, le 5 Février 1967, à Savone. Arbitres : MM. Marsano, Dame, Pichon. (Ancien record : 392 k 500 par lui-même.)

et 117,500 + 125 + 157,500 = 400 k par le même athlète, le 24 Février 1967, à Paris. Arbitres : MM. Bazire, Dame, Fiolle. (Ancien record : 392 k 500 par lui-même.)

Records haltérophiles Seniors

Poids Coqs. - Développé à deux bras : 100 k par Meurat, le 28 Janvier 1967, à Boulogne-sur-Mer. Arbitres : MM. Meese, Dejonghe, Denutte. (Ancien record : 97 k 500 par lui-même.)

Arraché à deux bras : 100 k par le même athlète, même jour, même lieu. Arbitres : MM. Auber, Denutte, Dejonghe. (Ancien record : 97 k par lui-même.)

Total olympique : 100 + 100 + 120 = 320 k par le même athlète, même jour, même lieu, mêmes arbitres. (Ancien record : 310 k par lui-même.)

Poids Lourds. - Développé à deux bras : 157 k 500 par Rémy, le 5 Février 1967, à Hyères. Arbitres : MM. Chaix, Paléotti, Ammar. (Ancien record : 156 k par Lévecq.)

Records culturistes Juniors

Poids Coqs. - Flexion sur jambes : 105 k par Vanhée, le 26 Février 1967, à Loos. Arbitre : M. Dejonghe. (Ancien record : 100 k par Gilbert.)

Poids Lourds. - Flexion sur jambes : 218 k par Delpuech, le 12 Février 1967, à Nîmes. Arbitre : M. Marchal. (Ancien record : 210 k par lui-même.)

Records culturistes Seniors

Poids Plumes. - Développé Couché : 123 k 500 par Belloucy, le 19 Février 1967, à Chatillon-sous-Bagneux. Arbitre : M. Pichon. (Ancien record : 120 k par Lopez.)

Poids Moyens. - Flexion sur jambes : 192 k par Terme, le 12 Février 1967, à Nîmes. Arbitre : M. Marchal. (Ancien record : 182 k 500 par Giat.)

Poids Mi-Lourds. - Flexion sur jambes : 194 k 500 par Parra, le 19 Février 1967, à Chatillon-sous-Bagneux. Arbitre : M. Pichon. (Ancien record : 192 k 500 par Lechertier.)

Poids Lourds. - Développé Couché 157 k 500 par Corazza, le 22 Janvier 1967, à Lille. Arbitre : M. Denutte. (Ancien record : 155 k par lui-même.)

Le record de Sadaoui au Développé Couché, 150 k, catégorie Poids Légers, est annulé, cet athlète étant de nationalité algérienne.

CRITÉRIUM NATIONAL HALTÉROPHILE ET CHAMPIONNAT DE FRANCE. - Lecture est d'abord donnée de la liste des qualifiés pour la Finale du Critérium National Haltérophile et des Championnats de France Haltérophiles Juniors et Seniors.

Le Président signale que pour réduire les dépenses, des départs collectifs seront organisés aussi bien pour les officiels que pour les athlètes qui se rendront à Grenoble et que la Fédération se montrera très stricte pour le règlement des frais de séjour.

Finale du Critérium National Haltérophile. - Elle aura lieu en trois séances les 8 avril, en matinée et en soirée, et 9 avril, en matinée. Elle réunira 35 athlètes.

Sur proposition du Directeur Technique National, l'ordre de passage des catégories est fixé comme suit :

– *Samedi après-midi* : Poids Moyens, Mi-Lourds ;
– *Samedi soirée* : Poids Lourds-Légers et Lourds ;
– *Dimanche après-midi* : Poids Coqs, Plumes, Légers.

Il est ensuite procédé à la désignation des officiels :

– *Arbitres* : les arbitres parisiens habituels ainsi que MM. Dejonghe et Auber qui seront convoqués.
– *Secrétaire de séances et Arbitre à la pesée* : M. Roussaux ;
– *Speaker et sonorisation* : M. Leveler ;
– *Délégué aux athlètes* : M. Legall.
– *Installation du matériel* : M. Guillier ;
– *Service médical* : Dr Dubois.
– Le prix des places est fixé à 3 F. ;
– Demi-tarif aux licenciés.

Il est décidé qu'un ring sera installé.

Finales des Championnats de France Juniors et Seniors. - L'ordre de passage des catégories sera le suivant :

– Vendredi 28 Avril en soirée : Première séance du Championnat Juniors : Poids Légers, Moyens, Lourds- Légers et Lourds ;
– Samedi 29 Avril en matinée : Deuxième séance du Championnat Juniors : Poids Coqs, Plumes et Mi-Lourds ;
– Samedi 29 Avril en soirée : Première séance du Championnat Seniors : Poids Coqs, Plumes, Légers ;
– Dimanche 30 Avril en matinée : Deuxième séance du Championnat Seniors : Poids Moyens, Mi-Lourds, Lourds-Légers et Lourds.

Le Président précise que l'arbitrage de la première séance du Championnat de France Juniors - le vendredi soir - sera assuré avec les arbitres étant sur place, mais il y aura lieu, pour les séances suivantes, de prévoir une réunion, le samedi matin, des arbitres présents, afin de procéder au tirage au sort des arbitres pour les compétitions du samedi et du dimanche.

A l'occasion des examens d'arbitres Fédéraux qui auront lieu au cours des Championnats de France et pour lesquels un Jury sera nommé, M. Roussaux demande que soit mis en place le système en vigueur à la F.I.H.C.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. - A ce sujet, le Directeur Technique expose qu'au cours de ses tournées dans différents Comités Régionaux, les dirigeants et les C.T.R. l'ont fréquemment entretenu de la création souhaitable de Comités Départementaux qui allègeraient leur tâche.

Le Président demande à ses collègues s'ils sont d'accord pour donner un avis favorable à cette proposition. Dans ce cas, une assemblée générale extraordinaire devrait précéder l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à Grenoble, en vue de procéder à une adjonction aux statuts.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

PLAN DES COMPÉTITIONS 1967. - M. Claude Taillefer fait un très court exposé des modifications apportées au plan primitif, la longueur de l'ordre du jour ne lui permettant pas de s'étendre sur ce problème comme il eût été souhaitable.

La question sera évoquée au cours d'une prochaine réunion.

CHAMPIONNAT DU MONDE. - Le Président signale que certaines difficultés étant à craindre en ce qui concerne la participation de l'Allemagne de l'Est au Championnat du Monde de Tokyo, la F.I.H.C., a demandé à la Fédération Japonaise une déclaration de son gouvernement assurant que l'Équipe de l'Allemagne de l'Est aurait les mêmes droits que les autres nations, notamment drapeau national et hymne au moment des cérémonies de remise des récompenses.

MATCH FRANCE-ANGLETERRE JUNIORS. - Alors que le match était prévu en Mars, la Fédération Britannique a proposé la date du 22 Avril (une semaine avant le Championnat de France) pour son organisation.

La F.F.H.C. n'a pu accepter.

Par télégramme, la Fédération Britannique vient de proposer la date du 8 Juillet.

Aucune décision ne peut être prise actuellement avant la réponse de la Fédération Allemande avec laquelle des pourparlers sont engagés pour la conclusion de matches A., B, et Juniors, dans le cadre des stages franco-allemands.

LETTRE DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE, proposant un match aller et retour en 1967. Malheureusement, le calendrier trop chargé, compte tenu des rencontres internationales déjà conclues, ne permet pas la concrétisation de ce projet cette année.

LETTRE DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE, soumettant deux dates pour accueillir au Canada trois athlètes français et un entraîneur.

Après étude, le projet est adopté qui permettra peut-être à la Fédération Canadienne d'accepter la prise en charge d'un quatrième athlète.

COMPÉTITIONS DE TBILISSI. - Elles remplaceront le Grand Prix de Moscou et auront lieu du 7 au 9 Avril.

Y prendront part : Meurat et Maier accompagnés de MM. Jean Dame et Herbaux. Le départ est prévu le 4 Avril.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Lettre du Ministère de la Jeunesse et des Sports faisant connaître que les Autorités de Polynésie souhaitent la venue d'un entraîneur haltérophile, sans toutefois fixer un programme précis.

Des précisions seront demandées à la Direction des Sports avant de susciter des candidatures.

Lecture du télégramme de M. Crespin, Directeur des Sports, félicitant Rémy pour son record de France.

Stages Régionaux de Formation des Cadres. - Le Bureau avait fixé à 10 le nombre minima de candidats pour la constitution d'un Jury d'Examens. A la demande du Directeur Technique National, ce chiffre est ramené à 5 candidats.

En conséquence, MM. Lambert et Marchal sont désignés pour faire partie du Jury d'Examens du 29 Mars, à l'issue du Stage de Formation des Cadres de Toulouse organisé sous la direction de M. René Dini.

Quatre stages de Formation des Cadres ont eu lieu, au cours desquels des examens d'aide-moniteur et de brevet d'initiation haltérophile ont été passés. Les résultats en sont communiqués au Comité de Direction qui décide les nominations suivantes :

- *C.R.E.P.S. de Wattignies* du 6 au 11 Février 1967. - Aides-Moniteurs : MM. Demonsel, Lefèvre, Chatalova, Odent, Delebarre, François, Habiera, Nawrot, Slastan, Senave.
- *C.R.E.P.S. d'Aix-en-Provence*, 14 et 15 Janvier 1967. - Brevets d'Initiation : M. Serpaggi ;
- et du 6 au 11 Mars 1967 : MM. Floridia, Bernard, Larbi, Armand, Salducci, Espinos, Béranger, Guichard, Molina, Farnetti.
- *Académie de Nantes.* - Brevets d'Initiation :
- les 21 et 22 Janvier 1967 : MM. Guénault, Pottier, Frouin, Lecœur, Boullard, Coutant, à Angers ;
- les 18 et 19 Février 1967 : MM. Perraud, Busson, Morisset, Barbin, à Saint- Nazaire.

Homologation de nomination d'Arbitres Fédéraux. - Sur proposition de leurs Comités Régionaux respectifs, le Comité de Direction homologue la nomination au titre d'Arbitre Fédéral de : MM. Martin et Bayle (Provence) et Durr (Île-de-France).

Homologation de nomination d'Arbitres Régionaux. - Sur proposition du Comité de Provence, le Comité de Direction homologue la nomination au titre d'Arbitre Régional de : MM. Vachia, Tarable, Bertin, Caron, Levrevre, Chaix, Martin, Tardivel, Monnerie, Fanguiaire, Rouzaud, Boyer.

Demandes de Prêts de barres. - Le Comité de Direction donne son accord à la demande présentée par les clubs ci- dessous :

– Physic Club Saumurois ;
– Association Sportive des Cheminots de Sète ;
– Sports Olympiques Révélois.

D'autre part, il est accordé à la Société Artistique La Peyrade 4 disques de 10 k et 4 disques de 5 k.

Bulletin Fédéral. - M. Claude Taillefer expose qu'il a l'intention de demander à la Commission chargée de l'étude du Bulletin Fédéral de reconsidérer la question de l'obligation, pour les licenciés, de l'abonnement lié à la licence et de reporter ce projet à quelques années.

Ses tournées dans les différents Comités Régionaux l'ont persuadé que le système proposé aurait pour conséquence une nette baisse du nombre des licenciés.

Plusieurs membres du Comité de Direction sont de cet avis.

Le Président signale, d'autre part, qu'un nouveau refus d'inscription de « *l'Haltérophile Moderne* » à la Commission Paritaire des Publications de Presse mettra en péril le budget fédéral puisqu'il ne permettra pas l'affranchissement à tarif réduit qui avait été espéré.

Comité de Direction. - Sur une question posée par M. Roussaux, le cas de membres du Comité de Direction qui n'assistent pas aux séances est brièvement évoqué.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

Le Président :
Jean DAME.

Classement Général du Prix Fédéral 1967

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

POIDS COQS (minima 202 k 500)

1.	BURTE (55,8) Cercle Haltérophile Reyland	232,500
2.	LANTERI (55,4) Association Sportive Monaco	227,500
3.	KERVEL (55,7) Club Athlétique Nantais	227,500
4.	BELEN (54) Maison des Jeunes de Lunel	220, -
5.	VINCENT (56) L'Audomaroise	217,500
6.	CURETTI (50,7) Association Sportive Monaco	205, -
7.	MANSUY (55,6) Union Sportive Toul	205, -

POIDS PLUMES (minima 222 k 500)

1.	HUGUES (58,9) Stade Auxerrois	245, -
2.	DUPAU (58,2) Cercle Cultur. St-Médard-en-Jalles	242,500
3.	TABARD (59,6) A.S.P.T.T. Vienne	242,500
4.	CASANOVA (58,9) Association Sportive Monaco	237,500
5.	BIDAUD (58,9) Racing Athlétic Cheminots Nantes	235, -
6.	DENIVET (59,4) Club Sportif de Meaux	235, -

POIDS LEGERS (minima 252 k 500)

1.	DELAPORTE (65) Club Naut, et Athl, de Rouen	287,500
2.	COLOMBINO (66,5) Sporting Club Navis	287,500
3.	VAILLS (67,3) A.S. La Pérollière	287,500
4.	PERIER (67) C.F.P.A. Nîmes	280, -
4.	GRAFFETEAUX (67) A.S. et Cult. Vélizy-Villach.	280, -
6.	RADINOVIC (65) Haltéro Club Villerupt	272,500
7.	MARTINEZ (65,9) Union Mâconnaise	265, -
8.	GUILLERE (67,4) Union Méan Penhoet	262,500
9.	CHALUMEAU (66,9) Sporting-Club St-Amandois	260, -
10.	SQUINQUEL (60,3) Sté Athlétique Montmartroise	255, -

POIDS MOYENS (minima 267 k 500)

1.	DURAND (74,6) Sporting-Club Navis	315, -
2.	VALENTIN (73,2) Légion St-Georges - Ligny	312,500
3.	PAUTOT (74,4) La Gauloise - Montbéliard	312,500
4.	SAYNAC (70,3) Cercle Cultur. St-Médard-en-Jalles	300, -
5.	HÂTE P. (68,4) Ass. Sp. Aug.-Normand - Le Havre	290, -
6.	CHORQUES (72,5) Cl. Cult. Ph. Châlons-sur-Marne	287,500
7.	WILCZEWSKI (72,4) Stade Ste-Barbe - Gd-Combe	282,500
8.	GRANIER (70,7) C.F.P.A. Nîmes	280, -
9.	PIERRE (68,5) Vie au Grand Air - St-Maur	272,500
10.	MORALES (72,6) Club Jeunes City-Club	272,500
11.	ESPINOS (74,4) Maison des Jeun, et Cult. Avignon	267,500

POIDS MI-LOURDS (minima 282 k 500)

1.	DUPUIS (79,2) Amic. Anc. Élèves Montdidier	300, -
2.	BONNEAU (81,6) A.S. et Cult. Vélizy-Villacoublay	297,500
3.	SÈVE (76,2) Haltéro-culturiste Lyonnais	285, -

Aucun athlète Junior Poids Lourd-Léger et Poids Lourd.

SENIORS

POIDS COQS (minima 225 k)

1.	GRONGNARD (55,1) Athlétic Club Melunais	245, -
2.	DESFEUILLET (55,5) Haltéro-culturiste Lyonnais	242,500
3.	BERINGUER (56) U.S. Municipale Manosque	242,500
4.	DUPONT (55,5) Amiens Sporting-Club	237,500
5.	PECOUL (55,8) U.S. Cheminots Marseille	237,500
6.	COUVRAND (55,9) Nantes Étudiants Club	232,500
7.	BARTHALOT (55,7) S.A. d'Enghien	230, -
8.	KENTZEL (55,9) Cl. Sp. Nouv. Messag. Presse Par.	230, -
9.	SERPAGGI (55) Club Cultur. Chartreux Marseille	225, -

POIDS PLUMES (minima 245 k)

1.	BONHOURE (59,9) Sporting-Club Limouxin	270, -
2.	LAGRUE (58,7) Union Sportive de Toul	260, -
3.	HARITCHELAR (59,4) Cl. Sp. Nouv. Mes. Pr. Par.	257,500
4.	WEIBER (59,5) Association Sportive Jovicienne	257,500
5.	BERRUYER (59) Union Gymn. Athi. Péageoise	255, -
6.	STOLZ (59,2) Union Sportive Petite-Rosselle	255, -
7.	MY (59,1) Stade Municipal Montrouge	252,500
8.	KRISTEK (59,8) Association Sportive Monaco	252,500
9.	TILLOUX Michel (56,5) Cl. Hait. Cult. Parisien	250, -
10.	MERY (59,2) Union Sportive de Tours	250, -
11.	ANDRÉ (60) Union Sp. de la Police de Marseille	250, -
12.	CHAPELAIN (58,6) Club Athlétique Nantais	247,500
13.	BOURREAU (59,2) Union Sportive de Tours	247,500
14.	ROST (59,6) Association Sportive Mantaise	247,500
14.	ZANGARLI (59,6) Amiens Sporting-Club	247,500
16.	BUGES (60) Assoc. Sportive Montferrandaise	247,500
17.	WITTMANN (56,1) Vie au Grand Air - St-Maur	245, -

POIDS LEGERS (minima 275 k)

1.	de JOUVENCEL (67,4) Stade Munic, de Montrouge	315, -
2.	FRANÇOIS (67,5) Sporting-Club Prépa. Olympique	312,500
3.	PLACIDE A. (67) C.F.P.A. Nîmes	305, -
4.	AUBRY (66) Club Haltérophile Reyland	300, -
5.	VALLE (66,7) C.O.S. Faches-Thumesnil	300, -
6.	MORAND (67,4) Union Haltérophile Vichyssoise	300, -
7.	BORTOT (67,5) Sporting-Club Navis	300, -
8.	PEIGNOT (61,5) Stade Municipal de Montrouge	297,500
9.	DIGNAN Pierre (64,5) Union Athlétique Tarbaise	292,500
10.	FONTAINE (67,1) Rac. Athi. Cl. Cheminots Nantes	290, -
11.	MARUEJOULS (67,4) Toulouse Haltéro-Club	290, -
12.	CALLEWAERT (67,5) Sport. Tête de Cheval - Loos	290, -
13.	BORNEQUE (66) Club Haltérophile Reyland	285, -
14.	LUSCZANSKY (67) Sporting-Club Navis	285, -
15.	NALON (66,6) A.S. de La Pérollière	282,500
16.	LAVING (64,6) Société Athlétique Montmartroise	280, -
17.	ECHE (65,5) A.S.P.T.T. Marseille	275, -
18.	BALP (67,3) Clermont Sports	275, -

POIDS MOYENS (minima 290 k)

1.	MALLET (74,6) Union Sp. et Cult. Brasser, de Mons	335, -
2.	GROSABADIE (74,3) Haltéro-Club du Comminges	327,500
3.	FRANÇOIS (69,6) Union Roubaisienne	320, -
4.	ADJOUTE (74,2) Cl. des Jeun. City-Club Marseille	320, -
5.	ARMAGNAT (74,7) La Française de Lyon	320, -
6.	DESCHAINTRES D. (70,2) Sporting-Club de Neuilly	315, -
7.	NAVARRO (70,5) Courbevoie Sports	*310, -
8.	DI CHIARO (74,8) Sporting-Club Navis	312,500
9.	VANDENBREDEN (75) A.S. Lilloise Inter-Entrepr.	312,500
10.	DESCHAINTRES A. (74,1) Sporting-Cl. de Neuilly	307,500
11.	GUIENNET (74,4) Royan Océan Club	307,500
12.	ENADAN (70) Dreux Athlétic Club	305, -
13.	DUCHAMP (71,7) Sporting-Club de Neuilly	302,500
14.	LETERTRE (73,7) Asnières-Sports	300, -
15.	JACOBY (73,8) Sté de Gymnast. T. et P.M. Angers	300, -
16.	BRUNET (71,8) Espér. Etoiles Réunies Carpentras	295, -
17.	BOURDET (72,5) Sté de Gymn. T. et P.M. Angers	295, -
18.	CHAUBET (72,5) Gard Club Omnisports	292,500
19.	JOUBAUD (74,2) Haltérophile Club de Nice	292,500
20.	SANCIER (74,5) La Française de Besançon	292,500
21.	CARION (74,7) Union Athlétique Tarbaise	292,500
22.	TIRLOT (70) Haltérophile Club Compiègne	290, -
23.	LAGNEAUX Jacques (72,4) Soc. Athl, d'Enghien	290, -
24.	REIGNOUX (72,7) Rueil Athlétic Club	290, -
25.	CAILTON (75) Union Haltéroph. Vichyssoise	290, -

POIDS MI-LOURDS (minima 305 k)

1.	BUGE (79,2) Red-Star Limoges	352,500
2.	LAREE (80,5) Évreux Athlétique Club	340, -
3.	ZAGO (80,5) Maison des Jeunes de Chambéry	337,500
4.	PLATEL (79,7) Force Noyonnaise	332,500
5.	DEUDE (80,3) Sporting-Club Navis	327,500
6.	PEROLO (75,9) Ent. Sp. St-Martin-d'Hères	325, -
7.	COSTEDOAT (77,1) Soc. Athl. Montmartroise	325, -
8.	GROSSO (82.5) A.S. Monaco	322,500
9.	MORIN (76,4) Union Sp. Municip, de Gagny	320, -
10.	IRMANN (79) Union Mâconnaise	320, -
11.	CARMÂT (75,8) Stade Clermontois	315, -
12.	MARTINEZ (78,2) Sporting-Club Limouxin	315, -
13.	FAISANS (80,3) Club Halt, et Cult. Parisien	315, -
14.	LUTUN (82,4) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	315, -
15.	DEGENNE (75,8) Asnières-Sports	312,500
16.	FISCHER (80) A.S.P.T.T. Nancy	312,500
17.	DEWAS (78,5) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	310, -
18.	CAILLEUX (78,4) Force Noyonnaise	307,500
19.	MANEY (78,9) Cercle Cult. St-Médard-en-Jalles	307,500
20.	REIGNIER (80,3) Stade Municipal de Montrouge	307,500
21.	TABONI (78,3) Haltérophile Club de Nice	305, -
22.	JAMES (78,8) Club Halt, et Cult. Parisien	305, -

POIDS LOURDS-LEGERS (minima 320 k)

1.	DUVAL (84,4) La Française de Besançon	340, -
2.	COSSON (89,8) Société Athlétique d'Enghien	340, -
3.	VILLEJOUBERT (83,1) Haltér. Club Villeneuvois	335, -
4.	BRIDIER (84,5) Assoc. Sportive Mantaise	335, -
5.	HABIERA (89,4) A.S. Usinor Montataire	332,500
6.	BOSSA (90) Entente Sport. St-Martin-d'Hères	332,500
7.	PIETTE (82,7) Sporting-Club de Neuilly	330, -
8.	JEANTET (82,6) Cl. Haltér. Cult. Oyonnaxien	327,500
9.	HUOT (89,5) Sporting-Club Châtillonnais	327,500
10.	CARITEY (84) Union Mâconnaise	320, -
11.	EYMAS (89,1) Mais, des J. et de la Cult. Avignon	320, -

POIDS LOURDS (minima 335 k)

1.	PERRAUD (92) Stade Croisicais	360, -
2.	SEGONZAC (102,1) A.S.P.O. Midi	360, -
3.	LEFEVRE (116,7) Sporting-Club de Neuilly	360, -
4.	PERELMANN (95,5) Sporting-Club de Neuilly	355, -
5.	CHADEFAUX (125,5) Courbevoie Sports	355, -
6.	DULOQUIN (108,5) Club Culturiste de Reims	345, -
7.	MICHON (90,9) Union Mâconnaise	335, -

La Coupe de France Culturiste

Résultats des Éliminatoires

POULE A :

– *Club Haltérophile et Culturiste Parisien* : Lechertier (77,8) 34,80 + 38 = 72,80 ; Ornème (73,9) 30,70 + 33 = 63,70 ; Faisans (78,4) 34,50 + 24 = 58,50. Le 4e athlète n'étant pas de nationalité française, ses points n'ont pu être inclus au total général de l'équipe. - Total : 195 points.

POULE B :

– *Union Haubourdinoise* : Ployard (67) 34,66 + 32 = 66,66 ; Planque (73) 31,33 + 19 = 50,33 ; Warembourg (74,5) 35 + 20,50 = 55,50 ; Broutin (87) 38,66 + 27,50 = 66,16. - Total : 238,65 points.
– *Amicale Sportive Électricité de Lille* : Tersin (55) 28,33 + 21,50 = 49,83 ; Demonsel (85) 27,33 + 25,50 = 52,83 ; Trenel (86) 28,83 + 21,50 = 50,33 ; Dutilleux (87) 30,99 + 21 = 51,99. - Total : 204,98 points.
– *Centre Athlétique Lensois* : Sawkowicz (65) 21,33 + 21 = 42,33 ; Baudry (69) 20,66 + 14 = 34,66 ; Boscarino (70) 33,33 + 29 = 62,33 ; Bisiaux (71) 23,66 + 19 = 42,66. - Total : 181,98 points.
– *Olympique Grande-Synthe* : Vasseur (65) 18,66 + 8,50 = 27,16 ; Ruiz (73) 18,99 + 18 = 36,99 ; Danjou (88) 19,33 + 11 = 30,33 ; Bury (92) 16,33 + 1 = 17,33. Total : 111,81 points.

POULE C :

– *Association du Gymnase Hébert* : Bayod (67,5) 23,33 + 19 = 42,33 ; Lukowiak (74,2) 28.32 + 23 = 51,32 ; Vasselin (77,5) 24 + 27,50 = 51,50 ; Talbot (80,8) 29,66 + 29,50 = 59,16. - Total : 204,31 points.
– *Association Sportive Institut Cavé* : Larcher (69) 28,66 + 17,50 = 46,16 ; Yuanoff (73,8) 28,66 + 19 = 47,66 ; Binay (74,3) 25,66 + 18,50 = 44,16 ; Luna (80,6) 26,33 + 31 = 57,33. - Total : 195,31 points.
– *Maison de la Jeunesse de la Région d'Elbeuf* : Lecollen (62,8) 27,66 + 24 51,66 ; Martinelli (68,4) 25,33 + 17,50 = 42,83 ; Van Stappen (73,3) 24,66 + 15 = 39,66 ; Charabi (75) 27,33 + 24 = 51,33. - Total : 185,48 points.
– *Union Culturiste Eudoise* : Vattier (72,5) 22,33 + 20,50 = 42,83 ; Bazin (74) 21,66 + 17 = 38,66 ; Eble (74) 21 + 21 = 42 ; De Laigle (80,5) 31 + 30 = 61. - Total : 184,49 points.
– *Association Sportive Gournaisienne* : Lemonnier (55,5) 16,66 + 14, = 30,66 ; Diacre (56,7) 13,33 + 12 = 25,33 ; Rouzé (59,9) 15 + 12,50 = 27,50 ; Denis (76,4) 24,33 + 16,50 = 40,83. - Total : 124,32 points.

POULE D :

– *Club Amateur de l'institut Culturiste Rochelais* : Rouillé (66,7) 30,60 + 31,50 = 62,10 ; Nicolas (67,1) 28,10 + 33 = 61,10 ; Attal (72,7) 32,60 + 25,50 = 58,10 ; Anneau (77) 34,10 + 25 = 59,10. - Total : 240,40 points.
– *Association Sportive Montferrandaise* : Chabassière (67,4) 20,60 + 20 = 40,60 ; Navarro (67,5) 23,60 + 24 = 47,60 ; Martin (68,7) 26,30 + 22 = 48,30 ; Giat (74,7) 22,10 + 28,50 = 50,60. - Total : 187,10 points.
– *La Montluçonnaise* : Dumas (65) 24,80 + 30 = 54,80 ; Chassaing (67,4) 20,10 + 24 = 44,10 ; Páez (67) 20 + 19 = 39 ; Chopin (80,4) 16,20 + 13 = 29,20. -Total : 167,10 points.
– *Electric-Club Montluçonnais* : Labranche (62,3) 22,20 + 13 = 35,20 ; Piquet (65,2) 21,70 + 24 = 45,70 ; Caillet (66,5) 21,10 + 18 = 39,10 ; Ferrandon (69,8) 18,40 + 5 = 23,40. Total : 143,40 points.

POULE E :

– *Union Gymnique Athlétique Péageoise* : Berruyer (56) 28 + 22,50 = 50,50 ; Berruyer (59,4) 30,50 + 22 = 52,50 ; Moulin (67,2) 35,50 + 29 = 64,50 ; Poder (73,8) 31 + 21,50 = 52,50. - Total : 220 points.
– *Haltérophile-Club Grenoblois* : Grand (60) 28 + 24,50 = 52,50 ; Allebe (74,8) 25 + 15,50 = 40,50 ; Reine Godet (82,3) 21,50 + 9,50 = 31 ; Segura (91) 30 + 23,50 = 53,50. - Total : 177,50 points.
– *A.S.P.T.T. Vienne* : Royer (59,6) 23 + 20,50 = 43,50 ; Gingembre (63,3) 21,50 + 15 = 36,50 ; Villagrasse (74,8) 19 + 24,50 = 43,50 ; Deveaux (92,5) 18 + 9 = 27. - Total : 150,50 points.

POULE F :

– *Cercle Culturiste Toulousain* : Soulié (78) 27,82 + 29,50 = 57,32 ; Sabata (82,3) 29,50 + 22,50 = 52 ; Parra (83,3) 35,33 + 34 = 69,33 ; Redonnet (84,8) 25,49 + 27,50 = 52,99. - Total : 231,64 points.
– *A.S.P.O. Midi* : Lamothe (62) 31,32 + 21,50 = 52,82 ; Lapeyre (70,4) 33 + 23,50 = 56,50 ; Ercolani (70,8) 28,83 + 24 = 52,83 ; Jaume (81,6) 31,50 + 24,50 = 56. - Total : 218,15 points.

(*) Les résultats indiqués pour chaque athlète correspondent au total réalisé aux épreuves plastiques et à celui réalisé aux épreuves physiques.

/

Le C.H.C. Parisien remporte la Finale de la Coupe de France Culturiste devant l'I.C. Rochelais

Magnifiquement organisée par le Sporting-Club Châtillonnais, la Finale de la Coupe de France Culturiste par équipes a connu un très beau succès sportif.

Le Club Haltérophile et Culturiste Parisien a remporté la Coupe 1967, comme il l'avait remportée en 1966. Sa brillante équipe se confirme comme la meilleure formation culturiste française.

L'équipe de l'I.C. Rochelais a pris la seconde place, tout comme l'année dernière devant celle du C.C. Toulousain, classée 3e.

La « quadrette » de l'Union Haubourdinoise, le Club cher à notre dévoué et sympathique ami Maurice Merveille s'est classée 4e, précédant l'A.G.H. du Havre, l'U.G.A. Bourg-de-Péage et le S.C. Châtillonnais.

Au cours des épreuves athlétiques, le Mi-Lourd Toulousain Christian Parra a battu le record de France de la Flexion sur Jambes avec 194,500 k.

En intermède des épreuves plastiques, le jeune espoir haltérophile Gourrier devait battre les records de France Juniors de l'arraché et de l'épaulé-jeté, devant un public enthousiasmé par sa grande classe.

Michel Ledroit devait, quant à lui, échouer dans ses tentatives.

Ayant à ses côtés Monsieur le Maire de Chatillon-sous-Bagneux et ses adjoints, M. Jean Dame, Président de la Fédération, qui présidait cette Finale, devait se déclarer très satisfait. Il félicitait et remerciait chaleureusement les édiles Châtillonnais et Claude Vignec pour leur remarquable organisation, comme il devait féliciter les lauréats de cette Coupe de France 1967 en leur remettant leurs Prix.

A la satisfaction générale, MM. Roussaux, Leveler, Pichon et Denicourt ont remarquablement arbitré les épreuves, d'une façon peut-être un peu sévère, mais juste et équitable.

L'après-midi, Jean Gérard présenta les différentes phases du programme avec simplicité et compétence. Cet ami sincère de tous les Culturistes est toujours disponible lorsqu'il s'agit de rendre service et il le fait avec une gentillesse qui mérite d'être soulignée.

Le Culturisme Sportif français a vécu une bien belle journée. Il le doit à la valeur de ses Champions et au dévouement de ses animateurs. Les uns et les autres mériteraient de jouir d'une plus grande considération sportive.

Mais, heureusement, le mérite ne se mesure pas au son des trompettes.

Claude FAVROU,
Conseiller Technique Fédéral
de Culture Physique.

FINALES des
CHAMPIONNATS de FRANCE
JUNIORS et SENIORS

Vendredi 28 Avril à 20 heures
et
Samedi 29 Avril à 14 heures

Championnats de France Juniors
Samedi 29 Avril à 20 heures

et

Dimanche 30 Avril à 14 heures
Championnats de France Seniors

Salle des Sports TEISSEIRE
rue Léon-Jouhaux à Grenoble

FINALE DE LA COUPE DE FRANCE CULTURISTE PAR ÉQUIPES DE CLUBS

disputée le 19 Février 1967, Salle municipale de Chatillon-sous-Bagneux

Noms	Poids de corps	Club	Présentation face - profil - dos sur 20. - Coef. 2	Poses au choix sur 20. - Coef. 2	Développé Couché		Flexion sur Jambes		Total Épreuves Plastiques	Total Épreuves Athlétiques	Total Général	Place	Total de chaque Équipe
					Total	Points	Total	Points					
LECHERTIER	78 k 700	Club Haltérophile	16,83	16,83	160	18,50	187,500	20	33,66	38,50	72,16		
ORNEME.....	72 k 300	et Culturiste	15,67	15,50	120	12,50	177,500	20	31,17	32,50	63,67		
TRAUTMAN.....	88 k 00	Parisien	16,17	16	140	12,50	162,500	13	32,17	25,50	57,67		
FAISANS.....	79 k 900		16	17,67	140	14,50	180	18,50	33,67	33	66,67	1er	260,17
ROUILLE	67 k 100	Club Amateur	16	15,67	107,500	12	175	20	31,67	32	63,67		
NICOLAS	67 k 500	de l'Institut	14,33	16,50	127,500	16	160	18,50	30,83	34,50	65,33		
AUNEAU.....	77 k 700	Culturiste	16,33	16,67	132,500	13	160	14,50	33	27,50	60,50		
ATTAL	70 k 900	Rochelais	16,50	17,17	112,500	11	155	15,50	33,67	26,50	60,17	2e	249,67
PARRA	82 k 300	Cercle	17,83	18,17	155	17,550	192,500	20	36	37,50	73,50		
SOULIE	78 k 300	Culturiste	16,17	14,83	130	12,50	167,500	16	31	28,50	59,50		
SABATA.....	82 k 100	Toulousain	15,33	14,50	120	10,50	155	13,50	29,83	24	53,83		
REDONNET.....	83 k 900		14	14	140	12,50	155	11,50	28	24	52	3e	238,83
PLOYARD.....	67 k 200		14,67	15,67	120	14,50	147,500	16	30,34	30,50	60,84		
WAREMBOURG	75 k	Union	16	16,33	102,500	9	140	12,50	32,33	21,50	53,83		
PLANQUE.....	73 k 600	Haubourdinoise	15	15	102,500	9	135	11,50	30	20,50	50,50		
BROUTIN.....	89 k 800		17,67	17,50	150	14,50	162,500	13	35,17	27,50	62,67	4e	227,84
DELAUNAY	67 k	Association	14	12,83	100	10,50	137,500	14	26,83	24,50	51,33		
TALBOT.....	80 k 200	du Gymnase	15	14,33	125	11,50	177,500	18	29,33	29,50	58,83		
LUKOWIAK.....	73 k 500	Hébert	15	14,66	112,500	11	142,500	13	29,66	24	53,66		
VASSELIN	77 k 700	Le Havre	15,17	15,33	127,500	12	170	16,50	30,50	28,50	59	5e	222,82
BERRUYER R.....	60 k	Union	15,33	15,67	80	8,50	135	15	31	23,50	54,50		
BERRUYER P.	57 k 300	Gymnique	11,33	15,33	80	8,50	110	10	26,66	18,50	45,16		
POVER	72 k 700	et Athlétique	15,50	16,33	105	9,50	135	11,50	31,83	21	52,83		
MOULIN.....	66 k 800	Péageoise	15,83	16,17	110	12,50	140	14,50	32	27	59	6e	211,49
HUOT	89 k 900		15,50	15	145	13,50	175	15,50	30,50	29	59,50		
SENOUCI	66 k 300	Sporting-Club	14	14,17	115	13,50	130	12,50	28,17	26	54,17		
DEVRED	96 k 300	Châtillonnais	14,83	13,67	140	10,50	160	10,50	28,50	21	49,50		
CONTE	79 k 700		13	13,50	122,500	11	135	9,50	26,50	20,50	47	7e	210,17

Numérisation : R. LPZ 2011 (2019)

L'ARRACHÉ A DEUX BRAS :

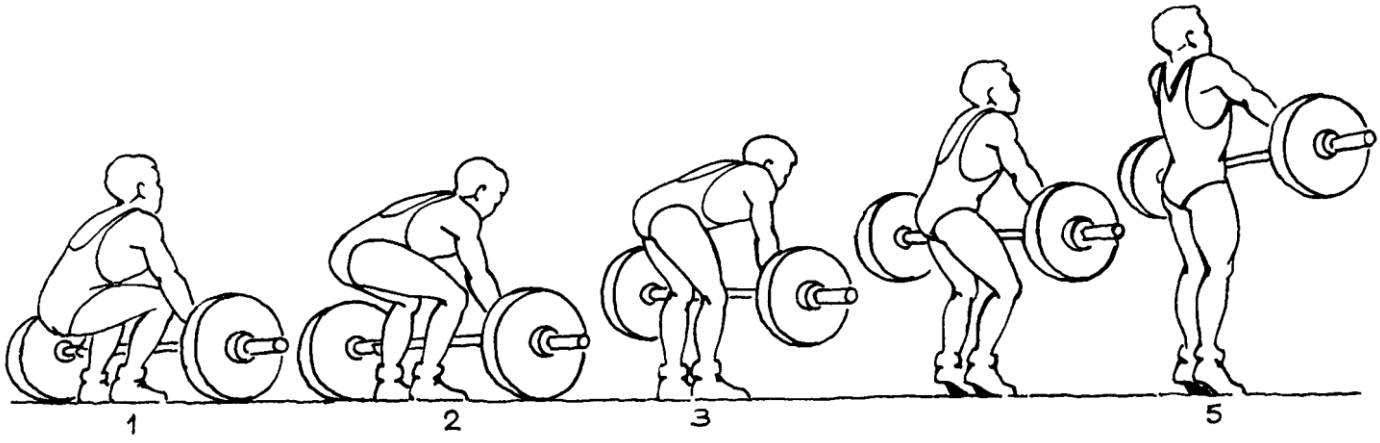

La première partie de l'arraché - le soulevé de terre (schémas 1 à 5) - est semblable à celle des autres mouvements olympiques ; la prise de mains plus large entraîne cependant quelque légère modification : le degré de flexion des chevilles, genoux et hanches est plus accentué dans la position de départ et les positions intermédiaires avant l'extension complète du corps (n° 5)... l'avancée des genoux (n° 4) est donc également plus nette.

La chute du corps sous la barre. - Deux techniques sont actuellement utilisées la flexion et la fente : dès que l'athlète a atteint la position d'extension complète (n° 5) avec le tronc légèrement renversé en arrière, ses pieds se décollent du sol et se déplacent soit latéralement (technique de la flexion) soit perpendiculairement à la ligne des pieds (technique de la fente). Le buste reste incliné vers l'arrière (n° 6) afin de favoriser la traction énergique des bras, laquelle se poursuit jusqu'à ce que la barre soit au bout des bras tendus. Les pieds reprennent contact avec le sol le plus tard possible pour ne pas freiner la chute du corps.

STYLE EN FLEXION

La position fléchie (n° 7) :

- Pieds légèrement plus écartés que dans la position de départ (n° 1) : 20 à 40 cm entre les talons au lieu de 15 à 20 cm ;
- Chevilles et genoux en flexion complète ;
- Dos cambré et buste légèrement incliné vers l'avant (cette flexion est plus ou moins accentuée suivant la morphologie de l'athlète) ;
- Bras dans un plan vertical ;
- Coudes verrouillés. La pointe du coude (olécrâne) est tournée vers l'arrière. Cette position interdit une flexion des coudes et permet surtout de conserver les bras verticaux lorsque le buste est fléchi vers l'avant.

Le relèvement jusqu'à la position debout s'effectue par une poussée des membres inférieurs (n° 8).

Fautes techniques à éviter :

- Extension incomplète du corps (n° 5) ;
- Traction prématurée des bras avant la chute sous la barre ;
- Rythme de chute sous la barre trop lent (traction insuffisante des bras ou prise de contact prématurée des pieds sur le sol) (n° 6) ;
- Mauvais verrouillage des coudes.

STYLE EN FENTE

La fente (n° 7)

- Le pied avant s'est avancé de la longueur d'un pied ;
- Le pied arrière est en appui sur le sol par la plante du pied ;
- Les deux pieds se sont déplacés parallèlement à un même axe ;
- Les chevilles sont en flexion complète ;
- Genou avant en flexion complète, genou arrière le plus tendu possible ;
- Cuisse arrière le plus près possible de l'horizontale ;
- Buste redressé ;
- Bras verrouillés... Ce verrouillage a toutefois moins d'importance qu'à l'arraché en flexion, car le buste reste vertical pendant le relèvement.

DEUXIÈME MOUVEMENT OLYMPIQUE

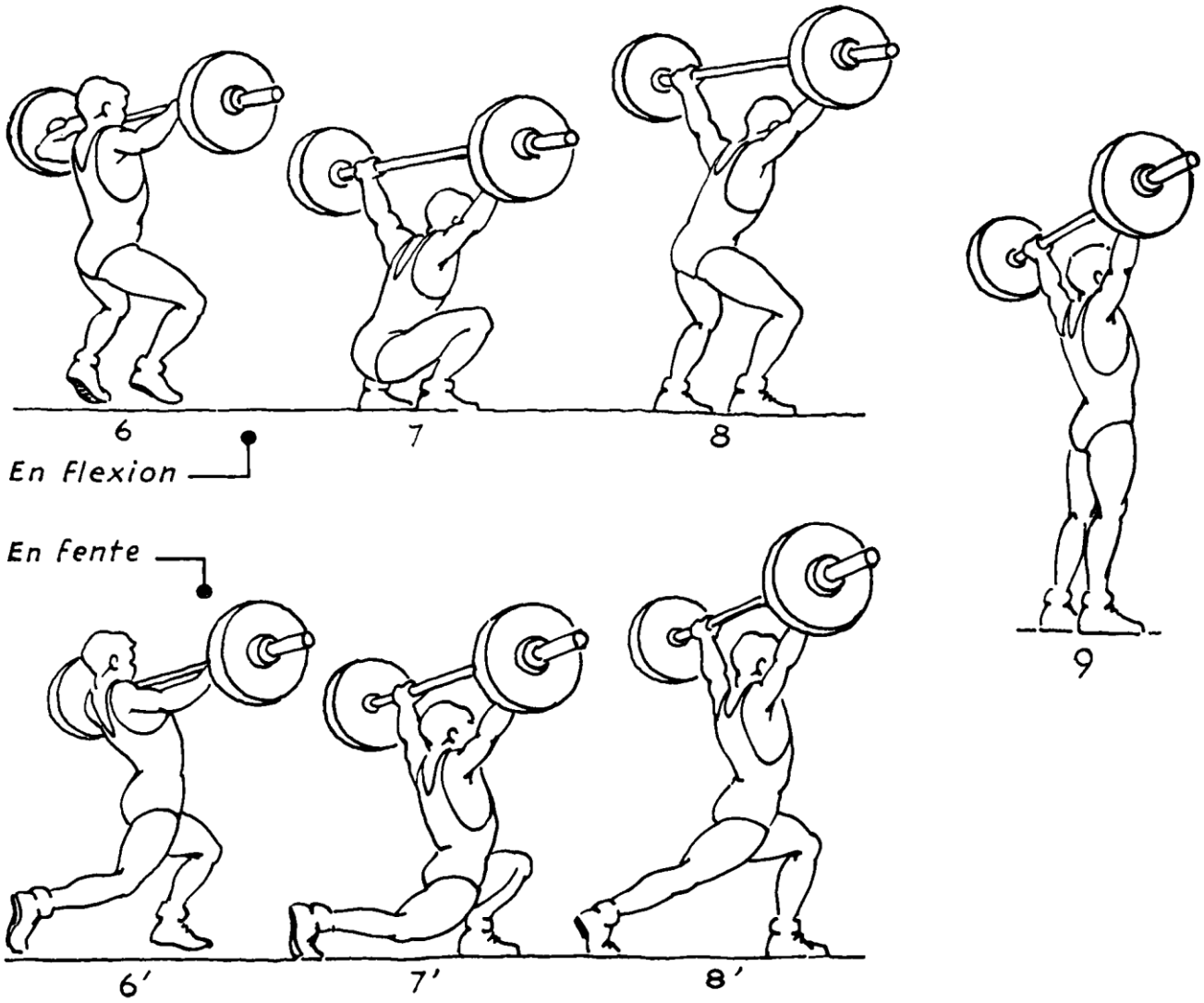

Le relèvement (n° 8). La jambe arrière reste tendue et sert d'arc-boutant pendant que la jambe avant se tend puis se déplace de la longueur d'un pied vers l'arrière. Le pied arrière est ensuite ramené à la même hauteur.

Fautes techniques :

- Semblables à celles de l'arraché en flexion.
- Déplacement alternatif des pieds pendant la chute sous la barre.
- Mauvais placement des pieds en position de fente en particulier ; un croisement des pieds sur la ligne médiane.
- Relèvement de la fente sur la jambe avant.

	Avantages	**Inconvénients**
Flexion :	Position symétrique très basse.	Stabilité précaire qui demande une grande maîtrise de la technique. - Épaules et chevilles doivent être suffisamment laxes.
Fente :	Plus grande stabilité : pourcentage de réussite plus grand.	Position dissymétrique : légère bascule latérale du bassin et torsion de la colonne vertébrale. Position plus haute : performances moins fortes. L'articulation coxo-fémorale (hanche) de la jambe arrière doit être longuement étirée pour obtenir un degré d'extension suffisant.

Match FRANCE « B » - ITALIE « B », le 5 Février 1967 à Savone

Contraints d'annuler, faute de crédits, le match France « B » - Italie « B » d'haltérophilie, les dirigeants fédéraux français eurent la très agréable surprise de recevoir une invitation émanant de la Fédération Italienne et précisant que tous les frais de déplacement seraient pris à sa charge. Soucieuse de permettre à nos athlètes de participer à une telle confrontation qui, par l'émulation qu'elle engendre ne peut que leur être bénéfique, cette offre généreuse fut aussitôt acceptée et le 4 Février 1967, nos internationaux arrivaient à Vérone, charmante petite ville du golfe de Gênes.

Après une bonne nuit de repos, quelques-uns de nos internationaux purent s'initier, dans la matinée du dimanche, au billard italien, sous la direction de Vezzani, Poids Lourd-Léger de l'équipe italienne, et qui fit ses premiers pas dans le sport haltérophile à Paris, au Club de l'U.S. Métro-Transports. Pendant ce temps, allongé dans une soupente, enlaçant une chaudière, emmitouflé dans des couvertures, Michon (Poids Lourd-Léger) tentait de perdre quelque 2 k de poids de corps superflus ! Ce « traitement » ne se révélant pas assez efficace, Michon dut s'astreindre à une bonne séance de travail généralisé en compagnie de l'entraîneur qui, à cette occasion, perdit au moins... 800 grammes.

Après un repas copieux pour certains (les dirigeants), frugal pour d'autres (les athlètes), inexistant pour Michon, la compétition devait démarrer, après la présentation des équipes, par les quatre catégories les plus légères.

Malgré la bonne résistance de la plupart des athlètes français, l'équipe italienne devait s'offrir la part du lion dans cette première partie avec trois victoires à une !...

En Poids Coqs, Carré réussit la plupart de ses essais pour atteindre 267 k 500 mais, Tanti, avec 297 k 500, domine nettement le Français pour donner une première et incontestable victoire à son équipe.

En Poids Légers, Silvino et Fourrier font jeu égal au développé - 105 k - mais l'Italien réussit deux magnifiques arrachés avec 110 et 115 k, devançant Fourrier de 15 k. Le match est joué, les hommes manquent tous deux la plupart de leurs essais au jeté pour atteindre respectivement les totaux de 355 k et de 335 k.

Nettement dominé au développé - 107 k 500 contre 130 k - par l'Italien Proto, Terme tente crânement de remonter ce lourd handicap en démarrant très haut à l'arraché - 117 k 500 - mais malheureusement il ne peut faire mieux que cette charge et ne reprend que 2 k 500 à l'italien. Proto jettera 150 k pour s'assurer une confortable victoire avec 395 k tandis que Terme, en manquant deux fois le jeté à 145 k, restera sur un total nettement inférieur à ses possibilités : 362 k 500.

Seul vainqueur français de ce premier plateau, le Poids Plume J.-P. Meurat tente d'améliorer l'excellent total de 320 k réalisé la semaine précédente dans la catégorie des Poids Coqs. Avec 102 k 500 au développé, soit 2 k 500 de plus, il prend un bon départ mais, mal échauffé, il manque deux arrachés sur trois, jette ensuite 117 k 500, épaule magnifiquement 125 k mais manque le jeté... total : 312 k 500 contre 300 k pour l'Italien Di Rocco.

L'équipe italienne mène par trois victoires à une ; il reste donc une lourde tâche à accomplir par les trois représentants français des catégories lourdes... remporter chacun son match pour donner la victoire à l'équipe de France.

Adoptant une prudente progression, le jeune (20 ans) Poids Mi-Lourd français Gourrier réussit tous ses essais au développé 112,500, 120, 125 k et prend 7 k 500 d'avance sur l'Italien Donatoni. Il arrache ensuite 117 k 500 à son deuxième essai - 2 k 500 de plus que Donatoni - tire ensuite 122 k 500, les maintient à bout de bras, se déséquilibre, court vers l'avant mais doit sortir du plateau.

Avec 152 k 500 à son deuxième essai, il jette 2 k 500 de plus que son adversaire, épaule ensuite 157 k 500 mais manque le jeté. Avec 395 k, Gourrier améliore une nouvelle fois son record de France Juniors et rejoint ainsi la meilleure performance (Juniors) de son maître Marcel Paterni. Avec un peu plus de réussite, Gourrier pouvait atteindre les 405 k, total qu'il dépassera sans aucun doute au cours de la saison.

Avec Michon, nous pensions obtenir aisément une troisième victoire, la meilleure performance officielle de Vezzani étant de 382 k 500. Mais en montant dans la catégorie supérieure, Vezzani a effectué une progression étonnante : il pousse 127 k 500, soit 10 k de plus que Michon sur lequel il possède l'avantage du poids de corps ! A l'arraché, Vezzani réussit tous ses essais et améliore le record d'Italie avec 125 k. Michon fait heureusement, lui aussi, une très belle série de mouvements pour atteindre 132 k 500. Pour gagner, Michon devra donc réussir la progression de son adversaire avec 5 k de plus. Vezzani doit s'y reprendre à deux fois pour jeter 155 k, Michon jette facilement 160 k (premier essai), Vezzani saute à 165 k, fait un très bel effort pour

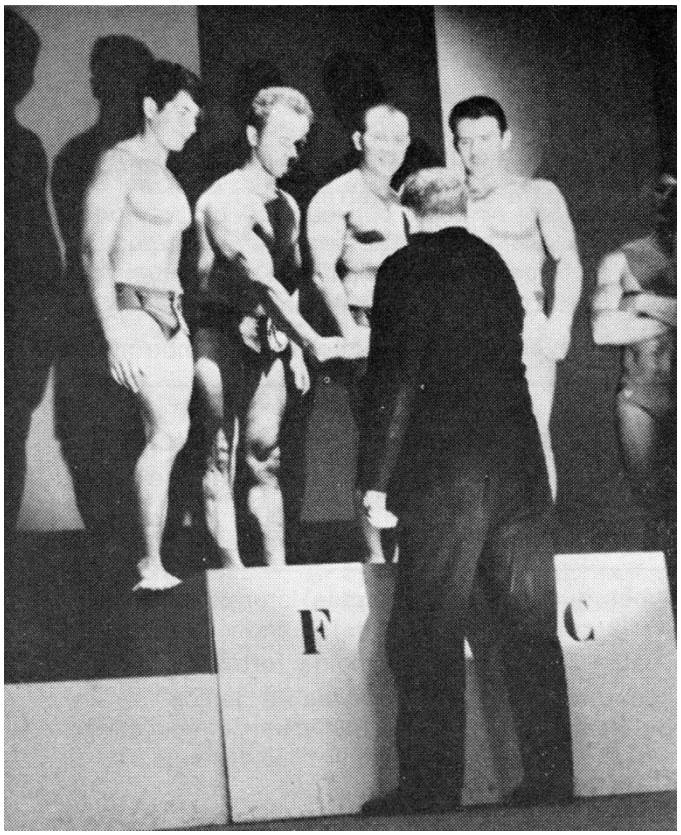

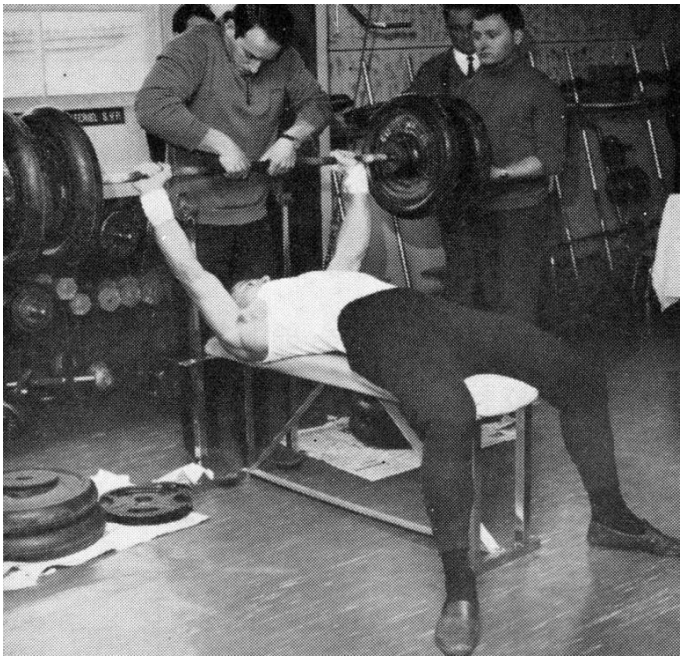

A la Finale de la Coupe de France Culturiste :

Parra (Cercle Culturiste Toulousain) meilleur classement individuel, dans un développé couché

... et, ci-contre M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C., félicite l'équipe du Club amateur de l'Institut Culturiste Rochelais, classée 2e.

se relever de la position fléchie, vacille au jeté mais, avec toute son énergie, il réussit à maintenir la barre à bout de bras.., total : 417 k 500, nouveau record d'Italie ! Michon se concentre longuement avant de tirer sur 170 k, sa barre de match. Son épaulé est techniquement parfait, mais il doit lutter pour se relever de la flexion. Un jeté suit cet effort, la barre arrive à bout de bras avec précision. Michon atteint donc 420 k, il a bien lutté pour gagner son match sur un adversaire valeureux dont la récente progression est étonnante.

Les deux équipes sont maintenant à égalité : trois victoires à trois mais nous ne doutons pas de la victoire de Lévecq qui, dès le développé, prend l'avantage sur son adversaire, le puissant Italien Tosaretto (110 k) 140 k contre 135 k. Lévecq accentue son avantage à l'arraché : 127 k 500 contre 122 k 500 pour Tosaretto. Ce dernier jette 160 k en dernière barre (total : 417 k 500) alors que Lévecq assure cette barre au premier essai, jette ensuite 170 k mais manque 177 k 500 au jeté total : 437 k 500.

La plupart des victoires de ce match France B. - Italie B. ont donc été acquises, de part et d'autre, sans très grande lutte et, seul, le match Vezzani - Michon a opposé deux hommes aussi valeureux et combatifs l'un que l'autre.

A l'issue du match, un excellent banquet devait réunir dirigeants et athlètes et, prenant la parole après les personnalités italiennes, notre Président sut trouver l'accent pour exprimer la grande amitié qui lie les fédérations italienne et française et pour remercier tous les responsables italiens de leur généreux accueil.

Georges LAMBERT,
Entraîneur National.

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

Envoi d'un Technicien en Algérie

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports vient de nous faire connaître que, dans le cadre des échanges sportifs, les Autorités algériennes souhaiteraient la venue d'un Technicien sportif à Alger, pour une durée d'un an, pour entreprendre des études techniques et préparer les équipes nationales d'haltérophilie.

Conditions financières : Traitement de base français correspondant à l'indice que l'intéressé détient dans son corps d'origine ou, s'il est contractuel, à l'indice correspondant à l'emploi pour lequel il est recruté une indemnité de résidence égale à 10,50 % du traitement de base ; une indemnité algérienne égale à 33 % du traitement de base et de l'indemnité de résidence ; une prime de coopération égale à 20 % du traitement de base.

Si l'engagement de servir en Algérie est d'un an, la prime de départ est égale à 2 mois du dernier traitement indiciaire perçu en France, s'il est fonctionnaire ; ou du traitement indiciaire qu'il percevra en Algérie, s'il n'est pas fonctionnaire.

Les candidats, ayant au moins le diplôme de moniteur de la F.F.H.C., doivent adresser leur demande (accompagnée d'un curriculum vitae) sous le couvert du Président de leur Comité Régional, à la Fédération, avant le 31 Mai prochain.

***

Un Entraîneur est également demandé par les Autorités de Polynésie.

Durée du séjour : un à deux mois minimum (dates au choix).

Voyage et hébergement à la charge du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Formation des Cadres F.F.H.C.

Après avoir pris connaissance des résultats des examens qui se sont déroulés à l'issue de stages régionaux, le Bureau Fédéral a pris les décisions suivantes :

Obtiennent le Diplôme d'Aides-Moniteurs :

Stage du 6 au 11 Février 1967 (C.R.E.P.S. de Wattignies)

MM.	DEMONSEL.....	Association Sportive Électricité de Lille
	LEFEVRE.....	La Vaillante de Saint- Quentin
	CHATALOVA.....	Association Sportive Tramways de Lille
	ODENT.....	A.S. École des Métiers E.D.F. Soissons-Cuffies
	DELEBARRE.....	Union Sportive Brasserie Mons
	FRANÇOIS.....	Union Roubaisienne de Sports Athlétiques
	HABIERA.....	Cercle Culturiste et Haltérophile Creillois
	NAWROT.....	Centre Athlétique Maubeugeois
	SLASTAN	A.S. École des Métiers E.D.F. Soissons-Cuffies
	SENAVE	Union Roubaisienne de Sports Athlétiques

Obtiennent le Brevet d'initiation Haltérophile

Stages de l'Académie d'Aix-Marseille (C.R.E.P.S. d'Aix-en-Provence)
les 14 et 15 Janvier 1967

M.	SERPAGGI.....	Club Culturiste des Chartreux Marseille

du 6 au 11 Mars 1967

MM.	FLORIDIA.....	Haltérophile Culturiste Club Gardannais
	BERNARD	C.C.H. Val.
	LARBI	Haltérophile Club Gardannais
	ARMAND.....	Maison Jeunes et Culture Avignon
	SALDUCCI	Omnisports Hyérois
	ESPINOS	Maison Jeunes et Culture Avignon
	BÉRANGER.....	Club Haltérophile et Culturiste Aubagnais
	GUICHARD	Centre Athlétique Dracénois
	MOLINA	Avenir Sportif de Bédarrides
	FARNETTI	Avenir Sportif de Bédarrides

Stages de l'Académie de Nantes
à Angers les 21 et 22 Janvier 1987

MM.	GUENAULT.....	Société de Gymnastique d'Angers
	POTTIER.....	Société de Gymnastique d'Angers
	FROUIN	Club Athlétique Choletais
	LECŒUR.....	Société de Gymnastique d'Angers
	BOULLARD.....	Société de Gymnastique d'Angers
	COUTANT	Club Athlétique Choletais

à Saint-Nazaire les 18 et 19 Février 1967

MM.	PERRAUD.....	Stade Croisicais
	BUSSON	Saint-Nazaire Omnisports
	MORISSET.....	Cercle d'Éducation Physique de Saint-Nazaire
	BARBIN	Espérance Sportive Dongeoise

Nos joies, nos peines

Mariage

Nous apprenons le mariage de M. Claude Thivent, Moniteur de la Maison des Jeunes et de la Culture d'Avignon, avec Mlle Anne-Marie Pujol, le 28 Mars 1967, à Seix (Ariège).

Nos bien vifs compliments et vœux de bonheur.

***

Nécrologie

La Fédération Autrichienne nous apprend le décès de M. August Wunderer, son ancien Président, après une longue maladie.

M. Wunderer, qui occupait un poste de membre de Bureau à la Fédération Internationale, avait dû également quitter ces fonctions pour raisons de santé.

Nous adressons à la Fédération Autrichienne et à la famille de ce dévoué et compétent dirigeant, l'expression de nos bien sincères condoléances.

***

Le Club Athlétique Nantais nous fait part du décès de M. Jules Dagobert, Vice-président d'honneur du Club.

Âgé de 80 ans, M. Dagobert était un pionnier du sport haltérophile qu'il pratiqua dans les années précédant la guerre de 1914.

Nous présentons au Club Athlétique Nantais, ainsi qu'à la famille de M. Dagobert, nos bien sincères condoléances.

***

Distinctions

L'Haltérophile Club de Nice nous informe que la Médaille de l'Éducation Physique et des Sports vient d'être attribuée à deux de ses dirigeants :

MM. Pierre Lambert et Michel Lopez.

Nos bien sincères félicitations.

Finales du Prix Fédéral

Finale nationale des athlètes classés deuxième série, cette épreuve est toujours passionnante à suivre, en particulier dans sa première partie avec les jeunes de moins de 20 ans. Nombre d'entre eux ne se contentent pas, en effet, d'accéder à la série supérieure mais montrent bien souvent par leurs performances une légitime ambition de participer aux finales du Championnat de France. Sans opposition dans la catégorie des Poids Moyens, deux des quatre concurrents étant éliminés au développé, le jeune Durand du Sporting Club Navis de Grenoble réalise la meilleure performance des athlètes juniors avec l'excellent total de 320 k (90 - 100 - 130) et prouve par ses tentatives à 95 k au développé et 135 k à l'épaulé et jeté qu'il vaut déjà quelque 10 k de plus.

L'excellent niveau d'ensemble de la catégorie Poids Légers est ensuite à signaler, le jeune Colombino, camarade de club de Durand, malgré un beau jeté : 117 k 500 et un total de 282 k 500, n'obtient en effet que la troisième place, le solide Wailles (A.S. Pérollière) formé au sein des Écoles E.D.F.- G.D.F. dont l'activité haltérophile est bien connue, s'adjuge la deuxième place avec 290 k derrière l'ex Poids Plume rouennais Delaporte vainqueur avec 292 k 500.

Signalons encore les belles victoires, contestées jusqu'aux tout derniers essais par des concurrents moins heureux, du Poids Coq Lanteri (A.S. Monaco) avec 227 k 500, du Poids Plume Hugues, (Stade Auxerrois) avec 245 k et du Poids Mi-Lourd Bonneau (A.S. Vélizy), avec 307 k 500.

Chez les Seniors, la hiérarchie des valeurs est à peu près semblable à celle des Juniors : le Poids Moyen Mallet réalise la meilleure performance avec 337 k 500 et domine nettement ses deux adversaires. Les performances des Poids Légers sont presque tout aussi valeureuses et, sans aucun doute, plus attrayantes à suivre car le match François : (Sporting Club Préparation Olympique) - de Jouvencel : (Stade Municipal de Montrouge), donne lieu à une belle empoignade, où chaque essai marqué peut modifier le résultat final.

Grâce à une plus grande assurance à l'épaulé et jeté, François l'emporte finalement avec 312 k 500 devant de Jouvencel 310 k.

Vainqueur de la catégorie des Poids Mi-Lourds avec 345 k, Larée (Évreux Athlétic Club) peut être considéré comme le quatrième performer de ce Championnat et aussi comme l'un des meilleurs techniciens.

Parmi les autres faits marquants de cette finale, signalons la victoire du Poids Coq Grongnard avec 250 k, le beau match entre les deux Poids Plumes Haritchelar (265 k) et Bonhoure (262 k 500), et enfin les victoires du Poids Lourd-Léger Cosson (345 k) et du Poids Lourd Segonzac (350 k).

Ces finales du Prix Fédéral nous ont donné l'assurance que le niveau moyen des performances s'améliore et je souhaite que les prochaines compétitions - Critérium National et Championnat de France - viennent confirmer cette constatation.

Georges LAMBERT,
Entraîneur National.

L'HALTÉROPHILIE...

On ne devient pas spontanément le meilleur en Haltérophilie sans posséder et développer de multiples qualités. La force peut s'acquérir dans de très grandes proportions par un travail constant de musculation mais cela ne suffit pas pour devenir Haltérophile.

L'Haltérophilie est un moyen pour l'homme d'exprimer ses qualités de force, de détente, de vitesse et ceci dans une libération de tout son être car ce sport plus que tout autre, demande un effort d'intériorisation tout à fait exceptionnel ; il s'agit d'intérioriser les directives extérieures (Entraîneur), de maîtriser parfaitement sa motricité et son corps, l'explosion d'énergie doit correspondre à une technique bien assimilée. C'est pour cela qu'en Haltérophilie il faut penser, méditer son action. Nos grands champions actuels prouvent qu'ils possèdent ces qualités, ex : Vlassov, Ingénieur en Électronique parlant couramment cinq langues.

Il faut également posséder la sagesse, - car la sagesse c'est, comme le disait Socrate, « la connaissance de soi ». Pour être Haltérophile, il faut se connaître parfaitement ; c'est prévoir les moindres réactions de son corps, c'est maîtriser ses nerfs, dominer son affectivité.

Il faut aussi se souvenir du grand mythe de l'homme parfait qui a prévalu dans l'Antiquité grecque, ce n'est pas Achille, la force brute, mais Ulysse, l'alliance de la force, de l'intelligence et de la ruse, car qu'est-ce que la technique, une manière de ruser avec la charge, descendre plus bas, glisser plus vite sous le poids.

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX FÉDÉRAL JUNIORS

disputée le 4 Mars 1967, au Gymnase Municipal, 2, rue Japy, Paris

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs (minima 202 k 500)						
1. LANTERI	55 k 700	Assoc. Sportive Monaco	65, -	70, -	92,500	227 k 500
2. KERVEL	55 k 900	Club Athl. Nantais	62,500	67,500	92,500	222 k 500
3. BELEN	53 k 800	Mais. Jeunes de Lunel	62,500	60, -	85, -	207 k 500
N. Cl. BURTE	54 k 400	Cercle Halt. Reyland	0, -	–	–	–
Poids Plumes (minima 222 k 500)						
1. HUGUES	58 k 800	Stade Auxerrois	72,500	72,500	100, -	245 k
2. CASANOVA	58 k 500	Assoc. Sportive Monaco	72,500	72,500	92,500	237 k 500
3. DUPAU	59 k 900	C.C. St-Médard-Jalles	70, -	72,500	95, -	237 k 500
4. TABARD	59 k 600	A.S.P.T.T. Vienne	67,500	72,500	95, -	235 k
Poids Légers (minima 252 k 500)						
1. DELAPORTE	66 k 700	Cl. Naut. Athi. Rouen	90, -	82,500	120, -	292 k 500
2. VAILLS	66 k	Assoc. Sp. Pérollière	87,500	90, -	112,500	290 k
3. COLOMBINO	67 k	Sport. Club Navis	80, -	85, -	117,500	282 k 500
4. PERIER	66 k 900	C.F.P.A. du Gard	82,500	80, -	112,500	275 k
5. GRAFFETEAUX	67 k 300	A.S. et C. Vélizy-Villac.	80, -	80, -	110, -	270 k
Poids Moyens (minima 267 k 500)						
1. DURAND	74 k 700	Sp. Cl. Navis Grenoble	90, -	100, -	130, -	320 k
2. SAYNAC	73 k	C.C. St-Médard-Jalles	90, -	90, -	115, -	295 k
N. Cl. VALENTIN	73 k 700	Légion St-Georges	0, -	–	–	–
N. Cl. PAUTOT	74 k 600	Gauloise de Montbéliard	0, -	–	–	–
Poids Mi-Lourds (minima 282 k 500)						
1. BONNEAU	81 k 100	A.S. et C. Vélizy-Villac.	90, -	95, -	122,500	307 k 500
2. DUPUIS	81 k 400	Am. Anc. El. Montdidier	90, -	87,500	125, -	302 k 500
N. Cl. SÈVE	76 k 900	Halt. Cult. Lyonnais	85, -	80, -	0, -	–

... ET LA FORCE

Il faut également posséder le courage - car d'après Platon, c'est la trilogie : force, intelligence, courage, qui fait l'homme parfait.

Je serais évidemment impardonnable d'oublier la beauté. Elle résulte tout naturellement d'un développement parfaitement équilibré du corps il est facile de montrer que l'Haltérophilie développe tous les muscles des doigts de pieds à la nuque, et le grand champion sera toujours celui qui possédera l'équilibre corporel associé aux qualités exposées.

Nous sommes donc très loin de l'Haltérophilie représentée par des personnes non averties, par le leveur de poids de place publique, un bateleur fier d'exhiber de gros biceps. L'Haltérophile actuel est à l'opposé de cette caricature, et c'est surtout aux jeunes que je m'adresse maintenant avant de terminer ce petit exposé. On ne vient pas au monde fort, on le devient par son courage, sa volonté, sa persévérance et son intelligence.

R. HERBAUX
Conseiller Technique Régional.

Bien faire et laisser braire...

Le parfait Secrétaire !

Nous avons découvert cet article dans le Bulletin du Comité Haltérophile Nîmois. M. Albert Placide, Secrétaire du Comité en est l'auteur. Nous sommes persuadés que nos lecteurs en apprécieront la verve.., et l'humour.

N. L. D.

Vivez, si vous m'en croyez, loin des secrétariats ! »..., conseillait le bon poète Ronsard dans ses « Avis à la Jeunesse ». Lui-même avait été tout un temps Secrétaire de l'Ambassadeur Lazare de Balf, et il n'avait pas toujours eu à s'en féliciter. Machiavel non plus qui, en ce 16e siècle, fut, durant de nombreuses années, le Secrétaire de l'ingrate république de Florence.

Quoi qu'il fasse, le Secrétaire a toujours tort, car s'il rédige des comptes rendus complets, ils sont indigestes, s'il les condense, ils sont incomplets.

S'il écrit une lettre, c'est trop long, s'il envoie une carte, c'est trop bref.

S'il assiste aux réunions, on dit qu'il s'impose, s'il n'y vient pas, c'est qu'il s'en moque.

Ouvre-t-il la bouche pour opiner, on le rabroue, mais on le traite de minus habens s'il choisit de se taire.

Prend-il parti pour l'un, il se met les autres à dos, on le tient pour pusillanime s'il se tient coi.

S'il a le malheur de réclamer des cotisations en retard, il se fait mal voir il manque à ses devoirs s'il omet de le faire.

S'il sollicite un avis, il est d'une ignorance crasse, mais il apparaît comme présomptueux s'il ose agir de son propre chef.

S'il prend des initiatives, il passe pour ambitieux ; se tient-il tranquille, c'est qu'il n'a rien dans le ventre.

S'il invoque la tradition, on lui reproche d'être routinier ; mais on le traitera de révolutionnaire s'il suggère des changements.

Épluche-t-il à fond les dossiers, on dit qu'il patauge on croit qu'il n'a rien à faire lorsque le travail est achevé à l'heure normale.

Quand tout va mal, on lui tombe dessus.

On l'ignore quand tout va bien.

Mais de toute façon, ce qu'il y a à faire, si les autres ne le font pas, c'est lui qui devra le faire.

LE FLÂNEUR.

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX FÉDÉRAL SENIORS

disputée le 5 Mars 1967, au Gymnase Municipal, 2, rue Japy, Paris

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs (minima 225 k)						
1. GRONGNARD	54 k 600	Athl. Club Melunais	77,500	75, -	97,500	250 k
2. DESFEUILLET.....	55 k 800	Halt. Club Lyonnais	72,500	72,500	97,500	242 k 500
3. BERINGUER	55 k 100	U.S. Mun. Manosque	72,500	70, -	95, -	237 k 500
Poids Plumes (minima 245 k)						
1. HARITCHELAR.....	59 k 900	C.S.N.M.P. Parisienne	75, -	80, -	110, -	265 k
2. BONHOURE	59 k 800	Sport. Club Limouxin	80, -	80, -	102,500	262 k 500
3. LAGRUE	58 k 500	Union Sportive Toul	80, -	72,500	95, -	247 k 500
Poids Légers (minima 275 k)						
1. FRANÇOIS.....	67 k 300	Sp. Club Prépa. Olymp.	95, -	97,500	120, -	312 k 500
2. DE JOUVENCEL	67 k 200	Stade Municip. Montrouge	100, -	95, -	115, -	310 k
3. PLACIDE.....	66 k 700	C.F.P.A. du Gard	92,500	92,500	115, -	300 k
Poids Moyens (minima 290 k)						
1. MALLET	74 k 600	U.S. et C. Bras. Mons	107,500	100, -	130, -	337 k 500
2. ADJOUTE.....	75 k	City Club Marseille	95, -	92,500	130, -	317 k 500
3. FRANÇOIS.....	70 k 300	Union Roubaisienne	97,500	90, -	122,500	310 k
Poids Mi-Lourds (minima 305 k)						
1. LAREE.....	80 k 600	Évreux Athl. Club	105, -	105, -	135, -	345 k
2. BUGE	79 k 800	Red Star Limoges	100, -	102,500	132,500	335 k
3. ZAGO	81 k	Maison Jeunes Chambéry	100, -	95, -	120, -	315 k
Poids Lourds-Légers (minima 320 k)						
1. COSSON	89 k 500	Sté Athl. Enghien	107,500	102,500	135, -	345 k
2. VILLEJOUBERT	82 k 600	Halt. Cl. Villeneuvois	100, -	102,500	132,500	335 k
3. DUVAL.....	83 k 500	Française de Besançon	102,500	95, -	130, -	327 k 500
Poids Lourds (minima 335 k)						
1. SEGONZAC	102 k 400	A.S.P.O. Midi	115, -	100, -	135, -	350 k
2. PERRAUD	92 k 600	Stade Croisicais	105, -	100, -	135, -	340 k

Palmarès des Championnats de France Juniors

Le Championnat de France Juniors comporte une Finale nationale depuis 1942 seulement. En 1939, date de sa création et les années suivantes, un Classement général était établi d'après les résultats des éliminatoires disputées dans les Comités régionaux. Il en fut d'ailleurs de même en 1955 et 1956.

Exercices imposés : Développé à deux bras ; Arraché à deux bras ; Epaulé et Jeté à deux bras.

Poids Coqs

1942.	GAUTHE (H.C. Guérigny)	217,500
1943.	MOULINS (H.C. Narbonne)	202, -
1944.	MOULINS (H.C. Narbonne)	217,500
1945.	FAITICHE (H.C. Lillois)	200, -
1946.	ÉDOUARD (C.H. Troyen)	195, -
1947.	NIETO (G.C. Alger)	222,500
1948.	LEBON (C.O. Chalonnais)	232,500
1949.	HAMELIN (A.S. Bourse-Paris)	220, -
1950.	Pas de concurrent.	
1951.	NADAL (Ralliement de Mustapha)	237,500
1952.	QUIRON (U.G.A. Péageoise)	232,500
1953.	CONFAIS (Dreux Athlétic Club)	227,500
1954.	MEURAT (A.S. Lilloise Inter-Entreprises)	227,500
1957.	DEGOURNAY (Sté Athlétique d'Enghien)	225, -
1958.	DI RUSSO (U.S. Cheminots Marseille)	240, -
1959.	ZERILLO (Salle Vincent Ferrari Sète)	215, -
1960.	FOUGERET (Royan Océan Club)	237,500
1961.	PEIGNOT (Club Athlétique de Calais)	247,500
1962.	GARAÏOS (A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion)	257,500
1963.	MARCHAL (Club Haltérophile Lunéville)	252,500
1964.	CORONEL (Sté Athlétique Montmartroise)	247,500
1965.	Pas de concurrent.	
1966.	GILBERT (Jeunes Saint-Augustin)	235, -

Poids Plumes

1942.	RUSSET (A.S. Transports)	212,500
1943.	CAESEMAEKER (H.C. Lillois)	237,500
1944.	CAESEMAEKER (H.C. Lillois)	257,500
1945.	HÉRAL (A.C. Montpellier)	247,500
1946.	HÉRAL (A.C. Montpellier)	275, -
1947.	HÉRAL (A.C. Montpellier)	285, -
1948.	BAUMEL (U.S. Métro-Transports Paris)	240, -
1949.	Pas de concurrent.	
1950.	DUVAL (C.A. Pont-Audemer)	242,500
1951.	KLEIN (Jeanne d'Arc Ste-Fontaine)	255, -
1952.	KLEIN (Jeanne d'Arc Ste-Fontaine)	240, -
1953.	DECOTTIGNIE (U.G.A. Péageoise)	237,500
1954.	PLATIER (Enfants du Devoir Oyonnax)	250, -
1957.	BONNOT (Club Sportif de Meaux)	247,500
1958.	DELEBARRE (A.S. Électricité de Lille)	275, -
1959.	HANROTEL (S.C. St-Amandois)	267,500
1960.	FONTAINE (A.P.E.C.A. Ile de la Réunion)	285, -
1961.	FOUGERET (Royan Océan Club)	275, -
1962.	ASPART (Judo Club de Perpignan)	275, -
1963.	HOUSSAIS (A.S. Sapeurs-Pompiers Nantes)	267,500
1964.	AUGE (Judo Club Perpignan)	267,500
1965.	HOUSSAIS (A.S. Sapeurs-Pompiers Nantes)	280, -
1966.	FREVILLE (A.S.P.T.T. Arras)	270, -

Poids Légers

1942.	FIORAMONTI (A.C. Montpellier)	280, -
1943.	BREGNARD (S.A. Montmartroise)	275, -
1944.	BERTOLOZZI (U.S. Métro)	260, -
1945.	BOULADOU (A.C. Montpellier)	275, -
1946.	TCHELINGERIAN (A.S. Amic., Maisons-Alfort)	270, -
1947.	PLIEZ (C.A. Varenne)	275, -
1948.	DOMERGUE (A.C. Montpellier)	270, -
1949.	Pas de concurrent,	
1950.	GLAIN (Enfants de l'Avenir Lyon)	270, -
1951.	GAIOTTI (Dini Haltéro-Club)	290, -
1952.	DEBARGE (A.S. Tramways de Lille)	287,500
1953.	PICOT (A.S. Lilloise Inter-Entreprises)	282,500
1954.	FARINA (Racing-Club de Vichy)	282,500
1957.	RENAUD (St-Nazaire Omnisports)	307,500
1958.	BALDETTI (U.S. Cheminots Marseille)	292,500
1959.	DELEBARRE (A.S. Électricité de Lille)	297,500
1960.	DELEBARRE (A.S. Électricité de Lille)	335, -
1961.	TRUDEL (A.S. Lilloise Inter-Entreprises)	297,500
1962.	BEEKHUIZEN (Club Haltérophile Lunéville)	285, -
1963.	BEEKHUIZEN (Club Haltérophile Lunéville)	307,500
1964.	MULLER (Esso-Sports)	320, -
1965.	MULLER (Esso-Sports)	327,500
1966.	FOURRIER Yves (Société Athlétique Enghien)	312,500

Poids Moyens

1942.	FIRMIN (A.C. Montpellier)	305, -
1943.	FIRMIN (A.C. Montpellier)	302,500
1944.	MONTEILLET (Olympique Amiens)	290, -
1945.	MONTEILLET (Olympique Amiens)	300, -
1946.	BOULADOU (A.C. Montpellier)	302,500
1947.	DOCHY (Union Halluinoise)	302,500
1948.	DOCHY (Union Halluinoise)	320, -
1949.	Pas de concurrent.	
1950.	BASTRIOS (A.C. Montpellier)	280, -
1951.	FARNAG1AN (Club Sportif Gondolo)	292,500
1952.	LEENS (S.A. Montmartroise)	292,500
1953.	LINTZ (A.S. Jovicienne)	267,500
1954.	MAIER (Union Roubaisienne)	285, -
1957.	RAMADOUT (A.S. Bourse-Paris)	305, -
1958.	RAMADOUT (AS. Bourse-Paris)	325, -
1959.	DINDELEUX (A.S. Électricité de Lille)	317,500
1960,	NEGRIER (A.C. Montpellier)	317,500
1961.	GUERLUS (A.S. Bourse-Paris)	322,500
1962.	TRUDEL (A.S. Lilloise Inter-Entreprises)	345, -
1963.	TRUDEL (A.S. Lilloise Inter-Entreprises)	355, -
1964.	TRUDEL (A.S. Lilloise Inter-Entreprises)	357,500
1965.	DELAUNAY (Club Athlétique Nantais)	345, -
1966.	MULLER (Esso-Sports)	360, -

Poids Mi-Lourds

1942.	Pas de concurrents.	
1943.	FERRA (Angers B.C.)	285, -
1944.	FIRMIN (A.C. Montpellier)	317,500
1945.	DEBUF (Union Halluinoise)	275, -
1946.	JECKEL (A.S. Jœuf)	277,500
1947.	EECKHOUDT (A.S. Bourse)	312,500
1948.	DELEBOIS (A.S. Cheminots d'Hellemmes)	312,500
1949.	Pas de concurrent.	
1950.	MOREL (S.C. Cheminots d'Arras)	242,500
1951.	DELVAL (U.S. Métro Transports)	277,500
1952.	GAMICHON (Française de Lyon)	297,500
1953.	MANA (Concorde d'Oran)	312,500
1954.	PATERNI (C.O. Casablanca)	315, -
1957.	BRIDIER (A.S. Mantaise)	305, -
1958.	AUGUSTIN (Club Haltér. Rochelais)	317,500
1959.	AUGUSTIN (Club Haltér. Rochelais)	332,500
1960.	DINDELEUX (A.S. Électricité de Lille)	322,500
1961.	DINDELEUX (A.S. Électricité de Lille)	327,500
1962.	DEJONGHE (A.S. Électricité de Lille)	327,500
1963.	MAUGER (Halt. Club Douaisien)	347,500
1964.	HOUIN (Union Sportive de Toul)	342,500
1965.	CAZEAUX (Club Culturiste Saint-Médard)	345, -
1966.	CAZEAUX (Club Culturiste St-Médard)	370, -

Poids Lourds-Légers

1953.	PECHEUR (CH. Troyen)	295, -
1954.	DESRUELLES (C. Gymnast. Haubourdinois)	262,500
1957.	LEFEVRE (C. Athl. Rosendaël)	350, -
1958.	LEFEVRE (C. Athl. Rosendaël)	377,500
1959.	LEFEVRE (C. Athl. Rosendaël)	375, -
1960.	MALOUM (A.C. Montpellier)	387,500
1961.	VINCENT R. (A.C. Montpellier)	325, -
1962.	VINCENT R. (A.C. Montpellier)	342,500
1963,	MICHON (Club Cult. Reims)	357,500
1964.	Pas de concurrent.	
1965.	Pas de concurrent.	
1966.	GOURRIER (V.G.A. St-Maur)	355, -

Poids Lourds

1942.	Pas de concurrent.	
1943.	Pas de concurrent.	
1944.	Pas de concurrent.	
1945.	COCHETEUX (Union Roubaisienne)	275, -
1946.	COCHETEUX (Union Roubaisienne)	302,500
1947.	Pas de concurrent.	
1948.	Pas de concurrent.	
1949.	Pas de concurrent.	
1950.	DEGLAIRE (S.A. Montmartroise)	307,500
1951.	DRION (Alliance Sainte-Savine)	280, -
1952.	PECHEUR (C.H. Troyen)	287,500
1953.	Pas de concurrent	
1954.	GOETTELMAN (A.C. Sélestat)	310, -
1957.	REMY (H.C. Nice)	360, -
1958.	LEMONNIER (Sports Réunis Lille Délivrance)	297,500
1959.	GACHET (Club Halt. Rochelais)	225, -
1960.	SEGAUX (Energie Haguenau)	312,500
1961.	CHOUKROUN (Concorde d'Oran)	305, -
1962.	DRUFIN (Étudiants Club Orléanais)	337,500
1963.	VINCENT Robert (A.C. Montpelliérain)	360, -
1964.	Pas de concurrent.	
1965.	MICHON (Club Cult, de Reims)	382,500
1966.	RACHEL (Stade Municipal Montrouge)	347,500

Dans nos

COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Championnat de l'Île-de-France 3e série

La finale de ce Championnat qui se déroulait le 15 Janvier 1967 dans la salle du Rueil Athlétic Club à Rueil, a donné les résultats ci-dessous :

Poids Coqs : 1er Lévêque (C.S.N.M.P.P.), 212 k 500 ; 2e Lhermitte (U.S.M.T.), 210 k ; 3e Herlin (S.C.P.O.), 210 k. - *Poids Plumes* : 1er Gaurat (E.S.C.V.) 242 k 500 ; 2e Kentzel (C.S.N.M.P.P.), 235 k. - *Poids Légers* : 1er de Jouvencel (S.M.M.), 295 k ; 2e Legloanec (S.M.M.), 272 k 500 ; 3e Laving (S.A.M.), 270 k ; 4e Galligard (R.A.C.), 270 k. - *Poids Moyens* : 1er Lagneau J. (S.A.E.), 300 k ; 2e Durand (U.S.M.T.), 292 k 500 ; 3e Fritz (P.U.C.), 282 k 500. - *Poids Mi-Lourds* : 1er Reignier (S.M.M.), 307 k 500 ; 2e Choukroun A. (V.G.A.), 297 k 500. - *Poids Lourds-Légers* : 1er Cosson (S.A.E.), 335 k ; 2e Huot (S.C.C.), 322 k 500 ; 3e Leleu (C.M.S.P.), 310 k ; 4e Masaud (C.S.M.), 307 k 500. - *Poids Lourds :* Pérelman (S.C.N.), 355 k.

Les participants de ce Championnat avaient été sélectionnés au cours des Éliminatoires du Prix Interrégional.

Parfaitement organisé par le R.A.C., ce Championnat avait attiré une nombreuse assistance, parmi laquelle des représentants de la Municipalité qui suivirent avec attention le déroulement de cette épreuve.

Championnat de l'Île-de-France 2e série

Le Sporting-Club de Neuilly organisait, dans la très belle salle des Fêtes, la Finale des Championnats de l'Île-de-France 2e série.

Une très nombreuse assistance parmi laquelle Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal était venue encourager les représentants du club local qualifiés pour cette épreuve.

De très belles performances furent réalisées au cours de ce Championnat par les participants actuellement en progrès.

Félicitations à tous, ainsi qu'aux membres du S.C.N. pour l'organisation de cette compétition, dont voici ci-dessous le détail :

Poids Coqs : 1er Grongnard (A.C.M.), 247 k 500. - *Poids Plumes* : 1er Tilloux Michel (C.H.C.P.), 265 k ; 2e Haritchelar (C.S.N.M.P.P.), 262 k 500 ; 3e My (S.M.M.), 260 k ; 4e Rost (A.S.M.),252 k 500. - *Poids Légers* : 1er François (S.C.P.O.), 320 k : 2e de Jouvencel (S.M.M.), 300 k. - *Poids Moyens* : 1er Deschaintres D. (S.C.N.), 320 k ; 2e Letertre (A.S.), 307 k 500 ; 3e Deschaintres A. (S.C.N.), 302 k 500 ; 4e Navarro J. (C.S.), 295 k ; 5e Duchamp (S.C.N.), 287 k 500 ; 6e Reignoux (R.A.C.), 287 k 500. - *Poids Mi-Lourds* :1er Costedoat (S.A.M.), 330 k ; 2e Morin (S.M.G.), 320 k ; 3e Degenne (A.S.), 317 k 500 ; 4e Reignier (S.M.M.), 307 k 500. - *Poids Lourds-Légers* : 1er Villejoubert (H.C.V.), 345 k ; 2e

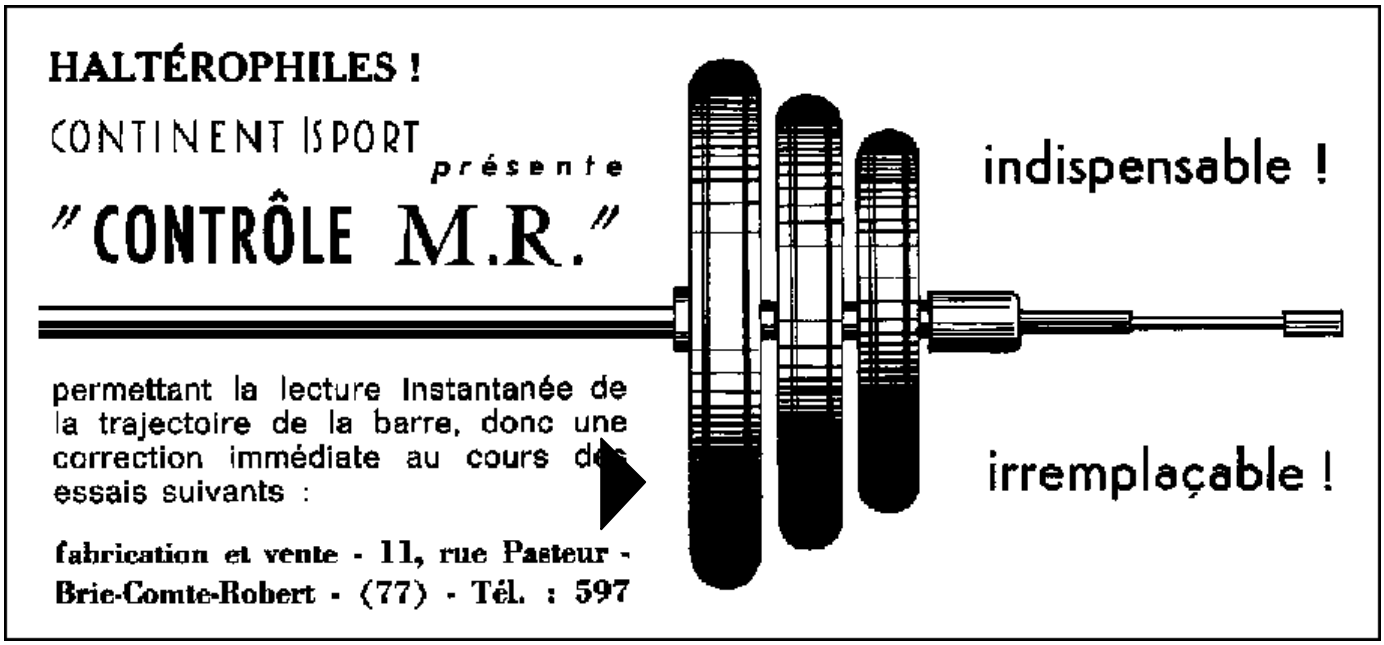

Casson (S.A.E.), 345 k ; 3e Bridier (A.S.M.), 337 k 500 ; 4e Piette (S.C.N.), 330 k. - *Poids Lourds* : 1er Lefèvre (S.C.N.), 357 k 500 : 2e Pérelman (S.C.N.), 352 k 500.

Une médaille-souvenir fut offerte à chaque vainqueur de cette compétition chaudement disputée.

A. ROUSSAUX.

Coupe d'Île-de-France
1re série par équipes

Disputée le 22 Janvier, cette épreuve avait réuni à la S.A.M. les meilleures équipes de l'Île-de-France.

La formule de cette Coupe, 7 hommes pour 535 k, permet aux équipes en présence de pouvoir prétendre à la victoire jusqu'au dernier essai.

Voici les résultats par équipe :

1er *V.G.A. St-Maur*. - Nivault 257,5 ; Choukroun A. 302,500 ; Wittmann 235 ; Fulla 322,500 ; Gourrier 372,500 ; Choukroun L. 367,500 ; Paterni 385.

Poids de l'équipe : 513 k 700 - Total : 2.242 k 500.

2e *Société Athlétique Montmartroise*. - Collard 302,500 ; Guerlus 345 ; Costedoat 310 ; Coronel 302,500 ; Silbermann 317,500 ; Muller 305 ; Decugnières 357,500.

Poids de l'Équipe : 523 k 500 - Total : 2.240 k.

3e *S.A. Enghien*. - Lagneau M. 327,500 ; Cosson 320 ; Benoît 260 ; Lagneau J. 305 ; Fourrier Y. 345 ; Fourrier J.-C. 312,500 ; Fouilleul 332,500.

Poids de l'Équipe : 526 k 950 - Total 2.202 k 500.

4e *S.C. Neuilly*. - Gouméziane 182,500 ; Deschaintres D. 302,500 ; Duchamp 290 ; Deschaintres A. 295 ; Pintassilgo 295 ; Pérelman 350 ; Piette 332,500.

Poids de l'Équipe : 528 k 950 - Total : 2.047 k 500.

Non-classé : S.M. Montrouge

COMITE ANJOU-BRETAGNE

Résultats officiels
des Championnats Honneur
Juniors

Poids Coqs. - Meilleur haltérophile : Marteau (P.L. Lorient), 180 k. - *Poids Plumes*. - *Champion* : Menant (P.L.L.), 217 k 500, 2e Paty (N.E.C.), 210 k. - *Poids Légers*. - *Meilleur haltérophile* : Lebacle (C.A. Cholet), 225 k. - *Poids Moyens*. - *Champion* : Leocat (Brest), 257 k 500 ; 2e Roy (C.A.N.), 245 k ; 3e Bourgeois (C.A.N.), 230 k. - *Poids Mi-Lourds*. - *Champion* : Deaume (A.C. Servannais), 312 k 500.

Seniors

Poids Coqs. - *Champion* : Couvrand (Nantes E.C.), 242 k 500 ; 2e Beau (C.A.N.), 230 k. - *Poids Plumes*. - *Champion* : Thomazo (C.E.P. St-Nazaire), 250 k ; 2e Chapelain (C.A.N.), 245 k ; 3e Mas (P.L.L.), 237 k 500. - *Poids Légers*. - *Champion* : Guénault (S.G. Angers), 275 k ; 2e Grihault (A.C.S.), 272 k 500 ; 3e Frocrain (N.E.C.) 270 k ; 4e Busson (S.N.O.S.), 267 k 500 ; 5e Vermont (A.S.S.P.), 260 k. - *Poids Moyens*. - *Champion* : Le Fé (Brest), 297 k 500 ; 2e Josseaume (A.C.S.), 292 k 500 ; 3e Bourdet (S.G.A.) 290 k ; 4e Hitrop (C.E.P. St-Nazaire), 282 k 500 ; 5e Gilet (C.E.P. St-Nazaire), 282 k 500 ; 6e Calle (S.N.O.S.), 262 k 500 ; 7e Boutin (A.S.S.P.), 255 k ; 8e Suarez (P.L.L.), 252 k 500. - *Poids Mi-Lourds*. - *Champion* : Tilly (C.A. Lorient) 305 k.

Meilleur Junior : Deaume (A.C.S.).
Meilleur Senior : Couvrand (N.E.C.).

***

COMITE DU LYONNAIS

Stage d'Entraîneurs
du 13 au 15 Janvier 1967
au C.R.E.P.S. de Mâcon

Sur l'initiative de notre C.T.R. Combet, le premier stage d'entraîneurs du Lyonnais s'est déroulé au C.R.E.P.S. de Mâcon.

Le stage fut inauguré par M. Ischer, Directeur de l'établissement et M. Schaffen du Service académique.

Un exposé détaillé sur l'importance des connaissances techniques et théoriques nécessaires à de futurs entraîneurs fut l'entrée en matière.

Dans un gymnase de conception moderne chaque mouvement haltérophile fit l'objet d'une minutieuse analyse.

Le Conseiller Technique Régional sut faire naître une émulation féconde qui nous permit l'amélioration de nombreuses performances individuelles dans les éducatifs.

Il ne fut pas seulement question de barres : l'anatomie, la diététique soulevèrent des discussions intéressantes.

L'élaboration d'un programme d'entraînement hebdomadaire, susceptible d'être adopté à chaque type d'athlète, permettra à chaque stagiaire, d'en faire bénéficier les membres de sa société.

Performances, pédagogie, force et santé, naissance de Cadres, amitiés. N'est-ce pas un beau programme ?

Nous nous sommes quittés avec l'espoir que les dirigeants comprendront, comme nous, l'intérêt de renouveler fréquemment cette expérience.

Les Stagiaires.

RECTIFICATIF

Un athlète du Comité de Lorraine César, a été porté Senior au classement général du Prix Interrégional 1967, alors qu'il était encore Junior au moment des éliminatoires régionales.

Le classement doit donc être modifié comme suit :

Juniors - Poids Légers :

7e César (64 k) Club Haltérophile de Lunéville, 252 k 500.

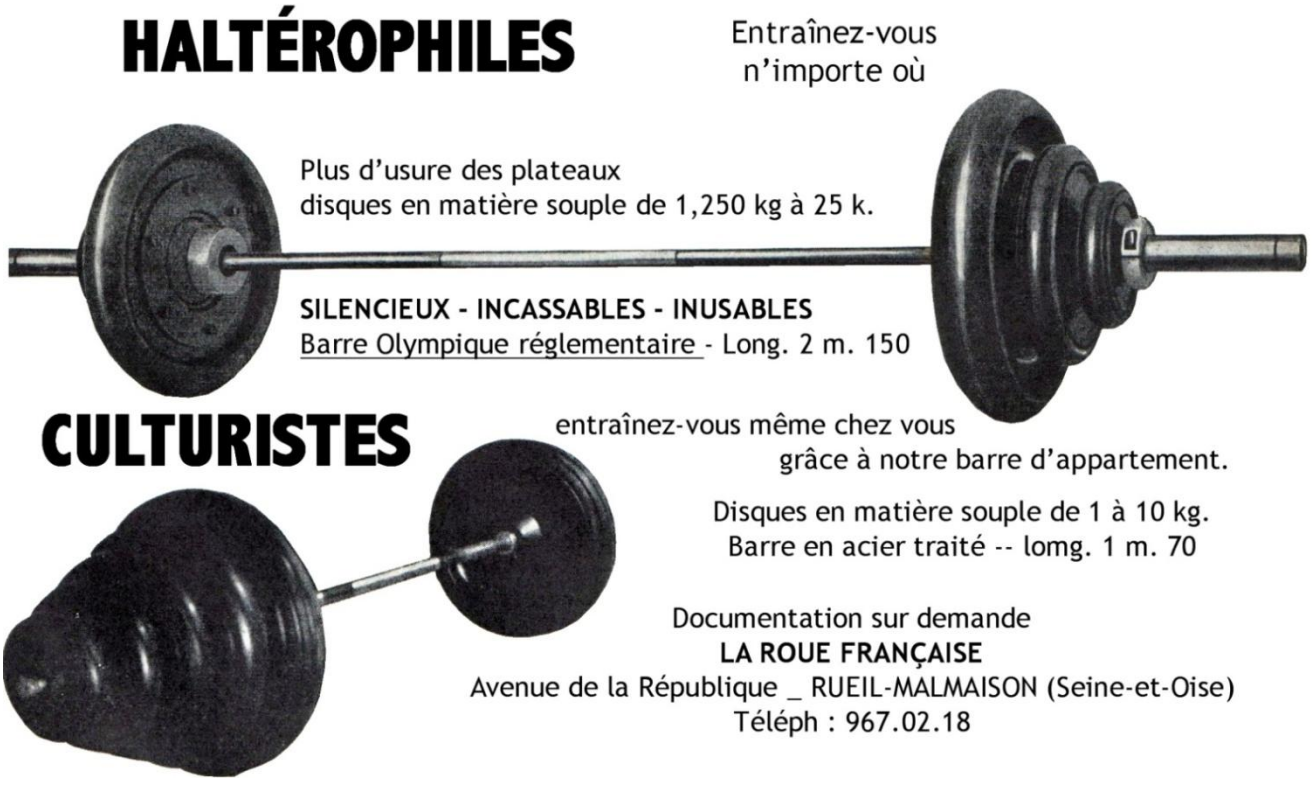

© RLPZ (2019)

N° 233

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

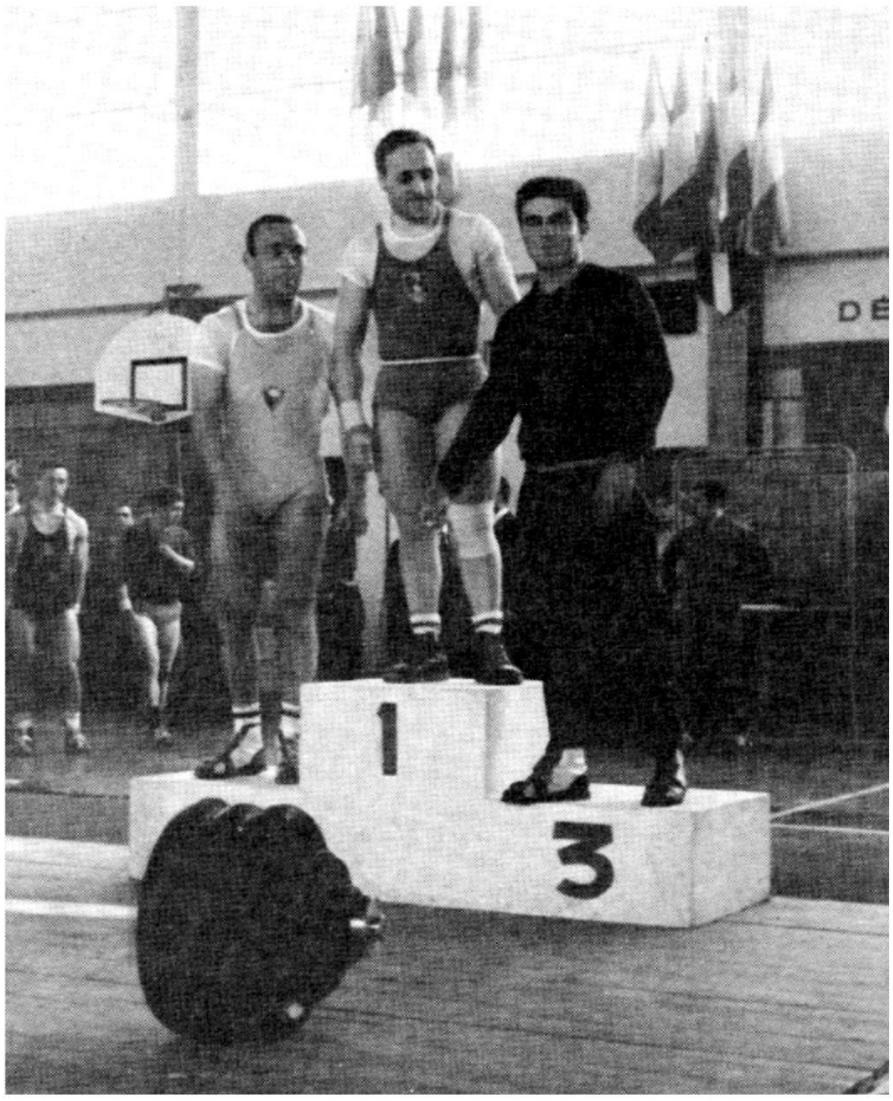

MENSUEL
22e ANNÉE
Mai
1967

Document original : Raymond Lopez

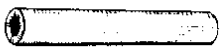

LA SOCIETE HALTERO CULTURISTE APOLLON

23, rue Houdon - PARIS (18me) - C.C.P. 2165-49 PARIS

-- Matériel moderne Apollon - Barres haltérophiles compétition
-- Barres culturistes - Haltères chargeables - Tout acier.
-- Chaussures haltérophiles marque Athlétic » déposée
-- Modèle moderne, talon biseauté Semelles débordantes et antidérapantes
-- Bout carré - Cuir fort.
-- La Ceinture haltérophile, cuir fort et souple
-- Double œillet de fermeture, Renforcement dorsal rigide doublé peau.
-- Tapis sol caoutchouc mousse spécial, 20 m/m 1 m X 0,60.
-- Manchon mousse tubulaire, pour éviter l'écrasement des vertèbres cervicales lors des squats lourds.
-- Tous les appareils modernes, presses, etc. ...
-- Maillots d'entraînement, Slips bain mousse, lastex, satin,
-- Pour les Clubs, Importantes remises accordées.
Demandez nos tarifs divers.
Joindre enveloppe timbrée à votre adresse

SOMMAIRE

●-●

Composition du Comité de Direction et du Bureau de la F.F.H.C. 3

Procès-verbal de la réunion du Bureau du 20 Avril 1967 3

Classement général des Championnats de France et du Critérium National Haltérophile 4

La Finale du Critérium National Haltérophile, par G. LAMBERT 5

et Résultats techniques 5

Résultats techniques des Championnats de France Juniors et Seniors ..... 6 et 7

Compte rendu de la réunion des Arbitres, par A. ROUSSAUX 7

L'épaulé et jeté à deux bras ..... 8 et 9

Brevet d'Entraîneur Fédéral, règlement et exposé des motifs, par C. TAILLEFER 9

Ce que vous devez savoir 12

La carrière sportive du Président sortant 14

Résultats de la Coupe de France Culturiste (*suite*) 14

Dans nos Comités Régionaux 15

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

Les trois vainqueurs du Championnat de France Seniors catégorie Poids Moyens :

1er MAIER, 2e MULLER, 3e TERME.

®

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

Le Directeur de la publication : J. DAME

Partie Officielle

Comité de direction de la F.F.H.C.

A la suite de l'assemblée générale qui s'est tenue à Grenoble, le 30 Avril, le Comité de Direction de la F.F.H.C. est composé comme suit :

MM.

Joseph Asso	Ferdinand Fiolle
Émile Bazire	Georges Firmin
Roger Bernier	Henri Gouet
André Bonneau	Roger Gourhand
Célestin Bovi	Lucien Guillier
Louis Chaix	Émile Hervochon
Henri Clutier	Victor Leveler
Jean Dame	Gustave Pichon
Julien Duchesne	André Roussaux
Marcel Dumoulin	Carlo Uzan
René Duverger	Léon Vandeputte
Claude Favrou	Henri Viet

Bureau de la F.F.H.C.

Président : (1)	M. Célestin Bovi
Vice-présidents :	M. Jean Dame M. Joseph Asso M. Louis Chaix M. Henri Clutier M. Marcel Dumoulin M. Roger Gourhand
Secrétaire Général :	M. Lucien Guillier
Trésorier :	M. René Duverger
Membres :	M. Claude Favrou M. Ferdinand Fiolle M. Henri Genet M. Victor Leveler M. André Roussaux

(1) M. Jean Dame, Président sortant, n'était pas candidat à la présidence, en application des décrets ministériels.

***

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU du 20 Avril 1967

Présents : MM. Clutier, Duverger, Fiolle, Leveler.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Chaix, Gouet, Roussaux, Vandeputte.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et approuvé à l'unanimité.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Bureau fédéral homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3 691 - Association Sportive Municipale de Nîmes ;
- ✓ N° 3 692 - Haltéro-Club Soissonnais ;
- ✓ N° 3 693 - Électricité Club Omnisports de St-Afrique.
- ✓ N° 3694 - Ailes Sportives Sud - Aviation, Marignane ;
- ✓ N° 3 695 - Institut Culturiste Hyérois ;
- ✓ N° 3 696 - Haltérophile Club Mazanais ;
- ✓ N° 3 697 - Cercle Athlétique Bordeaux Rive Droite.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Bureau fédéral homologue ensuite comme records de France les performances ci-après :

Records Culturistes Juniors

Poids Coqs. - Flexion sur jambes : 124 k 500 par Buatois, le 2 Avril 1967, à Toul. Jurés : MM. Certeaux, Perrier (ancien record : 105 k par Vanhée).

Total des deux mouvements : 207 k 500 (82,500 + 125) par le même athlète, même date, même lieu, mêmes jurés (ancien record : 180 k par Berthomières).

Poids Moyens. - Flexion sur jambes : 165 k 500 par Schivi, le 2 Avril 1967, à Toul. Jurés : MM. Certeaux et Perrier (ancien record : 150 k par Dubus).

Poids Lourds-Légers. - Total des deux mouvements : 115 + 150 = 265 k par Lapôtre, à Boulogne, le 2 Avril 1967. Arbitre : M. Cuvelier (ancien record : 262 k 500 par Rosier).

Records Culturistes Seniors

Poids Moyens. - Flexion sur jambes : 200 k par Ornème, le 6 Avril 1967, à Paris. Juré : M. Rigaud (ancien record : 192 k par Terme).

Total des deux mouvements : 132,500 + 192,500 = 325 k par le même athlète, même date, même lieu, mêmes jurés (ancien record : 307 k 500 par Chénier).

Poids Mi-Lourds. - Flexion sur jambes : 195 k par Lechertier, le 6 Avril 1967, à Paris. Juré : M. Rigaud (ancien record : 194 k 500 par Parra).

Total des deux mouvements : 160 + 195 = 355 k par le même athlète, même date, même lieu, même juré (ancien record : 352 k 500 par lui-même).

Records Scolaires et Universitaires

Sont homologués tous les records de France qui ont été transmis à la F.F.H.C. par l'A.S.S.U., en date du 11 Avril 1967.

PROJET DE BREVET D'ENTRAINEUR D'HALTÉROPHILIE. - Le Directeur Technique National fait un bref exposé du projet qu'il a élaboré concernant la création d'un Brevet d'Entraîneur Fédéral divisé en trois grades et des modalités, de son application, projet qui avait été communiqué préalablement aux membres du Bureau.

Il est adopté à l'unanimité, après un échange de vues qui a permis d'y apporter quelques précisions.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. - Le Président informe ses collègues que M. Piou vient de donner sa démission du Comité de Direction pour raisons de santé un deuxième poste se trouve donc vacant qui devra être pourvu à Grenoble.

MATCHES INTER-NATIONS.- M. Jean Dame fait un court compte rendu de son voyage à Tbilissi où il a assisté, du 7 au 9 Avril, aux Journées Internationales au cours desquelles nos représentants Meurat et Maier ont bien défendu nos couleurs.

STAGES FRANCO-ALLEMANDS. - Le Directeur Technique National signale qu'aucun fait nouveau n'a été enregistré depuis la dernière réunion du Comité de Direction, la Fédération allemande n'ayant pas donné de réponse aux télégrammes et lettres qui lui ont été adressés au sujet de ces stages.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Critérium National Culturiste. - De plusieurs côtés, l'attention de la F.F.H.C. a été attirée sur une anomalie du règlement du Critérium National Culturiste.

En effet, lorsqu'un athlète réussit les minima d'une épreuve, il n'a droit à aucune attribution de points si bien qu'il est gratifié d'un zéro, note éliminatoire.

Pour pallier cet inconvénient, M. Favrou, Conseiller Fédéral de Culture Physique, propose que le règlement soit ainsi modifié :

« Une performance inférieure aux minima est éliminatoire ».

Ainsi, l'athlète réalisant juste le minimum dans une épreuve marque zéro point, mais n'est pas éliminé.

Le Bureau fédéral est d'accord avec cette modification.

Formation des Cadres. - A la suite des examens qui ont eu lieu à l'issue des différents stages de formation des cadres, le Bureau procède aux nominations ci- après :

Institut National des Sports, du 20 *au* 25 *Mars :*

Moniteurs : MM. Combet, Terme, Thivent, Thoumine, Gleyzes, Spano, Martinez, Bonhoure, Robert, Boyer, Bour.

Aides-Moniteurs : MM. Gourrier, Schimmel, Regerat, Ducornet.

C.R.E.P.S. de Toulouse, du 24 *au* 29 *Mars :*

Aides-Moniteurs : MM. Pasque, Dumoulin, Dini, Santer, Pruni.

Brevets d'Initiation :

- *C.R.E.P.S. de Strasbourg*, les 3 et 11 Mars : MM. Laurent, Trompeter, Menet-Haure, Heckmann, Vonthron, Battistini, Schug, Dincher.
- *C.R.E.P.S. de Montpellier*, du 1er au 6 Avril : MM. Marty, Peroni, Mespoulet, Dumas, Apparuit, Périer, Sanchez, Catanoso.
- *C.R.E.P.S. de Toulouse*, du 24 au 29 Mars : MM. Semionov, Revellat, Brunelle.

Jury d'examens. - A la demande de M. Raymond Herbaux, Conseiller Technique Régional d'Haltérophilie de l'Académie de Lille, MM. René Duverger et Georges Lambert sont désignés pour faire partie du jury d'examens qui aura lieu le 13 Mai au C.R.E.P.S. de Wattignies, en vue de la nomination de Moniteurs.

Homologation de nomination d'Arbitres Fédéraux. - Sur proposition du Comité de l'Île-de-France, le Bureau homologue la nomination de MM. Soleilhac et Imbert, au titre d'Arbitre Fédéral.

Homologation de nomination d'Arbitres Régionaux. - Sur proposition de leurs Comités Régionaux respectifs, le Bureau homologue la nomination au titre d'Arbitre Régional de M. Van Waterloo (Flandres), MM. Zeller, Dumont, Dotto, Slastan (Picardie), MM. Perrier, Pariselle, Foncin, Gourland (Lorraine).

Demandes de prêts de barres. - Le Bureau donne son accord à la demande présentée par les Clubs suivants :

- Haltéro-Club Soissonnais ;
- Solidarité Laïque, Le Vigan.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Le Président,
Jean DAME.

Les Finales du Championnat de France Culturiste et du Concours National de Force Culturiste auront lieu le :

SAMEDI 1er JUILLET PROCHAIN,

à Saint-Jean en Royan (Drôme) dans le cadre magnifique du Vercors.

Certaines difficultés de logement étant à craindre en cette période estivale, les accompagnateurs devront retenir des chambres en écrivant à : M. B. Moulin, « Le Provence », r. Palestro, à Romans (26).

Classement Général des Championnats de France et du Critérium National Haltérophile

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

Poids Coqs (minima 225 k)

1.	BUATOIS (55,1) A.S.P.T.T. Nancy	247,500
2.	DUPAU (56) Cercle Culturiste St-Médard	237,500
3.	LANTERI (55,9) Association Sportive de Monaco	232,500
4.	BURTE (54) Cercle Haltérophile Reyland, Nancy	227,500

Poids Plumes (minima 245 k)

1.	SOUINQUEL (59,6) Société Athlét. Montmartroise	262,500
2.	HUGUES (59,1) Stade Auxerrois	250, -
3.	BOUKO (59,3) A.S.P.T.T. Nancy	247,500

Poids Légers (minima 275 k)

1.	BLANQUIE (66,7) A.S.P.T.T Strasbourg	320, -
2.	TAURAN (67,1) A.P.E.C.A. St-Denis, Ile de la Réun.	320, -
3.	DELAPORTE (66,4) Club Nautique et Athlét. Rouen	305, -
4.	DUFAYS (67,5) Cl. des Lutteurs Sparnaciens Épernay	295, -
5.	COLOMBINO (66,2) Sporting Club Navis	290, -
6.	HATE (67,2) As. Sp. Augustin-Normand, Le Havre	285, -
7.	PERIER (67,4) C.F.P.A. Nîmes	285, -
8.	RADINOVIC (64,9) Haltéro-Club Villerupt	282,500
9.	M' GOURY (64,2) A.S.P.T.T. St-Denis, Ile de 1a Réunion	277,500

Poids Moyens (minima 290 k)

1.	PLOT (74,2) Assoc. St-Jean Nogent-le-Rotrou	360, -
2.	MAST (*) (74,9) Les Bleus de Bar	337,500
3.	GINEYS (73,3) Haltéro-culturiste Lyonnais	320, -
4.	PONTAT (74,4) Gauloise de Montbéliard	320, -
5.	CHORQUES (73.8) C. de C. Ph. et H. Ch. s. Marne	310, -
6.	SCHIVI (74,9) A.S.P.T.T. Nancy	310, -
7.	DURAND (73,9) Sporting-Club Navis	305, -
8.	MAREL (74,3) A.S.P.T.T. St-Den., Ile de la Réun.	305, -
9.	SAYNAC (72) Cercle Culturiste St-Médard	302,500
10.	JACQUEMIN (74,3) Club Alfa, Épinal	295, -
11.	LARBI (73,6) Haltérophile Club Gardanne	290, -
12.	WILCZEWSKI (74,4) Stade Ste-Barbe, Grand-Combe	290, -

Poids Mi-Lourds (minima 305 k)

1.	MICOLLET (81,4) Indépendante Vaulx-en-Velin	335, -
2.	FAYARD (*) (75,8) Union Sportive Crestoise	332,500
3.	VINACHIN Henri (78,1) Soc, de Gymn. de Sélestat	330, -
4.	VOLPATO (79,2) Club Alfa, Épinal	322,500
5.	DUPUIS (80,5) Amie. Anc. Élèves Montdidier	317,500
6.	FISCHER G. (81,3) S.A.R.E. La Peyrade	315, -
7.	DEAUME (81) Athlétic Club Servannais	310, -
8.	BONNOT (81.2) A.S. et Culturelle Vélizy-Villac.	305, -

Poids Lourds-Légers (minima 320 k)

1.	CAZEAUX (88.6) Cercle Culturiste St-Médard	400, -

Poids Lourds (minima 335 k)

1.	DELPUECH (107,8) Stade Ste-Barbe, Grand-Combe	355, -

(*) Ces deux athlètes atteints par la limite d'âge avant la Finale du Championnat de France Juniors n'ont pu y participer.

SENIORS

Poids Coqs (minima 247 k 500 - 270 k)

1.	MEURAT (56) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	315, -
2.	CARRE (55,2) Cercle d'Éducation Phys. St-Nazaire	270, -
3.	DECONNINCK (55,5) Cent. Omnisports Fâches-Th.	267,500
4.	MARCHAL (55,9) Club Haltérophile de Lunéville	260, -
5.	DARGEL (56) Stade Dyonisien	257,500
6.	GRONGNARD (54,6) Athlétic Club Melunais	255, -
7.	MY (55,1) Stade Municipal de Montrouge	255, -
8.	DESFEUILLET (55,6) Haltéro-culturiste Lyonnais	250, -
9.	BEEKHUIZEN Ch. (55,7) Club Haltér, de Lunéville	250, -
10.	TILLOUX M. (56) Club Hait, et Cult. Parisien	250, -
11.	WITTMANN (54,6) Vie au Grand Air, St-Maur	247,500

Poids Plumes (minima 267 k 500 - 290 k)

1.	FULLA (60) Vie au Grand Air, St-Maur	322,500
2.	CORONEL (60) Sté Athlétique Montmartroise	305, -
2.	LEGUY (60) Foyer Laïque Éduc. Permanente Denée	305, -
4.	WHITE (60) Entente Cheminots Chaumont	290, -
5.	GARAÏOS (58,6) A.S.P.T.T. St-Denis, Ile de la Réun.	290, -
6.	ROUCHEL (59,8) Club Haltérophile de Lunéville	280, -
7.	MIZRAHI (59.7) Club Naut, et Athl. Rouen	275, -
8.	MARIE (60) Haltérophile Club de Marignane	275, -
9.	DESTRIBATS (60) Jeunes de St-Augustin	272,500
10.	FOUGERET (58) Royan Océan Club	270, -
11.	PEIGNOT (59,6) Stade Municipal de Montrouge	270, -

Poids Légers (minima 297 k 500 - 320 k)

1.	DUMAS (65,7) La Montluçonnaise	347,500
2.	FOURRIER Yves (66,9) Sté Athlétique d'Enghien	347,500
3.	ASPART (64,4) Judo-Club Perpignan	345, -
4.	LEDROIT (66) Club Halt, et Cult, Parisien	340, -
5.	FOURRIER J.-C. (65,4) Sté Athlétique d'Enghien	325, -
6.	ULRICH (67,1) A.S.P.T.T. Strasbourg	325, -
7.	FRANÇOIS (66,8) Sp.-Cl. de Prépa. Olymp. Paris	322,500
8.	CATANOSO (67) Athlétic Club Montpellier	320, -
9.	FRANÇOIS Jacques (67,5) Union Roubaisienne	320, -
10.	CAESEMAEKER (67,2) Centre Omnisp. Fâches-Th.	317,500
11.	EYRAUD (61,6) A.S. Cheminots Vénissieux	310, -
12.	HOUSSAIS (64) A.S. Sapeurs-Pompiers Nantes	305, -
13.	AUBRY (66) Cercle Haltér. Reyland, Nancy	305, -
14.	MORAND (66,9) Union Haltér. Vichyssoise	305, -
15.	PLACIDE (67,4) C.F.P.A. Nîmes	302,500
16.	BORTOT (67,5) Sporting-Club Navis	300, -
17.	VALLE (67,5) Cent. Omnisports Fâches-Thum.	297,500

Poids Moyens (minima 315 k - 340 k)

1.	MAIER (75) Amiens Sporting.-Club	410, -
2.	MULLER (71,4) Esso Sports	380, -
3.	TERME (74,7) Stade Ste-Barbe, Grand-Combe	377,500
4.	MANGEANT (74) A.S. et Cultur, de Vélizy-Villac	362,500
5.	COMBET (72,8) Haltéro-culturiste Lyonnais	357,500
6.	MATTEI (74,4) Association Athlétique Ajaccienne	357,500
7.	MALLET (74,7) Union Sport, et Culturelle de Mons	352,500
8.	BARROY (75) U.S. Métro Transports	347,500
9.	GARCIA (73,3) Union Athlétique Tarbaise	342,500
10.	TROLONG (74,5) Union Sportive de Toul	342,500
11.	LETOURNEUR (73,3) As. St-Jean, Nogent-le-Rotrou	340, -
12.	GIRAUD (74,6) Sporting-Club Navis	337,500
13.	BAUER (72) Société de Gymnastique de Sélestat	330, -
14.	REMINGER (73,9) Club Sportif de Meaux	330, -
15.	CHATALOVA (74) A.S. Tramways de Lille	330, -
16.	GROSABADIE (74,2) Haltér. Club de Comminges	330, -
17.	LINTZ (74,3) Cercle Sport. Montois-la-Montagne	330, -
18.	DEGENNE (74,7) Asnières Sports	330, -
19.	LOPEZ (74.4) Haltérophile Club de Nice	330, -
20.	ARMAGNAT (75) Française de Lyon	327,500
21.	ADJOUTE (72,8) Club des Jeunes City Cl. Marseille	325, -
22.	BARBEREAU (73,1) Club des Lutteurs Sparnaciens	325, -
23.	CATARINETTI (72,5) A.S.P.T.T. Vienne	320, -
24.	BEDETTI (70,3) Cl. Sp. et Artist, de Châtellerault	317,500
25.	PEIROLO (74) Entente Sportive St-Martin d'Hères	315, -

Poids Mi-Lourds (minima 330 k - 355 k)

1.	GOURRIER (82,2) Vie au Grand Air, St-Maur	395, -
2.	SERY (79,8) Sté Halt, et Cult. Haguenau	375, -
3.	TRUDEL (76) A.S.P.T.T. Lille	362,500
4.	COHEN (81) A.S. et Cult. Travailleurs Marseille	360, -
5.	DE MEYER (82) Centre Omnisports Fâches-Th.	360, -
6.	AUBER (77,7) Stade Porte Normande	357,500
7.	DEMATS (79,6) Club Athlétique Nantais	355, -
8.	HENNUYER (79,3) A.S.P.T.T. Lille	350, -
9.	LAREE (80,9) Évreux Athlétic Club	347,500
10.	VILLEJOUBERT (82,4) Haltér. Club Villeneuvois	347,500
11.	BUGE (77,4) Red-Star Limoges	345, -
12.	GUERLUS (79,9) Sté Athlétique Montmartroise	345, -
13.	GIAT (75,4) Assoc. Sport. Montferrandaise	332,500
14.	COLOMB (80.7) Club Halt, et Cult. Oyonnaxien	332,500

Poids Lourds-Légers (minima 345 k - 370 k)

1.	STEINER (88,5) Société Halt, et Cult. Haguenau	415, -
2.	MICHON (90) Club Culturiste de Reims	415, -
3.	DEMONSEL (86) Amic. Sportive Électricité de Lille	395, -
4.	DECUGNIÈRES (89,4) Société Athlét. Montmartroise	382,500
5.	HANCART (89,9) haltérophile Club de Cannes	372,500
6.	AMET (90) Assoc. Sport. Lilloise Inter-Entrepr.	370, -
7.	RENAULT (88,8) Stade Porte Normande	357,500
8.	CHAMBARD (87,2) A.S. et Cultur, de Vélizy-Villac.	355, -
9.	MATHIEU (84,2) A.S.P.T.T. Nancy	350, -

Poids Lourds (minima 365 k - 395 k)

1.	FOULETIER (104) Française de Lyon	460, -
2.	LÉVECQ (104,8) Sporting-Club Tête de Cheval	437,500
3.	REMY (109,7) Haltérophile Club de Nice	415, -
4.	LACHAUME (103) Club Sportif de Meaux	375, -
5.	CHOUKROUN Léon (99) Vie au Grand Air, St-Maur	367,500
6.	ERNWEIN (109,3) Sté Gymn. Hanau, Pfaffenhoffen	367,500

La Finale du Critérium National Haltérophile

disputée les 8 et 9 Avril 1967, au Gymnase Municipal, 2, rue Japy, Paris

Un seul athlète - Combet - a, cette année atteint une performance de classe internationale au cours de la Finale du Critérium National. L'additif au règlement, précisant que, quel que soit son classement, tout athlète serait qualifié pour le Championnat de France s'il réalisait de tels minima, n'a donc pas eu d'application. Cette constatation pourrait nous amener à conclure que le Critérium National est, cette année, très inférieur en qualité à celui de l'année précédente mais, s'il l'est effectivement dans certaines catégories - lourds-légers et mi- lourds - les résultats d'ensemble des catégories Coqs, Légers, Moyens et même Lourds sont, par contre, en sensible progression.

Un effort d'organisation est, cette année, consenti afin de diminuer la longueur des spectacles offerts, il est vrai, à un public très clairsemé. Les trente-cinq sélectionnés sont en effet répartis en trois séances d'une durée moyenne de deux heures. Puisse cet écourtement des spectacles nous concilier de nouveau les faveurs d'un public peu enclin à passer de longues, très longues demi-journées, enfermé dans un gymnase peu confortable.

La compétition démarre le samedi 8 Avril à 14 heures par la catégorie des Poids Moyens. Le Lyonnais Combet s'adjuge très facilement et sans manquer une seule barre la première place avec l'excellent total de 360 k. La lutte pour la deuxième place est par contre très disputée entre les cinq autres concurrents et Letourneur (Nogent-le-Rotrou) l'emporte finalement avec 345 k devant Trolong 345 k également, Giraud et Barroy 342 k 500 et Garcia 337 k 500.

Regrettons l'absence à cette Finale de Mattei (357 k 500 aux éliminatoires) et de Mallet (352 k 500) qui, tous deux, pouvaient espérer atteindre le niveau « classe internationale » avec 360 k et être ainsi repêchés pour les Championnats de France.

Paterni forfait, Houin et Constantinian blessés, Delebarre et Rollin « zéro » aux éliminatoires, voilà qui réduit considérablement la qualité de cette Finale des Poids Mi-Lourds d'autant plus que Cohen, meilleur qualifié est, lui aussi, absent de cette compétition !

Grâce à un excellent développé à 130 k, Auber prend 20 k d'avance sur le suivant immédiat, maintient cette avance avec 107 k 500 à l'arraché mais reste sur son premier essai - 135 k - à l'épaulé. Il remporte aisément cette compétition avec 372 k 500 soit 15 k de plus que Demeyer, classé second avec 357 k 500. Hennuyer arrache la troisième place avec 355 k grâce à un beau jeté de 150 k devant Demats 352 k 500.

	Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs (minima 270 - 290 k)							
1.	DECONNINCK	56 k	C.O.S. Faches-Thumesnil	85, -	75, -	100, -	260 k
2.	My	55 k900	Stade Mun. Montrouge	80, -	70, -	100, -	250 k
3.	GRONGNARD	53 k 900	Athl. Club Melunais	75, -	77,500	95, -	247 k 500
4.	DARGEL	55 k 800	Stade Dyonisien	82,500	75, -	90, -	247 k 500
5.	DESFEUILLET	55 k 700	Halt. Cult. Lyonnais	75, -	67,500	95, -	237 k 500
Poids Plumes (minima 290 - 310 k)							
1.	WHITE	59 k 500	Ent. Chaumont. Chem.	82,500	90, -	117,500	290 k
2.	GARAÏOS	59 k 100	A.S. P.T.T. St-Denis	85, -	85, -	110, -	280 k
3.	MARIE	59 k 900	Halt. Club Marignane	92,500	77,500	105, -	275 k
4.	MIZRAHI	59 k	Cl. Naut. Athl. Rouen	90, -	82,500	100, -	272 k 500
Poids Légers (minima 320 - 340 k)							
1.	LEDROIT	66 k	Cl. Halt. Cult. Paris.	105, -	95, -	137,500	337 k 500
2.	CATANOSO	66 k 900	Athl. Cl. Montpellier	107,500	95, -	127,500	330 k
3.	FOURRIER J.-C.	65 k	Sté Athl. Enghien	95, -	97,500	127,500	320 k
4.	FRANÇOIS	67 k 400	S.C.P.O. Paris	105, -	95, -	120, -	320 k
5.	ULRICH	66 k 500	A.S.P.T.T. Strasbourg	97,500	102,500	117.500	317 k 500
Poids Moyens (minima 340 - 360 k)							
1.	COMBET	73 k 700	Haltéro Cult. Lyon.	115, -	107,500	137,500	360 k
2.	LETOURNEUR	72 k 800	Ass. St-Jean Nogent	110, -	100, -	135, -	345 k
3.	TROLONG	74 k 900	Union Sportive Toul	102,500	107,500	135, -	345 k
4.	GIRAUD	74 k 100	Sporting Club Navis	100, -	102,500	140, -	342 k 500
5.	BARROY	75 k	U.S. Métro Transports	102,500	107,500	132,500	342 k 500
6.	GARCIA	72 k 600	Union Athl. Tarbaise	112,500	95, -	130, -	337 k 500
Poids Mi-Lourds (minima 355 - 380 k)							
1.	AUBER	78 k	Stade Porte Normande	130, -	107,500	135, -	372 k 500
2.	DE MEYER	82 k 500	C.O.S. Faches-Thumesnil	107,500	107,500	142,500	357 k 500
3.	HENNUYER	79 k 400	A.S. P.T.T. Lille	102,500	102,500	150, -	355 k
4.	DEMATS	79 k	Cl. Athl. Nantais	110, -	107,500	135, -	352 k 500
Poids Lourds-Légers (minima 370 - 395 k)							
1.	DECUGNIÈRES	88 k 900	Sté Athl. Montmartr.	115, -	112,500	155, -	382 k 500
2.	HANCART	89 k	Halt. Club Cannes	120, -	110, -	145, -	375 k
3.	RENAULT	89 k 200	Stade Porte Normande	110, -	100, -	130, -	340 k
N. Cl.	AMET	89 k 700	A.S. Lill. Int.-Entr.	110, -	107,500	–	–
N. Cl.	CHAMBARD	87 k 200	.S. et Cult. Vélizy	115, -	0, -	–	–
Poids Lourds (minima 395 - 420 k)							
1.	LACHAUME	102 k 800	Club Sport. Meaux	130, -	105, -	140, -	375 k
2.	CHOUKROUN Léon	100 k 200	V.G.A. St-Maur	120, -	110, -	135, -	365 k

Le soir du même jour, à 20 heures, les Poids Lourds-Légers Hancart et Decugnières se livrent un très beau match, tandis que deux concurrents - Chambard et Amet - font chacun un zéro et que, hors de forme, Renault ne réussit qu'un essai par mouvement. Séparé de son adversaire par 2 k 500 seulement après l'arraché, Hancart fait une très belle tentative avec 152 k 500 à l'épaulé mais manque malheureusement le jeté. Decugnières assure sa victoire avec une grande aisance en jetant successivement et très facilement 145 k, 152 k 500 et 155 k. - Total : 382 k 500 contre 375 k.

Le niveau d'ensemble de la catégorie Poids Lourds est, depuis longtemps déjà, nettement en retrait de celui des autres catégories les trois athlètes qualifiés pour le Championnat de France atteignent, certes, la classe internationale mais, derrière eux, aucun n'atteint la classe nationale et trois seulement dépassent les minima des premières séries. En l'absence d'Ernwein - forfait -, Lachaume s'impose finalement avec 375 k devant Choukroun 365 k après un match très disputé.

Le dimanche à 14 heures, la compétition reprend avec les trois catégories légères. En l'absence de Marchal - forfait - le Poids Coq Deconninck s'impose facilement avec 260 k, mais malgré des efforts méritoires, ne parvient pas à atteindre les 270 k, minima qualificatifs pour le Championnat de France. Bien que manquant six essais sur neuf, My s'octroie la deuxième place (250 k) malgré l'opposition de Grongnard (247 k 500) et du Réunionnais Dargel (247 k 500).

Tous les concurrents sont restés sensiblement endessous de leurs performances des éliminatoires et le niveau général de cette catégorie reste assez faible. Un certain renouveau est cependant perceptible, non pas par la qualité des performances, mais par le nombre d'athlètes atteignant la première série.

Assez curieusement, les résultats de la catégorie Poids Plumes sont identiques à ceux de l'année précédente, mais avec des athlètes différents. Hors de forme, Garaïos (280 k) est dominé par le jeune White (Chaumont) qui, avec 290 k se qualifie pour les Championnats de France. Le Marseillais Marie arrache la troisième place à Mizrahi avec 275 k contre 272 k 500. Déplorons l'absence, à cette Finale, de Rouchel qualifié avec 280 k.

La catégorie des Poids Légers est, avec celle des Poids Moyens, la plus riche en hommes de bonne valeur aussi est-ce avec grand plaisir que nous assistons à cette lutte dont le résultat reste incertain jusqu'aux derniers moments. Après une éclipse de deux ans, Catanoso s'adjuge la première place au développé avec 107 k 500 devant Ledroit et François 105 k. Les trois hommes arrachent 95 k mais, grâce à un mouvement de 102 k 500, Ulrich rejoint Ledroit et François et distance J.-C. Fourrier de 7 k 500. L'épaulé et jeté va complètement remanier ce classement : Ulrich et François restent sur leur premier essai 117 k 500 et 120 k - et se classent respectivement cinquième et quatrième avec 317 k 500 et 320 k. Fourrier et Catanoso jettent 127 k 500 pour atteindre 320 et 330 k. Fourrier tente bien 137 k 500 pour rejoindre Catanoso mais sans succès. Quant à Ledroit, bien que handicapé par des douleurs articulaires, il assure sa victoire dès son premier essai avec 132 k 500, accentue celle-ci avec 137 k 500 mais manque le record de France - 142 k 500 - au jeté. Si Ledroit retrouve la plénitude

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS 1967

disputée les 28 et 29 Avril, Salle Teisseire, Grenoble

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs (minima 225 k)						
1. BUATOIS	55 k 100	A.S. P.T.T. Nancy	80, -	75, -	95, -	250 k
2. BURTE	53 k 200	Cercle Halt. Reyland	72,500	67,500	90, -	230 k
3. LANTERI	55 k 700	Assoc. Sport. Monaco	67,500	70, -	85, -	222 k 500
4. DUPAU	55 k	Cercle Cult. St-Médard	65, -	65, -	87,500	217 k 500
Poids Plumes (minima 245 k)						
1. SQUINQUEL	59 k 300	Sté Athl. Montmartroise	80, -	77,500	102,500	260 k
2. HUGUES	59 k 600	Stade Auxerrois	75, -	77,500	102,500	255 k
3. BOUKO	58 k 800	A.S.P.T.T. Nancy	82,500	70, -	97,500	250 k
Poids Légers (minima 275 k)						
1. TAURAN	66 k 600	A.P.E.C.A. Ile Réunion	97,500	95, -	130, -	322 k 500
2. DUFAYS	67 k 100	Cl. Lutteurs Sparnaciens	95, -	87,500	115, -	297 k 500
3. DELAPORTE	65 k 800	Cl. Naut. Athl. Rouen	92,500	87,500	115, -	295 k
4. COLOMBINO	66 k 500	Sporting Club Navis	80, -	90, -	117,500	287 k 500
4. PERIER	66 k 500	C.F.P.A. Nîmes	85, -	87,500	115, -	287 k 500
6. HATE	66 k 900	A.S. Aug. Norm. Le Havre	75, -	85, -	115, -	275 k
N. Cl. BLANQUIE	66 k 700	A.S.P.T.T. Strasbourg	0, -	–	–	–
Poids Moyens (minima 290 k)						
1. PLOT	74 k 500	As. St-Jean Nogent-le-Rotrou.	105, -	105, -	130, -	340 k
2. GINEYS	73 k 700	Halt. Cult. Lyonnais	95, -	132,500	127,500	325 k
3. CHORQUES	74 k 400	C.C.P. Châlons-sur-Marne	100, -	92,500	125, -	317 k 500
4. PAUTOT	73 k 800	Gauloise Montbéliard	95, -	90, -	125, -	310 k
5. SCHIVI	74 k	A.S. P.T.T. Nancy	87,500	95, -	122,500	305 k
N. Cl. DURAND	75 k	Sporting Club Navis	0, -	–	–	–
Poids Mi-Lourds (minima 305 k)						
1. VINACHIN	78 k 900	Sté Gymnast. Sélestat	105, -	100, -	130, -	335 k
2. MICOLLET	81 k	Ind. Vaulx-en-Velin	100, -	105, -	130, -	335 k
3. VOLPATO	78 k 800	Club Alfa Épinal	105, -	100, -	122,500	327 k 500
4. DEAUME	80 k 100	Athl. Cl. Servannais	90, -	90, -	120, -	300 k
N. Cl. DUPUIS	80 k	Amic. Anc. El. Montdidier	97,500	90, -	–	–
Poids Lourds-Légers (minima 320 k)						
1. CAZEAUX	88 k 900	Cercle Cult. St-Médard	127,500	120, -	145, -	392 k 500
Poids Lourds (minima 335 k)						
1. DELPUECH	106 k	Stade Ste-Barbe La Grand-Combe	100, -	120, -	130, -	350 k

de ses moyens physiques, il peut être considéré comme l'un des favoris du Championnat de France et atteindre très facilement les 350 k.

Ainsi, malgré la régression des catégories Mi-Lourds et Lourds-Légers, malgré le nombre record de zéros et de forfaits aux éliminatoires et à la Finale, la moyenne des performances suit une évolution positive d'environ 3 k, ce qui est conforme à la progression moyenne des performances depuis une dizaine d'années. Toutefois, si nous voulons retrouver une place honorable sur le plan international, il nous faut trouver les moyens d'accentuer cette progression et la réforme du calendrier fédéral doit nous permettre d'atteindre partiellement ce but en augmentant le nombre de compétitions et en allongeant la durée de la saison sportive.

Georges LAMBERT,

Entraîneur National,
Professeur d'E.P.S.

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS 1967

disputée les 29 et 30 Avril, Salle Teisseire, Grenoble

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs (minima 270 k)						
1. MEURAT	55 k 600	A.S. Lilloise Int.-Entr.	95, -	97,500	115, -	307 k 500
2. CARRE	55 k 500	Cercle E.P. St-Nazaire	80, -	80, -	95, -	255 k
Poids Plumes (minima 290 k)						
1. FULLA	59 k 700	Vie au Grand Air St-Maur	107,500	90, -	122,500	320 k
2. CORONEL	58 k 900	Sté Athl. Montmartroise	85, -	95, -	115, -	295 k
3. LEGUY	59 k 100	Foyer Laïque Denée	95, -	85, -	115, -	295 k
N. Cl. WHITE	59 k 100	Ent. Chaumontaise Chem.	0, -	–	–	–
Poids Légers (minima 320 k)						
1. DUMAS	64 k 700	La Montluçonnaise	115, -	105, -	132,500	352 k500
2. LEDROIT	67 k 500	Cl. Halt, et Cult. Parisien	110, -	95, -	145, -	350 k
3. FOURRIER Y.	66 k 700	Sté Athl. Enghien	110, -	100, -	137,500	347 k 500
4. ASPART	63 k 800	Judo Cl. Perpignan	105, -	105, -	132,500	342 k 500
Poids Moyens (minima 340 k)						
1. MAIER	74 k 500	Amiens Sporting Club	137,500	127,500	165, -	430 k
2. MULLER	71 k 100	Esso-Sports	127,500	112,500	142,500	382 k 500
3. TERME	74 k	St. Ste-Barbe - Gd-Combe	110, -	125, -	145, -	380 k
4. MANGEANT	74 k 900	A.S.C. Vélizy-Villacoublay	120, -	110, -	142,500	372 k 500
5. COMBET	73 k	Halt. Cult. Lyonnais	115, -	110, -	135, -	360 k
Poids Mi-Lourds (minima 335 k)						
1. GOURRIER	81 k 700	Vie au Gd Air St-Maur	120, -	125, -	150, -	395 k
2. SERY	80 k 800	Sté Halt, et C. Haguenau	117,500	120, -	147,500	385 k
3. TRUDEL	78 k 500	A.S. P.T.T. Lille	122,500	112,500	147,500	382 k 500
4. AUBER	79 k 200	Stade Porte Normande	127,500	107,500	145, -	380 k
Poids Lourds-Légers (minima 370 k)						
1. STEINER	89 k 300	Sté Halt., et C. Haguenau	140, -	127,500	162,500	430 k
2. MICHON	90 k	Club Cult. Reims	122,500	140, -	165, -	427 k 500
3. DEMONSEL	87 k 200	A.S. Électricité Lille	125, -	115, -	150, -	390 k
4. DECUGNIÈRES	88 k	Sté Athl. Montmartroise	115, -	115, -	150, -	380 k
Poids Lourds (minima 395 k)						
1. FOULETIER	103 k 500	Française de Lyon	150, -	140, -	180, -	470 k
2. LÉVECQ	104 k	Sp. Cl. Tête de Cheval	140, -	130, -	170, -	440 k
3. REMY	109 k 500	Halt. Club Nice	155, -	120, -	160, -	435 k

Compte rendu de la réunion des Arbitres, le 29 Avril 1967, à Grenoble

Cette réunion s'est tenue au Gymnase Teisseire, lieu de déroulement des Championnats de France d'Haltérophilie.

Ouverture de la séance à 10 h 15 par une courte allocution du Président Jean Dame.

La question du développé n'est pas discutée afin d'éviter quelques erreurs de décision susceptibles de fausser le résultat des Championnats.

M. Roussaux demande seulement aux arbitres de faire très attention à la position de départ avant de donner la claque les jambes doivent être tendues également sanctionner l'appel des bras dès le départ.

Il faut reconnaître que toutes les finales fédérales de cette année, ont montré un net progrès dans l'exécution de ce mouvement et s'il y a eu de flagrants essais, leur nombre a beaucoup diminué.

Afin d'unifier l'arbitrage du développé, M. Herbaux propose de réunir plusieurs fois, en cours d'année, Arbitres, C.T.R. et Entraîneurs pour déterminer si possible un mouvement type dont l'exécution serait celle enseignée par les cadres fédéraux. Les membres présents sont d'accord sur cette proposition qui sera à étudier.

Nous remercions tous les Arbitres, Dirigeants, C.T.R. et Moniteurs présents à cette réunion terminée à 11 h 15.

A. ROUSSAUX,
Président de la Commission des Arbitres.

L'ÉPAULE et JETÉ À DEUX BRAS :

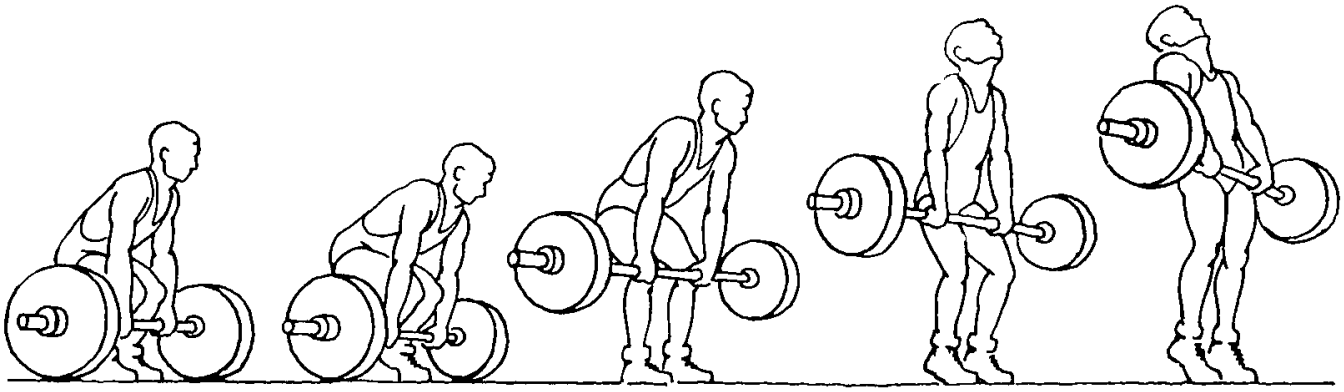

L'épaulé-jeté comporte, comme le développé, deux mouvements différents : l'épaulé et le jeté. Ce troisième mouvement olympique permet de lever les charges les plus lourdes : en chiffres arrondis, 130 % de l'arraché et 125 % du développé.

L'épaulé

La première partie de l'épaulé, le soulevé de terre (1 à 5) est semblable à celui des autres mouvements olympiques. Le rythme en est cependant sensiblement plus lent, car les charges levées sont plus lourdes.

La chute du corps sous la barre. Comme à l'arraché, deux techniques sont utilisées : la flexion et la fente ; dès que l'athlète a atteint la position d'extension complète (n° 5) avec le tronc légèrement renversé vers l'arrière, ses pieds se décollent simultanément du sol et se déplacent soit latéralement (technique de la flexion) soit perpendiculairement à la ligne des pieds (technique de la fente).

Le buste reste incliné vers l'arrière (n° 6) afin de favoriser ta traction énergique des bras, laquelle se poursuit jusqu'à ce que la barre soit en appui sur les clavicules.

Les pieds reprennent contact avec le sol, le plus tard possible pour ne pas freiner la chute du corps.

STYLE EN FLEXION

La position fléchie (n° 7).

• Pieds à peine plus écartés que dans la position de départ (1).

• Chevilles et genoux en flexion complète.

• Dos plat et buste légèrement incliné vers l'avant (afin d'obtenir une position plus redressée du buste et d'éviter l'inversion de la courbure lombaire, l'athlète peut augmenter l'épaisseur de ses talons.

• Coudes verrouillés : l'inclinaison du buste vers l'avant, oblige l'athlète a engager ses coudes très en avant du plan de la barre afin que celle-ci ne glisse pas sur les clavicules.

Le relèvement (n° 8) s'effectue par une poussée des membres inférieurs (en position demi-fléchie, le buste est légèrement plus incliné vers l'avant, qu'en position fléchie).

Fautes techniques à éviter :

Identiques à celles de l'arraché en flexion.

STYLE EN FENTE

La fente (n° 7)

• Un pied se déplace vers l'avant d'un peu plus de la longueur d'un pied.

• Le pied arrière entre en appui sur le sol par la plante du pied.

• Les deux pieds se sont déplacés parallèlement à un même axe.

• Les chevilles sont en flexion complète.

• Genou avant très fléchi (légèrement moins cependant qu'à l'arraché), - genou arrière le plus tendu possible.

• Buste redressé et même très légèrement incliné vers l'arrière.

• Coudes engagés en avant du plan de la barre.

Le relèvement (n° 8). Identique à celui de l'arraché en fente.

Fautes techniques à éviter :

• Fautes de tirage (1 à 5), voir page 2.

• Rythme de chute sous la barre trop lent (traction insuffisante des bras ou prise de contact prématurée des pieds sur le sol).

• Mauvais verrouillage des coudes.

• Déplacement alternatif des pieds pendant la chute.

• Mauvais placement des pieds en position de fente, en particulier, un croisement des pieds sur la ligne médiane.

• Relèvement de la fente sur la jambe avant.

Le jeté

Faisant suite à l'épaulé, le jeté peut être décomposé en trois phases : l'impulsion, le passage sous la barre et le relèvement.

Impulsion : - position de départ (n° 1) :

• Corps droit, bassin légèrement avancé.

• Pieds à plat, peu écartés, poids du corps sur la plante des pieds.

• Coudes engagés en avant de la barre.

• Les mains serrent la barre.

- flexion de l'impulsion (n° 2).

• Le tronc reste vertical.

• Flexion complète des chevilles.

• Le degré de flexion des genoux dépend de la souplesse articulaire de la cheville.

... TROISIÈME MOUVEMENT OLYMPIQUE

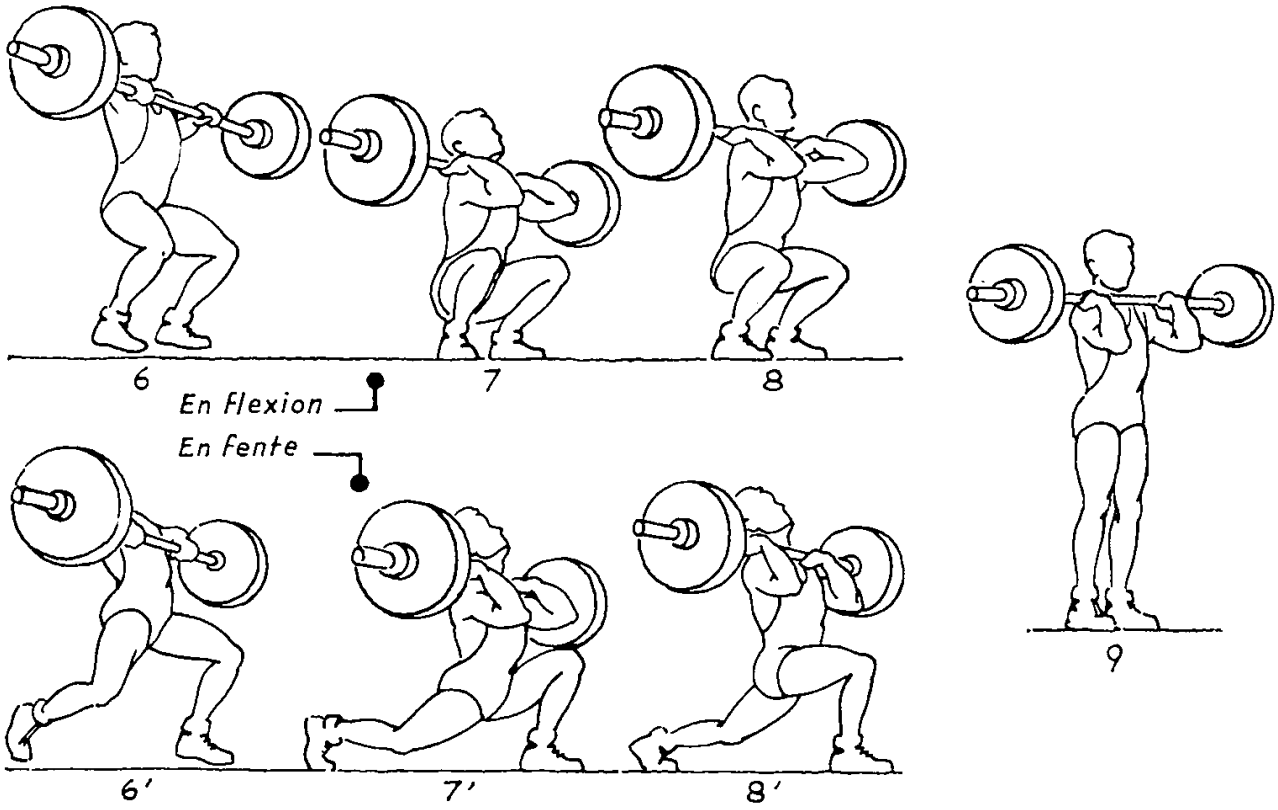

• Talons à plat sur le sol.

• Poids du corps toujours sur la plante des pieds.

- extension de l'impulsion (entre n° 2 et n° 3) :

• Chevilles et genoux s'étendent simultanément, les épaules se haussent.

- rythme

• Flexion assez lente, extension très rapide.

Passage en fente (n° 4) :

• Déplacement simultané des pieds.

• Le pied avant s'avance d'une longueur de plus de deux pieds.

• Le tronc s'incline légèrement vers l'arrière afin de permettre une poussée plus efficace des bras, laquelle va accélérer la chute du corps.

- la position en fente (n° 5)

• jambe avant verticale.

• genou arrière presque tendu.

• Tronc très légèrement incliné vers l'avant (position très stable, car ce sont les puissants muscles dorsolombaires qui maintiennent l'équilibre).

Le relèvement :

• Le genou avant se tend et le pied avant se recule légèrement (n° 6).

• Le pied s'aligne sur autre (n° 7).

Principales fautes techniques :

• Poids du corps sur les talons au départ du mouvement (n° 1).

• Flexion du tronc pendant l'impulsion (n° 2).

• Avancée insuffisante du pied avant (n° 5).

• Poussée insuffisante des bras pendant le passage en fente (n° 4).

• Relèvement sur la jambe avant.

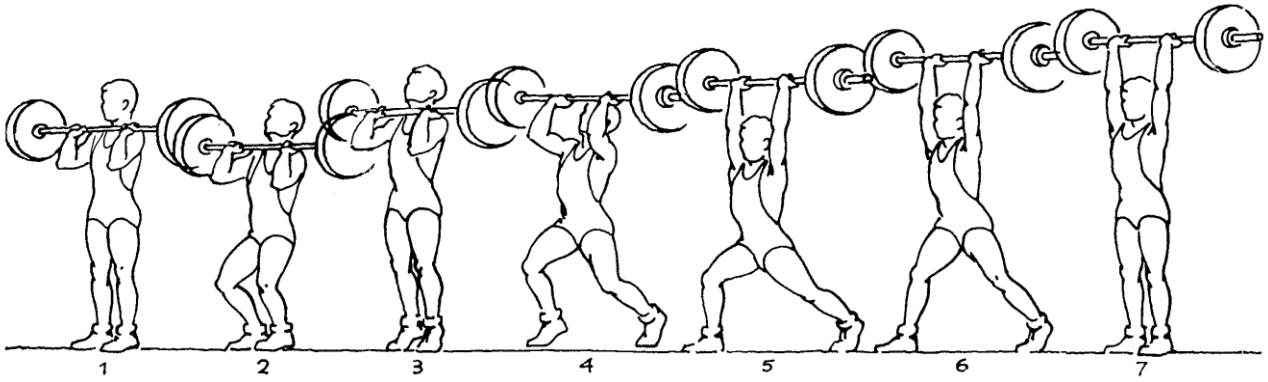

Décision du Bureau Fédéral du 20 Avril 1967 portant création d'un Brevet d'Entraîneur Fédéral, réglementation de la délivrance dudit Brevet et fixation du Statut des Entraîneurs Fédéraux

EXPOSE DES MOTIFS

(Présenté par le Directeur Technique National)

Le Conseiller Technique Régional est, par définition, un éducateur itinérant de haute qualification.

L'animation est le caractère essentiel de toutes ses fonctions.

Animer signifie : donner la vie, et, par extension : encourager, donner de la force, de la vigueur. Mais s'il doit avant tout être une force d'impulsion, ce Conseiller Technique n'a pas la possibilité d'assurer à l'œuvre qu'il entreprend un prolongement solide, permanent.

L'étendue de son champ d'investigation, la précarité des moyens mis à sa disposition, la dispersion des centres sportifs lui interdisent de voir l'ouvrage qu'il crée se poursuivre, s'achever comme il est souhaitable.

Il est donc capital qu'il soit assisté, dans sa mission, par des Conseillers Techniques Départementaux dont le rôle serait de soutenir, de poursuivre l'animation qui lui incombe.

L'haltérophilie ne peut, en son état actuel, justifier l'ouverture par la Direction des Sports de postes de Conseillers Techniques Départementaux dont les titulaires exerceraient à plein temps une fonction complémentaire de celles des Conseillers Techniques Régionaux.

De surcroît, un examen attentif de l'évolution économique et sociale du pays conduit à penser que l'expansion, la promotion de l'haltérophilie se heurtent à une occurrence défavorable, en ce qui concerne la prospection de la masse des jeunes adolescents non-sportifs et donc à leur attirance, à leur maintien dans les clubs de la F.F.H.C. En effet, les « jeunes », intégrés, par force, dans un système de consommation à outrance, subissant les effets émollients d'une mécanisation excessive, sollicités par des activités pseudo-sportives infiniment plus séduisantes et faciles que la dure discipline de l'haltérophilie, s'écarteront de plus en plus de nos salles d'entraînement.

On ne peut donc espérer voir s'élargir avec l'ampleur indispensable la base de la pyramide des pratiquants haltérophiles.

En conséquence, la stagnation que notre sport accuse depuis quelques années, l'invraisemblable perspective d'expansion que dessine l'insuffisante efficacité des moyens utilisés jusqu'ici par la Fédération impliquent que l'haltérophilie soit repensée de la base au sommet en fonction de l'évidence suivante : puisque les « jeunes » s'écartent de l'haltérophilie pratiquée dans nos salles, il faut les amener à y prendre goût à l'extérieur des clubs fédéraux. Ce doit être là la tâche des Conseillers Techniques départementaux. Et le meilleur instrument que l'on puisse mettre à leur disposition est la MUSCULATION.

Les vertus de cette technique - préparation fondamentale à l'haltérophilie - n'ont été découvertes que récemment, en France, par les responsables des autres spécialités sportives. Cependant, ceux qui, à présent, y soumettent les athlètes des diverses disciplines, n'ont que rarement les connaissances, l'expérience - difficiles à maîtriser pour qui n'en a pas une longue pratique - qui sont nécessaires à une profitable utilisation.

A l'occasion de mes tournées dans les Comités, j'ai souvent entendu les Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports déplorer l'insuffisante qualification des enseignants de la musculation adaptée aux gestes spécifiques de telle ou telle spécialité.

Inversement, je rencontre partout une chaleureuse approbation après avoir exposé que la musculation étant la formation essentielle que j'entends donner aux techniciens de la F.F.H.C., j'ai l'intention de mettre ceux-ci à la disposition des chefs des services départementaux de la Jeunesse et des Sports en vue de donner aux jeunes adolescents non-sportifs, d'une part, aux athlètes de tous les horizons fédéraux, d'autre part, une préparation foncière destinée à assurer aux premiers l'adaptabilité parfaite à telle technique sportive, à intensifier la progression athlétique des seconds.

Œuvrant essentiellement dans ce domaine, en même temps qu'il assisterait le Conseiller Technique Régional dans le perfectionnement technique de l'élite haltérophile locale, le Conseiller Technique Départemental verrait ainsi ouvrir à son action un champ d'investigations sans commune mesure avec celui que rétrécissent dangereusement les maigres effectifs de nos clubs.

Et quand bien même, 80 ou 90 % des jeunes non-sportifs et des athlètes formés par nos soins à cette prédisposition physique qu'est l'indispensable musculation, s'orienteraient vers l'athlétisme, le rugby, etc., selon leurs aptitudes prédominantes qui seraient décelées en accord avec les entraîneurs de ces spécialités, les « jeunes » qui choisiraient l'haltérophilie constitueraient, alors, les « commandos de choc » de l'élite nationale.

Mais la musculation est une technique difficile, complexe, qu'il est nécessaire d'enseigner dans le cadre de la scolarité du Centre de Formation d'Éducateurs Sportifs à l'I.N.S. Je m'efforce, actuellement, de préparer du mieux possible les candidats au prochain concours d'entrée de cet établissement. Il faut admettre, toutefois, que le travail préparatoire qui leur est demandé est hâtif, incomplet, et surtout que nos candidats manquent d'une sérieuse formation de base.

C'est principalement à mettre à leur portée une méthode de préparation aux futures sessions de ce concours que tend mon projet de réforme des diplômes fédéraux. L'élargissement des connaissances, le renforcement des barrages sélectifs, la recomposition du jury d'examen que prévoit ce projet, devraient aboutir à faire de nos athlètes, passant successivement les trois degrés du brevet d'entraîneur fédéral, des candidats aptes à affronter le concours d'entrée du Centre de Formation d'Éducateurs Sportifs, d'abord, à les prédisposer à y recevoir l'enseignement du programme de sa scolarisation, ensuite.

Soigneusement sélectionnés et préparés, en deux ou trois ans, à recevoir l'enseignement des matières communes à tous les stagiaires du Centre de Formation d'Éducateurs Sportifs et de celles qui sont propres à l'haltérophilie et à la musculation, les entraîneurs fédéraux pourront trouver dans la carrière de Conseiller Technique le cadre idéal de leur promotion sociale.

Débutant comme Conseillers Départementaux, les meilleurs seront ensuite élevés au rang de Conseiller Régional et, enfin, l'élite pourra accéder à l'échelon supérieur de Conseiller National.

Le principe de cette promotion a reçu récemment l'approbation du Chef du Bureau 'S 3' de la Direction des Sports, à qui le système a été exposé.

Les innovations que contient le projet entraîneraient, par ailleurs, une nette amélioration de la qualification de nos entraîneurs, laquelle, ayant été prouvée, devrait faciliter, dans deux ou trois ans, la reconnaissance aux brevets de la F.F.H.C. de la valeur d'un diplôme d'État.

Enfin, il ne semble pas contestable que les entraîneurs, formés suivant le système proposé, feraient d'excellents arbitres et jurés à qui, d'ailleurs, devrait être laissé le droit de concourir aux épreuves fédérales, sous certaines réserves, cependant.

Tels sont les motifs du projet de décision que je soumets aujourd'hui au Bureau Fédéral.

Siégeant, le 20 Avril 1967, en conformité de la délégation de pouvoirs que lui attribuent les statuts de la F.F.H.C., et composé de MM. Clutier, Duverger, Fiolle, Leveler, sous la présidence de M. Jean Dame, le Bureau Fédéral a décidé à l'unanimité d'adopter le projet ci-dessous, présenté par le Directeur Technique National, après y avoir apporté quelques modifications.

ARTICLE PREMIER. - Il est créé un brevet d'entraîneur fédéral, divisé en trois grades :

- Entraîneur fédéral du premier degré, correspondant au brevet fédéral d'initiateur :
- Entraîneur fédéral du deuxième degré, correspondant au brevet fédéral d'aide-moniteur ;
- Entraîneur fédéral du troisième degré, correspondant au brevet fédéral de moniteur.

ARTICLE 2. - Le brevet d'entraîneur fédéral est délivré par examen sanctionnant la fin d'un stage qui reçoit l'appellation de « Stage de Formation d'Entraîneurs Fédéraux ».

ARTICLE 3. - L'examen de fin de stage ratifiant la délivrance du brevet d'entraîneur Fédéral porte sur les épreuves faisant l'objet de l'article 12 ci-après, qui sont cotées de 0 à 20 (sauf exceptions limitativement énumérées).

ARTICLE 4. - Pour être admis à se présenter à l'examen de fin de stage, les candidats doivent être citoyens français, être licenciés à la F.F.H.C. et à jour de leur cotisation, être âgés de dix-huit ans au moins et de cinquante ans au plus au 31 Décembre de l'année de l'examen et n'avoir jamais été condamnés soit à une peine d'emprisonnement avec sursis supérieure à quinze jours pour : vol, coups et blessures, soit à une peine plus grave.

ARTICLE 5. - Sont, en outre, seuls autorisés à faire acte de candidature :

1. pour le premier degré, les licenciés ayant concouru à la finale d'une épreuve fédérale du troisième degré (3e série) au moins ;
2. pour le deuxième degré, les licenciés ayant concouru à une éliminatoire du niveau inter-régional d'une épreuve fédérale du deuxième degré (2e série) au moins ;
3. pour le troisième degré, les licenciés ayant concouru à une éliminatoire du niveau inter-

régional d'une épreuve fédérale du premier degré (2e série) au moins.

En outre, les candidats doivent être titulaires du Certificat d'Études Primaires.

ARTICLE 6. - Par dérogation aux dispositions de l'article 5 ci-dessus :

- Le Brevet d'État d'aide-moniteur d'Éducation physique et sportive permet aux candidats au Brevet d'Entraîneur fédéral qui en sont titulaires, d'être admis directement à l'examen de fin de stage de formation d'entraîneurs fédéraux du deuxième degré, sans avoir, au préalable, obtenu le brevet du premier degré.
- Les diplômes de professeur, chargé d'enseignement, professeur-adjoint ou maître d'Éducation physique et sportive permettent aux candidats au brevet d'entraîneur fédéral qui en sont titulaires, d'être admis directement à l'examen de fin de stage de formation d'entraîneurs fédéraux du troisième degré, sans avoir, au préalable, obtenu les brevets du premier et du deuxième degrés.

ARTICLE 7. - La citoyenneté française dont, aux termes de l'article 4 ci-dessus, doivent justifier les candidats au brevet d'entraîneur fédéral, n'est pas exigée, toutefois, de ceux qui n'auront pas à s'en prévaloir sur le territoire français métropolitain (France continentale et départements d'Outre-mer).

ARTICLE 8. - Les dispositions de l'article 5 ci-dessus ne sont pas applicables, parallèlement, aux candidats se trouvant dans les conditions visées à l'article 6 ci-dessus.

ARTICLE 9. - A titre transitoire, l'équivalence du brevet d'entraîneur fédéral2e et 3e degrés, d'une part, et des brevets d'initiateur, d'aide-moniteur et de moniteur, d'autre part, sera prononcée, sur requête des titulaires de ces derniers brevets, par la Commission Technique du Bureau Fédéral, sans qu'il soit fait application des conditions édictées aux articles 3, 4 et 5 ci-dessus, mais, cependant, sous les réserves suivantes :

- les titulaires du brevet d'initiateur devront avoir satisfait aux épreuves visées à l'article 12 - 1° - A et B (éventuellement E), à l'issue d'un stage régional de consolidation de six jours ;
- les titulaires du brevet d'aide-moniteur devront avoir satisfait aux épreuves visées à l'article 11 - 2° - A et B (éventuellement E), à l'issue d'un stage national de consolidation de six jours ;
- les titulaires du brevet de moniteur devront avoir satisfait aux épreuves visées à l'article 11 - 3°_ A et B (éventuellement E), à l'issue d'un stage national de consolidation de six jours.

ARTICLE 10. Les conditions sous lesquelles l'équivalence est prononcée sont les suivantes :

1. si la moyenne générale des notes obtenues aux épreuves visées à l'article 9 ci-dessus est inférieure à 10 sur 20, mais supérieure à 7 sur 20, les stagiaires ont la possibilité de subir les mêmes épreuves à l'occasion d'un second et dernier stage de consolidation ;
2. si la moyenne générale est inférieure à 7 sur 20, les stagiaires obtiennent le brevet d'entraîneur national d'un degré inférieur à celui qui résulte de la correspondance édictée à l'article premier ci-dessus.

ARTICLE 11. - Les caractéristiques du stage de formation d'entraîneurs fédéraux sont les suivantes :

1. en ce qui concerne le 1er degré, le stage est de niveau régional ; sa durée est de six jours, soit en une seule période, soit en trois périodes séparées de deux jours le directeur du stage est le Conseiller Technique Régional de l'Académie d'implantation du stage ;
2. en ce qui concerne le deuxième degré, le stage est de niveau national ; sa durée est de six jours en une seule période. Il est précédé d'un stage régional probatoire de six jours, soit en une seule période, soit en trois périodes séparées de deux jours. Le directeur de stage est le moniteur national.
3. en ce qui concerne le troisième degré, le stage est de niveau national ; sa durée est de douze jours, en deux périodes de six jours. Il est précédé d'un stage régional probatoire de six jours, soit en une seule période, soit en trois périodes séparées de deux jours. Le directeur de stage est le moniteur national.

ARTICLE 12. - L'examen sanctionnant la fin de stage comporte les épreuves suivantes :

1. En ce qui concerne le premier degré,

A - *Épreuve écrite* :

Connaissances sportives, durée : une heure coefficient : 1.

- Les différents styles caractéristiques : avantages - inconvénients.
- Mise en condition physique et entraînement général : alimentation à sommeil - Entraînement général.
- L'entraîneur et son rôle.

B - *Épreuves de pédagogie pratique et de démonstration* :

- Organisation et présentation d'une séance d'entraînement (coefficient : 1) ;
- Démonstration des mouvements imposés dans les compétitions haltérophiles et culturistes (coefficient : 2).

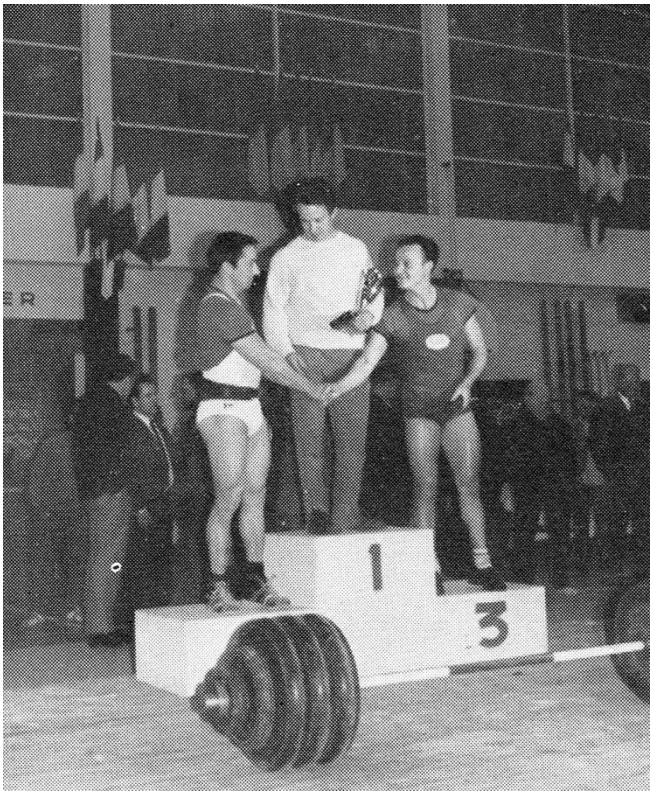

Les vainqueurs du Championnat de France Seniors, catégorie Poids Légers : 1er DUMAS, 2e LEDROIT, 3e Y. FOURRIER.

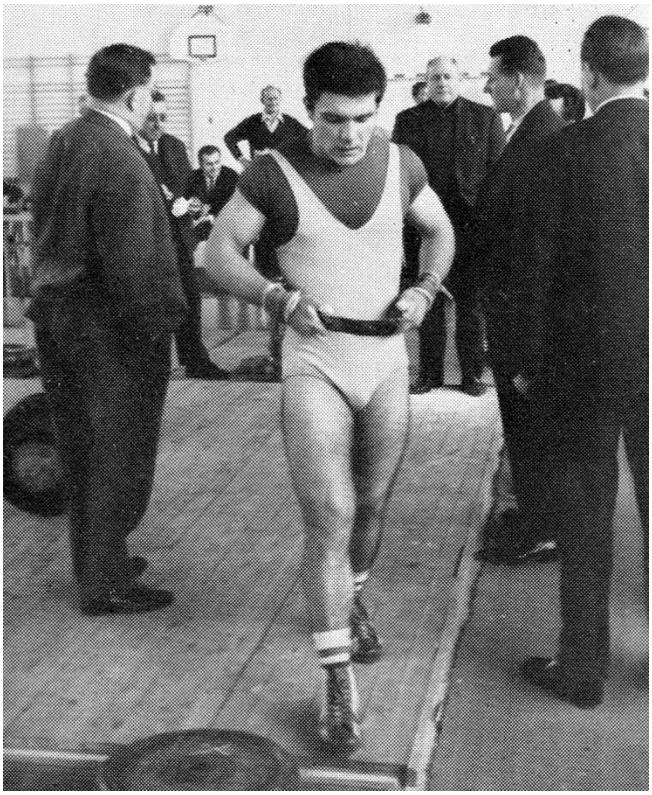

TERME a battu le record de France de l'arraché à deux bras. Poids Moyens Seniors.

C - *Épreuves orales :*

a) Interrogation de technique sportive (coefficient 1) : Technique de l'haltérophilie ;
b) Devoirs et droits du sportif (coefficient : 0,5) :
– des athlètes ;
– des dirigeants (administratifs et techniques) ;
– des officiels.
c) La compétition : réglementation des épreuves ; arbitrage.

D - *Épreuves physiques :*

a) Haltérophilie : épaulé-jeté (coefficient : 2)
b) Athlétisme : course (60 m) saut en hauteur et en longueur ; lancer de poids (coefficient : 1)
c) Gymnastique : exercices au sol enchaînés (coefficient : 1)
– imposés : saut groupé, roulade, équilibre, roulade, roue, saut carpé ;
– libre un enchaînement au choix.
d) Natation : nage libre de 50 m. (facultatif : 5 points).

E - *Épreuve facultative de langue étrangère* (coefficient : 0,5).

La langue est au choix du stagiaire qui devra traduire un extrait d'ouvrage sportif.

2. En ce qui concerne le deuxième degré,

A - *Épreuve écrite* :

Connaissances sportives, durée : deux heures ; coefficient : 2.

– Physiologie : rôle et réaction des grandes fonctions, en se plaçant aux différents âges (puberté - adolescence - adulte - vétéran).
– L'apprentissage et le perfectionnement du geste - Progression à suivre - Adaptation au sujet - Procédés pédagogiques - Comment assurer le rayonnement de l'entraîneur sur l'athlète.
– Équipement immobilier et mobilier (matériel).
– La compétition : réglementation des épreuves - Arbitrage.

B - *Épreuve de pédagogie pratique et de démonstration* (coefficient : 2).

– Organisation et présentation d'une séance d'entraînement (les qualités d'organisateur et de présentateur seront jugées comme un critère prépondérant).

C - *Épreuves orales :*

a) Interrogation de technique sportive (coefficient : 2) - technique de l'haltérophilie ; son rôle dans les spécialités suivantes : natation, judo, football, rugby.
b) Organisation des activités sportives (coefficient : 1)
– Organisation administrative de l'haltérophilie : la fédération dirigeante, les comités régionaux et départementaux, les clubs : relation des uns aux autres.
– Règlement technique des compétitions.

D - *Épreuves physiques* (coefficient : 1,5)

(même programme que pour le premier degré, sauf que la natation est obligatoire).

E - *Épreuve facultative de langue étrangère* (coefficient : 1)

La langue est au choix du stagiaire qui devra :

– traduire un extrait d'ouvrage sportif (note sur 10) ;
– converser avec l'examinateur (note sur 10).

3. En ce qui concerne le troisième degré,

A - *Épreuves écrites* :

a) Épreuve de culture et formation générale (durée : 2 heures, coefficient : 1). Elle doit permettre de juger essentiellement le bon sens, la solidité de la composition, la correction de l'expression.

Il ne s'agit pas d'apprécier l'étendue ou la profondeur des connaissances dans le cadre d'un programme précis, mais de juger de l'aptitude du candidat à réfléchir puis à comprendre, à s'exprimer clairement.

Cette épreuve peut être liée à l'étude critique de l'haltérophilie, par exemple :

– ce qu'elle apporte ;
– ce qu'elle n'apporte pas ;
– ses dangers ;
– ce qui doit la compléter ;
– ce qui doit la corriger ;

au point de vue :

– anatomie ;
– physiologie ;
– moral ;
– social ;
– éducatif en général.
– sa valeur morale, son influence sur la formation du caractère.

e) b) Connaissances sportives (durée : 2 heures, coefficient : 2).

Le programme est le même que celui de l'épreuve écrite de connaissances sportives du deuxième degré. Les questions posées seront plus difficiles. Elles porteront plus spécialement sur :

– l'anatomie ;
– la physiologie ;
– l'apprentissage et le perfectionnement du geste ;
– la mise en condition physique et l'entraînement général.

B - *Épreuve de pédagogie pratique et de démonstration :*

a) Organisation et présentation d'une séance de perfectionnement d'entraîneurs du deuxième degré (coefficient : 2).
b) Appréciation d'une séance d'entraînement présentée par un entraîneur d'haltérophilie du deuxième degré (coefficient : 3).

C - *Épreuves orales :*

b) Interrogation de technique sportive (coefficient : 1) ; Technique de l'haltérophilie ; son rôle dans les spécialités suivantes : natation, judo, athlétisme, escrime, cyclisme, football, volley-ball, handball, basket-ball.
c) Organisation des activités sportives (coefficient 1)
– Organisation administrative de l'haltérophilie : la fédération dirigeante, les comités régionaux et départementaux, les clubs : relations des uns et des autres. Le Directeur Technique National, le Moniteur National, les Conseillers Techniques Régionaux et Départementaux - Licences - Contrôle médical.
– Règlement technique des compétitions.
– Organisation des compétitions : équipement, personnels, aspect financier.

D - *Épreuves physiques* (coefficient : 1) (même programme que pour le deuxième degré).

E - *Épreuve facultative de langue étrangère* (coefficient : 1)

La langue est au choix du stagiaire qui devra :

– traduire dans la langue choisie un extrait d'ouvrage sportif (note sur 10).
– converser avec l'examinateur (note sur 10).

ARTICLE 13. - Les dispositions de l'article 12 ci-dessus sont affectées du correctif suivant :

L'épreuve écrite ou les épreuves écrites des examens ratifiant la délivrance du brevet d'entraîneur fédéral du deuxième et du troisième degré ont lieu à la fin du stage régional probatoire.

- Les candidats qui obtiennent une note inférieure à 7/20 ne sont pas autorisés à suivre le stage national ; ils doivent se présenter à nouveau au prochain stage régional probatoire.

- Les candidats qui obtiennent une note inférieure à 10/20 mais supérieure à 7/20 sont autorisés à suivre le stage national et à y subir, à titre de repêchage, la dite ou les dites épreuves. S'ils obtiennent alors une note inférieure à 10/20, ils conservent le bénéfice du stage régional probatoire, mais le stage national est sanctionné de nullité. Ils doivent se présenter à nouveau au prochain stage national.

ARTICLE 14. - La note zéro à une épreuve obligatoire quelconque est éliminatoire.

ARTICLE 15. - Par dérogation à la disposition de l'article 14 ci-dessus, une note négative à l'une des épreuves physiques obligatoires ou une note inférieure à 10/20 mais supérieure à 5/20 (avant application du coefficient) à l'ensemble des épreuves physiques obligatoires ne sont pas éliminatoires pour les candidats de plus de trente ans au 1er Janvier de l'année du stage.

Par ailleurs, la note obtenue à l'ensemble des quatre épreuves physiques (A, B, C, D) est majorée d'un demi-point par année d'âge au profit des stagiaires de plus de trente-cinq ans.

ARTICLE 16. - Les stagiaires qui n'ont pas subi, au plus, deux des épreuves du programme de l'examen de fin de stage, peuvent être autorisés, après décision de la Commission Technique du Bureau Fédéral, à subir les épreuves manquantes à l'occasion d'un stage ultérieur, dont ils sont dispensés, si leur défaillance relève d'un cas de force majeure attestée par le Directeur du stage.

ARTICLE 17. - Le Jury chargé d'examiner les candidats à l'examen de fin de stage comprend :

En ce qui concerne le premier degré,

Président

Le Chef du Service Académique de la Jeunesse et des Sports de l'Académie où se tient le stage, ou son représentant.

Membres

Le Président du Comité Régional de la F.F.H.C., ou son représentant.

- Les Présidents de deux Comités départementaux désignés par le Président de la Commission Technique, qui relèvent du Comité Régional où se tient le stage, ou leur représentant.

- Deux Conseillers Techniques Régionaux désignés par le Directeur Technique National.

En ce qui concerne le deuxième et le troisième degré,

Président

Le Ministre de la Jeunesse et des Sports, ou son représentant.

Membres

– Le Président de la Commission chargée de la réglementation technique.

– Quatre professeurs ou maîtres d'Éducation Physique et Sportive désignés par le Président de la Commission chargée de la réglementation technique, chacun faisant partie d'une des commissions constituées près le Bureau fédéral.
– Le Directeur Technique National.

ARTICLE 18. - Par dérogation aux dispositions de l'article 17 ci-dessus, une Commission réduite au Président de la Commission Technique, au Directeur Technique National et au Moniteur National, sanctionne les épreuves écrites subies, à la fin du stage régional probatoire, par les candidats aux deuxième et troisième degrés après qu'une première correction ait été faite par le Directeur du stage régional probatoire.

ARTICLE 19. - Les sujets des épreuves de l'examen de fin de stage sont choisis, sur proposition du Directeur Technique National, par la Commission Technique du Bureau fédéral.

ARTICLE 20. - Le calendrier annuel des stages de formation d'entraîneurs fédéraux est élaboré chaque année au cours du colloque des Conseillers Techniques Régionaux qui suit l'Assemblée générale de la F.F.H.C. Il est ensuite proposé à la Commission Technique à qui incombe de le faire ratifier par le Bureau Fédéral.

ARTICLE 21. - Pour chacun des trois degrés du brevet d'entraîneur fédéral, il est constitué deux sessions annuelles :

– pour le premier degré, la première session a lieu au cours du premier quart et, la seconde, au cours du troisième quart de la saison sportive ;
– pour les deuxième et troisième degrés, la première session a lieu au cours du second quart, et la seconde, au cours du quatrième quart de la saison sportive.

Les stages régionaux du premier degré servent, en même temps, de stages probatoires des deuxième et troisième degrés.

ARTICLE 22. - Les stagiaires ayant réussi l'examen de fin de stage du premier degré à la première session annuelle, peuvent se porter candidats à la seconde session du stage du deuxième degré, à condition d'avoir obtenu une note générale, égale ou supérieure à 13 sur 20.

Les stagiaires ayant réussi l'examen de fin de stage du deuxième degré à la première session annuelle, peuvent se porter candidats à la seconde session du stage du troisième degré à condition d'avoir obtenu une note générale égale ou supérieure à 14 sur 20.

ARTICLE 23. - Les candidatures à l'examen de fin de stage de formation d'entraîneurs fédéraux doivent parvenir directement au Président de la Commission chargée de la réglementation technique :

– deux mois avant l'ouverture du stage régional, pour le premier degré ;
– deux mois avant l'ouverture du stage probatoire régional, pour les deuxième et troisième degrés.

Le Président de la Commission chargée de la réglementation technique transmet les candidatures au Conseiller Technique Régional désigné comme Directeur du stage, qui en fait retour dans la quinzaine de leur réception en donnant son avis motivé quant à l'admission des candidats.

Les candidats retenus sont convoqués par le Président de la Commission chargée de la réglementation technique, après accord du Directeur Technique National, et le Directeur du stage en est aussitôt informé.

ARTICLE 24. - Le brevet d'entraîneur donne au titulaire qui, à l'examen de fin de stage, a obtenu une note générale, égale ou supérieure à 12 sur 20, le droit d'arbitrer les compétitions organisées par la F.F.H.C., sous les réserves suivantes :

– - Les entraîneurs du premier degré peuvent arbitrer les compétitions réservées aux athlètes du quatrième degré (non classés et 4e série).
– - Les entraîneurs du deuxième degré peuvent arbitrer les compétitions réservées aux athlètes du troisième degré (3e série).

Les entraîneurs du troisième degré peuvent arbitrer les compétitions réservées aux athlètes du deuxième degré (2e série), ils peuvent, en outre, être jurés dans des concours culturistes, si, lors de l'examen de fin de stage, le Président de la Commission chargée de la Culture Physique les a jugés aptes à cette fonction.

ARTICLE 25. - Pour les compétitions individuelles ou collectives, communes à des athlètes de classements différents, l'un des trois arbitres, s'il s'agit d'entraîneurs fédéraux, et au cas où un triumvirat est réglementairement nécessaire pour l'arbitrage, doit être titulaire du brevet d'entraîneur du degré correspondant au degré (à la série) de classement de l'athlète le plus élevé, d'après les dispositions de l'article 24 ci-dessus.

ARTICLE 26. - Les stagiaires des deuxième et troisième degrés peuvent recevoir respectivement le diplôme d'arbitre régional et le diplôme d'arbitre fédéral, en même temps que le brevet d'entraîneur fédéral, s'ils ont obtenu, à l'examen de fin de stage, une note générale égale ou supérieure à 12 sur 20, et sous réserve que le Président de la Commission des Arbitres ait donné son accord de principe à la suite de l'engagement, figurant dans la candidature, de ne plus se présenter à une compétition quelconque.

ARTICLE 27. - Le brevet d'entraîneur fédéral est matérialisé :

– - par un diplôme qui lui est remis par le Président de son Comité régional, ou son représentant, en présence des athlètes de son club ;
– - par un insigne en tissu brodé, comportant la marque distinctive du grade du brevet 2e, 3e degré) que son titulaire peut porter sur le survêtement (entre l'épaule et le coude de la manche gauche).

ARTICLE 28. - Le brevet d'entraîneur fédéral confère au titulaire une charge bénévole.

ARTICLE 29. - L'entraîneur fédéral est placé sous l'autorité morale et tutélaire du Président du Club où il est licencié.

Sur le plan technique, il reçoit les directives du Conseiller Technique.

ARTICLE 30. - Technicien qualifié, l'entraîneur fédéral joue un rôle de premier plan au sein de son club. Ses fonctions s'orientent dans deux directions fondamentales, selon ses aptitudes à engager l'action la plus efficace, qui sont révélées, en principe, par le niveau atteint dans la gradation du brevet d'entraîneur.

Les réalisations qu'il a pour mission de provoquer sont essentiellement l'initiation, la formation et le perfectionnement des athlètes licenciés à son club d'appartenance.

ARTICLE 31. - L'entraîneur fédéral du troisième degré peut, toutefois, se voir confier par le Président de son Comité Régional une mission d'animation à l'échelon départemental. Il assiste alors le Conseiller Technique Régional.

ARTICLE 32. - Sauf à être dirigeant de Club ou de Comité, l'entraîneur fédéral ne dispose pas d'un pouvoir de gestion ni de décision administrative il peut, toutefois, en toutes matières, avoir un rôle de Conseiller qui exige de lui une impartialité et une équité totales.

ARTICLE 33. - S'il est un athlète en activité, les tâches qui lui sont confiées ne sauraient perturber son propre perfectionnement.

C'est ainsi que son concours pour l'arbitrage des compétitions ne doit pas être sollicité s'il le met dans l'obligation d'avoir à choisir entre sa participation à un match et la prestation de service qui lui est demandée.

ARTICLE 34. - L'entraîneur fédéral peut être radié du rôle des entraîneurs fédéraux pour manquement à la mission qu'il s'est librement engagé à conduire, dans les termes solennels du serment qu'il prête lors de la remise du diplôme.

Sur proposition du Comité régional qui doit, au préalable, avoir entendu l'intéressé, la radiation est prononcée par la Commission Technique qui juge souverainement.

ARTICLE 35. - La présente décision prendra effet au premier jour de la saison sportive 1967-1968.

Ce Que Vous Devez Savoir

Vente des Planches techniques sur les trois mouvements olympiques

Des exemplaires des planches techniques sur les trois mouvements olympiques, parues dans quatre numéros du Bulletin fédéral, seront mis en vente, par la F.F.H.C. uniquement par envois postaux.

Le prix total de ces quatre planches, port compris, est fixé comme suit :

2	exemplaires	.....	2 F 75
3	»	.....	3 F 75
4	»	.....	4 F 75
6	»	.....	7 F 15
10	»	.....	11 F 75
20	»	.....	22 F 35
50	»	.....	54 F 00
100	»	.....	100 F 00

Leur tirage sur une seule face (et non recto verso) permettra de les afficher sur les murs des salles d'entraînement.

***

Attributions de Challenges aux Championnats de France 1967

La Coupe de Sèvres, Prix du Président de la République, a été attribué à Rolf Maier, Champion de France des Poids Moyens Seniors.

La Coupe du Ministère de la Jeunesse et des Sports, a été attribuée à Pierre Gourrier, plus jeune Champion de France Seniors 1967.

Le Challenge du Prince Rainier de Monaco a été confié pour un an au Comité de l'Île-de-France

celui du Commissariat aux Sports de Monaco au Comité de Picardie (Maier).

Le Challenge Conti a été attribué à 1'A.S.P.T.T. de Nancy.

De nombreux prix ont été en outre remis aux vainqueurs par le Comité Dauphiné-Savoie que nous remercions chaleureusement pour l'effort réalisé en vue de récompenser les meilleurs haltérophiles juniors et seniors.

LA CARRIÈRE SPORTIVE DU PRÉSIDENT SORTANT

DAME Jean, Paul, Louis.

Né le 11 Décembre 1897 à Paris-4e.

Domicilié : 9, avenue des Gobelins, Paris-5e.

Nationalité : Française.

Administrateur de Sociétés, Maître d'Éducation Physique et des Sports.

✍

Champion de l'Alsacienne et Lorraine de Paris, Athlétisme léger (sauts, 100 m, lancé du poids) 1913-1915.

Vainqueur du Challenge de l'Auto (1915) Haltérophile.

Ex-Moniteur de l'École de Joinville.

✍

Depuis 1921, délégué et Membre du Comité National des Sports et du Comité Olympique Français.

Membre de la Fédération Française de Lutte 1920 à 1935.

Arbitre National et International.

Fondateur du Club des Lutteurs de

Paris et de la Seine et de l'Haltérophile Club de Paris.

Président du Club Athlétique des Gobelins.

Membre de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste depuis 1933.

Secrétaire Général de la Fédération jusqu'en Avril 1952.

Depuis cette date, Président de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste.

Secrétaire Général Adjoint de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste depuis 1946, jusqu'en 1960.

Président du Comité International de Culture Physique.

Chargé de Mission et Chef de Village aux Jeux Olympiques de Melbourne (1956) et de Rome (1960) - Chargé de Mission aux Jeux Méditerranéens : Le Caire (1951), Barcelone (1955), Beyrouth (1959), Naples (1963).

Vice-président de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste.

Président de la Commission Technique Internationale.

Vice-président du Comité National des Sports.

Président de la Commission de Propagande.

Vice-président du Comité Olympique Français.

Président de l'Alsacienne et Lorraine de Paris.

Membre du Conseil d'Administration de la Mutuelle Nationale des Sports.

Membre du Haut-Comité des Sports 1961-1964.

Membre de la Commission des Sports du Conseil de l'Éducation Populaire et des Sports.

Directeur de l'Équipe de France de 1933 à 1952.

Représentant de la France dans les Congrès de la F.I.H.C.

A organisé à Paris, le Championnat d'Europe 1935 et les Championnats du Monde 1937, 1946, 1950, le Tournoi International d'Haltérophilie et le Championnat du Monde Culturiste (23 Nations), Palais de Chaillot 1964 - Congrès Mondial des Arbitres et Entraineurs, Institut National des Sports (31 Nations) 1964.

COUPE DE FRANCE CULTURISTE

Résultats techniques par Équipes

Classement général. - 1° C.H.C. Parisien, 260,17 (Lechertier, Ornème, Trautman, Faisans) ; 2e I.C. Rochelais, 249,67 (Rouillé, Nicolas, Auneau, Attal) ; 3e C.C. Toulousain, 238,83 (Parra, Soulié, Sabata, Redonnet) ; 4e U. Haubourdinoise, 227,84 (Ployard, Warembourg, Planque, Broutin) ; 5e A.G.H. Le Havre, 222,82 (Delaunay, Talbot, Lukowiak, Vasselin) ; 6e U.G.A. Bourg-de-Péage, 211,49 (Berruyer R., P., Pover, Moulin) ; 7e S.C. Châtillonnais, 210,17 (Huot, Senouci, Devred, Conte).

Force. - 1er C.H.C. Parisien, 129,50 ; 2e I.C. Rochelais, 120,50 ; 3e C.C. Toulousain, 114 ; 4e A.G.H. Le Havre, 106,50 ; 5e U. Haubourdinoise, 101 ; 6e S.C. Châtillonnais, 96,50 ; 7e U.G.A. Bourg-de-Péage, 90.

Plastique. - 1er C.H.C. Parisien, 130,77 ; 2e I.C. Rochelais, 129,17 ; 3e U. Haubourdinoise, 127,84 ; 4e C.C. Toulousain, 124,83 ; 5e U.G.A. Bourg-de-Péage, 121,49 ; 6e A.G.H. Le Havre, 116,32 ; 7e S.C. Châtillonnais, 113,67.

Résultats techniques individuels

Classement général. - 1er C. Parra, 73,50 ; 2e M. Lechertier, 72,16 ; 3e G. Faisans, 66,67 ; 4e C. Nicolas, 65,33 ; 5e M. Rouillé, H. Ornème, 63,67 ; 7e M. Broutin, 62,67 ; 8e C. Ployard, 60,84 ; 9e M. Auneau, 60,50 ; 10e C. Attal, 60,17 ; 11e R. Soulié, J. Huot, 59,50 ; 13e B. Moulin, A. Vasselin, 59 ; 15e D. Talbot, 58,83 ; 16e M. Trautman, 57,67 ; 17e R. Berruyer, 54,50 ; 18e A. Senouci, 54,17 ; 19e P. Sabata, F. Warembourg, 53,83 ; 21e A. Lukowiak, 53,66 ; 22e J. Pover, 52,83 ; 23e P. Redonnet, 52 ; 24e J. Delaunay, 51,33 ; 25e Y. Planque, 50,50 ; 26e C. Devred, 49,50 ; 27e A. Conte, 47 ; 28e P. Berruyer, 45,16.

Plastique. - 1er C. Parra, 36 ; 2e M. Broutin, 35,17 ; 3e M. Lechertier, 33,76 ; 4e C. Attal, G. Faisans, 33,67 ; 6e M. Anneau, 33 ; 7e F. Warembourg, 32,33 ; 8e M. Trautman, 32,17 ; 9e B. Moulin, 32 ; 10e J. Pover, 31,83 ; 11e M. Rouillé, 31,67 ; 12e H. Ornème, 31,17 ; 13e R. Berruyer, R. Soulié, 31 ; 15e C. Nicolas, 30,83 ; 16e J. Huot, A. Vasselin, 30,50 ; 18e C. Ployard, 30,34 ; 19e Y. Planque, 30 ; 20e P. Sabata, 29,83 ; 21e A. Lukowiak, 29,66 ; 22e D. Talbot, 29,33 ; 23e C. Devred, 28,50 ; 24e A. Senouci, 28,17 ; 25e P. Redonnet, 28 ; 26e J. Delaunay, 26,83 ; 27e P. Berruyer, 26,66 ; 28e A. Conte, 26,50.

Classement individuel Force. - 1er M. Lechertier (160 + 187,5) 38,50 ; 2e C. Parra (155 + 192,5) 37,50 ; 3e C. Nicolas (127,5 + 160) 34,50 ; 4e G. Faisans (140 + 180) 33 ; 5e H. Ornème (120 +177,5) 32,50 ; 6e M. Rouillé (107,5 + 175) 32 ; 7e C. Ployard (120 + 147,5) 30,50 ; 8e D. Talbot (125 + 177,5) 29,50 ; 9e J. Huot (145 + 175) 29 ; 10e A. Vasselin (127,5 + 170), M. Broutin (150 + 162,5), R. Soulié (130 + 167,5) 28,50 ; 13e M. Auneau (132,5 + 160) 27,50 ; 14e B. Moulin (110 + 140) 27 ; 15e C. Attal (112,5 + 150) 26,50 ; 16e A. Senouci (115 + 130) 26 ; 17e M. Trautman (140 + 162,5) 25,50 ; 18e J. Delaunay (100 + 137,5) 24,50 ; 19e P. Sabata (120 + 155), P. Redonnet. (140 + 155), A. Lukowiak (112,5 + 142,5) 24 ; 22e R. Berruyer (80 + 135) 23,50 ; 23e F. Warembourg (102,5 + 140) 21,50 ; 24e J. Paver (105 + 135), C. Devred (140 + 160) 21 ; 26e Y. Planque (102,5 + 135), A. Conte (122,5 + 135) 20,50 ; 28e P. Berruyer (80 + 110) 18,50.

L'HALTÉROPHILE MODERNE

20e ANNÉE - N° 233

organe officiel mensuel

DIRECTION - RÉDACTION ADMINISTRATION

10, Rue Saint-Marc, PARIS-2me

Téléphone : 236-53-60

Abonnement :

France..... **10 F**
Étranger..... **15 F**
Clubs affiliés ..... **25 F**

Chèques Postaux Paris 1304-82

M. FABER, Président du Conseil Municipal de Paris remet à M. Jean DAME la médaille de vermeil de la Ville de Paris.

Dans nos

COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DE PROVENCE

Championnats de Provence

Poids Coqs (Nice le 25-2-67, à 20 h).

Juniors. - 1er Lanteri (A.S. Monaco), 225 k ; 2e Facetta (U.S. Sainte-Tulle), 220 k ; 3e Curetti (A.S. Monaco), 202 k 500 ; 4e Monteu (H.C. Nice), 192 k 500.

Seniors. - 1er Pecoul (U.S.C. Marseille), 240 k ; 2e Béringuer (U.S.P. Manosque), 232 k 500 ; 3e Serpaggi (C.C.C. Marseille), 222 k 500.

Poids Plumes (Monaco le 26-2-67, à 15 h).

Juniors. - 1er Casanova (A.S. Monaco), 242 k 500 ; 2e Guichard (C.A. Draguignan), 225 k.

Seniors. - 1er Marie (H.C. Marignane), 272 k 500 ; 2e André (U.S.P. Marseille), 262 k 500 ; 3e Boyer (U.S. Sainte-Tulle), 227 k 500.

Poids Légers (Cannes le 25- 2-67, à 14 h).

Juniors. - 1er Crissovelonis (U.S.P. Manosque), 250 k.

Seniors. - 1er Floridia (H.C. Gardanne), 295 k ; 2e Thivent (M.J.C. Avignon), 290 k ; 3e Gunsberg (H.C. Cannes), 282 k 500 ; 4e Eche (A.S.P.T.T. Marseille), 262 k 500.

Poids Moyens (Marseille le 19- 2-67, à 14 h).

Juniors. - 1er Larbi (H.C. Gardanne), 285 k ; 2e Moralès (C.C.S. Marseille), 280 k ; 3e Espinos (M.J.C. Avignon), 272 k 500.

Seniors. - 1er Gouverneur (A.S. Monaco), 335 k ; 2e Leens (A.S. Monaco), 325 k ; 3e Lopez (H.C. Nice), 320 k ; 4e Adjoute (C.C.S. Marseille), 320 k ; 5e Polias (H.C. Pt-Saint-Louis), 310 k ; 6e Brunet (E.E.R. Carpentras), 310 k ; 7e Boyer (U.S. Sainte-Tulle), 267 k 500.

Poids Mi-Lourds (Monaco le 26- 2-67, à 15 h).

Juniors. - 1er Armand (M.J.C. Avignon), 280 k.

Seniors. - 1er Cohen (A.S.C.T. Marseille), 357 k 500 ; 2e Grosso (A.S. Monaco), 325 k ; 3e Jouhaud (H.C. Nice), 305 k.

Poids Lourds-Légers (Cannes le 25- 2-67, à 14 h).

Juniors. - 1er Benza (H.C. Cannes), 302 k 500.

Seniors. - 1er Hancart (H.C. Cannes), 357 k 500 ; 2e Spano (U.S.C. Marseille), 325 k ; 3e Eymas (M.J.C. Avignon), 325 k ; 4e Gantes (H.C. Cannes), 302 k 500.

Poids Lourds (Nice le 25- 2-67, à 20 h).

Seniors. - 1er Rémy (H.C. Nice), 430 k.

Participation de 40 athlètes.

Le Conseiller Technique Régional,
Roger GERBER.

HALTÉROPHILES !

CONTINENT SPORT présente

"CONTRÔLE M.R."

indispensable !

permettant la lecture instantanée de la trajectoire de la barre, donc une correction immédiate au cours des essais suivants :

irremplaçable !

fabrication et vente - 11, rue Pasteur - Brie-Comte-Robert - (77) - Tél. : 597

BARRES A DISQUES ▶ **de la barre olympique à la culturiste**

Disques entièrement caoutchoutés – Aciers spéciaux traités
Bague de serrage entièrement nouvelle permettant à la fois la fixation
Rapide des disques et une sécurité parfaite

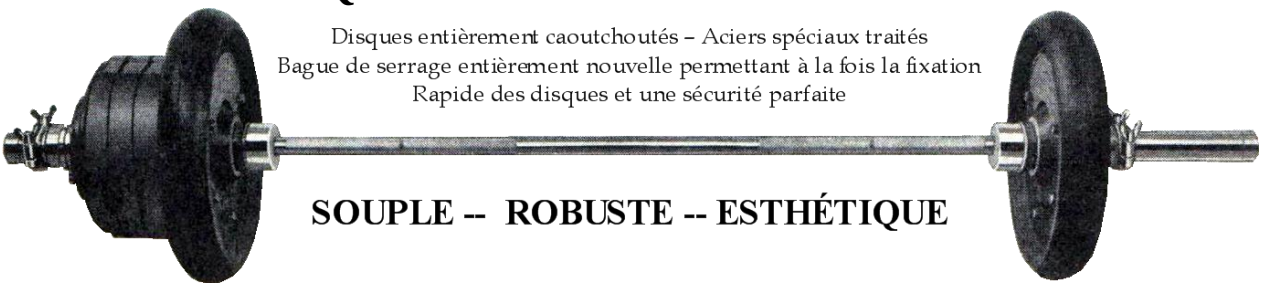

SOUPLE -- ROBUSTE -- ESTHÉTIQUE

Documentation complète sur demande

HALTÈRES À SPHÈRES
POIDS À LANCER
GUEUSES

SOCIETE NOUVELLE DES FONDERIES
A. ROUX
FABRICANT SPECIALISTE
290, COURS LAFAYETTE - LYON (3e)
TELEPHONE : 60-35-83
MAGASIN DE VENTE : 40, RUE SAINT ANTOINE -- LYON (3e)

COMITE DU LANGUEDOC

LISTE DES RECORDS DU LANGUEDOC

battus au cours des Éliminatoires du Championnat de France à Agde, le 12 Mars 1967

Juniors :

Poids Légers. - Développé à deux bras : Roig, 101 k 500 - Arraché à deux bras : Roig, 91 k 500.

Poids Lourds. - Arraché à deux bras : Delpuech, 115 k 500 - Épaulé et jeté à deux bras : Delpuech, 145 k 500.

Seniors :

Poids Légers. - Arraché à deux bras : Aspart, 105 k 500 - Épaulé et jeté à deux bras : Aspart, 138 k - Total olympique : Aspart, 345 k.

Poids Moyens. - Arraché à deux bras : Terme, 128 k.

Arbitres : MM. Firmin, Héral. Comamala.

***

COMITE DU POITOU

CHAMPIONNAT DU POITOU DES NON-CLASSES

disputé conjointement avec le Prix Fédéral

Poids Coqs juniors : 1er Boursier (Cognac) 165 k ; 2e Janot (C.S.A.C.) 160 k ; 3e Bois 152 k 500.

Poids Plumes Juniors : ler Poirier (Pons) 202 k 500 ; 2e Vidal (Cognac) 170 k ; 3e Bodin J.-P. 162 k500.

Poids Légers Juniors : ler Delhomme (Cognac) 172 k 500 ; 2e Bodin B. (C.S. A.C.) 162 k 500.

Poids Légers Seniors : 1er Soulard (Royan) 185 k.

Poids Moyens Juniors : 1er François (C.S. A.C.) 225 k ; 2e Jumeau (Cognac) 192 k 500 ; 3e Becket (C.S. A.C.) 170 k ; 4e Fumeau (Royan) 132 k 500.

Poids Mi-Lourds : 1er Fort (Royan) 235 k ; 2e Dousset (C.S. A.C.) 207 k 500 ; 3e Défossé (C.S. A.C.) 202 k 500.

Arbitres : MM. Ratier (Limoges). Bergeret (Cognac), Moreau (Cognac).

Poids Léger Senior : Demany (Cognac) avec 300 k bat le record du Poitou du Total des trois mouvements. Ancien record détenu par lui-même avec 297 k 500.

Rencontre amicale Athlétic-Club Trélazéen. Club Sportif et Artistique de Châtellerault

Les deux Clubs qui se rencontraient pour la première fois firent un très bon match. De très peu, le C.S.A. de Châtellerault l'emporte avec le coefficient de 3,79 contre 3,63 pour l'A.C. Trélazéen.

C.*S.A. Châtellerault* : Lubat (Coq Junior) 197,500 ; François (Moyen Junior) 222,500 ; Chartier (Léger Senior) 260 ; Vincent (Moyen) 275 ; Rispal (Moyen) 292,500 ; Bedetti (Moyen) 307,500.

Total : 1.550 k - Poids de Corps : 407,7 = 3,79.

A.C. Trélazéen : Leguy Serge (Poids Plumes) 310 ; Leguy Roger (Poids Légers) 277,500 ; Golias (Poids Légers) 210 ; Perpoil (Poids Mi-Lourds) 265 ; Prigent (Poids Mi-Lourds) 257,500 ; Bicrel (Poids Mi-Lourds) 232,500.

Total : 1.552 k 500 - Poids de Corps : 427,3 = 3,63.

Au cours du match, Leguy Serge améliora le record de l'Ouest (Comité Anjou- Bretagne) du Développé à deux bras avec 100 k (ancien record : 95 k) et celui du total avec 310 k dans la catégorie Poids Plume Senior.

***

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Rencontre entre Angers et S.A. Montmartroise

Le 1er Avril, l'équipe de la S.A.M. rencontrait à Angers l'équipe locale, entraînée par notre ami Marion et qui, dans son fief, est toujours très dangereuse.

En prévision de ce danger, la S.A.M. avait déplacé une très bonne équipe. La rencontre qui se disputait avec la formule 7 hommes pour 535 k a donné le résultat ci-dessous :

Équipe S.A.M. - Coronel 297 k 500 ; Collard 300 k ; Muller 315 k ; Costedoat 320 k ; Silbermann 320 k ; Guerlus 345 k ; Decugnières 372 k 500. Total : 2.270 k. - Poids de l'équipe : 532 k 400.

Équipe Angers. - Guénault 275 k ; Bourdet 292 k 500 ; Jacoby 305 k ; Lecœur 300 k ; Noël 307 k 500 ; Coutant 305 k ; Boussion 315 k.

Total : 2.100 k. - Poids de l'équipe : 529 k.

Cette rencontre fut très équilibrée, avec toutefois un handicap pour Angers privé d'un de ses meilleurs éléments, blessé, et dont la présence aurait pu réduire l'écart entre les deux équipes.

L. LAMEAU.

Résultats du Championnat de l'Île-de-France Juniors et Seniors 1re Série

JUNIORS. - *Poids Plumes* : 1. Squinquel (S.A.M.) 262,500. - *Poids Légers* : 1. Graffeteaux (Vélizy) 272,500. - *Poids Mi-Lourds :* 1. Bonnot (Vélizy) 305.

SENIORS. - *Poids Coqs* : 1. Grongnard (A.C. Melunais) 255 ; 2. My (S.M.M.) 255 ; 3. Tilloux M. (C.H.C.P.) 250 ; 4. Wittmann (V.G.A.) 247,500 ; 5. Guipon (US. Gagny) 245. - *Poids Plumes* : 1. Fulla (V.G.A.) 322,500 ; 2. Coronel (S.A.M.) 305 ; 3. Peignot (S.M.M.) 270 ; 4. Nivault (V.G.A.) 252,500. - *Poids Légers* : 1. Fourrier Y. (S.A. Enghien) 347,500 ; 2. Ledroit (C.H.C.P.) 340 ; 3. Fourrier J.-C. (S.A. Enghien) 325 ; 4. François (S.C.P.O.) 322,500. - *Poids Moyens* : 1. Mangeant (Vélizy-Villacoublay) 362,500 ; 2. Barroy (U.S.M.T.) 347,500 ; 3. Reminger (C.S. Meaux) 330 ; 4. Degenne (Asnières Sp.) 330 ; 5. Lambert Guy (U.S. Gagny) 297,500. - *Poids Mi-Lourds* : 1. Gourrier (V.G.A.) 395 ; 2. Villejoubert (H.C. Villeneuve) 347,500 ; 3. Guerlus P. (S.A.M.) 345 ; 4. Jacquet (U.S.M.T.) 327,500. - *Poids Lourds-Légers* : 1. Decugnières (S.A.M.) 382,500 ; 2. Chambard (Vélizy-Villacoublay) 355 ; 3. Cosson (S.A. Enghien) 342,500. - *Poids Lourds* : 1. La- chaume (C.S. Meaux) 375 ; 2. Choukroun L. (V.G.A.) 367,500.

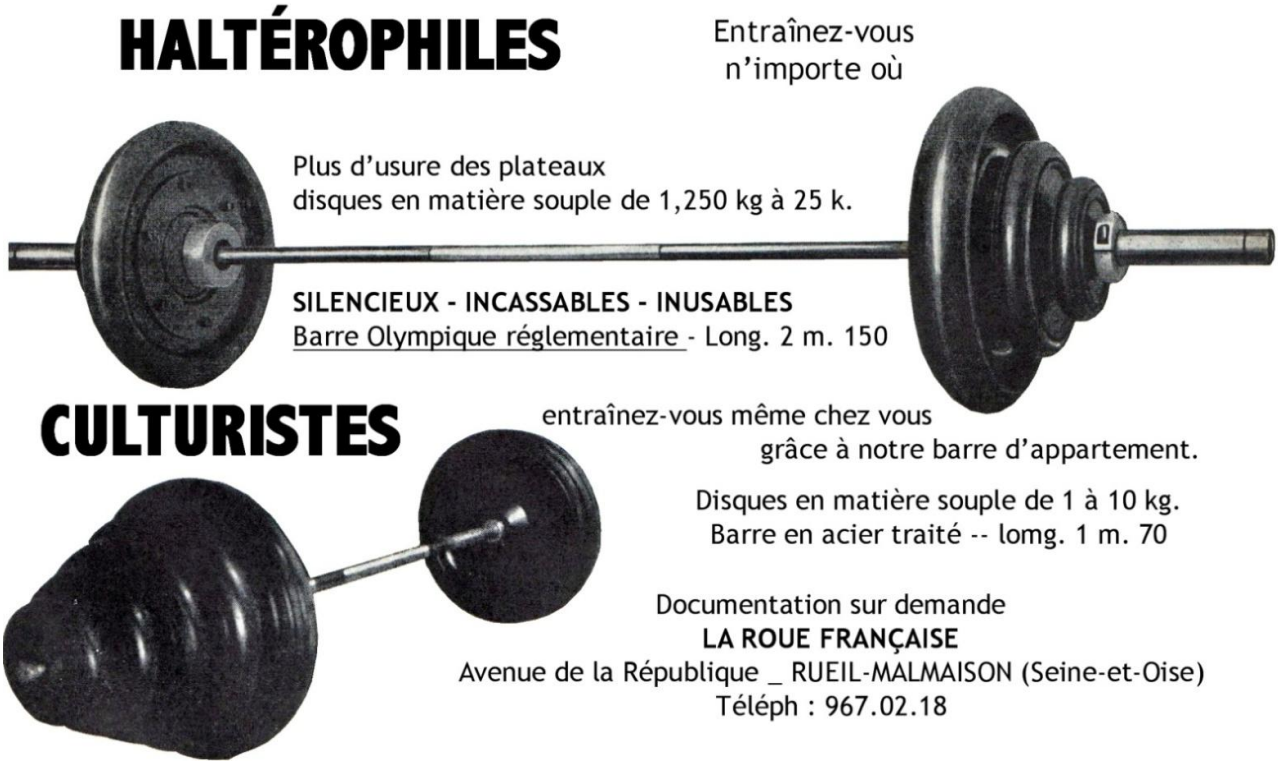

© RLPZ (2019)

N° 234

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

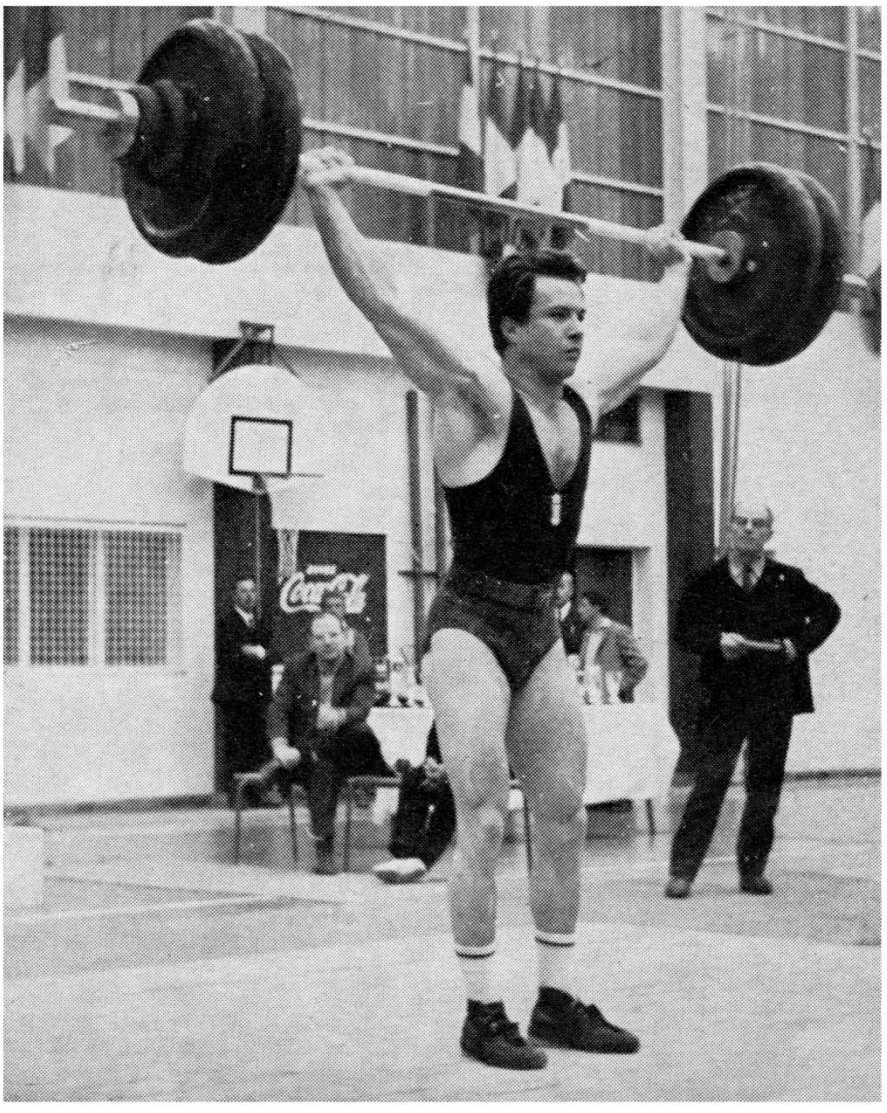

MENSUEL
22e ANNÉE
Juin
1967

Document original : Raymond Lopez

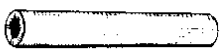

LA SOCIETE HALTERO CULTURISTE APOLLON

23, rue Houdon - PARIS (18me) - C.C.P. 2165-49 PARIS

-- Matériel moderne Apollon - Barres haltérophiles compétition
-- Barres culturistes - Haltères chargeables - Tout acier.
-- Chaussures haltérophiles marque Athlétic » déposée
-- Modèle moderne, talon biseauté Semelles débordantes et antidérapantes
-- Bout carré - Cuir fort.
-- La Ceinture haltérophile, cuir fort et souple
-- Double œillet de fermeture, Renforcement dorsal rigide doublé peau.
-- Tapis sol caoutchouc mousse spécial, 20 m/m 1 m X 0,60.
-- Manchon mousse tubulaire, pour éviter l'écrasement des vertèbres cervicales lors des squats lourds.
-- Tous les appareils modernes, presses, etc. ...
-- Maillots d'entraînement, Slips bain mousse, lastex, satin,
-- Pour les Clubs, Importantes remises accordées.
Demandez nos tarifs divers.
Joindre enveloppe timbrée à votre adresse

SOMMAIRE

●-●

Extraits du procès-verbal de la réunion du Bureau du 5 Juin 1967 3

Le mot du Président, par C. BOVI 4

Classement National du Premier Pas Haltérophile 1967 ..... 4 et 5

Championnats de France Scolaires et Universitaires 5

Un épaulé de Kailajarvi 6

Réforme du système des compétitions fédérales..... 7, 8, 9, 10

Ce que vous devez savoir 11

Les Championnats de France 1967 par G. LAMBERT 12, 13, 14

Dans nos Comités régionaux 14, 15, 16

Formation des cadres F.F.H.C. 15

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

DUMAS (La Montluçonnaise),

vainqueur de la catégorie Poids Légers au Championnat de France Seniors.

(Photo : D. Denicourt)

®

Numérisation :
R. LPZ 2012
(2019)

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

Le Directeur de la publication : J. DAME

Partie Officielle

EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL
de la RÉUNION du BUREAU
le 5 Juin 1967

Présents : MM. Clutier, Jean Darne, Duverger, Favrou, Fiolle, Gouet, Guillier, Leveler, Roussaux.

Présidence de M. C. Bovi, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Asso, Dumoulin, Gourhand et M. Chaix à qui son état de santé interdit actuellement le voyage.

Assistait à la réunion : M. Claude Taillefer, Directeur Technique National.

Le Président remercie ses collègues d'être venus si nombreux. Aucune observation n'est formulée sur le procès-verbal de la dernière réunion du Comité de Direction tenue le 30 Avril, à Grenoble, et qui sera soumis à son homologation à la séance du 10 juin.

Avant d'aborder l'ordre du jour, il revient sur le titre qu'il convient de donner à M. Jean Dame et suggère de proposer au Comité de Direction celui de Vice-président Général.

Le Président estime que certains problèmes ne peuvent attendre une réunion du Bureau ou du Comité de Direction il est donc nécessaire de constituer un bureau permanent dont pourraient faire partie le Vice-président Général, le Secrétaire Général et le Trésorier.

Il souhaiterait que M. Jean Dame prenne régulièrement connaissance du courrier et puisse le conseiller, le cas échéant, sur les décisions qu'il sera appelé à prendre.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Bureau fédéral homologue l'affiliation des clubs suivants :

- ✓ N° 3.698 - Haltérophile Club Montalbanais ;
- ✓ N° 3.699 Association Sportive et Culturelle des Plaines Trélazé ;
- ✓ N° 3.700 - Entente Sportive Montigny (Metz).

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Bureau homologue ensuite comme records de France les performances suivantes :

Records Haltérophiles Juniors

Poids Lourds Légers. - Développé à deux bras : 127 k 500 par Cazeaux, le 28 Avril 1967, à Grenoble. Arbitres : MM. Bernier, Houte, Coste (Ancien record : 125 k 500 par Lefèvre).

Poids Lourds. - Développé à deux bras : 122 k 500, 130 k, 132 k 500, par Cazeaux, le 3 Juin 1967, à Alfortville. Arbitres : MM. Pichon, Leveler, Soleilhac. (Ancien record : 115 k par lui-même).

Total Olympique : 132 k 500 - 120 k - 155 k = 407 k 500, par Cazeaux, le 3 juin 1967, à Alfortville. Arbitres : MM. Pichon, Leveler, Soleilhac. (Ancien record : 402 k 50 par Michon).

Records Haltérophiles Seniors

Poids Plumes. - Développé à deux bras : 111 k par Fulla, le 29 Avril 1967, à Grenoble. Arbitres : MM. Martini, Arnaud, Fiolle. (Ancien record : 110 k par lui-même) ;

et 112 k 500 par le même athlète, le 6 Mai 1967, à Rueil. Arbitres : MM. Houte, Humbert, Auber. (Ancien record : 111 k par lui-même).

Arraché à deux bras : 100 k par Meurat, le 6 Mai 1967, à Rueil. Arbitres : MM. Houte, Humbert, Auber. (Ancien record : 98 k par lui-même).

Poids Légers. - Développé à deux bras : 123 k par Muller, le 13 Mai 1967, à Vernon. Arbitres : MM. François, Samblant, Mercier. (Ancien record : 121 k par Gerber).

Epaulé et jeté à deux bras : 144 k 500, par Ledroit, le 29 Avril 1967, à Grenoble. Arbitres : MM. Auber, Marchioni, Samblant. (Ancien record : 140 k 500 par lui-même).

Total Olympique : 120 - 105 - 142,500 = 367 k 500, par Muller, le 13 Mai 1967, à Vernon. Arbitres : MM. Samblant, François, Mercier. (Ancien record : 365 k par Gerber).

Poids Moyens. - Développé à deux bras : 142 k 500, par Maier, le 30 Avril 1967, à Grenoble. Arbitres : MM. Samblant, Arnaud, Dejonghe. (Ancien record : 140 k par lui-même).

Arraché à deux bras : 131 k 500, par Terme, le 30 Avril 1967, à Grenoble. Arbitres : MM. Samblant, Dejonghe, Arnaud. (Ancien record : 130 k par Maier).

Poids Lourds. - Epaulé et jeté : 182 k 500 par Fouletier, le 6 Mai 1967, à Vernon. Arbitres : MM. Fiolle, François, Mercier. (Ancien record : 181 k par Lévecq).

Total Olympique : 150 - 140 - 180 = 470 k par Fouletier, le 30 Avril 1967, à Grenoble. Arbitres : MM. Proton, Burucoa, Bazire. (Ancien record : 467 k 500 par lui-même).

Record du total par Équipes de Clubs : 2.332 k 500, par la Vie au Grand Air de Saint-Maur, le 28 Mai 1967, Stade Charléty, à Paris. (Ancien record : 2.300 k par le même club).

Records Culturistes Juniors

Poids Mi-Lourds. - Total des deux mouvements 130 - 175 = 305 k par Dubus, à Poitiers, le 7 Mai 1967. Arbitre : M. Moreau (ancien record : 290 k par lui-même).

Records Culturistes Seniors

Poids Coqs. - Développé Couché : 115 k 500, par Dara, le 21 Mai 1967, à Tavel. Arbitres : MM. Firmin, Marchal. (Ancien record : 110 k par lui-même).

Poids Plumes. - Développé Couché : 126 k par Salassa, le 12 Mai 1967, à Toulouse. Juré : M. Dini. (Ancien record : 123 k 500 par Belloucy) ;

et 128 k par Gelas, le 20 Mai 1967, au Havre. Arbitres : MM. Renault, François, Mercier. (Ancien record : 126 k par Salassa).

Poids Légers. - Flexion sur jambes : 190 k par Ledroit, le 20 Mai 1967, à Saint-Maur. Arbitre : M. Chariot. (Ancien record : 187 k 500 par lui-même).

Total des deux Mouvements : 127,500 - 190 = 317 k 500, par Ledroit, le 20 Mai 1967, à Saint-Maur. Arbitre : M. Chariot. (Ancien record : 312 k 500 par lui-même).

Poids Moyens. - Flexion sur jambes : 210 k par Ornème, le 20 Mai 1967, à St- Maur. Arbitre : M. Chariot. (Ancien record : 200 k par lui-même).

Total des deux Mouvements : 135 - 210 = 345 k par Ornème, le 20 Mai 1967, à St-Maur. Arbitre : M. Chariot. (Ancien record : 325 k par lui-même).

Poids Mi-Lourds. - Développé Couché : 162 k 500 par Lechertier, le 20 Mai 1967, à St-Maur. Arbitre : M. Chariot. (Ancien record : 160 k par lui-même).

Flexion sur Jambes : 204 k 500, par Vély, le 20 Mai 1967, à Ste-Savine. Arbitres : MM. Astolfi, Briant. Juré : M. Chorques. (Ancien record : 195 k par Lechertier).

Poids Lourds. - Développé Couché : 166 k par Corazza, le 14 Mai 1967, à Jeumont. Arbitre : M. Denutte. Ancien record : 127 k 500 par lui-même).

Le Bureau homologue ensuite comme records de France Scolaires et Universitaires les performances faisant l'objet de la lettre de l'A.S.S.U. en date du 23 Mai

MATCHES INTER-NATIONS.

France - Allemagne Juniors. - Le Directeur Technique National expose les difficultés rencontrées pour l'organisation de ce match par suite du silence de la Fédération Allemande qui n'a fait parvenir que huit jours avant son accord pour l'envoi de son équipe à Strasbourg.

M. Leveler regrette, une nouvelle fois, la qualification, en dernière minute, de l'athlète Gourrier pour le match France - Allemagne, ce qui a nui au succès de la soirée organisée à Nancy et à laquelle il devait participer.

Championnat du Monde. - M. Jean Dame, au retour de la réunion du Bureau de la F.I.H.C., exprime l'opinion que le Championnat du Monde 1967 est très compromis pour les raisons qui ont déjà été exposées. Une dernière démarche sera effectuée auprès du Gouvernement Japonais pour qu'il revienne sur sa position concernant l'Allemagne de l'Est.

Par contre, il pense que les haltérophiles français seront très certainement invités à la manifestation préolympique de Mexico.

Jeux Méditerranéens. - Cette question ne figurait pas à l'ordre du jour du Bureau de la F.I.H.C. M. Jean Dame l'a cependant évoquée. Le Secrétaire Général de la Fédération Internationale semble vouloir observer une position très ferme concernant l'appellation de ces Jeux qu'il souhaiterait voir transformer en « Jeux de Tunis », toutes les Fédérations Méditerranéennes n'y étant pas invitées. Il espère cependant qu'une solution favorable pourra intervenir.

Le Directeur Technique National résume les dispositions qu'il propose pour la préparation et la sélection des athlètes. La Commission sportive, qui sera appelée à se prononcer sur cette sélection, devra donc se réunir à cette époque.

France - Canada. - C'est à ce moment que seront également désignés les haltérophiles invités par la Fédération Canadienne à l'occasion de la Foire de Montréal.

France - Autriche. - Ce match a fait l'objet d'un entretien entre M. Jean Dame et le représentant de la Fédération Autrichienne, membre du bureau de la F.I.H.C. La réponse définitive devant être donnée le 15 Juillet, il est décidé d'attendre le résultat des démarches effectuées à Tokyo avant de prendre une décision au sujet de cette rencontre.

CONSTITUTION ET FORMATION DES COMMISSIONS. - Après un exposé du Président, suivi d'un échange de vues entre les Membres du Bureau, les principes généraux applicables à toutes les Commissions seront proposés au Comité de Direction auquel appartiendra la décision finale.

Le Bureau procède ensuite à un premier examen des candidatures enregistrées pour les diverses Commissions afin de faciliter la tâche du Comité de Direction.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Félicitations. - Télégramme de félicitations de M. Marceau Crespin, Directeur des Sports, à l'occasion de la victoire de l'Équipe de France Juniors contre celle d'Allemagne.

Subvention « Cinéma ». - Une subvention exceptionnelle de 5 000 F est accordée à la F.F.H.C. par le Ministère de la Jeunesse et des Sports pour permettre de terminer les films techniques en cours d'exécution à l'Institut National des Sports.

Représentation fédérale au Comité Olympique Français. - Le Comité Olympique Français ayant précisé par lettre les conditions de cette représentation, M. Jean Dame est chargé d'obtenir de M. Armand Massard des renseignements complémentaires.

Constitution de nouveaux Comités Régionaux. - Certains Comités Régionaux devront être scindés afin d'harmoniser leur territoire avec celui des Académies. Le Président en donne la liste qui sera soumise à l'approbation du Comité de Direction.

Projet de modification aux statuts. - Le Président pense qu'il conviendrait d'en reporter l'étude à la rentrée, en autorisant la constitution immédiate des Comités Départementaux à laquelle l'assemblée générale s'est montrée favorable. Les statuts de ces Commissions pourraient être calqués sur ceux des Comités régionaux.

Journée Olympique. - Le Comité Olympique Français rappelle que le Samedi 24 Juin sera placé sous le signe de l'olympisme et de la mémoire de Pierre de Coubertin.

Utilisation des Gymnases Municipaux. - Lettre de la Préfecture de la Seine à qui doit être adressé d'urgence le calendrier des manifestations que la F.F. H.C. souhaite organiser dans les gymnases municipaux parisiens.

Homologation de nomination d'arbitres fédéraux. - Le Bureau homologue la nomination, au titre d'arbitre fédéral, de : MM. R. Soulier (Comité d'Alsace), J. Asso (Comité de Provence), J. Laffargue (Comité des Pyrénées), A. Blacher et D. Gervasy (Comité Dauphiné-Savoie) qui ont subi les épreuves de l'examen au cours des Championnats de France.

Homologation de nomination d'arbitres régionaux. - Le Bureau homologue la nomination, au titre d'arbitre régional, de : MM. Delhaye et Augagneur (Comité de Bourgogne Franche-Comté) qui ont subi les épreuves de l'examen au cours des Championnats de France.

Demande de prêts de barres. - Le Bureau donne avis favorable aux demandes de prêts de barres présentées par :

- Le Lycée Mixte de Bressuire ;
- Le Club de Culture Physique Toulonnais ;
- L'Haltérophile Club Montalbanais.

Formation des Cadres. - Un examen d'aides-moniteurs a eu lieu à l'issue du stage organisé à Amiens du 8 au 13 Mai 1967.

Les résultats de cet examen sont communiqués au Bureau qui procède aux nominations ci-après :

Aides-Moniteurs : MM. Dupont, Révillon, Horus, Nourry, Zengarli.

D'autre part, après un échange de vues le Bureau décide de maintenir les décisions qu'il a prises au cours de la réunion du 20 Avril 1967, concernant les résultats des examens du Stage de Moniteurs organisé à l'Institut National des Sports, du 20 au 25 Mars dernier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h. 20.

Le Secrétaire Général, L. GUILLIER. — *Le Président,* C. BOVI.

Le mot du Président

Le délai imparti pour la remise de la copie à l'imprimeur a empêché ce mot de paraître dans le numéro de Mai du Bulletin fédéral.

Vous m'avez appelé à succéder au Président Jean Dame, à qui la législation actuelle n'a pas permis que vous lui renouveliez, je n'en doute pas, votre confiance.

Je vous ai déjà dit que, pour mener à bien ma tâche, j'avais besoin du concours de tous les dévoués dirigeants de nos clubs, de nos Comités Départementaux, Régionaux et des membres du Comité de Direction.

Mais soyez également persuadés que je ... suis a la disposition de vous tous, notamment pour examiner - ou plutôt faire examiner - par les Commissions compétentes, les suggestions que vous voudrez bien faire pour l'essor de notre beau sport par un recrutement massif et par une amélioration de l'élite.

Et si, à la fin de l'année de mon mandat de Président, je ne vous ai pas donné toutes les satisfactions que vous espériez, je puis vous assurer qu'en tout cas j'aurai apporté dans l'accomplissement de ma mission toute ma bonne volonté.

C. BOVI,
Président de la F.F.H.C.

Classement National du Premier Pas Haltérophile 1967

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

Poids Coqs

1.	BILLIN (55,5) U.S. Cheminots St-Pol-sur-Mer	230, -
2.	COZERET (50,8) Sporting Club de Neuilly	207,500
3.	ROLLAND (55,3) Athlétic Club Trélazéen	207,500
4.	MEYER (53,8) Sté Halt, et Cult. Haguenau	200, -
5.	FRANZIL (56) Rueil Athlétic Club	200, -
6.	MURE (48,8) Union Sportive Crestoise	195, -
7.	HERNANDEZ (52,8) Athlétic Club Lodévois	195, -
8.	BOUGES (56) Club Olympique Caudéranais	187,500
9.	DALENÇON (55,6) Ring Chartrain	185, -
10.	MELIN (54,4) Union Sportive de Toul	180, -
11.	CHABOUD (55,9) Club Athlétique St-Priest	175, -
12.	TERRIER (55,5) Omnisports Hyérois	172,500
13.	RZEPKA (54,7) La Vaillante de St-Quentin	170, -
14.	MASSE (55,2) Foyer Laïque Éduc. Permanente Denée	170, -
14.	MECKES (55,2) Sté Halt, et Cult. Haguenau	170, -
16.	BARRALIS (51) Omnisports Hyérois	165, -
17.	DAMATO (52,8) Omnisports Club Agathois	165, -
18.	DESCAMPS (54,6) La Vaillante de St-Quentin	160, -
19.	MAURICE (54,9) Sporting-Club Navis	160, -
20.	FORET (51,4) Omnisports Municipal Lommois	157,500
21.	BURNEL (52,3) Club du Stade St-Lois	155, -
22.	CAMUS (52,4) Sport.-Club Tête Cheval Loos	152,500
23.	MATHIS (54,1) Alsatia Sélestat	152,500
24.	FRANQUART (52,1) Sport.-Club Tête Cheval Loos	150, -
25.	VANHEY (52,9) Sport.-Club Tête Cheval Loos	150, -
26.	MOLIÈRE (51,3) Club Athlétique St-Priest	147,500
27.	GAGNE (55,2) Monrepos Olympique Floirac	145, -
28.	UBEZZI (52,2) Stade Porte Normande	142,500
29.	VANDOIT (52,6) Air Sports Blois	115, -
30.	LESCIEUX (53) Olympique Grande-Synthe	92,500

Poids Plumes

1.	OU SACI (59,8) Sté Athlétique Kœnigshoffen	227,500
2.	REGIOLLI (59,8) Association Sportive Monaco	222,500
3.	BOUSQUET (58) A.S. Montferrandaise	215, -
4.	MILLET (59) Union Sportive de Toul	215, -
5.	CARTON (59,2) Omnisports Municipal Lommois	215, -
6.	RICHY (59,8) Club Sport. Municipal Le Pecq	215, -
7.	SCHIVI (60) A.S. P.T.T. Nancy	205, -
8.	LAUMONIER (59,6) Union Sportive de Tours	202,500
9.	TILLAULT (60) Union Sportive Tropézienne	202,500
10.	CORTINO (59) A.S. Augustin-Normand Le Havre	200, -
11.	FAIVRE (60) Haltéro-culturiste Lyonnais	195, -
12.	MALFATI (57,8) Club Athlétique St-Priest	190, -
13.	BATTAIS (59) Club Halt. Germanais	190, -
14.	LEIBER (60) Sté Athlétique Kœnigshoffen	190, -
15.	SABLOND Gilles (58) Athlétic Club Trélazéen	187,500
16.	LARBI (57,8) A.S. P.T.T. Nancy	185, -
17.	KURTZ (59,8) Sté Gymn. Hanau Pfaffenhoffen	182,500
18.	DÉROCHE (57,6) La Vaillante de St-Quentin	180, -
19.	BURGARD (57,7) Sté Athlétique Kœnigshoffen	180, -
20.	TOTH (60) Sporting-Club Navis	180, -
21.	HILLION (57,6) A.S. Préparation Olympique Tours	177,500
22.	TORRES (59) Union Sportive Ste-Tulle	175, -
23.	BOUVIER (59,3) Club Athlétique St-Priest	172,500
24.	THOMAS (59,7) La Montluçonnaise	170, -
25.	COGNIAUX (58,9) La Vaillante de St-Quentin	165, -
26.	ROLL Henri (58,3) Sté Athlétique Kœnigshoffen	162,500
27.	BIGOT André (58,7) Club Athlétique Choletais	160, -
28.	LACHENAL (60) La Vaillante de St-Quentin	157,500
29.	BOTELLA (59,9) Halt, et Cult. Club Aix-en-Provence	155, -
30.	SIMONET (60) Club Omnisports Arlésien	155, -
31.	CASSIN (57) Cercle Haltérophile Reyland	150, -
32.	LECLERCQ (57) Union Sportive Ste-Tulle	140, -
33.	GRISOLET (60) U.S. Cheminots St-Pol-sur-Mer	137,500

Poids Légers

1.	ROSTAING (65,9) Gauloise de Vaise	260, -
2.	COULON (67) Vie au Grand Air de St-Maur	250, -
3.	ZAHONERO (67,4) Athlétic Club Montpelliérain	247,500
4.	ALLAIN (66,6) Union Sportive de Tours	242,500
5.	JOURDAN (63,5) Athlétic Club Servannais	232,500
6.	RAVOIRE (65,3) Association Sportive Monaco	232,500

7.	BETZLER (66,5) Sté Gymn. Hanau Pfaffenhoffen	230, -
8.	FERBACH (67,1) Sté Gymn. Hanau Pfaffenhoffen	230, -
9.	COLLOT (67,3) Ring Chartrain	230, -
10.	FRENAISIN (63,6) Légère Mélinoise	225, -
11.	LUCOT (64,4) U.S. Culturelle et Sociale Gonesse	222,500
12.	LITTARDI (66,2) Ass. Sportive Monaco	222,500
12.	PEYNET (66,2) A.S. Montferrandaise	222,500
14.	COSTE D. (61) Club Athlétique St-Priest	215, -
15.	FROLA (63) Royan Océan Club	215, -
15.	MAGRON (63) Union Sportive de Toul	215, -
17.	VINCENT (67) Haltérophile Club de Nice	215, -
18.	LEMERCIER (61,5) Club Haltérophile Germanais	212,500
19.	SAINT CIERGE (62,2) Union Sportive Crestoise	212,500
20.	MANDEREAU (62,2) Sté Athlétique Montmartroise	212,500
21.	TOUTAIN (67,2) A.S. Augustin-Normand Le Havre	212,500
22.	BAUER (67,5) Vie au Grand Air de St-Maur	212,500
23.	FERE (64,6) Club Haltérophile Boulonnais	207,500
24.	BERNARD (65,9) Club Haltérophile Boulonnais	207,500
25.	PELLETIER (62) Olympic Pontois	205, -
26.	MAZURIER (63) Stade Porte Normande	205, -
27.	BONHOMMEAU (66) Club Athlétique Choletais	205, -
28.	MAUREL (64) Halt, et Cult. Club Aix-en-Provence	202,500
29.	HOUSSIÈRES (65) La Montluçonnaise	202,500
29.	SABLOND Michel (65) Athlétic Club Trélazéen	202,500
31.	DELHOMME (66,5) Union Amicale Cognac	202,500
32.	ROLL Roger (64,5) Sté Athlétique Kœnigshoffen	200, -
33.	MORIZOT (64,9) Stade Auxerrois	200, -
34.	DEDIEU (62) Athlétic Club Lodévois	197,500
35.	FUCHS (64) Clermont-Sports	195, -
36.	MORO (64,4) A.S. Montferrandaise	195, -
37.	DRION (66) Union Méan Penhoet	195, -
38.	VILLARD (67) Cercle Haltérophile Reyland	195, -
39.	MAZON (63,8) Omnisports Club Agathois	190, -
40.	PICAUT (64,1) Union Sportive de Toul	190, -
41.	VACHER (64,2) Ass. C. et Sp. de la Z.U.P. à Nîmes	190, -
42.	BENOIT (66,2) Sport.-Club Tête Cheval Loos	187,500
43.	MONNIER (64,3) Olympic Pontois	185, -
44.	BRENEOL (61,2) La Brestoise	180, -
45.	MATHIEU (64,6) Cercle Halt. Reyland	180, -
46.	CHESNAU (61,8) Cercle Éducation Phys. St-Nazaire	177,500
47.	FUANTES (61,9) Club Athlétique St-Priest	177,500
48.	BELLANGER (61,8) Évreux Athlétic Club	175, -
49.	LECLERCQ (61,1) Stade Croisicais	170, -
50.	BERTHO (62,8) Stade Croisicais	170, -
51.	BOULLAIS (65,3) A.S. Augustin-Normand Le Havre	170, -
52.	ANCENIS (63,5) Club Nautique et Athl. Rouen	167,500
53.	RAGUENES (66,5) La Brestoise	167,500
54.	COUPAY (62,2) Stade Porte Normande	165, -
55.	WAGENER (62,7) A.S. P.T.T. Nancy	155, -
56.	GUWY (61) Union Sport. Cheminots St-Pol-sur-Mer	145, -
57.	VANPEE (63) Club Athlétique Rosendaël	145, -
58.	JAGUT (63) Stade Croisicais	142,500
59.	DAOUDI (65,5) Olympique Grande-Synthe	115, -

Poids Moyens

1.	CHARLIER (69) Cercle Haltérophile Reyland	285, -
2.	JACQ (71,8) La Quimpéroise	262,500
3.	WINCKER (71,2) Sté Gymn. Hanau de Pfaffenhoffen	260, -
4.	JUNG (72) Sté Gymn. Hanau de Pfaffenhoffen	257,500
5.	LENNE (68,6) Cercle Athlétique Meulanais	255, -
6.	GIROUD (70) La Gauloise de Vaise	255, -
7.	DORNE (70) Centre Athlétique Dracénois	252,500
8.	RACINET (72) Union Sportive de Tours	252,500
9.	VENTURINI (72,3) Associat. Athlétique Ajaccienne	250, -
10.	GOGER (74) Athlétique Club Servannais	250, -
11.	VALLÉE Marcel (68,2) Assoc. St-Jean Nogent-le-Rotrou	245, -
12.	VALLÉE (70) Royan Océan Club	245, -
13.	GOUCY (73,2) Union Méan Penhoet	245, -
14.	GUENDON (75) Haltérophile Club de Cannes	245, -
15.	PERANI (73) Club Sportif Municipal du Pecq	237,500
16.	TAXI (74,5) Centre Athlétique Dracénois	232,500
17.	DELINOTTE (74,8) Union Sportive Toul	232,500
18.	VAN WATERLOO (75) Sp. Cl. Tête de Cheval Loos	232,500
18.	BERNHARD (74,7) Sté Gymn. Hanau Pfaffenhoffen	230, -
19.	FOLCHER (72,3) Com. Ch. Bas Avignon Mas Mathieu	227,500
20.	AVENEL (73,4) Club Nautique et Athl, de Rouen	227,500
21.	MOUSSEL (69,3) Évreux Athlétic Club	225, -
22.	DUCLOS (70) Union Sportive Crestoise	222,500
23.	CARROT (71) Stade Croisicais	222,500
24.	STATUTO (68,6) Association Athlétique Ajaccienne	220, -
25.	LECORRE (74,7) La Brestoise	220, -
26.	PERRIN (74,8) Sporting-Club Navis	220, -
27.	POLLET (75) Club Halt. Boulonnais	220, -
28.	REBOUL (74,6) Union Sportive Crestoise	215, -
29.	FLOQUET (74) La Montluçonnaise	210, -
30.	GRALL (75) La Brestoise	210, -
31.	DESAGNEAUX (71) Omnisports Hyérois	207,500
32.	COTTON (74,1) La Brestoise	205, -
33.	CHARRON (68,2) Assoc. St-Jean Nogent-le-Rotrou	200, -
34.	DELALANDE (70,5) Patronage St-Etienne	200, -
35.	BISBAU (68,1) Jeunes St-Augustin Bordeaux	195, -
36.	VINCENT (71) A.S. Augustin-Normand Le Havre	195, -
37.	SPICH (74,6) Air Sports Blois	195, -
38.	BOUARD (69,8) Club Athlétique St-Priest	190, -
39.	NEGRET (70) Club Athlétique Chatelaillonnais	190, -
40.	GROULT (69,4) Club du Stade St-Lois	187,500
41.	BOULET (69,9) Stade Porte Normande	180, -
42.	LANTHEAUME (68) Union Sportive Crestoise	175, -
43.	VARNA (68,9) La Brestoise	167,500
44.	BLANC (75) Club Omnisports Arlésien	167,500
45.	CHARRIER (70) Union Sportive de Toul	165, -
46.	COZZI (70,5) Haltérophile Club de Nice	165, -
47.	ZAMPONI (70) Haltérophile Club de Nice	152,500
48.	JOUNEAU (72,2) Union Amicale Cognac	150, -
49.	TOP (75) Sporting-Club Municipal Petite-Synthe	140, -
50.	MINNE (75) Club Athlétique Rosendaël	130, -

Poids Mi-Lourds

1.	CHARAUX (77) Cercle Haltérophile Reyland	305, -
2.	BERTRAND (79,5) Paris Université Club	295, -
3.	DUMAS (80) A.S. Cheminots de Béziers	295, -
4.	ROUHET (81,4) A.S. Montferrandaise	280, -
5.	HAAS Gilbert (82,3) Sté Gymn. Hanau Pfaffenhoffen	280, -
6.	GODICH (75,7) Cercle Olymp. Villeneuve-Ablon	267,500
7.	TARRAGNAT (76,6) Rueil Athlétic Club	260, -
8.	VENTO (78) Hait, et Cuit. Club Marignane	252,500
9.	MAZZONI (76,8) Assoc. Athlétique Ajaccienne	242,500
10.	GLADYS (76,5) Sté Gymn. Hanau Pfaffenhoffen	240, -
11.	APROSIO (80) Légère Mélinoise	240, -
12.	STEINER Michel (78) Sté Gymn. Hanau Pfaffenhoffen	237,500
13.	HLADY (78,2) La Montluçonnaise	235, -
14.	PADOVANI (77) Haltér, et Cult. Club Aix-en-Prov.	232,500
15.	HAMON (77,2) Asnières Sports	227,500
16.	DA ROLD (82,50) Sté Athlét. Kœnigshoffen	222,500
17.	LAURENCEAU (78,2) Olympie Pontois	217,500
18.	TAILLEN (79) Olympie Pontois	215, -
19.	LEPAULMIER (77,8) Club Stade Saint-Lois	170, -

Poids Lourds-Légers

1.	HAAS René (87,6) Sté Gymn. Hanau Pfaffenhoffen	287,500
2.	CURTET (83,5) Gauloise de Vaise	250, -
3.	ANDREUCCI (87,2) Gauloise de Vaise	240, -
4.	BOURLES (90) Cercle Éduc. Phys. St-Nazaire	215, -

Poids Lourds

1.	DELOBEL (95,5) L'Audomaroise St-Omer	340, -
2.	BOUREAU (93,8) A.S. P.T.T. Nancy	245, -
3.	BUSI (94,5) Vie au Grand Air de St-Maur	212,500

CHAMPIONNATS de France SCOLAIRES et UNIVERSITAIRES

Amiens les 23 et 24 Mars 1967

Scolaires

Poids Coqs. - 1. L'Hermite (Ec. Ch. Com. Moisant, Paris), 65 - 62,500 - 85 = 212 k 500 ; 2. Poignant (E.M.P. Pérollière St-Pierre-la-Palud), 67,500 - 62,500 - 80 = 210 k ; 3. Derriey (E.D.F. Gurcy-le-Châtel), 65 - 60 - 77,500 = 202 k 500 ; 4. Apparuit (C.E.S. Mistral, Nîmes), 60 - 52,500 - 75 = 187 k 500.

Poids Plumes. - 1. Hugues (L.T. Auxerre), 75 - 75 - 100 = 250 k ; 2. Tabard (Lycée Ponsard, Vienne), 67,500 - 75 - 95 = 237 k 500 ; 3. Chanut (Lycée Perpignan), 70 - 70 - 95 = 235 k ; 4. Sarnin (E.D.F., Soissons-Cuffies), 65 - 70 -92,500 = 227 k 500 ; 5. Pichereau (Lycée Franklin, Orléans), 65 - 70 - 90 = 225 k ; 6. Moll (L.T. Versailles), 65 - 70 - 87,500 = 222 k 500 ; 7. Soubervie (C.A. Poudrerie St-Médard Bx), 60 - 60 - 80 = 200 k.

Poids Légers. - 1. Vaills (E.M.P. Pérollière, La Palud), 85 - 92,500 - 110 = 287 k 500 ; 2. Martinez (Lycée Macon), 80 - 80 - 105 = 265 k ; 3. Perrier (Col. St- Stanislas, Nîmes), 80 - 80 - 105 = 265 k ; 4. Castelain (Lycée Technique, Lille), 80 - 85 - 95 = 260 k ; 5. Appietto (L.T. Chauvinières Nantes), 80 - 75 - 95 = 250 k.

Poids Moyens. - 1. Gineys (C.E.T. Flesselles, Lyon), 90 - 97,500 - 127,500 = 315 k.

Poids Mi-Lourds. - 1. Vinachin (L.T. Strasbourg), 105 - 100 - 130 = 335 k ; 2. Fayard (L.T. Romans), 100 - 95 - 135 = 330 k ; 3. Micollet (C.E.T. Villeurbanne), 95 - 105 - 127,500 = 327 k 500 ; 4. Daume (Lycée Charcot, St-Servan), 90 - 95 - 125 = 310 k ; 5. Fischer (Lycée P.-Valéry, Sète), 90 - 92,500 - 110 = 292 k 500.

Poids Lourds-Légers. - 1. Demeyère (Lycée Faidherbe, Lille), 100 - 100 - 142,500 = 342 k 500 ; 2. Ortelli (E.A.T.P. Égletons), 90 - 95 - 117,500 = 302 k 500.

Universitaires

Poids Coqs. - 1. Couvrand (Fac. Sciences Ec., Nantes), 75 - 72,500 - 95 = 242 k 500 ; 2. Luis (Fac. Lettres, Lyon), 70 - 60 - 85 = 215 k.

Poids Plumes. - Néant.

Poids Légers. - 1. Caesemaeker (Lycée Roubaix P.I.), 102,500 - 87,500 - 122,500 = 312 k 500 ; 2. Eche (I.R.E.P.S., Marseille) 82,500 - 90 - 112,500 = 285 k 3. Frocrain (Fac. Sciences, Nantes), 85 - 85 - 107,500 = 277 k 500.

Suite page 16

Jouni KAILAJARVI

(FINLANDE)

au cours d'un très bel épaulé
à 185 k.

**(Championnat du Monde
Berlin 1966)**

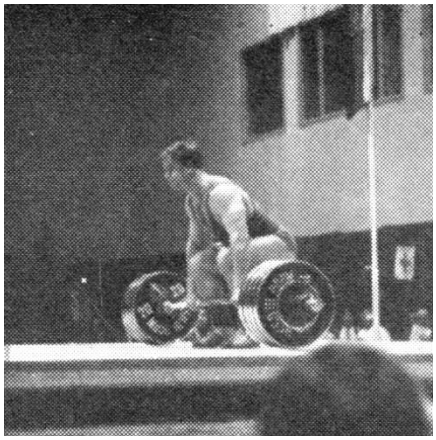

1

2

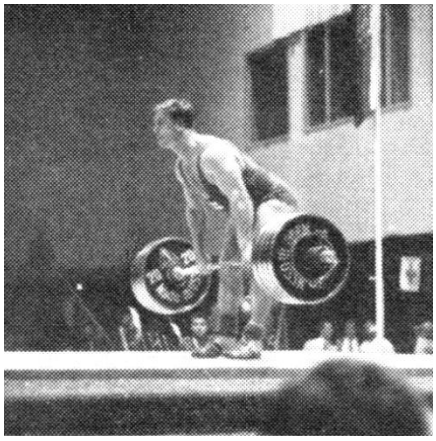

3

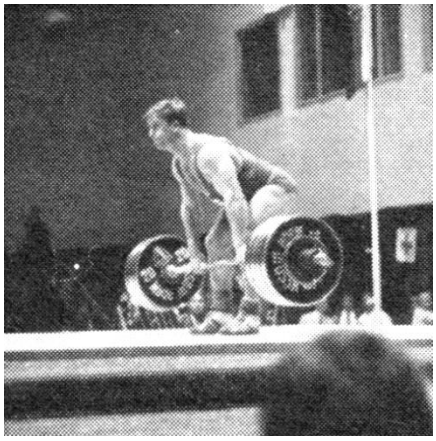

4

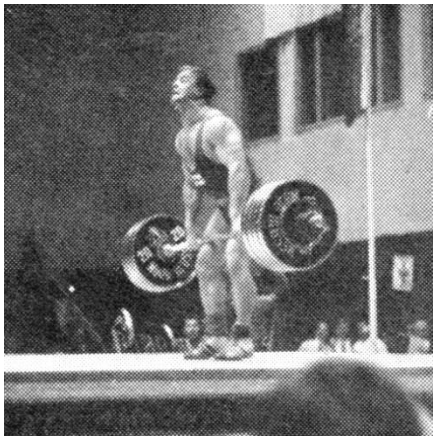

5

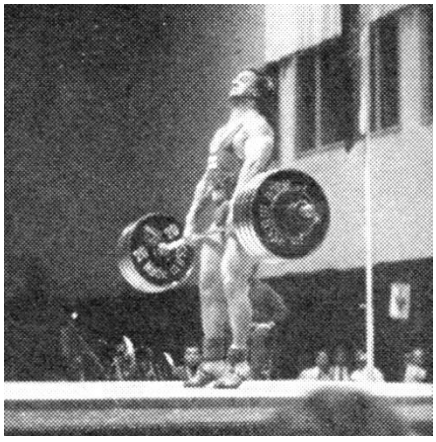

6

7

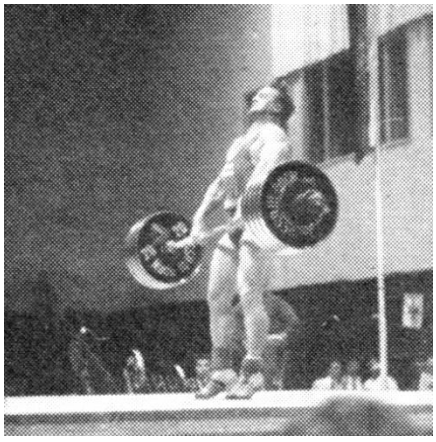

8

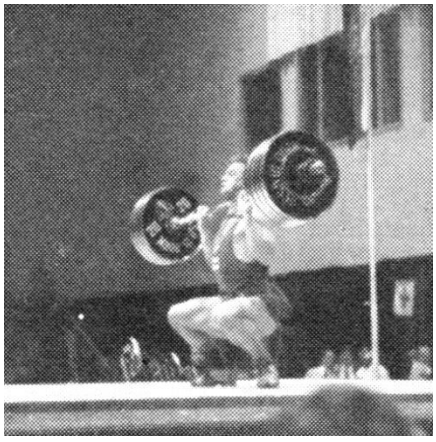

9

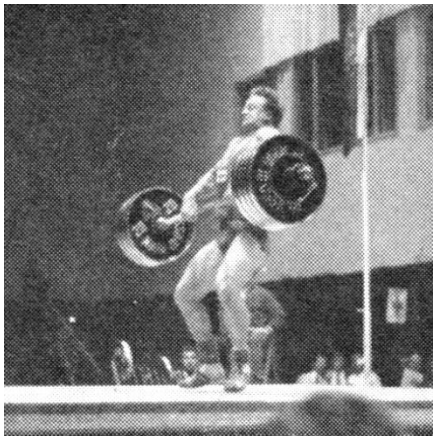

10

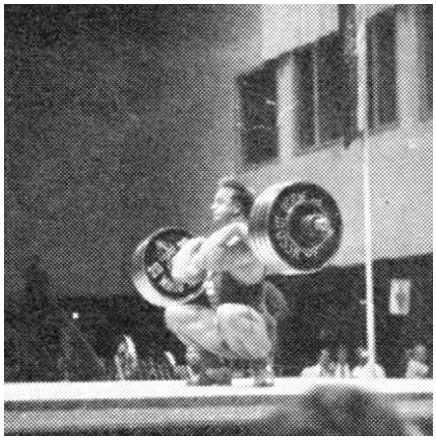

11

Réforme du système des Compétitions Fédérales

EXPOSÉ DES MOTIFS présenté parle Directeur Technique National

CARACTÉRISTIQUES DU SYSTÈME PROPOSÉ

	CALENDRIER EN COURS		CALENDRIER PROPOSE	
Séries	Début et fin de la période d'entraînement Intensif	Durée de la	Début et fin de la période d'entraînement Intensif	Durée de la période
4e	du 13/11/66 au 4/12/66	3 semaines	du 1/10/67 au 3/3/67	20 semaines
3e	du 8/ 1/67 au 29/1/67	3 semaines	du 5/11/67 au 17/3/68	19 semaines
2e	du 12/ 2/67 au 5/3/67	3 semaines	du 10/12/67 au 31/3/68	16 semaines
1re	du 12/ 3/67 au 9/4/67	4 semaines	du 29/10/67 au 26/5/68	30 semaines
Nationale	du 12/ 3/67 au 29/4/67	7 semaines	du 19/11/67 au 26/5/68	27 semaines

I. - Allongement de la saison haltérophile.

L'allongement de la saison sportive, telle qu'elle figure dans le calendrier fédéral (du 9-10-66 au 1er - 7-67, pour la saison en cours), ne résulte pas - ou à peine - de l'extension de la période de neuf mois qui, actuellement, est occupée par les diverses épreuves organisées par la Fédération, puisque le calendrier proposé pour la saison 1967-1968 s'étend du 1er Octobre 1967 au 7 Juillet 1968.

L'allongement indiqué résulte de l'étirement de la phase d'entraînement intensif qui, au cours de la saison, s'étend de la première à la dernière épreuve réservée à chaque série.

L'accroissement de la période de préparation aux épreuves de chaque série, vient de ce que :

1°) Pour les 4e, 3e et 2e séries, une épreuve de classement est prévue respectivement 17, 16 et 11 semaines après la finale de la compétition annuelle de ces séries. Il s'agit d'une épreuve unique, à l'échelon régional, permettant à un athlète d'une série donnée :

a) qui n'a pas réussi à s'élever dans la série supérieure au cours de la compétition annuelle, de disposer d'une seconde occasion d'y accéder avant la fin de la saison, de façon à pouvoir aborder la saison suivante dans la série supérieure ;

b) qui a réussi à s'élever dans la série supérieure, de disposer d'une seconde occasion d'accéder à une série plus élevée que celle qu'il a déjà atteinte au cours de la compétition de sa série, de façon à aborder la saison suivante dans une série décalée de deux degrés.

C'est pour donner aux athlètes le temps de se préparer à passer les barrages des séries supérieures que ces épreuves uniques de « repêchage » ont été prévues entre trois et quatre mois après la finale des compétitions annuelles.

2°) Pour la 1re série et les séries nationale et internationale, en plus du Championnat de France qui a lieu en Mai, une compétition rassemblant les meilleurs haltérophiles (trois de classes nationale et internationale et trois de 1re série, en Juniors et en Seniors, soit douze participants par catégorie), a lieu en décembre. Il s'agit du Critérium National qui devient ainsi une épreuve par laquelle se révèle, à la fin du premier tiers de la saison sportive, l'élite haltérophile, et qui sert de sélection en vue des matches internationaux de la saison commençante.

Ces athlètes de premier plan ont ainsi deux grandes confrontations annuelles qui, subsidiairement, servent d'épreuves de classement pour les haltérophiles de 1re série et de série nationale.

II. - Réunion des athlètes « non classés » et de 4e série en une seule série.

Présentement, les athlètes sont classés en six séries dont deux classes : nationale et internationale, et une série surnuméraire rassemble les athlètes non classés.

Le classement des athlètes dans les deux séries supérieures (nationale et internationale) subsiste.

La division en 1re, 2me, 3me série est conservée, et les minima constituant les barrages d'une série à l'autre restent les mêmes.

Les athlètes de la 4e série et de la série « non classés » sont groupés en une seule série : la 4e série. Il en résulte que tout athlète n'ayant pas accédé à la 3me série est classé dans la 4e série.

Le Prix Régional de la 4me série, accessoirement, et l'Épreuve de Classement en 3me série, exclusivement, sont donc destinés à permettre aux athlètes de la 4e série de se classer dans la 3e série.

La raison de cette concentration en une seule série, de la 4me série et de la série « non classés » est que la multiplication des épreuves pour l'ensemble des quatre séries actuelles et l'adjonction à ces épreuves de deux suites de compétitions d'une nouvelle formule (Coupe de France des Clubs et Coupe de France des Comités), aboutiraient à une asphyxie des calendriers régionaux, la saison sportive ne pouvant guère être allongée en deçà du 1er Octobre et au-delà du 7 Juillet.

III. - Décomposition des compétitions en plusieurs paliers sélectifs.

A l'heure actuelle, les compétitions annuelles comprennent, pour chaque série, une épreuve éliminatoire et une épreuve finale à laquelle sont appelés, par catégorie, trois athlètes en 4e, 3e, 2e série, cinq en 1re série et quatre - éventuellement - en classe nationale.

Le système proposé se caractérise par l'introduction d'une deuxième épreuve éliminatoire entre la première et l'épreuve finale, au profit des haltérophiles des 2e et 1re séries. Cette formule entraîne un étirement de la période allant des éliminatoires à la finale, soit sept semailles pour la 2e série (au lieu de trois semaines, actuellement) et également sept semaines pour la 1re série (au lieu de quatre).

Ainsi la phase intensive de préparation des meilleurs athlètes de chacune de ces deux séries est portée au double de sa durée habituelle.

IV. - Décentralisation des épreuves finales.

A la formule actuelle d'une épreuve régionale et d'une finale nationale à Paris, il paraît préférable, pour les 4e, 3e et 2e série, de substituer la formule d'une ou de deux épreuves éliminatoires et d'une finale organisée à l'échelon régional ou interrégional.

Cette réforme a pour résultat de faire participer un plus grand nombre d'athlètes aux compétitions fédérales.

Le système proposé obéit ainsi à la nécessité de placer le calendrier fédéral dans une « spirale attractive »..... ▸

Une spirale est une courbe qui s'écarte de plus en plus d'un point central. De même, le nombre des éliminatoires dans chaque série et la situation géographique des finales ont été étudiés pour former une courbe qui s'écarte progressivement de la formule compétitive retenue pour la 4e série, au fur et à mesure que l'athlète s'élève dans les séries supérieures.

V. - Déconcentration des finales nationales.

Plutôt que de faire tenir les finales nationales en une seule ville, il paraît préférable de les déconcentrer simultanément dans plusieurs villes, soit une ou deux catégories dans une ville donnée, où les dirigeants régionaux jugent utile de susciter, de développer un centre d'intérêt pour l'haltérophilie (Foyer de Jeunes Travailleurs, Maisons de Jeunes, etc.).

Ainsi, par ailleurs, est évitée la longueur démesurée des compétitions qui lasse un public rarement passionné.

La déconcentration proposée intéresse les Finales Fédérales de 1re série et du Critérium National qui se déroulent simultanément, mais point les finales des Championnats de France d'Haltérophilie ou de Force Athlétique, ni la finale de la Coupe de France des Clubs.

VI. - Modifications des mouvements de certaines compétitions.

I) Les trois mouvements retenus pour le Prix Régional de 1re Série sont :

- Le développé couché ;
- Le saut en longueur à pieds joints ;
- L'épaulé et jeté.

Ces trois mouvements :

a) impliquent un entraînement plus poussé sur un exercice de détente pure (saut) qui favorise la préparation athlétique des débutants, sur un exercice de force (développé couché) sans apprentissage immédiat d'une technique mouvante et, malheureusement, contestée, et sur un exercice typiquement haltérophile qui combine puissance et détente (épaulé et jeté).

b) facilitent l'affrontement à chances égales des athlètes qui ont déjà une teinture haltérophile et de ceux qui ne l'ont pas : les culturistes, notamment, prenant sur les haltérophiles un avantage au développé-couché, qu'ils perdent à l'épaulé et jeté.

Par ailleurs, le développé-couché est, principalement pour des débutants, jeunes pour la plupart, beaucoup moins traumatisant que le développé debout. Et le saut reste le meilleur test de découverte des qualités athlétiques des apprentis haltérophiles.

2) Les trois mouvements retenus pour le Prix Interrégional de 3me série sont :

- Le développé classique ou le développé couché (option prise par l'athlète) ;
- L'arraché ;
- L'épaulé et jeté.

L'option développé couché, développé classique, permet d'intéresser à une épreuve plus « athlétisée » que ne le sont les concours culturistes, les pratiquants d'exercices de force non spécifiquement haltérophiles.

Cette combinaison, offerte aux athlètes de la 3me série qui ne sont pas encore des haltérophiles confirmés, constitue l'étape intermédiaire entre la préparation athlétique des débutants et principalement des jeunes adolescents qu'il est capital d'amener dans les salles haltérophiles, et la pratique exclusive de l'haltérophilie à laquelle il convient d'encourager le plus grand nombre possible de jeunes, en évitant leur dispersion entre plusieurs spécialités sportives.

Il convient de préciser :

a) qu'en ce qui concerne les épreuves du Prix Régional de 4me série soit le développé-couché, le saut en longueur, l'épaulé et jeté, la performance totale est évaluée en points et non en kilos, puisque l'un des mouvements est jugé d'après une distance celle-ci est divisée par quatre de façon à obtenir :

L'équivalence entre le total des trois mouvements et le total olympique : soit par exemple, pour la catégorie des Poids Légers :

- développé-couché	90 k
- saut : 2 m 50 : 4.....	62 k 500
- épaulé et jeté	100 k
Total des points.....	252 k 500

... égal au total du minimum de la 3me série (252 k 500) ;

b) qu'en ce qui concerne les épreuves du Prix Interrégional de 3me série, soit, le développé-couché ou classique, l'arraché et l'épaulé et jeté, il suffit de multiplier par 0,8 la meilleure performance au développé-couché pour obtenir une performance équivalente à celle du développé classique : exemple : 112 k x 0,8 = 86 k 600, soit 90 k.

VII. -.- Introduction de trois compétitions nouvelles dans le calendrier fédéral.

Les compétitions du calendrier fédéral actuel sont des épreuves individuelles. Il a paru très important, en plus, de faire participer les clubs et les comités à la saison sportive, en les intégrant directement dans des compétitions collectives nationales.

Ainsi, la Coupe de France des Clubs permet aux dirigeants locaux d'attirer plus favorablement l'attention des municipalités sur leurs activités et la Coupe de France des Comités donne les mêmes possibilités aux Comités vis-à-vis des académies.

Par ailleurs, le caractère national de ces épreuves accentue l'esprit d'équipe dès lors que les athlètes rencontrent des adversaires de clubs ou de comités éloignés.

La Coupe de France des Clubs se dispute en quatre tours (période de 13 semaines, selon la formule : équipe de 3 hommes, chacun tirant sur l'un des trois mouvements olympiques (4 essais).

Chaque club peut présenter au plus trois équipes de trois hommes (équipes A, B, C), mais il est interdit à un athlète tirant au premier tour, dans l'équipe « A », de tirer dans l'équipe « B », au second tour.

Un mois avant le premier tour (3/12/ 1967), les clubs doivent s'engager par écrit auprès de leur comité.

Le Comité rassemble les clubs engagés (chacun présentant une, deux ou trois équipes) par groupes de six équipes au maximum, suivant leur proximité géographique, soit :

- 2 à 6 équipes engagées : 1 groupe ;
- 7 à 12 équipes engagées : 2 groupes ;
- 13 à 18 équipes engagées : 3 groupes ;
- 19 à 24 équipes engagées 4 groupes etc., etc.

Il y a donc autant de rencontres, en des villes distinctes du comité, qu'il y a de groupes d'équipes.

Le Comité établit le classement des équipes engagées au premier tour, et le 19 Janvier 1968, les six premières équipes se rencontrent en un deuxième tour, en division « Excellence » les six suivantes se rencontrent en division « Honneur », dans une ville différente du comité.

Dès le deuxième tour, chacun des deux ou trois comités qui forment un groupe interrégional, envoie les résultats au comité organisateur du troisième tour. Celui-ci sélectionne les deux premières équipes de chaque comité du groupe interrégional, pour une seule rencontre, le 11 février 1968.

Enfin, le 3 Mars 1968, les équipes classées premières au troisième tour et la meilleure équipe classée deuxième se rencontrent en finale.

La Coupe de France des Comités se dispute en deux tours (période de 7 semaines), suivant la formule » équipe de 7 athlètes, chacun tirant sur l'arraché et l'épaulé et jeté (3 essais).

Au premier tour (21 Avril 1968), les Comités s'opposent trois par trois une rencontre est organisée par groupe interrégional.

Au deuxième tour (9 Juin 1968), les trois meilleurs Comités du classement national se rencontrent en une finale, division : « Excellence », les trois suivants se rencontrent dans une ville différente, en une finale, division : « Honneur ».

Ces deux formules particulières permettent :

1. aux clubs pauvres en effectifs de composer plus facilement une équipe ;
2. aux comités de choisir parmi leurs représentants les plus doués pour les deux plus beaux mouvements haltérophiles ;
3. aux uns et aux autres, de présenter au public des compétitions plus attrayantes et, surtout, plus courtes.

VIII. - Admission des moins de seize ans à des épreuves d'une formule originale.

Présentement, on peut difficilement obtenir d'un athlète de moins de 16 ans un enthousiasme vigoureux et permanent, sa soumission à un dur entraînement n'étant pas encouragée par la perspective d'une seule compétition.

Conséquence : trop peu d'haltérophiles jeunes dans les clubs.

Risques de cette situation : tarissement progressif des sources de recrutement, à un moment où :

- l'action du Ministère paraît s'orienter de plus en plus nettement vers des activités pseudo-sportives, plus attrayantes pour les jeunes que les austères spécialités du sport individuel ;
- dans toutes les autres disciplines s'amorcent une intensification de la prospection des jeunes adolescents qui, d'ici dix ans, seront absorbés par des Fédérations disposant de moyens très supérieurs aux nôtres.

Abaisser l'âge minimum de 16 ans, en ce qui concerne l'admission aux épreuves actuelles (Premier Pas, Prix des Débutants) risquerait d'intensifier les préventions que nourrissent à l'égard de l'haltérophilie un grand nombre d'éducateurs de la jeunesse.

Il est donc nécessaire d'intéresser les jeunes à des compétitions, en rapport avec l'entraînement qu'on leur ferait suivre, dont les exercices imposés ont la marque incontestée d'une salutaire préparation athlétique.

Il est proposé deux séries d'épreuves s'adressant :

1. aux licenciés de 13 à 15 ans le Mini-Palmarès de la Formation athlétique ;
2. aux licenciés de 14 à 16 ans le Maxi-Palmarès de la Formation athlétique.

Ces deux compétitions comportent les mouvements suivants :

Mimi-Palmarès : développé-couché, détente verticale, « rowing » debout ;

Maxi-Palmarès : développé assis (dossier à 45°), saut à pieds joints, traction à la barre fixe, épaulé.

Les épreuves se renouvellent quatre fois au cours de la saison, à des dates librement choisies par les clubs, dont plusieurs peuvent se grouper de manière à offrir un court déplacement aux athlètes. Les résultats parviennent à la Fédération qui établit, en fin de saison, par catégorie, un classement national individuel et un classement national par clubs.

Sept catégories : *Moustiques* : moins de 45 k ; *mouches* : de 45 k à 50 k ; *Coqs* : de 50 à 56 k ; *Plumes* : de 56 à 60 k ; *Légers* : de 60 à 67 k 500 ; *Moyens* : de 67 k 500 à 75 k ; *Lourds* : plus de 75 k.

IX - Clôture de la saison par une épreuve « athlétique ».

Si la saison sportive se termine effectivement par le Championnat de France de Force Culturiste (2 juillet), la période finale est marquée par une compétition qui se tient sur un stade et non dans une salle.

Il s'agit du Quadrathlon Haltérophile, ainsi appelé parce qu'il comporte 4 exercices et que ceux-ci, bien que non typiquement haltérophiles, sont néanmoins destinés à « aérer » les haltérophiles, après plusieurs mois d'entraînement presque exclusivement en salle.

La compétition a lieu simultanément à l'échelon régional et un classement national est aussitôt établi. Elle est ouverte non seulement aux licenciés de la F.F.H.C., mais à tout athlète titulaire d'une licence sportive quelconque.

Le Quadrathlon est, en effet, constitué, subsidiairement, en vue de démontrer que la pratique de l'haltérophilie est le plus sûr moyen de progresser en athlétisme, ainsi que s'est plu à le reconnaître dans « L'Équipe » du 16 Février 1967, William Fourreau, entraîneur national du lancer du marteau à la F.F.A.

Dans ce but, il n'est établi que trois catégories : *Légers* : moins de 60 k ; *moyens* : de 60 à 75 k ; *lourds* : plus de 75 k.

Les épreuves sont course de 60 m, triple saut à pieds joints, épaulé libre, lancer (jet du poids des deux mains, en arrière, par extension après balancement du buste, pieds écartés, poids de 5, 6 ou 7 k selon la catégorie ou lancer classique, au choix du candidat).

X. - Synthèse des épreuves de force culturiste et des épreuves plastiques.

Une formule nouvelle a paru avoir le mérite de combiner les aptitudes athlétiques et la prestation morphologique des meilleurs culturistes.

Le Championnat de France de Force Athlétique et le Concours National de Présentation Plastique, qui se déroulent simultanément en trois tours (2 éliminatoires - régionale, interrégionale - et une finale nationale, répond à la nécessité d'« athlétiser cette branche de l'activité fédérale.

Décision du Comité de Direction

Après avoir pris connaissance de l'exposé des motifs du projet du calendrier fédéral pour l'année 1967-68 qui a été adressé aux membres du Comité de Direction, ainsi qu'aux Présidents de Comités Régionaux, le 23 Mai 1967 ;

Après avoir entendu les explications du Directeur Technique National et été informé de la lettre DS/S1 N° 5768, du 28 Avril 1967, du Directeur des Sports, approuvant le projet d'aménagement du système des épreuves fédérales ;

Après en avoir délibéré ;

Sur la proposition du Président de la F.F.H.C. ;

Le Comité de Direction de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, réuni le 10 Juin 1967, au siège fédéral, 10, rue Saint-Marc, à Paris, a, en conformité des statuts de la dite Fédération, pris la décision suivante :

Article 1er. - Le calendrier des compétitions fédérales de la saison sportive 1967-68 est fixé du 1er Octobre 1967 au 7 Juillet 1968, conformément au tableau établi dans l'annexe I.

Article 2. - Le système des épreuves dudit calendrier est déterminé aux articles 3 à 8 ci-dessous.

Article 3. - Les athlètes sont classés :

1. en quatre séries : ceux de la quatrième série et de la série « non classés » sont groupés en une seule série la quatrième série, la division en première, deuxième, troisième séries restant inchangée ;
2. En deux classes : classe nationale et classe internationale. Les « minima » constituant les barrages d'une série à l'autre ou d'une classe à l'autre restent les mêmes.

Article 4. - Les paliers sélectifs des diverses épreuves sont les suivants :

1. Prix Régional de 4e série (Initiation) :
   - éliminatoires départementales ;
   - finales régionales.
2. Prix Interrégional de 3e série (Orientation) :
   - éliminatoires régionales ;
   - finales interrégionales.
3. Prix Inter-Zones de 2e série (Promotion) :
   - éliminatoires régionales ;
   - éliminatoires interrégionales.
4. Prix Fédéral d'Automne et de Printemps. - 1re série (Sélection) :
   - éliminatoires régionales ;
   - éliminatoires interrégionales ;
   - finale nationale.
5. Critérium National d'Haltérophilie :
   - éliminatoires interrégionales ;
   - finale nationale.
6. Championnat de France d'Haltérophilie :
   - éliminatoires nationales ;
   - finale nationale (sélection suivant la formule actuelle).
7. Championnat de France de Force Athlétique :
   - éliminatoires régionales ;
   - éliminatoires interrégionales ;
   - finale nationale.
8. Concours National de Présentation Plastique :
   - éliminatoires régionales ;
   - éliminatoires interrégionales ;
   - finale nationale.
9. Coupe de France des Clubs :
   - 1er *tour* Épreuve régionale par groupes de six équipes au maximum de 3 hommes (2 à 6 équipes ...

ANNEXE I

CALENDRIER DES COMPÉTITIONS FÉDÉRALES
Saison Sportive 1967-1968

DATES	DÉNOMINATION des COMPÉTITIONS et DEGRÉ de L'ÉPREUVE
1er Octobre 1967	Prix Régional de 4e Série (Initiation) - Éliminatoires départementales.
8 Octobre	_
15 Octobre	Prix Régional de 4e Série (Initiation) - Finales Régionales.
22 Octobre	Prix Fédéral d'Automne 1re Série (Sélection) - Éliminatoires Régionales.
29 Octobre	Prix Interrégional de 3e Série (Orientation). - Éliminatoires Régionales.
5 Novembre	a) Prix Fédéral d'Automne 1re Série (Sélection).
12 Novembre	b) Critérium National d'Haltérophilie (1re Série, classes nationale et internationale). Éliminatoires Interrégionales.
19 Novembre	Prix Interrégional de 3e Série (Orientation). - Finales Interrégionales.
26 Novembre	Coupe de France des Clubs - 1er tour.
3 Décembre	Prix Inter-Zones de 2e Série (Promotion). - Éliminatoires régionales.
10 Décembre	
17 Décembre	a) Prix Fédéral d'Automne 1re Série (Sélection). b) Critérium National d'Haltérophilie (1re Série, classes nationale et internationale). Finale Nationale.
24 Décembre	_
31 Décembre	_
7 Janvier 1968	Prix Inter-Zones de 2e Série (Promotion). - Éliminatoires Interrégionales.
14 Janvier	Coupe de France des Clubs. - 2e Tour.
21 Janvier	
28 Janvier	Prix Inter-Zones de 2e Série (Promotion). - Finales par zones (Zones : Nord et Sud).
4 Février	_
11 Février	Coupe de France des Clubs. - 3e Tour.
18 Février	_
25 Février	_
3 Mars	a) Coupe de France des Clubs. - 4e Tour (Finale). b) Épreuve de classement en 3e Série.
10 Mars	_
17 Mars	Épreuve de classement en 2e Série.
24 Mars	Épreuve de classement en 1re Série.
31 Mars	_
7 Avril	Prix Fédéral de Printemps 1re Série (Sélection). - Éliminatoires Régionales.
14 Avril	_
21 Avril	Coupe de France des Comités. - 1er Tour.
28 Avril	_
5 Mai	a) Prix Fédéral de Printemps 1re Série (Sélection). - Finale Nationale. b) Championnat de France d'Haltérophilie. - Éliminatoires Nationales. c) Championnat de France de Force Athlétique. - Éliminatoires Régionales. d) Concours National de Présentation Plastique. - Éliminatoires Régionales.
12 Mai	_
19 Mai	_
26 Mai	Championnat de France d'Haltérophilie. - Finale.
2 Juin	a) Championnat de France de Force Athlétique. - Éliminatoires Interrégionales. b) Concours National de Présentation Plastique. - Éliminatoires Interrégionales.
9 Juin	Coupe de France des Comités. - Finale.
16 Juin	Quadrathlon Haltérophile. - Épreuve unique.
23 Juin	_
30 Juin	_
7 Juillet	a) Championnat de France de Force Athlétique. - Finale. b) Concours National de Présentation Plastique. - Finale.

... engagées = I groupe ; 7 à 12 équipes engagées = 2 groupes ; 13 à 18 équipes engagées = 3 groupes, etc.) ;

- 2e *tour* : épreuve régionale entre :
  - les 6 premières équipes (division « Excellence ») ;
  - les 6 équipes suivantes (division « Honneur ») ;
- 3e *tour :* épreuve interrégionale entre les deux premières équipes de chaque comité du groupe interrégional ;
- 4e *tour* : épreuve nationale entre les équipes classées premières au troisième tour et la meilleure des équipes classées 2e ;

10. Coupe de France des Comités :
- 1er *tour* : épreuve interrégionale entre les comités d'un groupe interrégional,
- 2*e* tour : épreuve nationale entre :
  - - les trois premiers comités du classement interrégional (division « Excellence ») ;
  - - les trois suivants (division « Honneur »).

11. Épreuves de classement en 3e, 2e, 1re séries ; épreuves uniques par département.
12. Quadrathlon Haltérophile : épreuve unique par Comité (classement national)
    3 catégories : Légers : moins de 60 k ; Moyens : de 60 à 75 k ; Lourds : plus de 75 k.
13. Mini Palmarès de Formation Athlétique : épreuve répétée 4 fois, par clubs ou groupes de clubs d'un même comité régional ; participants : athlètes de 13 à 15 ans ;
- 7 catégories : Moustiques : moins de 45k ; Mouches : de 45 à 50 k ; Coqs : de 50 à 56 k ; Plumes : de 56 à 60 k : Légers : de 60 à 67 k 500 ; Moyens : de 67 k 500 à 75 k ; Lourds : plus de 75 k.

14. Maxi Palmarès de Formation Athlétique :
- - épreuve répétée 4 fois, par clubs ou groupes de clubs d'un même comité régional ; participants : athlètes de 14 à 16 ans ;
- - mêmes catégories que ci-dessus (13).

Article 5. - Sont fixés comme suit les mouvements imposés dans chaque épreuve :

1. Prix Régional de 4e série (Initiation) :
- développé à deux bras ;
- arraché à deux bras ;
- épaulé-jeté à deux bras ;
- mouvement olympique.

2. Prix Interrégional de 3e série (Orientation) :
- comme ci-dessus (1).

3. Prix Interrégional de 2e série (Promotion) :
- comme ci-dessus (1).

4. Prix Fédéral d'Automne et de Printemps. - 1re série (Sélection) :
- comme ci-dessus (1).

5. Critérium National d'Haltérophilie - comme ci-dessus (1).
6. Championnat de France d'Haltérophilie :
- comme ci-dessus (1).

7. Championnat de France de Force Athlétique :
- développé couché ;
- saut en longueur à pieds joints ;
- squats.

8. Concours National de Présentation Plastique :
- présentation (dos, face, profil) ;
- poses plastiques libres (une minute maximum).

9. Coupe de France des Clubs :
- développé ;
- arraché ;
- épaulé et jeté.

(Chacun des trois hommes des équipes participantes tirant sur un seul des trois mouvements olympiques).

10. Coupe de France des Comités :
- arraché ;
- épaulé et jeté.

11. Épreuves de classement en 3me, 2e, 1re séries :
- comme ci-dessus (1, 2, 3).

12. Quadrathlon Haltérophile :
- course de 60 m ;
- triple saut en longueur à pieds joints ;
- épaulé libre ;
- lancer de poids (lancer classique).

13. Mini Palmarès de Formation Athlétique :
- développé couché ;
- détente verticale ;
- « rowing » debout ;
- exercice de style aux trois mouvements olympiques.

14. Maxi Palmarès de Formation Athlétique :
- développé assis (dossier à 45°) ;
- saut en longueur à pieds joints ;
- tractions à la barre fixe ;
- épaulé libre ;
- exercice de style aux trois mouvements olympiques.

Article 6. - En vue de réaliser les épreuves interrégionales ou Inter-Zones les Comités Régionaux doivent, avant le 1er Octobre 1967, être redécoupés suivant le tableau établi à l'annexe II. Ils seront de plus rassemblés en groupes interrégionaux, suivant le tableau établi à l'annexe III.

Article 7. - Les épreuves interrégionales, Inter-Zones et nationales des compétitions du calendrier fédéral sont prises en charge par le budget fédéral suivant un barème de remboursement forfaitaire, à établir ultérieurement.

Article 8. - La présente décision, qui sera publiée dans le Bulletin Fédéral du mois de Juin, ainsi que les annexes et l'exposé des motifs, sera complétée par les tableaux de cotation, les réglementations particulières à chaque compétition et par toutes les dispositions qui seront nécessaires.

ANNEXE II

REDÉCOUPAGE DES COMITES RÉGIONAUX
ET CONSTITUTION DE COMITES DÉPARTEMENTAUX

Comités Régionaux	Académies	Comités départementaux de dépendance
Alsace	Strasbourg	Bas-Rhin, Haut-Rhin.
Anjou	Nantes	Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Vendée.
Auvergne	Clermont-Ferrand	Puy-de-Dôme, Allier, Cantal, Haute-Loire.
Bourgogne	Dijon	Yonne, Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire.
Bretagne	Rennes	Finistère, Côtes-du-Nord, Morbihan, Ile-et-Vilaine, Mayenne.
Champagne	Reims	Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne.
Côte d'Azur	Nice	Alpes-Maritimes, Var, Corse, Clubs Français de Monaco.
Dauphiné-Savoie	Grenoble	Isère, Savoie, Hte-Savoie, Drôme, Ardèche.
Flandres	Lille	Nord, Pas-de-Calais.
Franche-Comté	Besançon	Hte-Saône, Doubs, Jura, Territ, de Belfort.
Guyenne	Bordeaux	Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne, Landes, Basses-Pyrénées, Martinique, Guadeloupe, Guyane.
Île-de-France	Paris	Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-St-Denis, Val de Marne, Val d'Oise Yvelines, Seine-et-Marne.
Languedoc	Montpellier	Hérault, Gard, Lozère, Aude, Pyrénées-Orientales.
Limousin	Limoges	Creuse, Haute-Vienne, Corrèze.
Lorraine	Nancy	Meuse, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Vosges.
Lyonnais	Lyon	Rhône, Ain, Loire.
Basse Normandie	Caen	Calvados, Orne, Manche, Sarthe.
Haute Normandie	Rouen	Seine-Maritime, Eure.
Orléanais	Orléans	Eure-et-Loir, Loiret, Loir-et-Cher, Cher, Indre, Indre-et-Loire.
Picardie	Amiens	Somme, Aisne, Oise.
Poitou	Poitiers	Deux-Sèvres, Vienne, Charente, Charente-Maritime.
Provence	Aix-Marseille	Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Ile de la Réunion, Territoires Union Française Pacifique.
Pyrénées	Toulouse	Hte-Garonne, Tarn, Aveyron, Lot, Tarn-et-Garonne, Gers, Htes-Pyrénées, Ariège.

Les Finales du Championnat de France Culturiste et du Concours National de Force Culturiste auront lieu le : SAMEDI 1er JUILLET PROCHAIN,

à Saint-Jean en Royans (Drome) dans le cadre magnifique du Vercors.

ANNEXE III

RASSEMBLEMENT DES COMITES EN GROUPES INTERRÉGIONAUX

	GROUPE NORD-OUEST (Agent de liaison : HERBAUX)	Comité des Flandres (C.T.R. : Herbaux)
		Comité de Picardie (C.T.R. : Maier)
		Comité de Haute Normandie
		Comité de Basse Normandie
ZONE NORD Agent de Coordination : PATERNI	GROUPE CENTRE-OUEST (Agent de liaison PATERNI)	Comité de l'Île-de-France (C.T.R. Paterni)
		Comité de l'Orléanais
		Comité de Bretagne
		Comité de Bourgogne
	GROUPE CENTRE-EST (Agent de liaison : MICHON)	Comité de Champagne (C.T.R. : Michon)
	GROUPE NORD-EST (Agent de liaison : NOIRIEL)	Comité d'Alsace (C.T.R. : Noiriel)
		Comité de Lorraine
		Comité de Franche-Comté
	GROUPE CENTRE (Agent de liaison : COMBET)	Comité du Lyonnais (C.T.R. : Combet)
		Comité d'Auvergne
		Comité du Limousin
ZONE SUD Agent de Coordination : GERBER	GROUPE OUEST (Agent de liaison : DEMATS)	Comité d'Anjou (C.T.R. : Demats)
		Comité du Poitou
	GROUPE SUD-EST (Agent de liaison : GERBER)	Comité de Provence (C.T.R. : Gerber)
		Comité de Dauphiné-Savoie
		Comité de Côte d'Azur
	GROUPE SUD-OUEST (Agent de liaison : MARCHAL)	Comité du Languedoc (C.T.R. Marchal)
		Comité des Pyrénées (C.T.R. : Dini)
		Comité de Guyenne

● En raison du détachement momentané de Combet à 1'I.N.S., la liaison des Comités du groupe Centre sera assurée par Gerber.

Ce que vous devez savoir

Vente des Planches techniques sur les trois mouvements olympiques

Des exemplaires des planches techniques sur les trois mouvements olympiques, parues dans quatre numéros du Bulletin fédéral, seront mis en vente, par la F.F.H.C. uniquement par envois postaux.

Le prix total de ces quatre planches, port compris, est fixé comme suit :

2	exemplaires	.....	2 F 75
3	»	.....	3 F 75
4	»	.....	4 F 75
6	»	.....	7 F 15
10	»	.....	11 F 75
20	»	.....	22 F 35
50	»	.....	54 F 00
100	»	.....	100 F 00

Leur tirage sur une seule face (et non recto verso) permettra de les afficher sur les murs des salles d'entraînement.

***

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux records du monde Seniors

Poids Plumes. - Développé à deux bras : 131 k 500 par Imre Foldi (Hongrie), le 25 Mars 1967 à Csepel.

Poids Lourds-Légers. - Arraché à deux bras : 150 k 500 par Kalinichenko (U.R.S.S.), le 9 Avril 1967 à Tbilissi.

Epaulé et jeté à deux bras : 191 k 500 par Kalinichenko le 9 Avril 1967 à Tbilissi,

et 192 k par Shishov (U.R.S.S.) le 9 Avril 1967 à Tbilissi.

Total olympique : 490 k par Talts (U.R.S.S.) le 9 Avril 1967 à Tbilissi.

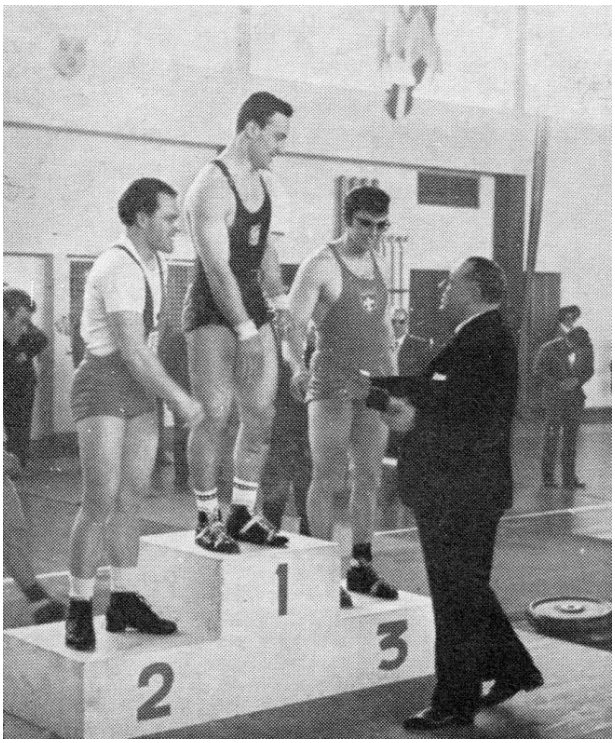

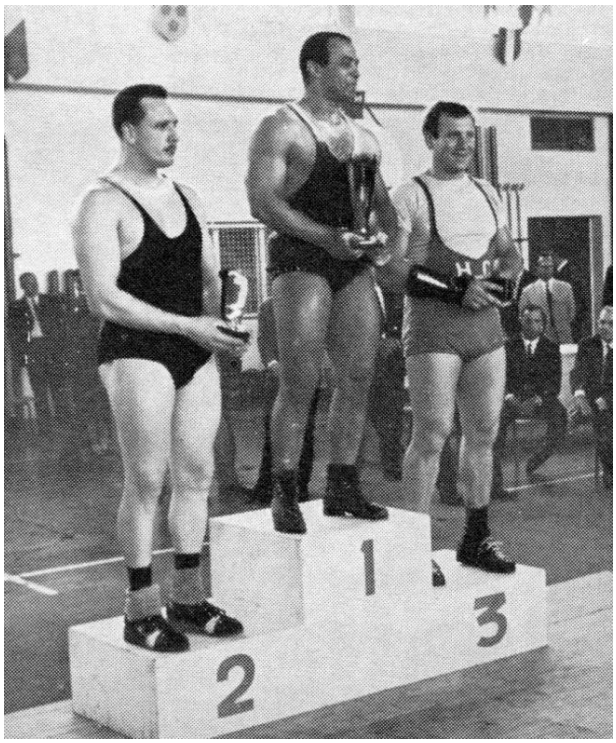

Les vainqueurs du Championnat de France Seniors

catégories Poids Mi-Lourds
1er GOURRIER, 2e SERY, 3e TRUDEL.

(Photos : D. Denicourt)

catégorie Poids Lourds
1er FOULETIER, 2e LÉVECQ, 3e REMY.

Les Championnats de France 1967

les 28, 29 et 30 Avril

Les Championnats de France 1967, organisés dans la coquette salle des Sports Teisseire de Grenoble, réunissent cinquante-trois athlètes Juniors et Seniors. Quatre séances - deux pour les Juniors, deux pour les Seniors - sont prévues pour l'organisation de ces Championnats et, le vendredi 28 Avril à 20 heures, les athlètes Juniors des catégories Poids Légers, Moyens, Lourds-Légers et Lourds, se présentent au public.

En Poids Légers, nous attendons le choc Blanquié - Tauran, ces jeunes athlètes ayant atteint l'excellent total de 320 k au cours des éliminatoires. Hélas, Blanquié est très sérieusement handicapé par des douleurs vertébrales et nullement soutenu par un arbitrage très sévère il manque par trois fois une charge inférieure de quelque 15 k à son record personnel ! Débarrassé de son principal adversaire, l'excellent athlète réunionnais Tauran réussit ses neuf essais avec une grande aisance pour atteindre 322 k 500. Derrière lui, la lutte est sévère et Dufays remporte la deuxième place (297 k 500) grâce à une défaillance au jeté de Delaporte (295 k). Périer et Colombino se partagent la quatrième place (287 k 500) devant Haté sixième avec 275 k.

Dominant très largement la catégorie des Poids Moyens, Plot reste assez loin de son meilleur total avec 340 k contre 362 k 500... Il est vrai que, désireux de s'assurer le titre sans prendre de risques, Plot devait démarrer très bas dans chacun des mouvements manquant ensuite des charges beaucoup plus lourdes. Le Lyonnais Gineys s'octroie la deuxième place avec le bon total de 325 k, menacé par le Châlonnais Chorques qui fait une très belle tentative avec 135 k à l'épaulé, malheureusement manquée au jeté (total 317 k 500), tandis que Pautot, quatrième avec 310 k, et Schivi cinquième avec 305 k montrent eux aussi de belles qualités physiques. Durand (Grenoble) est éliminé de la compétition dès le premier mouvement.

Cazeaux et Delpuech étant les seuls candidats qualifiés dans leur catégorie respective, le titre ne peut donc leur échapper.

Le Poids Lourd-Léger Cazeaux concrétise son excellente progression, due à un énorme travail pendant son service militaire à Joinville, par deux très bonnes performances : au développé avec 127 k 500 - nouveaux record de France - manquant 132 k 500 de justesse puis à l'arraché avec 120 k. Gêné par une crampe, il ne peut mieux faire que 145 k au jeté manquant ensuite 155 k... total 392 k 500.

Le Poids Lourd Delpuech n'a pas encore la maturité technique d'un Cazeaux mais son gabarit impressionnant et sa performance à l'arraché - 120 k - laissent supposer qu'il peut devenir un grand espoir de l'haltérophilie française. N'atteignant que 350 k au total olympique, il vaut déjà 380 k et je suis persuadé qu'il peut atteindre les 400 k très rapidement, et sans doute dès la prochaine saison.

Le lendemain, samedi 29 Avril, les Poids Coqs Juniors commencent la deuxième séance de ces Championnats. Le très jeune Nancéien Buatois - 18 ans - n'a aucune difficulté à s'approprier le titre en atteignant le bon total de 250 k. Buatois possède déjà une bonne maîtrise et un bon équilibre bien que sa technique soit encore très perfectible. Son entraîneur, l'excellent Poids Mi-Lourd Houin, est tout à fait qualifié pour améliorer celle-ci. Burte, également Nancéien, se place deuxième avec 230 k devant Lanteri (Monaco) sans entraînement depuis son incorporation et Dupau, 217 k 500.

Les trois Poids Plumes : Squinquel (Sté Athlétique Montmartroise), Hugues (Auxerre) et Bouko (Nancy) sont très près les uns des autres, et Squinquel l'emporte finalement avec 260 k malgré une émotivité encore mal maîtrisée.

Trois des cinq Poids Mi-Lourds sélectionnés, se livrent une très belle lutte pour les places d'honneur : Vinachin, Micollet et Volpato développent ou arrachent 100 k et 105 k pour parvenir au même total de 205 k à la fin des deux premiers mouvements. Moins fort au jeté (122 k 500), Volpato cède les premières places à Vinachin et Micollet qui, en atteignant tous deux 130 k ne peuvent se départager qu'au poids de corps avec un total de 335 k.

L'examen global des résultats de ces Championnats Juniors fait apparaître une inquiétante chute de la moyenne générale des performances, qui s'inscrit à 4 k au-dessous de celle de l'année précédente. La moyenne d'âge, cette année, plus basse que celle de l'année précédente vient cependant atténuer ce sévère jugement des chiffres. La nouvelle réglementation a, en effet, éliminé tous les jeunes athlètes nés entre Janvier et Avril 1947, et la seule participation d'un Gourrier eût pu, à elle seule, rétablir la moyenne des performances 1967 au niveau de la moyenne 1966.

Ne condamnons donc surtout pas nos Juniors dont les moins brillants de ces Championnats seront peut-être les grands champions de demain.

Le soir du même jour, à 20 heures, les athlètes Seniors prennent possession du plateau devant un public un peu moins clairsemé. Poids Coqs et Plumes tirent simultanément, Meurat et Carré étant les seuls Poids Coqs à avoir atteint ou dépassé les minima qualificatifs.

Sans adversaire de sa valeur, Jean- Pierre Meurat s'assure le titre dès le premier essai de chaque mouvement et tente ensuite de battre le record. Hélas, bien que chaque tentative soit très proche du succès, Jean-Pierre manque de réussite et doit, à cinq reprises, laisser retomber les charges-records. Dans ces conditions, son total de 307 k 500 n'est pas très significatif et n'exprime pas sa valeur réelle qui se situe dès maintenant au- dessus de son propre record de France de 320 k. Hors de forme, Carré ne peut rééditer le total qualificatif atteint lors des éliminatoires.

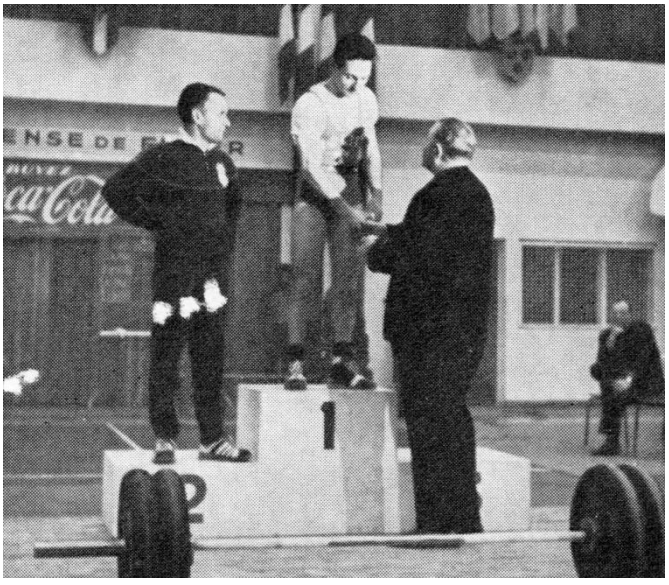

Les vainqueurs du Championnat de France Seniors

catégorie Poids Coqs

1er MEURAT, 2e CARRE.

(Photos : D. Denicourt)

catégorie Poids Plumes

1er FULLA, 2e CORONEL, 3e LEGUY.

Depuis que Meurat a décidé de tirer en Poids Coqs, le Poids Plume Fulla ne rencontre plus d'opposition dans sa catégorie; il remporte très facilement le titre avec 320 k, améliore au passage, dans un essai hors compétition, le record du développé avec 111 k mais manque deux jetés à 130 k qui devaient lui permettre d'égaler son meilleur total. La lutte pour la deuxième place est extrêmement serrée entre le Parisien Coronel et l'Angevin Leguy : à égalité après les deux premiers mouvements, les deux hommes jettent la même charge 115 k, manquent tous deux 122 k 500, et sont donc départagés par le poids de corps. Signalons la très belle tentative - manquée d'extrême justesse - de Coronel contre le record de l'arraché avec 100 k.

La compétition des Poids Légers est attendue avec beaucoup d'intérêt, non que l'on puisse escompter la chute de records qui paraissent trop élevés, mais parce que les quatre concurrents Dumas, Fourrier, Aspart et Ledroit sont tous de valeur sensiblement égale.

Dès le premier mouvement, nous sentons que tous les concurrents sont animés d'une belle ardeur combative : plus faible au développé, Aspart réussit cependant 105 k, Ledroit et Fourrier poussent 110 k tandis que Dumas prend ses distances avec un beau mouvement à 115 k. Dumas est décidément dans un très bon jour, il réussit ses trois essais à l'arraché dans un style en fente puissant pour atteindre 105 k. « Flexionneur » d'une précision mathématique et d'une grande élégance, Aspart arrache la même charge à son deuxième essai mais manque 107 k 500. Aspart reste ainsi à 10 k de Dumas, mais rattrape Fourrier - 100 k - à l'arraché, et devance Ledroit de 5 k. Ce dernier, handicapé par une douleur articulaire de l'épaule a dû opter pour l'arraché en fente et cette technique, nouvelle pour lui, est encore mal assimilée.

L'écart entre les concurrents étant déjà très creusé, il semble que la suite de la compétition ne peut apporter que peu de changement. En fait, la lutte est toujours aussi sévère et le troisième mouvement amène un beau regroupement des quatre concurrents.

Moins fort que ses adversaires à l'épaulé et jeté, Dumas épaule 132 k 500 (2e essai) mais manque le jeté à 135 k. Total : 352 k 500.

Fourrier et Aspart démarrent à 132 k 500 Aspart décide d'attendre, tandis que Fourrier jette 137 k 500, mais manque 140 k. Total : 347 k 500.

Plus léger que Dumas - il pèse 63 k 800 - Aspart demande 142 k 500 pour battre Dumas au poids de corps. Il fait deux magnifiques tentatives mais ne peut tenir la charge. Total : 342 k 500.

Il reste Ledroit... avec ses 15 k de retard sur Dumas ! Après un premier essai à 135 k, Ledroit saute à 145 k. Cette tentative contre le record de France lui permettrait de remonter à la deuxième place. Ledroit amène parfaitement cette charge sur les clavicules en position fléchie très basse, se relève avec une facilité impressionnante et, après une bonne impulsion, tient bien la charge à bout de bras. C'est un nouveau et magnifique record de France - poids réel 144 k 500 - mais Ledroit n'a pas terminé son Championnat.., il demande 150 k pour tenter de battre Dumas. Une nouvelle fois Ledroit étonne tous les connaisseurs en amenant parfaitement cette charge sur les clavicules, il se relève avec une grande facilité apparente mais manque nettement le jeté. Avec un total de 350 k, Ledroit se classe deuxième derrière Dumas (352 k 500), devance Fourrier de 2 k 500 et Aspart de 7 k 500. Jamais encore, nous n'avions assisté à une compétition des Poids Légers aussi passionnante qui, l'émulation aidant, a amené une très belle progression de la moyenne des performances : 16 k de plus que l'année précédente. Si ce rythme de progression pouvait être tenu quelque temps encore, notre représentation internationale deviendrait tout à fait valable.

Le lendemain, dimanche 30 Avril à 14 heures, le public s'est déplacé en plus grand nombre (mais non en foule) pour assister à la dernière séance de ces Championnats de France.

Grande vedette de ces Championnats, non seulement par la valeur de son champion qui s'attribuera facilement le vase de Sèvres, mais également par le niveau d'ensemble des performances beaucoup plus élevé que celui des autres, la catégorie des Poids Moyens avec ses cinq sélectionnés : Maier, Muller, Terme, Mangeant et Combet est présentée tout d'abord sur le plateau.

En très grande forme, Maier réussit huit essais sur neuf - il ne manque que son deuxième essai à l'épaulé - pour atteindre le total le plus valeureux de ces Championnats et pour égaler, avec 430 k (137,5 - 127,5- 165) son propre record de France. Hors compétition, il tente de battre les records de France, réussit celui du développé avec 142 k 500, mais manque celui de l'arraché avec 130 k 500.

Derrière Maier, la lutte pour les places d'honneur est passionnante à suivre. Muller (21 ans) est le meilleur au développé avec 127 k 500 devant Mangeant (120 k) qui manque 125 k, Combet 115 k et Terme 110 k. Ce dernier fait une magnifique remontée à l'arraché laissant Combet et Mangeant à 110 k (3e essai), Muller à 112 k 500 (1er essai), il tire successivement 120 et 125 k, manque une première tentative contre le record de France avec 130 k 500 mais réussit cette charge au cours d'un essai supplémentaire (poids réel 131 k 500). Réalisé dans un style en flexion impeccable, ce record en dit long sur les réelles possibilités de Terme qui, malheureusement, n'a pas encore bien maîtrisé la technique des deux autres mouvements olympiques.

Le troisième mouvement est relativement moins passionnant : Muller assure sa deuxième place dès son premier essai avec 142 k 500 mais manque 152 k 500 au jeté. Total : 382 k 500. Terme jette 145 k (troisième essai) soit 13 k 500 de plus seulement que son magnifique arraché. Total : 380 k.

Mangeant jette 142 k 500, tente 152 k 500 pour dépasser Terme mais sans succès. Total : 372 k 500. Enfin, toujours très régulier, Combet réédite avec 360 k son total du Critérium National.

Ainsi, après la catégorie des Poids Légers, celle des Poids Moyens effectue une très belle progression sur l'année précédente, atteignant une moyenne de 15 k par athlète. Elle reste la catégorie la plus riche en hommes de valeur et son champion - Maier - demeure le porte-drapeau de l'haltérophilie française.

Malgré l'absence de Paterni qui semble vouloir se retirer et de Houin qui relève d'une grave blessure au genou, la compétition des Poids Mi-Lourds avec Gourrier, Séry, Trudel et Auber est d'autant plus attrayante à suivre que plusieurs des sélectionnés sont actuellement en gros progrès. Gourrier, Séry et Trudel se suivent de très près dans le premier mouvement avec respectivement 120 k, 117 k 500 et 122 k 500, tandis qu'Auber prend un léger avantage avec 127 k 500. Moins fort à l'arraché, Auber (107 k 500) est rejoint par Trudel (112 k 500) et dépassé de 2 k 500 par Séry qui fait une très belle « série » avec 110, 115 et 120 k.

Gourrier domine tous ses adversaires avec 115 - 120 et 125 k et nous étonne au cours d'une tentative contre le record de France (133 k) qu'il est bien près de réussir.

Séry et Trudel jettent tous deux 147 k 500 pour totaliser respectivement 385 et 382 k 500. Auber tente de les battre avec 150 k mais ne peut se relever de la position fléchie. Avec 380 k, il ne termine donc qu'à la quatrième place mais réalise cependant une très belle progression de 22 k 500 sur son total des éliminatoires.

Quant à Gourrier, il s'assure la victoire avec un premier essai de 150 k mais tente en vain et par deux fois 160 k. Total : 395 k.

Gourrier nous montre une nouvelle fois d'étonnantes possibilités qui peuvent l'amener très rapidement au-delà des 410 k. Mais sera-t-il capable, dans cette catégorie, d'effacer le nom de son illustre prédécesseur de la tablette des records et ne serait-il pas moins limité dans la catégorie supérieure ?

De la rencontre des Poids Lourds-Légers Steiner et Michon, nous attendons une bagarre plus passionnante encore que l'année précédente car les deux hommes ont, depuis, sensiblement progressé. Hélas ! Michon manque son développé il reste à 122 k 500 et ses deux mouvements à 127 k 500 sont refusés alors que l'un des deux était « presque acceptable ». Steiner en profite pour prendre le large et, dans un style très efficace, où tous les muscles du corps participent à l'effort de poussée, il réussit ses trois essais : 130 - 135 et 140 k... Stimulé par cette confortable avance, Steiner a autant de réussite à l'arraché avec 120 - 125 et 127 k 500, atteignant ainsi son record personnel.

Mais Michon ne s'avoue pas battu pour autant : dans un admirable style en flexion où nous observons un rythme, une forme de mouvement et des positions impeccables, Michon améliore, avec 140 k, au cours de son troisième essai, le record de France de l'arraché (ce record ne sera pas homologué car Michon s'est restauré après la pesée officielle et dépasse le poids-limite de la catégorie). Ce véritable exploit permet à Michon de combler une grande partie de son retard et d'envisager la victoire comme une possibilité.

A l'épaulé et jeté, Steiner ne peut mieux faire que 162 k 500 - il manque 165 k au jeté - et Michon garde donc toutes ses chances : il jette 165 k à son deuxième essai, tire ensuite 170 k, barre de match, mais ne peut se relever de la position fléchie.

En atteignant 430 k et 427 k 500, nos deux champions ont franchi une nouvelle étape et l'amicale bagarre sportive qui les oppose périodiquement peut les amener vers des performances encore plus brillantes.

Derrière ces deux hommes, et en l'absence de Constantinian (blessé), le Lillois Demonsel s'attribue la troisième place avec 390 k, devant le puissant Parisien Decugnières (380 k) qui, en maîtrisant mieux sa technique, doit rapidement dépasser les 400 k.

Chez les Poids Lourds, le « Docteur » Jean-Paul Fouletier ne rencontre aucune difficulté pour s'imposer. Depuis sa récente affectation au bataillon de Joinville, il peut s'entraîner régulièrement et les premiers résultats sont déjà encourageants. Avec 470 k (150 - 140 et 180 k), il améliore son propre record de France du total de 2 k 500, et

prouve, par ses tentatives à 155 k au développé et 145 k à l'arraché, qu'il peut déjà mieux faire. En améliorant progressivement sa résistance physique, sa puissance de travail, en affirmant sa technique, J.-P. Fouletier doit pouvoir, dans un avenir très proche, pulvériser tous les records de France, et, pourquoi pas, approcher des 500 k.

Derrière J.-P. Fouletier, bonnes performances de Lévecq et Rémy : 440 et 435 k -, mais les deux hommes valent bien mieux que ces chiffres, et Lévecq pouvait fort bien après un premier essai de 170 k au jeté réussir l'une de ses tentatives contre le record de France avec 182 k 500.

La chute du record de France du total olympique toutes catégories couronne le bilan, très positif, de ces Championnats de France qui a vu, de plus, tomber :

En Juniors :

– Le record du développé (Poids Lourds-Légers Juniors) avec 127 k 500.

En Seniors :

– Celui du développé (Poids Plumes) avec 111 k ;
– Celui de l'épaulé et jeté (Poids Légers) avec 144 k 500 ;
– Celui du développé (Poids Moyens) avec 142 k 500 ;
– Celui de l'arraché (Poids Moyens) avec 131 k 500 ;
– Avec 140 k, le record de l'arraché (Poids Lourds-Légers) pouvait être également amélioré, mais Michon, l'auteur de cette performance, était malheureusement trop lourd.

Enfin, en égalant le record du total olympique des Poids Moyens avec 430 k, Maier réalise la meilleure performance de ces Championnats.

La progression moyenne par concurrent s'établit à 4 k 800 par rapport à l'année précédente et provient entièrement des catégories « Poids Légers » « Moyens » et « Lourd ».

La progression de ces trois catégories se trouve confirmée par le bon classement de leurs athlètes suivant la table de cotation (publiée précédemment dans le bulletin).

Huit athlètes Poids « Légers » et « Moyens » se trouvent classés parmi les quinze premiers et confirment la prédominance de ces deux catégories qui contiennent à elles seules environ 50 % de l'effectif total des haltérophiles français.

		K	Points
1.	MAIER (Moyen)	430	708
2.	FOULETIER (Lourd)	470	638
3.	MULLER (Moyen)	382,50	630
4.	STEINER (Lourd-Léger)	430	627
5.	TERME (Moyen)	380	626
6.	DUMAS (Léger)	352,50	623
6.	MICHON (Lourd-Léger)	427,50	623
8.	LEDROIT (Léger)	350	618
9.	MEURAT (Coq)	307,50	616
10.	FOURRIER Y. (Léger)	347,50	614
10.	MANGEANT (Moyen)	372,50	614
12.	FULLA (Plume)	320	612
13.	GOURRIER (Mi-Lourd)	395	610
14.	ASPART (Léger)	342,50	605
15.	LEVECQ (Lourd)	440	598

Notons également que, derrière Maier, tous les athlètes se trouvent regroupés très près les uns des autres à tel point même qu'un Meurat, en réalisant sa meilleure performance - 320 k - serait passé de la 9me à la 2mé place.

Il semble que ces Championnats nous aient apporté confirmation du réveil de l'haltérophilie française et le programme de compétitions projeté pour la saison prochaine sera sans aucun doute un nouveau stimulant pour « tous » les haltérophiles français.

Georges LAMBERT,
Entraîneur National,
Professeur d'E.P.S.

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE RÉGIONAL DE NORMANDIE

Coupe de Normandie interclubs par équipe

Une vingtaine d'haltérophiles avaient rallié le samedi soir 22 Avril, Notre- Dame de Gravenchon, où se déroulait, salle du Centre aéré, la Coupe de Normandie interclubs, organisée par la section locale d'Esso-Sports. Cette soirée fut rehaussée par la présence de J.-Paul Fouletier, champion de France toutes catégories et présidée par M. Claude Taillefer, Directeur Technique National, lequel, en dernière minute, avait effectué le déplacement de Paris, afin de prendre contact avec les dirigeants locaux et des Clubs normands et, également pour superviser quelques champions normands groupant quelques espoirs nationaux et internationaux.

La lutte fut vive entre les clubs favoris Rouen, Vernon et Esso-Sports et Vernon enleva la victoire devant Rouen, grâce à Auber notamment et, profitant de la méforme de Schimmel (Rouen). Le premier plateau mettait en présence :

Béale (Vernon), Fouache (Le Havre), Mizrahi (Rouen), Lemoine (Évreux) et Coucheaux (Esso-Sports) ; à noter les totaux réalisés par Béale en Plumes et Mizrahi en Plumes également. Le second plateau était composé de : Renault (Vernon), Piednoël (Le Havre), Delaporte (Rouen), Plessix (Évreux) et Gourvitch (Esso-Sports). Bonnes performances de Renault, malgré sa blessure, de Delaporte et de Gourvitch. Le 3e plateau mettait aux prises les meilleurs athlètes de la soirée : Auber (Vernon), Haté (Le Havre), Schimmel (Rouen), Larrée (Évreux) et Muller (Esso-Sports). Très bonne tenue de l'ensemble de ces athlètes notamment Auber, Schimmel, Larrée (malgré un essai malheureux au développé), et Muller, lequel au passage battait le record de Normandie catégorie Moyens avec 130 k au développé (ancien record : 127 k 500.

BARRES A DISQUES ▶ **de la barre olympique à la culturiste**

Disques entièrement caoutchoutés – Aciers spéciaux traités
Bague de serrage entièrement nouvelle permettant à la fois la fixation
Rapide des disques et une sécurité parfaite

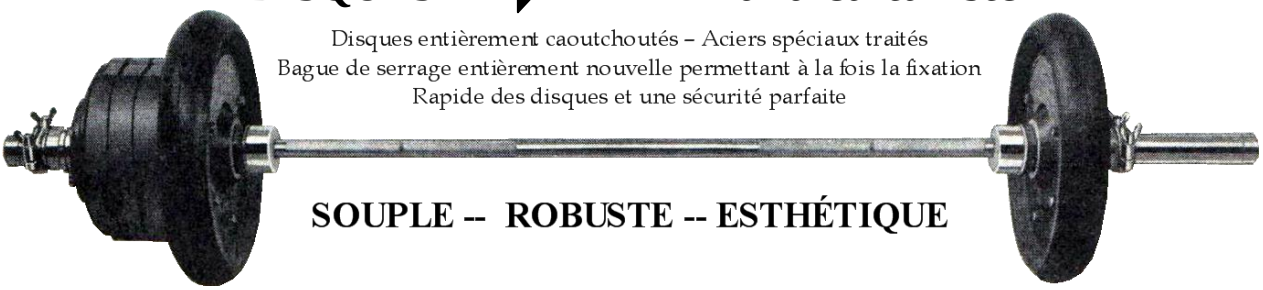

SOUPLE -- ROBUSTE -- ESTHÉTIQUE

Documentation complète sur demande

HALTÈRES À SPHÈRES
POIDS À LANCER
GUEUSES

SOCIETE NOUVELLE DES FONDERIES
A. ROUX
FABRICANT SPECIALISTE
290, COURS LAFAYETTE - LYON (3e)
TELEPHONE : 60-35-83
MAGASIN DE VENTE : 40, RUE SAINT ANTOINE -- LYON (3e)

Hors match bonne prestation de Méréu (Esso-Sports) jeune athlète poids Plumes Junior qui réalisa un excellent total malgré 15 jours seulement d'entraînement. Le public ovationna comme il le méritait, notre grand champion J.-P. Fouletier qui en match exhibition réalisa 140 k à l'arraché et 170 k à l'épaulé-jeté, après avoir manqué de peu 180 k.

En résumé, excellente soirée à mettre à l'actif des organisateurs, et excellente tenue de l'ensemble des athlètes. Soirée arbitrée par : MM. Fiolle, François et Mercier (Arbitres fédéraux).

A l'issue de cette rencontre, dirigeants et athlètes se retrouvèrent dans le salon du Club Esso pour prendre part au vin d'honneur organisé à leur intention et aussi pour recevoir les cadeaux en nature remis à chaque athlète par MM. Virmontois, Secrétaire général d'Esso-Sports et Leguédé, Président de la Section haltérophile de N.-D. de Gravenchon.

Résultats techniques

1. *Équipe de Vernon avec* 922 k 500. - Béale : 65 + 62,5 + 85 = 212 k 500 - Renault : 112,5 + 95 + 130 = 337 k 500 - Auber : 125 + 107,5 + 140 = 372 k 500. 222 k 500 de poids de corps.

2. *Équipe de Rouen avec* 912 k 500. - Mizrahi : 90 + 82,5 + 105 = 277 k 500 - Delaporte : 95 + 87,5 + 122,5 = 305 k - Schimmel : 92,5 + 100 + 137,5 = 330 k. 216 k 900 de poids de corps.

3. *Équipe d'Esso-Sports avec* 905 k. - Coucheaux : 60 + 75 + 90 = 225 k - Gourvitch : 90 + 90 + 110 = 290 k - Muller : 130 + 112,5 + 147,5 = 390 k. 220 k 500 de poids de corps.

4. *Équipe d'Évreux avec* 892 k 500. - Lemoine : 85 + 80 + 105 = 270 k - Plessix : 100 + 80 + 107,5 = 287 k 500 - Larrée : 105 + 100 + 130 = 335 k. 223 k 800 de poids de corps.

5. *Équipe du Havre avec* 785 k. - Piednoël : 70 + 70 + 95 = 235 k - Fouache : 90 + 80 + 105 = 275 k - Haté Ph. : 75 + 85 + 115 = 275 k. 215 k 900 de poids de corps.

Nota : Chaque équipe de 3 hommes ne devait pas excéder 225 k de poids de corps.

COMITE DES FLANDRES

Les haltérophiles boulonnais ont été les brillants vainqueurs des « Coupes de la Ville de Boulogne-sur-Mer » et du « Journal Nord Matin » disputées le dimanche 7 Mai 1967.

La « Coupe de la Ville de Boulogne-sur-Mer » ne constitue pas l'épreuve la moins importante inscrite au calendrier du Comité des Flandres Haltérophile et Culturiste. Bien au contraire.

Seuls, les athlètes des 4e, 3e et 2e séries avaient le droit de disputer ces Coupes. La première au coefficient, la deuxième au plus fort total.

Leur formule heureuse, le cadre choisi, la cordialité de l'accueil, la qualité technique assurée, la longue indécision d'une lutte, allant crescendo avec l'entrée des chevronnés, tout cela constituait un excellent climat qui maintint l'intérêt de la première à la dernière barre. Comment s'étonner dès lors, des nombreuses satisfactions enregistrées au cours de ce bel après-midi sportif !

Les athlètes (Cornet, Butaye, Dagbert, et Goessens) composaient la brillante équipe du dévoué aide-moniteur Minard qui remportait les deux Coupes.

Le brillant résultat de « l'Etoile de Calais » et de « l'Audomaroise » mérite également d'être signalé.

Coup de chapeau pour l'équipe de » l'Olympique de Grande-Synthe » qui a déplacé à Boulogne une deuxième équipe, la première disputant à St-Pol-sur-Mer la Coupe de cette ville.

Formation des Cadres F.F.H.C.

Après avoir pris connaissance des résultats des examens qui se sont déroulés à l'issue de stages régionaux, le Bureau Fédéral a pris les décisions suivantes :

Stage du 20 au 25 Mars 1967, à l'Institut National des Sports

Obtiennent le diplôme de Moniteurs :

MM.	COMBET	Haltéro Culturiste Lyonnais
	TERME	Stade Sainte-barbe Grand Combe
	THIVENT	Maison des Jeunes et de la Culture d'Avignon
	THOUMINE	Club Sportif d'Alençon
	GLEYZES	Athlétic Club Montpelliérain
	SPANO.....	U.S. Cheminots de Marseille
	MARTINEZ	Sporting Club Limouxin
	BONHOURE	Sporting Club Limouxin
	ROBERT	Centre Athlétique Dracénois
	BOYER.....	Union Sportive Sainte Tulle
	BOUR	Alliance Sainte-Savine

Obtiennent le diplôme d'Aides-Moniteurs :

MM.	GOURRIER	Vie au Grand Air de Saint-Maur
	SCHIMMEL	Club Nautique et Athlétique de Rouen
	REGERAT	La Montluçonnaise

Stage de l'Académie d'Amiens du 8 au 13 Mai 1967

Obtiennent le diplôme d'Aides-Moniteurs :

MM.	DUPONT.....	Amiens Sporting Club
	RÉVILLON	AS. Usinor Montataire
	HORUS	Amiens Sporting Club
	NOURRY	La Vaillante de Saint-Quentin
	ZENGARLI.....	Amiens Sporting Club

Obtient le diplôme d'Aide-Moniteur à titre Étranger

M. DOUCOURÉ

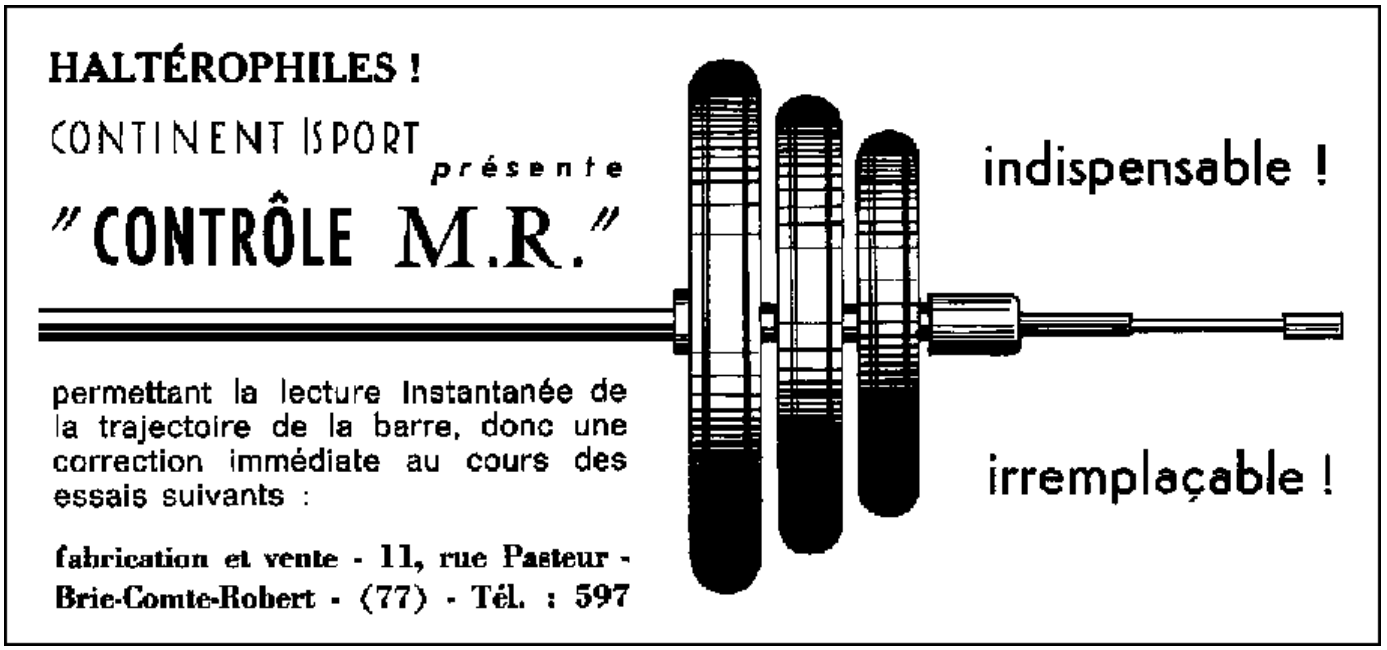

Regrettons le forfait du C.A. de Rosendaël et de l'Association Sportive des P.T.T. d'Arras. Petite-Synthe s'était fait excuser.

Signalons le parfait arbitrage de M. Cuvelier, arbitre fédéral, la diligence de MM. Watel et Minard, ainsi que le concours de MM. Haudiquet et Bouchet qui s'employèrent à réduire les temps morts.

Les résultats

Coefficient. - Boulogne : 3 - 80 - Calais : 3 - 38 - Gde-Synthe : 3 - 22 - Saint-Omer : 3 - 20.

Poids soulevé. - Boulogne : 1.110 k - Saint-Omer : 1.052 k 500 - Calais et Gde-Synthe : 964 k.

Le Secrétaire,
G. LEPRÊTRE.

Match Sélection des Flandres contre équipe suisse le 19 Mai, à Faches-Thumesnil
Les résultats

Coqs. - 1. Deconninck, 56 k (N), 82,5, 75, 105 = 262,5 ; 2. Krieger, 54,150 (S), 70, 75, 100 = 245.

Plumes. - 1. Lottin, 60 (N), 87,5, 77,5, 110 = 275 ; 2. Schweiger, 60 (S), 82,50, 80, 105 = 267,5.

Légers. - 1. Valle, 66,9 (N), 95, 92,5, 115 = 302,5 ; 2. Boiteux, 66 (5), 90, 90, 117,5 = 295.

Moyens. - 1. Kohler, 74,5 (S), 117,5, 100, 135 = 352,5 ; 2. Caesemaeker, 70,4 (N), 105, 95, 125 = 325.

Mi-Lourds. - 1. Hennuyer, 81,8 (N), 112,5, 112,5, 142,5 = 367,5 ; 2. Garin, 83,3 (S), 120, 100, 0 = 220.

Lourds-Légers. - 1. Fidel, 88,5 (S), 127,5, 110, 142,5 = 380 ; 2. De Meyer, 85,2 (N), 112,5, 112,5, 145 = 370.

Lourds. - 1. Lévecq, 104,1 (N), 145, 127,5, 172,5 = 445 ; 2. Lehmann, 93,6 (S), 127,5, 90, 145 = 362,5.

Sélection Lille-Banlieue bat Suisse, 5 victoires à 2.

La rencontre d'haltérophilie, mettant aux prises l'équipe suisse, et une sélection Lille-Banlieue, aura été pour les organisateurs du C.S.O.F. Thumesnil un double succès.

En effet, la salle était copieusement garnie quand les athlètes défilèrent sur le plateau pour la présentation des équipes. Du point de vue sportif, la victoire des Nordistes constitue une performance de première valeur.

La tentative de Roger Lévecq pour reconquérir son record de France de l'épaulé-jeté, porté récemment à 182,500 par Fouletier, constituait le clou de la soirée. Les 181 k du Loossois étaient restés durant deux ans sur les tablettes de la F.F.H.C. et le Nordiste était ainsi amené à reprendre sa marche en avant.

En bonne condition physique, Lévecq accusait 104 k sur la balance, c'est-à-dire son poids de forme. L'excellente impression qu'il laissait à l'issue du développé et de l'arraché' permettait tous les espoirs pour la suite de son escalade. Et, de fait, il assurait avec une facilité ahurissante 173 k mais aux deux tentatives suivantes il ne parvenait pas à épauler les 183 k qu'il avait fait placer sur la barre.

Ce n'est vraisemblablement que partie remise, mais il y a gros à parier que l'on va assister dans les mois qui viennent à un chassé-croisé entre Lévecq et Fouletier.

Les autres Nordistes ont eux aussi tenu leur promesse. Le Lourd-Léger De Meyer améliorait son record- personnel en totalisant 370 k aux trois mouvements. Lottin, chez les Plumes, échouait à 82,5 à l'arraché sur une grossière erreur puisqu'il faisait tomber la barre derrière.

Par contre, les craintes formulées au sujet de Deconninck se sont vérifiées, et sa déchirure musculaire l'a empêché de donner toute sa mesure.

On a noté aussi les excellents débuts du Mi-Lourd Hennuyer en match international.

Tous, cependant, ont contribué à démontrer l'excellente santé de l'haltérophilie nordiste, grande bénéficiaire de cette sympathique soirée.

----------*(Suite de la page 5)*

Poids Moyens. - 1. Bauer (C.R.E.P.S., Strasbourg), 105 - 105 - 142,500 = 352 k 500 ; 2. Trolong (C.R.E.P.S., Nancy), 105 - 110 - 135 = 350 k ; 3. Giraud (Fac. Sciences Grenoble), 100 - 100 - 140 = 340 k ; 4. Armagnat (Fac. Sciences Lyon), 100 - 95 - 122,500 = 317 k 500.

Non classés. - Grosabadie (Fac. Let., Toulouse), 92,500 - 100 - blessé ; Mallet (I.R.E.P.S., Lille), 110 - 0.

Poids Mi-Lourds. - 1. Hennuyer (Fac Médecine, Lille), 110 - 110 - 147,500 = 367 k 500 ; 2. Cohen (Fac. Méd. Ph., Marseille), 120 - 95 - 142,500 = 357 k 500 ; 3. Buge (C.S.U. Limoges), 105 - 107,500 - 132,500 = 345 k.

Poids Lourds-Légers. - 1. Brignonne (Fac. Sciences, Grenoble), 115 - 97,500 - 127,500 = 340 k.

Poids Lourds. - 1. Amet (Fac. Sciences Lille), 115 - 112,500 - 147,500 = 375 k ; 2. Besnier (Fac. Sciences, Paris), 112,500 - 110 - 137,500 = 360 k.

Non classé. - Chaze (École Beaux-arts, Marseille), 95 - 110.

CONSTITUTION DES COMITES DÉPARTEMENTAUX

Au cours de sa réunion du 10 Juin, le Comité de Direction de la F.F.H.C. a donné son accord à la constitution de Comités départementaux, sous forme d'associations régies par la loi de 1901.

Leurs statuts, calqués sur ceux des Comités régionaux, devront être uniformes.

La F.F.H.C. en tient des exemplaires à la disposition des Clubs désirant constituer un Comité départemental.

Dès que les formalités administratives auront été accomplies, ces Comités voudront bien en prévenir la Fédération, en indiquant leur numéro d'inscription à la sous-préfecture en préfecture de leur département.

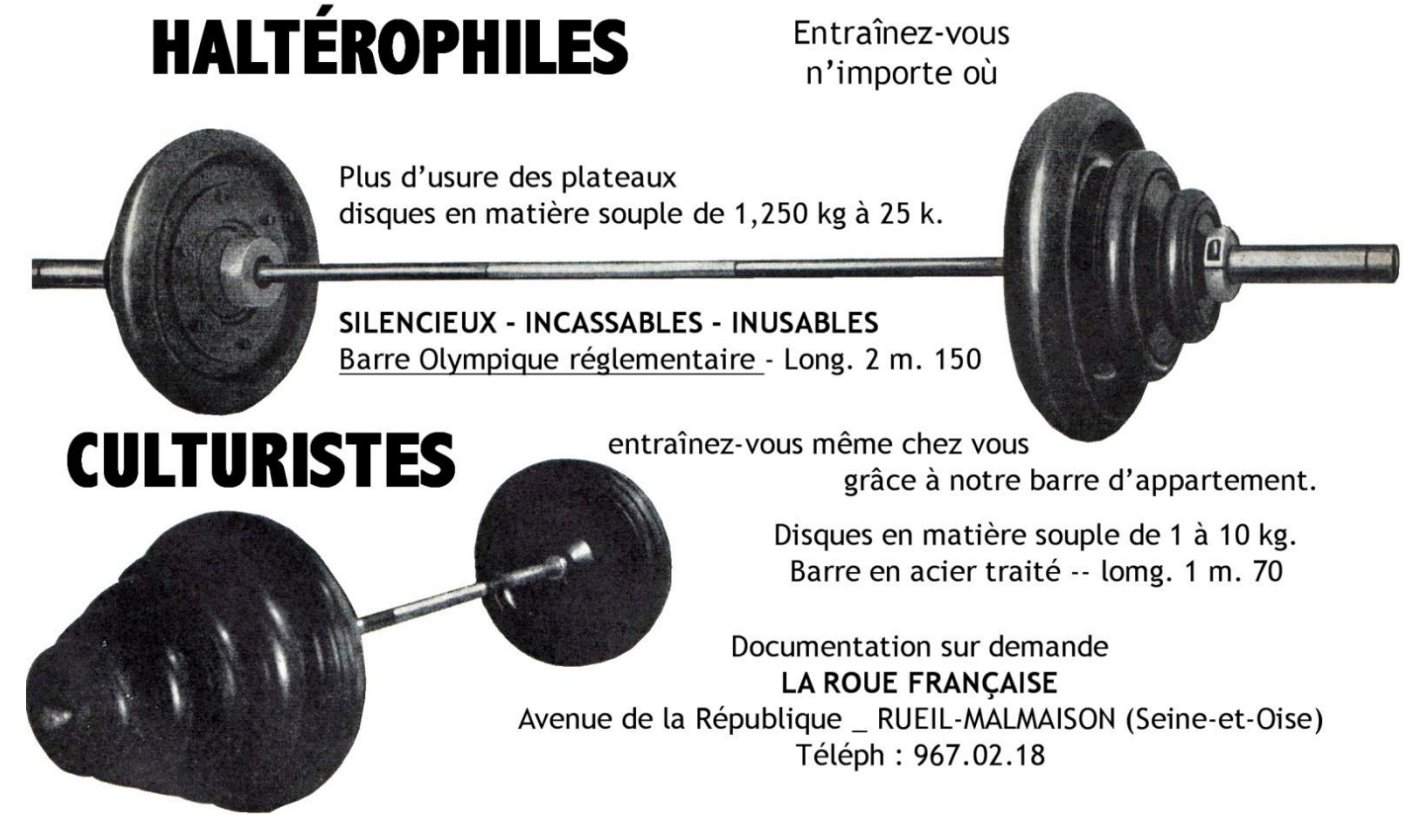

© RLPZ (2019)

N° 235

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

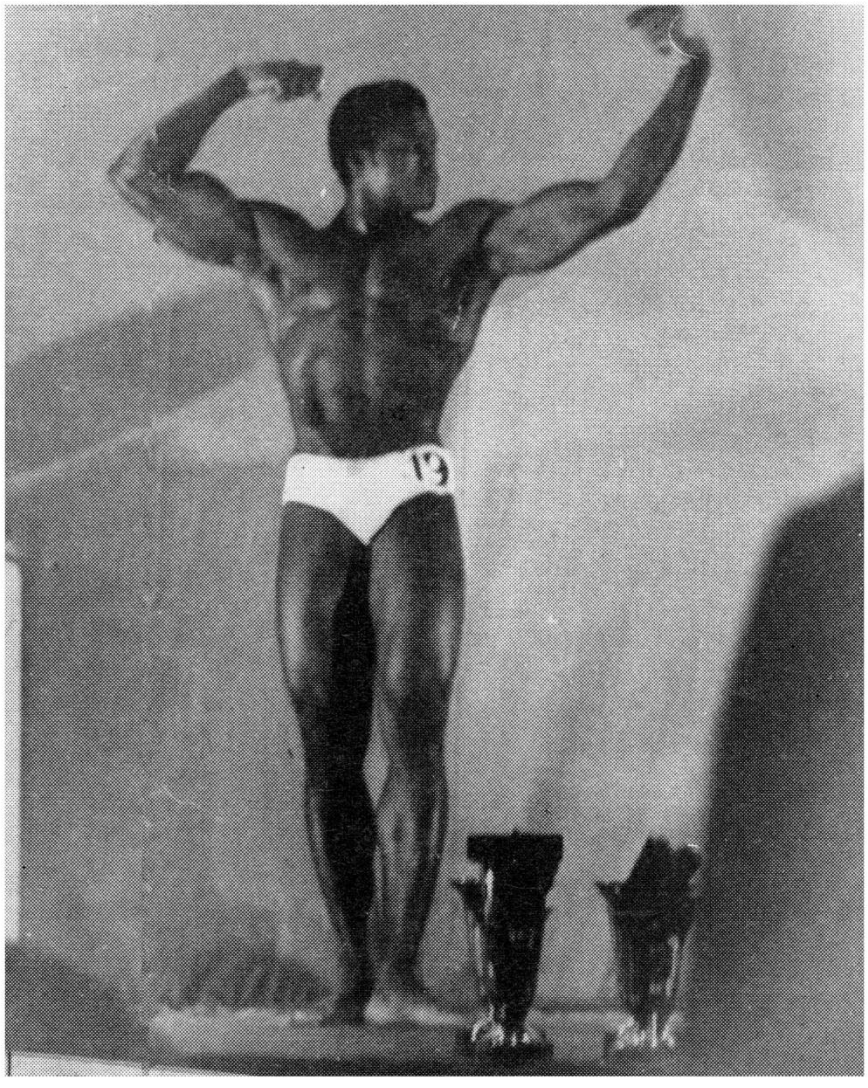

MENSUEL
22e ANNÉE
Juillet
1967

Document original : Raymond Lopez

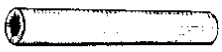

LA SOCIETE HALTERO CULTURISTE APOLLON

23, rue Houdon - PARIS (18me) - C.C.P. 2165-49 PARIS

-- Matériel moderne Apollon - Barres haltérophiles compétition
-- Barres culturistes - Haltères chargeables - Tout acier.
-- Chaussures haltérophiles marque Athlétic » déposée
-- Modèle moderne, talon biseauté Semelles débordantes et antidérapantes
-- Bout carré - Cuir fort.
-- La Ceinture haltérophile, cuir fort et souple
-- Double œillet de fermeture, Renforcement dorsal rigide doublé peau.
-- Tapis sol caoutchouc mousse spécial, 20 m/m 1 m X 0,60.
-- Manchon mousse tubulaire, pour éviter l'écrasement des vertèbres cervicales lors des squats lourds.
-- Tous les appareils modernes, presses, etc. ...
-- Maillots d'entraînement, Slips bain mousse, lastex, satin,
-- Pour les Clubs, Importantes remises accordées.
Demandez nos tarifs divers.
Joindre enveloppe timbrée à votre adresse

SOMMAIRE

●-●

Extraits du procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 12 Juin 1967 3

Le mot du Président, par C. BOVI..... 3

Classement National du Premier Pas Haltérophile 1967 4

Classement National du Critérium National Culturiste 5

Classement général du Concours National de Force Culturiste .....6 et 15

et Résultats de la Finale..... 8

Résultats de la Finale du Championnat de France Culturiste 7

Calendrier des Stages de la saison haltérophile 1967-68 9

Le match France-Allemagne Juniors, par G. LAMBERT 10

et Résultats techniques 10

L'entraînement des très jeunes Athlètes, par G. LAMBERT..... 11

Ce que vous devez savoir 12

Nos Joies, nos Peines 12

Palmarès des Championnats de France Seniors 13

Dans nos Comités Régionaux..... 15

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

REINE (Haltérophile Club Grenoblois),

Champion de France Culturiste 1967
(Catégorie de taille au-dessus de 1 m 68).

®

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

Le Directeur de la publication : J. DAME

Partie *Officielle*

EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DE DIRECTION du 12 Juin 1967

Présents : MM. Asso, Bazire, Bernier, Bonneau, Clutier, Dame, Duverger, Favrou, Fiolle, Gouet, Gourhand, Guillier, Leveler, Pichon, Roussaux, Viet.

Présidence de M. C. Bovi, Président de la F.F.H.C. et, en fin de séance, de M. Jean Dame, Vice-président Général.

Excusés : MM. Chaix, Dumoulin, Firmin, Uzan et M. Hue, Membre d'honneur.

Assistaient à la réunion MM. Tournier, Président du Comité de l'Île-de-France et Chorques, Président du Comité de Champagne M. Taillefer, Directeur Technique National et les Conseillers Techniques Régionaux Gerber et Paterni.

En ouvrant la séance, le Président remercie ses collègues d'être venus si nombreux.

Le procès-verbal du Comité de Direction du 30 Avril est ensuite mis aux voix. Il est adopté à l'unanimité, après observation de M. Viet que la médaille d'or de la Reconnaissance, qu'il a reçue des mains de M. Jean Dame n'y est pas mentionnée.

TITRE DE M. Jean DAME. - Le Comité de Direction donne son accord à l'unanimité sur la proposition faite par le Bureau de nommer M. Jean Dame, Vice-président Général.

FORMATION DES COMMISSIONS. - Après observation de M. Bonneau qui regrette que les frais de déplacement ne soient pas remboursés aux membres des Commissions alors qu'on sollicite l'inscription de volontaires, et une réponse du Président expliquant que la situation financière de la F.F.H.C. ne le permet pas, les différentes propositions soumises par le Bureau Fédéral sont étudiées en commun par les Membres du Comité de Direction et les Présidents des Comités Régionaux.

Le projet de création des différentes commissions qui seront composées comme ci-dessous, est ensuite adopté à l'unanimité par le Comité de Direction.

Commission des Règlements Généraux de fonctionnement. - Membres : MM. Asso, Bazire, Clutier, Dame. Président M. Tournier.

Commission de l'Arbitrage. - Membres : MM. Ammar, Bazire, Bernier, Bonneau, Certeaux, Chaix, Favrou, Fiolle, Firmin, Leveler. Dame : Président de la Commission Technique Internationale. Président : M. Roussaux.

Commission Sportive (Calendriers, Stages, Organisation des rencontres, Règlements de chacune des épreuves, Préparation sportive). Président Général : M. Jean Dame.

Sous-commission Haltérophile. - Membres : MM. Ammar, Asso, Bazire, Bonneau, Clutier, Fiolle, Firmin, Lefèvre, Leveler, Pichon, Tournier, Uzan, Viet. Président : M. Duverger.

Sous-commission Culturiste. - Membres : MM. Ammar, Asso, Duverger, Fagot, Leveler, Merveille, Pichon, Pierre, Resch, Rigaud, Schmaltz, Vignec. Président : M. Favrou.

Commission de Propagande (Bulletin Fédéral, Relations avec la Presse, Publicité). - Membres : MM. Clutier, Denutte, Mangin, Tournier. Président : M. Jean Dame. Délégué à la Presse : M. Fulla.

Commission Médicale. - Membres : MM. Chorques, Dr Cohen, Dame, Dr Fouletier, Pichon. Président : Dr Dubois.

Commission A.S.S.U. et Fédération Multisports. - MM. Ammar, Asso, Bourras, Chaix, Chorques, Dame, Hochard, Mangin, Slastan. Tournier, Zeller. M. Brun, sous réserve qu'il soit licencié à la F.F.H.C. Président : M Duverger.

Sur proposition de M. Bonneau, une Commission des Finances est également formée.

Sont désignés pour en faire partie : MM. Bonneau, Clutier, Dame. Président : M. Viet. Membre de droit : M. Duverger.

Le Président et le Secrétaire Général de la F.F.H.C. font partie de droit de toutes les Commissions.

La reconstitution des Commissions des Récompenses et de Discipline sera mise à l'étude.

M. Tournier, Président de la Commission des Règlements Généraux de fonctionnement, sera convoqué à titre consultatif aux réunions du Bureau et du Comité de Direction.

PROJET DE MODIFICATIONS AUX STATUTS. - Le Président est d'avis que, compte tenu des décrets ministériels actuellement en préparation et de la proximité des vacances, il serait nécessaire de reporter à la rentrée l'étude de ce projet.

Toutefois, l'Assemblée générale s'étant montrée favorable à la création de Comités Départementaux, il propose de préconiser dès maintenant leur mise en place sous forme d'associations régies par la loi de 1901 afin de leur donner la capacité juridique.

Leurs statuts seront calqués sur ceux des Comités Régionaux.

Adopté à l'unanimité.

PRÉPARATION DE LA MISE EN PLACE DU CALENDRIER FÉDÉRAL 1967-68. - Le Président souligne qu'il s'agit d'une question importante sur laquelle le Comité de Direction doit se prononcer d'urgence.

Une discussion s'engage immédiatement sur chacun des articles du projet présenté par le Directeur Technique National et les modifications demandées sont mises aux voix au fur et à mesure.

Le programme modifié et le calendrier des différentes épreuves sont ensuite mis aux voix et adoptés. Ils seront publiés dans le Bulletin Fédéral.

CONSTITUTION DE NOUVEAUX COMITES RÉGIONAUX. - Le Président expose la nécessité d'harmoniser les territoires des Comités Régionaux de la F.F.H.C. avec ceux des Académies et propose, en conséquence, les modifications de structure de certains d'entre eux.

A subdiviser en deux Comités :

Comité Anjou-Bretagne en :

- *Anjou* (Académie de Nantes), Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Vendée.
- *Bretagne* (Académie de Rennes), Côtes du Nord, Finistère, Ile-et-Vilaine, Mayenne, Morbihan.

Comité de Bourgogne - Franche-Comté en :

- *Bourgogne* (Académie de Dijon), Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne.
- *Franche-Comté* (Académie de Besançon), Doubs, Jura, Haute-Saône, Belfort.

Comité de Normandie en :

- *Haute Normandie* (Académie de Rouen), Eure, Seine-Maritime.
- *Basse Normandie* (Académie de Caen), Calvados, Manche, Orne, Sarthe.

Comité du Poitou en :

- *Poitou* (Académie de Poitiers), Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne.
- *Limousin* (Académie de Limoges), Corrèze, Creuse, Haute-Vienne.

Ce dernier devra s'employer à réunir les trois clubs exigés pour la formation d'un Comité Régional.

Comité de Provence en :

- *Provence* (Académie Aix - Marseille), Bouches-du-Rhône, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Vaucluse.
- *Côte d'Azur* (Académie de Nice), Alpes-Maritimes, Corse, Var (et les clubs français de Monaco).

Comité de Guyenne :

- A reconstituer dans son intégrité, le Comité de *Guyenne* (Académie de Bordeaux) actuellement subdivisé en deux Comités : Guyenne et Côte Basque et qui comprendra les départements suivants : Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Basses-Pyrénées.

M. Jean Dame est chargé de toutes les questions concernant la création des nouveaux Comités.

Le mot du Président

Nommée au cours de l'assemblée générale 1966, en vue d'étudier un vœu présenté par le Stade Municipal de Montrouge, la Commission dite du « Bulletin Fédéral » a tenu plusieurs réunions.

Parmi les conclusions qu'elle vient de soumettre au Comité de Direction figure le vœu unanime que des améliorations soient apportées à L'Haltérophile Moderne dont le titre - pourquoi pas ?... - pourrait, lui aussi, être modifié.

Il appartiendra à la Commission de Propagande, nouvellement nommée, de concrétiser ce vœu dés le début de la prochaine saison, mais je pense que les Dirigeants des Clubs et des Comités départementaux et régionaux, les athlètes licenciés, les abonnés individuels, qui seront les premiers bénéficiaires de ces améliorations, doivent l'aider dans cette tâche.

Il n'est pas question, bien sûr, de transformer notre organe de liaison en un luxueux magazine dont le prix de revient serait incompatible avec la modicité des tarifs d'abonnements et aussi avec le souci constant manifesté par le Ministère de la Jeunesse et des Sports de voir les Fédérations assurer l'équilibre du budget des Bulletins fédéraux. Mais le demande instamment à nos lecteurs de nous présenter leurs suggestions, leurs desiderata, de nous faire connaître les articles qui auraient leur préférence, la forme, la présentation qu'il serait souhaitable de donner à « l'Haltérophile Moderne ».

Nous tiendrons compte de leurs avis dans toute la mesure du possible.

C BOVI,
Président de la F.F.H.C.

DÉMISSION DE M. Julien DUCHESNE. - Le Président donne lecture de la lettre de M. Julien Duchesne donnant sa démission du Comité de Direction et en exposant les motifs.

Il en est pris acte avec regret.

M. Roussaux demande que le règlement soit appliqué aux Membres manquant habituellement aux séances. Cette question sera reprise ultérieurement.

BULLETIN FÉDÉRAL. - Une Commission du Bulletin Fédéral s'est réunie le matin même et M. Tournier, rapporteur, soumet au Comité de Direction, les propositions qu'il a été chargé de lui transmettre :

- Augmentation du montant de la cotisation fédérale qui passerait de 25 à 50 F.
- Augmentation du prix de la licence porté de 6 F 20 à 8 F 50.

Par contre, les clubs groupant les abonnements de leurs membres bénéficieront des avantages suivants :

- Pour 10 abonnements : 1 abonnement gratuit.
- Pour 20 abonnements : 3 abonnements gratuits.
- Pour 30 abonnements : 6 abonnements gratuits.

M. Tournier précise que la Commission a commencé d'étudier les améliorations à apporter à « l'Haltérophile Moderne » en vue de le rendre plus intéressant et de faciliter son inscription à la Commission Paritaire des Publications de Presse.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire Général, L. GUILLIER. — *Le Président,* C. BOVI

/

Classement National du Premier Pas Haltérophile 1967

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux (suite)

SENIORS

	Poids Coqs	Points
1.	CHARRIE (52,7) Stade Auxerrois	222,500
2.	BONIZARDI (55,8) La Montluçonnaise	220, -
3.	MAUREAU (54) Espér, et Etoile Réunies Carpentras	210, -
4.	SOTON (54,8) Union Sportive Crestoise	200, -
5.	CARON (56) Espér, et Etoile Réunies Carpentras	200, -
6.	KERAUDREN (56) Cercle Éduc. Phys. St-Nazaire	195, -
7.	OZANNE (46) Royan Océan Club	187,500
8.	PILLONS (55,8) St-Nazaire Omnisports	172,500
9.	JACQUEMIN (55,2) Cercle Haltérophile Reyland	170, -
10.	ANDRIEU (54) Etoile Sportive Tavel	162,500
11.	BOUGEROL (48,1) La Montluçonnaise	145, -

	Poids Plumes	
1.	ROCHARD (59,3) Sporting Club Neuilly	247,500
2.	MÉTIVIER (59,2) U.S. Métro Transports	227,500
3.	TONNERRE (59) Olympic Pontois	225, -
4.	CAEIRO (59,8) Sporting Club Neuilly	222,500
5.	CENNAMO (60) Asnières Sports	215, -
6.	LOUVEL (58) Club Haltérophile Germanais	210, -
7.	GOUDAL (60) Club Haltérophile Germanais	210, -
8.	SCAFFIDI (59,5) Centre Athlétique Dracénois	207,500
9.	REBILLARD (59,5) Halt, et Cult. Club Marignane	197,500
10.	MAINGE (59,8) Maison Jeunes et Cult. Strasbourg	195, -
11.	FAUCHARD (60) Union Méan Penhoet	190, -
12.	DANOY (60) Club Omnisports Arlésien	185, -
13.	LEJEUNE (59,5) Club Culturo-Sportif Wignehisien	182,500
14.	DARRA (56,7) A.S. et Cuit. Form. Prof. Adultes Gard	170, -
15.	BURNEL (57,1) Club du Stade St-Lois	160, -

	Poids Légers	
1.	DOMBES (63,2) Club Athlétique St-Priest	275, -
2.	LIZEUL (63,5) St-Nazaire Omnisports	270, -
3.	BOUCHER (66,1) Club Sportif de Meaux	265, -
4.	DUPONT (67,2) Club Culturo-Sportif Wignehisien	265, -
5.	ALONZO (66) Omnisports Hyérois	260, -
6.	SCANA (67) Assoc. Athlétique Ajaccienne	260, -
7.	SOGNEAU (65,7) Paris Université Club	255, -
8.	JUAN (66) Maison Jeunes et Culture Avignon	255, -
9.	DOSQUET (67,5) Club Sportif de Meaux	255, -
10.	DOUTRES (62) Club Omnisports Arlésien	252,500
11.	ROCH (62,6) A.S. Montferrandaise	245, -
12.	FORTIN (66,5) Club Athlétique Choletais	245, -
13.	DELATTRE (67,5) Club Halt. Boulonnais	242,500
14.	ROCAFORT (66,7) Club Olympique Caudéranais	240, -
15.	TABAR (62) Omnisports Club Agathois	235, -
16.	ASCENSIO (64) A.S. Montferrandaise	227,500
17.	FOUQUET (66,8) A.S. Mantaise	227,500
18.	HARNAIS (67) Athlétic Club Servannais	227,500
19.	BOULANGER (63,9) Vie au Grand Air de St-Maur	217,500
20.	BOURDIC (66) Cercle Éduc. Phys. St-Nazaire	215, -
21.	HROMEK (65,2) A.S. Préparation Olymp. Tours	212,500
22.	CLORENNEC (67) Patronage St-Etienne Rennes	212,500
23.	CHAIGNAUD (67,5) Monrepos Olympique Floirac	210, -
24.	WELYKYS (66,7) Haltérophile Club Compiégnois	205, -
25.	GIOCANTI (67,3) Assoc. Athlétique Ajaccienne	205, -
26.	LELOSQ (63,7) Club du Stade St-Lois	202,500
27.	HIREL (61,4) Évreux Athlétic Club	200, -
28.	SEIMPERE (67) Halt, et Cult. Club Marignane	200, -
29.	CHOLBI (67,5) Halt, et Cult. Club Marignane	192,500
30.	TICHIT (61,5) Etoile Sportive de Tavel	190, -
31.	TERRIER G. (66) Union Sportive Tropézienne	190, -
32.	CHASSAGNE (66,3) La Montluçonnaise	190, -
33.	JOPHA (61) A.S. Montferrandaise	185, -
34.	REYNAUD (61,5) Union Sportive Tropézienne	182,500
35.	ROYCAMILLE (67,4) Club Athl., de Lutte Alfortville	182,500
36.	PADRA (61) Club Athlétique St-Priest	180, -
37.	SIMONET (64) Club Omnisports Arlésien	180, -
38.	MATEO (61,3) Club Sportif Municipal du Pecq	175, -
39.	PIZOT (66) Union Sportive Tropézienne	175, -
40.	CHAUVEL (67,1) Stade Croisicais	170, -
41.	HUBERT (66) Olympique Grande-Synthe	150, -

	Poids Moyens	
1.	KERN (74,3) Club Halt, Cult. Parisien	305, -
2.	MARTIN (74,5) Sporting Club Neuilly	300, -
3.	NARDELLI (72,5) Centre Athlétique Dracénois	290, -
4.	SAUNIN (69) Union Sportive Métro Transports	280, -
5.	GIBOREAU (69,1) Évreux Athlétic Club	265, -
6.	DELTOUR (73,7) Haltérophile Club de Cannes	265, -
7.	BÂLOIS (68,4) Haltérophile Club de Cannes	262,500
8.	CURTY (75) Sporting Club de Neuilly	262,500
9.	PERONI (70,8) Omnisports Agathois	255, -
10.	PRAIZELIN (68,2) Cl. Sp. Nouv. Mess. Presses Paris	252,500
11.	SALVATORI (70) Club Omnisports Arlésien	250, -
12.	REYNAUD (75) Union Sportive Crestoise	250, -
13.	BOWEN (72) Maison Jeunes et Cuit. Strasbourg	247,500
14.	SICCARDI (73) Haltérophile Club de Nice	245, -
15.	TANNEAU (67,7) La Quimpéroise	240, -
16.	ALBERTINI (70,2) Association Athlét. Ajaccienne	232,500
17.	LENVOIZE (70) Stade Auxerrois	230, -
18.	BASTIAN (71,5) A.S. P.T.T. Strasbourg	222,500
19.	BAUDET (72,6) Vie au Grand Air de St-Maur	222,500
20.	LOBJOIS (69,8) La Vaillante de St-Quentin	220, -
21.	LEROY (74,5) Évreux Athlétic Club	220, -
22.	COLLET (69) Patronage St-Etienne	217,500
23.	BOULAIRE (70) Rueil Athlétic Club	217,500
23.	ROBINI (70) Haltérophile Club de Nice	217,500
25.	BELOJIROUAT (68) A.S. Prépara. Olympique Tours	215, -
26.	BIGOT Georges (73,7) Club Athlétique Choletais	215, -
27.	GUILLARD (74) Etoile Sportive Tavel	215, -
28.	ILYMECK (69) Maison Jeunes et Cult. Strasbourg	210, -
29.	MOREL (68,5) Haltérophile Club de Nice	197,500
30.	BUSI (74,8) Vie au Grand Air de St-Maur	190, -
31.	QUAIREL (75) Club Omnisports Arlésien	187,500
32.	TURBOT (71,5) Olympique Grande-Synthe	117,500
33.	LANOIS (69) Olympique Grande-Synthe	92,500

	Poids Mi-Lourds	
1.	SANTER (78,2) Cercle Olymp. Villeneuve-Ablon	315, -
2.	SALDUCCI (76) Omnisports Hyérois	282,500
3.	COLLET Pierre (77,5) Patronage St-Etienne Rennes	280, -
4.	GAUTHIER Claude (76) A.S. et Cult. Vélizy-Villac	272,500
5.	GAGNERAULT (78,1) La Montluçonnaise	272,500
6.	ROBERT (77,9) Paris Université Club	270, -
7.	CARLIER (77,5) Stade Porte Normande	267,500
8.	FOUCART (78,5) Club Sport. Municipal du Pecq	265, -
9.	DOMBES (77,4) Club Athlétique St-Priest	257,500
10.	DEFLANDRE (77,8) U.S. Cult, et Sociale Gonesse	252,500
11.	MOITY (82) Haltéro Club Beauvais	252,500
12.	FORGET (75,9) Cercle Athlétique Meulanais	250, -
13.	VIEUX MAIRE (76,8) U.S. Cult, et Sociale Gonesse	247,500
14.	DEUROE (81) Union Sportive Tropézienne	245, -
15.	FIRMIN (81,7) Amiens Sporting Club	235, -
16.	GALIKI (79,2) U.S. Cult, et Sociale Gonesse	230, -
17.	TRICHET (82) Patronage St-Etienne Rennes	227,500
18.	LENOIR (77) Association Sportive Mantaise	210, -
19.	POCHET (78,3) Club Haltérophile Boulonnais	197,500
20.	FERRE (78) Etoile Sportive Tavel	195, -

Poids Lourds-Légers

1. BAL (89,1) Gauloise de Vaise 332,500
2. REMY (84,3) Union Athlétique Tarbaise 307,500
3. LEONARD (87,2) Sporting-Club Neuilly 297,500
4. BELLET (83) Sporting Club Navis 290
5. MANERA (83,5) Évreux Athlétic Club 282,500
6. ROUX (87) Entente Sport. St-Martin-d'Hères 235
7. PAQUOT (86,2) Stade Porte Normande 225
8. YEUGNON (87) Union Sportive Ste-Tulle 212,500

Étrangers Juniors

Poids Légers

DAFFAR (64) Club Athlétique St-Priest 155

Poids Moyens

ARCOS (73,4) Gauloise de Vaise 227,500

Poids Lourds

1. BESNIER (99,5) Sporting Club Neuilly 385
2. ZIMMER (93,4) Sté Athlétique Montmartroise 340
3. ENJOMMET (102,2) Cercle Olymp. Villeneuve-Ablon 310
4. BASSIN (98,7) Stade Auxerrois 275
5. DUCRET (98,8) Club Athlétique St-Priest 275
6. THOUMY (98,7) Club Nautique et Athl. Rouen 255
7. PERSICO (94,3) Haltérophile Club Nice 237,500

Étrangers Seniors

Poids Moyens

MONTY (74) Gauloise de Vaise 255

Poids Mi-Lourds

1. ATTAR (75,5) Club Athlétique St-Priest 227,500
2. BENYOUNESS (75,4) Rueil Athlétic Club 200

Classement National du Critérium National Culturiste 1967

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

		Points
1.	BUATOIS A.S.P.T.T. Nancy	93
2.	SCHIVI A.S.P.T.T. Nancy	92
3.	DUBUS Club Amateur Institut Culturiste Rochelais	91,50
4.	DEGROOTE Union Haubourdinoise	68
5.	LAPÔTRE Club Haltérophile Boulonnais	67,50
6.	NOURRY La Vaillante de Saint-Quentin	65,50
7.	CREPIN A.S.P.T.T. Lille	64,50
8.	RUIZ Olympique Grande-Synthe	62
9.	MAGNI Club Halt, et Culturiste Aix-en-Provence	60
10.	PASQUES Club Haltérophile et Cultur. Toulousain	55
11.	JAUME Club Vasseur Nancy	54,50
12.	LEDRICH A.S. Jovicienne	52
13.	RÉVILLON A.S. Usinor Montataire	49,50
14.	JOLY Club Haltérophile Boulonnais	49
15.	BOUCARD Club Halt, et Culturiste Aix-en-Provence	48,50
16.	COULOMB Athlétic Club Montpelliérain	47,50
17.	VIDAL Athlétic Club Montpelliérain	46,50
18.	VENTO Haltérophile Club Marignane	44,50
19.	MANSUY Union Sportive de Toul	43,50
20.	RICCI Culturiste Club du Val-de-Marne	43
21.	MAUREL Club Halt, et Culturiste Aix-en-Provence	39,50
22.	MILLET Union Sportive de Toul	38
23.	DURAND Académie des Sports de Decazeville	32
23.	MELKMANS Club Haltérophile Boulonnais	32
25.	CREPIN A.S. Jovicienne	31
26.	DAMATO Omnisports Club Agathois	28
27.	BRESSAC Académie des Sports Decazeville	24,50
28.	TETENOIRE La Montluçonnaise	16,50

SENIORS

1.	LÉVECQ Sporting Tête de Cheval Loos	134,50
2.	LECHERTIER Club Halt, et Culturiste Parisien	125
3.	HUOT Sporting Club Châtillonnais	124,50
4.	TROLONG Union Sportive de Toul	123
5.	DEMATS Centre Athlétique Nantais	116
6.	FAISANS Club Halt, et Culturiste Parisien	115
7.	ORNEME Club Halt, et Culturiste Parisien	108,50
8.	PLOYARD Union Haubourdinoise	102
9.	DESTRIBATS Jeunes St-Augustin Bordeaux	98
10.	MARIE Haltérophile Club Marignane	96,50
11.	NICOLAS Club Amateur Institut Cultur, Rochelais	96
12.	ROUILLE Club Amateur Instit. Culturiste Rochelais	95,50
13.	CARRE Cercle Éducation Physique St-Nazaire	95
13.	KAZMARECK Centre Omnisports Faches-Thumesnil	95
15.	GOANACH A.S. Montferrandaise	93,50
16.	GIAT A.S. Montferrandaise	90
17.	MAUBERT Haltérophile Club Boulonnais	89,50
18.	PARIS A.S. Jovicienne	89
19.	CAZES A.S. Préparation Olympique du Midi	84,50
20.	CABRERA Halt, et Culturiste Club Aix-en-Provence	83,50
21.	HABIERA A.S. Usinor Montataire	82
22.	BUSSON St-Nazaire Omnisports	80,50
22.	SCHERPEREEL Sporting Club Tête de Cheval Loos	80,50
24.	FANECH Haltérophile Club Compiégnois	75
24.	MARTIN A.S. Montferrandaise	75
24.	SEGONZAC A.S. Préparation Olympique du Midi	75
27.	NAVARRO A.S. Montferrandaise	73
28.	PIQUET Electric Club Montluçonnais	72
29.	BRAEMS A.S. Tramways de Lille	71,50
30.	HOUGARD Club Athlétique Nantais	68,50
31.	ZAHONERO Athlétic Club Montpelliérain	68
32.	MARUEJOULS Toulouse Haltéro Club	67,50
33.	GUERY Cercle Culturiste Nantais	66
33.	BENOIT Sporting Club Tête de Cheval Loos	66
35.	CHABASSIERE A.S. Montferrandaise	64,50
36.	ZENGARLI Amiens Sporting Club	64
37.	CÉSARION St-Nazaire Omnisports	61
38.	ELY Hait, et Culturiste Aix-en-Provence	60
39.	TIEFFRY A.S. Électricité de Lille	59,50
39.	NAWROT Centre Athlétique Maubeugeois	59,50
41.	CORNET Haltérophile Club Boulonnais	54,50
42.	CABOCHE Haltérophile Club Boulonnais	54
42.	FOSSE Maison Jeunes et Culture Mons-en-Barœul	54
44.	DEBOURDIEU L'Olympic - Toulouse	53,50
45.	FATICA A.S. Préparation Olympique du Midi	53
46.	WOJCIK A.S. Jovicienne	52,50
47.	DAGOIS Ilets Sports Montluçonnais	50
48.	MAILFAIT Union Athlétique Cubzaguaise	47,50
49.	ROBIN Jeunes de St-Augustin Bordeaux	46,50
50.	PAQUET La Montluçonnaise	46
51.	MESOTTEN Ilets Sports Montluçonnais	45,50
52.	DENTY Omnisports Club Agathois	45
53.	THEBAULT Club Amateur Institut Cultur. Rochelais	43
54.	DIETRICK A.S.P.T.T. Nancy	42,50
55.	VANHOUTTE A.S. Électricité de Lille	38
56.	PILLONS St-Nazaire Omnisports	34,50
57.	MORISSET Cercle Éducation Physique St-Nazaire	34
57.	DANJOU Olympique Grande-Synthe	34
59.	DALLA-BARBA Toulouse Haltéro Club	32,50
60.	DUMOULIN Académie des Sports Decazeville	31
61.	TABAR Omnisports Club Agathois	30,50

DERNIER STAGE 1967

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports vient d'informer la F.F.H.C. qu'en raison de compressions budgétaires, tous les stages nationaux des 3e et 4e trimestres sont annulés, à l'exception du stage de Formation des Cadres, qui se déroulera à l'institut National des Sports, du 20 au 25 Novembre 1967.

Classement Général du Concours National de Force Culturiste 1967

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux

Poids Coqs

1.	SERPAGGI (55) Club Culturiste des Chartreux	217,500
2.	DARA (55,2) C.F.P.A. Nîmes	210, -
3.	BUATO1S (55) A.S.P.T.T. Nancy	207,500
4.	MARCHOUD (54) Centre Athlétique Chambérien	197,500
5.	DUCREY (53,5) Club des Lutteurs Sparnaciens	192,500
6.	WALTER (55,1) A.S.P.T.T. Strasbourg	185, -
7.	DAMATO (53,8) Omnisports Club Agathois	170, -
8.	GALLIEN (54,5) Club Amat. Inst. Cult Rochelais	165, -
9.	CADOUX (55,3) Maison des Jeunes Chambéry	165, -
10.	DEBERT (54) Alliance Ste-Savine	162,500
11.	APPARUIT (55,9) C.F.P.A. Nîmes	140, -

Poids Plumes

1.	GELAS (59) Assoc. Sportive Institut Cavé	242,500
2.	BERRUYER (60) Union Gymn. Athl. Péageoise	220, -
3.	BERINGUER (57) As. Halt, et Cult. Ph. Manosque	212,500
4.	MESPOULET (58,7) Omnisports Club Agathois	212,500
5.	ITEY (59,7) A.S.P.O. Midi Bordeaux	205, -
6.	KOLB (58,3) A.S.P.T.T. Strasbourg	197,500
7.	HEIN (60) Centre Athlétique Poitevin	195, -
8.	DÉPLÂTRE (59,5) Centre Athlétique Chambérien	192,500
9.	CUGNART (58) Club des Lutteurs Sparnaciens	190, -
10.	MARX (58) A.S. Jovicienne	185, -
11.	DELANAY (59,6) Normandie	185, -
12.	GUILLIEN (57,3) Club Culturiste Viennois	175, -
13.	MAINGE (59,8) A.S.P.T.T. Strasbourg	175, -
14.	DECONCECAO (56,3) Centre Athlétique Poitevin	167,500
15.	OU SACI (60) Société Athlétique Strasbourgeoise	167,500
16.	DURAND (56,5) Académie des Sports Decazeville	165, -
17.	ROUH (57,8) Société Athlétique Strasbourgeoise	150, -
18.	CORTINO (58,6) Normandie	140, -
19.	FAURE (59,2) Normandie	132,500
20.	CHORQUES (59,7) Centre Cult. Ph. et Halt. Châlons	130, -

Poids Légers

1.	LEDROIT (67,5) Club Halt, et Cult. Parisien	317,500
2.	ROUILLE (67,2) Club Amat. Inst. Cult. Rochelais	290, -
3.	PLOYART (67,4) Union Haubourdinoise	275, -
4.	CHATEAU (65,5) Club des Lutteurs Sparnaciens	270, -
5.	MOULIN (65) U.G.A. Péageoise	260, -
6.	LAMBERT (67) Alliance Ste-Savine	260, -
7.	DUMOULIN (62) Académie des Sports Decazeville	257,500
8.	PIQUET (63,6) Electric Club Montluçon	250, -
9.	LECOLLEN (63,8) Normandie	250, -
10.	DELAUNAY (66,5) Normandie	250, -
11.	ROUSSEAU (62,5) Centre Athlétique Poitevin	245, -
12.	BORDAS (66,2) Sporting Club Châtillonnais	245, -
13.	SOL (67,5) Athlétic Club Montpellier	245, -
14.	PLAUDIN (66,7) Club Cult, du Val-de-Marne	240, -
15.	DEBOURDIEU (67,5) Olympic de Toulouse	240, -
16.	FOUCAUD (67,3) A.S.P.O. Midi Bordeaux	235, -
17.	MENARD (65) Club Amat. Inst. Cult. Rochelais	232,500
18.	DUPUIT (63) Club Culturiste de Reims	230, -
19.	SERKIZ (67,4) Cercle Haltérophile Troyen	230, -
20.	VEIBER (61,5) A.S. Jovicienne	225, -
21.	DEO (62) Club Athlétique des Fontaines	225, -
22.	BRAYDA (63,4) A.S. Multisports Sète	225, -
23.	DAVESNE (64,2) Normandie	225, -
24.	BOSCHET (66) Club Cult. Val-de-Marne	225, -
24.	LAVOINE (66) Club de la Clé des Bois	225, -
26.	CASTANEIRA (65,1) A.S.P.O. Midi Bordeaux	220, -
27.	CAILLET (67,5) Electric Club Montluçon	220, -
28.	BLONDIN (65,8) Club Culturiste Viennois	215, -
29.	BAYOD (67,4) Normandie	212,500
30.	TABAR (62,6) Omnisports Club Agathois	210, -
31.	MOREL (66) Halt. Cult. Club Aix-en-Provence	210, -
32.	LEVRAT (66,8) Club Culturiste Viennois	210, -
33.	TABARD (63,3) A.S.P.T.T. Vienne	207,500
34.	VIGLIOLA (67) Club Haltérophile Aubagne	205, -
35.	HOTE (67,5) Etoile Sportive de Tavel	202,500
36.	AZEVEDO (64,8) Etoile Sportive de Tavel	200, -
37.	JOBERTON (64,2) Maison des Jeunes Strasbourg	192,500
38.	FUENTES (61) Maison des Jeunes Narbonne	187,500
39.	BÉTON (62) U.G.A. Péageoise	185, -
40.	RODRIGUEZ (62,6) Maison des Jeunes Narbonne	185, -
41.	LAPASSAT (67,3) U.G.A. Péageoise	185, -
42.	WOIGARD (64) Cercle Haltérophile Troyen	170, -
43.	BERREBI (65,6) Club Cult. Val-de-Marne	170, -
44.	VIDOU (64,9) La Montluçonnaise	167,500
45.	LARRIEU (63,2) A.S.P.O. Midi Bordeaux	162,500
46.	ROLL (65,1) Société Athlétique Strasbourgeoise	157,500

Poids Moyens

1.	ORNEME (75) Club Halt, et Cult. Parisien	345, -
2.	NICOLAS (69,5) Club Amat. Inst. Cult. Rochelais	310, -
3.	CHENIER (73) Centre Athlétique Poitevin	310, -
4.	MANGIN (72,3) Club des Lutteurs Sparnaciens	282,500
5.	VASSELIN (73,9) Normandie	282,500
6.	BELLANGER (68,8) La Clé des Bois	280, -
7.	ATTAL (73) Club Amat. Inst. Cult. Rochelais	280, -
8.	MEYERE (72,5) Normandie	275, -
9.	TREFOUEL (73,9) Normandie	275, -
10.	TRUC (73) Halt, et Cult. Club d'Aix	270, -
11.	MALOUM (73,3) Athlétic Club Montpelliérain	270, -
12.	LINGUET (74) A. Préfecture de la Seine et A.P.	270, -
13.	GAUFFRETEAU (72) Centre Athlétique Poitevin	267,500
14.	VILLAGRASSE (73,9) A.S.P.T.T. Vienne	265, -
15.	FANGOUSE (74,6) La Clé des Bois	265, -
16.	CHEVALLIER (74,5) Maison des Jeunes Chambéry	262,500
17.	PERONI (72) Omnisports Club Agathois	252,500
18.	ARNAUD (74,6) Centre Athlétique Chambérien	252,500
19.	VINCENT (75) Club des Lutteurs Sparnaciens	252,500
20.	PAGNI (74) Halt. Cult. Club d'Aix	250, -
21.	POVER (72) Union Gymn. et Athl. Péageoise	247,500
22.	LUKOWIAK (72,1) Normandie	247,500
23.	YVANOFF (73,5) A.S. Inst. Cult. Cavé	247,500
24.	MARTINELLI (69,3) Normandie	245, -
25.	CHATEAU (70) Club des Lutteurs Sparnaciens	245, -
26.	VALERO (72,7) Club Halt, et Cult. Parisien	245, -
27.	VATTIER (73,6) Normandie	245, -
28.	CANTENYS (74) Club Amat, Inst. Cult. Rochelais	245, -
28.	VACCHIA (74) Omnisports Hyérois	245, -
30.	MAGLOIRE (73,5) Club Haltérophile Troyen	242,500
31.	THIVENT (69) Maison Jeunes et Cult. Avignon	240, -
32.	BELLONI (69,1) Club France - Antilles	240, -
33.	JOURDAIN (70) Club Athlétique des Fontaines	240, -
34.	ARTAL (70,2) Comité Chem. Bas d'Avignon à Nîmes	240, -
35.	SCHIVI (74) A.S.P.T.T. Nancy	240, -
36.	GARRON (70,9) Club Culturiste Viennois	235, -
37.	LARCHE (71,8) Normandie	235, -
38.	EBLE (72,5) Normandie	235, -
39.	MONDEL (72,7) Club des Lutteurs Sparnaciens	235, -
40.	FAUP (73) Normandie	235, -
41.	COUSSIN (72,3) Etoile Sportive Tavel	232,500
42.	PELLAS (73) Halt, et Cult. Club Aix	232,500
43.	ETILE (74,7) Normandie	232,500
44.	MILLARD (70) Club Haltérophile Troyen	230, -
45.	EMBARK (71) Normandie	230, -
46.	GUISEPPI (74,5) A.S.P.O. Midi Bordeaux	230, -
47.	GUILLARD (74,5) Etoile Sportive Tavel	230, -
48.	COULOMB (72,3) Athlétic Club Montpelliérain	227,500
49.	MARIE (70,5) Normandie	225, -
50.	VAN STAPPEN (73,2) Mais, de la Jeunesse d'Elbeuf	225, -
51.	BAZIN (74,3) Normandie	222,500
52.	MICHEL (69,1) La Clé des Bois	220, -
53.	DÉVOT (72,6) A.S. Cheminots Béziers	215, -
54.	CAUCHOIS (73,5) Normandie	215, -
55.	FERRE (67,9) Normandie	212,500
56.	TOVOGLIARO (68) Association Sportive Jovicienne	212,500
57.	PIEDNOEL (73,5) Normandie	205, -
58.	MAGNI (74,5) Halt. Cult. Club d'Aix	205, -
59.	ROCHAS (69,3) Centre Athlétique Chambérien	202,500
60.	CALDERON (69,8) Club Athlétique Nantais	202,500
61.	TETENOIRE (73,6) La Montluçonnaise	200, -
62.	BASTIAN (70,2) A.S.P.T.T. Strasbourg	197,500
63.	MELLIET (73,2) Normandie	197,500
64.	STACCHINI (69,3) La Montluçonnaise	195, -
65.	VINCENT (72,4) Normandie	195, -
66.	MANDRILLON (69,4) Maison des Jeunes Chambéry	190, -
67.	CORENZO (70) Cent. C. Ph. et H. Châlons/Marne	185, -
68.	IHAMOUINE (68) Maison des Jeunes Narbonne	180, -
69.	JAFFUEL (70) Académie Sports Decazeville	180, -
70.	JACQUIER (70,1) Centre Athlétique Chambérien	180, -
71.	DAROLD (70,4) Société Athl. Strasbourg	172,500

Poids Mi-Lourds

1.	LECHERTIER (78,6) Club Halt, et Cult, Parisien	352,500
2.	VELY (82) Club des Lutteurs Sparnaciens	325, -
3.	DELAIGLE (80,8) Normandie	317,500
4.	TALBOT (78,5) Normandie	315, -
5.	FAISANS (80) Club Halt, et Cult. Parisien	310, -
6.	CHARABIE (78,3) Maison des Jeunes Elbeuf	305, -
7.	DUBUS (79,1) Club Amat, Inst. Cult, Rochelais	305, -
8.	LAFORCE (76) Club Athlétique des Fontaines	295, -
9.	CARRERAS (81,5) A.S.P.O. Midi	292,500
10.	PALAT (79,1) Association Sétoise Multisports	285, -
11.	CABRERA (82) Halt. Cult. Club Aix	280, -
12.	SALDUCCI (76) Omnisports Hyérois	270, -
13.	RATEAU (82) Club Culturiste Reims	265, -

(Suite page 15)

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE CULTURISTE 1967

(Concours du Plus Bel Athlète de France)

Saint-Jean-en-Royans, le 1er Juillet 1967

Noms des concurrents	Numéro du dossard	Comité Régional	Nombre de points			TOTAL des points
			Épreuves physiques Moyenne du développé couché, flexion jambes et saut sans élan	1er tour (0 à 20) Coef. 2	2me tour (0 à 10) Coef. 2	
JUNIORS						
Catégorie de taille jusqu'à 1 m 68 :						
1. LEHMANN	3	C.O. Faches-Thumesnil	11,83	82	45	138,83
2. PLAUDIN	1	Cult. Cl. Val-de-Marne	11	88	36	135
3. DRAPEAUD	2	C.A. Inst. Cult. Rochelais	9,66	70	38	117,66
4. BÉTON	4	Un. Gym. Athl. Péageoise	8,33	56	33	97,33
Catégorie de taille au-dessus de 1 m 68 :						
1. DUBUS	7	C.A. Inst. Cult. Rochelais	15,66	96	47	158,66
2. VAN STAPPEN	6	Maison Jeunesse Elbeuf	9,33	80	43	132,33
3. CHARLIER	5	Cercle Halt. Reyland	8,66	76	42	126,66
4. JAUME.....	9	Club Vasseur Nancy	10,16	68	33	111,16
SENIORS						
Catégorie de taille jusqu'à 1 m 68 :						
1. MOULIN.....	11	Un. Gym. Athl. Péageoise	12,66	94	52	158,66
2. ATTAL	13	C.A. Inst. Cult. Rochelais	11	92	51	154
3. NICOLAS	14	C.A. Inst. Cult. Rochelais	16,16	78	46	140,16
4. PLOYARD.....	12	Union Haubourdinoise	14	77	44	135
5. MALOUM	15	Athl. Club Montpellier	14	80	40	134
6. CHÂTEAU.....	10	Club Lutteurs Sparnaciens	14,66	77	42	133,66
7. IVANOFF	16	A.S. Inst. Cavé Le Havre	10,66	78	38	126,66
Catégorie de taille au-dessus de 1 m 68 :						
1. REINE	19	Halt. Club Grenoblois	16	102	54	172
2. VASSEAUX	20	C. Cult. Salle Commenge	16	101	54	171
3. PARRA	21	Cercle Cult. Toulousain	15,83	95	50	160,83
4. AUNEAU	23	C.A. Inst. Cult. Rochelais	13	96	50	159
5. LECHERTIER.....	24	Cl. Halt. Cul. Parisien	16,66	91	48	155,66
6. BROUTIN	18	Union Haubourdinoise	12,83	92	49	153,83
7. CHARABIE	22	Maison Jeunesse Elbeuf	11,66	80	39	130,66
8. SCHMALTZ	25	Cercle Cult. Nancéien	9,33	75	38	122,33

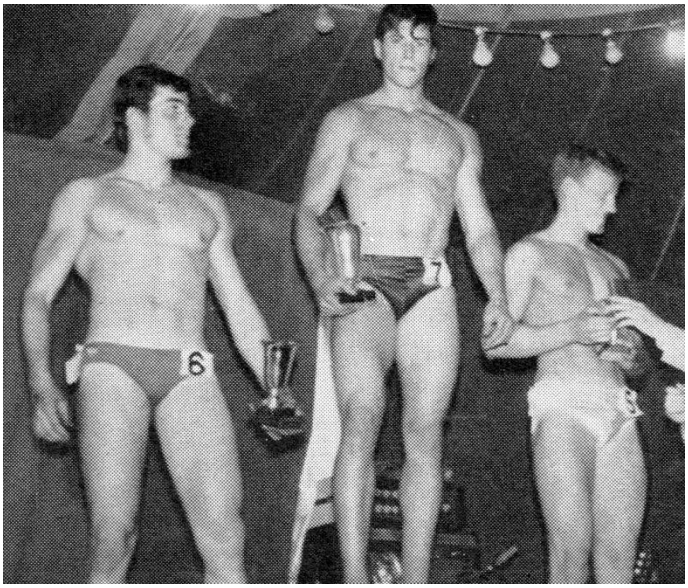

Au Championnat de France Culturiste 1967

à gauche : les vainqueurs Juniors (catégorie au-dessus de 1 m 68) 1er DUBUS, 2e VAN STAPPEN, 3e CHARTIER.

à droite :les vainqueurs Seniors (catégorie jusqu'à 1 m 68) 1er MOULIN, 2e ATTAL, 3e NICOLAS.

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU CONCOURS NATIONAL DE FORCE CULTURISTE 1967

Saint-Jean-en-Royans, le 1er Juillet 1967

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé Couché	Flexion sur Jambes	Total
Poids Coqs					
1. FANECH	54 k 600	Haltérophile Club Compiégnois	100, -	132,500	232 k 500
2. SERPAGGI	54 k 500	Club Cult., des Chartreux (Marseille)	100, -	105, -	205 k
Poids Plumes					
1. GELAS	58 k 800	A.S. Institut Cavé Le Havre	130, -	120, -	250 k
2. BERRUYER	59 k 200	Union Gymn. et Athlét. Péageoise	87,500	140, -	227 k 500
Poids Légers					
1. LEDROIT.....	67 k 400	Club Halt, et Cult. Parisien	122,500	185, -	307 k 500
2. ROUILLE	67 k 100	Cl. Am. Inst. Cult. Rochelais	110, -	180, -	290 k
Poids Moyens					
1. ORNEME	74 k 200	Club Halt, et Cult. Parisien	135, -	212,500	347 k 500
2. NICOLAS	71 k	Cl. Am. Inst. Cult. Rochelais	132,500	175, -	307 k 500
Poids Mi-Lourds					
1. LECHERTIER	78 k 400	Club Halt, et Cult. Parisien	165, -	195, -	360 k
2. VELY	81 k	Club Lutteurs Sparnaciens	125, -	200, -	325 k
Poids Lourds-Légers					
1. PARRA	84 k	Cercle Culturiste Toulousain	152,500	195, -	347 k 500
N. Cl. HUOT	86 k 700	Sporting Club Châtillonnais	145	0, -	–
Poids Lourds					
1. CORAZZA	119 k 800	Club Athlétique Lensois	167,500	210, -	377 k 500
2. PRAIRE	93 k 300	Centre Athlétique Chambérien	145, -	160, -	305 k

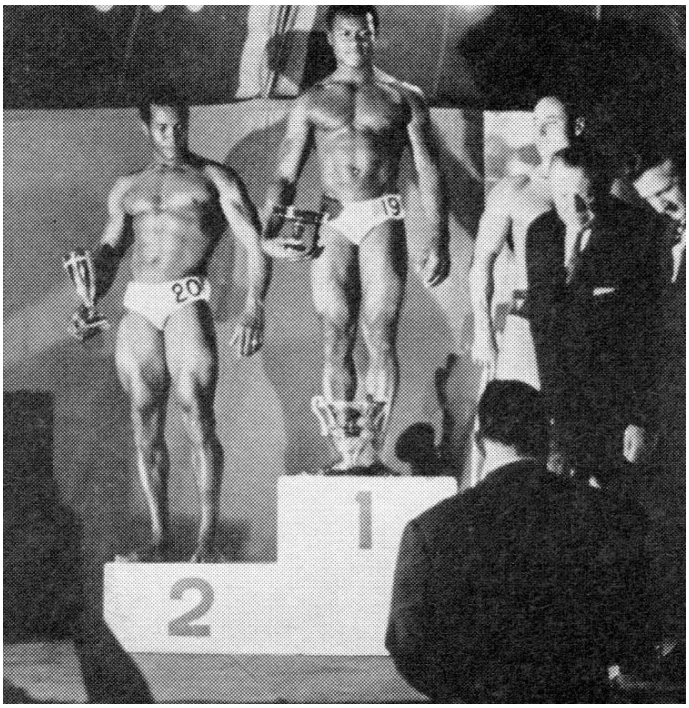

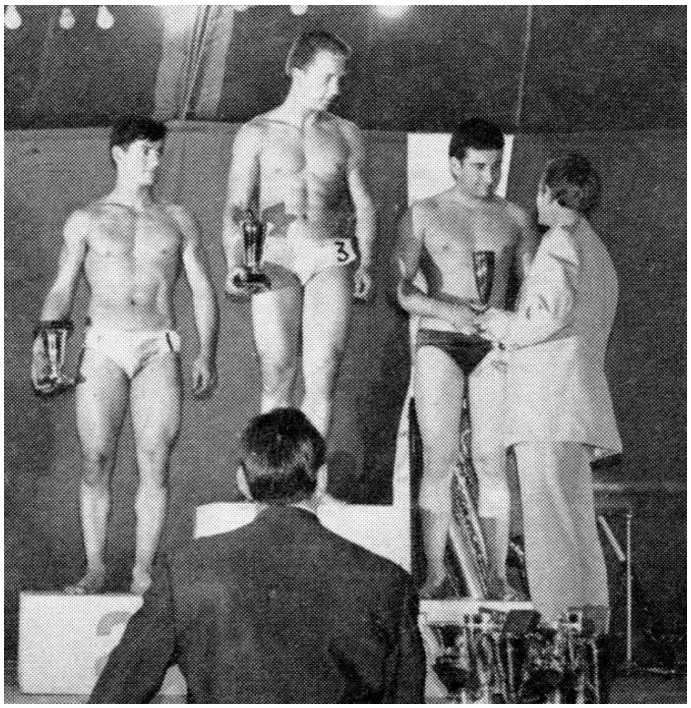

Au Championnat de France Culturiste 1967

à gauche : les vainqueurs Seniors (catégorie au-dessus de 1 m 68)
1er REINE, 2e VASSEAUX, 3e PARRA.

à droite : les vainqueurs Juniors (catégorie jusqu'à 1 m 68)
1er LEHMANN, 2e PLAUDIN, 3e DRAPEAUD.

CALENDRIER DES STAGES DE LA SAISON HALTÉROPHILE 1967-1968 (prévision)

I. - *STAGE DE CONSOLIDATION DU BREVET D'INITIATEUR, STAGE DE FORMATION D'ENTRAINEURS FÉDÉRAUX (1er degré).*

La décision du Bureau Fédéral du 20 Avril 1967 (Bulletin Fédéral n° 233, du mois de Mai 1967) sera applicable à compter du 1er Octobre 1967.

Il est rappelé :

1. qu'aux termes de l'article premier, le brevet d'entraîneur fédéral du premier degré, notamment, correspond au brevet d'initiateur ;
2. qu'aux termes de l'article 9, les titulaires du brevet actuel d'initiateur peuvent obtenir l'équivalence de leur brevet et de celui d'entraîneur fédéral du premier degré, à condition d'avoir satisfait, à l'issue d'un stage de six jours, aux deux épreuves suivantes :

a) épreuve écrite de connaissances sportives ;

b) épreuve de pédagogie pratique et de démonstration ;

c) épreuve facultative de langue étrangère (langue au choix du candidat), cette épreuve n'étant prévue qu'en vue d'attribuer des points supplémentaires sans qu'elle puisse diminuer la note générale ;

3. qu'aux termes de l'article 11, l'examen ratifiant la délivrance du brevet d'entraîneur fédéral du premier degré a lieu à l'issue d'un stage régional de six jours ;
4. que l'examen ratifiant la délivrance du brevet d'entraîneur fédéral du deuxième degré a lieu à l'issue d'un stage national de six jours qui est précédé d'un stage régional probatoire de six jours
5. qu'aux termes de l'article 6, les titulaires du Brevet d'État d'Aide-Moniteur d'Éducation Physique et Sportive, d'une part, les titulaires des diplômes de professeur, chargé d'enseignement, professeur adjoint ou maître d'Éducation Physique et Sportive, d'autre part, peuvent être admis à subir les épreuves de fin de stage sans avoir à suivre respectivement le stage de formation d'entraîneurs fédéraux du deuxième et du troisième degré et sans avoir à satisfaire aux conditions de l'article 5.

Le stage prévu à l'I.N.S., du 20 au 25 Novembre 1967 sera donc destiné :

1) à confirmer les initiateurs dans le brevet d'entraîneur fédéral du premier degré.
2) à former des entraîneurs fédéraux du premier degré.

En conséquence, les initiateurs désireux d'obtenir l'équivalence de leur brevet et de celui d'entraîneur fédéral du premier degré, et les candidats au brevet d'entraîneur fédéral du premier degré, sont invités à faire parvenir leur demande d'inscription au stage du 20 au 25 Novembre 1967 à M. le Président de la Commission Sportive (F.F.H.C. 10, rue St-Marc - Paris - 2me) *avant le* 20 *Septembre* 1967.

Après décision favorable, une documentation sera adressée, leur permettant de se préparer à subir l'épreuve écrite de l'examen de fin de stage.

II. - *STAGES DE FORMATION D'ENTRAINEURS FÉDÉRAUX (1er degré), STAGES PROBATOIRES D'ENTRAINEURS FÉDÉRAUX (2me degré).*

Il est prévu quatre stages régionaux, destinés :

1. à former des entraîneurs fédéraux du premier degré ;
2. à préparer les entraîneurs fédéraux du premier degré qui auront subi l'examen de fin de stage (I.N.S. du 20 au 25 Novembre 1967) à suivre le stage national de formation d'entraîneurs fédéraux du deuxième degré qui aura lieu à Font-Romeu du 20 au 25 Mai 1968 (voir ci-dessous, III).
3. à former des entraîneurs fédéraux des deuxième et troisième degrés, pouvant se prévaloir des dispositions dérogatoires de l'article 6.

Ces quatre stages sont les suivants :

A. *Paris* : du 15 au 20 Janvier 1968 ; cadres : Paterni, Maier - Directeur du stage : Herbaux.
B. *Strasbourg* : du 19 au 24 Février 1968 ; cadres : Michon, Demats - Directeur du stage : Noiriel.
C. *Aix-en-Provence* : du 11 au 16 Mars 1968 ; cadres : Marchal, Combet - Directeur du stage : Gerber.
D. *Bordeaux* : du 25 au 30 Mars 1968 ; cadres : Demats, Marchal - Directeur du stage : Dini.

L'admission à chacun de ces stages est déterminée en fonction des groupes de Comités qui y sont rattachés. Seront donc admis les candidats des clubs des Comités suivants :

A. *Stage de Paris* : Comités des Flandres, Picardie, Haute Normandie, Basse Normandie, Île-de-France, Orléanais, Bretagne ;
B. *Stage de Strasbourg* : Comités de Champagne, Bourgogne, Alsace, Lorraine, Franche-Comté ;
C. *Stage d'Aix-en-Provence* : Comités du Lyonnais, Auvergne, Limousin, Provence, Dauphiné - Savoie, Côte d'Azur
D. *Stage de Bordeaux* : Comités du Poitou, Anjou, Languedoc, Pyrénées, Guyenne.

Les demandes d'inscription seront adressées à M. le Président de la Commission Sportive, avant les deux mois précédant la date des stages en question.

Après décision favorable, une documentation sera adressée aux candidats retenus, pour se préparer soit à l'examen du premier degré, soit à l'examen probatoire du 2e degré.

III. - *STAGE DE FORMATION D'ENTRA1NEURS FÉDÉRAUX (2e degré).*

Les initiateurs ayant obtenu, par équivalence, le brevet d'entraîneur fédéral du premier degré, à l'issue du stage, à l'I.N.S. du 20 au 25 Novembre 1967, ainsi que les stagiaires qui y auront subi avec succès, l'examen d'entraîneur fédéral du premier degré, et qui auront suivi, avec succès, l'un des quatre stages probatoires, seront admis au stage national de formation d'entraîneurs fédéraux du 2e degré qui aura lieu à Font-Romeu du 20 au 25 Mai 1968.

Les demandes d'inscription seront adressées, comme il est dit ci-dessus (I et Il) avant le 20 Mars 1968 une documentation sera adressée aux candidats retenus.

IV. - *STAGES D'ATHLÈTES.*

Le calendrier des stages d'athlètes sera publié dans un prochain numéro du *Bulletin Fédéral*.

Nota bene. - Les candidats aux stages des paragraphes I, II et III ci-dessus, sont informés de la possibilité d'obtenir, au titre de la loi « congés-cadres sportifs », le payement d'une indemnité compensatrice de perte de salaire, pour les six journées de stage, sur la base maximale de 20 F, s'ils ont moins de vingt-cinq ans.

Des imprimés spéciaux leur seront adressés, sur leur requête portée dans la demande d'inscription aux stages, qu'ils devront faire annoter par leur employeur et renvoyer, complétés, à la Fédération.

L'indemnité est réglée aux stagiaires par le Directeur de l'établissement où se tient le stage.

***

Dispositions transitoires. - Les épreuves fédérales visées à l'article 5, à la participation desquelles doivent justifier les candidats aux stages de formation d'entraîneurs fédéraux seront, pour les stages mentionnés ci-dessus, les épreuves éliminatoires des compétitions du calendrier fédéral en vigueur jusqu'au 1er Octobre 1967, soit :

- pour le premier degré, le Prix Interrégional ;
- pour le deuxième et le troisième degré, le Prix Fédéral.

***

Erratum. - La publication, dans le Bulletin fédéral n° 233, de la décision du Bureau fédéral du 20 Avril 1967, comporte deux erreurs :

a) article 5, 3° au lieu de « ... du premier degré (2e série) au moins», lire : « ... du deuxième degré (2e série) au moins ».
b) article 9, troisième et quatrième alinéas : au lieu de : « ... visées à l'article II - 2° - A et B » et « ... visées à l'article II - 3° - A et B ... », lire : « ... visées à l'article 12 - 2° A et B ... » et « visées à l'article 12 - 3° - A et B ... ».

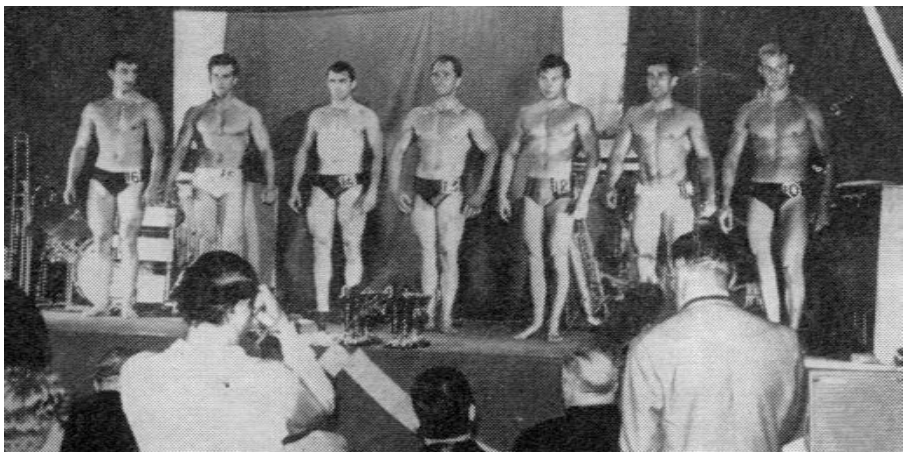

La présentation des Finalistes Seniors (catégorie jusqu'à 1 m 68).

Le match France-Allemagne Juniors (20 Mai 1967 à Strasbourg)

Chaque année, cette rencontre permet de comparer la valeur de nos Juniors avec celle des Juniors allemands. Les deux équipes ne se départagent généralement qu'avec une marge très étroite et si nous avons gagné l'année dernière par quatre victoires à trois, nous ne sommes pas du tout assurés, cette année, d'obtenir le même résultat.

Ville à vocation européenne, Strasbourg est le lieu d'accueil des deux équipes nationales et la très jolie salle des sports, située dans un bel ensemble sportif légèrement excentré par rapport au cœur de la ville, offre des installations assez bien adaptées pour cette rencontre.

Après une présentation des athlètes quelque peu écourtée, faute d'hymnes nationaux, les petites catégories Poids coqs, Plumes, Légers et Moyens prennent possession du plateau.

En Poids Coqs, Buatois (France), bien qu'en petite forme (242 k 500) n'a aucune difficulté à remporter une première victoire face à un adversaire, Kuhn, moins fort que lui (227 k 500).

Squinquel (France) trouve par contre en Spitz un concurrent chevronné. Mené au développé, 80 k contre 85, Spitz réussit ensuite tous ses essais pour atteindre 277 k 500 tandis que Squinquel, très courageux, atteint avec 265 k un total supérieur de 5 k à celui des Championnats de France.

La Fédération allemande ayant demandé que l'âge des Juniors soit exceptionnellement repoussé jusqu'à vingt et un ans Fourrier (3e du Championnat de France Seniors) retrouve en Schreiber son vainqueur du tournoi quadrangulaire de Vérone. Mais, alors que Fourrier qui termine son service militaire à Joinville a sensiblement progressé, l'Allemand Schreiber manque la plupart de ses essais. Avec 340 k Fourrier remporte la deuxième victoire de l'équipe de France.

En Poids Moyens, nous assistons au match le plus équilibré de cette rencontre entre Plot (France) et Nimmerfroh (Allemagne). Les deux hommes poussent 110 k (Plot manque deux fois 115 k de justesse). Plot prend l'avantage à l'arraché : 105 k contre 102 k 500, mais Nimmerfroh, plus léger, démarre avec 2 k 500 de plus que le Français à l'épaulé et jeté. L'Allemand jette 135 k, Plot épaule 137 k 500 à ses deuxième et troisième essais, mais manque le jeté malgré de très beaux efforts. Total : 347 k 500 pour les deux hommes, les deux équipes sont à égalité : 2 victoires à 2.

Sachant que le jeune prodige allemand Mang ne peut être battu dans la catégorie des Poids Lourds, Gourrier (Poids Mi-Lourd) et Cazeaux (Poids Lourd-Léger) supportent donc maintenant la lourde responsabilité du résultat final de ce match international. Ils doivent chacun, pour obtenir un score de 4 à 3 en faveur de leur équipe, battre leur adversaire.

Mal à l'aise au développé (115 k), Gourrier nous donne quelques inquiétudes, mais se rachète brillamment à l'arraché avec une excellente performance : 127 k 500, soit 27 k 500 de plus que l'Allemand Pilz.

Cazeaux a beaucoup plus de difficultés à se décrocher de l'Allemand Braun les deux hommes poussent 125 k, mais Cazeaux prend un léger avantage à l'arraché avec 117 k 500 contre 115 k.

A l'épaulé et jeté, les deux Français sont les meilleurs ils démarrent alors que les Allemands terminent. Les deux Français jettent 152 k 500 à leur deuxième essai et tentent 157 k 500 pour se départager. Mais, fatigué, Gourrier manque cette charge alors que Cazeaux, toujours aussi volontaire, fait un magnifique effort pour se relever de la position fléchie et tient bien le jeté à bout de bras. Gourrier et Cazeaux assurent donc la victoire de l'équipe de France 4 victoires à 3, en réalisant respectivement : 395 k et 400 k.

En Poids Lourds, Mang (Allemagne) fait une exhibition de sa prodigieuse force. Âgé de dix-sept ans, ce jeune hercule teuton pousse 140 k et 150 k avec aisance, arrache 130 et 140 k très facilement et jette 165 k atteignant, avec cinq essais tentés et réussis, le total de 455 k. Pour extraordinaire qu'elle paraisse, cette performance reste assez loin du record personnel de Mang - 485 k - réalisé quelques semaines plus tôt. Mais, les entraîneurs allemands, sachant qu'ils tiennent avec Mang un sujet exceptionnellement doué, ont la sagesse de ne pas l'obliger à forcer son talent à chaque occasion. Ils peuvent ainsi espérer l'amener lentement, en évitant les risques de ruptures articulaires, ligamenteuses ou tendineuses, vers les plus hauts sommets.

Quelque peu éclipsé par Mang, notre jeune Poids Lourd Delpuech (18 ans) n'en réalise pas moins, avec 370 k, une progression de 15 k sur son record personnel. C'est un bon résultat qu'il peut améliorer considérablement car il possède le gabarit exceptionnel d'un Vlassov, d'un Gubner !

Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. BUATOIS.....	54 k 400	France	80, -	72,500	90, -	242 k 500
2. KUHN	54 k 600	Allemagne	70, -	67,500	90, -	227 k 500
Poids Plumes						
1. SPITZ	59 k 800	Allemagne	80, -	85, -	112,500	277 k 500
2. SQUINQUEL	59 k 800	France	85, -	75, -	105, -	265 k
Poids Légers						
1. FOURRIER Y	66 k	France	112,500	100, -	127,500	340 k
2. SCHREIBER	66 k	Allemagne	105, -	95, -	125, -	325 k
Poids Moyens						
1. NIMMERFROH	73 k 400	Allemagne	110, -	102,500	135, -	347 k 500
2. PLOT.....	73 k 700	France	110, -	105, -	132,500	347 k 500
Poids Mi-Lourds						
1. GOURRIER	82 k	France	115, -	127,500	152,500	395 k
2. PILZ	81 k 700	Allemagne	117,500	100, -	140, -	357 k 500
Poids Lourds-Légers						
1. CAZEAUX.....	89 k 100	France	125, -	117,500	157,500	400 k
2. BRAUN.....	89 k 500	Allemagne	125, -	115, -	137,500	377 k 500
Poids Lourds						
1. MANG.....	111 k 400	Allemagne	150, -	140, -	165, -	455 k
2. DELPUECH	109 k	France	110, -	120, -	140, -	370 k

France : 4 - Allemagne : 3

Abstraction faite de la victoire remportée sur les Allemands, le comportement de nos Juniors a été dans l'ensemble satisfaisant. Cependant, nous ne saurions nier l'avantage considérable que nous possédons sur nos voisins d'outre- Rhin, par la présence sous les drapeaux et, en particulier, au bataillon de Joinville, de quatre de nos sélectionnés. Ceux-ci sont, en effet, placés dans de bonnes conditions pour se préparer à la compétition et pour passer sans difficulté de champions Juniors qu'ils sont à l'étape suivante où ils s'opposeront aux chevronnés plus âgés. Toutefois, chaque médaille comporte un revers : nos jeunes « Joinvillais », une fois libérés de leurs obligations militaires, après avoir effectué des progressions souvent spectaculaires, se trouvent dans la nécessité de travailler, de trouver un métier, d'améliorer leur qualification professionnelle, certains fondent immédiatement un foyer et le temps qu'ils peuvent alors consacrer à l'entraînement se trouve considérablement réduit. Devant de telles difficultés, et surtout après avoir connu des conditions d'entraînement éminemment favorables, beaucoup d'entre eux sont tentés d'abandonner. Or, si nous voulons que notre sport rejoigne un jour le niveau atteint par d'autres pays, nous devons mobiliser toutes les énergies, toutes les compétences, nous devons encourager tous nos jeunes à persévérer, nous devons leur trouver des professions non astreignantes qui leur permettent de poursuivre leur entraînement et j'adresse, ici, un appel à tous les responsables de toutes professions, pratiquants ou sympathisants afin qu'ils se préoccupent avec nous de l'avenir de nos jeunes champions et qu'ils nous aident à résoudre leurs problèmes.

Georges LAMBERT,
Entraîneur National.
Professeur d'E.P.S.

AVIS IMPORTANT

LE MONTANT DE LA LICENCE-ASSURANCE SERA PORTÉ, POUR LA SAISON 1967-68, DE 6,20 F à 8,50 F.

Il est rappelé que l'assurance reste obligatoire pour tous les membres d'une Section Haltérophile ou d'une Section Culturiste (décision de l'Assemblée Générale du 10 Mai 1964). Aucune licence ne peut donc être délivrée sans assurance.

***

Les Trésoriers des Comités régionaux sont priés de bien vouloir adresser à la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, Paris-2e, par virement postal (Compte Chèques Postaux Paris 1304-82) le montant des timbres délivrés pendant la saison 1966-67 (part revenant à la Fédération : 1,50 F par licence).

lis voudront bien également retourner à la F.F.H.C. les timbres- licences non utilisés et lui faire connaître le nombre de timbres qu'ils désirent pour la prochaine saison.

***

II est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser, AU PLUS TARD DANS LE COURANT DE SEPTEMBRE, le montant de leur cotisation 1967-68 à la F.F.H.C., soit 50 F, conformément à la décision du Comité de Direction du 10 Juin 1967. Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au Bulletin Fédéral.

Versement au compte de Chèques Postaux Paris 1304-82.

L'entraînement des très jeunes athlètes

Un intéressant colloque franco-allemand a réuni, les 5 et 6 Mai dernier, à l'Institut National des Sports, sept entraîneurs allemands, les Conseillers Techniques Régionaux, l'Entraîneur National et le Directeur Technique National, les médecins Foulетier et Andrivet, le docteur en psychologie W Chapuis.

De nombreux problèmes concernant la psychologie de l'athlète, les techniques, les méthodes d'entraînement, furent évoqués ou longuement discutés et, en plus de ce qu'a pu apporter à tous l'expérience de chacun, nous devons souligner le climat amical dans lequel se sont déroulées toutes les réunions de travail.

Mon propos n'est pas de faire le compte rendu détaillé de tout ce qui a été dit au cours de ce colloque mais de décrire une expérience tentée et, semble-t-il, réussie par l'entraîneur allemand Snell, auprès de très jeunes débutants haltérophiles. Pratiquée par le jeune prodige Mang qui, à l'âge de dix-sept ans, a atteint l'extraordinaire total de 485 k, la méthode d'entraînement décrite par nos amis allemands est une véritable méthode de culture physique avec charges additionnelles qui peut être pratiquée dès l'âge de quatorze ans.

Cette méthode d'entraînement est divisée en trois périodes :

1° Une période de six semaines environ, au cours de laquelle l'entraînement est quotidien. Les charges utilisées sont très légères et sous forme, généralement, d'haltères courts. Chaque exercice travaillant un groupe musculaire est exécutée douze fois, huit fois et six fois. L'athlète ne doit pas forcer pour terminer sa série de mouvements, et devrait être encore capable d'exécuter deux ou trois répétitions supplémentaires. Tous les muscles du corps sont, tour à tour, sollicités ce qui nous amène à un total d'environ dix-huit exercices. De plus, le travail de muscles agonistes est alterné avec celui des muscles antagonistes.

Exemple : travail du grand pectoral avec des haltères courts en position couchée, par écartements des bras ;

- travail des muscles de la ceinture scapulaire avec haltères courts en position du tronc fléchi vers l'avant et à l'horizontale, par élévations latérales des bras.

L'athlète doit d'abord effectuer douze répétitions du premier exercice, puis, après un temps de repos, douze répétitions du record. Il revient ensuite au premier exercice pour faire huit répétitions, etc.

Ce travail analytique est effectué à un rythme lent pendant les deux premières semaines. Au cours des deux semaines suivantes, chaque répétition sera faite à un rythme lent pendant les deux premiers tiers du mouvement, puis à un rythme rapide à la fin de celui-ci. Pendant les deux dernières semaines de cette période, le rythme d'exécution sera rapide.

2° La période suivante dure trois à quatre semaines, les séances d'entraînement se succèdent tous les deux jours. Chaque exercice travaille plusieurs groupes musculaires ; ce sont, en fait, des exercices classiques de musculation haltérophile :

- développé au banc incliné ;
- abdominaux ;
- développé d'un bras ;
- tirage des bras en prise d'arraché ;
- tirage de la barre du sol jusqu'à la poitrine ;
- un éducatif de l'arraché à partir de la position debout, tomber en position fléchie sous la barre, sans élan préalable ;
- flexion - extension des membres inférieurs, barre sur les clavicules (squat) ;
- soulevé de terre ;
- soulevé de terre d'un bras.

Six séries de répétitions sont effectuées par exercice.

Le rythme est lent au cours de la première série. Il est plus rapide en fin de mouvement au cours de la deuxième série, et rapide pour toutes les autres séries.

Le nombre de répétitions est moins élevé qu'au cours de la première période. La dernière répétition de chaque exercice doit être facile.

3° La troisième période dure trois semaines et prépare à la compétition. Ses caractéristiques sont les suivantes :

- trois séances d'entraînement par semaine ;
- une séance sur deux est consacrée au travail de la technique et particulièrement de mouvements éducatifs qui permettent d'utiliser des charges plus légères que pour le mouvement complet ;
- les autres séances d'entraînement sont consacrées à la musculation.
- Au cours des deux séances d'entraînement qui précèdent la compétition de trois et six jours, le travail technique amène le jeune athlète à tenter son premier essai de chaque mouvement olympique.

La présentation des Finalistes Seniors (catégorie au-dessus de 1 m 68) au Championnat de France Culturiste.

Ces trois périodes d'entraînement forment un cycle d'entraînement d'environ trois mois. Lorsque la compétition est terminée, le cycle est repris à son départ après quelques jours de repos.

L'exposé de cette méthode a provoqué de nombreuses réflexions dont je vais résumer quelques-unes des plus intéressantes.

- *Dr Andrivet*. - 11 existe trois types de fibres musculaires lentes, moyennes et rapides. Un travail lent doit augmenter le nombre de fibres lentes.

- *M. Peter (Allemagne)*. - Le travaillent (de force) n'influe pas sur la vitesse d'exécution après trois jours de repos, l'équilibre des fibres musculaires et la vitesse préalable sont rétablis. Celle- ci serait même supérieure à ce qu'elle était précédemment.

- *M. Taillefer*. - L'efficacité d'une méthode d'entraînement ne peut être démontrée par un seul athlète exceptionnellement doué tel que Mang.

- *Un entraîneur allemand*. - Cette méthode d'entraînement a été appliquée sous la direction de l'entraîneur Snell à un groupe de jeunes dont les résultats ont été spectaculaires. L'un d'entre eux a progressé de 30 k en trois mois. De plus, des expériences semblables ont été tentées précédemment et en particulier par le champion américain Kono qui, s'adressant à des aspirants haltérophiles de quinze ou seize ans, leur faisait faire, avant toute pratique de l'haltérophilie, trois mois de musculation analytique.

- *M. Peter*. - Cette méthode ne provoque pas de fatigue nerveuse, le sommeil des jeunes qui la pratiquent n'est pas perturbé. De plus, par les charges modérées qu'elle utilise, elle évite tout risque d'accident articulaire. Les performances doivent venir tout naturellement sans forcer l'organisme.

Tout travail physique, quels qu'en soient la forme, le rythme, les modalités d'exécution, provoque des réactions de l'organisme et amène des transformations d'autant plus spectaculaires que le jeune qui le pratique n'a pas eu de préparation physique préalable. Par les précautions dont elle s'entoure afin d'éviter fatigue nerveuse et lésion articulaire, la méthode allemande, exposée ci-dessus, mérite une attention particulière. Le travail analytique de chaque groupe musculaire, que cette méthode propose peut amener un rapide développement musculaire ainsi qu'une adaptation progressive des articulations aux charges.

Toutefois, je crains qu'un travail musculaire trop localisé restreigne le développement thoracique et cardiaque. Les jeunes ne deviendraient alors que de belles machines munies de petits moteurs dont le rendement serait rapidement limité. L'adjonction d'un travail complémentaire provoquant l'activation des fonctions respiratoire et cardiaque me parait donc indispensable. Nos footings, sauts à la corde, shadow-bowing ou mieux encore des exercices généralisés comprenant sauts, courses, assouplissements, exécutés à un rythme soutenu doivent compléter utilement ce plan de travail.

Georges LAMBERT,
Entraîneur National,
Professeur d'E.P.S.

Ce Que Vous Devez Savoir

NOUVELLES INTERNATIONALES

Résultats du Tournoi international de Tbilissi (Avril 1967)

Poids Coqs. - G. Chetin (U.R.S.S.), 112,5 - 102,5 - 137,5 = 352 k 500. - M. Nassiri (Iran) 115 - 95 - 130 = 340 k. - J. Meurat (France) 97,5 - 97,5 - 122,5 = 317 k 500. - W. Szoktysek (Pologne) 95 - 92,5 - 125 = 312 k 500. - Z. Fiat (Roumanie) 100 - 90 - 120 = 310 k. - S. Holczreiter (Hongrie) 100 - 80 - 117,5 = 297 k 500. - J. Mortau (Cuba) 90 - 85 - 115 = 290 k.

Hors compétition. - M. Nassiri (Iran) 92,5 - 90 - 120 = 302 k 500.

Poids Plumes. - D. Shanidze (U.R.S.S.) 110 - 112,5 - 150 = 372 k 500. - K. Yankov (Bulgarie) 112,5 - 100 - 135 = 347 k 500. - H. Moezi (Iran) 100 - 105 - 135 = 340 k. - A. Toma (Roumanie) 100 - 97,5 - 130 = 327 k 500. - S. Dashzeveg (Mongolie) 85 - 102,5 - N. cl. - I. Foldi (Hongrie) 120 - N. cl.

Hors compétition. - L. Andrianov (U.R.S.S.) 122,5 - 107,5 - 140 = 370 k. - E. Karimov (U.R.S.S.) 115 - 105 - 137,5 = 357 k 500. - V. Kuzin (U.R.S.S.) 107,5 - 107,5 - 140 = 355 k.

Poids Légers. - P. Jalayer (Iran) 120 - 127,5 - 160 = 407 k 500. - N. Nogaitsev (U.R.S.S.) 125 - 120 - 155 = 400 k. - B. Fitzi (Roumanie) 135 - 110 - 152,5 = 397 k 500. - Z. Kaczmarek (Pologne) 120 - 115 - 157,5 = 392 k 500. - K. Letchev (Bulgarie) 120 - 115 - 152,5 = 377 k 500. - K. Bjornsen (Norvège) 115 - 115 - 145 = 375 k. - J. Bagocs (Hongrie) 115 - 110 - 145 = 370 k. - D. Tsambakhorlo (Mongolie) 105 - 100 - 130 = 335 k.

Hors compétition. - A. Glukhikh (U.R.S.S.) 130 - 115 - 150 = 395 k. - F. Benedek (Pologne) 125 - 112,5 - 155 = 392 k 500. - G. Fodelevics (Hongrie) 110 - 105 - 140 = 355 k.

Poids Moyens. - V. Kurentsov (U.R.S.S.) 155 - 137,5 - 172,5 = 465 k. - K. Bakos (Hongrie) 137,5 - 130 - 170 = 437 k 500. - W. Dittrich (Allemagne de l'Est) 142,5 - 125 - 160 = 427 k 500. - R. Maier (France) 135 - 125 - 160 = 420 k. - M. Pourdezhan (Iran) 125 - 115 - 165 = 405 k. - G. Proto (Italie) 125 - 112,5 - 150 = 387 k 500.

Hors compétition. - V. Kaplunov (U.R.S.S.) 145 - 125 - 165 = 435 k. - I. Nazarov (U.R.S.S.) 135 - 130 - 160 = 425 k. - M. Farsi (Iran) 130 - 110 - 150 = 390 k.

Poids Mi-Lourds. - G. Kochiev (U.R.S.S.) 155 - 130 - 185 = 470 k. - A. Pietruszek (Pologne) 155 - 130 - 170 = 455 k. - K. Arnold (Allemagne de l'Est) 147,5 - 135 - 165 = 447 k 500.

Hors compétition. - V. Belayev (U.R. S.S.) 140 - 140 - 177,5 = 457 k 500. - S. Sharipov (U.R.S.S.) 152,5 - 135 - 170 = 457 k 500. - N. Khoroshaev (U.R.S.S.) 155 - 127,5 - 170 = 452 k 500. - A. Rygula (Pologne) 135 - 135 - 165 = 435 k.

Au Championnat de France Haltérophile 1967

Présentation des Poids Légers et des Lourds-Légers.

(Photos : Denicourt)

Poids Lourds-Légers. - Y. Talts (U.R. S.S.) 155 - 147,5 - 187,5 = 490 k. - G. Toth (Hongrie) 150 - 137,5 - 182,5 = 470 k. - I. Palinski (Pologne) 150 - 132,5 - 180 = 462 k 500. - K. Kangasniemi (Finlande) 155 - 140 - 165 = 460 k. - G. Schelle (Allemagne de l'Est) 140 - 130 - 65 = 435 k. - L. Martin (Grande- Bretagne) 150 - N. cl.

Hors compétition. - A. Kidayev (U.R. S.S.) 155 - 145 - 185 = 485 k. - A. Kalinichenko (U.R.S.S.) 150 - 142,5 - 190 = 482 k 500. - A. Prits (U.R.S.S.) 160 - 140 - 180 = 480 k. - V. Shishov (U.R.S.S.) 145 - 135 - 182,5 = 462 k 500. - B. Marchlewski (Pologne) 135 - 140 - N. cl. - J. Kailajarvi (Finlande) 140 - N. cl. - S. Borrman (Suède) 140 - N. cl. - M. Dorudian (Iran) 132,5 - N. cl. - L. Tsvetanov (Bulgarie) N. cl.

Poids Lourds. - V. Andreev (U.R.S.S.) 190 - 152,5 - 205 = 547 k 500. - E. Varona (Cuba) 170 - 130 - 185 = 485 k. - M. Rieger (Allemagne de l'Est) 147,5 - 142,5 - 180 = 470 k. - G. Mincu (Roumanie) 162,5 - 127,5 - 172,5 = 462 k 500. - S. Szentgyotgyi (Hongrie) 155 - 120 - 170 = 445 k. - K. Landenranta (Finlande) 140 - N. cl.

Hors compétition. - S. Batichev (U.R.S.S.) 177,5 - 162,5 - 202,5 = 542 k 500. - G. Diatchenko (U.R.S.S.) 180 - 157,5 - 202,5 = 540 k.

Nos joies, nos peines

Mariages

Nous apprenons le mariage de notre International Jean Michon, Conseiller Technique Régional de l'Académie de Reims avec Mlle Martine Jacquinot.

La messe consacrant leur foyer a eu lieu le 26 Juin, à 11 heures, en l'église Ste-Geneviève de Reims.

***

M. Robert Moreau, Président du Comité du Poitou, nous annonce le mariage de son deuxième fils Jean-Bernard avec Mlle Marie-Claude Bellon, le 1er Juillet 1967, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de Villedieu-les-Poêles.

Nous adressons aux deux jeunes couples nos bien sincères félicitations et vœux de bonheur.

Décès

Un télégramme, reçu le 3 Juillet apportait à la F.F.H.C. une bien triste nouvelle : le décès, survenu la veille, de M. André Bonneau, Membre du Comité de Direction fédéral.

Transporté à l'hôpital pour une occlusion intestinale, il est mort sur la table d'opération. Déjà, il était apparu très pâle et amaigri à la réunion du Comité de Direction du 10 Juin dernier.

M. André Bonneau était né le 22 Novembre 1897.

Il pratiqua le sport haltérophile de 1913 à 1941 ; fut Trésorier du Comité de Guyenne de 1941 à 1953, puis en assura la présidence jusqu'en 1966.

Arbitre fédéral et international, il arbitra de nombreuses compétitions inter-nations, tant en France qu'à l'étranger.

Ses obsèques ont été célébrées le mercredi 5 Juillet, à Bordeaux-Caudéran.

M. Jean Dame y représentait la F.F.H.C.

Nous renouvelons au Comité de Guyenne et à la famille de M. Bonneau nos bien sincères condoléances.

Palmarès des Championnats de France Seniors

Exercices imposés : 1930-31-35-37 : *Arraché à un bras ; Arraché à deux bras ; Epaulé et Jeté à deux bras ; Développé à deux bras.* - 1933-34 : Arraché du bras droit ; *Arraché du bras gauche ; Arraché à deux bras ; Epaulé et Jeté à deux bras ; Développé à deux bras.* - 1932-36-38-39-42 *et les années suivantes : Développé à deux bras : Arraché à deux bras : Epaulé et Jeté à deux bras.*

Poids Coqs (catégorie créée en 1937)

1937.	OBIN (A.S. Transports)	310, -
1938.	OBIN (A.S. Transports)	252,500
1939.	OBIN (A.S. Transports)	252,500
1940.	Pas disputé	-
1941.	Pas disputé	-
1942.	CLÉMENT (A.C. Dijonnais)	235, -
1943.	MATHIEU (H.C. Chaumont)	240, -
1944.	MATHIEU (H.C. Chaumont)	242,500
1945.	BOYER (U.S. Métro)	235, -
1946.	BOYER (U.S. Métro)	250, -
1947.	MOULINS (R.C. Narbonne)	260, -
1948.	THÉVENET (A.S. Préfecture de Limoges)	265, -
1949.	WATIER (Stade de Montrouge)	265, -
1950.	THÉVENET (Red Star de Limoges)	267,500
1951.	THÉVENET (Red Star de Limoges)	275, -
1952.	THÉVENET (Red Star de Limoges)	282,500
1953.	MARCOMBE (U.S. Tours)	262,500
1954.	MARCOMBE (U.S. Tours)	267,500
1955.	MARCOMBE (U.S. Tours)	270, -
1956.	MARCOMBE (U.S. Tours)	265, -
1957.	MARCOMBE (U.S. Tours)	280, -
1958.	RANDRIANARISOA (Sté Gymn. Tananarive)	262,500
1959.	MARCOMBE (U.S. Tours)	295, -
1960.	HENRY (U.S. Métro-Transports)	277,500
1961.	MEURAT (A.S. Lilloise Inter-Entreprises)	270, -
1962.	MEURAT (A.S. Lilloise Inter-Entreprises)	275, -
1963.	MEURAT (A.S. Lilloise Inter-Entreprises)	300, -
1964.	MEURAT (A.S. Lilloise Inter-Entreprises)	300, -
1965.	MARCHAL (Club Haltérophile Lunéville)	280, -
1966.	MARCHAL (Club Haltérophile Lunéville)	287,500

Poids Plumes

1930.	SUVIGNY (U.S. Métro)	335, -
1931.	SUVIGNY (U.S. Métro)	325, -
1932.	RIVIÈRE (U.S. Tours)	270, -
1933.	RIVIÈRE (U.S. Tours)	402,500
1934.	DEBENEST (U.S. Métro)	405, -
1935.	CH. DUVERGER (S.A. Montmartroise)	327,500
1936.	VIRLAT (U.S. Métro)	267,500
1937.	BARIL (C.A. Nantais)	342,500
1938.	VERDU (L'Oranaise)	282,500
1939.	BARIL (C.A. Nantais)	282,500
1940.	Pas disputé	-
1941.	Pas disputé	-
1942.	BARIL (U.S. Armoricaine)	285, -
1943.	BARIL (U.S. Armoricaine)	282,500
1944.	BARIL (U.S. Armoricaine)	270, -
1945.	POPULIER (Union Roubaisienne)	270, -
1946.	CH. DUVERGER (S.A. Montmartroise)	272,500
1947.	BARIL (C.S. Cheminots Nantais)	285, -
1948.	LE GUILLERM (U.S. Métro-Transports)	295, -
1949.	HÉRAL (A.C. Montpellier)	290, -
1950.	HÉRAL (A.C. Montpellier)	292,500
1951.	HÉRAL (A.C. Montpellier)	305, -
1952.	HÉRAL (A.C. Montpellier)	300, -
1953.	THÉVENET (Red Star de Limoges)	277,500
1954.	HÉRAL (A.C. Montpellier)	297,500
1955.	MONNIER (A.S. Lilloise Inter-Entreprises)	282,500
1956.	HÉRAL (A.C. Montpellier)	285, -
1957.	THÉVENET (Red Star de Limoges)	282,500
1958.	PLATIER (Enfants du Devoir Oyonnax)	280, -
1959.	NADAL (Cl. Halt. Culturiste Alger)	287,500
1960.	CATANOSO (A.S. Cie Électromécanique)	292,500
1961.	FULLA (Club Sportif Gondolo)	295, -
1962.	HENRY (C.S. Ministère des Finances)	300, -
1963.	FULLA (Club Gondolo Sportif)	320, -
1964.	FULLA (V.G.A. St-Maur)	310, -
1965.	MEURAT (A.S. Lilloise Inter-Entreprises)	312,500
1966.	FULLA (V.G.A. St-Maur)	322,500

Poids Légers

1930.	R. DUVERGER (SA. Montmartroise)	365, -
1931.	R. DUVERGER (S.A. Montmartroise)	372,500
1932.	R. DUVERGER (S.A. Montmartroise)	325, -
1933.	R. DUVERGER (S.A. Montmartroise)	430, -
1934.	R. DUVERGER (S.A. Montmartroise)	430, -
1935.	RIVIÈRE (U.S. Tours)	370, -
1936.	R. DUVERGER (S.A. Montmartroise)	310, -
1937.	R. DUVERGER (S.A. Montmartroise)	377,500
1938.	ALEMAN (S.G. El Biar)	315, -
1939.	BUGNICOURT (U.S. Métro)	320, -
1940.	Pas disputé	-
1941.	Pas disputé	-
1942.	HERBAUX (C.H. Lillois)	285, -
1943.	R. DUVERGER (S.A. Montmartroise)	292,500
1944.	R. DUVERGER (S.A. Montmartroise)	307,500
1945.	R. DUVERGER (S.A. Montmartroise)	292,500
1946.	ALEMAN (G.C. Alger)	307,500
1947.	BOULADOU (A.C. Montpellier)	310, -
1948.	ALEMAN (U.S. Métro-Transports)	315, -
1949.	ALEMAN (Ralliement de Mustapha)	310, -
1950.	LE GUILLERM (U.S. Métro-Transports)	312,500
1951.	PIETRI (H.C. Marseille)	302,500
1952.	NOGUÈS (Club Sportif Gondolo)	310, -
1953.	HÉRAL (A.C. Montpellier)	310, -
1954.	GAIOTTI (R.C. Municip. Toulouse)	325, -
1955.	NOGUÈS (Club Sportif Gondolo)	315, -
1956.	GERBER (A.S. Bourse-Paris)	322,500
1957.	SANCHEZ (A.C. Montpellier)	327,500
1958.	GERBER (Esso-Sports N.-D. de Gravenchon)	340, -
1959.	GERBER (Esso-Sports N.-D. de Gravenchon)	345, -

1960.	GERBER (Esso-Sports N.-D. de Gravenchon)	345, -
1961.	GERBER (Esso-Sports N.-D. de Gravenchon)	360, -
1962.	GERBER (Esso-Sports N.-D. de Gravenchon)	355, -
1963.	GERBER (Esso-Sports)	360, -
1964.	GERBER (Halt. Club Marseille)	355, -
1965.	CATANOSO (A.S. Cie E.M. Le Bourget)	340, -
1966.	DUMAS (La Montluçonnaise)	345, -

Poids Moyens

1930.	BISOGNO (H.C. Marseille)	402,500
1931.	BISOGNO (H.C. Marseille)	395, -
1932.	BISOGNO (H.C. Marseille)	332,500
1933.	BISOGNO (H.C. Marseille)	502,500
1934.	ALLEENE (Union Roubaisienne)	470, -
1935.	AMANIEU (A.S. Transports)	402,500
1936.	LEPREUX (U.S. Métro)	330, -
1937.	LEPREUX (U.S. Métro)	412,500
1938.	LEPREUX (U.S. Métro)	340, -
1939.	LEPREUX (U.S. Métro)	332.500
1940.	Pas disputé	-
1941.	Pas disputé	-
1942.	PERQUIER (H.C. Guérigny)	312,500
1943.	FERRARI (R.C. Narbonne)	350, -
1944.	FERRARI (R.C. Narbonne)	360, -
1945.	FERRARI (R.C. Narbonne)	370, -
1946.	HERBAUX (A.S. Lilloise)	325, -
1947.	FIRMIN (A.C. Montpellier)	335, -
1948.	BOULADOU (A.C. Montpellier)	350, -
1949.	FERRARI (Stade de Montrouge)	375, -
1950.	FIRMIN (A.C. Montpellier)	350, -
1951.	FIRMIN (A.C. Montpellier)	352,500
1952.	FIRMIN (A.C. Montpellier)	352,500
1953.	FIRMIN (A.C. Montpellier)	355, -
1954.	FIRMIN (A.C. Montpellier)	355, -
1955.	FIRMIN (A.C. Montpellier)	355, -
1956.	FIRMIN (A.C. Montpellier)	345, -
1957.	PATERNI (A.S. Bourse-Paris)	377,500
1958.	LAMBERT (A.S. Bourse-Paris)	347,500
1959.	PATERNI (Club Sportif Gondolo)	400, -
1960.	MAIER (Union Roubaisienne)	370, -
1961.	MAIER (Union Roubaisienne)	382,500
1962.	PATERNI (Club Sportif Gondolo)	382,500
1963.	MAIER (Union Roubaisienne)	410, -
1964.	MAIER (Union Roubaisienne)	402,500
1965.	MAIER (Union Roubaisienne)	412,500
1966.	MAIER (Amiens Sporting-Club)	415, -

Poids Mi-Lourds

1930.	HOSTIN (Saint-Etienne)	430, -
1931.	HOSTIN (Saint-Etienne)	440, -
1932.	HOSTIN (Saint-Etienne)	345, -
1933.	LE PUT (S.A. Montmartroise)	485, -
1934.	LE PUT (S.A. Montmartroise)	475, -
1935.	HOSTIN (B.S.C. Lyon)	410, -
1936.	LE PUT (S.A. Montmartroise)	330, -
1937.	HOSTIN (B.S.C. Lyon)	455, -
1938.	FERRARI (A.C. Montpellier)	347,500
1939.	HOSTIN (C.A. Gobelins)	377,500
1940.	Pas disputé	-
1941.	Pas disputé	-
1942.	FERRARI (A.C. Montpellier)	365, -
1943.	PERQUIER (U.S. Armoricaine)	347,500
1944.	LEPREUX (S.A. Montmartroise)	322,500
1945.	PERQUIER (C.N.A. Rouen)	345, -
1946.	FERRARI (A.C. Montpellier)	365, -
1947.	FERRARI (H.C. Montpellier)	375, -
1948.	DEBUF (Union Halluinoise)	352,500
1949.	BOULADOU (A.C. Montpellier)	372,500
1950.	MARCHAL (A.C. Montpellier)	340, -
1951.	DOCHY (Union Halluinoise)	355, -
1952.	DEBUF (Union Halluinoise)	385, -
1953.	MARCHAL (A.C. Montpellier)	357,500
1954.	DEBUF (A.S. Lilloise Inter-Entreprises)	400, -
1955.	DOCHY (Union Halluinoise)	372,500
1956.	PATERNI (C.O. Casablanca)	365, -
1957.	SOLEILHAC (Club Sportif Gondolo)	357,500
1958.	PATERNI (A.S. Bourse-Paris)	390, -
1959.	DEBUF (A.S. Lilloise Inter-Entreprises)	375, -
1960.	DEBUF (A.S. Lilloise Inter-Entreprises)	382,500
1961.	DEBUF (A.S. Lilloise Inter-Entreprises)	402,500
1962.	MAIER (Union Roubaisienne)	392,500
1963.	PATERNI (Club Sportif Gondolo)	422,500
1964.	PATERNI (V.G.A. St-Maur)	445, -
1965.	PATERNI (V.G.A. St-Maur)	435, -
1966.	PATERNI (V.G.A. St-Maur)	425, -

Poids Lourds-Légers (catégorie créée en 1951)

1951.	DEBUF (Union Halluinoise)	375, -
1952.	DEGLAIRE (S.A. Montmartroise)	360, -
1953.	DEBUF (Union Halluinoise)	380, -
1954.	HERBAUX (A.S. Tramways de Lille)	367,500
1955.	DEBUF (A.S. Lilloise Inter-Entreprises)	410, -
1956.	DEGLAIRE (S.A. Montmartroise)	355, -
1957.	DEBUF (A.S. Lilloise Inter-Entreprises)	415, -
1958.	DEBUF (A.S. Lilloise Inter-Entreprises)	405, -
1959.	VINCENT F. (A.C. Montpellier)	405, -
1960.	VINCENT F. (A.C. Montpellier)	435, -
1961.	VINCENT F. (A.C. Montpellier)	420, -
1962.	VINCENT F. (A.C. Montpellier)	380, -
1963.	VINCENT F. (A.C. Montpellier)	425, -
1964.	VINCENT F. (A.C. Montpellier)	422,500
1965.	STEINER (Sté Halt. Cult. Haguenau)	410, -
1966.	STEINER (Sté Halt. Cult. Haguenau)	412,500

Poids Lourds

1930.	DUMOULIN (Union Roubaisienne)	420, -
1931.	DUMOULIN (Union Roubaisienne)	415, -
1932.	DUTRIÈVE (A.S. Pomp. Lyon)	330, -
1933.	DUMOULIN (Union Roubaisienne)	515, -
1934.	DUMOULIN (Union Roubaisienne)	510, -
1935.	DUMOULIN (Union Roubaisienne)	447,500
1936.	DUMOULIN (Union Roubaisienne)	362,500
1937.	FLORENT (Montmartre H.C.)	445, -
1938.	FLORENT (Montmartre H.C.)	362,500
1939.	FLORENT (Magenta H.C.)	375, -
1940.	Pas disputé	-
1941.	Pas disputé	-
1942.	FLORENT (Magenta H.C.)	355, -
1943.	Pas de concurrent	-
1944.	FLORENT (S.A. Montmartroise)	357,500

BARRES A DISQUES ▶ **de la barre olympique à la culturiste**

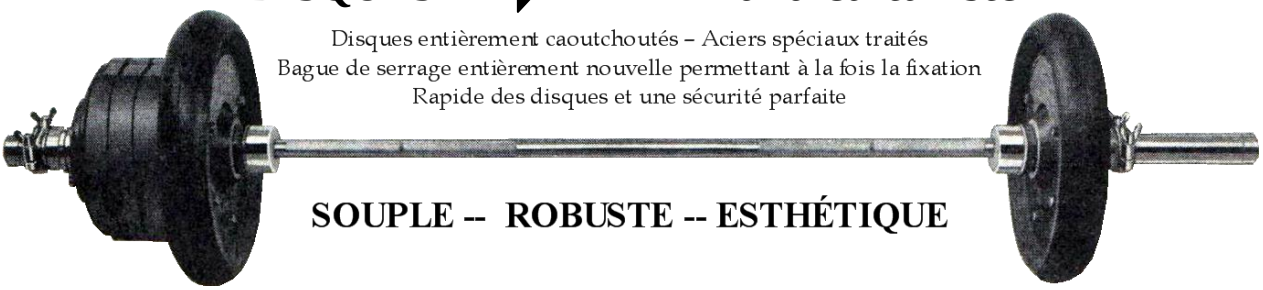

Disques entièrement caoutchoutés – Aciers spéciaux traités
Bague de serrage entièrement nouvelle permettant à la fois la fixation
Rapide des disques et une sécurité parfaite

SOUPLE -- ROBUSTE -- ESTHÉTIQUE

Documentation complète sur demande

HALTÈRES À SPHÈRES
POIDS À LANCER
GUEUSES

SOCIETE NOUVELLE DES FONDERIES
A. ROUX
FABRICANT SPECIALISTE
290, COURS LAFAYETTE - LYON (3e)
TELEPHONE : 60-35-83
MAGASIN DE VENTE : 40, RUE SAINT ANTOINE -- LYON (3e)

1945.	FLORENT (S.A. Montmartroise)	360, -
1946.	PERQUIER (C.N.A. Rouen)	347,500
1947.	PERQUIER (C.N.A. Rouen)	355, -
1948.	CHAPUT (A.S. Bourse-Paris)	350, -
1949.	DEBUF (Union Halluinoise)	372,500
1950.	DEBUF (Union Halluinoise)	375, -
1951.	ALLÈGRE (Gymnaste Club d'Alger)	337,500
1952.	ALLÈGRE (Gymnaste Club d'Alger)	355, -
1953.	HERBAUX (A.S. Tramways de Lille)	372,500
1954.	LISAMBART (Club Sportif Gondolo)	352,500
1955.	HERBAUX (A.S. Tramways de Lille)	380, -
1956.	DEBUF (A.S. Lilloise Inter-Entreprises)	412,500
1957.	HERBAUX (A.S. Tramways de Lille)	387,500
1958.	HERBAUX (A.S. Tramways de Lille)	367,500
1959.	PECHEUR (A.S. Bourse-Paris)	380, -
1960.	DELLA VALLE (H. et C. Club Aix-en-Provence)	385, -
1961.	THOMAS (Club Sportif Gondolo)	385, -
1962.	FOULETIER (H. et C. Club Aix-en-Provence)	387,500
1963.	FOULETIER (La Française de Lyon)	437,500
1964.	LÉVECQ (Sp. Cl. Tête de Cheval)	407,500
1965.	FOULETIER (La Française de Lyon)	455, -
1966.	FOULETIER (La Française de Lyon)	462,500

Fin du classement général du Concours National de Force Culturiste

14.	ORTUNO (80,5) Halt. Cult. Club Aix	252,500
15.	SACHRY (78) Haltérophile Club Grenoblois	250, -
16.	GAGNERAULT (79,4) La Montluçonnaise	247,500
17.	CHARPENTIER (75,5) Centre Athlétique Poitevin	245, -
18.	PEJAC (76,3) A.S.P.O. Midi	245, -
19.	CHATELAIN (76,6) Centre Athlétique Chambérien	245, -
20.	BINAY (77,9) Normandie	242,500
21.	BOUCHARD (81) Hait. Cult. Club Aix	242,500
22.	PAQUET (76) La Montluçonnaise	240, -
23.	DOMJANCIC (77,5) A.S.P.T.T. Strasbourg	240, -
24.	GLEYZES (75,5) Athlétic Club Montpelliérain	235, -
25.	LANDROIT (79,8) Club Athlétique Nantais	230, -
26.	CORNEILLE (80) Club Cuit. Val-de-Marne	230, -
27.	SEYFRIED (81) A.S.P.T.T. Strasbourg	227,500
28.	FEDELE (76,1) Omnisports Club Agathois	225, -
29.	RÉVILLON (79,9) A.S. Usinor Montataire	225, -
30.	PANIZZI (81,4) Club Culturiste Viennois	225, -
31.	NEPPEL (76) Alliance Ste-Savine	222,500
32.	REGERAT (80,7) Ilets Sports Montluçonnais	222,500
33.	BARBIE (80) Centre Athlétique Chambérien	220, -
34.	DAGOIS (77) Ilets Sports Montluçonnais	215, -
35.	BERNARD (76,6) Club Athlétique Nantais	210, -
36.	PADOVANI (79) Halt. Cult. Club Aix	205, -
37.	HANSMETZGER (80,8) Club Athlétique Nantais	205, -
38.	BERNARD (76,4) Omnisports Club Agathois	192,500
39.	LAVAIL (76,1) Omnisports Club Agathois	187,500

Poids Lourds-Légers

1.	PARRA (82,8) Cercle Culturiste Toulousain	337,500
2.	HUOT (88) Sporting Club Châtillonnais	325, -
3.	LEGER (90) Centre Athlétique Chambérien	320, -
4.	VASSEAUX (85,4) Cercle Cult. Salle Commenge	315, -
5.	REINE (89) Haltérophile Club Grenoblois	312,500
6.	TRAUTMANN (87,7) Club Halt. Cult. Parisien	302,500
7.	SEGURA (86,5) Haltérophile Club Grenoblois	297,500
8.	BANWARTH (85,2) A.S.P.T.T. Strasbourg	295, -
9.	MASTRANGELO (83,5) Club Cult. Val-de-Marne	285, -
10.	BERTRAC (88) Normandie	280, -
11.	LEDRICH (83) Association Sportive Jovicienne	260, -
12.	DROITECOUR (83,2) Ilets Sports Montluçonnais	255, -
13.	CLÉMENT (84,7) Club Hait. Troyen	245, -
14.	VIBOUX (88,4) Centre Athlétique Chambérien	240, -
15.	CERDA (87,3) Etoile Sportive Tavel	225, -
16.	GODET (83,7) Haltérophile Club Grenoblois	222,500

Poids Lourds

1.	CORAZZA (120) Club Athlétique Lensois	365, -
2.	PRAIRE (94) Centre Athlétique Chambérien	315, -
3.	DEVRED (96) Sporting Club Châtillonnais	295, -
4.	FREINAUX (92,6) Club des Lutteurs Sparnaciens	285, -
5.	HUSSON (96,4) Club des Lutteurs Sparnaciens	280, -
6.	BLEUSE (102) Haltérophile Compiégnois	262,500
7.	GIROD (91,2) Normandie	250, -
8.	GUICHARD (92,5) Etoile Sportive de Tavel	205, -

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

Équipe des Flandres contre Équipe de Mannheim

Voici les résultats des athlètes d'une Équipe des Flandres au cours du match disputé le 3 Juin 1967, en Allemagne, contre l'Équipe de Mannheim, laquelle comprenait quatre internationaux.

Poids Coq - Vainqueur : Deconninck, 237,500. - *Poids Plume* - Vainqueur : Lottin, 277,500. - *Poids Léger* - Battu : Bauvin, 307,500. - *Poids Moyen* - Battu : Caesemaeker, 330. - *Poids Mi-Lourd* - Battu : Scherpereel, 330. - *Poids Lourd-Léger* - Vainqueur : Demonsel, 405. - *Poids Lourd* - Battu : Lévecq, 450.

Résultat final : battu 4/3.

Deconninck, blessé aux adducteurs au cours de l'arraché, a assuré sa victoire. Caesemaeker, a tiré en moyen mais pesait 68 k. Il est à noter l'amélioration de tous les éléments des Flandres. Il est certain qu'avec la présence de Demeyère (absent pour examens) valant actuellement 370 k, le résultat aurait pu être inversé.

Rencontre franco-belge à Roeselare (Belgique)

La rencontre Flandre - Belgique du Club R.K.S. et Flandre - France, Association des 3 Clubs : A.S.P.T.T. Lille - C.O.S. F.-Thumesnil - A.S. Thiriez Loos, s'est déroulée dans de très bonnes conditions. L'ambiance était chaude, les spectateurs très sportifs.

Avant la compétition, une minute de silence fut observée pour les victimes de la catastrophe survenue ces derniers temps à Bruxelles.

Présentation des athlètes :

Équipe des Flandres :

Trudel, Demeyère, Scherpereel, Caesemaeker, Bauvin, Valle, Duflot, Lottin, Lévecq, Deconninck.

Équipe Belge :

Wyseurs, Landuyt, Van Maele, Allewart, Leerg, Laebens, Decaluwb, Dumont, Sutterman.

Trois de ces athlètes tiraient hors compétition Sutterman (Belgique), qui ne se trouvait pas dans sa très grande forme réalisait un total de 370 k. Deconninck qui, après sa récente opération musculaire, revenait dans de bonnes conditions avec un total de 267 k 500. Notre Lourd, Lévecq ne tira qu'à l'épaulé et jeté pour tenter de battre le record de France détenu par Fouletier à 182 k 500 pour cela il commença à 150 - 165 puis 175 et épaula 183 k mais ne put les jeter.

Duflot, Lottin, Caesemaeker (115) - Trudel furent très applaudis au développé, ils présentaient une bonne technique.

Demeyère fut le meilleur à l'arraché avec Trudel ; ils avaient chacun 110 k à bout de bras.

Epaulé et jeté. - Lottin fut malchanceux et rata de très peu, et à cause d'un malentendu avec le chef de plateau, ses trois barres.

Les athlètes Nord de la France se défendent très bien. Après la victoire contre l'Équipe Suisse : 5 à 2 le 20 Mai à la salle de Thumesnil, ils en ajoutèrent une seconde à leur palmarès contre l'Équipe Belge 6 à 2. Espérons que samedi 3 Juin, ils se comporteront aussi bien car à Mannheim (Allemagne), il ne manque pas de champions.

Rencontre amicale Haltérophile Club de Boulogne - Courbevoie Sports

Pour cette première rencontre entre l'Haltérophile Club de Boulogne et le Club parisien de Courbevoie Sports, la formule choisie : cinq culturistes, cinq haltérophiles de chaque Club permit aux équipes en présence de pouvoir, jusqu'à la dernière barre, prétendre à la victoire.

Cette rencontre fut très équilibrée, avec toutefois un handicap pour Boulogne, privé de deux de ses meilleurs éléments.

Ambiance très sympathique et des plus amicales.

Rencontre gagnée par Courbevoie Sports, les résultats se calculant sur le total soulevé dans les deux disciplines.

Résultats techniques

Culture Physique. - (développé couché, flexion sur jambes). - Courbevoie Sports : Verchambre, 135 + 127,500 = 262,500 ; Machaux, 117,500 + 130 = 247,500 ; Havas, 95 + 130 = 225 ; Dubois, 105 + 110 = 215 ; Choukroun, 110 + 115 = 225 ;

CONSTITUTION DES COMITES DÉPARTEMENTAUX

Au cours de sa réunion du 10 Juin, le Comité de Direction de la F.F.H.C. a donné son accord à la constitution de Comités départementaux, sous forme d'associations régies par la loi de 1901.

Leurs statuts, calqués sur ceux des Comités Régionaux, devront être uniformes.

La F.F.H.C. en tient des exemplaires à la disposition des Clubs désirant constituer un Comité départemental. Effectif minima : 3 Clubs.

Des que les formalités administratives auront Été accomplies, ces Comités voudront bien en prévenir la Fédération, en indiquant leur numéro d'inscription à la sous-préfecture ou préfecture de leur département.

H.C. Boulogne : Caboche, 105 +120 = 225 ; Féré, 75 + 105 = 180 ; Bruno, 85 + 95 = 180 ; J.-M. Bernard, 65 + 95 = 160 ; Battez, 80 + 80 = 160 k.

Haltérophilie. - Courbevoie Sports : Soudé, 85 + 75 + 105 = 265 ; Gosnard, 75 + 70 + 90 = 235 ; Navarro, 77,5 + 70 + 95 = 240 ; Dessertine, 87,5 + 77,5 +105 = 270 ; Lafaille, 97,5 + 85 + 110 = 292,500 ; Navarro, 92,5 + 92,5 + 120 = 305 ; Nardine, 110 + 100 + 120 = 330. - H.C. Boulogne : Cornet, 62,5 + 90 + 90 = 222,500 ; Lacroix, 67,5 + 67,5 + 95 = 230 ; Bouchet, 75 + 75 + 100 ; 250 ; Dhoyer, 80 + 77,5 + 102,5 = 260 ; Dagbert, 65 + 87,5 + 120 = 292,500 ; Haudiquet, 95 + 95 + 115 = 305 ; Goessens, 100 + 90 + 115 = 305 k.

Au coefficient haltérophile, Boulogne bat Courbevoie : 840 à 838.

Arbitres : MM. Cuvelier, Watel et Minard. Secrétaires : Mme Paulay et M. Vandeputte.

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Coupe de l'Île-de-France,
3e série par équipes

1er *U.S.M.T.* - Agogué, 267,500 ; Minchella, 272,500 ; Varma, 277,500 ; Richard, 282,500 ; Danel, 280 = 1.380 k.

2e *S.C.N.* - Jacquin, 240 ; Guérin, 250 ; Colinet, 287,500 ; Guémard, 285 ; Pintassilgo, 307,500 = 1.370 k.

3e *S.A.M.* - Bretagne, 237,500 ; Legros, 237,500 ; Muller, 320 ; Hassan, 292,500 ; Marchal, 280 = 1.367 k 500.

L'Île-de-France bat l'Équipe
de la Province Allemande de Hesse
par 4 victoires à 3

Coqs. - 1er Grongnard (I-de-F), 237,500 ; 2e Kuhn (H), 227,500. - *Plumes*. - 1er Tilloux M. (I-de-F), 250 ; 2e Zimpel (H) déclassé. - *Légers*. - 1er Fourrier Y. (I-de-F), 335 ; 2e Maier (H), 300. - *Moyens*. - 1er Mangeant (I-de-F), 370 ; 2e Seidel (H), 357,500. - *Mi-Lourds*. - 1er Schmidt (H), 355 ; 2e Villejoubert (I-de-F), 327,500. - *Lourds-Légers*. - 1er Krug (H), 420 ; 2e Cazeaux (remplaçant Gourrier), 387,500. - *Lourds*. - 1er Roersch (H), 405 ; 2e Lachaume (I-de-F), 365.

HALTÉROPHILES !

CONTINENT SPORT présente

"CONTRÔLE M.R."

indispensable !

irremplaçable !

permettant la lecture instantanée de la trajectoire de la barre, donc une correction immédiate au cours des essais suivants :

fabrication et vente - 11, rue Pasteur - Brie-Comte-Robert - (77) - Tél. : 597

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous n'importe où

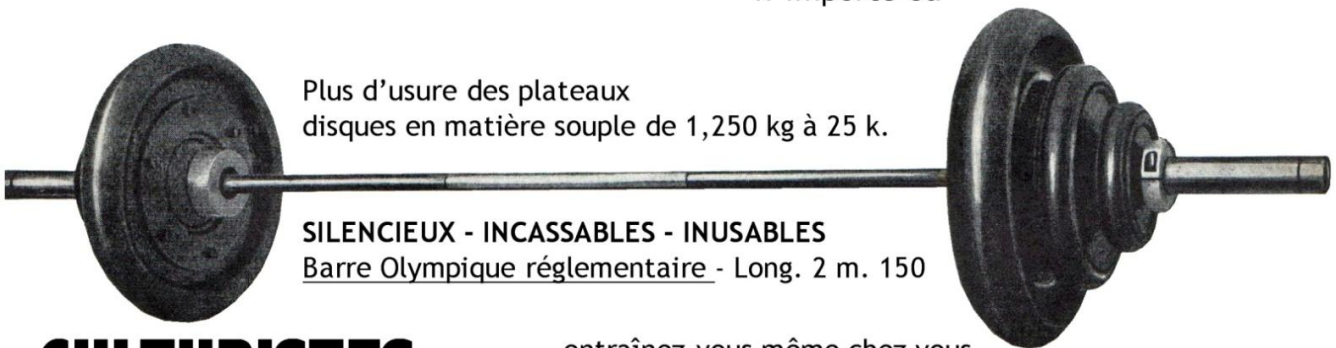

Plus d'usure des plateaux disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES

Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

CULTURISTES

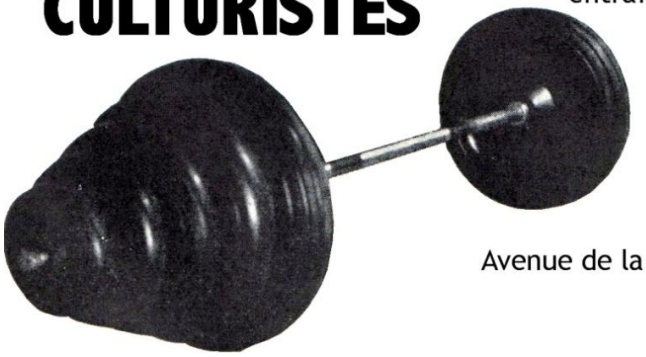

entraînez-vous même chez vous grâce à notre barre d'appartement.

Disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- lomg. 1 m. 70

Documentation sur demande
LA ROUE FRANÇAISE
Avenue de la République _ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)
Téléph : 967.02.18

© RLPZ (2019)

N° 236

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

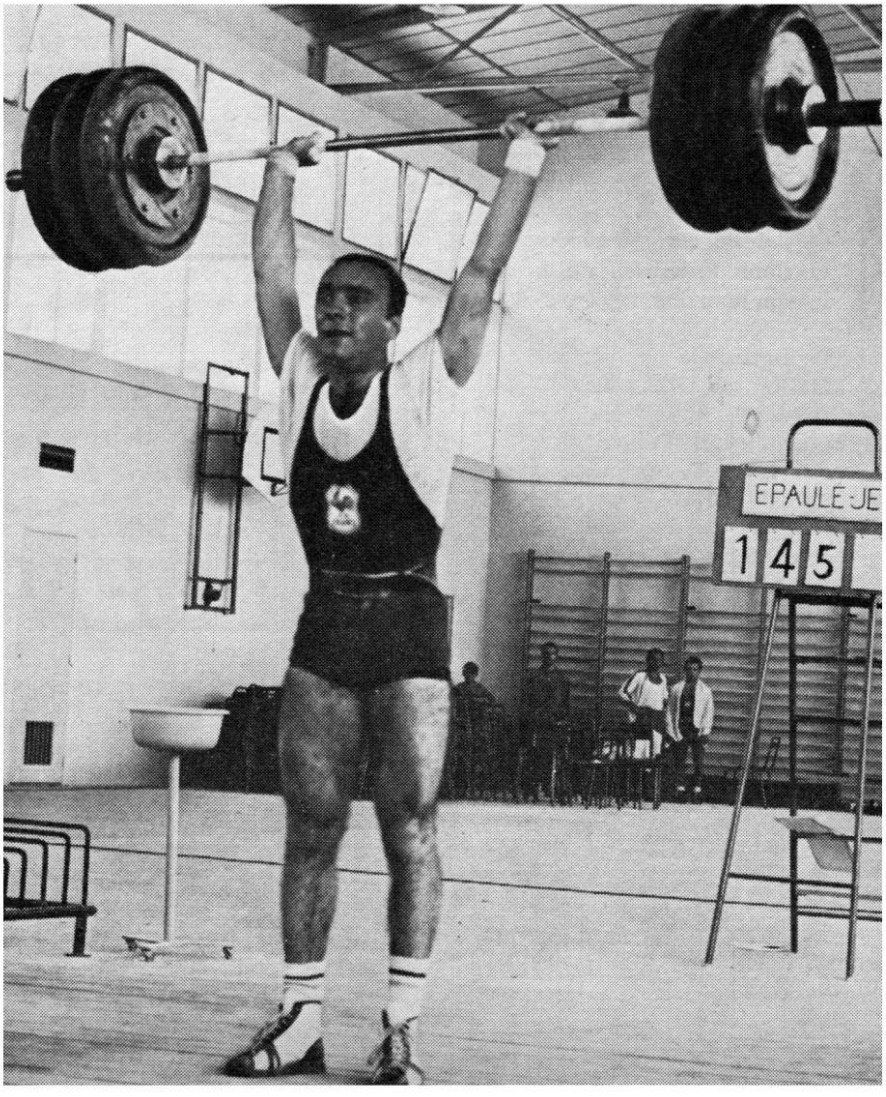

MENSUEL
22e ANNÉE
Août-Septembre
1967

Document original : Raymond Lopez

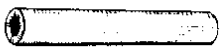

LA SOCIETE HALTERO CULTURISTE APOLLON

23, rue Houdon - PARIS (18me) - C.C.P. 2165-49 PARIS

-- Matériel moderne Apollon - Barres haltérophiles compétition
-- Barres culturistes - Haltères chargeables - Tout acier.
-- Chaussures haltérophiles marque Athlétic » déposée
-- Modèle moderne, talon biseauté Semelles débordantes et antidérapantes
-- Bout carré - Cuir fort.
-- La Ceinture haltérophile, cuir fort et souple
-- Double œillet de fermeture, Renforcement dorsal rigide doublé peau.
-- Tapis sol caoutchouc mousse spécial, 20 m/m 1 m X 0,60.
-- Manchon mousse tubulaire, pour éviter l'écrasement des vertèbres cervicales lors des squats lourds.
-- Tous les appareils modernes, presses, etc. ...
-- Maillots d'entraînement, Slips bain mousse, lastex, satin,
-- Pour les Clubs, Importantes remises accordées.
Demandez nos tarifs divers.
Joindre enveloppe timbrée à votre adresse

SOMMAIRE

●-●

Extraits du procès-verbal de la réunion du Bureau du 26 Juillet 1967 3

Le mot du Président, par C. BOVI 4

Calendrier des Compétitions fédérales de la Saison sportive 1967-68 ..... 5, 6 et 7

Le Développé de Jean-Luc Muller, par G. LAMBERT..... 8 et 9

Champions de France culturistes, par C. FAVROU 10

L'extraordinaire Ornème et le C.H.C. Parisien, par C. FAVROU 11

Ce que vous devez savoir 12

Nos Joies, nos Peines..... 12

Stages à Font-Romeu, par G. LAMBERT 13

Test franco-polonais, par G. LAMBERT 14

Dans nos Comités Régionaux..... 15

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

Jean-Luc MULLER,

en excellente condition, vient en l'espace de trois mois, de s'octroyer tous les records de France de la catégorie des »Poids Léger ».

®

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

Le Directeur de la publication : J. DAME

Partie Officielle

EXTRAITS du PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION du BUREAU du 26 Juillet 1967

Séance ouverte à 17 h 40.

Présents : MM. H. Clutier, J. Dame, C. Favrou, F. Fiolle, H. Gouet, V. Leveler.

Présidence de M. C. Bovi, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM J. Asso, L. Chaix, M. Dumoulin, R. Duverger, R. Gourhand, A. Roussaux.

Le Président rappelle la perte que vient d'éprouver le Comité de Direction de la F.F.H.C. en la personne de M. André Bonneau, décédé presque subitement.

Les Membres présents n'ont aucune objection à formuler concernant le procès-verbal du Comité de Direction du 10 Juin.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Bureau homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3 701 - St-Michel Sports Marquette (Comité des Flandres) ;
- ✓ N° 3 702 - Espérance Stiring-Wendel (Comité de Lorraine) ;
- ✓ N° 3 703 - Club Athlétique de Mantes- la-Ville (Comité de l'Île-de-France).
- ✓ N° 3 704 - Maison des Jeunes de Metz-Queuleu (Comité de Lorraine).

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Bureau homologue ensuite comme records de France les performances suivantes :

Records haltérophiles Juniors

Poids Lourds-Légers. - Développé à deux bras : 130 k 500 par Cazeaux, le 10 Juin 1967, à Tarbes. - Arbitres : MM. Coret, Burucoa, Laffargue. (Ancien record : 127 k 500 par lui-même.)

Total olympique : 130 + 120 + 157,500 = 407 k 500 par le même athlète, même jour, même lieu, mêmes arbitres. (Ancien record : 405 k par Michon),

et 130 + 122,500 + 157,500 = 410 k par le même athlète, le 8 Juillet 1967, à Perpignan. - Arbitres : MM. Vitucki, Pichon, Baixas. (Ancien record : 407 k 500 par lui-même.)

Records haltérophiles Seniors

Poids Plumes. - Développé à deux bras : 114 k 500 par Fulla, le 8 Juillet 1967, à Perpignan. - Arbitres : MM. Vitucki, Semblant, Baixas. (Ancien record 112 k 500 par lui-même.)

Total olympique : 107,500 + 97,500 + 125 = 330 k par Dumas, le 8 Juillet 1967, à Perpignan. - Arbitres : MM. Vitucki, Semblant, Baixas. (Ancien record : 327 k 500 par Fulla),

et 107,500 + 97,500 + 127,500 = 332 k 500 par le même athlète, même jour, même lieu, mêmes arbitres. (Ancien record : 330 k par lui-même.)

Poids Légers. - Arraché à deux bras : 112 k 500 par Muller, le 8 Juillet 1967, à Perpignan. - Arbitres : MM. Vitucki, Pichon, Baixas. (Ancien record : 110 k 500 par Gerber.)

Epaulé et jeté à deux bras : 145 k 500 par le même athlète, même jour, même lieu, mêmes arbitres. (Ancien record : 144 k 500 par Ledroit.)

Total olympique : 120 + 112,500 + 145 = 377 k 500, par le même athlète, même jour, même lieu, mêmes arbitres. (Ancien record : 367 k 500 par lui-même.)

Poids Lourds-Légers. - Développé à deux bras : 145 k par Steiner, le 17 Juin 1967, à Paris. - Arbitres : MM. Pichon, Semblant, Chariot. (Ancien record : 144 k 500 par Constantinian.)

Poids Lourds. - Arraché à deux bras : 150 k 500 par Fouletier, le 8 Juillet 1967, à Perpignan. - Arbitres : MM. Dame, Baixas, Pichon. (Ancien record : 147 k 500 par lui-même.)

Total olympique : 155 + 145 + 172,500 = 472 k 500 par le même athlète, même jour, même lieu, mêmes arbitres. (Ancien record : 470 k par lui-même.)

Records culturistes Juniors

Poids Mi-Lourds. - Total des deux mouvements : 132,500 + 177,500 = 310 k par Dubus, le 11 Juin 1967 à La Rochelle. - Jurés : MM. Moreau, Develet, Bergeret. (Ancien record : 305 k par lui- même),

et 132,500 + 182,500 = 315 k par le même athlète, le 1er Juillet 1967 à Saint- Jean-en-Royans. - Arbitre : M. Leveler. (Ancien record : 310 k par lui-même.)

Records culturistes Seniors

Poids Coqs. - Flexion sur les jambes : 145 k 500 par Mahroub, le 21 Juin 1967 à Monaco. - Arbitre : M. Asso. (Ancien record : 145 k par Deconninck.)

Total des deux mouvements : 100 + 132,500 = 232,500 par Fanech, le 1er Juillet 1967 à Saint-Jean-en-Royans. - Jurés : MM. Hébert, Leveler. (Ancien record : 230 k par Grongnard.)

Poids Plumes. - Développé couché : 129 k 500 par Gelas, le 1er Juillet 1967 à Saint-Jean-en-Royans. - Arbitre : M. Leveler. (Ancien record : 128 k par lui-même.)

Poids Moyens. - Flexion sur les jambes : 212 k par Ornème le 1er Juillet 1967, à Saint-Jean-en-Royans. - Juré : M. Hébert. (Ancien record : 210 k par lui-même.)

Total des deux mouvements : 135 + 212,500 = 347 k 500 par le même athlète, même jour, même lieu, même juré. (Ancien record : 345 k par lui-même.)

Poids Mi-Lourds. - Développé couché : 164 k 500 par Lechertier, le 1er Juillet 1967 à Saint-Jean-en-Royans. - Arbitre : M. Leveler. (Ancien record : 162 k 500 par lui-même.)

Total des deux mouvements : 165 +195 = 360 k par le même athlète, même jour, même lieu. - Juré : M. Hébert. (Ancien record : 355 k par lui-même.)

Poids Lourds. - Développé couché : 167 k par Corazza, le 1er Juillet 1967, à Saint-Jean-en-Royans. - Arbitre : M. Leveler. (Ancien record : 166 k par lui-même.)

Flexion sur les jambes : 215 k 500 par le même athlète, même jour, même lieu. - Juré : M. Hébert. (Ancien record : 207 k 500 par lui-même.)

Total des deux mouvements : 167,500 + 210 = 377 k 500 par le même athlète, même jour, même lieu, même juré. (Ancien record : 362 k 500 par lui-même.)

COMPÉTITIONS INTERNATIONALES et JEUX MÉDITERRANÉENS.

Jeux Méditerranéens. - Le Président rappelle que, jusqu'ici, la F.I.H.C. s'oppose à la participation des haltérophiles aux Jeux Méditerranéens tant que le titre, qu'elle estime impropre puisque toutes les nations méditerranéennes ne sont pas invitées, ne sera pas transformé en « Jeux de Tunis ». Israël est en effet écarté de ces Jeux.

Une solution semble cependant pouvoir intervenir que M. Jean Dame expose au Bureau.

Tournée au Canada. - Trois athlètes français, choisis dans les catégories Mi-Lourds, Lourds-Légers et Lourds sont invités par la Fédération Canadienne en compagnie de trois haltérophiles britanniques.

Des rencontres auront lieu à Québec et à Toronto, avec arrêt à Montréal pendant 4 ou 5 jours pour visiter l'Exposition.

Les frais de déplacement et de séjour des athlètes et de l'Officiel qui les accompagnera seront à la charge de la Fédération Canadienne.

Départ le 11 Septembre. Retour le 26.

France-Autriche. - Cette rencontre devait être supprimée, faute de crédits. Toutefois, les Championnats du Monde 1967 étant annulés, la Commission des Finances et la Commission Haltérophile, qui se sont réunies le 22 Juillet, ont décidé, sur proposition du Directeur Technique National, de reprendre les pourparlers avec la Fédération Autrichienne, à condition que le match ait lieu le 30 Septembre.

En cas de réponse affirmative, il sera demandé au Ministère de la Jeunesse et des Sports l'autorisation de reporter sur ce match une partie des crédits alloués pour les Championnats du Monde.

Sélection en vue des rencontres internationales. - Un premier test a été organisé à Perpignan, le 8 Juillet, en vue de la sélection des haltérophiles français aux Jeux Méditerranéens. Y ont pris part les stagiaires du stage franco-polonais. Huit records de France ont été battus.

Un deuxième test aura lieu à Vernon le 12 Août prochain.

Ont été convoqués : Poids Coqs : Meurat ; Poids Plumes : Dumas et Fulla ; Poids Légers : Ledroit ; Poids Mi-Lourds : Paterni et Gourrier ; Poids Lourds-Légers : Steiner ; Poids Lourds : Fouletier et Lévecq.

D'autre part, les Haltérophiles actuellement en stage en Pologne subiront également un test devant des arbitres polonais.

Les Culturistes seront associés à la réunion de Vernon les quatre vainqueurs du Championnat de France Culturiste 1967 y ont été invités par le Comité de Normandie.

Désignation des Officiels. - Après cet exposé, le Président demande au Bureau de désigner les Officiels pour les différentes compétitions.

Le Président précise toutefois que les déplacements à Tunis et à Vienne seront fonction de l'évolution des pourparlers actuellement en cours.

Réunion Préolympique de Mexico. - M. Jean Dame regrette que le déplacement d'haltérophiles français à la réunion préolympique de Mexico ne soit pas envisagé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

ARBITRES INTERNATIONAUX. - Le Président donne connaissance de la liste des arbitres internationaux français, 1re et 2e catégories ainsi que celle des candidats inscrits pour passer les épreuves de l'examen de l'une ou l'autre des catégories.

Il appartiendra à la Commission des Arbitres de se saisir de la question et de provoquer d'autres candidatures.

PROGRAMME DES COMPÉTITIONS DU CALENDRIER 1967-68. - Le Président expose qu'au cours d'une première réunion conjointe, la Commission des Finances et la sous-commission Haltérophile avaient estimé inutile de poursuivre l'examen du programme et du budget des compétitions du calendrier 1967-68 sans avoir, au préalable, la certitude que la F.F.H.C. disposerait des crédits nécessaires à son organisation.

Il a donc demandé à M. Crespin, Directeur des Sports, un entretien qui lui a été accordé. Le Directeur Technique National y assistait.

Malgré les difficultés financières que connaît actuellement le Ministère de la Jeunesse et des Sports, satisfaction a été donnée à la F.F.H.C., non seulement pour la réalisation du nouveau programme des compétitions, mais également pour la couverture du déficit du compte de fonctionnement fédéral.

Une lettre ers date du 20 Juillet, dont il est donné lecture, confirme ces attributions exceptionnelles.

Le Président a profité de son entretien avec le Directeur des Sports pour regretter que trois candidats seulement, alors que les haltérophiles sont en tête du classement, aient été admis au Concours d'entrée d'Éducateurs Sportifs.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Stages. - Pour des raisons financières, les derniers stages de l'année sont supprimés. Seuls restent maintenus le Stage de Formation des Cadres, du 20 au 25 Novembre, à l'Institut National des Sports (30 places), celui des C.T.R., du 29 Novembre au 2 Décembre, à l'Institut National des Sports.

Candidature au titre d'arbitre fédéral. - Bonne note est prise de la candidature de M. Jean Bertona (Comité de Lorraine) arbitre régional depuis 1957.

Demandes de prêts de barres. - Le Bureau donne son accord à l'attribution de prêts de barres aux Clubs suivants :

- Haltérophile Club Mazanais (Comité de Provence) ;
- Union Sportive Crauroise (Comité de Provence) ;
- Association Culturelle et Sportive de la Z.U.P. (Comité du Languedoc) ;
- Union Sportive de Thann (Comité d'Alsace).

Félicitations. - Lecture est donnée d'un télégramme de M. M. Crespin, Directeur des Sports, et d'une lettre de M. A. Delsol, Directeur de l'Institut National des Sports, félicitant les haltérophiles qui ont amélioré, à Perpignan, des records de France.

Fonds National Sportif. - Le Comité National des Sports demande aux Fédérations d'apporter leur contribution à ce Fonds, dans la mesure de leurs moyens.

Il est décidé qu'une surtaxe sur les billets d'entrée aux compétitions pourra être envisagée par la F.F.H.C. pour donner satisfaction au vœu du C.N.S.

Comité du Limousin. - Le Secrétaire du Red Star de Limoges s'élève contre l'obligation d'avoir à réunir trois Clubs pour que soit autorisée la reconstitution du Comité du Limousin.

Après intervention de M. Jean Dame, il est décidé que le Président insistera auprès du Red Star pour qu'il essaie de rallier un troisième Club. La question sera en outre examinée par le Comité de Direction.

Lettre ouverte de M. Rabjeau. - Le Président en donne lecture ; elle sera communiquée également au Comité de Direction.

M. Bovi, qui va y répondre, demandera à M. Rabjeau d'accepter de faire partie de la Commission chargée de l'étude des améliorations à apporter au Bulletin Fédéral. Personnellement, et dans l'esprit de la nouvelle rédaction de « *L'Haltérophile Moderne* », il n'estime pas souhaitable la publication de cette lettre.

Polynésie Française. - Lettre du Comité de Polynésie de 1a F.F.H.C. demandant certaines dérogations concernant la date de nomination du Bureau Régional et celle des mutations.

Le Président est chargé d'y répondre.

Bulletin Fédéral. - Sur proposition du Président, le Bureau donne son accord à l'envoi du service du Bulletin aux grands quotidiens parisiens et régionaux.

Le mot du Président

Compressions budgétaires, suppression de crédits, économies, telle est la politique d'austérité pratiquée depuis le début de l'année par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Accentuée au fil des jours, elle s'est traduite, ces temps derniers, par l'annulation massive de stages, la réduction des effectifs prévus au Centre de Formation d'Éducateurs Sportifs et au Collège de Jeunes Athlètes.

Que pouvions-nous, dans ces conditions, espérer des Services de la rue de Châteaudun de qui nous devions solliciter les crédits nécessaires à la réalisation du nouveau programme de compétitions haltérophiles élaboré par le Directeur Technique National, modifié et approuvé par le Comité de Direction de la F.F.H.C., dont la mise en place était prévue dès la prochaine saison ?

C'est la question que nous nous posions, M. Taillefer et moi-même, le 18 Juillet, en attendant d'être reçus par le Directeur des Sports qui m'avait accordé audience.

Et pourtant, nous avons obtenu satisfaction ! A l'issue d'un entretien très cordial, au cours duquel tous les sujets vitaux intéressant notre Fédération ont été étudiés, M. Marceau Crespin acceptait, en dépit des problèmes financiers qu'entraîne l'organisation des Jeux de Grenoble, de nous apporter l'aide importante dont nous avions besoin.

Qu'il en soit très vivement remercié ainsi que ses proches collaborateurs.

Il importe que nous nous montrions dignes de la confiance qui nous est ainsi témoignée, en mettant tout en œuvre pour que, dès la première année, la réussite du Plan d'action soit pleinement assurée.

Pour y parvenir, nous devons pouvoir compter tout autant sur la collaboration compétente et dévouée de nos cadres techniques que sur celle de tous nos Dirigeants bénévoles.

Sans le concours des Présidents, Secrétaires, Trésoriers, membres de nos Comités régionaux, de nos Comités départementaux et de nos clubs, sans celui de nos arbitres et de nos moniteurs, aucune action constructive ne peut être entreprise et menée à bien.

Même si l'organisation des compétitions du calendrier 1967-68 leur impose des tâches nouvelles et probablement accrues, je leur demande donc de ne pas ménager leur peine et de nous apporter leur appui le plus total.

Sur eux et sur nos Conseillers Techniques Régionaux, avec qui ils seront constamment en étroite liaison, repose en grande partie le succès de l'expérience qui va être tentée et qui a reçu l'accord et les encouragements des pouvoirs sportifs officiels.

Je fais donc appel à toutes les bonnes volontés et je remercie bien sincèrement tous ceux qui accepteront de nous aider dans notre action.

C BOVI,
Président de la F.F.H.C.

Divers. - Le Président entretient ensuite ses Collègues de questions diverses :

- Remplacement de Mme Delvaux à qui il a demandé de continuer, quelque temps encore, sa collaboration à la F.F.H.C. ;
- Agrandissement du siège social à envisager, les locaux actuels devenant trop étroits ;
- Questions financières relatives au Plan d'Action ;
- Contrôle médical des athlètes à Font-Romeu qui a abouti à l'interdiction, pour trois d'entre eux, de continuer leurs activités sportives ;
- Difficultés nées du stage franco-polonais ;
- Stage en Pologne auquel prennent part Maier, Muller, Terme, Cazeaux, Michon ;
- Médailles préolympiques attribuées à Gourrier et Muller :
- Décision du Ministère de renoncer à l'envoi d'un technicien en Polynésie, faute de crédits, alors que des candidatures avaient été suscitées et M. Pichon désigné
- Décisions prises à la dernière réunion de la Commission des Finances et de la sous-commission Haltérophile.

Comité Départemental de l'Hérault. - Le Bureau homologue la création du Comité Départemental de l'Hérault.

Sous-commission de Culture Physique. - M. Favrou donne lecture du procès-verbal de la réunion de la sous-commission de Culture Physique qui s'est tenue à Saint-Jean-en-Royans et qui propose un programme de compétitions pour la saison 1967-68 sur lequel le Comité de Direction Fédéral devra se prononcer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.

Le Président
C. BOVI

AVIS IMPORTANTS

LE MONTANT DE LA LICENCE - ASSURANCE SERA PORTÉ POUR LA SAISON 1967-68 de 6,20 F à 8,50 F.

Il est rappelé qu'elle est obligatoire pour tous les membres d'une Section Haltérophile ou d'une Section Culturiste (décision de l'Assemblée Générale du 10 Mai 1964). Aucune licence ne peut donc être délivrée sans assurance.

****

Les Trésoriers des Comités régionaux sont priés de bien vouloir adresser à la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, Paris-2e, par virement postal (Compte Chèques Postaux Paris 1304-82) le montant des timbres délivrés pendant la saison 1965-66 (part revenant à la Fédération : 1,50 F par licence).

Ils voudront bien également retourner à la F.F.H.C. les timbres licences non utilisés et lui faire connaître le nombre de timbres qu'ils désirent pour la prochaine saison.

****

Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser, AU PLUS TARD DANS LE COURANT DE SEPTEMBRE, le montant de leur cotisation 1967-68 à la F.F.H.C., soit 50 F, conformément à la décision du Comité de Direction du 10 Juin 1967. Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au Bulletin Fédéral.

Versement au compte de Chèques Postaux Paris 1304-82.

Calendrier des Compétitions Fédérales

Saison sportive 1967-1968 — Réglementation des compétitions

HALTÉROPHILIE

Première partie :

- Prix Régional de quatrième série (Initiation) ;
- Prix Interrégional de troisième série (Orientation) ;
- Prix Inter-Zones de deuxième série (Promotion) ;
- Prix Fédéral d'Automne de première série (Sélection) ;
- Critérium National d'Haltérophilie (1re série, classes nationale et internationale).

N.B. - Dans la réglementation suivante, le terme : compétition désigne les concours haltérophiles énumérés ci-dessus, le terme : épreuve désigne les parties successives de ces concours soit, les éliminatoires et les finales.

A. - RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

ARTICLE PREMIER. - Les mouvements imposés sont :

- développé à deux bras ;
- arraché à deux bras ;
- épaulé et jeté à deux bras.

ARTICLE 2. - Chaque concurrent a droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne peut être inférieure à 5 kilos, sauf pour le dernier essai où elle peut être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Un essai ne peut être exécuté avec un poids inférieur à celui de l'essai précédent.

Les exercices doivent être accomplis suivant la réglementation de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste.

ARTICLE 3. - Les catégories de concurrents sont les suivantes :

Poids Coqs : jusqu'à 56 k.
Poids Plumes : de 56 à 60 k.
Poids Légers : de 60 à 67 k 500.
Poids Moyens : de 67 k 500 à 75 k.
Poids Mi-Lourds : de 75 k à 82 k 500.
Poids Lourds-Légers : de 82 k 500 à 90 k.
Poids Lourds : au-dessus de 90 k.

Les athlètes ne peuvent se présenter, à l'une des épreuves d'une compétition donnée, dans une catégorie différente de celle dans laquelle ils se sont présentés aux épreuves précédentes.

ARTICLE 4. - Le pesage des concurrents a lieu une heure avant le commencement de l'épreuve de chacune des catégories.

Les athlètes sont pesés nus.

Les concurrents ne se présentant pas au pesage sont exclus de l'épreuve.

ARTICLE 5. - Le vainqueur est, dans chaque catégorie, le concurrent qui a réalisé le total olympique des trois mouvements le plus élevé.

En cas d'égalité, l'avantage est donné au plus léger des concurrents.

ARTICLE 6. - Les concurrents doivent présenter au pesage :

- la licence fédérale de la saison 1967-1968 ;
- un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'haltérophilie, délivré moins de trois mois avant la première épreuve de la compétition.

A défaut de ces deux pièces, les athlètes peuvent être exclus de la compétition.

Les mineurs ne sont admis à concourir que s'ils produisent le consentement écrit de leurs parents ou de leurs tuteurs.

ARTICLE 7. - Minima de passage d'une série à l'autre : voir tableau page 7.

ARTICLE 8. - Les résultats comportent un classement distinct des concurrents Juniors et Seniors.

La date de naissance des Juniors doit être exactement indiquée.

Sont Juniors les athlètes n'ayant pas vingt ans révolus au jour de la première épreuve de la compétition.

L'âge minimum exigé pour se présenter aux compétitions, objets de la présente réglementation, est seize ans révolus.

ARTICLE 9. Afin d'établir les sélections en vue des épreuves suivantes, les résultats des épreuves concourues, ainsi que les engagements pour les épreuves suivantes doivent être adressés par les Clubs ou par les Comités organisateurs dans les trois jours suivants, le cachet de la poste faisant foi de la date d'expédition.

Le destinataire de ces résultats est indiqué, pour chaque compétition, ci-après (règlements particuliers).

Les résultats non expédiés comme il est dit ci-dessus, pourront, sans autres motifs, entraîner l'exclusion des épreuves suivantes, prononcée à l'encontre des concurrents concernés.

ARTICLE 10. - Les diverses épreuves de chaque compétition sont organisées soit par les comités départementaux, soit par les comités régionaux, soit par la Fédération.

Par Comités départementaux, il faut entendre les groupements de clubs au niveau du département, et régulièrement constitués sous la forme juridique requise par la loi du 1er Juillet 1901.

Par Comités régionaux, il faut entendre soit les groupements de comités départementaux ou de clubs, tels qu'ils figurent à l'annexe II de la décision du Comité de Direction du 10 Juin 1967 (*Bulletin Fédéral*, n° 234), soit les comités traditionnellement représentés à la F.F.H.C., les uns et les autres étant régulièrement constitués sous la forme juridique requise par la loi du 1er Juillet 1901.

B. - RÈGLEMENTS PARTICULIERS

I. PRIX RÉGIONAL DE QUATRIÈME SÉRIE (Initiation)

ARTICLE 1. - Le Prix Régional de quatrième série (Initiation) comporte deux épreuves : des éliminatoires départementales, des finales régionales.

Il est réservé aux athlètes classés en quatrième série (c'est-à-dire, non classés dans une série supérieure - cf. article 3 - Décision du Comité de Direction du 10-6-1967).

Un classement national est établi à l'issue des finales régionales.

ARTICLE 2. - Les éliminatoires départementales sont organisées, le 1er Octobre 1967, par les comités départementaux ; à défaut de comités départementaux, les comités régionaux décident, selon les circonstances, de l'organisation la plus rationnelle.

ARTICLE 3. - Les finales régionales sont organisées, le 15 Octobre 1967, par les Comités Régionaux.

ARTICLE 4. - Sont qualifiés pour participer aux finales régionales les trois meilleurs athlètes Juniors et les trois meilleurs athlètes Seniors de chaque catégorie, suivant les résultats des éliminatoires.

ARTICLE 5. - Le destinataire des résultats des éliminatoires ainsi que des engagements pour les finales, est le comité régional d'appartenance des clubs ou des Comités départementaux, organisateurs des éliminatoires.

II - PRIX INTERRÉGIONAL DE TROISIÈME SÉRIE (Orientation)

ARTICLE 1. - Le Prix Interrégional de troisième série (Orientation) comporte deux épreuves des éliminatoires régionales, des finales interrégionales.

Il est réservé aux athlètes classés en troisième série.

Un classement national est établi à l'issue des finales interrégionales.

ARTICLE 2. - Les éliminatoires régionales sont organisées, le 29 Octobre 1967, par les Comités Régionaux.

ARTICLE 3. - Les finales interrégionales concernent les Comités Régionaux rassemblés en groupes interrégionaux, tels qu'ils figurent à l'annexe III de la décision du Comité de Direction du 10 Juin 1967.

Elles sont organisées, le 19 Novembre 1967, par les Comités ci-dessous :

ARTICLE 4. - Sont qualifiés pour participer aux finales interrégionales, les trois meilleurs athlètes Juniors et les trois meilleurs athlètes Seniors de chaque catégorie, suivant les résultats des éliminatoires.

ARTICLE 5. - Le destinataire des résultats des éliminatoires, ainsi que des engagements pour les finales, est le secrétariat de la Fédération qui établit les sélections pour les finales et en informe les comités organisateurs, les comités participants et les athlètes sélectionnés.

Groupes Interrégionaux		Comités Organisateurs	Implantation souhaitée
Groupe	Nord-ouest	Haute-Normandie	Vernon
»	Centre-ouest	Orléanais	Tours
»	Centre-est	Bourgogne	Dijon
»	Nord-est	Lorraine	Nancy
»	Centre	Auvergne	Clermont-Ferrand
»	Ouest	Poitou	La Rochelle
»	Sud-est	Dauphiné-Savoie	Valence
»	Sud-ouest	Pyrénées	Toulouse

III - PRIX INTER-ZONES DE DEUXIÈME SÉRIE (Promotion)

ARTICLE 1. - Le Prix Inter-Zones de deuxième série (Promotion) comporte trois épreuves des éliminatoires régionales, des éliminatoires interrégionales, des finales Inter-Zones.

Il est réservé aux athlètes classés en deuxième série.

Un classement national est établi à l'issue des finales.

ARTICLE 2. - Les éliminatoires régionales sont organisées, le 3 Décembre 1967, par les Comités Régionaux.

ARTICLE 3. - Les éliminatoires interrégionales concernent les Comités Régionaux rassemblés en groupes interrégionaux, tels qu'ils figurent à l'annexe III de la décision du Comité de Direction du 10 Juin 1967.

Elles sont organisées, le 7 Janvier 1968, par les Comités ci-contre.

ARTICLE 4. - Les deux finales interzones concernent, l'une la zone Nord rassemblant les groupes interrégionaux : Nord-ouest, Centre-ouest, Centre-est, Nord-est, l'autre, la zone Sud rassemblant les groupes interrégionaux : Centre, Ouest, Sud-est, Sud-ouest, telles qu'elles figurent à l'annexe III de la décision du Comité de Direction du 10 Juin 1967.

Elles sont organisées le 28 Janvier 1968, par les Comités suivants :

– Finale Zone Nord : Île-de-France, Paris.
– Finale Zone Sud : Lyonnais, Lyon.

ARTICLE 5. - Sont qualifiés pour participer aux éliminatoires interrégionales, les trois meilleurs athlètes Juniors et les trois meilleurs athlètes Seniors de chaque catégorie, suivant les résultats des éliminatoires régionales.

ARTICLE 6. Sont qualifiés pour participer aux finales Inter-Zones, les trois meilleurs athlètes Juniors et les trois meilleurs athlètes Seniors de chaque catégorie, suivant les résultats des éliminatoires interrégionales, dressés en deux classements distincts, l'un pour la zone Nord, l'autre pour la zone Sud.

ARTICLE 7. - Le destinataire des résultats des éliminatoires régionales ainsi que des engagements pour les éliminatoires interrégionales, de même que le destinataire des résultats des éliminatoires interrégionales ainsi que les engagements pour les finales Inter-Zones, est le secrétariat de la Fédération, qui établit les sélections pour les éliminatoires interrégionales et pour les finales Inter-Zones : il en informe les comités organisateurs, les comités participants et les athlètes sélectionnés.

Groupes Interrégionaux		Comités Organisateurs	Implantation souhaitée
Groupe	Nord-ouest	Basse-Normandie	Alençon
»	Centre-ouest	Île-de-France	Melun
»	Centre-est	Champagne	Châlons-sur-Marne
»	Nord-est	Franche-Comté	Montbéliard
»	Centre	Auvergne	Montluçon
»	Ouest	Anjou	Nantes
»	Sud-est	Dauphiné-Savoie	Crest
»	Sud-ouest	Languedoc	Montpellier

IV - PRIX FÉDÉRAL D'AUTOMNE DE PREMIÈRE SÉRIE (Sélection)

ARTICLE 1. - Le Prix Fédéral d'Automne de première série comporte trois épreuves : des éliminatoires régionales, des éliminatoires interrégionales, une finale nationale.

Il est réservé aux athlètes classés en première série.

ARTICLE 2. - Les éliminatoires régionales sont organisées le 22 Octobre 1967, par les Comités Régionaux.

ARTICLE 3. - Les éliminatoires interrégionales sont organisées, le 12 Novembre 1967, par les Comités ci-dessous.

ARTICLE 4. - La finale nationale est organisée le 17 Décembre 1967, par les Comités suivants

– Catégories Coqs, Plumes : Île-de-France, Paris ;
– Catégories Légers, Moyens : Provence, Marseille ;
– Catégories Mi-Lourds, Lourds-Légers, Lourds : Champagne, Reims.

ARTICLE 5. - Sont qualifiés pour participer aux éliminatoires interrégionales, les trois meilleurs athlètes Juniors et les trois meilleurs athlètes Seniors, de chaque catégorie, suivant les résultats de ces éliminatoires.

ARTICLE 6. - Sont qualifiés pour participer à la finale nationale, les trois meilleurs athlètes Juniors et les trois meilleurs athlètes Seniors de chaque catégorie suivant les résultats des éliminatoires interrégionales.

ARTICLE 7. - Le destinataire des résultats des éliminatoires régionales ainsi que des engagements pour les éliminatoires interrégionales, de même que le destinataire des résultats des éliminatoires interrégionales ainsi que des engagements pour les finales Inter-Zones, est le secrétariat de la Fédération qui établit les sélections pour les éliminatoires interrégionales et pour la finale nationale il en informe les comités organisateurs, les comités participants et les athlètes sélectionnés.

Groupes Interrégionaux		Comités Organisateurs	Implantation souhaitée
Groupe	Nord-ouest	Picardie	Amiens
»	Centre-ouest	Bretagne	Rennes
»	Centre-est	Champagne	Chaumont
»	Nord-est	Alsace	Thann
»	Centre	Lyonnais	Lyon
»	Ouest	Anjou	Cholet
»	Sud-est	Provence	Avignon
»	Sud-ouest	Languedoc	Carcassonne

V - CRITÉRIUM NATIONAL

ARTICLE 1. - Le Critérium National comporte deux épreuves : des éliminatoires interrégionales et une finale nationale. Il est réservé aux athlètes des classes nationale et internationale, ainsi qu'aux athlètes classés première série qui, au cours des éliminatoires régionales du Prix Fédéral d'Automne ont réalisé une performance de classe nationale ou internationale.

ARTICLE 2. - Les éliminatoires interrégionales sont organisées, le 12 Novembre 1967, par les Comités figurant au tableau de l'article 3 du règlement particulier du Prix Fédéral d'Automne, l'implantation devant être la même.

ARTICLE 3. - La finale nationale est organisée le 17 Décembre 1967, par les Comités figurant au tableau de l'article 4 du règlement particulier du Prix Fédéral d'Automne, l'implantation devant être la même.

ARTICLE 4. - Sont qualifiés pour participer aux éliminatoires interrégionales, les athlètes Juniors et les athlètes Seniors qui, participant au Prix Fédéral d'Automne, ont réalisé, au cours des éliminatoires régionales de cette compétition, une performance de classe nationale ou de classe internationale, et tous les athlètes Juniors et Seniors des classes nationale et internationale.

ARTICLE 5. - Sont qualifiés pour participer à la finale nationale, les trois meilleurs athlètes Juniors et les trois meilleurs athlètes Seniors de chaque catégorie, suivant les résultats des éliminatoires interrégionales.

ARTICLE 6. - Le destinataire des résultats des éliminatoires interrégionales ainsi que des - engagements pour la finale nationale est le secrétariat de la Fédération qui établit les sélections et en informe les comités organisateurs, les comités participants et les athlètes sélectionnés.

N.B. - La réglementation des compétitions du calendrier fédéral d'Haltérophilie qui ne font pas l'objet des règlements ci-dessus, sera publiée dans le *Bulletin Fédéral* N° 237.

®

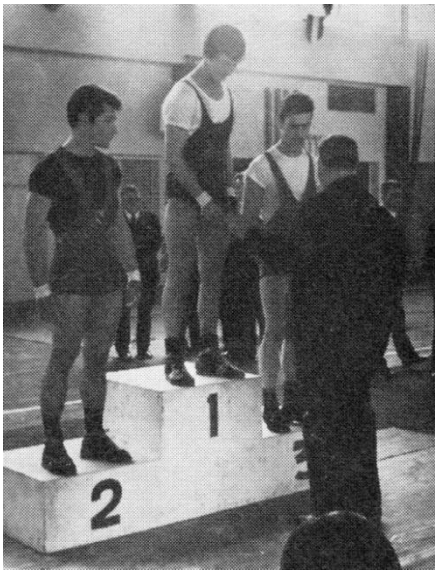

Les vainqueurs, catégories « Poids Plumes », du Championnat de France récompensés par M. Jean Dame.
(Photo D. Denicourt)

SENIORS

Catégories	4me série	3me série	2me série	1re série	Classe Nationale	Classe Internationale
COQS	180	202,500	225	247,500	270	290
PLUMES	200	222,500	245	267,500	290	310
LEGERS	230	252,500	275	297,500	320	340
MOYENS	245	267,500	290	315	340	360
MI-LOURDS	260	282,500	305	330	355	380
LOURDS LEGERS	270	295	320	345	370	395
LOURDS	380	305	335	365	395	420

JUNIORS

Catégories	4me série	3me série	2me série	1re série	Classe Nationale	Classe Internationale
COQS	160	180	202,500	225	247,500	270
PLUMES	180	200	222,500	245	267,500	290
LEGERS	210	230	252,500	275	297,500	320
MOYENS	225	245	267,500	290	315	340
MI-LOURDS	240	260	282,500	305	330	355
LOURDS LEGERS	250	270	295	320	345	370
LOURDS	260	280	305	335	365	395

RÈGLEMENT COMMUN A TOUTES LES ÉPREUVES CULTURISTES

Conditions d'engagement

Les participants doivent être de nationalité française, avoir 16 ans révolus, être titulaires de la licence 1967-68.

Les mineurs participant à la compétition ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance, et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Tous les participants devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Conditions d'âge

Les Juniors et les Seniors sont classés séparément.

Sont considérés comme Juniors les athlètes n'ayant pas atteint l'âge de 20 ans le jour des éliminatoires, (sauf cas particuliers à déterminer ultérieurement).

Catégories des concurrents

Poids Coqs : jusqu'à 56 k.
Poids Plumes : de 56 à 60 k.
Poids Légers : de 60 à 67 k 500.
Poids Moyens : de 67 k 500 à 75 k.
Poids Mi-Lourds : de 75 k à 82 k 500.
Poids Lourds-Légers : de 82 k 500 à 90 k.
Poids Lourds : au-dessus de 90 k.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice athlétique imposé.

Le règlement des exercices est celui en vigueur à la F.F.H.C.

Résultats

Les résultats bien détaillés, avec le nom de chaque athlète, le numéro de sa licence, son poids de corps et l'indication du Club auquel il appartient devront parvenir à la Fédération, à son siège social, 10, rue Saint-Marc, Paris (2e), par les soins des Comités Régionaux. Ils devront comporter un classement distinct des athlètes Juniors et Seniors, avec l'indication de la date de naissance exacte des Juniors.

Désignation des vainqueurs

Le vainqueur sera, dans chaque catégorie, l'athlète qui aura réuni le plus grand nombre de points.

En cas d'*ex aequo* dans une catégorie, l'avantage sera donné au plus léger des concurrents.

Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements :

– Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas à la compétition ;
– Tout concurrent abandonnant la compétition pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

<❐>

RÈGLEMENT PARTICULIER AU PREMIER PAS ATHLÉTIQUE

Précédemment dénommée « Premier Pas Culturiste », cette épreuve est ouverte à tous les jeunes gens licenciés à la F.F.H.C., n'ayant jamais participé à d'autres compétitions officielles haltérophiles et culturistes que les Mini ou Maxi-Palmarès et le Prix Fédéral de 4e Série.

Déroulement de l'épreuve

Compte tenu que la compétition est le meilleur stimulant pour inciter les débutants à persévérer dans la pratique sportive, à s'entraîner régulièrement, donc à progresser compte tenu également que la majorité des épreuves sont difficilement abordables au cours de la première année de pratique, le Premier Pas Athlétique se disputera en 3 étapes échelonnées sur plusieurs mois et organisées dans chaque région aux mêmes dates

– 1re étape le 8 Octobre 1967 ;
– 2e étape : date à fixer ;
– 3e étape : date à fixer.

Classement

Les points marqués par chaque athlète à chacune des étapes sont additionnés, et le total obtenu détermine le classement national à l'issue de la 3e étape.

Les Comités Régionaux adressent à la F.F.H.C. les résultats complets de chaque étape, *dans les trois jours qui suivent son déroulement (dernier délai).*

Les noms des 3 lauréats Juniors et Seniors de chaque région seront publiés dans le *Bulletin Fédéral*. Il en sera de même du « maillot jaune » (Premier du classement général de chaque région) à l'issue de la 2e étape.

A l'issue de la 3e étape, le *Bulletin Fédéral* publiera :

1) Le nom des trois lauréats de chaque région de cette 3e étape ;
2) Le classement général national.

Pour faciliter le travail du Secrétariat Fédéral, les Comités Régionaux devront envoyer, en même temps que les résultats de la 3e étape, le classement général des trois étapes pour leur région.

Conditions de participation

Les concurrents ne peuvent participer, au cours de la saison, à d'autres compétitions officielles culturistes à l'exception des Brevets Culturistes ou alors, ils perdent le droit de participer aux étapes restant à disputer.

Par contre, un athlète n'ayant pas pris part aux étapes précédentes peut parfaitement participer aux étapes restant à disputer si sa situation répond aux impératifs du règlement.

Les performances d'un athlète atteignant l'âge de 20 ans entre une étape et la suivante seront inscrites au classement général dans la catégorie des Seniors.

Mouvements - Règlements techniques et Barèmes

Le Premier Pas Athlétique comporte quatre épreuves :

– *Une épreuve de force* : Développé couché (3 essais) ;
– *Une épreuve de résistance* : Tractions à la barre fixe ;
– *Une épreuve de détente* : Saut en longueur sans élan (3 essais) ;
– *Une épreuve plastique* : Examen : face - profil - dos ;

Chacune des épreuves est notée de 0 à 20 maximum.

Le Développé couché (trois essais) : Les notes s'obtiennent d'après le barème indiqué ci-dessous :

1/2 point par tranche de 2 k 500 au- dessus des minima suivants (l'athlète qui réalise juste le minimum marque 0)

Coqs	Plumes	Légers	Moyens
20	30	40	50

Mi-Lourds	Lourds-Légers	Lourds
60	70	80

Tractions à la barre fixe : Au départ, les bras doivent être rigoureusement tendus, le corps vertical. Les mains accrochent la barre en supination. Pour que la traction soit valable, le menton doit être amené au-dessus de la barre. Un arrêt perceptible doit être marqué en bas entre deux tractions. 1 traction vaut 1 point.

Saut en longueur sans élan : L'athlète marque 1 point par fraction de 5 cm au- dessus de 1 m 60. Le concurrent ne sautant pas au-delà de 1 m 60 marque 0.

Examen face - profil - dos : Selon le règlement en vigueur à la F.F.H.C.

Le Premier Pas Athlétique ne comporte pas de minima éliminatoires, un concurrent pouvant être classé même s'il n'a pas réussi le minimum à une ou plusieurs épreuves mais, pour recevoir le diplôme fédéral à l'issue des trois étapes, le concurrent doit avoir totalisé au minimum 60 points, ce qui représente 2 points de moyenne à la 1re étape, 5 à la seconde et 8 à la 3e.

L'arbitrage est assuré par un Juré Culturiste National désigné par le Bureau Directeur du Comité Régional intéressé.

<❐>

RÈGLEMENT PARTICULIER DU PRIX FÉDÉRAL D'INITIATION HALTÉROPHILE DES CULTURISTES OU GRAND PALMARÈS

Cette épreuve est ouverte à tous les licenciés à la F.F.H.C. ayant 16 ans révolus et qui n'ont pas participé à d'autres compétitions haltérophiles que celles réservées aux athlètes de 4e, et 3e Séries.

L'épreuve se dispute, par catégorie, au niveau des régions, les résultats devant être adressés au siège de la F.F.H.C. qui établira le classement national Juniors et Seniors. Clôture des résultats *le* 9 *Novembre* 1967.

Le Prix Fédéral d'Initiation Haltérophile des Culturistes doit être organisé dans chaque région *le* 5 *Novembre* 1967.

Mouvements imposés

- Développé couché (3 essais) ;
- Saut en longueur sans élan (3 essais) ;
- Epaulé et jeté (3 essais).

Le règlement technique de chacun des mouvements est celui en vigueur à la F.F.H.C. Toutefois, il est demandé aux arbitres une certaine tolérance en ce qui concerne l'exécution de l'épaulé et jeté de façon à ne pas décourager les bonnes volontés, tolérance pouvant particulièrement se manifester dans la partie terminale du mouvement (jeté se transformant en développé).

La performance totale est évaluée en points et non en kilos.

Pour le développé couché et l'épaulé et jeté, le concurrent marque autant de points que de kilos soulevés (100 k = 100 points).

En ce qui concerne le saut, pour obtenir l'équivalence (basée sur le total olympique) il suffit de diviser la distance sautée par 4, soit par exemple :

Développé couché	=	90
Saut : 250 cm : 4	=	62,50
Epaulé et jeté	=	100
Total des points		252,50

L'arbitrage est assuré par un arbitre haltérophile officiel désigné par le bureau directeur du Comité Régional intéressé.

Le développé de Jean-Luc Muller

La technique du développé et son évolution est la source d'innombrables discussions dans les milieux haltérophiles et, bien souvent, de frictions entre dirigeants et athlètes ; les uns voulant appliquer strictement le règlement, les autres préférant imiter la technique des champions internationaux.

Actuellement, nous pouvons distinguer trois variantes de la technique moderne du temps de départ du développé :

1) A partir d'une position du corps légèrement affaissée, l'athlète propulse la charge vers le haut, après la claque de l'arbitre, par un redressement rapide du corps.

2) A partir d'une position identique à la précédente, et après la claque de l'arbitre, l'athlète donne un temps de ressort très rapide en accentuant légèrement le degré d'affaissement du corps avant de se redresser.

3) La troisième variante ressemble à la précédente, mais l'athlète part d'une position de départ presque droite.

Seule, la première variante est conforme au règlement car celui-ci précise que la barre ne doit pas descendre après le signal de l'arbitre. La plupart des athlètes internationaux utilisent pourtant les deuxième et troisième variantes car le temps de ressort du corps permet d'utiliser très efficacement l'élasticité de la barre..., comme au jeté.

Les arbitres sont donc, une nouvelle fois, obligés d'interpréter le règlement... la plupart allument une lampe blanche lorsque l'amplitude du temps de ressort est peu accentué et, de ce fait, à peine visible, mais sanctionnent régulièrement les autres mouvements.

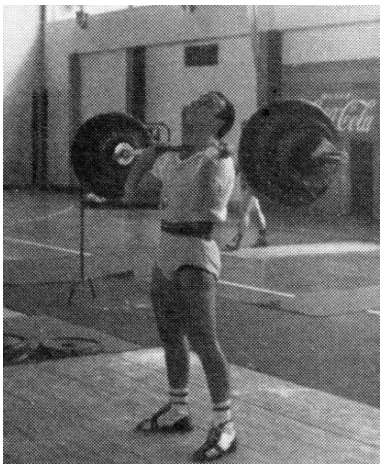

1

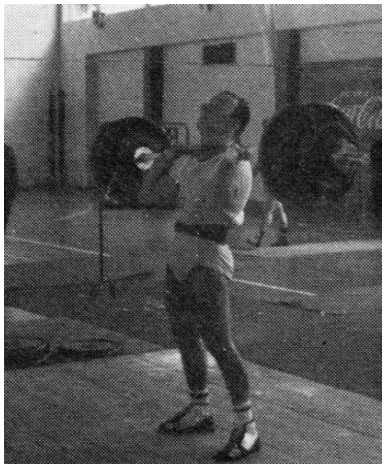

2

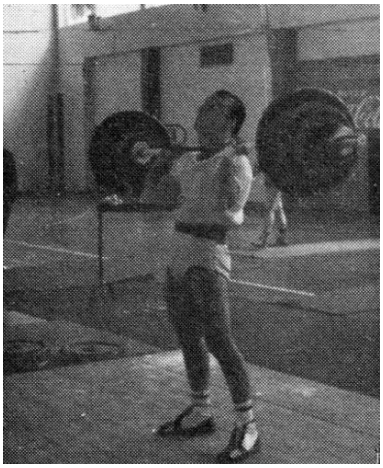

3

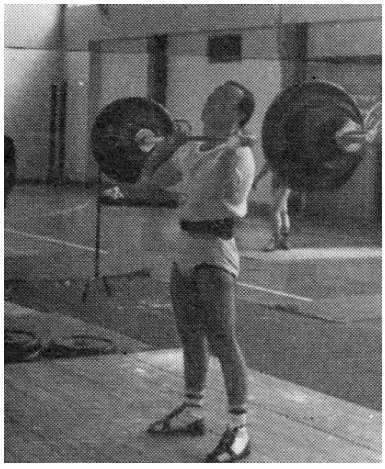

4

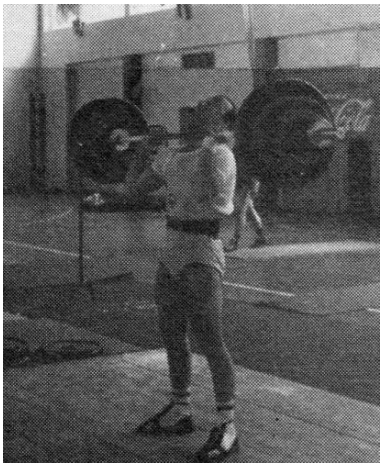

5

Les photo-robot ci-jointes présentent un essai de J.-L. Muller avec 127 k 500, au cours des derniers Championnats de France et illustrent la troisième variante du temps de départ.

- Position de départ buste presque droit, courbure lombaire effacée, coudes bien engagés en avant de la barre. Le poids du corps est réparti sur l'avant des pieds (1).

- Entre 1 et 3 la barre descend de quelques centimètres par un léger et rapide affaissement du corps.

- En 4 et 5, le corps se redresse non moins rapidement et les épaules se haussent légèrement pour aider la propulsion.

- En 6 et 7, le bassin s'engage en avant de la barre et les épaules s'abaissent.

Entre 6 et 10, nous remarquons que les coudes restent orientés vers l'avant. Cette position est très importante car elle permet un retrait de la ligne des épaules par rapport au plan vertical de la barre et, ainsi, une diminution de la distance (bras de levier) qui sépare le plan vertical du bassin par rapport ù celui de la barre.

Les tensions qui s'exercent ainsi sur la colonne vertébrale sont donc, dans les positions très cambrées qui accompagnent le développé actuel, moins importantes que si la barre surplombait directement la ligne des épaules.

Georges LAMBERT,
Entraîneur National,
Professeur d'EPS.

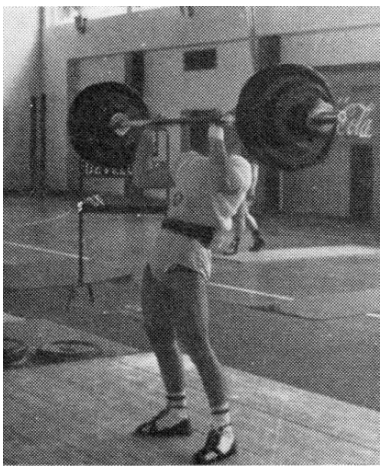

6

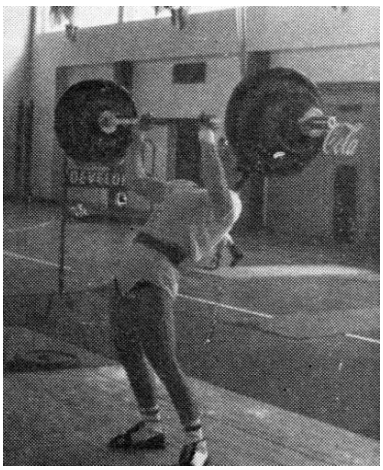

7

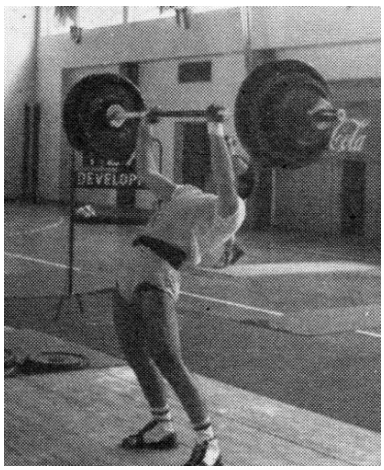

8

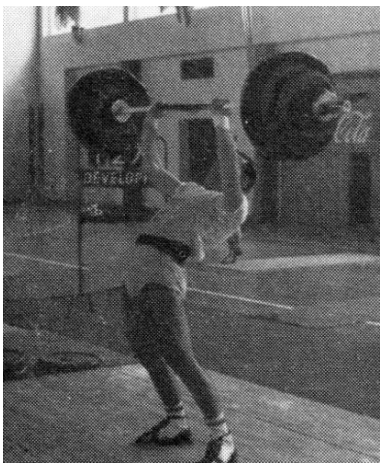

9

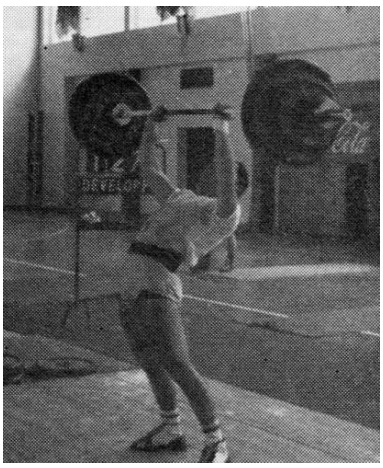

10

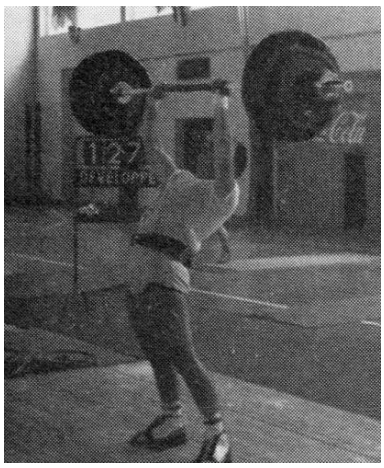

11

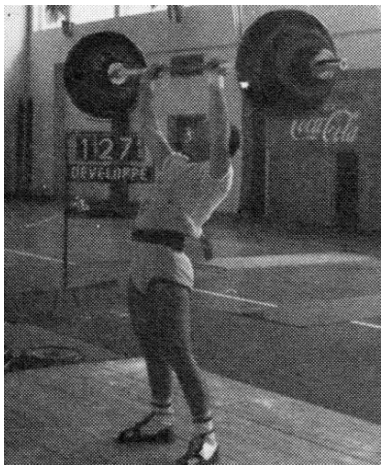

12

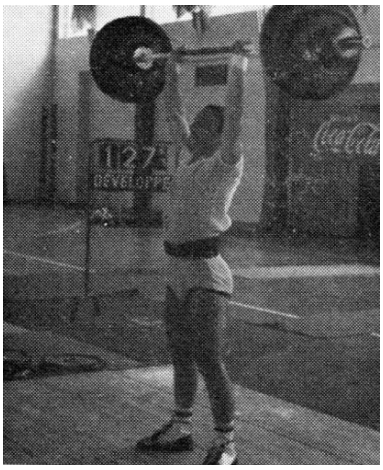

13

CONSTITUTION DES COMITES DÉPARTEMENTAUX

Au cours de sa réunion du 10 Juin, le Comité de Direction de la F.F.H.C. a donné son accord à la constitution de Comités départementaux, sous forme d'associations régies par la loi de 1901.

Leurs statuts, calqués sur ceux des Comités régionaux, devront être uniformes.

La F.F.H.C. en tient des exemplaires à la disposition des Clubs désirant constituer un Comité départemental.

Dès que les formalités administratives auront ôté accomplies, ces Comités voudront bien en prévenir la Fédération, en indiquant leur numéro d'inscription à la sous-préfecture en préfecture de leur département.

Haltérophile Moderne n° 236 (08-09-1967)

CHAMPIONS DE FRANCE CULTURISTES

REINE, Seniors Grande Taille — **MOULIN, Seniors Petite Taille**
DUBUS, Juniors Grande Taille — **LEHMANN, Juniors Petite Taille**

Les grandes manifestations culturistes ne sont-elles désormais susceptibles d'attirer la grande foule que dans les petites cités ?

C'est ce que semble confirmer la réussite sur le plan populaire de la finale du Championnat de France 1967 organisée à Saint-Jean-en-Royans par rapport au semi-échec d'autres compétitions ayant eu des villes importantes pour théâtre.

En effet, une foule évaluée à 2.000 personnes se pressait sous le grand chapiteau dressé au beau milieu d'un pré, lorsque furent couronnés les lauréats des Championnats nationaux 1967.

St-Jean-en-Royans n'abrite guère plus de 3.000 âmes, mais le cadre lui servant d'écrin fait oublier l'exiguïté des lieux. Pendant plus de 48 heures, les Culturistes venus des quatre coins de France ont pu admirer, lorsque les impératifs des horaires leur en laissaient le temps, cette magnifique région du Vercors où, dans le creux des vallons, coulent de bruissantes eaux, tandis que les monts se couvrent d'une robe couleur d'espérance.

Je pourrais m'attarder sur la description de ce décor somptueux, mais ce serait hors de propos puisqu'il s'agit de relater les péripéties de cette finale 1967. J'ajouterai tout de même à l'intention des culturistes soucieux de se ménager des vacances calmes et vivifiantes qu'ils trouveront dans cette belle région de France tout ce qu'il faut pour satisfaire leurs aspirations.

C'est donc dans ce cadre magnifique que se retrouvèrent au soir du 30 Juin, les 24 finalistes du Championnat de France 1967. Il importe de préciser que ces 24 finalistes avaient dû, avant de se trouver là, passer le cap des éliminatoires régionales, puis des demi-finales disputées le 11 Juin et qui ont largement contribué à assurer la qualité de la finale en permettant un tri très sévère, mais juste. Une finale ne doit pas être considérée comme une récompense, mais comme l'ultime étape d'une compétition ayant pour but d'obtenir la hiérarchie nationale des culturistes sportifs.

REINE devance VASSEAUX d'un point en Grande Taille Seniors

Tous les Officiels présents ayant siégé comme jurés à l'occasion de diverses compétitions culturistes ont compris combien serait ardue la tâche du Jury lorsque se sont présentés les huit finalistes de plus de 1 m 68.

La lutte fut particulièrement serrée entre le Grenoblois Reine et Roger Vasseaux. Après les trois épreuves athlétiques et les deux plastiques, le Champion d'Europe s'inclinait d'un tout petit point devant son adversaire. Roger Vasseaux nous a semblé un peu moins à l'aise dans son passage de poses libres alors que Reine, sentant la victoire à sa portée, nous gratifiait d'un enchaînement remarquable. Dans toutes les autres épreuves, les deux Champions du Dauphiné-Savoie se sont neutralisés.

Nous saluerons avec satisfaction l'avènement du nouveau Champion de France qui vient enrichir notre effectif d'athlètes de classe internationale. Âgé seulement de 22 ans, Reine progressera encore et un avenir très brillant lui est promis.

Quant à Roger Vasseaux, il n'a absolument pas démérité. Toujours aussi souriant et aussi digne dans la défaite, le grand Champion a fait la preuve qu'il faudra compter avec lui aussi longtemps que durera sa carrière active. Si Roger s'est incliné pour le titre, il n'en a pas moins triomphé deux fois de Reine cette saison ; d'abord aux éliminatoires régionales du Dauphiné-Savoie, puis à la demi-finale groupe Sud-est.

Le Toulousain Christian Parra arrive à sa maturité athlétique. En prenant plusieurs kilogrammes, Parra s'est très sensiblement amélioré sur le plan plastique. Par ailleurs, ses qualités athlétiques en font l'un des culturistes sportifs français les plus complets. Valant d'ores et déjà plus de 200 k à la flexion des jambes et 155 k au développé couché, le Champion Toulousain a réussi un exploit très significatif en remportant le Concours National de Force de la catégorie des Lourds- Légers et en se classant 3e du Championnat Culturiste.

A la 4e place, nous trouvons le jeune Rochelais Michel Anneau, 21 ans. Ce classement assez heureux, - Anneau devançant Lechertier et Broutin - doit constituer un encouragement pour ce jeune athlète dont la classe est certaine. Il devra toutefois travailler sérieusement car avec ses 1 m 70, il subit un lourd handicap face à des adversaires de 1 m 80 et plus donc au gabarit plus imposant. A 80 k de poids de corps, il sera un adversaire dangereux pour les meilleurs, car il a pour lui une rare harmonie qu'il sait remarquablement mettre en valeur. A St-Jean-en-Royans, il fut certainement avec Reine le meilleur dans le passage des poses libres.

L'admirable Marc Lechertier ne se classe que 5e, mais cet athlète reste, à mon avis, le meilleur de nos culturistes dans le cadre de l'évolution de ce sport en fonction de ses dons athlétiques. Nous l'avons vu se battre farouchement au squat avec la pesante barre chargée à 195 k. Nous l'avons vu battre une nouvelle fois son record de France du développé couché avec 165 k. Lorsque l'on sait que le sympathique « poulain » de Pierre Rigaud ne pèse que 78 k, l'on ne peut qu'être admiratif et subjugué par tant de qualité et de volonté.

Notre dévoué ami Maurice Merveille était très déçu par le classement de son protégé Michel Broutin. Que manque-t-il donc à ce splendide athlète de 1 m 81 et de 90 k pour s'imposer ? Plus de présence peut-être ? Mais quel garçon charmant et tellement attachant !

Larabie et Schmaltz complétaient cette difficile catégorie. Ils n'ont pas été submergés, mais les places étaient tellement chères !

Victoire sympathique de Bernard MOULIN en Seniors Petite Taille

Jusqu'à ces dernières années, la catégorie des petites tailles était la plus riche en athlètes de grande qualité. Il semble que l'augmentation très sensible de la taille des jeunes Français provoque un appauvrissement de cette catégorie sur le plan du recrutement. La majorité des finalistes se manifeste déjà depuis de nombreuses années et l'âge des autres, interdit de les considérer comme des espoirs.

Ces considérations ne diminuent en rien la valeur et les mérites des lauréats de ce Championnat de France.

Aux places d'honneur, depuis de très nombreuses années, Bernard Moulin a enfin accédé à la marche la plus haute du podium. Victoire extrêmement sympathique s'il en est qui vient récompenser un athlète exemplaire. Le dévouement de Bernard Moulin provoque l'admiration et le respect. Animateur efficace, ô combien, Bernard ne recule devant aucune difficulté lorsqu'il s'agit de servir la cause du Culturisme. Ce dévouement, et aussi sa compétence, sont souvent mis à contribution. Organisateur de cette finale 1967, nous lui devons le succès considérable sur tous les plans qui a sanctionné ce *Championnat de France*. Tous les tracas qu'occasionne l'organisation d'une manifestation d'une telle envergure n'ont pas empêché Bernard Moulin de se présenter en très grande forme et de devenir Champion de France, grâce à une belle musculature harmonieuse et puissante savamment mise en valeur. Bravo à Bernard Moulin, magnifique serviteur d'un idéal qui a tant besoin d'hommes comme lui.

Si le titre est revenu à Moulin, Claude Attal aurait pu tout aussi bien s'en parer. Incontestablement le plus développé des athlètes de sa catégorie, sec, puissant et détaché, Attal était certainement le plus impressionnant. Sa musculature un peu rugueuse, le dessert dans la présentation face - profil - dos, et c'est surtout dans cette épreuve qu'il a laissé Moulin prendre le léger avantage lui coûtant la victoire. Bien que ses 31 ans constituent un handicap pour l'avenir, Claude Attal est tout à fait en mesure de vaincre dans les années à venir, et nous le savons assez courageux pour se consacrer à cet aboutissement d'une courte mais riche carrière.

Second, en Poids Moyens, du Concours National de Force, Christian Nicolas a réalisé une performance similaire à celles des Parra et Lechertier en s'adjugeant la place du Championnat. Cette réussite récompense un garçon très méritant qui pourrait faire encore beaucoup mieux si son entraînement n'était pas perturbé par un travail extrêmement pénible.

Nicolas précède un autre athlète également de grande valeur athlétique, le juvénile Ployard, dont les 280 k au Total des deux mouvements, comme Poids Léger, constituent une référence significative. Maloum. Chateau et Yvanoff se sont inclinés devant les meilleurs, mais ils ont représenté dignement leurs régions et ont largement contribué à l'intérêt de ce Championnat de leur catégorie.

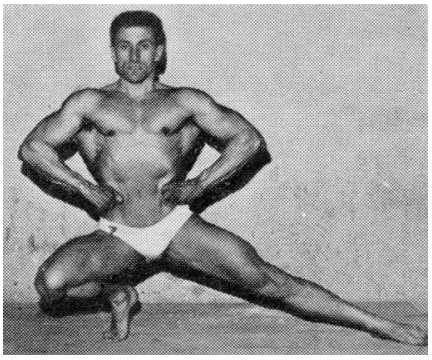

Bernard MOULIN, Union Gymnique et Athlétique Péageoise.

Jean-Noël DUBUS a dominé dans la catégorie des Juniors Grande Taille

Si, dans toutes les autres catégories, les classements auraient pu être inversés, sans être discutables pour autant, il en est une où un athlète ne pouvait pas être battu il s'agit des Juniors de plus de 1 m 68.

Dès les épreuves athlétiques, Jean-Noël Dubus, 18 ans, 1 m 80 et 81 k, distançait ses adversaires en réalisant comme Poids Mi-Lourd 132 k 500 au développé couché et 182 k 500 au squat soit 315 k au total, nouveau record de France. Puis, Dubus bondissait à 2 m 85 au saut en longueur sans élan ; il a réussi plusieurs fois plus de 3 m au cours de la saison. Cette domination, le jeune Rochelais l'étendait aux épreuves plastiques pour, finalement, s'adjuger le titre avec 26 points d'avance sur son second Van Stappen, d'Elbeuf.

Submergés, Van Stappen, Charlier et Jaume ne pouvaient espérer que la seconde place, revenant au premier nommé.

Ainsi Jean-Noël Dubus, qui n'a cessé de se signaler à l'attention des observateurs depuis le début de la saison, vient- il d'ajouter un titre de Champion de France à celui de recordman de France. Ce jeune homme est appelé à un très grand avenir sportif, car la souplesse de son caractère, ses qualités morales ne laissent planer aucun doute quant à la continuité d'une carrière débutant sous d'aussi bons auspices.

<❐>

LEHMANN
Champion des Juniors Petite Taille

La victoire de Lehmann en Juniors Petite Taille lui fut très disputée par Plaudin, s'inclinant par moins de 4 points. En fait, le vainqueur dut essentiellement le titre à son passage de poses libres dans lequel il fut remarquable. Musculairement, le vainqueur Plaudin et Drapeaud se valaient, alors que Béton leur était manifestement inférieur. Entre les trois lauréats en dehors des poses libres, il ne peut être question d'une quelconque supériorité mais du goût des Jurés pour un type d'athlète. Lehmann a gagné et personne n'a discuté le résultat, mais Plaudin et Drapeaud pouvaient tout aussi bien l'emporter, sans davantage de controverses.

Considérations générales et climat

A l'heure de faire le bilan de ce Championnat 1967, plusieurs constatations s'imposent. D'abord, il ne fait aucun doute que la création d'un second tour éliminatoire s'avère très heureuse.

Les demi-finales ont permis :

1°) Aux meilleurs d'émerger et d'assurer ainsi une finale de qualité. Des athlètes classés dans les 3 ou 4 premiers seraient restés chez eux selon l'ancienne formule. Par contre, d'autres de valeur inférieure seraient parvenus en finale pour n'y tenir qu'un rôle de figurants si la sélection ne s'était faite que sur les éliminatoires régionales.
2°) De limiter le nombre des finalistes par catégorie, ce qui a largement contribué à faciliter la tâche du Jury.
3°) La création d'un Championnat des Juniors qui prendra une toute autre ampleur lorsque dirigeants et athlètes seront mieux avertis de cette initiative.

Les observateurs ont également pu remarquer les extraordinaires progrès réalisés dans le domaine athlétique. A St-Jean-en-Royans, 9 athlètes ont marqué 14 points ou plus de moyenne aux épreuves athlétiques, 6 plus de 15 et 4 plus de 16, la palme revenant à Lechertier avec 16,66 devant Nicolas 16,16. Ces chiffres prennent toute leur signification lorsque l'on sait que très peu d'athlètes dépassaient les 13 points dans les années passées. Pour donner une idée plus concrète, je préciserai que cette progression se traduit par une moyenne d'une trentaine de kilos par athlètes et cela en l'espace de deux saisons.

Autre constatation, la concentration des Culturistes sportifs en des régions bien distinctes. Les Flandres et le Dauphiné-Savoie sont les plus riches. Cette dernière région domine sur le plan de la qualité avec ses deux Champions de France et ses places d'honneur.

Nous ne retiendrons pas le Poitou qui ne vaut que par le seul Institut Culturiste Rochelais lequel a indiscutablement marqué cette finale sur le plan Club.

J'aimerais être mieux placé pour parler de l'équipe rochelaise. Ma situation vis-à-vis de l'I.C.R. m'interdit de m'étendre. Je me permets toutefois de faire remarquer qu'il était représenté par 6 athlètes pour 7 sélections en finale. Un seul Rochelais n'a pas accédé au podium, Auneau, 4e de sa catégorie. Tous les autres se sont classés parmi les 3 premiers de leur catégorie, tant au Championnat de France qu'au Concours National de Force avec, pour meilleurs résultats, le Titre de Dubus et la seconde place d'Attal.

Présidé par le Président Jean Dame, le Jury composé de MM. Bertholet, Guillier, Hébert et Vignec, a rempli sa tâche difficile avec un beau souci d'équité et de justice sportive. Parfaitement imprégnés de leurs responsabilités, les Jurés ne se sont pas laissé distraire un seul instant.

Quant à l'organisation, elle fut parfaite et j'ai déjà eu l'occasion d'en féliciter plus avant le premier responsable, Bernard Moulin. Mais il est évident qu'une telle manifestation ne peut pas reposer sur les épaules d'un seul homme ; aussi, doit-on également louanger ceux qui ont contribué à cette réussite, tels le Président du Comité du Dauphiné-Savoie M. Bertholet ainsi que tous les membres du District Drôme-Ardèche et du Dauphiné-Savoie que je ne citerai pas nominativement de crainte d'en oublier parmi les plus dévoués.

Mais une telle manifestation vaut aussi par ceux qui lui apportent le précieux concours d'une présence en en rehaussant l'intérêt et surtout le prestige.

De nombreuses personnalités lui ont apporté ce concours si estimable.

A la table d'honneur, autour de M. Valette, représentant M. le Préfet de la Drôme, avaient pris place MM. les Maires de St-Jean-en-Royans, de St-Laurent-en-Royans, d'Oriol-en-Royans et de Ste-Eulalie-en-Royans, également M. Regotaz, délégué régional du Club Inter-Jeunes Européens dont les membres ont aidé efficacement à l'organisation des manifestations entourant le Championnat de France 1967.

A côté du Vase de Sèvres offert traditionnellement par le Président de la République, des Coupes et Médailles offertes par le Ministère des Sports et la F.F.H.C., une multitude de très beaux Prix furent remis aux lauréats par les personnalités et le Président Jean Dame visiblement enthousiasmé par la tenue de « ses » Culturistes.

C. FAVROU,
Président de la sous-commission de Culture Physique,
Conseiller Technique Fédéral de Culture Physique.

L'extraordinaire Ornème et le C.H.C. Parisien, vedettes du Concours National de Force

Un spectacle d'une rare intensité fut offert aux nombreux spectateurs de la Finale du Concours National de Force lorsque le Parisien Ornème tenta et réussit un squat à 212 k 500.

L'élégant athlète (1 m 72, 74 k) fit vivre aux passionnés de l'exploit athlétique, rassemblés autour de la scène comme les fidèles autour du chœur d'une cathédrale, quelques sublimes secondes qui demeureront pour beaucoup comme les plus belles de ces finales 1967. La barre sur les épaules, le champion fléchit à fond, marqua l'arrêt réglementaire et à la claque de l'arbitre, entreprit « l'exploit » devant un public muet d'admiration. La lenteur de l'extension fit craindre un instant l'arrêt annulant la performance. Mais, si le visage de l'athlète trahissait l'intensité de l'effort, l'on pouvait aussi y lire une farouche détermination. Le combat entre l'homme déterminé à vaincre et la barre pesante opposant sa monstrueuse inertie à l'énergie de l'athlète, fut poignant jusqu'au triomphe de l'homme, salué d'abord par un profond et presque mystique silence, avant que n'éclate le tonnerre des applaudissements.

Merci, vaillant Ornème de nous avoir fait vivre ce moment-là. Grâce à toi, le culturisme sportif a pris d'autres dimensions !

/

Cet exploit nous permet de mettre une nouvelle fois en exergue ce mouvement décrié, mais qui permet au culturisme d'échapper à la mièvrerie que d'aucuns lui reprochent encore. Le squat est au culturisme ce que le Galibier est au cyclisme. Ce serait une erreur que de le supprimer à cause de certains inconvénients pouvant parfaitement être évités.

Évidemment, Ornème battait le record de France du mouvement et par le fait celui du total avec 347 k 500 comme Poids Moyen. Son adversaire, le Rochelais Nicolas ne pouvait émettre aucune prétention malgré toute sa valeur.

Grâce à Ornème, le C.H.C. Parisien, dirigé avec tant de compétence par Pierre Rigaud s'adjugeait un troisième titre, les deux autres ayant été remportés par Michel Ledroit, en Poids Légers et Marc Lechertier en Poids Mi-Lourds. Ainsi, le fameux club parisien, détenteur depuis deux ans de la Coupe de France, affirme-t-il sa puissance dans le domaine de la force autant que l'I.C. Rochelais dans le Championnat culturiste. Les deux clubs rivaux, liés par des liens solides d'amitié nés d'une estime réciproque, dominent actuellement le culturisme sportif amateur français, sans qu'il soit possible de les départager, leur supériorité prenant des formes différentes.

Donc, en Poids Légers, Michel Ledroit signe une nouvelle et probante victoire en totalisant 307 k 500 contre 290 à son adversaire Michel Rouillé de La Rochelle.

En fait, largement dominé au développé couché, le Rochelais se contente de disputer au Parisien la suprématie au squat. Après avoir fait 180 k, Rouillé tentait 191 k, soit 1 k de plus que le record de France de Ledroit ; il échoua, comme Ledroit devait échouer à 192 k 500.

En Mi-Lourds, Marc Lechertier dominait trop largement son adversaire, le sympathique Velly, au développé couché, pour que ce dernier puisse inquiéter le Parisien. Le sociétaire du C.H.C.P. commençait par battre son record de France au développé couché avec 165 k, puis ayant réussi 195 k à la flexion des jambes, il établissait un nouveau record national du total avec 360 k.

Velly, du club des lutteurs sparnaciens, fit toutefois mieux que de la figuration comme en témoignent ses 200 k à la flexion des jambes.

Une multitude de records nationaux sont tombés à St-Jean-en-Royans, à commencer par celui du total réalisé par le « coq » Fanech avec 232 k 500, qui s'assurait ainsi le titre devant Serpaggi. Autre beau record dans la catégorie des « plumes » avec les 129 k 500 au développé couché du Havrais Gelas, vainqueur par 250 k contre 227 k 500 à Berruyer, de Bourg-de-Péage.

Christian Parra, en Poids Lourds-Légers, laissa d'autant moins de chance à son adversaire Huot, que celui-ci marquait un zéro au squat. De toute façon, le Toulousain, en totalisant 347 k 500, ne pouvait pas être battu.

En Poids Lourds, Corazza, de Lens, ne pouvait pas non plus être battu par son rival Praire, de Chambéry, intrinsèquement inférieur, mais qui plus est, en très petite forme. Le Lensois, sans adversaire, s'attaqua au record de France. Tentatives couronnées de succès, Corazza battant les trois records de la catégorie avec 167 k 500 au développé couché, 215 k à la flexion et 377 k 500 au total.

Cette finale 1967 aura permis de constater les extraordinaires progrès réalisés en l'espace d'une seule année. Aujourd'hui, nos champions se « chauffent » avec des barres qui constituaient des records nationaux, il y a 12 mois. Nouveau témoignage de l'engouement des culturistes pour un culturisme athlétique. D'ailleurs, malgré les étonnantes performances réalisées ces derniers mois, il faut s'attendre à de spectaculaires progrès au fur et à mesure que les athlètes franchiront ces barrières psychologiques auxquelles ils se heurtent encore.

C. FAVROU.

Ce Que Vous Devez Savoir

Admission aux Stages de Formation des Cadres

Il est rappelé, conformément aux réglementations parues dans les Numéros de Mai et de Juillet de « *L'Haltérophile Moderne* » :

1°) que les initiateurs désirant obtenir, par équivalence, le brevet d'entraîneur fédéral du 1er degré et les candidats au stage de formation d'entraîneurs fédéraux du 1er degré doivent faire parvenir leur demande d'inscription avant le 20 Septembre ;

2°) que les aides-moniteurs désirant obtenir, par équivalence, le brevet d'entraîneur fédéral du 2e degré et les candidats au stage de formation d'entraîneurs fédéraux du 2e degré devront envoyer leur demande deux mois avant la date d'ouverture de l'un des quatre stages régionaux (Paris, Strasbourg, Aix-en- Provence, Bordeaux) qui auront lieu entre le 15 Janvier et le 25 Mars 1968.

***

Vente des Planches techniques sur les trois mouvements olympiques

Des exemplaires des planches techniques sur les trois mouvements olympiques, parues dans quatre numéros du *Bulletin fédéral*, seront mis en vente, par la F.F.H.C. uniquement par envois postaux.

Le prix total de ces quatre planches, port compris, est fixé comme suit :

2	exemplaires	.....	2 F 75
3	»	.....	3 F 75
4	»	.....	4 F 75
6	»	.....	7 F 15
10	»	.....	11 F 75
20	»	.....	22 F 35
50	»	.....	54 F 00
100	»	.....	100 F 00

Leur tirage sur une seule face (et non recto verso) permettra de les afficher sur les murs des salles d'entraînement.

***

Nouvelles conditions pour les abonnements groupés à compter du 1er Octobre 1967

Pour	10	abonnements :	1	abonn.,	gratuit
»	20	»	3	»	»
»	30	»	6	»	»

NOUVELLES INTERNATIONALES

Records du Monde

La Fédération Japonaise a demandé à la Fédération Internationale de bien vouloir rectifier comme suit la liste des records du monde Juniors :

Poids Coqs. - Arraché à deux bras : 108 k par Ichinoseki (Japon) le 29-10-63 à Yamaguchi.

Poids Plumes. - Arraché à deux bras : 108 k 500 par Yamamoto (Japon) le 9-4-66 à Tokyo ; 109 k par Komatsu (Japon) le 25-10-66 à Ohita ; 109 k 500 par Gulyaev (U.R.S.S.) le 12-11-66 à Moscou ; 110 k par Takao (Japon) le 9-4-67 à Tokyo.

Nouveaux records du Monde Juniors

Poids Légers. - Arraché à deux bras : 120 k 500 par Kojima (Japon) le 21-5-67 à Kyoto.

Poids Moyens. - Développé à deux bras : 134 k par Myatiev (U.R.S.S.) le 10-2-67 à Tuapse.

Poids Mi-Lourds. - Développé à deux bras : 141 k par Petkov (Bulgarie) le 25-2-67 à Sofia.

Nouveaux records du Monde Seniors

Poids Moyens. - Développé à deux bras : 155 k 500 par Kurentsov (U.R.S.S.) le 8-4-67 à Tbilissi.

Arraché à deux bras : 145 k par Ohuchi (Japon) le 18-6-67 à Yufuin.

Total olympique : 155 + 137,5 + 172,5 = 465 k par Kurentsov (U.R.S.S.) le 8-4-67 à Tbilissi.

Poids Lourds. - Développé à deux bras : 199 k par Vlassov (U.R.S.S.) le 15-4-67 à Moscou.

Nos joies, nos peines

Nécrologie

Le Club Sportif des Cheminots du Mans nous apprend le décès, après une douloureuse maladie, de M. Pierre Mioche, athlète et dirigeant du Club.

Nous renouvelons à la famille du disparu ainsi qu'à son Club l'expression de nos bien sincères condoléances.

Dernières images du Championnat de France Juniors 1967

Les vainqueurs catégorie Poids Coqs. **Présentation des Poids Mi-Lourds.**

(Photos : D. Denicourt)

Haltérophile Moderne n° 236 (08-09-1967)

Stages à Font-Romeu

Quatre-vingts haltérophiles à Font-Romeu... tel est le nombre total de ceux qui ont participé pendant un mois et demi aux stages successifs organisés au lycée climatique de Font-Romeu, centre d'altitude de préparation olympique en vue des Jeux de Mexico.

Huit records de France améliorés par les champions français, après trois semaines d'entraînement en compagnie des prestigieux champions polonais Baszanowski, Zielinski, Palinski, Golab, etc., tel est le deuxième bilan chiffré, très positif, que nous apportent les stages.

L'idée d'organiser des stages dits « de vacances » avait été suggérée depuis déjà plusieurs années par notre ami Roger Gerber et expérimentée avec succès par d'autres disciplines sportives. L'ouverture du lycée climatique de Font-Romeu nous offrait la possibilité d'exploiter cette idée car, si le site de Font-Romeu et ses environs constituent un lieu de vacances des plus agréables, les installations sportives du Centre Préolympique sont, de plus, presque aussi bien adaptées pour l'organisation de stages sportifs que celles de l'Institut National des Sports.

Enfin et surtout, nous avons pu constater, en vue des Jeux de Mexico, avec la participation très active des services médicaux du Docteur Stephan et en établissant le relevé quotidien des rythmes cardiaques au réveil ainsi qu'après dix minutes de relaxation à la suite de la séance d'entraînement, qu'une semaine d'adaptation à l'altitude (1.800 m) est en moyenne très suffisante pour un athlète en bonne condition physique, avant d'entreprendre une préparation normale en vue de la compétition.

Premier stage période du 5 au 17 Juin.

Responsables : Lambert, Marchal, Michon.

Cinq moniteurs fédéraux ont chacun la responsabilité d'un des cinq groupes de trois ou quatre athlètes.

Athlètes : dix espoirs plus six athlètes du Bataillon de Joinville.

Période d'adaptation. - La première semaine est consacrée à un travail de musculation avec des charges modérées. L'entraînement a lieu le matin de 10 h à 12 h, est suivi par une période de relaxation collective de dix minutes et, bien souvent, par un plongeon dans l'une des deux piscines couverte ou en plein air.

Chaque séance est précédée d'une discussion sur les problèmes qui préoccupent dirigeants et athlètes, par un exposé détaillé du plan de la séance qui va suivre et, bien entendu, par un échauffement collectif.

Les activités de l'après-midi alternent entre promenades et excursions dans les environs de Font-Romeu et la pratique de sports de plein air tels que volley-ball et natation.

Au cours de la deuxième semaine de stage, nous revenons vers un entraînement plus haltérophile, sans nous préoccuper des effets de l'altitude.

Le programme des quatre séances de travail en salle correspond à la période d'inter-saison, où nous sommes effectivement, et on vise aux effets suivants

- amélioration des qualités foncières de l'athlète par l'augmentation progressive de la somme de travail. Celle-ci peut être presque doublée par rapport à celle de la période de compétition ;
- amélioration des qualités force et détente ;
- entretien de la technique acquise et de la souplesse ;
- oxygénation par les exercices de plein air.

Considérant que l'haltérophilie française a désormais atteint un bon niveau technique, j'insiste tout particulièrement sur l'élaboration du programme de travail, sur les moyens de contrôler ce programme par le carnet d'entraînement où toutes les charges et les répétitions doivent être consignées, où le tonnage global de chaque séance doit être calculé.

Un exemple concret de composition de programme de travail est expliqué et mis en application au cours de cette deuxième semaine les exercices suivants avec, entre parenthèses, le nombre de séances au cours desquelles ils doivent être travaillés, sont répartis sur les quatre séances de travail :

Développé	(1)
Arraché	(1)
Epaulé et jeté	(1)
Tirage lourd	(2)
Epaulé debout	(2)
Arraché debout	(2)
Tirage de bras (prise large)	(2)
Tirage de bras (prise d'épaulé)	(2)
Développé assis	(2)
Développé assis au banc incliné	(3)
Flexions sur les cuisses	(3)
Abdominaux	(4)

Les trois mouvements olympiques sont exécutés en gamme montante au cours de sept ou huit passages sur le plateau en utilisant des mouvements éducatifs au cours des premières séries. Les charges maxima, pour les autres services, sont atteintes dès la cinquième série (60 %, 80 %, 90 % 95 % et 100 % du maximum).

Tous les stagiaires, quel que soit leur degré d'entraînement, suivent le programme ci-dessus les plus entraînés augmentent leur somme globale de travail en accomplissant après chaque gamme montante, 1, 2, 3, 4 ou 5 séries de 3 à 5 répétitions avec des charges d'environ 80 % du maximum (exercices de musculation).

Le dosage de la séance d'entraînement sur le contrôle de la quantité de travail exécuté n'intervient donc, avec ce système, qu'après la gamme montante des charges.

Pour éliminer un point faible - insuffisance d'un groupe musculaire ou d'une qualité physique - l'athlète peut, suivant le même procédé, augmenter la somme de travail des exercices qui l'aideront à éliminer ce point faible et, inversement, il pourra diminuer la somme de travail dans les exercices où il est plus fort.

En dehors de ces discussions qui ont abordé des sujets aussi variés que la concentration pendant l'effort, la tactique en compétition, les variantes techniques des mouvements olympiques, l'alimentation, le sommeil, etc., un exposé sur l'entraînement en période de compétition est également détaillé afin de préciser la fréquence et le pourcentage de charges lourdes à lever au cours de cette période, l'importance relative à accorder aux mouvements olympiques par rapport aux exercices de musculation.

Deuxième stage : période du 17 Juin au 1er Juillet.

Responsables : Lambert, assisté de cinq moniteurs fédéraux.

Athlètes : Treize espoirs plus trois athlètes du Bataillon de Joinville.

Troisième stage : période du 19 Juin au 15 Juillet.

Responsables : Herbaux, Maier.

Athlètes : Douze athlètes de classe nationale ou internationale.

Quatrième stage : période du 19 Juin au 8 Juillet.

Effectif : Quinze Polonais (11 athlètes et 4 dirigeants).

Cinquième stage : période du 4 au 15 Juillet.

Effectif : Treize Allemands (11 athlètes et 2 dirigeants).

Le deuxième stage d'espoirs suit pratiquement le même programme de travail que le premier. Toutefois, la présence simultanée de trois stages, qui porte l'effectif global - athlètes et dirigeants - à 51 haltérophiles, pose quelques problèmes de fonctionnement. J'envisage d'organiser des séances d'entraînement l'après-midi mais rejette cette solution car la durée des séances de plein air serait ainsi considérablement diminuée.

Les athlètes polonais s'entraînant en compagnie des nationaux français cinq matinées par semaine, de 10 h 30 à 12 h 30, je dispose des deux matinées libres - jeudi et dimanche - pour nos espoirs. Les autres jours, ceux-ci commencent leur séance à 9 h 30 dans la salle d'haltérophilie et la terminent dans la salle de musculation qui jouxte la première.

Après la séance de relaxation, espoirs et moniteurs disposent encore d'une heure pour observer la deuxième partie de l'entraînement des champions polonais et français.

Je ne dirai rien ici de l'entraînement des Polonais, laissant ce soin à mon collègue Baixas qui, moins habitué que je ne le suis à voir ces champions en action, aura certainement des impressions plus neuves à formuler.

Après le départ du stage d'espoirs, Polonais et nationaux français préparent, de concert, un test de contrôle qui doit avoir lieu le 8 Juillet à Perpignan.

Alerté huit jours avant, Baixas accepte la lourde charge d'organiser cette compétition. Dans ce laps de temps très court, pratiquement seul, et sans aucune aide financière, il parvient à trouver une salle de sports très bien adaptée pour une telle organisation, un véhicule pour déplacer le matériel de Font-Romeu à Perpignan, il obtient du Lycée Arago l'hébergement des athlètes, et, de la mairie, une amicale réception.

Il déniche des coupes et cadeaux pour récompenser les meilleures performances et couronne le tout par un très sympathique repas dans un restaurant des bords de mer, le lendemain de la compétition.

Le samedi 8 Juillet, nous avons retrouvé notre ami Baixas au bord de l'épuisement, mais qu'il sache que le magnifique travail qu'il a fourni restera gravé dans la mémoire de tous et que son dévouement ne sera pas resté vain, comme en témoignent les huit nouveaux records de France battus au cours des deux séances.

Bains de mer et soleil le lendemain à Canet-Plage pour tous, Polonais, Français et Allemands - ces derniers étant arrivés à Font-Romeu cinq jours plus tôt. Vers 17 heures, nous quittons nos amis polonais qui doivent prendre l'avion pour Paris, et reprenons la route de Font- Romeu

Très émoussée par cette compétition, l'ardeur des Français, pendant cette dernière semaine de stage, a nettement décliné, tandis que nos amis allemands orientent leur entraînement vers un travail de musculation.

Comme le dit fort justement notre C.T.R. Rolf Maier, le test de Perpignan est venu une semaine plus tôt que prévu..., mais en tant qu'hôtes, nous nous devions de répondre au désir de nos amis polonais de se produire en public avant leur départ pour Paris.

L'ambiance de travail au cours de ces six semaines à Font-Romeu a toujours été excellente en dépit du fait que plusieurs athlètes aient été obligés de s'entraîner en dehors des cinq plateaux destinés à cet effet. Les excursions à Andorre et, surtout, les véritables courses à pied autour des bords chaotiques du lac des Bouillouses ont, de plus, renforcé les liens de bonne camaraderie et même d'amitié qui unissent Polonais, Allemands et Français, entraîneurs, espoirs et athlètes de valeur. Je me fais donc l'interprète de tous en souhaitant que de tels stages puissent se renouveler, et remercier tous ceux qui ont participé à leur succès.

Georges LAMBERT,
Entraîneur National,
Professeur d'E.P.S.

Test Franco-Polonais, le 8 Juillet à Perpignan

Après trois semaines d'entraînement en commun (voir « Stages à Font-Romeu ») champions polonais et français « descendent » à Perpignan des quelque 1.800 mètres d'altitude de Font-Romeu pour tester leur valeur actuelle. Je craignais qu'après l'air léger et tempéré des montagnes, la lourde chaleur qui sévit sur Perpignan n'ait quelque effet négatif sur le comportement des athlètes. En fait, si certains ont subi le contrecoup d'un changement trop rapide d'altitude et de température, les autres se sont montrés brillants, très brillants même.

Du premier plateau constitué par le Poids Coqs Czoltyzek, et par cinq Poids Plumes : Trebicki, Fulla, Coronel, Dumas et Aspart, nous retenons surtout les durs sacrifices consentis par les deux derniers pour parvenir à la limite de la catégorie. Les efforts de Dumas sont bien récompensés par un nouveau et excellent record du total olympique de 332 k 500 (ancien record : 327 k 500 par Fulla), après huit essais réussis sur neuf. Aspart et Dumas tentent de battre le record de l'arraché avec 101 k, amènent cette charge à bout de bras à plusieurs reprises mais ne peuvent contrôler leur équilibre.

Après avoir amélioré le record du développé avec 114 k 900 (record officiel 114 k 500), Fulla manque ses arrachés, puis tente vainement d'améliorer son record du jeté avec 132 k 500.

Le Poids Coq Czoltyzek atteint 325 k au total olympique tandis que son compatriote Trebicki, avec 350 k, se place premier des Poids Plumes devant Dumas, 332 k 500 et Fulla, 317 k 500. Affaibli par la perte de poids, Aspart n'a pu se relever à trois reprises avec 125 k tandis que Coronel, en petite forme, n'a pas achevé la compétition.

Bien que battu par les deux Polonais Kaczmarek et Koslowski, le Poids Léger J.-L. Muller récolte la plus belle moisson de records que nous ayons vu depuis longtemps en France : après un 120 k au développé où il est apparu moins brillant techniquement qu'aux Championnats de France, il arrache un nouveau record de 112 k 500 avant de manquer 115 k, barre qu'il vaut déjà très certainement, jette 145 k 500 (ancien record : Ledroit, 145 k) et pulvérise ainsi son propre record du total olympique en atteignant 377 k 500. Ce magnifique résultat laisse entrevoir les étonnantes possibilités de J.-L. Muller qui semble encore loin d'avoir atteint son plafond.

Les résultats de Kaczmarek - 3e Poids Léger polonais - 395 k et de Koslowski - 2e Poids Léger polonais - qui, au poids de 63 k 600 a atteint 385 k, sans diminuer la valeur de ses résultats, donnent pourtant à Muller la notion du chemin qu'il reste à parcourir pour parvenir à la grande classe internationale.

Sur ce même deuxième plateau, Terme (Poids Moyen) est une nouvelle fois brillant à l'arraché : 127 k 500 au deuxième essai avant de manquer deux tentatives contre le record de France avec 132 k 500, mais reste relativement faible dans les autres mouvements. Les deux Poids Lourds-Légers Cazeaux et Demonsel se livrent un très beau match à l'issue duquel Cazeaux améliore de 2 k 500 le record de France Juniors du total olympique avec 410 k, record qui vient récompenser le sérieux et la persévérance de ce jeune athlète.

En soirée, Baszanowski et Zielinski sont les vedettes du premier plateau et tirent, de concert, avec Maier, Gourrier et Steiner. En grande forme - nous l'avons vu arracher à plusieurs reprises 132 k 500 à l'entraînement - Baszanowski s'attaque aux records du monde mais ne connaît pas la réussite : il pousse 135 k à son deuxième essai, arrache très facilement 130 k au premier essai, mais perd l'équilibre avec 135 k, jette 165 k, épaule ensuite 170 k dans un magnifique style en fente mais se relâche au jeté et laisse retomber la charge en arrière. Baszanowski donne toujours une impression de facilité, il semble ne jamais forcer son talent et, avec cinq essais réussis, atteint le magnifique total de 430 k. Moins en forme, mais conscient de ses possibilités actuelles, Zielinski fait une très belle exhibition, réussit huit essais sur neuf, et atteint l'excellent total de 417 k 500.

Nous attendions beaucoup de notre compatriote Maier - très en forme à l'entraînement - mais hélas, gêné par une douleur lombaire, il manque ses développés et doit abandonner la compétition. Gourrier est le seul Français de ce plateau ; après avoir poussé 127 k 500, il arrache 125 puis 130 k, tente 133 k record de France, amène parfaitement cette charge à bout de bras, se relève, mais perd inexplicablement l'équilibre. En jetant 160 k à son deuxième essai il améliore, une nouvelle fois, son record personnel du total olympique, le portant à 417 k 500.

Quant à Steiner, sans adversaire direct, il tente

BARRES A DISQUES ▶ **de la barre olympique à la culturiste**

Disques entièrement caoutchoutés – Aciers spéciaux traités
Bague de serrage entièrement nouvelle permettant à la fois la fixation Rapide des disques et une sécurité parfaite

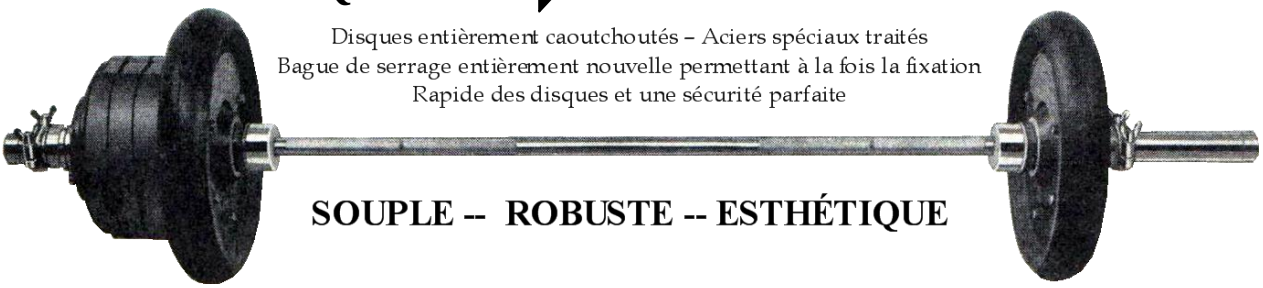

SOUPLE -- ROBUSTE -- ESTHÉTIQUE

Documentation complète sur demande

HALTÈRES À SPHÈRES
POIDS À LANCER
GUEUSES

SOCIETE NOUVELLE DES FONDERIES
A. ROUX
FABRICANT SPECIALISTE
290, COURS LAFAYETTE - LYON (3e)
TELEPHONE : 60-35-83
MAGASIN DE VENTE : 40, RUE SAINT ANTOINE -- LYON (3e)

des barres mais manque de succès : il réussit trois essais sur neuf pour atteindre 420 k.

Dans le dernier plateau de cette compétition, notre compatriote J.-P. Fouletier, trouve une forte coalition de Polonais avec les deux Poids Mi-Lourds Pietruszek et Rygula, les Poids Lourds-Légers Golab et Marchlewski, le Poids Lourd Palinski.

Le niveau d'ensemble au développé est extraordinairement élevé : quatre hommes Pietruszek, Golab, Palinski et Fouletier poussent 155 k. Tous les quatre tentent également 160 k - ce serait pour J.-P. Fouletier un nouveau record - mais seul Golab maitrise cette charge. Golab fait ensuite deux belles tentatives contre le record du monde avec 169 k 500, il propulse énergiquement cette charge, se glisse rapidement dessous en position cambrée.., mais ne peut achever le mouvement.

Les performances à l'arraché sont moins valeureuses Rygula manque ses trois essais, Pietruszek, Marchlewski et Palinski ne peuvent dépasser 130 k, Golab reste sur son premier essai à 135 k. Seul Fouletier se distingue : ayant réussi très facilement 145 k à son troisième essai, il tente ensuite de battre son propre record de France avec 150 k. Il manque une première fois cette charge, contrôle mieux le départ du mouvement à la tentative suivante et verrouille parfaitement cette charge à bout de bras (poids officiel : 150 k 500).

Pietruszek jette 165 k mais manque deux fois 170 k alors que Rygula jette cette charge et prouve que, malgré son zéro à l'arraché, il vaut autant que son compatriote, soit : 450 k.

Fouletier jette très facilement 172 k 500 à son premier essai mais éprouve quelques difficultés à engager ses coudes en avant de la barre à l'épaulé. Il manque ensuite, et par deux fois, 180 k pour cette faute technique, mais améliore cependant son record de France du total olympique avec 472 k 500 contre 470 k.

En petite forme, Palinski ne peut mieux faire que 175 k au premier essai pour totaliser 460 k, tandis que Golab, en jetant 180 k avant de manquer 185 k totalise 475 k et prouve qu'il sera un redoutable concurrent pour l'accession aux premiers plans du prochain Championnat du Monde.

Ainsi, après 23 tentatives contre les records nationaux et 6 contre ceux du monde, cette belle réunion de Perpignan s'est achevée sur la chute de 8 records de France. Les Français ont donc été plus heureux que les Polonais..., les difficultés étant, il est vrai, proportionnellement plus grandes pour ces derniers.

Au tableau d'honneur de cette réunion, nous inscrirons les Polonais Baszanowski, Zielinski et Golab, les nouveaux recordmen Muller et Dumas, sans oublier Fulla et Fouletier desquels nous attendions, pourtant, des performances supérieures.

Quant aux jeunes Gourrier et Cazeaux, toujours en progrès, nous attendons qu'ils -s'illustrent au cours de la prochaine saison.

Georges LAMBERT,
Entraîneur National,
Professeur d'E.P.S.

Résultats techniques de la 1re épreuve de Sélection disputée à Perpignan le 8 Juillet 1967

Poids Plumes. - Dumas (59,7), 107,5 + 97,5 + 127,5 = 332 k 500 (record de France du total olympique à 330 k et 332 k 500). - Fulla (59,8), 107,5 + 85 + 125 = 317 k 500(record de France du développé à deux bras : 114 k 500). - Aspart (59,5), 92,5 + 95 + 0. - Coronel (59,5), 85 + 87,5 + 0.

Poids Légers. - Muller (67,2), 120 + 112,5 + 145 = 377 k 500 (records de France arraché à deux bras : 112 k 500, Epaulé et jeté à deux bras : 147 k 500, Total olympique : 120 + 112,5 + 145 = 377 k 500).

Poids Moyens. - Terme (72,7), 102,5 + 127,5 + 142,5 = 372 k 500. - Maier (74,950), 0.

Poids Mi-Lourds. - Gourrier (82,250), 125 + 130 + 160 = 415 k.

Poids Lourds-Légers. - Cazeaux, Junior (88,5), 130 + 122,5 + 157,5 = 410 k (record de France du total olympique juniors). - Demonsel (87,1), 130 + 115 + 155 = 400 k. - Steiner (89,3), 140 + 120 + 160 = 420 k.

Poids Lourds.- Fouletier (102,7), 155 + 145 + 172,5 = 472 k 500 (records de France arraché à deux bras : 150 k 500, Total olympique : 472 k 500).

Dans nos COMITÉS

RÉGIONAUX

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Composition du Comité Directeur et du Bureau pour la saison 1967-68 *:*

- *Président* : M. Tournier.
- *Vice-présidents* : MM. Bazire. Fiolle, Rabjeau, Samblant.
- *Secrétaire général* : M. Del Fiol.
- *Secrétaire adjoint* : M. A. Deschaintres.
- *Trésorier général* : M. L. Choukroun.
- *Trésorier adjoint* : M. de Coëtlogon.
- *Membres* : MM. Bergemanne, Chariot, Friès, Le Gall, Leveler, Pichon, Prats.

Challenge Haltérophile d'Île-de-France ; (Meilleur club au classement triennal).

Classement général pour la période 1964-65, 1965-66 et 1966-67 :

1er) St-Maur : 186 points 2e) Montrouge : 116 ; 3e) Montmartroise : 110 ; 4e) Enghien et Neuilly : 89 ; 6e) Métro : 81 ; 7e) C.H.C.P. : 63 ; 8e) Meaux et A.S.C.E.M. : 62 ; 10e) Melun : 50 ; 11e) Chaville et Courbevoie : 45 ; 13e) Pantin : 38 ; 14e) Asnières et S.O. St-Médard : 31 ; 16e) P.U.C. : 28 ; 17e) Viry-Châtillon : 26 ; 18e) C.S.N.M.P.P. et Vélizy : 22 ; 20e) S.C.P.O. :21 ; 21e) Gagny : 20 ; 22e) Mantes : 14 ; 23e) Villeneuve-Ablon : 12 ; 24e) Rueil : 10 ; 25e) Meulan : 9 ; 26e) Joinville : 7 ; 27e) H.C. Villeneuvois : 528e) S.C. Châtillonnais : 4 ; 29e) Brunoy : 2 ; 30e) Simca et Le Pecq : 1.

(Une erreur, due à une confusion entre Melun et Meulan, a été rectifiée).

Ce Challenge, conçu dans le même esprit que le classement national des Clubs pour la période 1955-56, 1956-57, et 1957-58, portait sur toutes les épreuves fédérales Juniors et Seniors suivant le barème officiel actuel des points (7 - 5 - 4 - 3 - 2 - 1).

Voici le classement des dix premiers à l'échelon national :

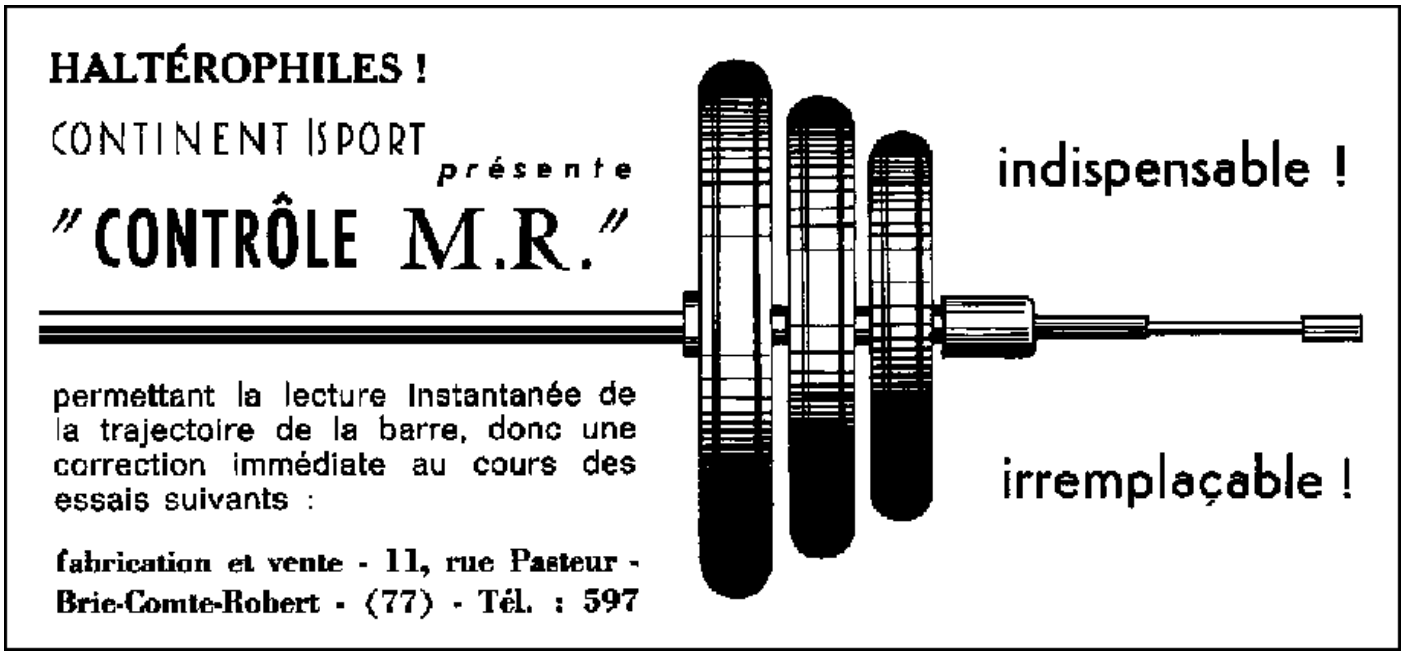

1er) St-Maur : 186 ; 2e) Montrouge : 116 ; 3e) S.C. Navis : 115 ; 4e) S.H.C. Haguenau : 113 ; 5e) Montmartroise : 110 ; 6e) C.O.S. Faches-Thumesnil : 101 ; 7e) A.S.L.I.E. : 93 ; 8e) Enghien et Neuilly : 89 ; 1e) U.S. Métro : 81.

A titre de comparaison, voici le classement triennal 1955-56, 1956-57 et 1957-58 pour les dix premiers, le barème des points étant différent à cette époque : (5- 3- 1).

1er) Montrouge : 84 ; 2e) A.S.L.I.E. : 61 ; 3e) U.S. Métro et A.S. Bourse : 52 ; 5 e) H.C. Nice : 46 ; 6 e) Sports Réunis Lille Délivrance : 40 ; 7 e) C.A. Rosendaël : 33 ; 8 e) C.A. Nantais : 32 ; 9 e) Française de Lyon : 31 ; 10 e) Montmartroise : 28.

Classement du Championnat de Île-de-France par équipes de trois hommes :

1re *Division (Excellence).* - 1er) St- Maur : 12 points ; 2e) Montmartroise : 11 ; 3e) Neuilly : 9 ; 4e) Montrouge : 8 ; 5e) Enghien : 8 ; 6e) C.H.C.P. : 8 ; 7e) Meaux : 6 ; 8e) Métro : 6 ; 9e) Asnières : 4.

2e) *Division (Honneur).* - 1er) Mantes : 12 ; 2e) Rueil : 10 ; 3e) Courbevoie : 8 ; 4e) S.C.P.O. : 7 ; 5e) Gagny : 6 ; 6e) Melun : 6 ; 7e) A.S.C.E.M. : 5 ; 8e) Viry-Châtillon : 4 ; 9e) S.O. St-Médard : 3.

Division (Promotion). - 1er) Pantin : 12 ; 2e) P.U.C. : 11 ; 3e) H.C. Villeneuve : 9 ; 4e) C.S.N.M.P.P. : 7 ; 5e) Soignolles-en-Brie : 5 ; 6e) Brunoy : 4.

Records d'Île-de-France au 30 Juin 1967

JUNIORS.

Développé à deux bras. - *Poids Coqs* : Denivet J.-M. : 75 k ; *Plumes* : Squinquel : 80 k ; *Légers* : Fourrier J.-C. : 105 k ; *Moyens* : Dioux : 100 k ; *Mi-Lourds* : Gourrier : 128 k 500 ; *Lourds-Légers* : Gourrier : 117 k 500 ; *Lourds* : Rachel : 115 k.

Arraché à deux bras. - *Poids Coqs* : Piquemal : 75 k ; *Plumes* : Squinquel : 77 k 500 ; *Légers* : Fourrier J-C. : 100 k ; *Moyens* : Kaminski : 102 k 500 ; *Mi-Lourds* : Gourrier : 126 k ; *Lourds-Légers* : Gourrier : 110 k ; *Lourds* : Rachel : 100 k.

Epaulé et jeté à deux bras. - *Poids Coqs* : Piquemal : 95 k ; *Plumes* : Squinquel : 105 k ; *Légers* : Fourrier J.-C. : 140 k ; *Moyens* : Fourrier J-C. : 132 k 500 ; *Mi-Lourds* : Gourrier : 159 k 500 ; *Lourds-Légers* : Rachel : 140 k ; *Lourds* : Rachel : 145 k.

Total olympique. - Poids Coqs Piquemal : 230 k ; Plumes : Squinquel 262 k 500 ; Légers : Fourrier J.-C. : 345 k ; Moyens : Fourrier J.-C. 325 k ; Mi-Lourds : Gourrier : 400 k ; Lourds- Légers : Gourrier : 367 k 500 ; Lourds : Rachel : 355 k.

SENIORS.

Développé à deux bras. - *Poids Coqs* : Tilloux M. : 85 k ; *Plumes* : Fulla : 112 k 500 ; *Légers* : Catanoso : 112 k 500 ; *Moyens* : Mangeant : 127 k 500 ; *Mi-Lourds* : Paterni : 150 k 500 ; *Lourds-Légers* : Paterni : 142 k 500 ; *Lourds* : Lachaume : 132 k 500.

Arraché à deux bras. - *Poids Coqs* : Wittmann : 80 k ; *Plumes* : Henry : 96 k 500 ; *Légers* : Ledroit : 107 k 500 ; *Moyens* : Barroy : 110 k ; *Mi-Lourds* : Paterni : 132 k 500 ; *Lourds-Légers* : Gourrier : 125 k ; *Lourds* : Fert : 117 k 500.

Epaulé et jeté à deux bras. - *Poids Coqs* : Crochard : 102 k 500 ; *Plumes* : Fulla : 130 k 500 ; *Légers* : Ledroit : 144 k 500 ; *Moyens* : Mangeant : 142 k 500 ; *Mi-Lourds* : Paterni : 171 k 500 ; *Lourds-Légers* : Gourrier : 165 k ; *Lourds* : Pérelman : 151 k.

Total olympique. - *Poids Coqs* : Tilloux M. : 262 k 500 ; *Plumes* : Fulla : 327 k 500 ; *Légers* : Ledroit : 350 k ; *Moyens* : Mangeant : 377 k 500 ; *Mi-Lourds* : Paterni : 445 k ; *Lourds-Légers* : Gourrier : 415 k ; *Lourds* : Fert : 385 k.

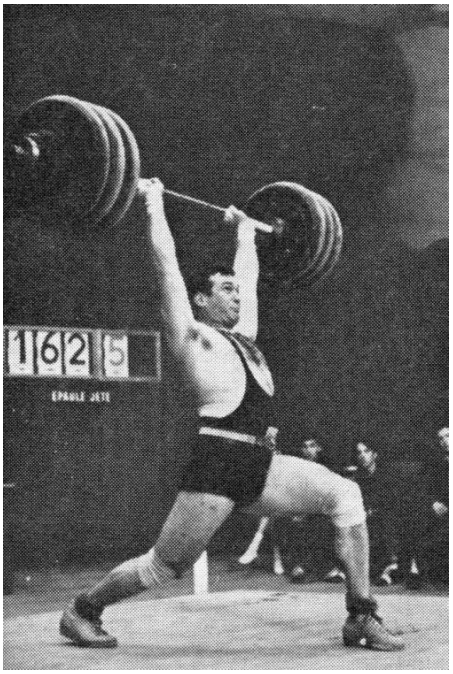

L'épaulé et jeté qui permit à STEINER de remporter le titre de Champion de France.
/

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous n'importe où

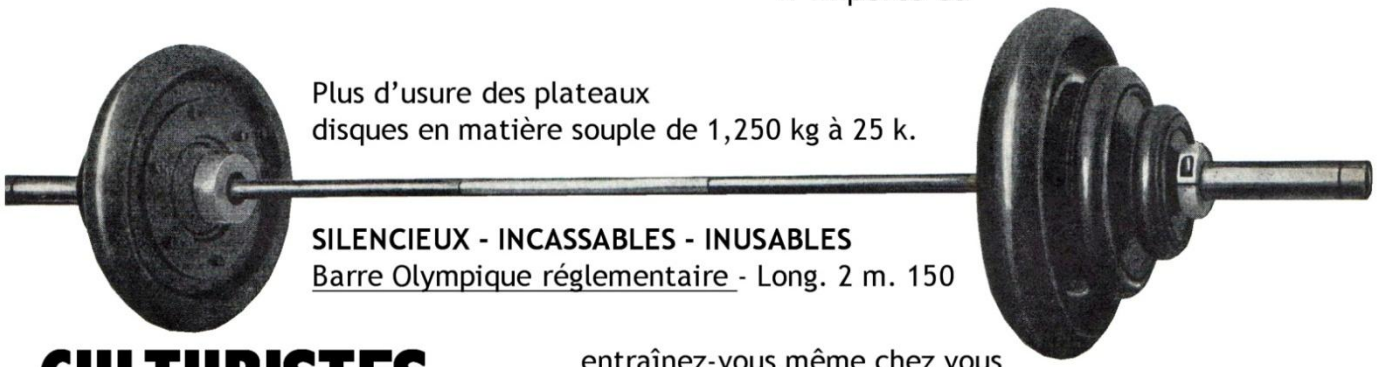

Plus d'usure des plateaux
disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement.

Disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- lomg. 1 m. 70

Documentation sur demande
LA ROUE FRANÇAISE
Avenue de la République _ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)
Téléph : 967.02.18

© RLPZ (2019)

N° 237

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

BULLETIN OFFICIEL
DE LA FEDERATION
FRANÇAISE HALTEROPHILE
ET CULTURISTE

MENSUEL

22e ANNÉE

Octobre
1967

Le numéro : 1 F

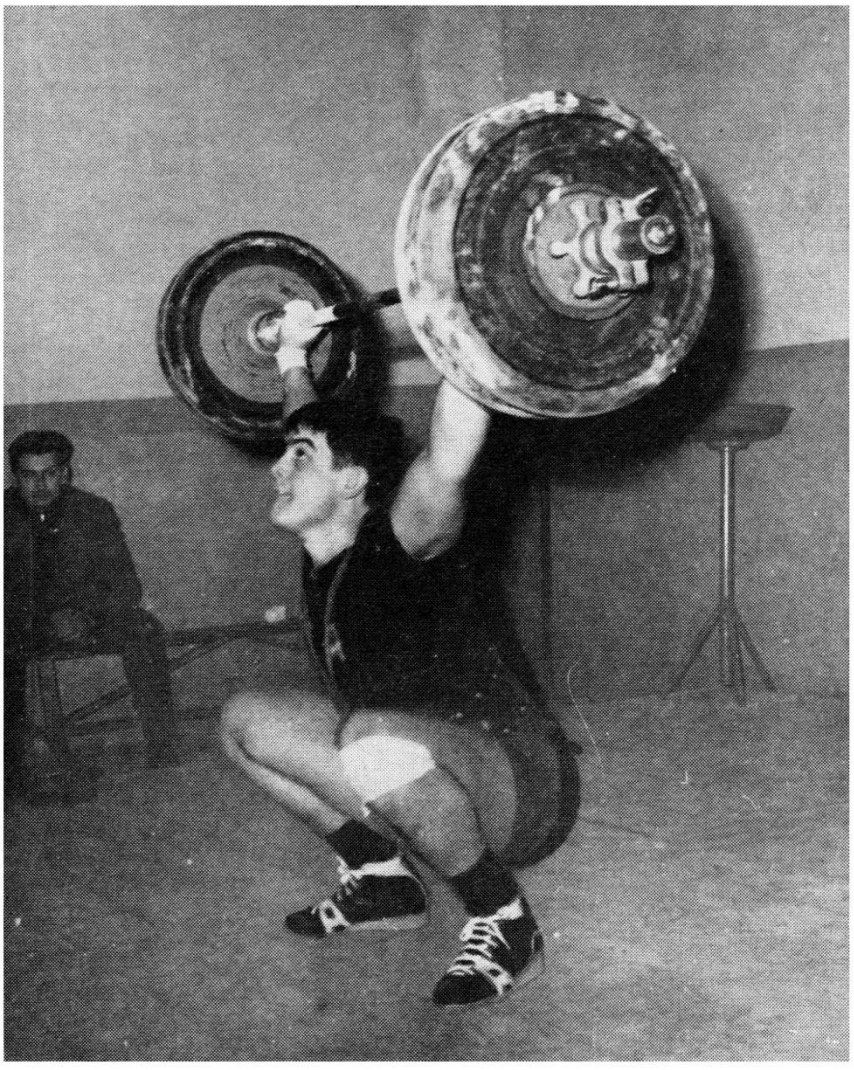

Document original : Raymond Lopez

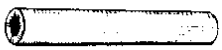

LA SOCIETE HALTERO CULTURISTE APOLLON

23, rue Houdon - PARIS (18me) - C.C.P. 2165-49 PARIS

-- Matériel moderne Apollon - Barres haltérophiles compétition
-- Barres culturistes - Haltères chargeables - Tout acier.
-- Chaussures haltérophiles marque Athlétic » déposée
-- Modèle moderne, talon biseauté Semelles débordantes et antidérapantes
-- Bout carré - Cuir fort.
-- La Ceinture haltérophile, cuir fort et souple
-- Double œillet de fermeture, Renforcement dorsal rigide doublé peau.
-- Tapis sol caoutchouc mousse spécial, 20 m/m 1 m X 0,60.
-- Manchon mousse tubulaire, pour éviter l'écrasement des vertèbres cervicales lors des squats lourds.
-- Tous les appareils modernes, presses, etc. ...
-- Maillots d'entraînement, Slips bain mousse, lastex, satin,
-- Pour les Clubs, Importantes remises accordées.
Demandez nos tarifs divers.
Joindre enveloppe timbrée à votre adresse

SOMMAIRE

●-●

Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 30 Avril 1967	3
Le mot du Président	3
Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 Avril 1967	4
Calendrier des épreuves fédérales haltérophiles (*suite*)	11
Tunis 1967, par M. PATERNI	14
Épilogue, par C. TAILLEFER	16
et résultats techniques	17
Ce que vous devez savoir	16
Nos Joies, nos Peines	17
Le Tournoi triangulaire du Canada, par Jean DAME	18
L'esprit culturiste, par C. FAVROU	19
Derniers regards sur les stages de Font-Romeu, par G. BAIXAS	21
Dans nos Comités Régionaux	21
Liste des records de France	22

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

Gérard CAZEAUX (Cercle Culturiste St - Médard - en - Jalles) a eu 20 ans le 22 Septembre.

Ses performances s'améliorent sans cesse ; il est l'un de nos meilleurs espoirs.

®

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

Le Directeur de la publication : J. DAME

Partie

Officielle

PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION du COMITE de DIRECTION, tenue à Grenoble le 30 Avril 1967

Présents : MM. Joseph Asso, Émile Bazire, Roger Bernier, Henri Clutier, Jean Dame, Marcel Dumoulin, René Duverger, Claude Favrou, Ferdinand Fiolle, Georges Firmin, Henri Gouet, Lucien Guillier, Victor Leveler, Gustave Pichon, André Roussaux, Henri Viet.

Présidence de M. Célestin Bovi, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Bonneau, Chaix, Hervochon, Vandeputte.

Assistaient à la réunion : MM. Claude Taillefer, Directeur Technique National et Georges Lambert, Entraîneur National.

En ouvrant la séance, M. Bovi, nouveau Président, exprime à ses collègues du Comité de Direction ses remerciements pour la confiance qu'ils lui ont témoignée le matin à deux reprises.

Il rend de nouveau hommage au Président Jean Dame qui restera à ses côtés pour le conseiller dans cette tâche lourde que les clubs lui ont confiée.

Sans vouloir influencer les membres présents, il pense qu'une place de choix doit lui être réservée au sein du Bureau.

ÉLECTION DU BUREAU. - Le Président, M. Célestin Bovi, ayant été élu par l'assemblée générale, il y a lieu de procéder à l'élection des six Vice-présidents, du Secrétaire général, du Trésorier et des cinq membres du Bureau.

Une discussion s'engage sur le point de savoir si les candidatures des membres absents ou qui ne manifestent pas d'activité devront être prises en considération. Le Président estime que chacun doit voter selon sa conscience.

Élection des six Vice-présidents. - Candidats sortants et rééligibles :

MM. Louis Chaix, J. Duchesne, H. Clutier, M. Dumoulin, R. Gourhand. Un poste vacant en remplacement de M. F. Piou, démissionnaire.

Candidats nouveaux : MM. Jean Dame, Joseph Asso.

Nombre de votants : 17 - Majorité absolue : 9.

Après le vote à bulletins secrets, sont élus : M. Jean Dame 16 voix ; M. Henri Clutier : 17 voix ; M. Dumoulin : 17 voix ; M. Joseph Asso : 16 voix ; M. Louis Chaix : 16 voix ; M. Roger Gourhand : 12 voix.

A obtenu : M. Julien Duchesne : 1 voix.

Ont obtenu sans être candidats : MM. Favrou : 1 voix ; Gouet : 1 voix.

Élection du Secrétaire général. - Un seul candidat : M. Lucien Guillier, en remplacement du Secrétaire Général démissionnaire. Il est élu à l'unanimité.

M. Guillier remercie ses collègues des marques de confiance qu'ils ont bien voulu lui prodiguer et dont il s'efforcera d'être digne.

Élection du Trésorier. - Aucun candidat nouveau : M. Roger Duverger, candidat sortant est réélu à l'unanimité.

Élection des Membres du Bureau. - Membres sortants et rééligibles : MM. F. Fiolle, H. Gouet, V. Leveler, A. Roussaux, L. Vandeputte.

Candidat nouveau : M. C. Favrou. Nombre de votants : 17 - 1 abstention - Majorité absolue : 9.

Sont élus, après un vote à bulletins secrets : MM. Leveler 15 voix ; Roussaux : 15 voix ; Favrou : 14 voix ; Fiolle : 14 voix ; Gouet : 11 voix.

A obtenu : M. Vandeputte : 5 voix.

M. Viet tient, lui aussi, à rendre hommage à M. Jean Dame qu'il connaît de longue date. Il lui voue une grande estime, non seulement pour sa carrière sportive, mais pour son affabilité et sa bienveillance.

Il assure M. Bovi de sa confiance et souhaite l'union de tous pour lui permettre de mener à bien sa tâche, en collaboration avec le Président sortant.

COMPTE DE BANQUE ET COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX. - M. Bovi propose que, comme par le passé, les signatures de M. Jean Dame, ancien Président devenu Vice-président et de M. René Duverger, Trésorier, restent valables pour les opérations du compte de banque et du compte de chèques postaux, au même titre que la sienne.

Deux signatures conjointes seront obligatoires sur tous les chèques de retrait du compte en banque.

En ce qui concerne le compte de chèques postaux dont le titulaire sera M. C. Bovi, et les mandataires MM. Jean Dame et René Duverger, une seule signature restera nécessaire celle de M. Célestin Bovi, de M. Jean Dame ou de M. René Duverger.

Adopté à l'unanimité.

NOMINATION DE MEMBRES D'HONNEUR. - Le Président propose ensuite l'élection de membres d'honneur, ainsi que le permettent les statuts. Il demande que le titre de Vice-président d'Honneur soit attribué à MM. L. Morin et F. Piou et celui de Membre d'Honneur à M. P. Hue.

Adopté à l'unanimité.

RÉCOMPENSES. - M. Jean Dame, Président sortant, aurait souhaité décerner, à l'issue de l'assemblée générale, un certain nombre de médailles de la reconnaissance de la F.F.H.C. L'heure tardive ne le lui ayant pas permis, il profite de la réunion du Comité de Direction pour remettre les récompenses ci-après :

Médaille d'Or - MM. Bertholet, Asso, Bovi, Viet ;

Médaille d'Argent. - MM. Moulin, Cavalli, Coste, Moesch, Bachelay ;

Médaille de Bronze. - MM. Galvane, Tour.

M. Bovi propose, avant de clore la séance, que les Présidents des Comités Régionaux soient introduits afin qu'il puisse leur faire part de ses intentions et de ses espoirs, au cours d'un premier contact, ce qui est accepté.

Il expose aux Présidents présents son désir de les associer à un travail d'équipe et de faire appel à eux pour former des Commissions. Il souhaite que les Présidents des Comités Régionaux assistent le plus souvent possible aux réunions du Comité de Direction. Il ne peut leur promettre de les dédommager de leurs frais de déplacement, mais il est persuadé, cependant, de pouvoir compter sur eux et serait heureux de recevoir leurs

Le mot du Président

Publier dans le Numéro d'Octobre le procès-verbal de l'assemblée générale d'Avril, que de place perdue ! penseront peut-être certains de nos lecteurs.

Ma réaction aurait sans doute été identique, il y a quelques mois, avant que me soient connus, par ma participation aux travaux de la Commission du Bulletin, les différents problèmes que pose chaque mois la publication de « L'Haltérophile Moderne ».

La petite équipe chargée de la mise en pages de notre organe de liaison est, en effet, pour chaque numéro, en butte avec les mêmes difficultés : nombre de pages limité que les impératifs du budget fédéral ne permettent pas d'augmenter, copie abondante obligeant à laisser au marbre, des articles qui mériteraient un meilleur sort.

De quelle façon intervient le choix ? Afin de le rendre, dans la mesure du possible, juste et équitable, priorité est donnée aux documents d'actualité, aux informations qu'il importe de porter à la connaissance de nos membres dans un délai très court.

C'est ainsi que nous avons dû assurer ces derniers mois, la publication du « Plan d'action » élaboré par le Directeur Technique National et approuvé par le Comité de Direction, de même que les règlements des nouvelles compétitions de la saison 1967-68, aussi bien haltérophiles que culturistes.

Il nous est reproché, je le sais, la place importante prise par ces documents administratifs au détriment d'articles rédactionnels qui ont la préférence de nos lecteurs.

Nous ne sommes pas restés insensibles à ces critiques. Une Commission a été chargée d'apporter des améliorations à la forme et à la teneur de « L'Haltérophile Moderne ».

En attendant ses propositions et conclusions, il a été décidé de faire paraître sur 22 pages le présent numéro.

Ainsi, tout en satisfaisant aux aspirations de nos abonnés, nous pourrons remplir nos obligations statutaires en publiant le compte rendu de l'assemblée générale et du Comité de Direction qui l'a suivie. Ainsi sera rendu en même temps un hommage public, bien que tardif, au Président du Comité Dauphiné-Savoie, M. Jean Bertholet et aux Membres de son Comité de Direction pour la magnifique organisation du Championnat de France 1967, à Grenoble.

Nous ne sommes pas près d'oublier la réception à la fois somptueuse et cordiale de M. le Préfet de l'Isère et de Mme Louis Verger, à qui nous exprimons notre gratitude. Cette faveur, nous la devons très probablement aux démarches personnelles de M. Bertholet, qui fait partie de la « maison ».

Nos athlètes, de leur côté, ont été comblés, chacun d'eux ayant été récompensé grâce à la profusion de coupes et d'objets d'art réunis par le Comité et dont nous remercions les donateurs.

Chaleur de l'accueil, parfaite organisation, ambiance amicale et sportive, tout a été mis en œuvre pour que dirigeants et participants conservent le meilleur souvenir de la Cité olympique française.

C. BOVI.

suggestions, dont il tiendra compte dans la plus large mesure possible.

Il les assure du dévouement de tous : Directeur Technique National, Entraîneur National, Conseillers Techniques Régionaux, Personnel administratif. Si tous forment une véritable équipe, le sport haltérophile doit progresser.

M. Bertholet, répondant aux remerciements qui lui ont été adressés par le Président, demande qu'y soient associés ses collègues : MM. Moulin, Cavalli, Bachelay, Coste, qui l'ont aidé dans l'organisation des Championnats de France.

Sur proposition de M. Favrou qui constate que, sur le plan athlétique, ces Championnats furent aussi une belle réussite, les athlètes qui y ont si bien contribué par leurs performances sont associés à ces remerciements.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.

Le Secrétaire général, L. GUILLIER. *Le Président,* C. BOVI.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

tenue le Dimanche 30 Avril 1967

– Chambre de Commerce à Grenoble –

Les Clubs suivants étaient représentés :

A.S.P.T.T. Strasbourg (M. Stresser), Société Athlétique Kœnigshoffen (M. Stresser), Société de Gymnastique de Sélestat (M. Stresser), Société Haltérophile et Culturiste d'Haguenau (M. Stresser), Union Sportive Wittenheim (M. Noiriel), A.S. Sapeurs-Pompiers de Nantes (M. Bernier), La Brestoise (M. Pareau), Club Athlétique Nantais (M. Bernier), Nantes Étudiants Club (M. Bernier), Racing Athlétic Cheminots de Nantes (M. Bernier), St-Nazaire Omnisports (M. Bernier), Stade Croisicais (M. Bernier), La Montluçonnaise (M. Glomot), Foyer Coopératif Écoles de la Pépinière Belfort (M. Beloud), La Gauloise de Montbéliard (M. Carné), Stade Auxerrois (M. Chahory), Union Mâconnaise (M. Gouet), Alliance Sainte-Savine (M. Astolfi), Cercle Haltérophile Troyen (M. Astolfi), Club Culturiste de Reims (M. Viet), Club des Lutteurs Sparnaciens (M. Viet), Cercle Culturiste Salle Commenge (M. Lestrat), Club Athlétique St-Priest (M. Coste), Entente Sportive St-Martin d'Hères (M. Bertholet), Haltérophile Club Grenoblois (M. Cavalli), Haltérophile Club Montilien (M. Moulin), Sporting Club Navis (M. Marchioni), Union Gymnique et Athlétique Péageoise (M. Moulin), Union Sportive Crestoise (M. Bachelay), Amicale Sportive Électricité de Lille (M. Denutte), A.S. Lilloise Inter-Entreprises (M. Denutte), A.S.P.T.T. d'Arras (M. Auber), A.S.P.T.T. de Lille (M. Houte), A.S. Tramways de Lille (M. Dumoulin), L'Audomaroise (M. Auber), Centre Athlétique Lensois (M. Auber), Centre Athlétique de Lille (M. Denicourt), Centre Omnisports Faches-Thumesnil (M. Houte), Club Athlétique Rosendaël (M. Hue), Club Haltérophile Boulonnais (M. Auber), L'Etoile de Calais (M. Auber), Club Culturo-Sportif Wignehisien (M. Denicourt), Maison des Jeunes et Culture Mons-en-Barœul (M. Denicourt), Olympique Avesnois (M. Dumoulin), La Maubeugeoise (M. Denutte), Olympique Grande Synthe (M. Hue), Sporting Club Tête de Cheval (M. Dupont), Les Travailleurs de Comines (M. Denutte), Union Halluinoise (M. Denutte), Union Haubourdinoise (M. Dejonghe), Union Roubaisienne (M. Denutte), Union Tourquennoise (M. Denutte), A.S. Préparation Olympique du Midi (M. Burucoa), Cercle Culturiste St - Médard-en-Jalles (M. Cazeaux), Les Jeunes de St-Augustin (M. Burucoa), Alsacienne et Lorraine de Paris (M. Jean Dame), Asnières-Sports (M. Bazire), Association Sportive Mantaise (M. Fiolle), Brunoy-Pyramide (M. Floue), Club Haltérophile et Culturiste Parisien (M. Rigaud), Club Sportif Municipal de Clamart (M. Pichon), Club Sportif Nouvelles Messageries Presse Parisienne (M. Renaud), Courbevoie-Sports (M. Legall), Haltérophile Villeneuvois (M. Fiolle), Rueil Athlétic Club (M. Fiolle),Sté Athlétique d'Enghien (M. Fiolle), Sté Athlétique Montmartroise (M. Samblant), Sporting Club de Neuilly (M. Pichon), Sporting Club de Préparation Olympique (M. Rigaud), Stade Municipal de Montrouge (M. Tournier), U.S. Métro- Transports (M. Rigaud), La Vie au Grand Air de St-Maur (M. Collardey), Stade Dionysien (M. Amar), A.S. Cheminots de Béziers (M. Firmin), A.S. de Formation Professionnelle des Adultes du Gard (M. Delpuech), Athlétic Club Montpelliérain (M. Firmin), Clermont-Sports (M. Firmin), Nîmes Athlétic Club (M. Delpuech), Omnisports Club Agathois (M. Firmin), Stade Ste-Barbe (M. Delpuech), Association Sportive Jovicienne (M. Bovi), Cercle Culturiste Nancéien (M. Bovi), Cercle des Sports d'Homécourt (M. Bovi), Entente Sportive Laneuvevilloise (M. Fischer), Union Sportive de Toul (M. Savonnière), Amicale Laïque de Roanne (M. Paya), A.S. Cheminots de Vénissieux (M. Gour- band), A.S. Pérollière (M. Gourhand), A.S. Sapeurs-Pompiers de Lyon (M. Gourhand), La Gauloise de Vaise (M. Gourhand), Haltérophile Club Villefranche-sur-Saône (M. Gourhand), Haltéro Culturiste Arbreslois (M. Gourhand), Haltéro Culturiste Lyonnais (M. Gourhand), Indépendante de Vaulx-en-Velin (M. Gourhand), Omnium Sportif Stéphanois (M. Paya), La Ripagérienne (M. Paya), Société Éducation Physique de Cours (M. Gourhand), Stade Olympique Cheminots de Givors (M. Gourhand), La Française de Fort-de-France (M. Jean Dame), Association du Gymnase Hébert Le Havre (M. Madary), A.S. Augustin Normand Le Havre (M. Madary), Club Nautique et Athlétique de Rouen (M. Madary), Esso-Sports (M. Madary), Évreux Athlétic Club (M. Legrand), Stade Porte Normande (M. Legrand), Amicale des Anciens Élèves de Montdidier (M. Dupuis), Amiens Sporting Club (M. Maier), La Force Noyonnaise (M. Cailleux), Haltérophile Club Compiégnois (M. Myaux), Club Amateur Institut Culturiste Rochelais (M. Favrou), Association Sportive Monaco (M. Asso), A.S. Commissariat Energie Atomique Cadarache (M. Gerber), Avenir Sportif de Bedarrides (M. Thivent), Centre Athlétique Dracénois (M. Robert), Club Athlétique des Hospitaliers Marseille (M. Chaix), Club Haltérophile Aubagnais (M. Chaix), Club Haltérophile et Culturiste Marseillais (M. Chaix), Club Omnisports Arlésien (M. Chaix), Espérance et Etoile Réunies Carpentras (M. Thivent), Etoile des Bormettes (M. Robert), Haltérophile Club de Marseille (M. Chaix), Haltérophile Club de Nice (M. Lopez), Haltérophile Club Culturiste Novais (M. Chaix), Haltérophile Club Port-St-Louis-du-Rhône (M. Chaix), Haltérophile et Culturiste Club Aix-en-Provence (M. Chaix), Haltérophile Culturiste Club Gardannais (M. Chaix), Maison des Jeunes et de la Culture Avignon (M. Thivent), Omnisports Club Hyérois (M. Robert), U.S. Cheminots de Marseille (M. Chaix), U.S. Police de Marseille (M. Chaix), Union Sportive Tropézienne (M. Robert), Académie des Sports Decazeville (M. David), Association Sports et Loisirs Bréguet (M. Dini), Club Haltéro Culturiste Toulousain (M. Dini), Toulouse Haltéro-Club (M. Dini), Union Athlétique Tarbaise (M. Laffargue).

***

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE.

M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C., déclare ouverte l'assemblée générale extraordinaire qui a pour but d'examiner les modifications aux statuts concernant, notamment, la création de Comités Départementaux, conformément à la décision prise par le Comité de Direction, le 18 Mars dernier.

Différents orateurs se succèdent, tous d'accord pour la constitution de Comités Départementaux qui leur permettrait d'obtenir des appuis financiers des Directions Départementales et des Municipalités. Cependant, ils estiment que lesdits Comités ne doivent pas être indépendants mais rester sous l'autorité de leurs Comités Régionaux respectifs. Il est donc nécessaire que les statuts soient les mêmes pour tous.

M. Taillefer, Directeur Technique National, expose à l'assemblée les raisons qui l'ont conduit à proposer à l'assemblée générale extraordinaire un nouveau projet de modifications aux statuts en tenant compte des recommandations et prescriptions formelles qui lui avaient été données par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Bien que ce projet n'ait pu être étudié par le Comité de Direction, il pense que l'assemblée est souveraine et peut décider d'en discuter.

Le Président demande alors l'avis des membres présents sur l'opportunité d'examiner un texte qui ne leur a pas été préalablement soumis.

La majorité des délégués se prononce sur le report de cet examen à une date ultérieure.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE.

Elle débute par l'allocution présidentielle dont voici le texte :

« Mes chers Amis,

« Alea jacta est !

« Après 35 ans de services bénévoles, que je crois pouvoir qualifier de « bons et loyaux », suivant la formule consacrée, la possibilité m'est retirée de poser ma candidature, cette année, à la présidence de la F.F.H.C.

« Après avoir assumé pendant 20 ans, les fonctions de Secrétaire Général doublées de celles de Directeur Technique, j'ai été élu, en 1952, au poste de Président que j'ai occupé, depuis, sans discontinuer.

« Mais le décret ministériel est formel et il faut s'incliner !

« Je le fais non sans quelque amertume et quelques regrets, vous vous en doutez. Lorsqu'on a, une grande partie de sa vie, participé à l'activité d'un organisme, c'est le cœur serré qu'on le quitte, surtout dans ces conditions-là.

« Je ne m'en vais d'ailleurs pas tout à fait, d'abord parce que je continue à faire partie du Comité de Direction de la F.F.H.C., mais aussi parce qu'on ne peut effacer, même par des propos et des écrits tendancieux, un passé de travail, d'honneur et d'amour pour un sport que l'on a pratiqué, puis servi.

« Si j'ai pu mener à bien toutes mes fonctions bénévoles, il faut que vous sachiez que c'est parce qu'il y a toujours eu, à la Fédération, une équipe sur laquelle je pouvais compter.

« Tout d'abord, Mme Delvaux, qui m'a secondé avec un dévouement et une conscience professionnelle que je me plais à souligner une fois encore. Malgré des soucis de santé, elle a constamment occupé son poste, sans défaillance et nous avons tous deux pallié la carence de certains, tout en continuant à mener le bon combat.

« Et puis, il y a eu les anciens et..., les moins anciens qui sont toujours en place et que je m'excuse de ne pas citer, de crainte d'en oublier, tant ils sont nombreux.

« Tous ces dévoués consacrent à la Fédération le plus de temps possible, dans la limite de leurs obligations professionnelles.

« Mais ce travail réalisé sur le plan fédéral se double de celui accompli au sein des Clubs et des Comités Régionaux.

« Dans ce domaine, je me dois de remercier les Dirigeants de Clubs, bien souvent Présidents, Secrétaires et Trésoriers tout à la fois, les Dirigeants des Comités Régionaux astreints, de plus en plus, à des tâches administratives écrasantes, les entraîneurs des Clubs qui consacrent leurs loisirs à la préparation de leurs camarades, les guidant, les encourageant, les conseillant ; les arbitres que nous retrouvons fidèlement à chacune de nos compétitions, le plus souvent sans percevoir la moindre indemnité, tous ceux enfin qui œuvrent et se dévouent pour le sport haltérophile et la culture physique.

« Je les remercie du plus profond de mon cœur, pour tout ce qu'ils ont fait pour la Fédération et l'aide qu'ils m'ont apportée.

« Je serais ingrat si je ne remerciais pas la Direction des Sports qui, pendant la période où elle avait à sa tête le Colonel Gaston Roux, s'est montrée si compréhensive pour notre sport, de même que son Chef actuel, le Colonel Crespin, qui nous aide à sa manière, par l'attribution de subventions, ainsi que tous ses Services administratifs avec lesquels nous entretenons les meilleures relations.

« Depuis la dernière assemblée générale, nous avons eu, hélas, à déplorer les décès :

- *de M. Simon Heilès, Vice-Président fondateur de la Fédération et Président fondateur du Club Athlétique Parisien ;*
- *de M. Marc Dulas, Secrétaire du Comité de Guyenne, victime, avec sa femme, d'un accident de voiture ;*
- *de M. Bruno Nyberg, qui fut Président de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste et en était encore l'un des Vice-Présidents ;*
- *de M. Raymond Gillet, Président de la Section Haltérophile de l'Olympique de Grande Synthe ;*
- *du Sergent Chef Pierre Biesse, Moniteur de la Section Haltérophile des Sapeurs-Pompiers de Lyon, survenu à la suite de l'incendie des Raffineries de Feyzin ;*
- *de l'athlète Michel Barret, de l'Union Gymnique et Athlétique Péageoise, par accident.*

***

D'autre part, certains de nos membres ont été frappés dans leurs affections :

- *M. Henri Viet, Membre du Comité de Direction, a perdu sa mère ; M. Georges Hamon, Vice-président du Club Athlétique St-Priest et M. Léon Blanchard, Président de la Section Haltérophile Montluçonnaise également ;*
- *M. Georges Firmin, Membre du Comité de Direction, a perdu son père ; nos champions François Aspart et Paul Trudel ont perdu également le leur ; Jean-Pierre Meurat a perdu son frère, dans un accident et Marcel Paterni, le sien, après une longue maladie.*

« A toutes ces familles éprouvées, nous renouvelons l'expression de nos sincères condoléances.

« Avant de vous dire au revoir, mes chers amis, tout au moins en ma qualité de Président de la Fédération, permettez- moi de formuler un vœu :

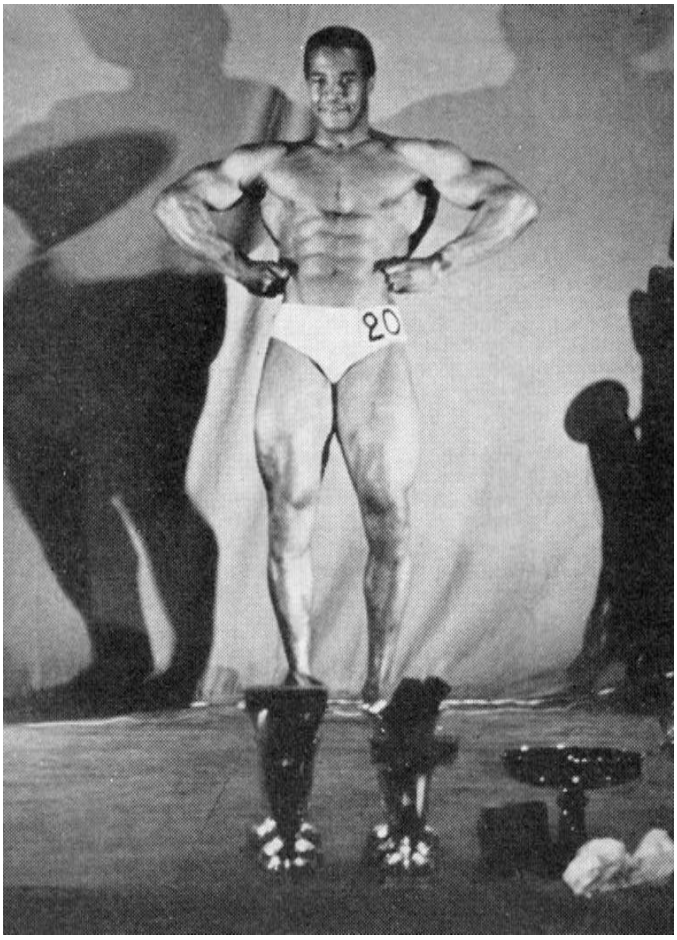

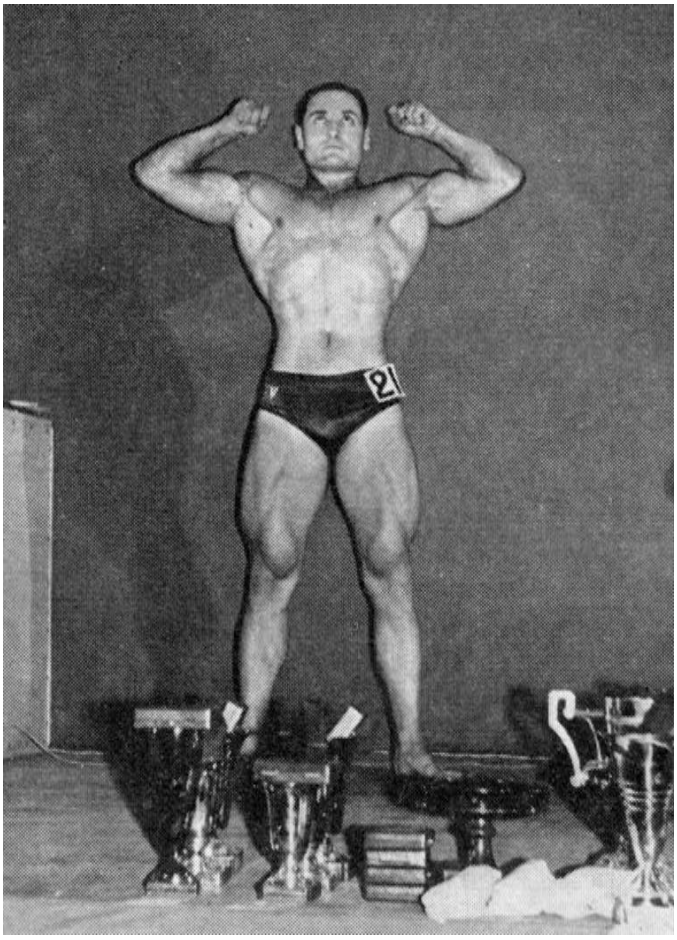

VASSEAUX, 2e et PARRA, 3e

du Championnat de France Culturiste 1967 (catégorie au-dessus de 1 m 68).

« Je souhaite que soit reconstituée, au sein de la F.F.H.C., l'équipe magnifique qui, pendant de très longues années, l'a conduite à ses plus grands succès. Il ne faut pas oublier, en effet, que notre Fédé a conquis ses titres de noblesse et que ses athlètes ont fait monter le drapeau tricolore au mât olympique, au cours de différents Jeux.

« Si, depuis quelques années, les succès qu'ils remportent sont moins brillants, si nos espoirs sont trop souvent déçus, peut-être connaîtrons-nous des jours meilleurs. Notre Directeur Technique National, Claude Taillefer, est animé d'une telle foi, d'un tel enthousiasme, que son action convaincante et constructive doit porter ses fruits. Si la nouvelle équipe qui va reprendre le flambeau lui accorde, comme je l'ai fait moi-même, l'amitié et la confiance qu'il mérite, tout peut encore être sauvé.

« Jean DAME ».

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA F.F.H.C.

Lecture est donnée du rapport d'activités pour l'année 1966 (annexé au registre des procès-verbaux).

M. Denutte émet le vœu que le rapport d'activités soit, à l'avenir, envoyé à tous les clubs, avant l'assemblée générale, ce qui éviterait une lecture longue et fastidieuse.

Adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER.

Le rapport financier ayant été remis à chaque délégué, M. René Duverger, Trésorier, tient cependant à apporter quelques précisions en ce qui concerne la situation financière. Il constate que celle-ci comporte un reliquat indispensable pour permettre le fonctionnement de la Fédération pendant les premiers mois de l'exercice suivant, l'acompte sur la subvention du Ministère de la Jeunesse et des Sports n'étant généralement versé que fin mars.

Il ne pense donc pas que la F.F.H.C. puisse être critiquée pour sa prudente gestion.

RAPPORT DES CONTRÔLEURS AUX COMPTES.

M. Collardey, Contrôleur aux Comptes, donne lecture du rapport signé de M. Rabjeau et de lui-même et attestant de la bonne tenue de la comptabilité et de l'exactitude des comptes qui leur ont été soumis (annexé au registre des procès-verbaux).

Le rapport du Trésorier et celui des Contrôleurs aux comptes sont ensuite adoptés à l'unanimité.

ÉLECTION DES MEMBRES DU TIERS SORTANT DU COMITE DE DIRECTION ET DU 9e POSTE A POURVOIR.

Le Président invite ensuite l'assemblée à procéder au vote pour l'élection du tiers sortant du Comité de Direction.

Membres sortants et rééligibles : MM. J. Asso, F. Fiolle, G. Firmin, R. Gourhand, P. Hue, V. Leveler, A. Roussaux.

Deux postes vacants : celui de M. André Rolet et celui de M. François Piou qui, pour raisons de santé, a donné sa démission.

Candidats nouveaux : MM. R. Auber, C. Bovi, E. Chorques, R. Estrosi, L. Guillier, R. Hochard, Ch. Lomet, C. Uzan.

15 candidats pour 9 postes vacants.

Le vote à bulletins secrets donne les résultats suivants :

Votants : 277 - Suffrages exprimés : 275 - 2 bulletins nuls - Majorité absolue : 139.

M. Asso	265	voix,	élu
M. Leveler	258	»	»
M. Roussaux	239	»	»
M. Gourhand	234	»	»
M. Firmin	222	»	»
M. Guillier	200	»	»
M. Bovi	188	»	»
M. Fiolle	183	»	»

Ont obtenu : MM. Hue : 122 voix ; Uzan : 119 voix ; Auber : 106 voix ; Hochard : 57 voix ; Estrosi : 27 voix ; Chorques : 26 voix ; Lomet : 14 voix.

Un deuxième tour est donc nécessaire pour élire le 9e membre. Il est procédé immédiatement au vote.

VŒUX PRÉSENTES PAR LES CLUBS AFFILIES.

En attendant le résultat de ce deuxième tour, le Président donne, pour chacun des vœux retenus par la Commission, l'avis formulé :

a) de l'Amiens Sporting Club :

1) Premier Pas Haltérophile. - Bon nombre d'athlètes ne peuvent y participer en raison de la date de l'épreuve (Mars). De plus, en début de saison, comme aucune épreuve véritable de débutants n'est inscrite au calendrier fédéral, la plupart des haltérophiles participent à des rencontres interclubs, A.S.S.U. et autres ou à des épreuves culturistes, ce qui les empêche de participer au Premier Pas.

Ne pourrait-on rétablir cette épreuve en début de saison ou, éventuellement, organiser deux sessions, l'une en Octobre, l'autre en Mars ?

RÉPONSE. - Pendant de longues années, le Premier Pas Haltérophile s'est déroulé en début de saison.

La modification de date a été adoptée sur proposition de M. Duchesne, par un Congrès technique réuni en 1963, après discussion d'un vœu présenté par le Stade Municipal de Montrouge.

Elle avait pour but de permettre l'entraînement des concurrents faisant preuve de qualités pour les faire participer à une épreuve se disputant au début de la saison suivante sur les trois mouvements, c'est-à-dire le Prix des Débutants.

Il est bon de rappeler qu'un nouveau programme d'épreuves est actuellement à l'étude par le Directeur Technique National, qui supprimerait le Premier Pas mais placerait néanmoins en début de saison la première compétition réservée aux non-classés.

Si ce nouveau projet ne peut voir le jour dès la saison prochaine, la Commission et le Directeur Technique National donnent avis favorable à l'inscription du Premier Pas en Octobre ou Novembre.

b) de l'A.S. École des Métiers E.D.F. de Soissons - Cuffies :

1) Edition d'un répertoire par Comité donnant le nom des associations affiliées ainsi que leurs adresses, nom des dirigeants, etc. ;
2) Premier Pas Haltérophile (vœu identique à celui de l'Amiens Sporting Club) ;
3) Envisager une aide financière de départ aux Clubs qui débutent.

RÉPONSES. - 1) L'édition d'un annuaire comportant la liste des Clubs a l'inconvénient d'être d'un prix de revient élevé, en même temps qu'il risque de ne plus être à jour dès la fin d'une saison.

2) Ce vœu rejoint celui du Sporting Club d'Amiens.
3) La F.F.H.C. n'a pas la possibilité d'accorder une aide financière aux Clubs pour faciliter leur démarrage. Aucun crédit n'est mis à sa disposition dans ce sens.

C'est aux services académiques de la Jeunesse et des Sports et aux Municipalités qu'il appartient d'accorder de telles subventions.

c) de l'A.S.P.T.T. d'Arras, l'Audomaroise, l'Haltérophile Club de Boulogne :

Que chaque Comité Départemental soit représenté à l'assemblée générale par les Présidents des clubs dudit Comité, présents à l'assemblée et que le reste des voix sans pouvoirs soient mises obligatoirement à la disposition du Président et du Secrétaire du Comité Départemental.

RÉPONSE. - Ce vœu a été émis par anticipation puisque le Comité de Direction fédéral n'avait pas encore été saisi par le Directeur Technique National d'une demande de création de Comités Départementaux.

La Commission estime que si l'assemblée générale extraordinaire accepte la création des Comités Départementaux qui lui est proposée, rien n'empêche le Président ou le Secrétaire d'un Comité Départemental de recueillir les pouvoirs des Clubs de son département lorsque ceux- ci n'ont pas la possibilité d'être présents à l'assemblée générale.

Mais pour pouvoir représenter un club ou des clubs à l'assemblée générale, il est indispensable d'être en possession d'une délégation de pouvoirs desdits clubs, conformément à l'article 14 des statuts. Aucune dérogation ne peut être apportée à cette règle.

d) de l'Association Sportive de Monaco :

1) Création d'une catégorie « Mouches » Juniors et Seniors. Nombreux sont les jeunes athlètes de moins de 52 k qui, pratiquant la culture physique, sont attirés par l'haltérophilie. Malheureusement, le handicap de poids de corps est trop important pour qu'ils puissent lutter avec les athlètes de la catégorie Poids Coqs. Cette nouvelle catégorie pourrait être limitée à 52 k.
2) Passage des catégories dans les épreuves finales nationales. - Les catégories Poids Coqs et Plumes débutent toujours, les Poids Lourds-Légers et Lourds terminant la compétition. Or, il est à remarquer que la sévérité des arbitres au début de la réunion, surtout pour les Juniors, se relâche au fur et à mesure du déroulement de l'épreuve. Serait-il possible de changer le passage des catégories ?

RÉPONSES. - 1) En ce qui concerne le premier vœu, la Commission, après avis du Directeur Technique National, estime que la création d'une catégorie Poids Mouches, qui réunirait des athlètes trop légers, n'est pas souhaitable, car elle comporterait certains dangers sur le plan physiologique.

2) Il est exact que les catégories inscrites en tête d'une compétition font l'objet d'un arbitrage plus sévère que les catégories suivantes, mais il n'est cependant pas possible de modifier l'ordre de passage. Même lorsque les compétitions se déroulent en plusieurs séances et que le choix des catégories pour une séance est établi de façon à équilibrer l'intérêt du spectacle, l'ordre de passage maintient toujours en début de programme les catégories les plus légères.

e) de l'Athlétique Club Servannais, repris par la majorité des Clubs du Comité :

Qu'au moins une fois l'an, chaque Comité reçoive la visite d'un entraîneur ou Moniteur National, accompagné si possible d'athlètes de classe nationale, le tout dans un but d'émulation.

RÉPONSE. - Pour donner pleinement satisfaction au vœu de l'Athlétique Club Servannais, l'idéal serait que chaque Académie soit dotée d'un Conseiller Technique Régional.

En attendant, le Directeur Technique National s'efforcera d'effectuer une tournée en Bretagne dans les prochains mois, sans pouvoir cependant promettre de se faire accompagner par des athlètes de valeur qui n'ont pas toujours la liberté de participer à de tels déplacements.

f) du Centre Omnisports de Faches-Thumesnil :

1) Allongement de la saison haltérophile par l'étalement du calendrier ; si possible de Septembre à fin Juin ;
2) Établissement et distribution du calendrier national au plus tard fin Juin afin de permettre aux clubs l'organisation d'autres matches et surtout la réservation des salles municipales pour ces rencontres
3) Modification de l'article 15 des statuts permettant un nombre de voix proportionnel au nombre de licenciés (une voix par 10 pratiquants). En cas d'impossibilité, il serait normal de licencier gratuitement les membres non compris dans le décompte des voix.

RÉPONSES. - 1) Si le projet de compétitions établi par le Directeur Technique National peut être mis en application, il donnera satisfaction à ce vœu.

2) Le calendrier fédéral est toujours publié dans « l'Haltérophile Moderne » en Juin au plus tard et reste, en principe, immuable. Seul, le calendrier international est sujet à modifications, l'organisation des rencontres internations devant faire l'objet de pourparlers avec les Fédérations étrangères qui obligent souvent la F.F.H.C. à modifier les dates primitivement envisagées.
3) La modification du système de votation est impossible puisqu'il résulte des décrets Herzog.

Tout en appréciant l'humour de la conclusion de ce vœu tendant à licencier gratuitement les membres non compris dans le décompte des voix, il faut rappeler qu'une assurance est attachée à la licence.

M. Houte objecte que l'article 19 des statuts permet des modifications le Président répond que lesdites modifications ne sont valables que dans le cadre des décrets auxquels il vient d'être fait allusion.

g) du Club Athlétique St-Priest :

1) Maintien des Finales Fédérales ;
2) Création d'un diplôme d'État « Culture Physique » avec annexes haltérophile - culturiste, sur proposition d'une Commission fédérale compétente ;
3) Étude d'un nouvel insigne.

RÉPONSES. - 1) Les Finales fédérales ont été rétablies pour cette année. Pour la saison prochaine, si le projet du Directeur Technique National entre en vigueur, la question ne se posera plus.

2) Le Club Athlétique St-Priest parle, dans ses considérations, du diplôme d'État de Maître d'Éducation Physique et des Sports. Il paraît confondre ce diplôme avec celui d'Éducateur Physique.

Il ne peut être reproché au Gouvernement d'avoir voulu assainir et réglementer cette profession et de chercher à apporter des garanties à la clientèle des salles de culture physique commerciales.

Cette question n'est donc pas du ressort de la F.F.H.C.

3) On ne voit pas bien ce qu'on peut reprocher à l'insigne actuel. Il a été dessiné par M. Cochet, auteur des pièces de 100 F et de plusieurs médailles d'Or de la Monnaie et nous est envié par les autres Fédérations.

Mais il appartiendra à l'assemblée générale d'en décider.

Après les explications complémentaires fournies par M. Jean Dame, sur le symbole que représente cet insigne, M. Coste, du Club Athlétique St-Priest, déclare se ranger aux avis de la Commission des Voeux.

h) du Club Amateur de l'institut Culturiste Rochelais :

Que les dirigeants régionaux s'inspirent de leurs collègues fédéraux en s'intéressant d'un peu plus près aux compétitions culturistes, faute de quoi l'effectif culturiste risquerait de s'amenuiser rapidement, ce qui serait désolant, après tout ce qui a été fait dans le sens du recrutement.

RÉPONSE. - La réalisation de ce vœu semble éminemment souhaitable pour que les Culturistes n'aient pas l'impression d'être traités en « parents pauvres ».

Malheureusement, les Comités Régionaux disposent rarement de crédits spéciaux pour faire face aux dépenses des compétitions culturistes, d'où la réticence de certains et l'impression qu'ils donnent d'apporter plus d'attention aux Haltérophiles qu'aux Culturistes.

Il ne faut pas perdre de vue non plus que c'est justement le dispersement des Culturistes dans plusieurs groupements qui est responsable de cet état de fait. S'ils avaient su réaliser l'unité au sein de la F.F.H.C., le Ministère de la Jeunesse et des Sports aurait certainement apporté une plus grande attention à leurs problèmes et mis à leur disposition, même à l'échelon régional, les crédits nécessaires à leurs activités.

Néanmoins, la Commission donne avis très favorable à ce vœu et recommande aux Comités Régionaux et, éventuellement Départementaux, d'en tenir compte le plus largement possible, notamment en mettant à leur disposition les jurés et arbitres dont ils ont besoin pour leurs compétitions.

M. Favrou développe son vœu et rappelle qu'à la suite du Colloque de Mulhouse, plusieurs groupements se sont dissous, mais qu'un autre, qui a subsisté fait montre d'une grande activité. Si donc la F.F.H.C. ne donne pas des preuves de son intérêt à l'égard des Culturistes qui sont venus dans ses rangs, elle risque de les décourager.

M. Beloud et M. Moulin soutiennent cette thèse, ce dernier insistant pour que le calendrier fédéral soit étudié de façon à permettre la participation aussi bien aux épreuves haltérophiles qu'aux épreuves culturistes.

Le Président souligne que la F.F.H.C. est d'accord pour faire le maximum en faveur des culturistes et qu'elle en a déjà apporté la preuve.

A une question qui lui est posée par M. Auber, M. Taillefer, Directeur Technique National, définit sa position à l'égard de la Culture Physique ; il déclare que l'action de la F.F.H.C. doit s'orienter vers une culture physique athlétique et, ce qui semble le plus difficile, assainir cette discipline dans les groupements extérieurs.

A son avis, c'est dans la mesure où la F.F.H.C. parviendra à persuader le Ministère de la Jeunesse et des Sports que les Culturistes qui sont dans ses rangs sont des sportifs qu'elle pourra obtenir les crédits nécessaires à l'engagement total de son action.

i) des clubs du Comité des Pyrénées :

Qu'une personne dûment mandatée par le Comité Régional soit autorisée à recueillir les bulletins de vote de tous les clubs et à les présenter lors des élections annuelles à l'assemblée générale.

RÉPONSE. - Pour donner satisfaction au vœu émis par les clubs du Comité des Pyrénées, il faudrait revenir au mode de votation anciennement en vigueur à la F.F.H.C.

C'est une chose impossible puisque le système actuel résulte des décrets Herzog qui doivent être obligatoirement respectés.

Les pouvoirs des délégués ne sont valables que sur le plan départemental et non régional, c'est-à-dire qu'un délégué mandataire ne peut représenter que les associations dont le siège est situé dans le même département que sa propre association.

j) de l'Haltéro Culturiste Lyonnais :

1) Que les Présidents de Comités, ainsi que les membres du Comité Directeur reçoivent dans les huit jours le procès-verbal des réunions du Bureau, de P.O. et autres, afin d'être renseignés sur la marche de la Fédération et ne pas attendre deux mois que ceux-ci paraissent dans le Bulletin ;
2) Que les vœux formulés par les Clubs soient présentés par les Comités Régionaux, ce qui permettrait à un membre de ces Comités d'être au courant de ceux-ci et de pouvoir les défendre ;
3) Remboursement des frais de déplacement aux membres qui assistent aux réunions du Bureau (ne sont remboursés que les frais du Comité Directeur) ce qui éviterait de voir 4 ou 5 Parisiens gouverner la Fédération et permettrait aux membres de province d'y assister. D'autre part, que toutes les réunions aient lieu le samedi à 14 h et à dates fixes.

RÉPONSES. - 1) Le Bulletin fédéral étant l'organe de liaison entre la Fédération, les Clubs et les Comités Régionaux, il est difficile d'envisager de doubler son action par l'envoi d'informations sous forme de circulaires, qui alourdirait le travail du secrétariat. Il n'est recouru à ce système qu'en cas d'urgence.

Il est assez rare que les procès-verbaux des réunions soient publiés deux mois après, mais en tout cas, les membres du Bureau et du Comité de Direction qui assistent régulièrement aux séances sont immédiatement au courant des décisions prises.

2) Ce vœu est contraire aux statuts, seuls les clubs ayant droit de délibération et de vote à l'assemblée générale et pouvant exprimer librement leurs desiderata.

MM. Chaix et Tournier sont également d'avis que les vœux devraient être transmis aux Comités Régionaux qui auraient ainsi la possibilité de les défendre. Le Président objecte qu'il faudra, à l'avenir, compter également avec les Comités Départementaux et, qu'au surplus, un club peut présenter un vœu avec lequel le Comité Régional peut être en désaccord.

3) Le remboursement des frais de déplacement aux Membres du Bureau et du Comité de Direction et la tenue desdites réunions le samedi après-midi ne constitueraient pas une garantie que tous les membres y assisteraient. La preuve en a été fournie à la réunion du samedi 18 Mars, à laquelle assistaient 14 membres sur 23. Si certains d'entre eux étaient absents pour cause de maladie ou empêchements professionnels, d'autres n'ont fourni aucune excuse valable.

La F.F.H.C. a déjà fait un gros effort financier pour, dans la mesure du possible, dédommager de leurs frais de voyage les membres de province, bien qu'aucune promesse de remboursement ne leur ait été faite lorsqu'ils ont présenté leur candidature à un poste du Comité de Direction ou du

Bureau elle essaiera, néanmoins, d'intensifier cet effort, dans la mesure de ses disponibilités budgétaires.

k) du Toulouse Haltéro Club :

Au sujet de la licence - assurance - bulletin obligatoire pour la saison 1967-68, ne pourrait-on envisager deux formules : 1° licence - assurance à 6 F 20 (système actuel) ; 2° licence - assurance - bulletin à 12 F environ, suivant le désir des membres à licencier. En effet, l'augmentation du prix de la licence aura sûrement des répercussions sur le nombre des licenciés.

RÉPONSE. - Ainsi que nous l'avons indiqué dans le rapport d'activités, le référendum organisé parmi les clubs a été favorable à l'adoption du vœu du Stade Municipal de Montrouge. Le principe ne peut donc être remis en cause et la Commission désignée par l'assemblée générale 1966 poursuit ses travaux dans le sens de la réalisation pratique de ce vœu.

Elle a décidé toutefois d'en retarder l'application à la saison 1968-69. Ce délai permettra d'apporter des améliorations à la forme et à la teneur de « l'Haltérophile Moderne » destinées à le rendre plus intéressant et plus attrayant.

l) de l'Union Sportive de Toul,

1) Afin d'aider les nouveaux Clubs, achats groupés de matériel, par la F.F.H.C., pour obtenir des prix plus bas ;
2) Intervention de la Fédération auprès du Ministère de la Jeunesse et des Sports pour obtenir qu'un dirigeant accompagnant un athlète senior qualifié pour disputer une finale bénéficie d'un bon de réduction de 20 % ;
3) Décentralisation des finales des épreuves, les athlètes se plaignant souvent à leur retour du peu d'ambiance des finales à Paris ;
4) Réception trop tardive du *Bulletin fédéral* « l'Haltérophile Moderne » (N° de Février reçu le 6 Mars).

RÉPONSES. - 1) La F.F.H.C. n'a pas la possibilité de faire une avance de fonds pour effectuer un stockage de matériel haltérophile.

De toute façon, l'économie ne serait pas considérable puisqu'en ce qui concerne les disques caoutchoutés par exemple, un escompte de 5 ou 10 % seulement est fait par le constructeur dans le cas d'une commande importante.

Cette question du matériel amène une critique de M. Houte concernant le prix de revient des barres à disques mises à la disposition des clubs fédéraux. M. Guillier, à la demande du Président, explique les raisons pour lesquelles ce prix ne peut être abaissé.

2) Une démarche pourra être faite par la F.F.H.C. pour donner satisfaction à ce vœu. Toutefois, une circulaire du Ministère de la Jeunesse et des Sports qui nous a été communiquée ne semble faire aucune discrimination concernant l'attribution d'un bon de transport au dirigeant d'un club qui accompagne un athlète à une compétition, que cet athlète soit Junior ou Senior.
3) Les avis sont partagés en ce qui concerne la décentralisation des Finales Fédérales, certains athlètes finalistes considérant comme une récompense d'être sélectionnés pour une épreuve se disputant à Paris.

S'il est vrai que la plupart des compétitions qui ont lieu dans la capitale ne réunissent pas un nombreux public, on ne peut affirmer que celles organisées en province bénéficient toujours d'un grand nombre de spectateurs.

Il entre, en tout cas, dans le plan de politique fédérale de décentraliser les épreuves au maximum.

4) La copie à paraître dans le *Bulletin fédéral* est remise à l'imprimeur dans les premiers jours du mois. Il faut compter une vingtaine de jours pour l'impression de « l'Haltérophile Moderne » mais les P et T sont souvent responsables de la réception tardive des numéros, les délais d'acheminement étant de plus en plus longs. Au surplus, en Février, priorité a été donnée aux imprimés électoraux, ce qui a retardé les autres.

ÉLECTION DU 9e MEMBRE DU COMITE DE DIRECTION - 2e TOUR.

Votants : 272 - Majorité absolue : 137. Est élu : M. Uzan : 109 voix.

Ont obtenu : M. Auber : 78 voix ; M. Hochard : 37 voix ; M. Hue : 37 voix ; M. Chorques : 7 voix ; M. Lomet : 4 voix.

Le mandat de M. Uzan prendra fin en 1968, époque à laquelle devait normalement expirer celui de M. Piou.

ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA F.F.H.C.

M. Jean Dame cède provisoirement le fauteuil présidentiel à M. Hue, Doyen de l'assemblée. Celui-ci confirme qu'il est le plus ancien des Membres du Comité de Direction, ce qui lui vaut le privilège de demander quels sont les candidats à la présidence de la F.F.H.C., que M. Jean Dame doit abandonner par suite de l'application des décrets ministériels. Trois candidatures sont enregistrées : celles de :

– M. Dumoulin, présentée par M. Dejonghe ;
– M. Gourhand ;
– M. Chaix, présentée par M. Gerber ;

M. Chaix déclarant que son état de santé ne lui permet pas d'occuper le poste de Président, deux candidats restent donc en présence.

Alors que le Doyen invitait l'assemblée à passer au vote, plusieurs voix l'informaient que quelqu'un demandait la parole. Celle-ci lui ayant été accordée,

M. Stresser propose la candidature de M. Bovi.

ÉLECTION DES CONTRÔLEURS AUX COMPTES.

En attendant les résultats du vote pour la présidence, M. Jean Dame propose de reconduire le mandat de MM. Collardey et Rabjeau, Contrôleurs aux Comptes. Accepté à l'unanimité.

ÉLECTION DES DÉLÈGUES AU COMITE NATIONAL DES SPORTS ET AU COMITE OLYMPIQUE FRANÇAIS.

Est reconduit pour un an le mandat de M. Jean Dame, comme Délégué au Comité National des Sports et au Comité Olympique Français. Suppléant : le Président de la F.F.H.C.

RÉSULTATS DU VOTE POUR L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA F.F.H.C.

Votants : 265 - Majorité absolue : 133. Est élu : M. Bovi : 135 voix.

Ont obtenu : M. Dumoulin : 84 voix ; M. Gourhand : 44 voix.

A obtenu : M. Jean Dame, non candidat : 2 voix.

M. Chaix est persuadé que l'assemblée conservera un bon souvenir de M. Jean Dame et n'oubliera pas l'œuvre qu'il a accomplie.

M. Jean Dame invite M. Bovi à monter à la tribune.

Le nouveau Président exprime à l'Assemblée ses remerciements pour les marques de sympathie et de confiance qu'elle vient de lui témoigner en l'élisant le même jour membre du Comité de Direction et Président de la F.F.H.C.

Il apprécie à sa juste valeur ce redoutable honneur il a eu, ajoute-t-il, la vanité de croire qu'il pouvait être utile a la Fédération et c'est uniquement dans ce but qu'il a accepté un poste auquel il ne tenait pas.

Il n'entend pas diriger seul la F.F.H.C., le temps dont il peut disposer ne le lui permettant d'ailleurs pas. Il envisage le travail à accomplir comme celui d'une équipe qui l'aidera dans sa tâche, secondée par des commissions qui vont être créées.

M. Bovi rappelle ensuite brièvement son curriculum vitae :

Il est né en 1920, réside à Auboué (M.-et-M.), dans le bassin minier et sidérurgique de Briey, et est entrepreneur de Travaux Publics.

Il remplit diverses fonctions, au sein des organisations professionnelles, sur le plan départemental, régional et national.

A Auboué, il est Président de la Section de Basket du Club classé jusqu'à ce jour en division nationale.

En haltérophilie et Culture Physique, il s'occupe de la Section du Cercle des Sports d'Homécourt depuis plus de 25 ans et il en est le Président. Il est également Vice-Président Général de ce club omnisports qui groupe près de 1.000 athlètes.

Il est Président du Comité de Lorraine depuis 1959, ayant accepté de prendre ce poste dépourvu de candidat.

En terminant son allocution, le Président tient à rendre hommage à celui qui a tant donné de sa vie et de son temps à la Fédération et demande à l'assemblée de lui manifester sa sympathie.

Les délégués, debout, font une longue ovation au Président Jean Dame.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 h 15.

Le Président :
Jean DAME.

****

Vente des Planches techniques sur les trois mouvements olympiques

Des exemplaires des planches techniques sur les trois mouvements olympiques, parues dans quatre numéros du *Bulletin fédéral*, seront mis en vente, par la F.F.H.C. uniquement par envois postaux.

Le prix total de ces quatre planches, port compris, est fixé comme suit :

2	exemplaires	.....	2 F 75
3	»	.....	3 F 75
4	»	.....	4 F 75
6	»	.....	7 F 15
10	»	.....	11 F 75
20	»	.....	22 F 35
50	»	.....	54 F 00
100	»	.....	100 F 00

Leur tirage sur une seule face (et non recto verso) permettra de les afficher sur les murs des salles d'entraînement.

***

Nouvelles conditions pour les abonnementsgroupés à compter du 1er Octobre 1967

Pour	10	abonnements :	1	abonn.,	gratuit
»	20	»	3	»	»
»	30	»	6	»	»

****

Rapport d'activités pour 1966

Messieurs,

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste a l'honneur de vous présenter son rapport d'activités pour l'année 1966.

Cette nouvelle année débuta, comme la précédente, par une importante réunion de sélection qui devait permettre la formation des équipes de France Juniors, A., B. et C. Elle se déroula selon une nouvelle formule dans quatre villes de France Maisons-Alfort, Faches-Thumesnil, Montpellier, Avignon, les 8 et 9 Janvier. 14 juniors et 25 Seniors, soit 39 athlètes y participèrent.

Le même jour - 9 janvier - avaient lieu les éliminatoires du Prix Interrégional réunissant 231 athlètes de 3e série : 57 juniors et 174 Seniors, soit 41 de plus qu'en 1965.

Les Finales se disputèrent les 29 et 30 Janvier au Gymnase Municipal, 2, rue Japy, à Paris.

19 athlètes répartis en 7 catégories mais avec seulement deux Poids Mi-Lourds et un Lourd-Léger, se présentèrent en Juniors. Les vainqueurs furent en Poids Coqs : Kervel du Club Athlétique Nantais, en Poids Plumes : Denivet du Club Sportif de Meaux, en Poids Légers : Moles du Judo Club de Perpignan, en Poids Moyens : Gineys de la Gauloise de Vaise, en Poids Mi-Lourds : Schivi de l'Entente Sportive Laneuvevilloise, en Poids Lourds-Légers : Couzinié de l'Association Sportive Montferrandaise, en Poids Lourds : Ringeval de 1'A.S.P.T.T. d'Arras.

19 athlètes furent également sélectionnés en Seniors. Sur les sept catégories, trois ne comportaient que deux qualifiés : les Poids Coqs, Lourds-Légers et Lourds.

Les résultats suivants furent proclamés : Poids Coqs : My du Stade Municipal de Montrouge, Plumes : Haritchelar du Club Sportif des Nouvelles Messageries de la Presse Parisienne, Légers : Barbereau du Club des Lutteurs Sparnaciens, Moyens : St Martory du Club Haltérophile et Culturiste Toulousain, Mi-Lourds : Irmann de l'Union Mâconnaise, Lourds-Légers : Luquet de la Gauloise de Vaise, Lourds : Mazallon du Club Athlétique de St-Priest.

Vint ensuite le Prix Fédéral réservé aux 2e série. Il groupa aux éliminatoires 38 Juniors et 116 Seniors soit 154 athlètes contre 129 en 1965 d'où une augmentation de 27.

Les Finales se déroulèrent au Gymnase Municipal, 2, rue Japy à Paris les 5 et 6 Mars.

19 juniors s'y présentèrent, mais il y eut seulement deux Poids Coqs, un Poids Lourd-Léger et un Poids Lourd.

En furent vainqueurs : Poids Coqs : Stolz de l'Union Sportive Petite Rosselle, Poids Plumes : Fréville de 1'A.S.P.T.T. d'Arras, Poids Légers : Dufays du Club des Lutteurs Sparnaciens, Poids Moyens : Dioux de l'Athlétique Club Melunais, Poids Mi-Lourds : Rouault de l'Union Sportive Police de Marseille, Poids Lourds-Légers : Couzinié de l'Association Sportive Montferrandaise, Poids Lourds : Ringeval de 1'A.S.P.T.T. d'Arras.

Chez les Seniors, 21 athlètes répartis normalement en sept catégories disputèrent la Finale dont voici les résultats :

Poids Coqs Wittmann de la Vie au Grand Air de St-Maur, Poids Plumes Lenay de l'Union Sportive de Tours,

Poids Légers : Maubert de l'U.S. Cheminots de St-Pol, Poids Moyens : Trolong de l'Union Sportive de Toul, Poids Mi-Lourds : Eskenazy de l'Haltérophile et Culturiste Club d'Aix-en-Provence, Poids Lourds-Légers : Kessler de l'Haltérophile Club de Grenoble, Poids Lourds : Lesieur du Club Culturiste de Reims.

Les épreuves à l'échelon supérieur Critérium National Haltérophile et Championnat de France Juniors et Seniors inauguraient un nouveau règlement dont nous rappelons les grandes lignes

En Juniors : Qualification des quatre meilleurs athlètes pour la Finale du Championnat de France ; suppression de celle du Critérium National Haltérophile.

En Seniors : Qualification des trois meilleurs athlètes pour la Finale du Championnat de France et des cinq suivants pour la Finale du Critérium National Haltérophile, le vainqueur de chaque catégorie de la Finale du Critérium National étant, de plus, qualifié pour le Championnat de France.

Aux Éliminatoires communes, nous notons un nombre sensiblement égal de participants : 29 Juniors contre 27 en 1965 et 82 Seniors contre 78.

La Finale du Critérium National Haltérophile qui s'est disputée le 3 Avril au Gymnase Municipal, 2, rue Japy à Paris, devait donc normalement comporter 34 participants mais n'en réunit finalement que 29, soit par insuffisance de qualifiés dans certaines catégories, soit par forfaits.

Les vainqueurs, désignés en même temps pour participer au Championnat de France, furent, dans l'ordre des catégories : Deconninck du Centre Omnisports de Faches-Thumesnil, Bauvin du Sporting Club Tête de Cheval, Aspart du Judo Club Perpignan, Gouverneur de l'Association Sportive de Monaco, Trudel de 1'A.S.P.T.T. de Lille, Michon du Club Culturiste de Reims, Lachaume du Club Sportif de Meaux.

Les Finales du Championnat de France eurent lieu à Monaco, salle de l'Alcazar. Prévues pour les 22, 23 et 24 Avril, elles durent se dérouler le dimanche 24 sans discontinuer, la grève des chemins de fer n'ayant pas permis aux officiels et aux athlètes d'être sur place en temps voulu. Les dirigeants de l'Association Sportive de Monaco, à qui l'organisation avait été confiée, eurent le mérite de réaliser ce tour de force d'assurer le passage sur le plateau, dans un ordre parfait et sans fébrilité apparente, des 55 athlètes de cette compétition - marathon.

Remercions tout particulièrement M. Asso qui se dévoua sans compter et qui résolut au mieux tous les problèmes créés par ces événements imprévisibles.

27 athlètes prirent part à la Finale des Juniors, mais trois catégories : Poids Coqs, Lourds-Légers et Lourds étaient pourvues de deux athlètes seulement. Les titres revinrent à : Gilbert des Jeunes de St-Augustin, Bordeaux, Fréville de l'A.S.P.T.T. d'Arras, Yves Fourrier de la Société Athlétique d'Enghien, Muller d'Esso-Sports, Cazeaux du Club Culturiste St-Médard, Gourrier de la Vie au Grand Air de St-Maur, Rachel du Stade Municipal de Montrouge.

Les 28 sélectionnés étaient tous présents à la Finale des Seniors. Dans certaines catégories comme celles des Poids Moyens, des Mi-Lourds et des Lourds, le titre ne pouvait échapper à ceux qui le détenaient déjà Maier, Paterni, Fouletier, mais les places d'honneur se disputèrent âprement. Il en fut de même pour les titres des catégories Poids Plumes et Lourds-Légers où, jusqu'au bout, le résultat demeura indécis.

Rappelons dans l'ordre les vainqueurs : Marchal : Club Haltérophile de Lunéville ; Fulla : La Vie au Grand Air de St-Maur ; Dumas : La Montluçonnaise ; Maier : Amiens Sporting Club ; Paterni : La Vie au Grand Air de St-Maur ; Steiner : Société Haltérophile et Culturiste d'Haguenau ; Fouletier : La Française de Lyon.

Quatre records de France du développé à deux bras furent battus dans les catégories Poids Plumes, Moyens, Lourds-Légers et Lourds.

Le nombre des participants au Premier Pas Haltérophile fut de 238 Juniors et 106 Seniors, soit 344. Il se déroula le 20 Mars, dans les Comités Régionaux.

Le Prix des Débutants, réservé aux non-classés, ouvrit la saison 1966-67 le 23 Octobre. Nous remarquons une légère diminution dans l'effectif : 418 athlètes dont 244 Juniors et 174 Seniors alors que nous en comptions 448 en 1965. On ne peut cependant pas parler de régression.

L'année se termina avec le Prix d'Encouragement qui groupa les athlètes de 4e série. 130 Juniors et 172 Seniors = 302, soit presque le même nombre qu'en 1965 où nous en relevons 311. Les Finales se disputèrent les 3 et 4 Décembre à Paris, réunissant 20 Juniors et 19 Seniors.

Voici les vainqueurs. En Juniors : Vincent : l'Audomaroise ; Squinquel : Société Athlétique Montmartroise ; Saynac : Cercle Culturiste St-Médard ; Baillet : Stade Auxerrois ; Reilles : Cercle Culturiste Salle Commenge ; Benza : Haltérophile Club de Cannes ; Delpuech : Stade Sainte- Barbe.

En Seniors, deux participants seulement se présentèrent en Poids Légers et Lourds. La première place revint à Roland : Maison des Jeunes de Chambéry ; Berruyer : Union Gymnique et Athlétique Péageoise ; Dignan : Union Athlétique Tarbaise ; Duchamp : Sporting Club de Neuilly ; Cailleux : La Force Noyonnaise ; Decugnières : Société Athlétique Montmartroise ; Pérelman : Sporting Club de Neuilly.

Le Calendrier Culturiste bénéficia, en 1966, de deux nouvelles épreuves.

La première, la Coupe de France Culturiste, comporta 8 poules éliminatoires groupant dans une même ville les équipes des clubs des départements autant que possible les plus rapprochés afin d'éviter des frais de déplacement trop élevés.

La Finale fut organisée par le Club Amateur de l'Institut Culturiste Rochelais. Elle fut une belle réussite, grâce au dévouement de son Président M. Claude Favrou et des dirigeants du club.

Le vainqueur en fut le Club Haltérophile et Culturiste Parisien.

Le Critérium National Culturiste se déroula le 27 Mars. Il semble qu'il ait pris un nouvel essor puisque 97 athlètes 20 Juniors et 77 Seniors prirent part contre 55 en 1965 et 41 en 1964.

Nouvelle initiative, le Concours National de Force Culturiste qui se disputa concurremment avec le Championnat de France Culturiste.

223 athlètes répartis en 7 catégories prirent part aux éliminatoires.

La Finale de ces deux épreuves, dont l'organisation avait été confiée à l'Association Sportive Jovicienne, que nous remercions chaleureusement au passage, eut lieu le 2 Juillet dans la salle municipale des Sports de Jœuf.

Elle obtint un très vif succès. Le Championnat de France Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France) réunit 23 concurrents de 11 Comités différents : 12 pour la catégorie de taille jusqu'à 1 m 68 dont le vainqueur fut Caesemaeker qui remporta également le Prix des Juniors, et 11 pour celle au-dessus de 1 m 68 dans laquelle Vasseaux triompha, obtenant en même ,temps la meilleure moyenne aux épreuves physiques, *ex aequo* avec Dioux à qui fut attribué le Prix du meilleur Junior de cette catégorie.

Quant au Concours National de Force Culturiste qui comportait le développé couché, la flexion sur jambes et le saut en longueur, ses résultats ont permis de souligner les qualités athlétiques des culturistes dignes de ce nom qui s'astreignent à un entraînement sérieux afin d'améliorer leurs performances. 14 athlètes étaient répartis en sept catégories dont les vainqueurs furent : Poids Coqs : Grongnard, Athlétic Club Melunais ; Plumes : Gelas, A.S. Augustin-Normand ; Légers : Ledroit, La Vie au Grand Air de St-Maur ; Moyens : Dioux, Athlétic Club Melunais ; Mi-Lourds : Lechertier, Club Haltérophile et Culturiste Parisien ; Lourds-Légers : Vignec, Sporting Club Châtillonnais ; Lourds : Corazza, Centre Athlétique Lensois.

Notons en passant que trois concurrents : Dioux et Chenier (Poids Moyens), Beauya (Poids Mi-Lourd) furent également finalistes du Championnat de France Culturiste, ce qui contribue à soutenir la thèse de ceux qui affirment que la force n'est pas ennemie de la beauté plastique.

Le Premier Pas Culturiste groupa 79 Juniors et 52 Seniors, soit 131 concurrents, ce qui représente une participation infime si l'on tient compte du nombre des culturistes licenciés à la F.F.H.C.

Par contre, il faut noter un accroissement très sensible du nombre de Brevets Culturistes dont les sessions furent organisées dans les Clubs. 140 athlètes eu furent détenteurs en 1965, 269 en 1966. Nul doute que cette progression s'accentuera en 1967 du fait des nouvelles facilités offertes aux Culturistes par la répartition en six séries desdits brevets.

***

Cette année encore, la saison internationale fut extrêmement chargée. Elle commença très tôt par le match Triangulaire France - Italie - Bulgarie Juniors, le 26 Février à Paris. L'équipe de France composée de Gilbert (Poids Coqs, White (Poids Plumes), Yves Fourrier (Poids Légers), Muller (Poids Moyens), Gourrier (Poids Mi-Lourds), Cazeaux (Poids Lourds-Légers), Ferru (Poids Lourds), remporta la victoire par 4 à 3 sur l'Italie, tandis qu'elle était battue 5 à 2 par la Bulgarie.

Le 26 Mars se disputa à Kassel, le match France - Allemagne Seniors dont nos représentants furent Marchal, Meurat, Dumas, Maier, Paterni, Steiner, Fouletier. 4 victoires pour la France et 3 pour l'Allemagne.

Le 27, nos Juniors Gilbert, White, Moles, Muller, Gourrier, Cazeaux, Ferru, obtinrent le même résultat que leurs aînés - 4 à 3 - malgré l'absence en Poids Légers, de l'athlète Fourrier, qui n'avait pu obtenir la permission nécessaire.

La saison se poursuivit par le match France B - Espagne le 7 Mai à Biarritz dont le résultat, 6 pour la France et 1 pour l'Espagne, n'est pas aussi significatif qu'il le paraît, en raison de l'absence, dans l'équipe espagnole, de deux athlètes blessés.

Une grande confrontation internationale, dont le but était de permettre à notre élite de rencontrer des adversaires de même valeur, n'a pu avoir lieu, comme prévu, dans trois villes de France, par suite de l'impossibilité de certains Comités d'organiser cette manifestation et du forfait de plusieurs athlètes étrangers.

M. Bernard Renault accepta de grouper, le 21 Mai, à Vernon, les 23 concurrents. Seuls des athlètes italiens y participèrent, les Anglais, bloqués à Orly, par suite d'un malentendu, n'ayant pu rallier la Normandie.

De belles performances furent enregistrées.

Les vacances de nos internationaux furent sacrifiées pour participer au Stage Franco-Polonais de Varsovie, du 15 Août au 15 Septembre, destiné à parfaire leur préparation au Championnat du Monde de Berlin-Est, prévu du 15 au 23 Octobre.

A la suite d'un test organisé à Saint- Martin d'Hères, le 24 Septembre, six hommes furent désignés pour cette compétition : Fulla (Poids Plume), Gerber (Poids Léger), Maier et Muller (Poids Moyens), Michon (Poids Lourd-Léger), Lévecq (Poids Lourd).

Les résultats obtenus furent un peu décevants, compte tenu des espoirs qu'avait fait naître l'entraînement en commun des athlètes français et polonais seul, Maier, classé 5e, valut à la France une place d'honneur.

Vasseaux, qui participa au Championnat du Monde Culturiste, se distingua en remportant le titre de Champion d'Europe.

Profitant du rassemblement à Berlin d'athlètes de valeur, la Fédération avait invité certains d'entre eux au Tournoi International des 25 et 26 Octobre, à Paris.

Les équipes de l'U.R.S.S., des États-Unis et du Japon furent pressenties mais la Fédération japonaise ayant modifié son programme au dernier moment, ses champions ne purent arriver en France que pour participer à une réunion organisée à Lute à leur intention, le 30 Octobre.

Le Tournoi se déroula en deux séances, comme prévu malheureusement, la défection des Japonais et l'absence au Championnat du Monde d'athlètes engagés, nous priva de l'importante participation que nous espérions.

Néanmoins, un public nombreux se pressa au Gymnase Municipal, rue Japy, pour applaudir les athlètes présents et assister à la chute d'un record du monde par l'Américain Knipp.

A la suite d'une réunion de sélection organisée à l'Institut National des Sports, le 16 Octobre, les Juniors désignés purent démontrer leur valeur le 29 Octobre, à Bar-le-Duc, dans un match qui les opposa à l'Équipe d'Angleterre. 5 victoires à une, les Poids Lourds n'étant pas représentés. Y participèrent : Gilbert, Fréville, Yves Fourrier, Plot, Gourrier, Cazeaux, et, hors compétition, Auber.

Ils se rendirent ensuite à Vérone, le 16 Novembre, pour disputer le match quadrangulaire France-Italie-Autriche-Allemagne de l'Ouest.

Notre équipe composée de : Gilbert, Fréville, Yves Fourrier, Plot, Rollin, Gourrier, Cazeaux, se classa 3e mais certains de leurs adversaires ayant dépassé la limite d'âge des Juniors, le classement se trouva faussé à notre désavantage.

L'équipe C., ne fut pas en reste et, par 5 victoires à 2, l'emporta sur l'équipe luxembourgeoise, le 19 Novembre, à Niedercorn, grâce à Deconninck, Henry, Ulrich, Terme, Gomez, Demonsel, Rémy. Cette rencontre prévue pour le 26 Mars avait dû être reportée par suite de la grève des chemins de fer.

25 records haltérophiles 15 Seniors et 10 Juniors ainsi que 134 records culturistes : 79 Seniors et 55 Juniors furent établis ou battus au cours de cette année.

***

Contrairement aux autres années, les Championnats de France Militaires d'haltérophilie n'eurent pas lieu. Nous le regrettons sincèrement car cette compétition entretenait une certaine émulation parmi nos haltérophiles sous les drapeaux.

***

Rappelons qu'une décision importante fut prise par la F.F.H.C. : l'interdiction faite aux haltérophiles d'utiliser des corps gras, particulièrement sur les cuisses, au cours des compétitions, tandis que, par décret ministériel, le contrôle médical qui ne s'appliquait Jusqu'ici qu'aux Juniors était étendu à tous les participants.

***

En ce qui concerne le domaine administratif, le nombre de nos Comités s'est accru par la création du Comité de Polynésie.

Nous continuons à noter un accroissement constant du nombre de nos clubs, d'année en année, en partie grâce à l'appoint de clubs culturistes sans doute tentés par le programme mis sur pied à leur intention et dont le mérite revient aux membres de la Commission Culturiste et à notre Conseiller Technique Fédéral de Culture Physique, M. Claude Favrou.

Une fois de plus, c'est le Comité de l'Île-de-France qui vient en tête avec 66 clubs, suivi de ceux de Provence 34, Flandres 31, Anjou-Bretagne 25, Lorraine 22, Languedoc 21, Pyrénées 20, Lyonnais 19, Normandie 18, Alsace 16, Dauphiné-Savoie 15, Poitou 15, Orléanais 12, Auvergne et Picardie 11, Bourgogne-Franche-Comté et Guyenne 10, Champagne 9, Ile de la Réunion 6, Côte Basque, Guadeloupe, Nouvelle-Calédonie, Polynésie 3.

Mêmes constatations en ce qui concerne les licences dont le chiffre augmente également d'une manière continue : 7.679 en 1965 et 8.858 en 1966.

Citons par ordre décroissant l'Île-de-France, les Flandres, la Provence, l'Anjou-Bretagne, le Lyonnais, le Dauphiné-Savoie, le Languedoc, la Lorraine, la Champagne, la Normandie, les Pyrénées, le Poitou, l'Orléanais, la Guyenne, la Bourgogne-Franche-Comté, la Picardie, l'Alsace, l'Auvergne, l'Ile de la Réunion, la Guadeloupe, la Nouvelle-Calédonie, la Martinique, la Polynésie, la Côte Basque.

***

Le nombre de stages a été en nette augmentation cette année, particulièrement les stages régionaux nous relevons en effet, dans les Académies où nous avons la chance de posséder un Conseiller Technique Régional, 11 stages d'une semaine et divers stages de week-end.

Cinq stages d'Espoirs nationaux se déroulèrent à l'Institut National des Sports, deux au C.R.E.P.S. de Voiron - l'un d'eux spécialement réservé aux Scolaires et Universitaires.

Deux stages de formation des cadres furent également organisés à l'I.N.S. au lieu d'un seul les années précédentes, au cours desquels 14 diplômes d'Aides-Moniteurs et 12 de Moniteurs furent décernés.

Deux stages groupèrent également les Conseillers Techniques Régionaux. Le premier à Boulouris, sous la direction de l'Entraîneur National, à l'issue du Championnat de France, comme l'année précédente.

Le second, en Novembre, fut dirigé par le Directeur Technique National qui désirait prendre contact avec les cadres fédéraux afin de pouvoir organiser un programme de travail en harmonie avec les différentes suggestions émises par eux.

Quelques diplômes d'aides-moniteurs ainsi que de nombreux Brevets d'Initiation furent attribués à l'issue de stages régionaux.

Nul doute que nos membres affiliés auront à leur disposition, en 1967, un nombre de stages accru, puisque trois nouvelles académies ont été dotées de C.T.R. celles de Reims avec Michon, Nantes avec Demats et Lyon avec Combet.

Espérons que cette mise en place se poursuivra régulièrement, afin que la grande tâche entreprise par les « pionniers » continue à se développer et que tous les Comités puissent bénéficier de l'aide et des connaissances de ces conseillers.

Cet ensemble de techniciens est d'ores et déjà encadré et couronné par la nomination, depuis Octobre 1966, d'un Directeur Technique National, M. Claude Taillefer, qui s'est mis immédiatement au travail et a déjà soumis à votre étude un plan d'action dont il espère obtenir une plus grande prospection grâce au nombre plus élevé des compétitions offertes aux haltérophiles, tandis que l'élite fait l'objet de sa part d'une particulière sollicitude.

La mise en œuvre de ce plan d'action ainsi que les activités annexes du Directeur Technique National ont provoqué, bien entendu, un surcroît de travail qui a obligé la F.F.H.C. à renforcer l'effectif de son Secrétariat administratif.

***

Pendant l'année 1966, nous avons continué le programme d'équipement de nos clubs et celui des établissements scolaires et universitaires affiliés à l'Association du Sport Scolaire et Universitaire. Dans ce domaine, M. Lucien Guillier a apporté à la F.F.H.C., comme par le passé, son concours dévoué et compétent.

***

Notre *Bulletin Fédéral* conserve à peu près le même chiffre de tirage et son budget est virtuellement équilibré.

La Commission nommée à l'Assemblée Générale 1966 pour étudier le voeu du Stade Municipal de Montrouge a tenu plusieurs réunions cette année. Un référendum a été organisé dont les résultats sont favorables à la formule licence-bulletin groupés. Toutefois, son application est reportée à la saison 1968-69, étant entendu que la Commission profitera de ce délai pour apporter des améliorations à « *l'Haltérophile Moderne* ».

En résumé, activité accrue dans tous les domaines, qui doit s'accentuer encore en 1967, grâce à la collaboration dévouée et compétente de tous.

Calendrier des épreuves fédérales

Saison sportive 1967-68

Réglementation des compétitions

HALTÉROPHILIE

COMPLÉMENT DE LA PREMIÈRE PARTIE *(Parue au Bulletin Fédéral N°* 236*).*

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Il convient d'ajouter aux règlements généraux des compétitions haltérophiles, parus dans le *Bulletin* N° 236, les dispositions suivantes :

ARTICLE 11. - Les épreuves interrégionales, les épreuves INTER-ZONES et les épreuves nationales des compétitions fédérales sont prises en charge par le budget de la Fédération.

ARTICLE 12. - En ce qui concerne le déplacement des athlètes ou des équipes d'athlètes, ainsi que leur hébergement au lieu de la compétition, les frais sont réglés suivant le barème ci-dessous :

Distance maximale entre le Club des athlètes participant à l'épreuve et le lieu de la compétition (en kilomètres aller et retour)	Déplacement (par km parcouru)	Restaurant	Hôtel	Total
200	0 F 105	15 F	-	15 F
400	0 F 105	30 F	-	30 F
700	0 F 105	30 F	20 F	50 F
1.000	0 F 105	45 F	20 F	65 F
Plus de 1.000	0 F 105	60 F	20 F	80 F

ARTICLE 13. - En ce qui concerne la location, le chauffage, l'éclairage de la salle de compétition et la publicité (presse et affichage), les frais sont réglés sur la production des pièces justificatives (devis, factures, acquits) portant mention de la quittance de la somme engagée, après approbation préalable du devis soumis à la F.F.H.C.

ARTICLE 14. - La prise en charge par le budget fédéral s'effectue au moyen du remboursement par le Trésorier de la Fédération des frais mentionnés aux articles 12 et 13 ci-dessus.

ARTICLE 15. - Le remboursement visé à l'article précédent tient compte :

a) pour les Comités non organisateurs de l'épreuve interrégionale, Inter-Zones ou nationale, des frais mentionnés à l'article 12 ci-dessus.

Le payement en est assuré par le versement au compte bancaire ou postal du Comité organisateur du montant global des sommes à payer aux athlètes, sommes qui figurent pour chacun sur un état nominatif accompagnant le versement, ledit état étant annexé à la liste des athlètes sélectionnés

b) pour le Comité organisateur de l'épreuve interrégionale, Inter-Zones ou nationale, des frais mentionnés aux articles 12 et 13 ci-dessus.

Le payement en est assuré par le versement au compte bancaire ou postal du Comité organisateur, après vérification des pièces justificatives visées à l'article 13 ci-dessus.

ARTICLE 16. - Les médailles récompensant les trois meilleurs finalistes des compétitions fédérales sont mises à la disposition des Comités organisateurs des épreuves finales par le Président de la Fédération, la gravure étant laissée aux soins et à la charge des Clubs, en ce qui concerne les finales régionales et interrégionales.

RÈGLEMENTS PARTICULIERS

La réglementation du Critérium National, publiée dans le *Bulletin Fédéral n°* 236, dispose à l'article 4 « Sont qualifiés pour participer aux éliminatoires interrégionales, les athlètes Juniors et les athlètes Seniors qui, participant au Prix Fédéral d'Automne, ont réalisé, au cours des éliminatoires régionales de cette compétition, une performance de classe nationale ou de classe internationale, et tous les athlètes Juniors et Seniors des classes nationale et internationale ».

Cette disposition peut prêter à confusion. En effet, elle laisse entendre qu'un athlète de 1re série ayant réalisé aux éliminatoires régionales du Prix Fédéral d'Automne de 1re série, une performance de classe nationale ou de classe internationale, est qualifié exclusivement pour les épreuves suivantes du Prix Fédéral d'Automne (éliminatoires interrégionales et finale).

Il convient donc de préciser qu'un athlète de 1re série, ayant réalisé aux éliminatoires régionales du Prix Fédéral d'Automne, une performance d'une classe supérieure qui l'a admis à concourir aux éliminatoires interrégionales du Critérium National, figure à la fois dans le classement du Prix Fédéral d'Automne, et dans celui du Critérium National, suivant les résultats des éliminatoires interrégionales de l'une et de l'autre de ces deux compétitions.

Ce double classement lui permet :

1) d'accéder à la finale du Prix Fédéral d'Automne si sa performance des éliminatoires interrégionales du Critérium National le classe parmi les trois sélectionnés à la finale du Prix Fédéral
2) d'accéder également à la finale du Critérium National si sa performance des éliminatoires interrégionales de cette compétition le classe parmi les trois sélectionnés à la finale du Critérium National.

Il peut donc, par exemple, être à la fois vainqueur du Prix Fédéral d'Automne et deuxième ou troisième du Critérium National, puisque les deux finales ont lieu le même jour et au même endroit.

Deuxième partie :

– Coupe de France des Clubs ;
– Coupe de France des Comités.

A. - RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Les règlements généraux publiés dans le *Bulletin Fédéral n°* 236 sont applicables aux compétitions ci-dessus, dans leurs dispositions non contraires à celles des règlements particuliers édictés ci-après.

B. - RÈGLEMENTS PARTICULIERS

I - COUPE DE FRANCE DES CLUBS

ARTICLE PREMIER. - La Coupe de France des Clubs se dispute en quatre tours. Les Clubs doivent faire parvenir leur engagement au Comité Régional un mois avant le premier tour.

ARTICLE 2. - Les Clubs participent à la Coupe de France des Clubs au moyen d'une seule équipe de trois athlètes, chacun exécutant l'un des trois exercices olympiques obligatoirement différent de celui de ses coéquipiers.

ARTICLE 3. - La composition d'une équipe engagée au premier tour peut être différente aux tours suivants.

ARTICLE 4. - Chaque concurrent adroit à quatre essais pour l'exercice qu'il a à exécuter. Une progression de 5 k minimum est obligatoire entre les 1er et 2e essais ; ensuite, minimum de 2 k 500.

ARTICLE 5. - L'exercice exécuté au premier tour peut être différent aux tours suivants.

ARTICLE 6. - Il n'y a pas de classification imposée pour l'engagement des équipes de club, soit par catégorie de poids de corps, soit par catégorie d'âge, ni selon les séries ou les classes hiérarchiques.

ARTICLE 7. Le poids de corps de l'équipe est déduit du total des trois mouvements. *Exemple :*

1er coéquipier : poids de corps : 58 k - dévelop.	82 k 500
2e coéquipier : poids de corps : 67 k 200 arr.	102 k 500
3e coéquipier : poids de corps : 79 k 400 ép. jeté	135 k
Total	320 k
	- 204 k 600
Performance de l'équipe :.....	115 k 400

(Les poids de corps sont arrondis aux 100 grammes inférieurs).

ARTICLE 8. - Le premier tour est une épreuve régionale organisée le 26 Novembre 1967 par tous les Comités Régionaux.

Chaque Comité rassemble les clubs engagés par groupes de six au maximum suivant leur proximité géographique, soit :

2 à 6	Clubs	engagés	:	1	groupe
7 à 12	»	»	:	2	groupes
13 à 18	»	»	:	3	»
19 à 24	»	»	:	4	» , etc.

Il y autant de rencontres, en des villes distinctes du Comité, qu'il y a de groupes de Clubs.

ARTICLE 9. - Le deuxième tour est une épreuve régionale organisée le 14 Janvier 1968 par tous les Comités Régionaux.

Suivant le classement des Clubs engagés au premier tour, sont qualifiés :

– les six premiers Clubs, en division « Excellence » ;
– les six Clubs suivants, en division « Honneur ».

ARTICLE 10. - Le troisième tour est une épreuve interrégionale, organisée le 11 Février 1968, par les Comités suivants :

Groupes Interrégionaux		Comités Organisateurs	Implantation souhaitée
Groupe	Nord-ouest	Flandres	Saint-Omer
»	Centre-ouest	Orléanais	Dreux
»	Centre-est	Champagne	Troyes
»	Nord-est	Lorraine	Petite-Rosselle
»	Centre	Auvergne	Vichy
»	Ouest	Anjou	Châtellerault
»	Sud-est	Provence	Aix-en-Provence
»	Sud-ouest	Pyrénées	Caussade

Suivant le classement des Clubs engagés au deuxième tour, sont qualifiés les deux premiers Clubs de chaque Comité du groupe interrégional.

ARTICLE 11. - Le quatrième tour est une épreuve nationale organisée le 3 Mars 1968 à Paris, par la Fédération, en liaison avec le Comité de l'Île-de-France.

Suivant le classement des Clubs engagés au troisième tour, sont qualifiés les Clubs classés premiers dans chaque groupe interrégional et le meilleur des Clubs classés deuxièmes de l'ensemble des groupes interrégionaux.

ARTICLE 12. - Le destinataire des résultats du deuxième tour et des résultats du troisième tour est le secrétariat de la Fédération qui établit les sélections pour le tour suivant ; il en informe le Comité Organisateur du tour suivant (voir tableau ci-dessus, article 10), les Comités et les Clubs participants.

ARTICLE 13. - Un athlète étranger peut être admis à concourir dans l'équipe du Club où il est inscrit depuis la saison sportive précédente.

Groupes Interrégionaux		Comités Organisateurs	Implantation souhaitée
Groupe	Nord-ouest	Flandres	Lille
»	Centre-ouest	Île-de-France	Mantes
»	Centre-est	Champagne	Auxerre
»	Nord-est	Alsace	Sélestat
»	Centre	Lyonnais	Saint-Etienne
»	Ouest	Anjou	Nantes
»	Sud-est	Provence	Grenoble
»	Sud-ouest	Languedoc	Béziers

II - COUPE DE FRANCE DES COMITES

ARTICLE PREMIER. - La Coupe de France des Comités se dispute en deux tours.

ARTICLE 2. - Les Comités participent au moyen d'une seule équipe de sept athlètes, chaque catégorie étant obligatoirement représentée.

ARTICLE 3. - La composition d'une équipe engagée au premier tour peut être différente au tour suivant.

ARTICLE 4. - Les exercices imposés sont l'arraché et l'épaulé et jeté.

ARTICLE 5. - Il n'y a pas de classification imposée pour l'engagement des équipes de Comité, ni par catégorie d'âge, ni suivant les séries ou les classes hiérarchiques.

ARTICLE 6. - Le premier tour est une épreuve interrégionale entre les Comités d'un même groupe interrégional. Elle est organisée le 21 Avril 1968 par les Comités suivants :

ARTICLE 7. - Le deuxième tour est une épreuve nationale entre :

– les trois premiers Comités du classement interrégional (division « Excellence ») ;
– les trois suivants (division « Honneur ») ;

Elle est organisée par la Fédération, en liaison avec les Comités suivants :

– Comité des Flandres : Lille (Excellence) ;
– Comité de Provence : Marignane (Honneur).

ARTICLE 8. - De même que pour la Coupe de France des Clubs, un athlète étranger peut être admis à concourir dans l'équipe du Comité dont relève le Club où il est inscrit depuis la saison sportive précédente.

/

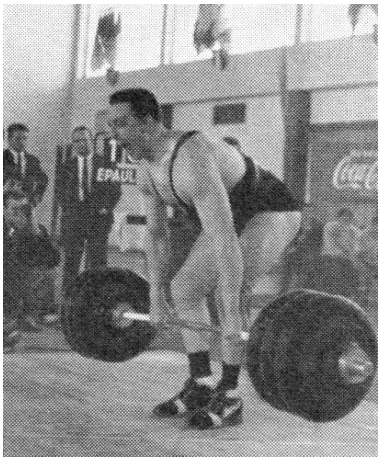

1

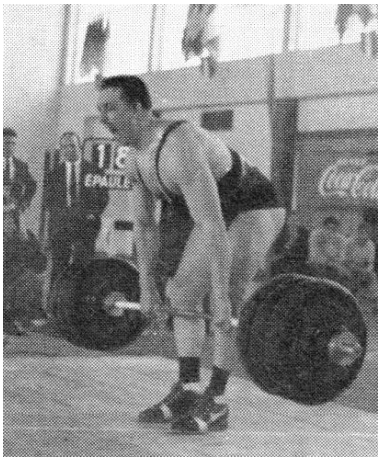

2

Un bel épaulé et jeté
Roger LÉVECQ à 182 k 500

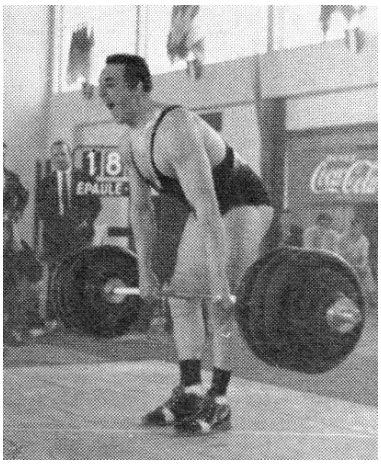

3

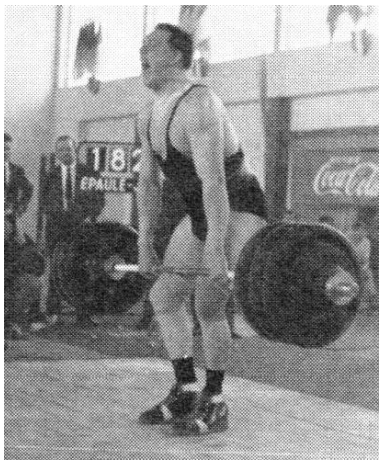

4

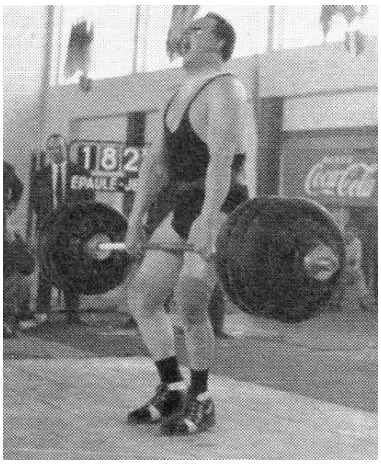

5

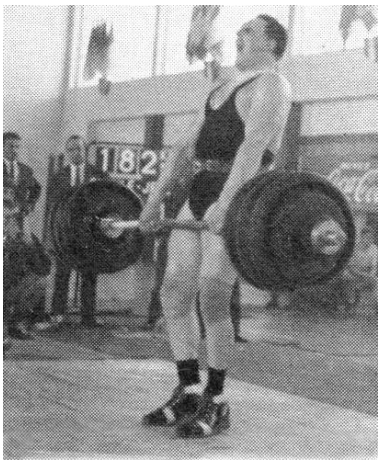

6

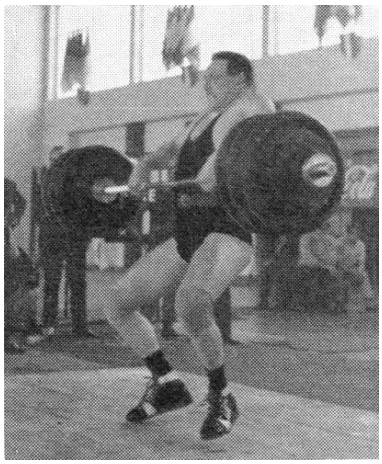

7

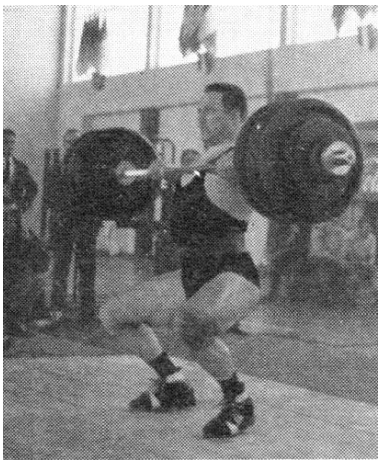

8

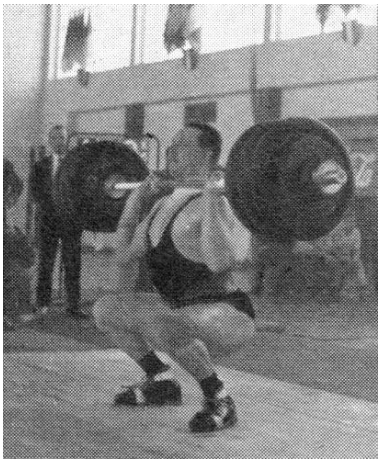

9

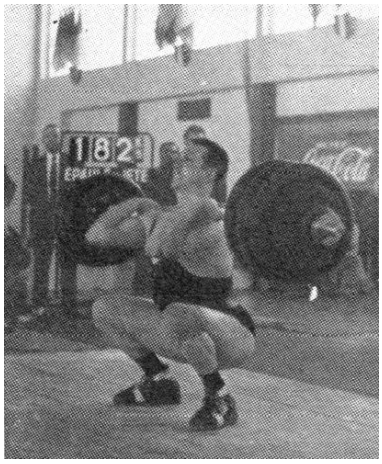

10

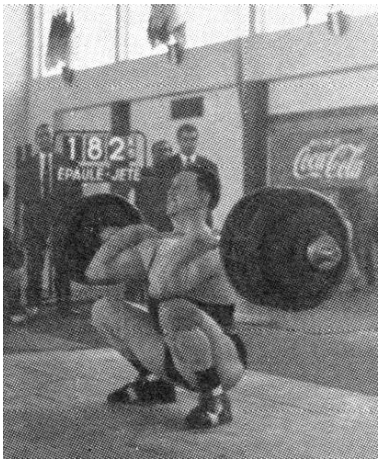

11

Haltérophile Moderne n° 237 (10-1967)

Tunis 1967

Lorsque, fin Avril, j'assistais, en spectateur, au Championnat de France, j'étais loin d'imaginer que quatre mois plus tard je serais à nouveau sur un plateau. C'est un désagréable serrement de cœur ressenti en voyant tirer mes camarades qui me fit comprendre que j'étais encore « mordu ».

Depuis, les sollicitations pressantes de mes amis et la reprise, difficile au début, d'un entraînement bien relâché depuis près de deux ans, m'ont permis de reprendre ma place au sein d'une équipe qui devait défendre les couleurs françaises au Tournoi International de Tunis.

C'est en ma qualité de capitaine de l'équipe de France que le Directeur Technique National m'a demandé de relater ce qui, à mon avis, a été l'un des plus beaux moments de l'Haltérophilie française.

Accompagnés par M. Duverger, représentant le Président de la F.F.H.C. et par M. Morin, arbitre international, Meurat, Dumas, Muller, Maier, Steiner, Fouletier et moi-même, dirigés par M. Taillefer, sommes arrivés à Tunis le 6 Septembre. Sans aucun doute, l'isolement de notre Centre d'hébergement (I.N.S.) à quelque 10 kilomètres de la capitale a favorisé l'élaboration d'une remarquable ambiance de camaraderie.

Dès le premier jour, nous faisons nôtre la devise « tous pour un, un pour tous » et l'on sait pourtant qu'elle est difficilement applicable, en Haltérophilie !

Quant aux difficultés matérielles : (transport, entraînement, repas, saunas, etc.), elles ne résistent pas longtemps à notre Directeur Technique.

L'inquiétude, la nervosité habituelle, à l'approche d'une compétition n'altèrent pas un instant le moral de l'équipe. Pourtant, la première journée du Tournoi ne nous est pas favorable et, par deux fois, nous devons écouter, le cœur serré, l'hymne italien.

Mais, venons-en aux faits. En catégorie Coqs, deux hommes rapidement dominent le lot : Meurat et l'Italien Tanti.

Au développé, le transalpin, plus léger réalise 85 k et manque deux fois 90 k. Meurat réussit 92 k 500 et..., en reste là. Tanti arrache 85 k puis 90 k, manquant 92 k 500. Quant à Meurat, il ne fait pas mieux que 90 k à sa première barre, échouant de très peu à 95 k par deux fois.

Notre ami possède alors une avance de 7 k 500. A l'épaulé et jeté, la barre de départ est annoncée à 112 k 500 pour Meurat mais, sur sa demande, il ne prend que 110 k qu'il réussit avec un peu mieux d'assurance que ses essais précédents. Pour l'Italien, 115 k réalisés avec une inquiétante facilité. Et, c'est alors qu'un dilemme se pose pour notre coéquipier : en prenant 117 k 500 qui, ce jour-là, paraissent plus à sa portée que 120 k, il oblige Tanti à tirer sur 125 k, soit 2 k 500 de plus que son record personnel. Hélas Meurat réussit bien son troisième essai à 117 k 500 mais le transalpin, littéralement survolté par la perspective soudaine de la victoire qu'il n'attendait pas, réussit lui aussi, et ces 125 k lui assurent, avec un total de 300 k, la victoire au poids de corps.

Personne ne dira que Meurat ne s'est pas battu et bien battu, mais, à Tunis, il était loin de la condition physique idéale pour une compétition.

A noter le bon comportement du Libanais Baydhoune classé 3e avec 285 k.

Passons aux « Plumes ».

Bien qu'un match ne soit jamais ni gagné, ni perdu d'avance, nous n'osons quand même pas trop espérer pour Dumas qui, pour sa première compétition internationale affronte un vétéran toujours redoutable : Mannironi.

Les deux athlètes font jeu égal au développé : 105 k, Dumas manque 107 k 500 en troisième barre, déséquilibré à la fin du geste, avant le signal de l'arbitre.

A l'arraché, le Français fait 92 k 500, 97 k 500 et manque 100 k.

Il faut dire que l'ambiance qui règne à ce moment-là est loin d'être favorable à la concentration. Une tornade s'abat soudain avec une violence toute tropicale. Pannes d'électricité répétées, gouttières innombrables, ruissellement de la pluie qui, pénétrant par la porte d'entrée, entoure bientôt le podium sous plus de 10 centimètres d'eau. Fouletier joue les « St-Christophe » en emportant Dumas sur son épaule entre la salle d'échauffement et le plateau de compétition.

Sous ce déluge, l'Italien réussit à l'arraché 95, 100 et 105 k s'assurant une confortable avance de 7 k 500. Prudemment, il prend 125 k que réussit également Dumas pour son dernier essai. Mannironi, assuré de la victoire, demande alors 135 k qu'il manque, trop sûr de lui sans doute, mais la seconde tentative est une belle leçon de style qui porte son total à 345 k.

Notre camarade est facilement 2e avec 327 k 500.

La nuit tombe et, au sein de l'équipe de France, la déception assombrit un peu la bonne humeur naturelle ; mais la confiance reste intacte, c'est l'essentiel !

Le lendemain, c'est aux Légers et aux Moyens de connaître la minute de vérité. Cinq concurrents entourent Muller. Nous savons que deux d'entre eux sont à surveiller de très près, un Italien : Silvino et un Espagnol : Mateos. Ils sont, au reste, plus légers que notre ami.

L'Italien commence à 105 k, suivi de l'Espagnol à 107 k 500 ; celui-ci échoue deux fois à 112 k 500 et Silvino manque, puis réalise 110 k.

Jean-Luc passe avec succès de 115 à 120 puis à 122 k 500, prenant ainsi 12 k 500 d'avance sur Silvino et 15 k sur Mateos.

A l'arraché, l'Espagnol ouvre les débats avec 102 k 500 suivi de Muller qui, mal à l'aise dans un style hésitant, n'ira pas plus loin que 105 k. Mateos réussit 107 k 500 et manque 112 k 500 à son troisième essai.

Silvino, arracheur puissant, précis, met à bout de bras 110, 115 et 117 k 500 avec beaucoup de facilité. Il parvient ainsi à combler entièrement son retard sur le Français et prend même la tête du peloton au poids de corps.

Des sueurs froides apparaissent sur le visage des Français. Le match va se jouer à l'épaulé et jeté ; ce ne sera pas facile !

Silvino commence avec 137 k 500, suivi de Muller qui, bien entendu, prend 140 k. Le voici à nouveau en tête. Mateos réussit également 140 k.

L'Italien manque ensuite 142 k 500. Est-ce gagné pour Jean-Luc ? Pas encore, hélas !, car l'Italien à son dernier essai épaule bien, jette mieux encore et réussit 142 k 500. Il nous faut 145 k, soit à 500 grammes près, le record de France. Et, c'est là qu'intervient un malentendu qui aurait pu être désastreux. Dans la salle d'échauffement, Jean-Luc a mal interprété le geste du Directeur Technique lui faisant comprendre que Silvino vient de réussir 142 k 500. Notre camarade s'avance donc vers le plateau, persuadé que son adversaire ayant échoué lui a déjà laissé la victoire. Il ne va donc tirer sur 145 k que pour la gloire... Très décontracté, il les réussira magnifiquement et ne réalisera qu'après coup que c'était la barre de match...

L'Espagnol manque ensuite deux fois 150 k après avoir épaulé très aisément. Voilà un homme à surveiller de près dans l'avenir.

Le classement s'établit comme suit : Muller : 372 k 500, Silvino : 370 k, Mateos : 355 k.

Cinq minutes plus tard, Muller debout sur le podium, nous écoutons, plus émus que nous n'oserions l'avouer, la première « Marseillaise ».

Ensuite, place aux Moyens. Chacun respire un peu car il ne semble pas qu'il y ait de soucis à se faire, la plus large confiance pouvant être accordée à Maier. L'Italien Proto est à suivre tout de même.

De fait, celui-ci nous surprend désagréablement dès le développé : 125, 130, 132,500 fort bien réussis. Sortant d'une période creuse, Rolf s'est voulu très prudent ; il assure une progression sage mais solide qu'il termine à 135 k. C'est, de toute évidence, une charge bien en dessous de ses possibilités qui se révèlent soudain plus larges qu'on ne l'espérait. Bonne condition physique, excellente maîtrise technique, il demande, hors compétition, 145 k pour un nouveau record de France, et il les fait, ma foi, fort bien.

A l'arraché, Proto réussit 110 et 115 k, manquant 117 k 500. Pour Maier, trois essais impeccables : 117,500, 122,500, 125 k.

Au troisième exercice, Prolo assure son premier essai à 145 k et réussit 150 k. Il jette 155 k mais ne peut maintenir la barre à bout de bras.

Le cœur nous manque soudain en voyant notre coéquipier rater l'épaulé de ce premier essai. Dieu merci, Maier a du caractère ; il se reprend très vite et fait une belle démonstration avec 155 et 160 k.

Avec 420 k, le Français se classe devant l'Italien : (397,500), le Grec Jacouvo : (372,500) et le Libanais Ghoziajmi : (370).

Ne pouvant être à la fois juge et partie, j'ai demandé à M. Taillefer de faire la relation du match des « Mi-Lourds » qui fut l'un des sommets de ma carrière sportive.

Sur huit athlètes inscrits dans la catégorie des Lourds-Légers, cinq peuvent, semble-t-il, prétendre à la victoire : deux Italiens, un Grec, un Espagnol, un Français. Qui s'attendait à une telle concurrence ?

De nous sept. c'est Steiner qui allait avoir le match le plus difficile et, réellement, le combat sera âpre.

La pesée donne l'avantage à Vezzanei sur Stoukas et Steiner.

L'italien engage la lutte avec 120 k, passe à 125 k sans succès et termine à 127,500. Stoukas, musculeux, puissant pousse 130, manque 135 et

les réussit en troisième barre ; l'autre Italien - de Carlo - reste à son deuxième essai à 135 k. L'Espagnol Gordillo réalise : 130, 135 et 137 k 500. La meilleure barre revient à Steiner avec 140 k.

L'inquiétude s'installe alors peu à peu en Steiner. Il sait sa technique précaire à l'arraché et ses essais vont refléter son manque de confiance. Commençant à 122 k 500, il n'ira pas plus loin, alors que le Grec réalise 125 k et Vezzanei 130 k. Gordillo et de Carlo ne font pas mieux que 122 k 500.

Le classement donne alors : Steiner 262,500, Stoukas : 260, Vezzanei : 257,500. La victoire va, sans nul doute, revenir à l'un de ces trois hommes.

A l'épaulé et jeté, chacun a demandé 160 k pour sa première barre. Le tirage au sort est défavorable à notre camarade, mais la facilité de son premier essai nous rassure quelque peu, encore que Stoukas et Vezzanei n'aient pas moins d'aisance avec cette charge.

165 k pour le deuxième essai de Steiner ; la barre est tirée haut, le passage en flexion est bon, le verrouillage efficace, mais il ne peut se relever. Le Grec a un style médiocre mais il est fort, très fort et il met 165 k à bout de bras. Ce qui n'arrange rien, Vezzanei exécute son deuxième essai avec une facilité décourageante.

Stoukas prend la tête du classement devant Vezzanei et Steiner. Il reste à chacun un dernier essai. Il paraît probable que Stoukas et, surtout, Vezzanei réussiront 167 k 500. Mais sait-on jamais ? 170 k sont hors de portée de Steiner il lui faut donc tenter 167 k 500 et..., réussir Hélas, cette fois encore, notre camarade ne peut terminer son épaulé et, avec la barre, retombe l'espoir d'une quatrième victoire française.

L'italien, le Grec font ensuite une dernière tentative sur 170 k mais ils échouent.

Nous nous attendions à un match très serré avec les Italiens et c'est Stoukas qui a été l'outsider imprévu et victorieux.

Comme dans toutes les compétitions haltérophiles la catégorie des Poids Lourds constitue l'attraction majeure. A Tunis, ce fut le bouquet final d'un beau feu d'artifice et tout à la gloire de l'équipe de France.

Fouletier y joue les Zhabotinsky au niveau méditerranéen.

On ne peut regretter qu'une chose, c'est l'absence de l'Égyptien Ibrahim dont la concurrence aurait sans doute permis à notre camarade de réaliser pleinement ses espérances : 500 k.

Dominant de très haut ses adversaires, Fouletier n'a qu'à se préoccuper du total. Il progresse donc sagement 152,500, 160, 162,500 réussis avec une étonnante puissance à défaut d'un style parfait.

Belle prestation du Libanais Lahmajiane qui atteint 145 k.

Au second exercice, la supériorité du Français est encore plus manifeste. Il arrache 142 k 500 à son premier essai, manque sans que l'on sache pourquoi 147,500 et les réussit au troisième essai. Hors compétition, il améliore son propre record de France avec 152 k 500.

A l'épaulé et jeté, après avoir réussi 175 k, puis 182,500, améliorant ainsi son record olympique de 15 k, il demande 190 k. Les 500 k le démangent terriblement et qui oserait dire, à cet instant, que la demi-tonne n'est pas à sa mesure ?

La barre est tirée à une hauteur amplement suffisante ; elle est mise aux clavicules avec aisance mais trop précipité, il ne peut achever le redressement.

Total 492 k 500. La victoire s'achève en apothéose pour l'équipe de France qui écoute, ravie, la quatrième « Marseillaise ». C'est un « tube » commente l'un de nous !

Comme après chaque grande confrontation, il est utile de tirer quelques conclusions.

En comparaison des résultats des derniers Jeux Méditerranéens à Beyrouth en 1959, la France s'est taillé la part du lion.

Malgré les apparences et le résultat final de Tunis, il faut bien avouer que nous avons assisté à la montée des autres riverains méditerranéens. Ainsi, un « Coq » libanais a totalisé 285 k, un « Plume » tunisien 292 k 500, un « Léger » espagnol 355 k et un autre « Léger » libanais de 18 ans a réalisé 345 k.

Un gros effort est fait dans les autres pays méditerranéens dont plusieurs bénéficient de l'assistance des pays de l'Est dans le domaine technique.

Il ne faut donc pas nous endormir sur nos lauriers car, en 1971, à Izmir, en Turquie, la marge de sécurité sera probablement plus mince.

Au nom de toute l'équipe, je remercie vivement notre directeur technique qui a été pour chacun de nous, et à tout moment, d'un dévouement exemplaire.

Quelques excursions facilitées par des amis français de Tunis, deux bons repas offerts par M. Duverger, dans une jolie crique abritant son hôtel, à même la plage, ont agréablement occupé la dernière semaine de notre séjour tunisien.

Marcel PATERNI,
Conseiller Technique Régional.

4 places de 1er : MULLER, MAIER, PATERNI, FOULETIER ; 2 places de 2e : MEURAT, DUMAS ; 1 place de 3e STEINER..., tels sont les résultats de nos haltérophiles aux Jeux de Tunis.

Épilogue

« L'essentiel, c'est d'avoir gagné ». C'est par ces mots que M. Missoffe répondait, à Tunis, à la remarque que je venais de faire devant lui, à savoir qu'il était vraiment dommage que l'on ait refusé aux haltérophiles français les médailles des Jeux Méditerranéens auxquelles leurs compatriotes des douze autres disciplines engagées à Tunis pouvaient prétendre.

Certes, le Ministre avait raison. L'important c'était bien que notre équipe ait emporté la victoire, quand bien même ce ne serait que moralement que ses sept médailles aient été gagnées.

Mais il importe néanmoins que la victoire soit mentionnée par le prix qu'elle mérite. Et il importait, surtout à Tunis, que nos athlètes ne soient pas traités différemment des basketteurs, footballeurs, etc., car ils n'ont que trop d'occasions d'éprouver un sentiment de frustration, de se sentir tenus en parents pauvres.

Le refus d'inscrire l'haltérophilie dans le programme des Jeux Méditerranéens de Tunis, au motif que toutes les Fédérations Méditerranéennes n'y seraient pas invitées, a donc été ressenti d'autant plus amèrement qu'il résultait d'une décision de M. Oscar State.

Il reste à espérer que le manifeste signé par tous les dirigeants fédéraux présents à Tunis aboutisse à l'annulation de cette décision et à l'attribution des médailles qu'ont si bien gagnées nos athlètes.

Car ils les ont bien gagnées ces médailles qu'elles soient d'or, d'argent ou de bronze. Depuis longtemps, m'a dit un dirigeant de la Fédération polonaise, invité à Tunis, on n'avait vu, paraît-il, une telle fougue, un tel mordant, un élan plus enthousiaste au sein d'une équipe de France.

Pour moi, à qui il a été donné de découvrir cette foi ardente, cette cohésion parfaite, cette union généreuse, Tunis a été la plus belle des récompenses qui pouvaient marquer, le 11 Septembre, le premier anniversaire de mon installation à la F.F.H.C.

Et, puisque je dois prendre la plume que Paterni m'a laissée pour la relation du match des « Mi-Lourds », je dirai simplement que Marcel m'a procuré l'émotion la plus vive comme la joie la plus éclatante de ma carrière sportive.

Relater le match, je veux bien, mais il n'y a pas eu de match dans cette catégorie, notre représentant n'ayant eu à lutter que contre lui-même. Car c'est bien le trac, un trac pire que celui qu'éprouve un débutant, qui a été son seul adversaire.

Paterni sentait, et chacun de nous avec lui, qu'il fallait, pour lui-même, absolument, que sa rentrée dans l'équipe de France soit marquée d'une brillante performance. Sa probité sportive exigeante, ne se serait pas accommodée d'une victoire facile dans une compétition dont il pouvait comparer le niveau à celui de matches d'une toute autre envergure où il avait brillé, avant sa retraite.

La victoire, simplement, aurait été à son jugement sans indulgence presque une défaite et, pour continuer, il n'aurait pu s'en accommoder.

Pour conclure, je me plais donc à saluer le retour magnifique de Marcel Paterni. A Tunis, il a montré qu'il est toujours un grand champion mais il a surtout montré qu'il est un homme.

C. TAILLEFER,
Directeur Technique National.

Ce Que Vous Devez Savoir

PRÉCISIONS AU SUJET DES DIPLÔMES FÉDÉRAUX ANCIENNE FORMULE

Pour répondre à certaines questions et apporter un complément d'information aux titulaires des diplômes fédéraux décernés jusqu'à la fin de la saison 1966-67 (initiateur, aide-moniteur, moniteur), il apparaît nécessaire de préciser ce qui suit :

1) Contrairement à différentes interprétations, bien que la délivrance de ces diplômes soit maintenant terminée, ceux acquis restent valables sous leurs anciennes appellations et leurs possesseurs conservent leurs titres.
2) De plus, les titulaires de ces diplômes, peuvent s'ils le désirent, préparer les nouveaux brevets dont la réglementation entre en vigueur ais 1er Octobre 1967.

Dans ce cas, en raison de leurs titres anciens, ils n'ont qu'à satisfaire à l'article 9 du nouveau règlement et sont dispensés du reste.

En résumé, les titulaires de ces anciens diplômes, peuvent, soit conserver simplement les titres acquis, soit tenter d'obtenir par équivalence les nouveaux brevets, bien que ce ne soit pas une obligation, en bénéficiant des dispositions auxquelles ils ont droit.

R. TOURNIER,
Président de la Commission des Règlements.

***

COMMUNIQUE DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

La Direction de l'Éducation physique et des Sports : ses attributions

D'après le décret du 27 Août 1967, la Direction de l'Éducation Physique et des Sports qui vient d'être créée, a compétence en matière d'éducation physique, de sport scolaire et universitaire, de sport civil elle entretient des relations avec les services des sports aux armées.

Elle anime et contrôle les fédérations, associations, comités et groupements se rapportant aux diverses formes d'activités sportives.

Elle gère et contrôle l'aide de l'État à ces différents organismes.

Elle est chargée de la conception des équipements sportifs et connaît les propositions de programmes relatifs à ces équipements.

Elle procède à l'étude et à l'élaboration des projets de texte concernant l'éducation physique et le sport.

Elle recrute et forme les personnels d'enseignement et d'animation de l'éducation physique et des sports.

Elle assure les différents contrôles médicaux, mène des études, suscite, crée et anime des actions pédagogiques, dans les domaines qui leur sont propres.

Elle est chargée des relations internationales et notamment avec les pays d'expression française.

***

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux Records du Monde Seniors homologués

Poids Coqs. - Développé à' deux bras : 122 k 500 par Fernando L. Baez (Porto Rico) le 1er Juillet 1967, à San Juan (Porto Rico).

Poids Moyens. - Développé a deux bras : 157 k par Russel Knipp (États-Unis) le 30 Juillet 1967, à Winnipeg.

Poids Mi-Lourds. Arraché à deux bras : 149 k par Masachi Ohuchi (Japon), le 20 Août 1967 à Esashi.

***

Nouveaux Records du Monde et d'Europe Seniors homologués

Poids Coqs. - Epaulé et jeté à deux bras : 144 k par Alexeï Vakhonin (U.R. S.S.) le 18 Juin 1967, à Sofia.

Poids Moyens. - Epaulé et jeté à deux bras : 183 k et Total Olympique : 147,500 + 137,500 + 182,500 = 467 k 500 par Viktor Kurentsov (U.R.S.S.) le 3 Juillet 1967, à Leningrad.

Poids Lourds-Légers. - Développé à deux bras : 169 k par Mikhaïl Shabaev (U.R.S.S.) le 29 Mai 1967, à Perm.

Arraché à deux bras : 151 k par Yan Talts (U.R.S.S.) et 151 k 500 par Anatoli Kalichenko (U.R.S.S.) le 11, Août 1967, à Moscou.

Epaulé et jeté à deux bras : 193 k le 18 Juin 1967, à Sofia et 193 k 500 le 11, Août 1967, à Moscou par Yan Talts (U.R.S.S.).

Total Olympique : 497 k 500 le 18 Juin 1967, à Sofia et 160 + 150 + 192,500 = 502 k 500 le 11, Août 1967, à Moscou par Yan Talts (U.R.S.S.).

Poids Lourds. - Tous les records ci-dessous ont été battus par Leonid Zhabotinsky : Développé à deux bras : 201 k 500 le 18 Juin, à Sofia.

Arraché à deux bras : 174 k le 18 Juin 1967, à Sofia et 175 k 500 le 3 Août 1967, à Moscou.

Epaulé et jeté à deux bras : 218 k 500 le 18 Juin 1967, à Sofia et 219 k le 3 Août 1967, à Moscou.

Total Olympique : 200 + 172,500 + 217,500 = 590 k le 18 Juin 1967, à Sofia.

Nouveaux Records du Monde Juniors

Poids Légers. - Développé à deux bras : 125 k 500 le 25 Juin 1967, à Sofia et 127 k le 9 Juillet 1967, à Dimitrovgrad par Atanas Andonov (Bulgarie).

Poids Mi-Lourds. - Développé à deux bras : 142 k 500 par Tzvetko Petkov (Bulgarie) le 9 Juillet 1967, à Dimitrovgrad.

CONSTITUTION DES COMITES DÉPARTEMENTAUX

Au cours de sa réunion du 10 Juin, le Comité de Direction de la F.F.H.C. a donné son accord à la constitution de Comités départementaux, sous forme d'associations régies par la loi de 1901.

Leurs statuts, calqués sur ceux des Comités Régionaux, devront être uniformes.

La F.F.H.C. en tient des exemplaires à la disposition des Clubs désirant constituer un Comité départemental. Effectif minima : 3 Clubs.

Des que les formalités administratives auront Été accomplies, ces Comités voudront bien en prévenir la Fédération, en indiquant leur numéro d'inscription à la sous-préfecture ou préfecture de leur département.

RÉSULTATS TECHNIQUES DU TOURNOI INTERNATIONAL D'HALTÉROPHILIE

des 9, 10 et 11 Septembre 1967, dans le cadre des Jeux méditerranéens de Tunis

Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. PEPPINO TANTI	55 k 600	Italie	85, -	90, -	125, -	300 k
2. MEURAT J-P.	55 k 900	France	92,500	90, -	117,500	300 k
3. SALAH BAYDHOUNE	55 k	Liban	82,500	90, -	112,500	285 k
4. EL FEKI FAYÇAL	55 k 300	Tunisie	75, -	75, -	110, -	260 k
5. CHANAK AU AHMED	56 k	Lybie	85, -	75, -	100, -	260 k
6. BOUDAHRI MOHAMED	55 k 900	Algérie	85, -	72,500	100, -	257 k 500
Poids Plumes						
1. MANNIRONI	59 k 400	Italie	105, -	105, -	135, -	345 k
2. DUMAS	59 k 700	France	105, -	97,500	125, -	327 k 500
3. AKROUT HEDI	58 k 700	Tunisie	85, -	82,500	125, -	292 k 500
4. MOHSEN OTHMAN	59 k	Liban	92,500	90, -	110, -	292 k 500
5. GOUMEZIANE	59 k 900	Algérie	90, -	82,500	105, -	277 k 500
6. TAROUR MOHD	59 k 400	Lybie	75, -	75, -	95, -	245 k
N. cl. NOURÉDINE	58 k 300	Tunisie	85, -	0, -	—	—
Poids Légers						
1. MULLER J.-LUC	67 k 100	France	122,500	105, -	145, -	372 k 500
2. ANSELMO SILVINO	66 k 600	Italie	110, -	117,500	142,500	370 k
3. MATEOS FRANCISCO	67 k	Espagne	107,500	107,500	140, -	355 k
4. TRABULSI MOHAMED	66 k 800	Liban	107,500	90, -	130, -	345 k
5. KUCUKISTEPANO	67 k 100	Turquie	105, -	90, -	132,500	327 k 500
6. BADRI HABIB	66 k 500	Tunisie	110, -	90, -	125, -	325 k
Poids Moyens						
1. MAIER ROLF	74 k 400	France	135, -	125, -	160, -	420 k
2. GIOVANNI PROTO	73 k 800	Italie	132,500	115, -	150, -	397 k 500
3. LAKOVOU	74 k 200	Grèce	120, -	110, -	142,500	372 k 500
4. GHAZI AJAMI	73 k 700	Liban	115, -	115, -	140, -	370 k
5. SUVAR MOHMET	73 k 600	Turquie	115, -	110, -	135, -	360 k
6. ZÉNAÏDE BRAHIM	73 k 100	Tunisie	100, -	100, -	130, -	330 k
7. KADDOUR ESSEDIK	74 k 500	Lybie	105, -	85, -	122,500	312 k 500
Poids Mi-Lourds						
1. PATERNI MARCEL	82 k	France	147,500	132,500	167,500	447 k 500
2. GINO CORRADINI	81 k 400	Italie	147,500	122,500	160, -	430 k
3. CEVIR GUMER	78 k 400	Turquie	107,500	112,500	147,500	367 k 500
4. ALI BARDI	81 k 100	Liban	120, -	100, -	140, -	360 k
5. TARKHANE MANSOUR	81 k 600	Lybie	105, -	97,500	125, -	327 k 500
Poids Lourds-Légers						
1. TSOUKAS	88 k 900	Grèce	135, -	125, -	165, -	425 k
2. ROBERTO VEZZANEI	88 k 300	Italie	127,500	130, -	165, -	422 k 500
3. STEINER ALFRED	89 k 200	France	140, -	122,500	160, -	422 k 500
4. GORDILLO JOSE	88 k 800	Espagne	137,500	120, -	157,500	415 k
5. DANIÈLE DE CARLO	82 k 700	Italie	135, -	122,500	152,500	410 k
6. BEN AISSA	88 k 700	Algérie	100, -	107,500	135, -	342 k 500
N. cl. PEKUNLU SALIR	89 k 300	Turquie	125, -	120, -	0, -	—
Poids Lourds						
1. FOULETIER J.-P.	105 k 200	France	162,500	147,500	182,500	492 k 500
2. LAHMAJIANE Georges	97 k 600	Liban	145, -	117,500	155, -	417 k 500
3. DOUIRI ABDELAZIZ	104 k 600	Tunisie	130, -	115, -	145, -	390 k
4. KHEMIRI HEDI	99 k	Tunisie	125, -	110, -	145, -	380 k
5. CHOUCHANE MOSBAH	106 k 400	Lybie	125, -	100, -	135, -	360 k
N. cl. MOUAMEN SAAD	98 k 600	Lybie	115, -	0, -	—	—

Nos joies, nos peines…

Mariages

Nous apprenons le mariage de :

– l'excellent haltérophile Jackie Plot, de l'Association St-Jean de Nogent-le-Rotrou avec Mlle Michèle Dumé ;

– de M. Yves Boyer, Moniteur de l'U.S. Ste-Tulle avec Mlle Yvette Tron.

/

Le Club Athlétique St-Priest nous fait part du mariage de :

– M. Guy Coste, jeune haltérophile et lutteur du Club avec Mlle Françoise Lefèbvre ;

– et de M. Bernard Bully, membre du Club avec Mlle Françoise Lebert.

Nos bien sincères félicitations et voeux de bonheur à ces jeunes couples.

Nécrologie

M. Pierre Rigaud, membre de la sous-commission de Culture Physique et Président d'un Club parisien, a eu la douleur de perdre son père.

Nous lui présentons, ainsi qu'à sa famille, nos bien sincères condoléances et l'assurance de notre sympathie.

Le Tournoi Triangulaire du Canada

(France-Angleterre-Canada)

Reçus à l'aéroport par M. Chouinard, Président de la Société Haltérophile Québécoise, qui nous a souhaité la bienvenue au nom du Comité Provincial, nous avons été dirigés d'abord à l'Hôtel Jolliet, puis aux « Voûtes Talon » où nous attendaient tous les dirigeants de ce Comité.

Le lendemain, nous avons fait en voiture la visite touristique du Grand Québec, et vu la Citadelle, le Parlement, le Musée de la Province, les plaines d'Abraham, où a eu lieu la dernière bataille, en 1759, le bois de Coulonge, la Cité Universitaire, le Château de Frontenac et j'en passe...

L'après-midi, léger entraînement des athlètes.

Le jeudi 14, nous avons été reçus au Consulat de France, d'une façon excessivement cordiale. Après cette réception, nouveau léger entraînement.

Le lendemain, vendredi 15, à 17 heures, réception des trois équipes à l'Hôtel de Sainte-Foy, où le Maire et ses adjoints nous attendaient. Ambiance très sportive et très amicale. Samedi, pesée et première rencontre à l'Académie de Québec. La soirée a commencé à 20 heures et s'est terminée vers 23 heures. Ensuite, réception au Studio que dirige M. Dionne, Président du Comité Provincial, en compagnie de tous les participants, dirigeants et athlètes, y compris M. Clarence Johnson, Président de la F.I.H.C. qui s'était déplacé spécialement, ainsi que MM. Terpak et Libitch.

Je dois dire que la compétition s'est déroulée d'une façon parfaite et que, contrairement à tous les pronostics, la France égalisa avec l'Angleterre 10 points à 10, et remporta le Tournoi, étant l'équipe la plus légère.

Le 17, départ pour Montréal où le Président canadien M. Allan, nous attendait. Nous fûmes dirigés sur notre Hôtel, tenu par un ancien champion cycliste canadien français : M. Ferron. Nous avons pu visiter la ville de jour et de nuit et, naturellement, n'avons pas manqué d'aller à l'Exposition Universelle qui, je dois le dire, est sensationnelle.

Pendant notre séjour dans cette grande ville, nous avons eu l'occasion de faire la connaissance du Dr Aumont, petit-fils de Louis Cyr, le grand champion de Force et sommes allés faire un pèlerinage jusqu'à son village natal, St-Jean-de-Matham, où nous avons vu sa maison, sa tombe, et j'ai eu l'honneur de poser la première pierre sur la stèle qui portera sa statue.

Le soir, au cours d'un dîner offert par le Dr Aumont, dans un restaurant bien français (la patronne était de Valenciennes), le Docteur nous fit passer en image une partie de la vie de ce grand champion et c'est tard dans la soirée que nous regagnons nos pénates.

Je dois dire aussi que mon ami Fred Oberlander a tout fait pour rendre notre séjour à Montréal des plus agréables, notamment en fournissant à nos athlètes les moyens financiers de s'entraîner dans un club ultra-chic, qui était le sien.

Le 22, nous partons de Montréal pour gagner Toronto, notre dernière escale. A l'encontre de l'accueil chaleureux qui nous avait été réservé dans les autres villes, celui de Toronto fut un peu froid car les dirigeants n'avaient pas été avertis à temps de notre arrivée. Toutefois, le lendemain matin, la venue de M. Allan mit fin à nos petits ennuis et les cinq jours passés dans cette ville furent très agréables. Nous avons eu la joie d'être reçus par le Maire de Toronto qui nous a fait les honneurs du Livre d'Or. Nous avons pu également visiter les Chutes du Niagara, une des merveilles du Monde.

Le dernier match s'est déroulé à l'Y.M.C.A., dans une salle magnifique et, peut- être parce que nos amis canadiens avaient renforcé leur équipe, nos athlètes se surpassèrent, obtenant le même résultat qu'à Québec, avec des performances dignes de grands champions. De ce fait, la France remporte le Tournoi avec 20 points (10 + 10) devant le Canada, 19 points (8 + 11) et la Grande-Bretagne, 18 points (10 + 8).

Nous avons été heureux et fiers d'entendre par trois fois notre hymne national.

Avant de quitter, par la pensée, ce pays merveilleux, je manquerais à tous mes devoirs si je ne remerciais pas tous ceux qui se sont dépensés pour nous faire plaisir et nous laisser un souvenir inoubliable de ce déplacement

M. Allan, Président de la Fédération, M. Chouinard, Président de la Société locale, M. Jean-Yves Dionne, Président du Comité local (Québec), M. Revelin, du journal « l'Action » et M. René Bertin, de la Télévision canadienne ;

M. le Dr Aumont et M. Fred Oberlander de Montréal et combien d'autres dont les noms m'échappent, ce dont je m'excuse.

Maintenant, je dois féliciter sans réserve nos athlètes qui, au cours des deux matches et principalement à Toronto, ont particulièrement brillé.

Bravo Gourrier, Cazeaux et Lévecq, vous avez bien mérité d'être les ambassadeurs du sport haltérophile dans un pays merveilleux le Canada.

Jean DAME.

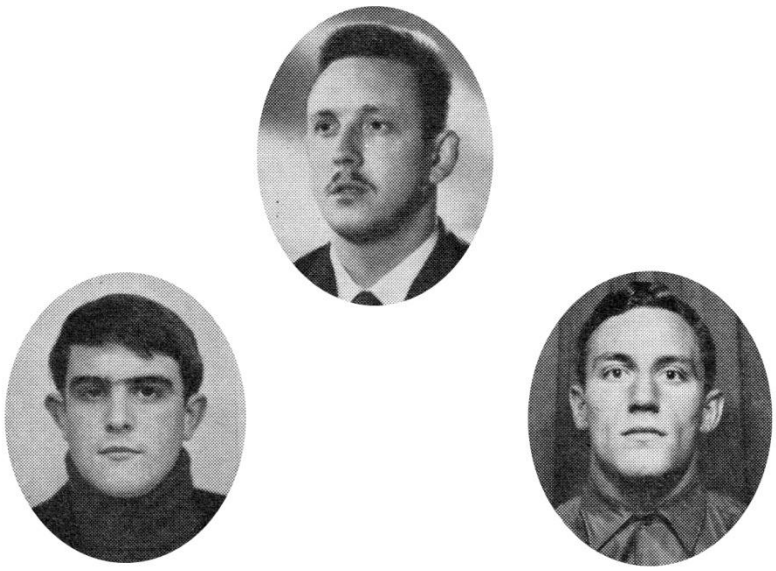

L'équipe de France composée de LÉVECQ, CAZEAUX et GOURRIER a gagné le Tournoi triangulaire du Canada.

AVIS IMPORTANTS

LE MONTANT DE LA LICENCE-ASSURANCE SERA PORTÉ POUR LA SAISON 1967-68 de 6,20 F à 8,50 F.

Il est rappelé qu'elle est obligatoire pour tous les membres d'une Section Haltérophile ou d'une Section Culturiste (décision de l'Assemblée Générale du 10 Mai 1964). Aucune licence ne peut donc être délivrée sans assurance.

***

Les Trésoriers des Comités régionaux sont priés de bien vouloir adresser à la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, Paris-2e, par virement postal (Compte Chèques Postaux Paris 1304-82) le montant des timbres délivrés pendant la saison 1965-66 (part revenant à la Fédération : 1,50 F par licence).

Ils voudront bien également retourner à la F.F.H.C. les timbres licences non utilisés et lui faire connaître le nombre de timbres qu'ils désirent pour la prochaine saison.

***

Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser, AU PLUS TARD DANS LE COURANT DE SEPTEMBRE, le montant de leur cotisation 1967-68 à la F.F.H.C., soit 50 F, conformément à la décision du Comité de Direction du 10 Juin 1967. Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au Bulletin Fédéral.

Versement au compte de Chèques Postaux Paris 1304-82.

L'esprit Culturiste

Lors de l'Assemblée Générale de la Fédération, à Grenoble, j'ai vécu l'un des plus beaux moments de ma carrière culturiste lorsque la *Culture Physique* recueillit les suffrages de toute l'Assemblée. Plusieurs dirigeants régionaux se manifestaient ardemment en faveur de cette discipline définitivement admise au sein de la F.F.H.C.

Tout à fait conscient de ce que cet engagement fédéral implique comme responsabilités, le Comité Directeur me faisait l'honneur de me nommer, le soir même, membre de son Bureau, manifestant ainsi clairement son intention de me conférer l'autorité nécessaire dans l'exercice de mes fonctions. Un peu plus tard, plusieurs personnalités du monde culturiste furent nommées membres de la Sous-commission de Culture Physique. Ces dispositions prises par les Dirigeants fédéraux sont d'une importance capitale et doivent être considérées comme l'une des plus belles victoires de la Culture Physique sportive, sur le désintéressement et le dénigrement systématique dont elle était l'objet. La belle attitude sportive et les qualités athlétiques démontrées en maintes occasions par nos Culturistes ne sont sûrement pas étrangères à cette évolution favorable.

En l'espace de deux ans, grâce à la F.F.H.C., la situation de la Culture Physique a donc considérablement évolué dans le sens souhaité par ceux qui se soucient de son avenir. Toutefois, il importe de faire preuve de réalisme et de considérer que si un grand pas en avant vient d'être accompli, il reste encore beaucoup à faire. Une grande partie des Culturistes évolue toujours en marge du monde du sport et demeure incontrôlée.

Les Culturistes eux-mêmes ne sont pas responsables de cette situation. Beaucoup d'entre eux subissent toujours l'emprise de dirigeants se refusant à se rallier à une solution de sagesse.

Par ailleurs, des restrictions sont toujours émises ici et là quant aux ambitions sportives et à l'esprit des Culturistes.

Dans l'immédiat, il importe avant tout de venir à bout de ces idées préconçues qui freinent les actions entreprises pour faire reconnaître la dignité sportive de la discipline culturiste.

Exploités par les uns, dénigrés par les autres, le plus souvent livrés totalement à eux-mêmes et ne bénéficiant que très rarement des conseils d'un éducateur qualifié, sachant les orienter sainement, les Culturistes échappant au contrôle de la F.F.H.C. ne peuvent pas être tenus pour responsables si leur mentalité s'éloigne des principes sportifs. Les déformations d'esprit qui leur sont reprochées n'ont d'autres sources que leur isolement par rapport aux autres sportifs. Ils ne les portent pas en eux.

Il serait trop simpliste d'imaginer que des dizaines de milliers de jeunes gens sont portés au narcissisme par nature ou alors ce défaut serait commun à tous les hommes. Au fur et à mesure que ses résultats deviennent plus spectaculaires, le Culturiste peut acquérir ce défaut s'il n'a pas été orienté vers des objectifs sportifs, si personne ne lui a inculqué des principes plus dignes.

Ceux qui ne croient pas aux ambitions sportives des Culturistes commettent une grave erreur. Que l'on m'en trouve un seul à ne pas désirer améliorer ses qualités athlétiques autant que ses qualités plastiques, un seul à ne pas être aussi fier de ses performances, si elles sont bonnes, que du volume de ses pectoraux...

Un Culturiste désire toujours joindre la qualité à la quantité, et, si ses performances athlétiques ne sont pas à la mesure de son développement musculaire, ce ne peut être que le résultat d'un entraînement mal adapté. Comment peut-on considérer comme anormal qu'un garçon mesurant 28 cm de tour de bras, comme c'est le cas de la majorité des débutants, souhaite se développer une musculature plus puissante ? A mon sens, il s'agit là d'un objectif tout à fait louable.

L'homme étant compétitif par nature, si des Culturistes échappent à ce principe, c'est que personne ne les a guidés vers la compétition. Si l'on ne leur a pas fixé des objectifs sportifs dès leurs débuts, leur esprit se déforme car ils trouvent d'autres moyens moins dignes de manifester les résultats de leur entraînement. Il devient alors très difficile de les faire revenir à de plus sages conceptions, ayant pris l'habitude de la facilité.

Par contre, si le débutant bénéficie des conseils d'un éducateur sachant le comprendre et lui inculquer de saines conceptions, il sera attiré par la compétition comme tous les adeptes des autres disciplines sportives, et son esprit ne sera jamais discutable. Je peux citer l'exemple de mon Club. Avant notre affiliation à la F.F.H.C., mes élèves ne participaient qu'à de très rares concours. A cette époque, le déchet était considérable, de l'ordre de 70 % en un trimestre. Depuis que nous participons à de nombreuses compétitions, ce pourcentage se réduit à 30 % et il règne dans la salle un climat extraordinaire, un esprit d'équipe admirable, un enthousiasme débordant. Quant à l'esprit sportif de l'équipe, je suis fier de pouvoir dire qu'il nous a attiré la sympathie de nos adversaires et du public en de nombreuses occasions.

Certains reprochent à la F.F.H.C. de vouloir se servir des Culturistes pour augmenter son effectif haltérophile. Il est vrai que la masse des Culturistes constitue la meilleure source du recrutement haltérophile, car il est certain qu'infiniment plus de jeunes sont attirés par la perspective de se développer une belle musculature plutôt que de mettre le plus lourd possible à bras tendus au-dessus de la tête. Pourtant, il se trouve quelques dirigeants fédéraux à ne pas tellement croire à ce passage d'une discipline à l'autre, et ils n'en sont pas pour autant des adversaires de la Culture Physique sportive. Qu'il me soit pourtant

HALTÉROPHILES !

CONTINENT SPORT *présente*

"CONTRÔLE M.R."

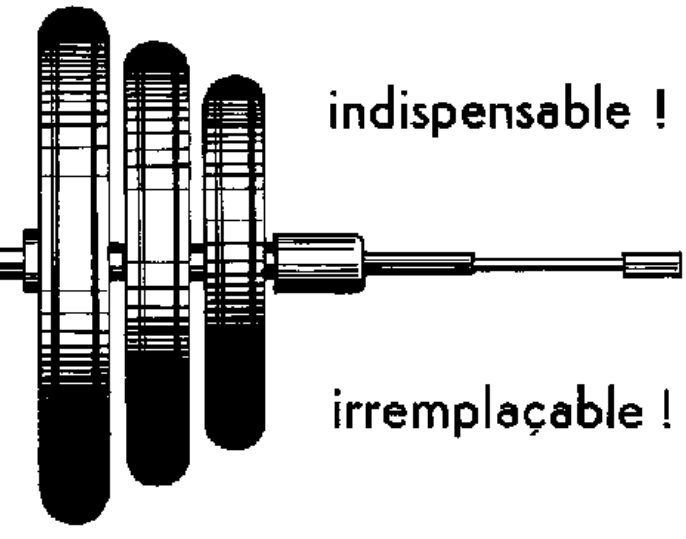

indispensable !

irremplaçable !

permettant la lecture instantanée de la trajectoire de la barre, donc une correction immédiate au cours des essais suivants :

fabrication et vente - 11, rue Pasteur - Brie-Comte-Robert - (77) - Tél. : 597

permis de ne pas partager l'opinion de ces sceptiques, car, personnellement, je suis convaincu que de nombreux Culturistes seront tentés par l'haltérophilie dans la mesure où des occasions leur seront offertes de se découvrir quelques talents haltérophiles. Des techniciens fédéraux partagent cette opinion et certaines « idées nouvelles » peuvent s'avérer efficaces si elles sont prises en considération et adoptées.

Bien sûr, il faut admettre que la majorité des Culturistes ne manifestera aucun intérêt pour le passage d'une discipline à l'autre. Cependant, si, 10 à 20 % seulement d'entre eux manifestaient cet intérêt, en fonction de l'importance du mouvement culturiste, ce serait largement suffisant pour justifier l'adoption de ces « idées nouvelles » dont il est question plus avant. Quant aux autres, ils resteront des spécialistes d'une discipline qui vient de conquérir ses galons sportifs, et qui a largement mérité l'estime et le respect, tant sur le plan athlétique que sur le plan de l'esprit.

Je vois déjà certains irréductibles clamer leur indignation. Favrou lui-même avoue que si la F.F.H.C. s'intéresse aux Culturistes, ce n'est que dans la mesure où ils constituent une source de recrutement haltérophile.

Mais, Favrou n'avoue rien du tout !

Je suis plus que n'importe qui un passionné du sport culturiste et, à ce titre, je précise les intentions de la F.F.H.C. qui entend poursuivre son action en faveur des Culturistes, même si aucun d'entre eux ne devait se découvrir une vocation haltérophile. Cela a été clairement admis à Grenoble. Le copieux programme culturiste qui sera rendu officiel prochainement le démontrera avec éclat. Si je n'étais pas persuadé des bonnes intentions fédérales vis-à-vis de la Culture Physique sportive, je démissionnerais sur l'heure.

Maintenant, si sur des dizaines de milliers de Culturistes il s'en découvre quelques milliers susceptibles de s'intéresser à l'haltérophilie, je considèrerai cette perspective comme des plus heureuses. D'abord, parce que l'haltérophilie est un très beau sport qui mérite de retrouver toute l'audience dont il bénéficiait autrefois dans notre pays. Au sectarisme de certains Culturistes, il faut rappeler qu'autrefois la Culture Physique et l'Haltérophilie étaient unies par les liens les plus étroits. Dans sa revue, comme dans ses livres Desbonnet ne les dissociait pas. Ne comprenait-il pas la pratique des poids lourds comme un aboutissement logique pour les adeptes de la Culture Physique ? N'a-t-il pas été le chantre des exploits des rois de la force de son époque ? Les anciennes salles n'étaient-elles pas équipées d'haltères lourds et, dans chacune d'elles n'y pratiquait-on pas ce qui est devenu l'Haltérophilie ? Nous ne faisons que retourner aux sources et c'est heureux pour l'avenir de la Culture Physique qui avait perdu de son audience en se dissociant du sport.

Par ailleurs, il ne fait aucun doute que ceux de nos Culturistes qui s'adonneront à l'Haltérophilie démontreront d'une manière probante la valeur d'une formation à base de Culture Physique athlétique et, à travers cette démonstration, ceux qui resteront des Culturistes à part entière bénéficieront d'une toute autre considération.

Mon but n'est pas d'inciter tous les Culturistes à devenir des Haltérophiles, mais de démontrer que des liens étroits unissent les deux disciplines depuis leur origine. Leur cohabitation ne découle donc que de la logique.

Le passage de certains éléments de l'une à l'autre discipline ne peut absolument pas porter un préjudice quelconque à la première, dans la mesure où les intérêts de ceux qui souhaitent se spécialiser dans l'une ou l'autre sont totalement préservés. Or, la F.F.H.C. entend bien préserver les intérêts des uns et des autres comme en témoignent ses statuts et, mieux, ses initiatives.

Les Culturistes sportifs se doivent de reconnaître en la F.F.H.C. leur Fédération, à savoir, une organisation en mesure de satisfaire à leurs aspirations dans le respect des lois sportives, comme je peux en apporter le témoignage ardent.

De toute façon, intéressés par l'haltérophilie ou désirant rester exclusivement des adeptes de la Culture Physique athlétique, les Culturistes en âge d'avoir des ambitions sportives trouveront dans la compétition des satisfactions que ne leur procurera jamais un exhibitionnisme de mauvais aloi. Mais, c'est à ceux qui les dirigent de s'en convaincre en premier lieu car tout est une question d'orientation. L'esprit des Culturistes ne sera plus sujet à caution lorsqu'il aura été modelé à l'école du sport.

L'on ne doit pas ignorer non plus qu'un jour ou l'autre les responsables de la Jeunesse et des Sports prendront conscience que l'effectif culturiste se compose en majorité de jeunes et, ce jour-là, des mesures seront prises pour préserver ces jeunes de certaines déviations morales. Alors, les responsables se devront d'offrir des garanties quant à leurs aptitudes d'éducateurs et peut-être bien qu'il leur faudra rendre compte d'une activité sportive pour justifier ces aptitudes.

Je souhaite que ce soit bientôt, très bientôt, pour assister enfin à la reconnaissance du sport culturiste et à la disparition des préjugés dont souffrent encore la Culture Physique et ses adeptes.

C. FAVROU.

●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●

MATCH FRANCE-ITALIE

Espoirs

le Dimanche 19 Novembre 1967

à 14 h 30

MAISON DES JEUNES

DE VITROLLES

(Bouches-du-Rhône)

●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●

BARRES A DISQUES ▶ **de la barre olympique à la culturiste**

Disques entièrement caoutchoutés – Aciers spéciaux traités
Bague de serrage entièrement nouvelle permettant à la fois la fixation
Rapide des disques et une sécurité parfaite

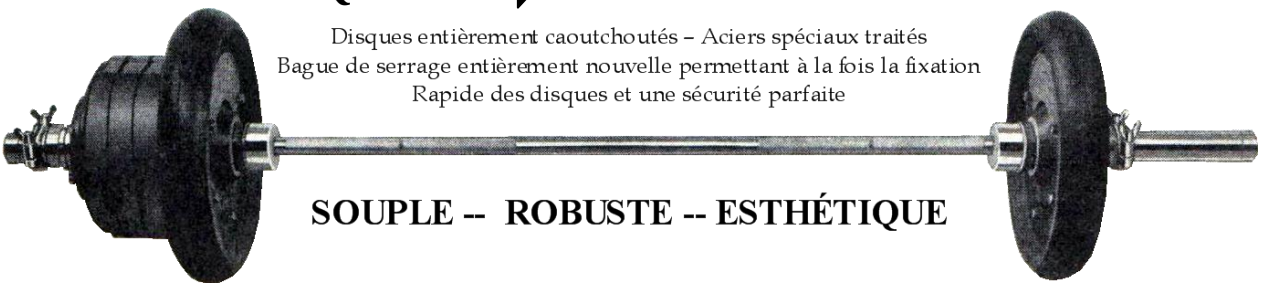

SOUPLE -- ROBUSTE -- ESTHÉTIQUE

Documentation complète sur demande

HALTÈRES À SPHÈRES
POIDS À LANCER
GUEUSES

SOCIETE NOUVELLE DES FONDERIES
A. ROUX
FABRICANT SPECIALISTE
290, COURS LAFAYETTE - LYON (3e)
TELEPHONE : 60-35-83
MAGASIN DE VENTE : 40, RUE SAINT ANTOINE -- LYON (3e)

DERNIER REGARD
SUR LES STAGES DE FONT-ROMEU

Ayant eu la chance de pouvoir observer les champions polonais, durant leur séjour à Font-Romeu, j'ai pu me rendre compte de la différence qui existe entre ces athlètes et les nôtres.

En France, le sport est considéré comme un passe-temps agréable et il ne peut en être autrement, sauf pour de rares privilégiés placés dans des conditions idéales. Les haltérophiles polonais terminent un stage pour en suivre un autre, puis changent de cadre et recommencent. On a l'impression qu'en entrant dans la salle d'entraînement, ils se mettent à un travail, sous la surveillance d'un contremaître.

Leur entraînement débute par une courte mise en train. A cette époque de l'année, pas d'exercices de musculation, mais le développement des trapèzes, lombaires et cuisses est remarquable. Trois athlètes par plateau et durant 2 h 30, cinq jours par semaine, l'entraînement est très intensif. Groupés par catégories, chacun rend une somme de travail extraordinaire, en gammes montantes et descendantes, en doublés ou triplés. Si l'exercice semble aisé, l'athlète essaie une charge record. Presque tous marquent sur un carnet les séries exécutées et insistent sur un mouvement déterminé. J'ai vu Koslowski tripler un jeté lourd alors que le premier semblait pénible. Golab épaule 185 k les rate au jeté, les reprend, les manque de nouveau, les essaie une troisième fois en moins de cinq minutes.

Baszanowski double 132 k 500 à l'arraché et essaie plusieurs fois 140.

Zielinski tente 120 k, 6 fois à l'arraché.

Palinski épaule en fente puis développe, en restant en fente.

L'entraîneur Roguski va de l'un à l'autre et commente brièvement chaque mouvement. L'athlète sait parfaitement ce qu'il doit faire et l'exécute sans discussion. La discipline est stricte sans doute les sanctions ont-elles une grande importance. La technique générale est bonne mais non parfaite. Là n'est certainement pas le secret de leurs performances mais, plutôt, une énergie farouche qui leur permet de rattraper des barres qui paraissent manquées.

Un plan général d'entraînement est établi cependant, un groupe commence par le développé, un autre par l'épaulé et jeté, un troisième par l'arraché. L'utilisation des lanières pour la prise de mains est générale.

En résumé, du travail, beaucoup de travail ; les haltérophiles polonais totalisent à chaque séance, un tonnage trois fois supérieur à celui des Français. Il est vrai que ceux-ci, en général, travaillent et souvent durement pour assurer leur existence et celle de leur famille.

G. BAIXAS.

Dans nos COMITÉS

RÉGIONAUX

Flandres - Île-de-France

Île-de-France A bat Flandres A par 5 victoires à 2. - Coqs : 1er Deconninck (F), 267,500 ; 2e Grongnard (I-de-F), 257,500. - Plumes : 1er Fulla (I-de-F), 322,500 ; 2e Meurat (F), 315. - Légers : 1er Fourrier Y. (I-de-F), 337,500 ; 2e Bauvin (F), 307,500. - Moyens : 1er Mangeant (I-de-F), 377,500 ; 2e d'Hulster (F), 300. - Mi-Lourds : 1er Gourrier (I-de-F), 402,500 ; 2e Delebarre (F), 345. - Lourds-Légers : 1er Decugnières (I-de-F), 390 ; 2e Demonsel (F), 387,500. - Lourds : 1er Lévecq (F), 425 ; 2e Lachaume (I-de-F), 365.

Fulla bat le record de France du développé avec 112,500 et Meurat celui de l'arraché avec 100 k.

Île-de-France B bat Flandres B par 5 victoires à 2. - Coqs : 1er My (I-de-F), 250 ; 2e Vincent (F), 225. - Plumes : W Coronel (I-de-F), 287,500 ; 2e Lottin (F), 270. - Légers : 1er Ledroit (I-de-F), 332,500 ; 2e François (F), 315. -Moyens : 1er Barroy (I-de-F), 335 ; 2e Bryenne (F), 290. - Mi-Lourds : W Trudel (F), 370 ; 2e Villejoubert (I-de-F), 337,500. - Lourds-Légers : 1er Hennuyer (F), 360 ; 2e Rachel (I-de-F), 350. - Lourds : Choukroun (I-de-F), 372,500 ; 2e Amet (F), 355.

Championnat de l'Île-de-France par équipes

1er V.G.A. St-Maur : 2.332 k 500 (record de France) ; 2e S.A. Enghien : 2.107 k 500.

Coqs : Wittmann (V.G.A.), 245 ; Barthalot (S.A.E.), 215. - Plumes : Fulla (V.G.A.), 317,500 ; Courtois (S.A.E.), 240. - Légers : Fourrier J-C. (S.A.E.), 320 ; Dulice (V.G.A.), 290. - Moyens : Fourrier Y. (S.A.E.), 350 ; Choukroun A. (V.G.A.), 305. - Mi-Lourds : Paterni (V.G.A.), 410 ; Fouilleul (S.A.E.), 332,500. - Lourds-Légers : Gourrier (V.G.A.), 415 ; Lagneau (S.A.E.), 317,500. - Lourds : Choukroun L. 350 ; Cosson (S.A.E.),332,500.

***

BUREAU
DU COMITE DE CHAMPAGNE
pour la saison 1967-68

A l'issue de l'Assemblée générale du 17 Septembre, le Bureau du Comité de Champagne a été constitué comme suit :

Président d'Honneur : M. Robert Briant ; Président et Secrétaire : M. Édouard Chorques ; Vice-présidents : MM. Valter, Astolfi, et Marcel Robert ; Trésorier : M. Valter Astolfi.

Membres : MM. Henri Viet, Jacques Lévy,

Millard, Maurice Lambert, Neppel, Pierre Becker, Michel Lambert, Michel Bour, Jean Gatty, Gilbert Attali et Gaston Charlier.

BUREAU DU COMITE DU POITOU pour la saison 1967-68

A l'issue de l'Assemblée générale du 24 Septembre, le Bureau du Comité du Poitou a été constitué comme suit :

... en présence de MM. Gerber et Demats, C.T.R. de la F.F.H.C.

Président : M. Robert Moreau ; Vice-présidents : Docteur Tavera et M. Claude Favrou ; Secrétaire général : M. Albert Chartier ; Trésorier général : M. Jackie Delvoye.

Membres : MM. Bourgeois, Pougnet, Bedetti, Gisclon et Satouf.

***

BUREAU DU COMITE DES FLANDRES pour la saison 1967-68

A l'issue de l'Assemblée générale du 10 Septembre, le Bureau du Comité des Flandres a été constitué comme suit :

Président : M. Jean Debuf ; Vice-présidents : MM. Hue, Dumoulin, Henri Meese, Auber et Dejonghe ; Secrétaire : M. Jean Houte ; Secrétaire adjoint : M. Daniel Denicourt ; Trésorier : M. Jules Dejonghe ; Membres du Bureau : MM. Maerten, Dupont, Merveille, Polvert et Duhem.

Membres du Comité : MM. Vervisch, Van Waterloo, Cuvelier, Wattel, Biega et Chatalova.

BUREAU DU COMITE DE LORRAINE pour la saison 1967-68

A la suite de l'Assemblée générale qui s'est tenue le 17 Juin à Nancy, le Bureau du Comité de Lorraine a été constitué comme suit :

Président : M. C. Bovi, Président, ne pouvant être réélu en raison de la législation actuelle, aucun candidat ne se présente à ce poste qui n'est donc pas pourvu). M. Bovi accepte cependant d'expédier les affaires courantes.

Vice-présidents : MM. Chambon et Bovi ; Secrétaire : M. Cunin ; Trésorier : M. Jean-Pierre Mangin.

Membres : MM. Gilbert Savonnière et Maurice Truc.

Records du Comité de Lorraine Juniors

Développé à deux bras. - Coqs : Buatois 82 k 500 ; Plumes : Bouko 87 k ; Légers : Beekhuizen 95 k ; Moyens : Mast 119 k ; Mi-Lourds : Houin 114 k 500 ; Lourds-Légers : Krol 95 k ; Lourds : Krol 112 k.

Arraché à deux bras. - Coqs : Marchai 75 k ; Plumes : Marchal 78 k 500 ; Légers : Beekhuizen 95 k ; Moyens : Schivi 103 k 500 ; Mi-Lourds : Houin 116 k ; Lourds-Légers : Borselli 97 k ; Lourds : Krol 99 k 500.

Epaulé et jeté. - Coqs : Marchal 110 k ; Plumes : Marchal 105 k 500 ; Légers : Beekhuizen 115 k ; Moyens : Mast 135 k ; Mi-Lourds : Houin 145 k 500 ; Lourds-Légers : Borselli 120 k ; Lourds : Krol 124 k 500.

Total Olympique. - Coqs : Marchal 270 k ; Plumes : Marchal 262 k 500 ; Légers : Beekhuizen 307 k 500 ; Moyens : Mast 345 k ; Mi-Lourds : Houin 362 k 500 ; Lourds-Légers : Borselli 307 k 500 ; Lourds : Krol 337 k 500.

(à Suivre.)

Liste des Records de France homologués au 12 Octobre 1967

SENIORS

Développé à deux bras

Coqs	Meurat (28- 1-67)	100 k
Plumes	Fulla (8- 7-67)	114 k 500
Légers	Muller (13- 5-67)	123 k
Moyens	Maier (30- 4-67)	142 k 500
Mi-Lourds	Paterni (25- 7-59)	150 k 500
Lourds-Légers	Steiner (17- 6-67)	145 k
Lourds	Fouletier (12- 8-67)	160 k

Arraché à deux bras

Coqs	Meurat (28- 1-67)	100 k
Plumes	Meurat (6- 5-67)	100 k
Légers	Muller (8- 7-67)	112 k 500
Moyens	Terme (30- 4-67)	131 k 500
Mi-Lourds	Paterni (10- 5-64)	132 k 500
Lourds-Légers	Vincent (20- 1-63)	137 k 500
Lourds	Fouletier (8- 7-67)	150 k 500

Epaulé et jeté à deux bras

Coqs	Meurat (29- 5-64)	122 k 500
Plumes	Fulla (20-12-64)	130 k 500
Légers	Muller (8- 7-67)	145 k 500
Moyens	Maier (20- 6-65)	166 k 500
Mi-Lourds	Paterni (6-12-63)	171 k 500
Lourds-Légers	Debuf (27- 2-55)	170 k
Lourds	Fouletier (6- 5-67)	182 k 500

Total sur les trois mouvements olympiques

Coqs : Meurat (28- 1-67)	100	+	100	+	120	=	320 k
Plumes : Dumas (8- 7-67)	107,5	+	97,5	+	127,5	=	332 k 500
Légers : Muller (8- 7-67)	120	+	112,5	+	145	=	377 k 500
Moyens : Maier (3-10-65)	135	+	130	+	165	=	430 k
Mi-Lourds : Paterni (10- 5-64)	147,5	+	132,5	+	165	=	445 k
Lourds-Légers : Vincent (12- 6-60)	132,5	+	135	+	167,5	=	435 k
Lourds : Fouletier (12- 8-67)	160	+	145	+	172,5	=	477 k 500

JUNIORS

Développé à deux bras

Coqs	Garaïos (31- 3-62)	84 k 500
Plumes	Houssais (21- 3-65)	95 k
Légers	Muller (19- 6-65)	110 k
Moyens	Muller (24- 9-66)	122 k 500
Mi-Lourds	Gourrier (24- 2-67)	128 k 500
Lourds-Légers	Cazeaux (10- 6-67)	130 k 500
Lourds	Cazeaux (3- 6-67)	132 k 500

Arraché à deux bras

Coqs	Garaïos (10- 3-62)	82 k 500
Plumes	Aspart (11-11-62)	94 k 500
Légers	Muller (19- 6-65)	110 k
Moyens	Terme (5-12-65)	120 k 500
Mi-Lourds	Gourrier (19- 2-67)	126 k
Lourds-Légers	Michon (18-12-65)	130 k
Lourds	Michon (24- 4-65)	130 k

Epaulé et jeté à deux bras

Coqs	Marchal (6-10-63)	110 k
Plumes	Fontaine (11- 6-60)	118 k
Légers	Fourrier (3-10-65)	140 k
Moyens	Muller (24- 9-66)	150 k
Mi-Lourds	Gourrier (24- 2-67)	159 k 500
Lourds-Légers	Michon (11-12-65)	160 k
Lourds	Michon (24- 4-65)	155 k

Total sur les trois mouvements olympiques

Coqs : Marchal (13-12-63)	80	+	80	+	110	=	270 k
Plumes : Houssais (22- 5-65)	92,5	+	87,5	+	115	=	295 k
Légers : Muller (25- 9-65)	107,5	+	107,5	+	140	=	355 k
Moyens : Muller (24- 9-66)	117,5	+	117,5	+	150	=	385 k
Mi-Lourds : Gourrier (24- 2-67)	117,5	+	125	+	157,5	=	400 k
Lourds-Légers : Cazeaux (8- 7-67)	130	+	122,5	+	157,5	=	410 k
Lourds : Cazeaux (3- 6-67)	132,5	+	120	+	155	=	407 k 500

© RLPZ (2019)

N° 238

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

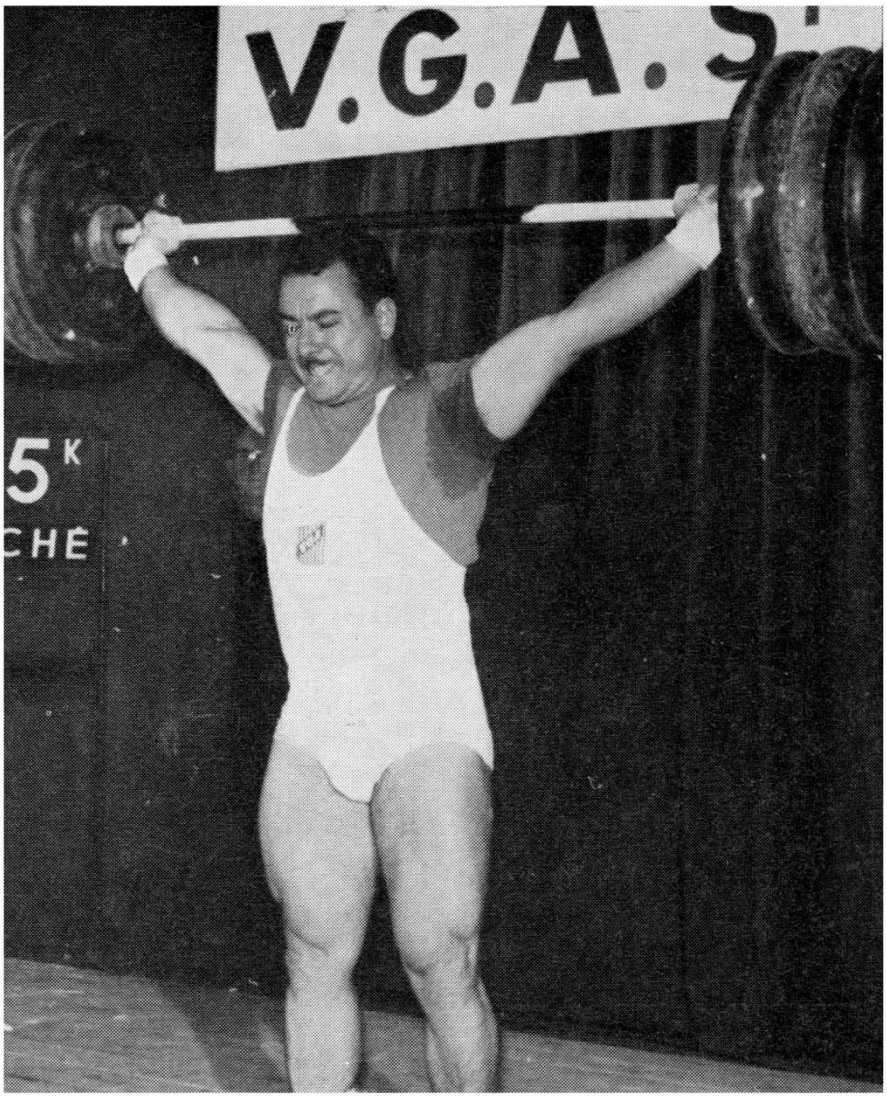

BULLETIN OFFICIEL
DE LA FEDERATION
FRANÇAISE HALTEROPHILE
ET CULTURISTE

MENSUEL

22e ANNÉE

Novembre
1967

Le numéro : 1 F

Document original : Raymond Lopez

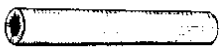

LA SOCIETE HALTERO CULTURISTE APOLLON

23, rue Houdon - PARIS (18me) - C.C.P. 2165-49 PARIS

-- Matériel moderne Apollon - Barres haltérophiles compétition
-- Barres culturistes - Haltères chargeables - Tout acier.
-- Chaussures haltérophiles marque Athlétic » déposée
-- Modèle moderne, talon biseauté Semelles débordantes et antidérapantes
-- Bout carré - Cuir fort.
-- La Ceinture haltérophile, cuir fort et souple
-- Double œillet de fermeture, Renforcement dorsal rigide doublé peau.
-- Tapis sol caoutchouc mousse spécial, 20 m/m 1 m X 0,60.
-- Manchon mousse tubulaire, pour éviter l'écrasement des vertèbres cervicales lors des squats lourds.
-- Tous les appareils modernes, presses, etc. ...
-- Maillots d'entraînement, Slips bain mousse, lastex, satin,
-- Pour les Clubs, Importantes remises accordées.
Demandez nos tarifs divers.
Joindre enveloppe timbrée à votre adresse

SOMMAIRE

●-●

Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 7 Octobre 1967 3

Le mot du Président 4

Commission de l'arbitrage 5

Classement National du Prix Régional de 4e série ..... 5 et 10

Détail du Calendrier des Compétitions Fédérales ..... 8 et 9

Records en série par G. LAMBERT 10

Règlement du Super-Palmarès (17 Décembre 1967) 10

Barème des nouveaux Brevets culturistes 11

Calendrier des stages 12

Nos Joies nos Peines 12

Signes de fatigue chez l'athlète par J. SIBENALER 13

Dans nos Comités 14

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

Marcel PATERNI

au cours de la soirée des records à Saint Maur, dans un arraché à 135 k.

®

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

Le Directeur de la publication : J. DAME

Partie Officielle

EXTRAITS
du PROCÈS-VERBAL de La RÉUNION
du COMITE de DIRECTION
du 7 Octobre 1967

Présents : MM. E. Bazire, R. Bernier, J. Dame. R. Duverger. C. Favrou, F. Fiolle, G. Firmin. H. Gouet. R. Gourhand, L. Guillier, V. Leveler, G. Pichon, A. Roussaux.

Excusés : MM. J. Asso, L. Chaix (hospitalisé), H. Clutier, C. Uzan, L. Vandeputte, H. Viet, P. Hue.

Assistaient à la réunion : MM. R. Tournier, Président de la Commission des Règlements, C. Taillefer, Directeur Technique National.

Présidence de M. C. Bovi, Président de la F.F.H.C.

En ouvrant la séance, le Président rappelle le décès de M. André Bonneau, Membre du Comité de Direction dont il retrace la carrière sportive. Une minute de silence est ensuite observée à la mémoire du disparu.

Le procès-verbal du Comité de Direction du 12 Juin 1967 est adopté, de même que celui du Bureau du 26 Juillet 1967, sous réserve toutefois, pour ce dernier, de l'inscription, parmi les Clubs affiliés, de l'Association Haltéro-culturiste de l'Académie de Lyon (n° 3705) qui a été omise.

Avant de passer à l'ordre du jour, le Président tient à souligner qu'une certaine activité a règne au sein de la Fédération depuis la dernière réunion : séances de Commissions, compétitions qui ont été l'occasion de records de France améliorés.

Il souhaiterait que chaque Président de Commission établisse un programme des questions à étudier et le lui soumette, avant de proposer à l'approbation du Comité de Direction des délégations de pouvoirs.

M. Roussaux est d'avis qu'une Commission devrait avoir des pouvoirs étendus et n'en référer au Comité de Direction qu'en cas de litige. Par exemple, en ce qui concerne la Commission de l'Arbitrage qu'il préside, la désignation des Arbitres pourrait lui incomber entièrement.

Le Président estime que, dans certains cas, l'accord du Comité de Direction est indispensable. Si les Commissions peuvent prétendre à certaines prérogatives, elles doivent faire l'objet de délégations de pouvoirs du Comité de Direction conformément à l'article 6 des statuts.

Par ailleurs, les procès-verbaux devront être soumis au Comité de Direction ou au Bureau pour être entérinés par l'un d'eux.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Sur proposition de M. Gouet et après un échange de vues, il est décidé que les dossiers des Clubs demandant leur affiliation seront soumis, pour avis, au Comité Régional intéressé, à charge par lui de le faire connaître sous huitaine.

Le Comité de Direction prononce ensuite l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3 705 - Association Haltéro-culturiste de l'Académie de Lyon (omis au dernier procès-verbal).
- ✓ N° 3 706 - Société Athlétique Sportive « Colmarienne » (Comité d'Alsace).
- ✓ N° 3 707 - Association Sportive des Traminots des Alpes-Maritimes (Comité de Côte-d'Azur).
- ✓ N° 3 708 -. Etoile Culturiste Lilloise.
- ✓ N° 3 709 - Union Sportive Vésulienne (Comité de Franche-Comté).
- ✓ N° 3 710 - Athlétic Club Mermoz (Comité du Lyonnais)
- ✓ N° 3 711 - Maison des Jeunes et de Culture - Montluel - 01 - (Comité du Lyonnais).

L'affiliation de 1'Etoile Culturiste Lilloise est votée à la majorité (2 voix contre et une abstention).

Le Président donne ensuite connaissance d'un éditorial paru dans un magazine culturiste sous la signature de M. Denicourt, Secrétaire adjoint du Comité des Flandres, critiquant les concours culturistes organisés par la F.F.H.C.

Le Comité de Direction tient à préciser que M. Denicourt a quitté la Commission de Culture Physique fédérale librement, par démission « pour raisons personnelles » par lettre du 5 Juin 1967 et qu'il a lui-même voté la sanction prise contre l'athlète Meyssin.

Les Membres présents entendent réaffirmer leur confiance à M. Favrou.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Comité de Direction homologue comme records de France les performances ci-après :

Poids Lourds :
Développé à deux bras : 160 k.
Total olympique :
150 + 145 + 180 = 475 k
160 + 145 + 172,500 = 477 k 500,
... par Fouletier, le 12 Août 1967, à Vernon. Arbitres : MM. Jean Dame, Leveler, François. - Anciens records : développé : 157 k 500 par Rémy. Total : 472 k 500 par lui-même.

COMPÉTITIONS INTER-NATIONS.

Jeux de Tunis. - Le Directeur Technique National fait un compte rendu succinct du Tournoi International Haltérophile au cours duquel les athlètes français se sont particulièrement distingués. Ce Tournoi s'est déroulé hors Jeux, par suite de l'interdiction de M. Oscar State, Secrétaire Général de la Fédération Internationale, ce qui a empêché nos représentants d'être officiellement récompensés.

M. René Duverger, à qui le Président empêché avait demandé de le remplacer, donne lecture du manifeste de protestation signé par toutes les nations participantes et qui a été transmis à la Fédération Internationale par l'intermédiaire du Président de la Fédération Tunisienne.

Tournoi Triangulaire du Canada. - M. Jean Dame rappelle ensuite que l'Équipe de France a remporté le Tournoi Triangulaire, précédant d'un point l'équipe du Canada et de deux points celle de Grande-Bretagne. Il souligne le parfait comportement des athlètes français et l'excellent accueil reçu au Canada.

Sur proposition du Président, une motion de félicitations est votée aux athlètes qui ont participé au Tournoi de Tunis et à celui du Canada.

Match France-Italie. - Après les contacts pris par le Directeur Technique National à Tunis, avec les dirigeants italiens, il a été convenu que le match prévu entre les équipes juniors serait transformé en une rencontre « Espoirs » sous réserve toutefois que les équipes ne comportent aucun athlète ayant pris part aux Jeux Méditerranéens. La Fédération Italienne demande néanmoins une exception en faveur de Carlo, 2e Poids Léger à Tunis.

Le match aura lieu à Marseille, le 19 Novembre.

Il est décidé que l'Équipe de France sera désignée après que seront connus les résultats des éliminatoires interrégionales du Critérium National Haltérophile.

Sont désignés comme Officiels : le Président de la F.F.H.C., MM. Jean Dame et G. Pichon, arbitres : MM. Taillefer et Lambert.

Match France - Autriche. - Il aura lieu à Vienne le 11 Novembre. L'Équipe de France sera la même que celle qui a participé aux Jeux de Tunis, à l'exception de Dumas, remplacé par Fulla.

A une question de M. Pichon concernant la présence de l'Entraîneur National Lambert dans les déplacements internationaux, il est fait observer que le budget ne permet pas toujours de désigner deux techniciens et que la direction des équipes de France entre dans le cadre des attributions du Directeur Technique National.

RÈGLEMENT DES DERNIÈRES COMPÉTITIONS DU CALENDRIER. - Le projet élaboré par le Directeur Technique National ayant été communiqué à tous les Membres du Comité de Direction, ceux-ci sont invités à présenter leurs observations.

Le projet définitif sera publié dans le numéro d'Octobre de « L'Haltérophile Moderne ».

En ce qui concerne les règlements des épreuves culturistes, M. Favrou souhaiterait une consultation plus large de ses Collègues de la Commission qu'il préside, avant approbation du Comité de Direction.

Il est décidé, pour gagner du temps, que dès mise au point définitive du projet, il sera communiqué par correspondance aux Membres du Comité de Direction qui feront connaître par écrit leurs observations éventuelles. Le Bureau Fédéral pourra ensuite statuer, au cours de sa plus prochaine réunion, sur les observations qui pourraient être présentées.

CALENDRIER DES STAGES 1968. - Après échange de vues et discussion, le projet est adopté à l'unanimité.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Titre de M. Jean Dame. - Lecture est donnée d'une lettre du Ministère de la Jeunesse et des Sports concernant le titre de Vice-président Général décerné à M. Jean Dame. Ce titre et cette fonction n'étant pas prévus dans les statuts de la F.F.H.C., le Directeur des Sports estime que personne ne peut se le voir attribuer.

Après un échange de vues au cours duquel les Membres présents déplorent l'attitude prise par le Ministère, M. Jean Dame déclare abandonner purement et simplement le titre qui lui avait été conféré dans l'intérêt de la Fédération et du sport haltérophile.

La décision prise par le Comité de Direction en date du 12 Juin 1967 est en conséquence annulée par un vote à mains levées (4 voix contre l'annulation).

Réunion de la F.I.H.C. à Mexico. - M. Jean Dame, Vice-président de la F.I.H.C. a été convoqué à une réunion du Bureau qui se tiendra à Mexico le 12 Octobre, à l'occasion des Journées préolympiques.

La F.F.H.C. ne disposant pas de crédits permettant le déplacement de M. Jean Dame, le Président a saisi le Ministère de la question, en soulignant qu'il semblait normal que la représentation des membres de la Fédération soit régulièrement assurée au sein des organismes internationaux.

Aucune réponse n'ayant été reçue à ce jour, M. Jean Dame déclare qu'étant donné l'importance de la réunion, il se rendra à Mexico à ses frais si les crédits nécessaires ne sont pas accordés à la Fédération.

M. André Roussaux manifeste violemment contre les deux dernières décisions prises.

Sous-commission de Culture Physique. - Sur proposition de M. Favrou, MM. Hébert et Hamon sont nommés membres de la Sous-commission de Culture Physique.

Jurés Culturistes. - MM. Desmats et Schmaltz sont nommés Jurés Culturistes.

Désignation des Membres de la Commission Centrale de l'A.S.S.U. - Le Comité de Direction décide de reconduire le mandat de MM. René Duverger et Claude Taillefer et de désigner M. Jean-Pierre Mangin à la place de M. Duchesne, démissionnaire.

Commission Militaire. - Une Commission Nationale Militaire va être constituée qui étudiera, une ou deux fois par an, les problèmes d'ensemble de chaque sport au sein des armées.

Il est décidé que le Président Bovi et M. Taillefer représenteront la F.F.H.C. à cette Commission.

Lutte contre le doping. - Il est donné connaissance de la circulaire du Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la réponse de la F.F.H.C. qui étudiera avec les services de la Direction des Sports les mesures à prendre.

Constitution de nouveaux Comités régionaux. - M. Jean Dame avait été chargé par le Comité de Direction de la mise en place de trois nouveaux Comités régionaux. Il a de ce fait présidé les assemblées constitutives des Comités de Bretagne, Basse-Normandie et Franche-Comté.

Le Comité de Direction procède à leur homologation ainsi qu'à celle du Comité de la Côte d'Azur récemment formé.

Constitution d'un Comité départemental. - Le Comité de Direction homologue la constitution du Comité départemental de l'Aube.

Demandes de subventions. - Les nouveaux Comités régionaux de Basse-Normandie et de Bretagne sollicitent une subvention de démarrage.

La Fédération ne dispose d'aucun crédit à ce titre. Le Comité de Direction décide toutefois d'accorder à chacun un prêt de 200 francs, remboursable en un an.

La Société Athlétique Montmartroise, qui vient d'effectuer dans sa salle des travaux importants, demande une subvention pour achat de matériel. La F.F.H.C. ne peut distraire de ses crédits des subsides destinés aux Clubs. Un prêt de barre pourra être toutefois consenti à la S.A.M. si elle en fait la demande.

Homologation de nomination d'arbitres régionaux. - Le Comité de Direction homologue la nomination, au titre d'arbitre régional de M. Jean Vervisch (Comité des Flandres) et M. Georges Laurent (Comité d'Anjou) sous réserve, pour ce dernier, de l'envoi du procès-verbal d'examen signé par l'arbitre fédéral.

Demandes de prêts de barres. - Le Comité de Direction donne avis favorable aux demandes de prêts de barres formulées par :

- ✓ C.A.P.O. Limoges (Poitou).
- ✓ Saint Michel Sports de Marquette (Flandres).
- ✓ Espérance Stiring-Wendel (Lorraine).
- ✓ Union Sportive Vésulienne (Franche-Comté).
- ✓ Club Haltérophile et Culturiste Rochefortais (Poitou).
- ✓ Deux Clubs du Lyonnais sous réserve de régularisation de ces demandes.

Le mot du Président

Le nouveau programme des compétitions, mis en application cette saison, a pris le départ le mois dernier.

Tiendra-t-il ses promesses ? Répondra-t-il pleinement aux espoirs de notre dévoué Directeur Technique National ?

Il est trop tôt pour en juger.

Actuellement, nous en sommes tout juste à la période de « rodage », au cours de laquelle chacun de nous doit s'adapter à de nouveaux règlements et surtout à un calendrier qui ne respecte plus, comme autrefois, un ordre strictement hiérarchique des séries, mais intercale, entre des épreuves réservées aux 2e et 3e séries, des compétitions destinées à l'élite.

En ce qui concerne la culture physique, de nouvelles épreuves ou des règlements modifiés ont également vu le jour cette saison.

Malgré tout le soin apporté à l'élaboration du nouveau système haltérophile, il apparaît que certaines de ses dispositions méritaient d'être précisées, puisqu'elles donnent lieu, dès à présent, à des interprétations différentes. Pour en faciliter la compréhension, nous faisons paraître, dans le présent numéro, un tableau partiel des compétitions du calendrier qui sera complété le mois prochain.

Le programme des épreuves haltérophiles et culturistes a été publié massivement, dans le désir de donner satisfaction aux critiques reprochant la place importante prise dans le bulletin fédéral par le rappel périodique des règlements. L'ancienne méthode n'avait-elle pas l'avantage de remettre en mémoire, en temps voulu, les dates et les caractéristiques particulières à chaque compétition, évitant ainsi erreurs et omissions ?

Quoiqu'il en soit, la valeur de l'expérience en cours ne pourra être jugée qu'à son terme. A ce moment seulement, nous serons en mesure de dresser un bilan actif et passif.

La F.F.H.C., quant à elle, a pu, grâce à ses démarches, obtenir les crédits nécessaires à sa réalisation.

Je demande à tous ceux qui assument une responsabilité quelconque au sein des Clubs, des Comités départementaux et des Comités régionaux, aux arbitres et jurés, aux techniciens de tous ordres, de nous communiquer leurs observations, au fur et à mesure qu'ils auront à en formuler. Elles nous aideront à parachever les règlements et à les mettre définitivement au point l'an prochain.

Mais là n'est pas l'essentiel de leur rôle. J'ai dit et le répète que le succès de l'action entreprise dépend en majeure partie de l'aide efficace et dévouée qu'ils nous apporteront. Un grand nombre d'épreuves se situant au niveau régional ou interrégional, il leur appartiendra donc d'en assumer l'organisation matérielle, de pallier certaines difficultés, de provoquer les inscriptions, d'attirer le public, de rendre agréable et confortable le séjour des participants et de leurs accompagnateurs, d'assurer la liaison nécessaire avec la Fédération.

Je compte sur eux, tout comme ils peuvent être assurés de trouver auprès des Services administratifs et techniques de la F.F.H.C. l'assistance et le soutien dont ils peuvent avoir besoin.

C. Bovi.

Interdiction, pour trois athlètes, de pratiquer le sport haltérophile. - Le médecin du Centre Préolympique de Font-Romeu a décidé, après visite médicale, que l'état de santé de trois stagiaires licenciés à la F.F.H.C. leur interdisait la pratique d'activités sportives.

Le Dr Dubois, Président de la Commission médicale de la F.F.H.C., qui a pris connaissance des conclusions du Dr Stéphan, est de cet avis.

Les Comités régionaux intéressés seront donc informés qu'ils ne peuvent délivrer de licence à ces trois haltérophiles.

Centre d'Éducateurs sportifs. - Le Président donne la liste des haltérophiles admis au concours d'entrée au Centre de formation d'éducateurs sportifs de l'Institut National des Sports. Ils sont au nombre de cinq : MM. Bonhoure, Combet, Lefèvre, Paterni, Schimmel.

Terme, classé 6e a pris la place de J.-M. Lefèvre empêché.

Titre du Comité du Poitou. - L'assemblée générale du Comité, qui s'est réunie le 24 Septembre, a émis le vœu que le Comité du Poitou adjoigne à son titre le mot « Charentes ».

Le Comité de Direction est d'avis que l'appellation actuelle devrait donner satisfaction aux Membres du Comité du Poitou.

Titre du Comité des Pyrénées. - Une lettre de M. Tournier estimant que la dénomination « Comité de Gascogne » semblait plus conforme à la réalité historique et géographique que celle de « Comité des Pyrénées », avait été transmise pour avis au Comité intéressé.

Le Président donne lecture de la réponse reçue qui exprime le désir du Comité des Pyrénées de conserver son titre actuel et en donne les motifs.

Lettres de M. Rabjeau. - Il est donné connaissance des lettres de M. Rabjeau dont il demande la publication dans le Bulletin Fédéral.

Le Président prendra rendez-vous avec M. Rabjeau pour parler de ces problèmes.

Association des Journalistes sportifs. - Après lecture de la lettre de cette association, il est décidé de lui attribuer un don de 100 F, destiné à ses œuvres sociales.

Centre Préolympique de Font-Romeu. - Le service gracieux de l'« Haltérophile Moderne » sera assuré à ce Centre.

Fonds National Sportif. - Au cours de sa dernière réunion, le Bureau a donné avis favorable au versement d'une contribution au Fonds National Sportif par un pourcentage sur les recettes aux entrées de certaines compétitions fédérales.

La Flamme Olympique. - Le Comité d'organisation des Xmes Jeux Olympiques d'Hiver a communiqué aux Fédérations un avant-projet du trajet de la Flamme Olympique qui sera allumée au soleil d'Olympie et sera transportée par relais jusqu'à Grenoble.

Réclamation concernant l'athlète Demonsel. - Le Président fait un rapide exposé de la question ; il est complété par le Directeur Technique National.

Remplacement de Mme Delvaux. - Le Président rappelle que Mme Delvaux a donné sa démission. Elle restera encore quelque temps à son poste pour mettre au courant le futur Chef de Secrétariat, en cours de recrutement.

Bulletin Fédéral. - Le Président expose qu'en attendant les conclusions de la Commission de Propagande, il pourrait être envisagé de modifier la couverture du Bulletin actuel pour essayer de le mettre en conformité avec les prescriptions de la Commission Paritaire des Publications de Presse. Le Numéro d'Octobre contiendra en outre un plus grand nombre de pages pour permettre la parution du procès-verbal de l'assemblée générale et du Comité de Direction qui a eu lieu à Grenoble.

D'autre part, la parution d'un numéro spécial technique serait souhaitable et il demande que les cadres fédéraux se mettent au travail sans tarder.

F.S.G.T. - La Fédération Sportive et Gymnique du Travail demande qu'un protocole d'accord soit signé entre elle et la F.F.H.C.

Le Comité de Direction donne mandat au Président pour prendre contact avec les dirigeants de ce groupement.

Article de « l'Équipe ». - M. Jean Dame proteste contre un article paru dans le journal « l'Équipe » et qui parle du renouveau du sport haltérophile. Il estime que les résultats actuels n'ont pas été acquis en quelques mois mais que c'est le fruit d'un travail de plusieurs années auquel ont participé anciens et nouveaux dirigeants.

Arrêté du 7 Août 1967 *du Ministère de la Jeunesse et des Sports.* - Un bref échange de vues a lieu au sujet de cet arrêté qui fera l'objet d'une étude approfondie.

Commission de l'Arbitrage. - M. André Roussaux, Président, donne connaissance des délibérations de la Commission de l'Arbitrage qui s'est réunie le matin même.

Elles portent sur :

1) les examens d'arbitres fédéraux d'haltérophilie. Le Comité Régional du candidat devra faire parvenir à la F.F.H.C. l'imprimé « Examen » portant tous les renseignements demandés sur le postulant.

Deux arbitres (internationaux ou fédéraux) seront nécessaires, les épreuves étant passées au cours de compétitions fédérales, nationales, internationales ou d'un stage ;

2) les Jurés culturistes, dont les propositions de nomination devront être examinées par la Commission de Culture Physique dans les règles prévues, pour homologation par le Bureau ou le Comité de Direction, sur présentation des feuilles d'examen dûment remplies par les examinateurs ;

3) la carte d'arbitre international de M. Houte, la Commission estimant ne pouvoir reconnaître la validité de l'examen passé à l'étranger par M. Honte, sans autorisation de la F.F.H.C. Elle précise néanmoins que si l'intéressé fait acte de candidature par l'intermédiaire de son Comité régional, la F.F.H.C. lui fera passer l'examen d'arbitre international à son tour d'inscription ;

4) sur les nombreuses candidatures pour l'examen d'arbitre international de 2e catégorie. Les postulants seront convoqués en tenant compte de l'ancienneté de leur demande ;

5) sur la recommandation faite aux arbitres d'appliquer les règlements de la F.I.H.C. et rappelant que la décision « bon » ou « essai » ne doit être donnée que lorsque l'athlète a reposé sa barre, tandis que le départ du développé ne peut être donné que si les jambes sont tendues.

Le Comité de Direction entérine les propositions de la Commission concernant les Jurés culturistes et les nominations d'arbitres internationaux. Il prend acte de la décision prise concernant M. Houte et des recommandations destinées aux arbitres.

En ce qui concerne la proposition de ramener à deux au lieu de trois le nombre des arbitres chargés des épreuves de l'examen d'arbitre fédéral, elle sera examinée ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 30.

Le Secrétaire Général, L. GUILLIER. — *Le Président,* C. BOVI.

COMMISSION de l'ARBITRAGE

La Commission de l'Arbitrage s'est réunie le 7 Octobre 1967, à 10 heures, sous la présidence de son Président, M. André Roussaux.

Étaient présents : MM. Bazire, Bernier, Certeaux, Dame, Fiolle, Firmin, Leveler.

Excusés : MM. Chaix et Favrou.

Absent : M. Ammar.

Les propositions de la Commission sont résumées dans le procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 7 Octobre.

Classement National du Prix Régional de 4e Série 1967-68 (Initiation)

d'après les résultats des Finales disputées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

POIDS COQS

1.	JACQUOT (55,6) Alliance Ste-Savine	197,500
2.	COZERET (51) Sporting Club de Neuilly	195, -
3.	CARON (54,8) Espér, et Etoile Réunies Carpentras	195, -
4.	BILLIN (55) U.S. Cheminots St-Pol	195, -
5.	LESAGE (55,2) Ilets Sports Montluçonnais	195, -
6.	DANATO (54,4) Omnisports Club Agathois	185, -
7.	TERRIER (55) Omnisports Hyérois	182,500
8.	MEYER (55,2) Société Haltér, et Cult. Haguenau	182,500
9.	CORNEILLET (50,7) Club Sportif Alençon	177,500
10.	CACHERAT (55) L'Audomaroise	175, -
11.	DOLLE (55,6) A.S. École E.D.F. Soissons-Cuffies	175, -
12.	VITINGER (54) Sporting Club Navis	172,500
13.	JOUBERT Marcel (53,6) C.S.A. Châtellerault	170, -
14.	RIGAL (56) Club H. et C. Toulousain	170, -
15.	DEBRUYNE (56) C.O. Faches-Thumesnil	162,500
16.	CAMUS (55,5) S.C. Tête de Cheval Loos	160, -
17.	JOUBERT Michel (51,5) C.S.A. Châtellerault	157,500
18.	DAPREMONT (51,5) Jeune France de Mézières	155, -
19.	MASSE (53,2) Foyer Laïque D.-P. Denée	152,500
20.	LEMERCIER (54,7) A.S. Augustin-Normand	147,500
21.	GALLIEN (49,9) Club Haltérophile Rochelais	125, -

POIDS PLUMES

1.	BERNARD (60) A.S.C. Soignolles-en-Brie	230, -
2.	CADOUX (58,3) Maison Jeunes Chambéry	210, -
3.	LOISEAU (60) La Française Besançon	210, -
4.	STEINER (59,3) Energie Haguenau	207,500
5.	DIACRE (58,1) A.S. Gournaisienne	205, -
6.	NERI (59,1) Haltéro Club Cult. Arbreslois	202,500
7.	CORTINO (57,9) A.S. Augustin-Normand Le Havre	200, -
8.	MELIN (59,3) Union Sportive Toul	200, -
9.	VIDOU (59,8) La Montluçonnaise	200, -
10.	GROLLIER (60) A.S. Pérollière	195, -
11.	NOEL (58,9) A.S. Cie Électromécanique Le Bourget	192,500
12.	LEFEBVRE (58,3) S.C. Tête de Cheval Loos	190, -
13.	CHORQUES (60) Club C.P. et H. Châlons-sur-Marne	190, -
14.	SCHAEFFER (59,7) Sté Athl. Kœnigshoffen	185, -
15.	GOUSSIN (59,3) A.S. Domfrontaise	182,500
16.	JUENIN (59,9) U.S. Ste-Tulle	182,500
17.	PIRSON (58,7) Jeune France Mézières	180, -
18.	BOULON (60) A.S. Domfrontaise	180, -
19.	HILLION (59,7) A.S.P.O. Tours	175, -
20.	MALFATI (59,6) C.A. St-Priest	172,500
21.	GALTIER (60) Electr. Cl. Omnisports Ste-Afrique	172,500
22.	BONNET (59,2) Sporting Cl. Tête de Cheval Loos	170, -
23.	COGNIAUX (59,5) La Vaillante St-Quentin	170, -
24.	BURCKARD (58,3) A.S.P.T.T. Strasbourg	150, -
25.	LEROUX M. (58,1) Stade Porte Normande Vernon	137,500

POIDS LEGERS

1.	DEWULF (66,9) La Vie au Grand Air St-Maur	260, -
2.	GRICOURT (65) Amiens Sporting Club	247,500
3.	JUAN (66) Maison des Jeunes Avignon	247,500
4.	BOJARSCZUCK (67,5) C.O.S. Faches-Thumesnil	242,500
5.	ROSTAING (66,1) Gauloise de Vaise	240, -
6.	VALLÉE (66,4) Assoc. St-Jean Nogent-le-Rotrou	240, -
7.	ANTONI (63) Sté H. et C. Haguenau	235, -
8.	MOROTTI (63,3) Haltérophile Club Scherwiller	235, -
9.	MELCHMANS (65,3) Club Athlétique de Calais	232,500
10.	BLANC (66,3) Cercle Cult. St-Médard-en-Jalles	230, -
11.	LEBACLE (67) Club Athlétique Choletais	230, -
12.	BULGARIDHÈS (63,9) Haltérophile Club de Nice	227,500
13.	DERVIN (65,5) Halt. Club de Compiègne	227,500
14.	MILLET J.-Luc (66,7) Union Sportive Toul	227,500
15.	SPIGA (64,2) L'Oranaise	225, -
16.	GROS (66,2) Entente Sport. Vélizy-Villacoublay	225, -
17.	DOHEME (67) A.S.P.T. Lille	225, -
18	LEPAGE (67,4) C.O.S. Faches-Thumesnil	225, -

19.	SOLLIER (67,5) Sporting Club Navis	225, -
20.	MASSON (64,5) Ent. Sp. Athl. Cheminots Chaumont	222,500
21.	LOURETTA (65,5) Gard Club Omnisports Nîmes	222,500
22.	ALLAIN (67,5) Union Sportive Tours	222,500
23.	DORDOIGNE (60,4) Assoc. St-Jean Nogent-le-Rotrou	220, -
24.	JOURNIAC (65,1) La Force Noyonnaise	220, -
25.	MILLET Francis (64,2) Union Sportive Toul	217,500
26.	GONDELBERT (64,5) La Gauloise Montbéliard	217,500
27.	PARISOT (66,7) Ent. Sp. Athl. Cheminots Chaumont	217,500
28.	MANCHAL (63,2) Assoc. Sp. Pérollière	215, -
29.	DE NOYELLE (66,5) Amie. Anc. Élèves Montdidier	212,500
30.	PIERNOND (60,9) Halt. Cl. Villefranche-sur-Saône	210, -
31.	DELANAY (61,9) Maison de la Jeunesse Elbeuf	210, -
32.	DELPOZO (64,9) Assoc. Sportive Pérollière	210, -
33.	RALUY (65) Toulouse Haltéro Club	210, -
34.	COSTANZO (67,3) Haltérophile Club Orange	207,500
35.	SOUBERVIE (61,7) C.C. St-Médard-en-Jalles	205, -
36.	PARE (64) Athlétic Club Montpelliérain	205, -
37.	COSTE D. (63) Club Athlétique St-Priest	205, -
38.	COUPAY (63,9) Stade Porte Normande Vernon	200, -
39.	CARRETTE (65,9) Halt. Cl. Villefranche-sur-Saône	200, -
40.	OU-SACI (60,4) A.S.P.T.T. Strasbourg	195, -
41.	BADINA (66,2) Ent. Sp. Athl. Cheminots Chaumont	195, -
42	HOMONT (65,9) A.S. Augustin-Normand Le Havre	190, -
43.	HOUSSIÈRE (61,5) La Montluçonnaise	187,500
44.	MONTAGNON (64,8) C.S. Cheminots Le Mans	182,500
45.	RALLU (60,5) Club Haltérophile Rochelais	175, -
46.	LAHOUSSE (62,2) Assoc. Sp. Pérollière	172,500
47.	RIBAUD (65,8) Haltérophile Club Germanais	172,500
48.	SHUM (67,5) Assoc. Sportive Pérollière	172,500
49.	LOPEZ (66) Bruyères Haltéro-Club	170, -
50.	RICHARD (64,7) Club Sportif Alençon	167,500
51.	TONDIC (66,5) Club Halt. Rochelais	167,500
52.	VILLARD (64,5) Haltérophile Club Germanais	162,500
53.	FUENTES (62) Club Athlétique St-Priest	160, -
54.	NAFFAR (66,5) Club Athlétique St-Priest	157,500
55.	AZZI Mohamed (63,8) Etoile Sportive Tavel	155, -
56.	LECLERCQ (63,5) Stade Croisicais	145, -
57.	MAUPIN (62,2) Assoc. Sp. Gournaisienne	132,500

POIDS MOYENS

1.	COUSSIN (72,9) Etoile Sportive de Tavel	290, -
2.	RANZ (75) Association Sp. Municip. Nîmes	270, -
3.	PICARD Alain (73,5) Stade Auxerrois	265, -
4.	GAUFFRETEAU (72,6) Cl. Sp. Artist. Châtellerault	255, -
5.	BENCH (74) Société Athlétique Colmarienne	255, -
6.	ANGERS (70,4) Club Athlétique Meulanais	247,500
7.	VIALLY (74) Haltérophile Club Arbreslois	247,500
8.	GIROUD (72,5) Gauloise de Vaise	245, -
9.	TÊTENOIRE (72,6) La Montluçonnaise	245, -
10.	PIEDNOEL (74,2) A.S. Augustin-Normand Le Havre	245, -
11.	LELAIDIER (68,2) La Gauloise Montbéliard	240, -
12.	VANDAMME (70,2) Union Roubaisienne	240, -
13.	MANDRILLON (70,9) Maison des Jeunes Chambéry	237,500
14.	TAXI (73,8) Club Athlétique Dracénois	237,500
15.	MILLOT (74,9) Union Sportive de Tours	237,500
16.	ROHR (70,6) Olympique Grande-Synthe	235, -
17.	COURPOTIN (74,4) Club Sportif Alençon	235, -
18.	CRÉPIN (74,6) Assoc. Sportive Jœuf	235, -
19.	DARMOIS (68,9) La Gauloise Montbéliard	232,500
20.	KUSZCZAK (71,8) Union Sportive Ste-Tulle	232,500
21.	TROUILLET (74) Stade Olymp. Cheminots Givors	232,500
22.	FOLCHER (74) Com. Chemin-Bas d'Avignon-Nîmes	230, -
23.	FUMEAU (72,4) Royan Océan Club	227,500
24.	BEYANT (72,8) Vaillante St-Quentin	227,500
25.	FRANÇOIS J. (71,5) Cl. Sp. Artist. Châtellerault	225, -
26.	VALLÉ (71,2) Royan Océan Club	222,500
27.	PETIT (72,4) A.S. École E.D.F. Soissons-Cuffies	222,500
28.	PONCELET (70,7) Haltéro Club Arbreslois	220, -
29.	NAUD (72) Étudiant Club Orléanais	215, -
30.	DAVOUST (73,4) Club Sportif Alençon	215, -
31.	HAMONT (74,8) Asnières Sports	215, -
32.	RINDONE (68,4) Sporting Club Navis	212,500
33.	LAGARRIGUE (69) Bruyères Haltéro Club	212,500
34.	LITTARDI (69,9) Assoc. Sportive Monaco	212,500
35.	MARMET (70,7) A.S. Soignolles en-Brie	212,500
36.	BETZLER (71,5) Société Athlétique « Hanau »	212,500
37.	BLAIZON (73) La Gauloise Montbéliard	212,500
38.	MAUPIN (72) A.S. Gournaisienne	210, -
39.	DI MASCIO (75) Stade Olympique Cheminots Givors	210, -
40.	LARAYENNE (70,7) Haltéro Club Germanais	205, -
41.	DELHOMME (69,2) Union Amicale Cognac	195, -
42.	MONNIER (67,2) Olympique Pontois	185, -
43.	PASSAS (68) Électricité Cl. Omnisp. St-Afrique	172,500
44.	RESZEL (69,1) Foy. Rural Ed. Popul. St-Germain	167,500
45.	TAGUT (68,3) Stade Croisicais	150, -

POIDS MI-LOURDS

1.	PICINELLI (82,2) La Gauloise -Montbéliard	295, -
2.	CHARAUX (79) Club Haltérophile Reyland	282,500
3.	DUBUS (78) Institut Culturiste Rochelais	280, -
4.	LEGRAND (81,5) S.A. Montmartroise	280, -
5.	FAUCOMPRE (80,5) A.S.P.T.T. Lille	270, -
6.	PERRAUD (81,1) La Française Lyon	267,500
7.	HOURQUEBIE (78,5) Stade Municipal Montrouge	260, -
8.	BERNARD (77) Société Athlétique « Hanau »	257,500
9.	OTTENWAELDEN (80,3) Alsatia Sélestat	257,500
10.	DAROCHA (77,5) A.S. E.D.F. Soissons-Cuffies	245, -
11.	FOURMAUX (79,9) C.O.S. Faches-Thumesnil	240, -
12.	APICELLA (78,9) Assoc. Sp. Pérollière	235, -
13.	HERZOG E. (7957) Sté Gymnastique Sélestat	235, -
14.	DEFOSSE (76,6) Club Sp. Artist. Châtellerault	222,500
15.	BERBENI (80,3) La Gauloise de Montbéliard	212,500
16.	BAILLET (80,1) Club Haltéroph. Rochelais	200, -
17.	VANWATERLOO (78,3) Sporting Cl. Tête de Cheval	197,500
18.	CADARS (78) Bruyères Haltéro Club	195, -
19.	TAILLEUX (79,4) Olympique Pontois	192,500
20.	KERN (82,3) Elec. Club Omnisp. St-Afrique	190, -
21.	HOYER (80) Club Halt. Cult. Toulousain	160, -

POIDS LOURDS LEGERS

1.	GESLAND (89,3) Club Sportif Alençon	277,500
2.	ROUHET (83,5) A.S. Montferrandaise	265, -
3.	ROTH B. (84) Sté Halt. Cult. Haguenau	262,500
4.	LERICHE (88) Amiens Sporting Club	260, -
5.	BOURGEOIS (85) Dreux Athlétic Club	237,500
6.	THARI (88,1) Union Sportive Thann	232,500

POIDS LOURDS

1.	DATTENY (100,4) Union Haubourdinoise	280, -
2.	BOUQUE (96,3) Club Athlétique Béthune	272,500
3.	FAUCHET (115) Haltérophile Club Orange	255, -
4.	LIZANA (98,4) Sporting Club Navis	235, -

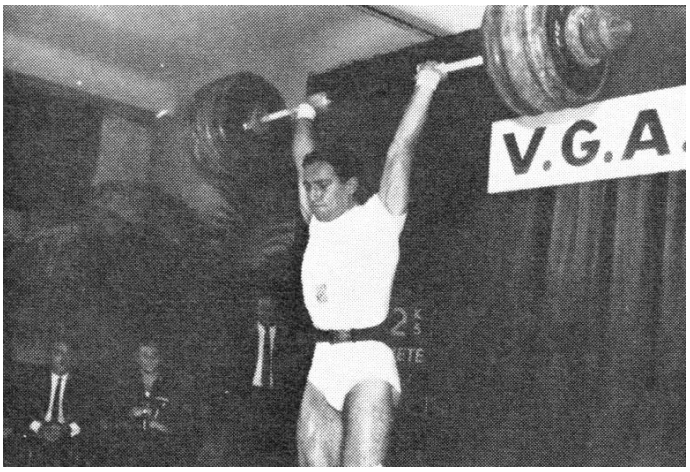

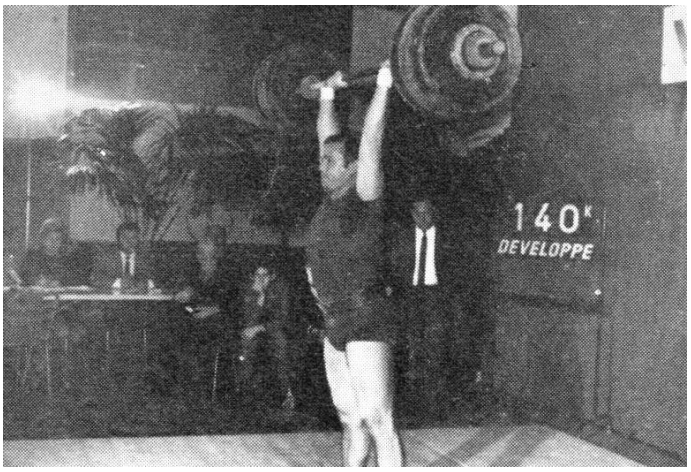

Pierre GOURRIER et Alfred STEINER

... poursuivent leur progression en améliorant des records de France

SENIORS

POIDS COQS

1.	CHARRIE (53,3) Stade Auxerrois	210, -
2.	ROUSSEL (54,5) Ent. Sp. Athl. Chem. Chaumont	207,500
3.	FERRERO (55,7) Omnium Sportif Hyérois	207,500
4.	SAULNIER (55,4) Union Amicale Cognac	202,500
5.	DESMARETS (49,2) Société Athlétique d'Enghien	200, -
6.	SEGAUX (53,3) Energie Haguenau	200, -
7.	ASENSI (51,1) A.S. Traminots Alp.-Maritimes Nice	195, -
8.	BONNAMOUR (54,4) Haltéro-Club Arbreslois	195, -
9.	BARTHELEMY (52,8) Maison Jeunes Avignon	190, -
10.	WALTER (55,5) A.S.P.T.T. Strasbourg	190, -
11.	BIM (53,3) Athlétic Club Melunais	185, -
12.	POIREL (54,1) Assoc. Sportive Jovicienne	182,500
13.	KERAUDREN (55,8) Club d'Ed. Phys. de St-Nazaire	182,500
14.	BILLOTET (56) Groupe Culturiste de Nîmes	182,500
15.	FAURE (51,6) Maison Jeunes Avignon	177,500
16.	DUFEU (54) Club. Haltér. Germanais (Fr.-Comté)	175, -
17.	MAUREL (54) A.S. Loisirs Bréguet Toulouse	170, -
18.	SANTUCCI (53,5) Assoc. Athl. Ajaccienne	160, -
19.	VAUCHOT (55,9) Halt. Club Germanais (Bretagne)	152,500

POIDS PLUMES

1.	THIMONIER (58,4) Française de Lyon	235, -
2.	ROCHARD (59,8) Sporting Club Navis	235, -
3.	CORNET (59,3) Haltérophile Club Boulogne	227,500
4.	MARTIN (59,8) Légion St-Georges Ligny-en-Barroy	222,500
5.	ORRU (57,7) L'Omanaise	215, -
6.	GOLEMBIEZKI (57,7) Club Athlétique Lillois	210, -
7.	IBANEZ (58,6) Française de Lyon	210, -
8.	SASSONE (58,8) A.S. Traminots des Alp.-Maritimes	210, -
9.	CARRERA (59) Sporting Club Navis	207,500
10.	MEZERETTE (58) Club Sp. Cheminots du Mans	205, -
11.	DUPAU (58,1) Cercle Cuit. St-Médard-en-Jalles	205, -
12.	HEIN (59,3) Club. Sp. Artist. Châtellerault	200, -
13.	WIRTH (60) Paris-Université Club	200, -
14.	GRIGNARD (58,7) Athlétic Club Melunais	197,500
15.	BONIZARDI (59,8) La Montluçonnaise	195, -
16.	DESCARNOUVILLE (60) Club Halt. Troyen	185, -
17.	CHASSAGNE (60) La Montluçonnaise	177,500
18.	DUPONT Chr. (57) Jeunes St-Augustin Bordeaux	175, -
19.	GALLIEN (57,1) Club Halt. Rochelais	170, -
20.	BONDEAU (59,8) Olympic Pontois	170, -
21.	LUCAS (59,9) Union Halt. Vichyssoise	170, -

POIDS LEGERS

1.	ALONSO (61,3) Omnium Sportif Hyérois	260, -
2.	GUESNET (65,7) Union Halt. Vichyssoise	260, -
3.	PICARD (65,8) Stade Auxerrois	260, -
4.	COQUARD (61,6) Haltéro Club Arbreslois	255, -
5.	DUPUIT C. (66) Club Culturiste Reims	252,500
6.	COURTOIS (60,1) Société Athlétique Enghien	250, -
7.	GUERIN (67,4) Sporting Club Neuilly	250, -
8.	LATRILLE (66,7) Union Athlétique Tarbaise	245, -
9.	MENANT (66,8) Ent. Sp. Athl. Cheminots Chaumont	245, -
10.	DURAND (67,2) Club Sportif Cheminots du Mans	245, -
11.	DOMBES (64,8) Club Athlétique St-Priest	242,500
12.	TRÈFLE (61,8) Soc. Athl. Montmartroise	240, -
13.	DELOYE (66) Haltér. Cl. Germanais (Fr.-Comté)	240, -
14.	LECOLLEN (63,9) Maison de la Jeunesse Elbeuf	235, -
15.	KLING (65.9) Soc. Athl. Sportive Colmarienne	235, -
16.	ECUER (66) Club Athlétique Dracénois	235, -
17.	SCALA (63,7) Assoc. Athlétique Ajaccienne	232,500
18.	MARCHAIS (67,2) Union Sportive de Tours	230, -
19.	MENETRIER (63,4) Ent. Sp. Athl. Chem. Chaumont	225, -
20.	FOUILLEUL (67,5) Société Sp. Domfrontaise	225, -
21.	ALLOUIN (64,1) Haltéro Club Arbreslois	227,500
22.	GRÉA (66,7) Haltér. Villefranche-sur-Saône	227,500
23.	BARDET (63,4) A.S.P.O. Tours	222,500
24.	FERRET (65) Assoc. Sp. Loisirs Bréguet Toulouse	222,500
25.	SEIGNEMARTIN (66,3) Cl. Halt, et C. Oyonnaxien	222,500
26.	VELARD (60,2) Club. Sp. Cheminots du Mans	220, -
27.	CARNE (61,4) La Gauloise Montbéliard	220, -
28.	TABAR (62) Omnisports Club Agathois	217,500
29.	PÉCOSTE (63,1) Union Athlétique Tarbaise	217,500
30.	TERRIER (67,1) Union Sportive Tropézienne	217,500
31.	MANDRILLON (62,3) Maison des Jeunes Chambéry	215, -
32.	BERMOUGA (63,1) Club Sportif Alençon	215, -
33.	GUILLEBAUD (66,5) Ilets Sports Montluçonnais	215, -
34.	BUSSERET (67,5) Société Sportive Domfrontaise	215, -
35.	THONIER (63,7) Union Halt. Vichyssoise	212,500
36.	DAVID (66,5) Haltérophile Club Scherwiller	212,500
37.	LAYE (67,4) Stade Olymp. Cheminots de Givors	212,500
38.	RICHARD (64) Amie. Anc. Élèves Montdidier	210, -
39.	LAICHOUR (67,2) Maison des Jeunes Elbeuf	210, -
40.	GUY Fr. (67,5) Jeunes St-Augustin Bordeaux	207,500
40.	DRIVET (67.5) A.S. E.D.F. Soissons-Cuffies	207,500
42.	ROUZE (61,9) Assoc. Sport. Gournaisienne	202,500
43.	RENAUD M. (65,5) Olympic Pontois	202,500
44.	CONSTANTIN (71,1) Assoc. Athl. Ajaccienne	180, -
45.	KERLOGOT (61,7) Cl. Sp. Artist. Châtellerault	177,500
46.	COCO (60,6) Athlétic Club Avallonnais	152,500

POIDS MOYENS

1.	TIEFFRY (71,2) A.S. Électricité Lille	287,500
2.	BULLY (68,3) Stade Municipal Montrouge	285, -
3.	PONCET (73,2) Société Athlétique d'Enghien	280, -
4.	MORAND (74,6) Club Athlétique Meulanais	280, -
5.	NARDELLI (71,7) Club Athlétique Dracénois	277,500
6.	PETITJEAN (72) Union Athlétique Tarbaise	277,500
7.	SCHNEIDER (73,4) La Gauloise Montbéliard	272,500
8.	GRANGE (74,6) Club Culturiste Reims	272,500
9.	THOUVENIN (72,7) Union Sportive de Toul	265, -
10.	PERRIN (70,4) Olympique Grande-Synthe	262,500
11.	VIDAL (73,6) Athlétic Club Montpelliérain	260, -
12.	MIRALLES (74) Club H. et C. Oyonnaxien	260, -
13.	DALLA BARGA (75) Toulouse Haltéro Club	260, -
14.	JAMES (69,6) Club Nautique et Athl. Rouen	257,500
14.	NICOLAS (69,6) Club Institut Cult. Rochelais	257,500
16.	GAUSS (69,4) Energie Haguenau	255, -
17.	WIND (68,2) Société Athl. Kœnigshoffen	252,500
18.	MICHELVILLAZ (69,7) A.S. Cheminots Vénissieux	250, -
19.	VALDES (75) A.S. Électricité Lille	250, -
19.	CARLIER (75) Stade Porte Normande Vernon	250, -
21.	VERCAIGNE (72) La Vaillante St-Quentin	247,500
22.	HEIM (73) Union Sportive Wittenheim	247,500
23.	BORDES (68,3) Union Athlétique Tarbaise	245, -
24.	ARNAUD (71,5) Gard Club Omnisports	245, -
25.	NAVEAU (72,5) Union Sportive Crauroise	245, -
26.	BOULET (70,5) Sporting Club Navis	242,500
27.	MESSAOUDEN (71) Halt. Cl. Villefranche-sur-Saône	242,500
28.	MROSKO (74) Club Culturiste Reims	230, -
29.	ROCHONI (72,9) Force Noyonnaise	227,500
30.	BAZIN (70,7) Cl. Halt, et Cult. Oyonnaxien	225, -
31.	ROBIN (67,5) Stade Porte Normande Vernon	222,500
32.	LARNAC (68,7) Cercle E.P. St-Nazaire	222,500
33.	MORISSET (71,2) Cercle E.P. St-Nazaire	220, -
34.	PELLETIER (72,7) Olympic Pontois	220, -
35.	LECOQ (70,9) Club Sportif Alençon	212,500
36.	BRETON D. (75) Club Sp. Cheminots du Mans	212,500
37.	BOURDIC (69) Cercle E.P. St-Nazaire	205
38.	LIZANA (68,3) Sporting Club Navis	202,500
39.	ROCLAT (72,5) Stade Porte Normande	197,500
40.	MOREAU (72,2) Royan Océan Club	192,500
41.	DREYER (69,9) Maison de la Jeunesse Elbeuf	190, -
42.	CONSTANTINI (71,1) Assoc. Athl. Ajaccienne	180, -
43.	BEAUCLAUDE (70,8) Union Amicale Cognac	175, -
44.	JEANBLANC (68,1) Halt. Cl. Germanais (Fr.-Comté)	170, -

POIDS MI-LOURDS

1.	SANTER (79,7) Club Olymp. Villeneuve Ablon	297,500
2.	RATEAU (81,3) Club Culturiste Reims	285, -
3.	HOUBIEZ (75,7) A.S. et Cult. Soignolles-en-Brie	280, -
4.	LIGEREAU (77,4) Club Sp. Cheminots du Mans	275, -
5.	PICHEROT (79,9) Maison de la Jeunesse Elbeuf	275, -
6.	PENET (82,5) Halt. Cl. Villefranche-sur-Saône	275, -
7.	DUVAL (75,5) Stade Municipal Montrouge	272,500
8.	DURY (78,5) Union Mâconnaise	270, -

(Suite des résultats page 10)

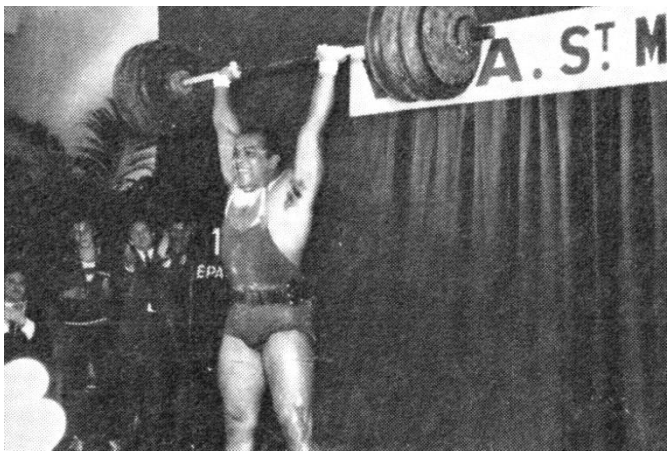

Jean-Paul FOULETIER, 500 k au total olympique, à Lyon, le 12 Novembre 1967. C'est une date mémorable dans les annales haltérophiles.

DÉTAILS DU CALENDRIER DES COMPÉTITIONS FÉDÉRALES

Date	Série exigée (Compétition ouverte aux athlètes de la série ci-dessous)	Dénomination de la compétition	Engagement		Qualifications		
			proposés par	adressés à	propos. par ou transm. à	adressés à	envoyés par
26-11-67	Toutes séries 1/4	Coupe de France des clubs haltéroph. 1er tou r	Clubs	Comit. rég.	Comit. rég.	Clubs	Comités régionaux
3-12-67	2me série 1/3	Prix Inter-Zones - Promotion Eliminatoires régionales	Clubs	Comit. rég.	Comit. rég.	Clubs	Comités régionaux
10-12-67	—	Brevets culturistes - 1re session	Clubs	Comit. rég.	Comit. rég.	Clubs	Comités régionaux
17-12-67	—	Super-Palmarès culturiste	Clubs	Comit. rég.	Comit. rég.	Clubs	Comités régionaux
17-12-67	1re série 3/3	Prix Fédéral d'Automne Finale	Comités organisateurs des élimi-natoires inter-régionales	Fédération	Fédération	Comités organisateurs + copie à comit. partic. + convocat. individuel.	Comités organis. : Flandres Champagne Provence
7-1-68	2me série 2/3	Prix Inter-Zones Eliminatoires interrégionales	Comités régionaux	Fédération	Fédération	Comités organisateurs + copie à comit. partic. + convocat. individuel.	Comités organis. Basse-Normandie Ile-de-France Champagne Franche-Comté Auvergne Anjou Dauphiné-Savoie Languedoc
14-1-68	Toutes séries 2/4	Coupe de France des clubs haltéoph. 2me tour	Clubs qualifiés	Comit. rég.	Comit. rég.	Fédération	Comités régionaux
21-1-68	—	Critérium National Athlétique (culturiste)	Clubs	Comit. rég.	Comit. rég.	Clubs	Comités régionaux
28-1-68	2me série 3/3	Prix Inter-Zones Finale (haltérophile)	Comités organisateurs des élimi-natoires inter-régionales	Fédération	Fédération	Comités organisateurs + copie à comit. partic. + convocat. individuel.	Comités organis. : Ile-de-France Auvergne
4-2-68	4me série 1/1	Premier Pas Athlétique (2me étape) (culturiste)	Clubs	Comit. rég.	Comit. rég.	Clubs	Comités régionaux
11-2-68	Toutes catég. 3/4	Coupe de France des clubs haltéroph. 3me tour	Comités régionaux	Fédération	Fédération	Comités organisateurs + copie à comit. partic. + convocat. individuel.	Comités organis. : Flandres Orléanais Champagne Lorraine Auvergne Anjou Provence Pyrénées
18-2-68	—	Brevets culturistes (2me session)	Clubs	Comit. rég.	Comit. rég.	Clubs	Comités régionaux
9-3-68	Toutes catég. 4/4	Coupe de France des clubs haltéroph. Finale	Comités organisateurs des sélect. interrég.	Fédération	Fédération	Comité organisateur + copie à comit. partic. et à clubs sélection. + convocat. individuel.	Comité organis. Ile-de-France
10-3-68	—	Eliminatoires Challenge National des clubs (culturiste)					
17-3-68	2me série 1/1	Epreuves de classement haltérophile	Clubs	Comit. rég.	Epreuve par département		Comité régional
24-3-68	1re série 1/1	Epreuves de classement (haltérophile)	Clubs	Comit. rég.	Epreuve unique département		Comité régional
31-3-68	—	Finale Challenge National des clubs culturistes					

HALTÉROPHILES ET CULTURISTES (réf. HM 234 p. 9 et HM 236 p. 3 et suivantes)

Résultats		Lieu de l'épreuve	Adresse exacte de la réunion	Horaire de principe	Observations
adressés à	date limite d'envoi				
Fédération	7-12-67	à la disposit. des Comités	à la disposition des Comités	—	
Fédération	7-12-67	à la disposit. des Comités	à la disposition des Comités régionaux	—	
Fédération	15-12-67	à la disposit. des Comités	à la disposition des Comités	—	
Fédération	25-12-67	à la disposit. des Comités	à la disposition des Comités	—	
Fédération	24-12-67	Lille : Coqs, Pl. et Lds Mi-Lourds et Lourds-Lég. Marseille : Légers, Moyens	« aux Halles », r. de l'Amiral Ronarch, à Dunkerque le plus tôt possible à la F.F.H.C. Gymnase universitaire de St-Charles Salle Surcouf (pl. Bouvet - 35)	13 h pes. Moy. à confirmer	R. Rolmes sam. 19 h pesée Lds *N.B.* — La F.F.H.C. attend des propositions d'implantation pour les Mi-Lourds et Lourds-Légers.
Fédération	15-1-68	Domfront (Orne) Melun Ste-Savine Montbéliard Clermont-Ferrand Nantes Crest Narbonne	Th. de Domfront (pl. du Ch.-de-Foire) à confirmer Salle Omnisports (10, rue Sadi-Carnot) à préciser à confirmer Nantes Etud. Cl. (15, r. E.-Crespeau) Union Sportive Crestoise Gymnase du Palais du Travail	13 h 30 pesée — à préciser — — à préciser 8 h 30, 13 h 30 13 h pesée	pour respect. pesée Jun. et Sen.
Fédération	25-1-68	à la disposit. des Comités	à la disposition des Comités	—	
Fédération	30-1-68	à la disposit. des Comités	à la disposition des Comités	—	
Fédération	10-2-68	Zone Nord : Paris Zone Sud : Cl.-Ferrand	à préciser le plus tôt possible à la F.F.H.C.	— —	
Fédération	10-2-68	à la disposit. des Comités	à la disposition des Comités	—	
Fédération » » » » » » » »	18-2-68 » » » » » » » »	St-Omer Dreux Troyes Petite-Rosselle Vichy Châtellerault Aix-en-Provence Caussade	à confirmer et préciser le plus tôt possible à la F.F.H.C.	— — — — — — — —	
Fédération	26-2-68	à la disposit. des Comités	à la disposition des Comités	—	
Fédération	10-3-68	Paris	à confirmer et préciser le plus tôt possible à la F.F.H.C.	—	
Fédération	25-3-68	à la disposit. des Comités	à la disposition des Comités	—	
Fédération	30-3-68	à la disposit. des Comités	à la disposition des Comités	—	

(à suivre)

9.	SCHERPEREL (75,4) Club Athl. Rosendaël	260, -
10.	LUDASCHER (78,7) Sté Gymnastique Sélestat	260, -
11.	SIEGFRIED (81,3) A.S.P.T.T. Strasbourg	260, -
12.	FIRMIN Marc (81,9) Amiens Sporting Club	260, -
13.	CHAMPIOT (80) Cl. Halt, et Cult. Châteauroux	260, -
14.	LECHARPENTIER (82) U.S. Tours	260, -
15.	CARADEC (80,6) A.C. Dreux	257,500
16.	LAMBROT (79) Haltérophile Club Grenoblois	252,500
17.	BLANC M. (79,8) Etoile Sportive de Tavel	250, -
18.	TURPIN (82,3) Club Athlétique Nantais	250, -
19.	ORTINO (78) Halt. Cult. Club Aix-en-Provence	247,500
20.	RINDONE (82,3) Sporting Club Navis	247,500
21.	LATRILLE (79,4) Club Halt. Cult. Toulouse	245, -
22.	DOMBES (76,3) Club Athlétique St-Priest	242,500
23.	ROULLEE (82,4) Club Sportif Alençon	240, -
24.	REGERAT (78,9) Ilets Sports Montluçonnais	235, -
25.	TERRET (80,7) Union Haltéroph. Vichyssoise	235, -
26.	BERNARD (79) Ilets Sports Montluçonnais	230, -
27.	CORREA (79,6) Stade Porte Normande Vernon	220, -
28.	FERRUCCI (76,2) Assoc. Athlétique Ajaccienne	205, -

POIDS LOURDS LEGERS

1.	REINE (89,4) Haltérophile Club Grenoblois	317,500
2.	MARTIN (87,5) A.S.P.T.T. Lille	307,500
3.	MALFAIT (87,6) Union Athlétique Cubzaguaise	295, -
4.	REMY (86,5) Union Athlétique Tarbaise	290, -
5.	MISSOSCIA (85) Haltérophile Club Grenoblois	282,500
6.	BAUMANN (86) Haltéroph. Club Scherwiller	280, -
7.	CASIER (87,2) A.S.P.T.T. Lille	277,500
8.	NOLOT (83,3) Stade Auxerrois	270, -
9.	DROUX (85,3) A.S. E.D.F. Soissons-Cuffies	267,500
10.	BANWARTH (87,2) A.S.P.T.T. Strasbourg	265, -
11.	CHAMPIOT R. (89,2) Cl. Halt, et Cult. Châteauroux	265, -
12.	DELALAVE (89,3) Amiens Sporting Club	260, -
13.	ANDRÉ (85,6) Cl. Halt et Cult. Toulousain	245, -
14.	CEUGNET (88,4) L'Audomaroise	242,500
15.	GERLACH (86,4) La Gauloise Montbéliard	232,500
16.	BATH R. (88) A.S.P.T.T. Strasbourg	232,500

POIDS LOURDS

1.	ZIMMER (96,7) Société Athl. Montmartroise	320, -
2.	LEBRETON (107,1) Sporting Club Neuilly	315, -
3.	CARON (109,5) Amiens Sporting Club	315, -
4.	RICHTER (92,7) Club Athlétique Calais	292,500
5.	LAFAYE (102,8) Courbevoie Sports	292,500
6.	POTIER (128,5) Société Gymn. Angers	292,500
7.	SIMON (92,7) Haltérophile Club Scherwiller	272,500
8.	BASSIN (97,9) Stade Auxerrois	252,500
9.	MERLIER (94,4) Sporting Club Navis	250, -
10.	BATH J.-C. (106) A.S.P.T.T. Strasbourg	215, -
11.	PRZENIOSZO (92) Bruyères Haltérophile Club	212,500

RECORDS EN SÉRIE

à la Vie au Grand Air de Saint-Maur

Lorsque la V.G.A. de Saint-Maur organise une soirée de records, les spectateurs qui décident d'assister à celle-ci sont rarement déçus.

Ce samedi 28 Octobre, nous avons pu applaudir, dans la coquette petite salle de la Mairie, bourrée de spectateurs enthousiastes, les exploits de sept de nos meilleurs champions français.

Fulla et Ledroit se succèdent les premiers sur le plateau et si Fulla (Plume) manque 115 k au développé, Ledroit (Léger) nous étonne par sa puissance avec 117 k 500 ; il tente ensuite crânement 123 k, mais sans succès.

Paterni et Steiner alternent ensuite leurs efforts dans ce même premier mouvement. « Fred » (Steiner) manque de contrôle pendant ses deux premiers essais avec 135 k et 142 k 500, tandis que Marcel les réussit facilement. Paterni tente alors, avec 152 k 500, de battre son vieux record de France de 150 k 500 qui fut en son temps, rappelons-le, record du monde. Après une courte concentration, Marcel épaule très correctement cette charge, la propulse rapidement, pousse énergiquement, se redresse... A terre le mouvement est bon. C'est le premier record de France de la soirée !

Malgré deux échecs successifs, « Fred » conserve toujours une confiance intacte. Après avoir poussé 140 k, il demande 150 k, dans une tentative contre son récent record de 147 k 500. Sans son style très personnel, extrêmement efficace - sans doute l'un des plus efficaces que nous puissions voir en France - Steiner éjecte littéralement la barre de ses clavicules, pousse brusquement son bassin vers l'avant, se redresse... record de France de la soirée

Fulla, Ledroit et Steiner décident de s'en tenir là et laissent Decugnières et Gourrier s'opposer au jeté. Decugnières est un athlète de 90 k tout en muscles, avec le gabarit-type de l'haltérophile. Il n'a pas encore tout à fait conscience de ses réelles possibilités comme en témoignent ses tentatives à 165 k, après un jeté à 160 k très facile. Quant à Gourrier, c'est un jeune athlète supérieurement doué et cette opinion ne s'est pas forgée au fur et à mesure de sa progression.

Ayant jeté 155 k et 162 k 500 après deux épaulés en position debout qui en disent long sur ses qualités de tirage, Gourrier tente de battre le vieux record de Debuf (Lourds-Légers) avec 171 k. Il épaule une première fois cette charge en position fléchie, se relève péniblement mais manque le jeté. Après quelques minutes de repos, Gourrier réédite son épaulé précédent mais cette fois-ci, jette très correctement. La valeur de cette performance ne prendra que plus de relief quand on saura que Gourrier n'est qu'à quelques centaines de grammes au-dessus de la limite des Lourds-Légers. Si Gourrier parvient à prendre quelques kilos de muscles, il atteindra et dépassera rapidement les 180 k.

Jean-Paul Fouletier, notre médecin Poids Lourd, prend ensuite possession du plateau. Après une bonne séance d'assouplissement et d'échauffement, il doit être capable de battre son record de l'épaulé et jeté. De fait, les barres chargées à 175 k, puis 185 k ne semblent pour lui que formalités préliminaires. Les choses deviennent réellement sérieuses à 190 k ; la barre est bien amenée sur les clavicules, mais le coude droit - toujours ce coude droit - n'est pas assez engagé en avant de la barre. Malgré un extraordinaire effort de torsion, Jean-Paul doit repousser la barre.

2^{me} tentative Jean-Paul épaule cette barre mais, mal placé, doit fournir un très gros effort pour se relever de la flexion. Sa tentative de jeté n'est qu'un simulacre. Va-t-il donc échouer sur cette charge qui, compte tenu de la valeur de son arraché, doit être largement à sa portée ? Non, car dans une 3^{e} tentative, Jean-Paul réussit magnifiquement, dans un style apparemment très correct. Jean- Paul vaut donc déjà plus de 500 k au total des trois mouvements ; il s'approche irrésistiblement des 200 k au jeté ; la route de Mexico semble pour lui bien dégagée.

Après leur succès à l'épaulé, Gourrier et Fouletier font quelques tentatives à l'arraché, mais la concentration n'y est plus et les deux hommes ne peuvent mieux faire respectivement que 127 k 500 et 140 k.

Allons-nous donc terminer cette magnifique soirée sur des performances de moins grande valeur ? Non, car Marcel Paterni, qui a décidément retrouvé sa grande forme de 1964, dans un magnifique effort arrache 135 k pour améliorer son propre record de France.

Tous les participants sont ensuite groupés sur le plateau et M. Tournier, Président du Comité de l'Île-de-France, en présence de M. Jean Dame, Leveler, Roussaux et d'un public toujours aussi attentif, félicite chaleureusement et d'une façon très sympathique tous les champions et dirigeants, pour la réussite de cette très belle réunion.

Il est évidemment dommage que de telles manifestations ne puissent se renouveler très souvent - nos champions ne peuvent pas toujours battre des records sur demande - car elles constituent, tant par la valeur des performances que par la qualité de la présentation du spectacle, la meilleure propagande pour attirer les jeunes vers la pratique de l'haltérophilie.

G. LAMBERT,
Entraîneur National.

RÈGLEMENT DU SUPER-PALMARÈS

17 Décembre 1967

1°) Épreuves :
Développé-couché, 3 essais.
Arraché, 3 essais.
Épaulé-jeté, 3 essais.
Flexion des jambes, 3 essais.

2°) Résultats Addition des kilos réalisés au meilleur essai de chaque mouvement.

3°) Participation : Les 2 premiers Juniors et les 2 premiers Seniors de chaque catégorie du Grand Palmarès.

4°) Classements : Régionaux et Nationaux par catégorie d'âge et de poids.

5°) Organisation : Dans chaque Comité. Transmission des résultats à la F.F. H.C. dans les 3 jours.

6°) Arbitrage : Par les Moniteurs et Aides-Moniteurs des Comités ou à défaut, par des Arbitres officiels.

7°) Règlements techniques (habituels pour les mouvements culturistes. Larges tolérances pour les mouvements haltérophiles).

BARÈMES DES NOUVEAUX BREVETS CULTURISTES
Session du 10 Décembre 1967

	Cogs						Plumes					
	1 pt	2 pt	3 pt	4 pt	5 pt	6 pt	1 pt	2 pt	3 pt	4 pt	5 pt	6 pt
Développé couché 5 répétitions	35	42,5	50	60	75	90	40	47,5	55	65	80	95
Développé derrière la nuque 5 répétitions.....	27,5	32,5	35	37,5	40	45	32,5	37,5	40	42,5	45	50
Flexion des jambes 5 répétitions	55	62,5	70	80	95	110	62,5	70	77,5	87,5	102,5	117,5
Flexion avant-bras sur bras 5 répétitions	22,5	27,5	30	32,5	35	40	25	30	32,5	35	37,5	42,5
Épaulé-jeté 1 répétition.....	35	45	50	55	60	70	45	55	60	65	70	80
Saut en longueur sans élan.....	1,80	1,90	2,00	2,10	2,30	2,50	1,80	1,90	2,00	2,10	2,30	2,50

	Légers						Moyens					
	1 pt	2 pt	3 pt	4 pt	5 pt	6 pt	1 pt	2 pt	3 pt	4 pt	5 pt	6 pt
Développé couché 5 répétitions	45	52,5	50	70	85	100	50	57,5	65	75	90	105
Développé derrière la nuque 5 répétitions.....	37,5	42,5	45	47,5	50	55	40	45	47,5	50	52,5	57,5
Flexion des jambes 5 répétitions	70	77,5	85	95	110	125	77,5	85	92,5	102,5	117,5	132,5
Flexion avant-bras sur bras 5 répétitions	27,5	32,5	35	37,5	40	45	30	35	37,5	40	42,5	47,5
Épaulé-jeté 1 répétition.....	55	65	70	75	80	90	60	70	75	80	85	95
Saut en longueur sans élan.....	1,80	1,90	2,00	2,10	2,30	2,50	1,80	1,90	2,00	2,10	2,30	2,50

	Mi-Lourds						Lourds Légers					
	1 pt	2 pt	3 pt	4 pt	5 pt	6 pt	1 pt	2 pt	3 pt	4 pt	5 pt	6 pt
Développé couché 5 répétitions	55	62,5	70	80	95	110	60	67,5	75	85	100	115
Développé derrière la nuque 5 répétitions.....	45	50	52,5	55	57,5	62,5	50	55	57,5	60	62,5	67,5
Flexion des jambes 5 répétitions	85	92,5	100	110	125	140	92,5	100	107,5	117,5	132,5	147,5
Flexion avant-bras sur bras 5 répétitions	32,5	37,5	40	42,5	45	50	35	40	42,5	45	47,5	52,5
Épaulé-jeté 1 répétition.....	65	75	80	85	90	100	70	80	85	90	95	105
Saut en longueur sans élan.....	1,80	1,90	2,00	2,10	2,30	2,50	1,80	1,90	2,00	2,10	2,30	2,50

	Lourds					
	1 pt	2 pt	3 pt	4 pt	5 pt	6 pt
Développé couché 5 répétitions	65	72,5	80	90	105	120
Développé derrière la nuque 5 répétitions.....	52,5	57,5	60	65	67,5	70
Flexion des jambes 5 répétitions	100	107,5	115	125	140	152,5
Flexion avant-bras sur bras 5 répétitions	37,5	42,5	45	47,5	50	55
Épaulé-jeté 1 répétition.....	75	85	90	95	100	110
Saut en longueur sans élan.....	1,80	1,90	2,00	2,10	2,30	2,50

Pour obtenir le Brevet de 1er degré, il faut Totaliser : 6 points.
Pour obtenir le Brevet de 2e degré, il faut Totaliser : 12 points.
Pour obtenir le Brevet de 3e degré, il faut Totaliser : 18 points.
Pour obtenir le Brevet de 4e degré, il faut Totaliser : 24 points.
Pour obtenir le Brevet de 5e degré, il faut Totaliser : 30 points.
Pour obtenir le Brevet de 6e degré, il faut Totaliser : 36 points.

Avec 16 points, il obtient son Brevet de 2e degré.

/

Exemple :

Un	athlète	catégorie	des	Moyens	fait	5	répétitions au	développé-couché	avec	65 k	il marque	3 points
➢	➢	➢	➢	➢	➢	5	répétitions au	Développé derrière nuque	avec	45 k	➢	2 points
➢	➢	➢	➢	➢	➢	5	répétitions au	Squat	avec	92,5 k	➢	3 points
➢	➢	➢	➢	➢	➢	5	répétitions au	à la flexion des bras	avec	40 k	➢	4 points
➢	➢	➢	➢	➢	➢	1	répétition à	l'épaulé-jeté	avec	60 k	➢	1 point
								au saut en longueur	avec	2,00 m.	➢	3 points
											Total :	16 points

CALENDRIER DES STAGES DE LA SAISON HALTÉROPHILE 1967-1968

I. **Stages de formation de Cadres**

Il est rappelé que quatre stages seront ouverts, à partir du 15 Janvier 1968, en vue de former des entraîneurs fédéraux du premier degré, de consolider les initiateurs dans le brevet d'entraîneur du premier degré, et de préparer les stagiaires ayant réussi à l'examen du stage du 20 au 25 Novembre 1967 (I.N.S.) à suivre le stage national de Font-Romeu (20 au 25 Mai 1968) destiné à former des entraîneurs du deuxième degré.

Les candidats admissibles à ces stages doivent être affiliés à un club des Comités suivants :

- Stage de Paris (15 au 20 Janvier 1968) : Flandres, Picardie, Haute-Normandie, Basse-Normandie, Île-de-France, Orléanais, Bretagne ;

- Stage de Strasbourg (12 au 17 Février 1968 et non 19 au 24 Février comme annoncé dans le Bulletin n° 235) : Champagne, Bourgogne, Alsace, Lorraine, Franche-Comté ;

- Stage d'Aix-en-Provence (11 au 16 Mars 1968) : Lyonnais, Auvergne, Provence, Dauphiné-Savoie, Côte d'Azur ;

Stage de Bordeaux (20 au 25 Mars 1968) : Poitou, Anjou, Languedoc, Pyrénées, Guyenne.

Les demandes d'inscription à ces quatre stages doivent parvenir au Président de la commission sportive, au siège fédéral, ou plus tard un mois avant l'ouverture des stages.

Des imprimés de demande d'inscription sont, au siège des Clubs relevant des Comités régionaux concernés par le stage de Paris, à la disposition des candidats.

Les candidats au plus prochain stage (Paris du 15 au 20 Janvier 1968) ont donc intérêt à faire parvenir leur demande d'inscription le plus tôt possible, afin, s'ils sont reconnus admissibles, de recevoir la documentation nécessaire à la préparation de certaines épreuves de l'examen de fin de stage.

L'ouverture du stage national de Font-Romeu (20 au 25 Mai 1968), figurant dans le calendrier proposé à la Direction de l'Éducation Physique et des Sports, est conditionnée par la décision qui n'interviendra que dans le courant du mois de Décembre.

Des précisions seront données dans un prochain numéro du Bulletin Fédéral.

II. **Stages d'athlètes**

Le calendrier des stages d'athlètes, annoncé dans le Bulletin Fédéral N° 235 ne peut être publié pour l'ensemble de la saison sportive en cours, la Direction de l'Éducation Physique et des Sports ne s'étant pas encore prononcée sur la totalité du programme annuel.

La Fédération est assurée de pouvoir ouvrir les quatre stages nationaux suivants

> C.R.E.P.S. de Wattignies : du 21 au 27 Janvier 1968 ;
> C.R.E.P.S. de Nancy : du 25 Février au 2 Mars 1968 ;
> C.R.E.P.S. de Voiron : du 17 au 23 Mars 1968 ;
> C.R.E.P.S. de Toulouse : du 17 au 23 Mars 1968.

Ces quatre stages sont ouverts aux Espoirs Nationaux. Peuvent donc y participer les athlètes qui ont concouru :

> aux éliminatoires interrégionales du Prix Fédéral d'Automne (1re série)
> aux éliminatoires interrégionales du Prix Inter-Zones (2e série).

Les candidats admissibles à ces stages doivent être affiliés à un club des Comités suivants :

> Stage de Wattignies : Flandres, Picardie, Haute-Normandie, Basse-Normandie, Île-de-France, Orléanais, Bretagne ;
> Stage de Nancy : Champagne, Bourgogne, Alsace, Lorraine, Franche- Comté ;
> Stage de Voiron : Lyonnais, Auvergne, Provence, Dauphiné- Savoie, Côte d'Azur ;
> Stage de Toulouse : Poitou, Anjou, Languedoc, Pyrénées, Guyenne.

Les candidats devront faire parvenir leur demande d'inscription au siège fédéral, 10, rue Saint-Marc, à Paris (2me), *au plus tard un mois avant l'ouverture du stage*.

Des imprimés de demande d'inscription seront, au siège des Clubs, à la disposition des athlètes.

En ce qui concerne le stage le plus proche (Wattignies), sont admis :

1°) Les athlètes suivants, qui sont qualifiés pour les éliminatoires interrégionales du Prix Fédéral d'Automne (1re série)

> Groupe Nord-Ouest : Renault Alain, Dupont, Lottin, Zengarli, Maubert, Bauvin, Valle, Helena, Demeyère.
> Groupe Centre-Ouest : Daumé, Tilloux, My, Grongnard, Jouvencel, Deschaintres, Fouilleul, Letourneur, Villejoubert, Capdeville, Decugnières.

2°) Les athlètes qui, à l'issue des éliminatoires régionales (3 Décembre 1967) du Prix Inter-Zones (2me série) seront qualifiés pour les éliminatoires interrégionales du 7 Janvier 1968. Dès réception de leur qualification pour cette épreuve - vers le 15 Décembre - ils pourront adresser leur demande d'inscription.

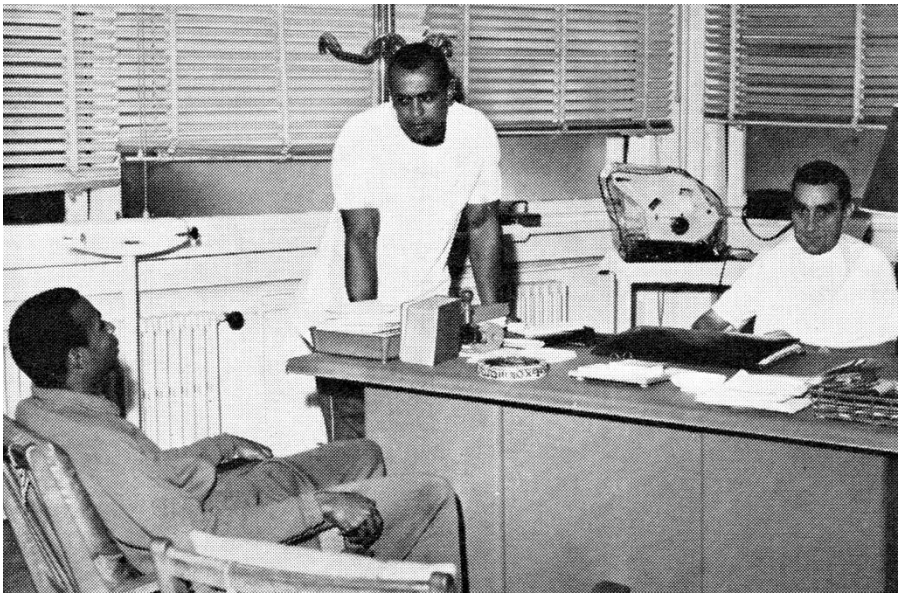

Le Dr Jean-Paul FOULETIER, assistant du Dr ANDRIVET, à l'institut National des Sports, au cours d'un entretien avec l'international d'athlétisme BAMBUCK. *(Photo : Bureau Parisien)*

Nos joies, nos peines

Naissance

M. Yves Danjou, Entraîneur de l'Olympique Grande-Synthe, nous fait part de la naissance de son fils Yves, né le 15 Octobre dernier.

M. Bergemanne, Secrétaire de la Section Haltérophile de M.S. Métro-Transports, nous annonce la naissance du fils de M. René Hochard, Entraîneur Régional.

Nos bien sincères compliments et vœux de bonne santé.

Nécrologie

Le Comité de Champagne et le Cercle Haltérophile Troyen nous ont fait part d'un décès qui peinera un grand nombre d'anciens haltérophiles : le décès de M. Robert Briant, ancien Président du Comité de Champagne, arbitre fédéral.

Ses obsèques ont eu lieu le mercredi 18 Octobre, à 10 h 30, en l'église St-Jean, à Troyes.

Des condoléances ont été envoyées par télégramme à son Club et à sa famille.

Le Comité d'Auvergne nous annonce la mort accidentelle de Paul Moliéra, décédé à l'âge de 32 ans. Il appartenait à l'A.S. Montferrandaise où il était à la fois athlète et secrétaire de la Section haltérophile. Il y a deux ans, il avait été élu, en outre, secrétaire adjoint du Comité d'Auvergne.

***

Exemple d'énergie : Rolf Maier

On a coutume d'affirmer que la pratique du sport haltérophile est une école de courage et d'énergie.

Rolf Maier vient de nous en apporter la preuve.

Le 9 Octobre, après une visite médicale à l'Institut National des Sports, il était hospitalisé d'urgence à Amiens pour être opéré le soir même de l'appendicite. (Trois heures après, c'était la péritonite !)

Le 23 du même mois, il se présentait aux épreuves de l'examen de Conseiller Sportif, 2me partie, à l'Institut National des Sports, obtenant des examinateurs l'autorisation de rester assis pour la démonstration technique pédagogique.

Bravo, Maier ! Et nos vœux de rapide et complet rétablissement, afin que votre entraînement pour Mexico ne soit pas trop longtemps interrompu.

SIGNES DE FATIGUE CHEZ L'ATHLÈTE

L'entraîneur, mieux que quiconque, doit être capable, le premier, avant l'athlète lui-même, de déceler les signes de la fatigue, prémisses indubitables du surentraînement. C'est lui qui, étant présent à chacun des entraînements, suivant les athlètes jusque dans les vestiaires, en un mot vivant avec eux, saura, très rapidement, établir le diagnostic de la fatigue, grâce à de petits signes qui ne trompent pas ceux qui les connaissent.

L'entraîneur doit avoir un œil de « maquignon » pour ses « poulains » il doit pouvoir les mener à la limite de la fatigue, sans jamais y verser.

1) C'est tout d'abord l'aspect extérieur de son athlète qui mettra son attention en éveil.

Le *teint* du sportif a changé. De coloré, qu'il était auparavant, il est devenu gris, ses traits sont tirés, ses yeux sont cernés, fatigués.

Son athlète élimine insuffisamment les résidus provoqués par la fatigue et ne récupère pas assez d'un entraînement à l'autre. Il est sujet à une intoxication qui provoquera tantôt des moments de fièvre, tantôt des moments d'abattement, des « coups de pompe ».

Selon qu'il sera dans l'une ou l'autre phase, ses yeux seront brillants ou ternes. Son tube digestif, qui participe à l'intoxication générale, mauvaises digestions, langue chargée, envie de dormir.

Ceux-ci sont les tout premiers signes indicatifs de l'état de fatigue, d'autres indices peuvent venir se greffer

Un bouton de fièvre sur la lèvre (herpès labial) d'un athlète sera vraisemblablement le signe avant-coureur d'un état général déficient.

Les mains de cet athlète, selon qu'il est en période de fièvre ou non seront sèches et chaudes ou humides et moites. Ce qui est facilement décelable dès la première poignée de main.

La peau, dit-on, est le miroir de la santé. Celle-ci participera à l'intoxication en laissant apparaître des petites poussées de furoncles, des petites inflammations ou des plaques rouges, signes d'un mauvais fonctionnement hépatique.

2) D'autres signes visibles sont les signes statiques.

L'entraîneur qui connaît très bien son athlète s'apercevra sans peine que celui- ci n'a plus la même allure, que son dos est un peu plus voûté qu'à l'ordinaire, qu'il rentre au vestiaire d'une manière un peu avachie, que ses gestes ne sont plus aussi vifs, qu'il cherche à s'asseoir plus que de coutume.

Il notera aussi une *modification de son caractère*, s'il est fiévreux, il deviendra irritable, « mauvais ». L'entraînement ne semble plus lui apporter la joie qu'il ressentait auparavant, il vient à la salle par habitude, il n'y met plus le même entrain. Ses camarades eux-mêmes, s'en aperçoivent rapidement : « il n'est plus le même ».

Un autre signe infaillible est la perte de poids d'un entraînement sur l'autre. Ceci est une alerte. Si l'athlète n'est pas encore fatigué, il va l'être. Il faut ralentir l'entraînement d'urgence, avant que de voir apparaître les grands signes que tout le monde connaît.

Un autre indice qui peut indiquer un début de fatigue est la diminution de la *capacité vitale*. Il serait souhaitable que les athlètes se soumettent fréquemment à l'épreuve du spiromètre. A la limite d'entraînement il y a diminution de la C.V., ce qui s'explique par une perte partielle de l'élasticité pulmonaire et des possibilités des muscles inspirateurs et expirateurs. Ces deux éléments s'additionnent pour réaliser une capacité pulmonaire moindre.

3) Modification du système circulatoire.

Si un athlète, qui d'ordinaire rougit au cours de l'effort, pâlit dans la même circonstance, il y a lieu d'y prêter attention. Quelque chose d'anormal se passe dans son système cardio-vasculaire.

Le pouls donnera moins d'indications. Si l'athlète est en période fiévreuse, il y aura accélération, mais il est très difficile d'apprécier par cette seule indication.

La température peut être un indice de fatigue. Il est exact que l'entraînement poussé augmente la température de l'athlète, mais plus ce dernier est entraîné, moins l'écart sera grand. Si le décalage de température durait pendant 5 ou 6 heures, il y aurait lieu de prendre garde.

4) Modification de la qualité musculaire.

En période de fatigue, les muscles perdent leur élasticité : ils deviennent durs et douloureux, parfois sous une forme de contracture. Les *crampes* apparaissent, qui sont des signes de fatigue. Apparaît aussi le *tremblement* des mains.

5) L'un des derniers grands signes de l'athlète fatigué est la diminution du sommeil. On sait que la récupération ne peut se faire que par le sommeil. Sans parler vraiment d'insomnie, mais seulement le sommeil agité, sera le signe d'une séance d'entraînement trop dure.
6) Enfin le dernier indice, le plus simple, est l'inappétence, l'athlète n'a plus faim, c'est un signe très facile à déceler. Tout effort physique bien dosé doit amener une augmentation d'appétit.

C'est seulement en côtoyant journellement l'athlète, en s'intéressant à lui, non pas seulement par son « rendement », mais aussi en lui parlant, en pénétrant davantage sa vie extérieure à la salle d'entraînement, qu'on sera capable de mieux le guider avec prudence et sûreté. En recevant ses confidences d'homme, on saura mieux apaiser ses inquiétudes, mieux être celui en qui il aura confiance, celui qui pensera ses entraînements et le suivra jusqu'aux plateaux des compétitions avec l'anxiété intérieure qu'ont connue tous les entraîneurs dignes de ce nom. Entraîneurs qui ont su amener leurs athlètes à rendre le meilleur d'eux-mêmes au moment voulu, grâce à leur expérience faite toute de prudence et de savoir.

Jean SIBENALER,
Maître d'E.P.S.

AVIS IMPORTANT

Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils devaient adresser, AU PLUS TARD DANS LE COURANT DE SEPTEMBRE, le montant de leur cotisation 1967.68 à la F.F.H.C., soit 50 F, conformément à la décision du Comité de Direction du 10 Juin 1967. Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au Bulletin Fédéral.

Versement au compte de Chèques Postaux Paris 1304-82.

HALTÉROPHILES !

CONTINENT SPORT *présente*

"CONTRÔLE M.R."

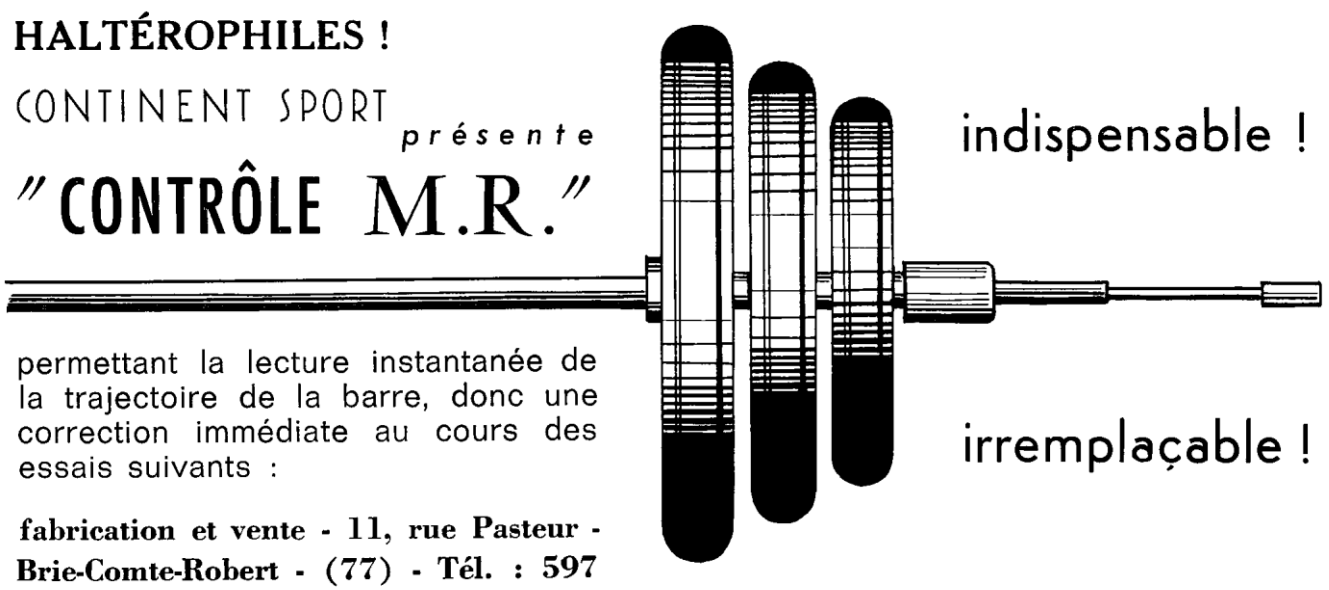

indispensable !

irremplaçable !

permettant la lecture instantanée de la trajectoire de la barre, donc une correction immédiate au cours des essais suivants :

fabrication et vente - 11, rue Pasteur - Brie-Comte-Robert - (77) - Tél. : 597

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DE LORRAINE

Records du Comité de Lorraine Seniors

Développé à deux bras. - Coqs : Marchal, 87 k ; Plumes : Rouchel, 98 k 500 ; Légers : Klein, 103 k 500 ; Moyens : Lintz, 114 k 500 ; Mi-Lourds : Houin, 133 k 500 ; Lourds Légers : Pezzula, 120 k ; Lourds : Marchetti, 115 k 500.

Arraché à deux bras. - Coqs : Marchal, 87 k 500 ; Plumes : Rouchel, 95 k ; Légers : Beekhuizen, 99 k 500 ; Moyens : Trolong, 112 k 500 ; Mi-Lourds : Houin, 125 k ; Lourds Légers : Mathieu, 111 k 500 ; Lourds : Marchetti, 107 k 500.

Épaulé et jeté. - Coqs : Marchal, 114 k 500 ; Plumes : Marchal, 120 k ; Légers : Beekhuizen, 125 k ; Moyens : Trolong, 139 k 500 ; Mi-Lourds : Houin, 147 k 500 ; Lourds Légers : Mathieu, 151 k 500 ; Lourds : Marchetti, 135 k 500.

Total Olympique. - Coqs : Marchal, 287 k 500 ; Plumes : Rouchel, 300 k ; Légers : Beekhuizen, 325 k ; Moyens : Trolong, 345 k ; Mi-Lourds : Houin, 395 k ; Lourds-Légers : Houin 365 k ; Lourds : Marchetti, 357 k 500.

Record par équipes. - A.S.P.T.T. de Nancy : 2 060 k.

***

COMITE DU LANGUEDOC

Composition du Bureau pour la saison 1967-68

Président : M. Etienne Comamala ; Vice-présidents : MM. Georges Firmin et Marc Bachevalier ; Secrétaire : M. Albert Placide ; Trésorier : M. Georges Poujoulas.

***

COMITE DE HAUTE-NORMANDIE

Composition du Bureau pour la saison 1967-68

Président : M. Bernard Renault ; Vice-présidents : MM. Jacques Legrand, Jack Madary, Jean Pennanec'h ; Secrétaire : M. Isaac Mizrahi ; Trésorier : M. Français Leguédé ; Membres : MM. Roger Hébert et Claude Cavé.

***

COMITE DE PICARDIE

Composition du Bureau pour la saison 1967-68

Président : M. Robert Zeller ; Vice-présidents : MM. le Dr Claude Parisot et Pierre Dumont ; Secrétaire : M. Maurice Dupont ; Trésorier : M. Robert Rau ; Membres : MM. Villeroy, Saudemont, Myaux.

***

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Championnat de l'Île-de-France 4e série

(finale)

Poids Coqs : 1er Desmarets : (S.A.E.), 200 k - 2e Cozeret : (S.C.N.), 195 k - 3e Bim : (A.C.M.), 185 k - *Poids Plumes* : 1er Rochard : (S.C.N.), 235 k - 2e Bernard : (A.S.C.S.), 230 k - 3e Wirth : (P.U.C.), 200 k - *Poids Légers* : 1er Dewolf : (V.G.A.), 260 k - 2e Courtois : (S.A.E.), 250 k - 3e Guérin : (S.C.N.), 250 k - *Poids Moyens* : 1er Bully : (S.M.M.), 285 k - 2e Poncet : (S.A.E.), 280 k - 3e Morand : (C.A.M.), 280 k - Poids Mi-Lourds : 1er Santer : (C.O.V.A.), 297 k 500 - 2e Houbiez : (A.S.C.S.), 280 k - 3e Legrand : (S.A.M.), 280 k - *Poids Lourds* : 1er Zimmer : (S.A.M.), 320 - 2e Lebreton : (S.C.N.), 315 k - 3e Lafaye : (C.S.) 292 k 500.

***

COMITE DES PYRÉNÉES

Journée de recyclage

Dimanche 22 Octobre se déroulait à Carmaux un test-match. Une vingtaine d'athlètes y participaient. Cela fut une belle occasion d'inaugurer la belle salle du club Léo-Lagrange (C.I.S.) et du Bruyères-Haltéro-Club, œuvre du dévoué dirigeant et athlète Cabanel. Cette salle est la seule du Comité des Pyrénées à disposer de deux plateaux réglementaires de 4 mètres sur 4. M. Cabanel mit également à la disposition des athlètes, la magnifique barre olympique offerte par la municipalité de Carmaux.

Dans l'ensemble et pour un test-match, de belles barres furent enregistrées. A signaler les athlètes Goubayon, Cabanel, F. Garcia, Lefèvre, etc.

Cette réunion s'est déroulée dans une bonne ambiance de camaraderie, et les dirigeants et athlètes se donnèrent rendez- vous pour un match courant novembre, à Villefranche-de-Rouergue.

Le 5 Novembre, dans la salie du C.H.C.T., 76, boulevard Jean-Brunhes à Toulouse, une journée de recyclage, pour dirigeants, athlètes, moniteurs et aide-moniteurs. Le programme est le suivant :

De 9 *h* 30 *à* 12 *heures* : Mouvements éducatifs concernant les trois exercices olympiques : Unification de l'arbitrage ; entraînements ; tour d'horizon du Comité des Pyrénées.

De 14 *h* 30 *à* 16 *h* 30 : Projection de films et de diapositives.

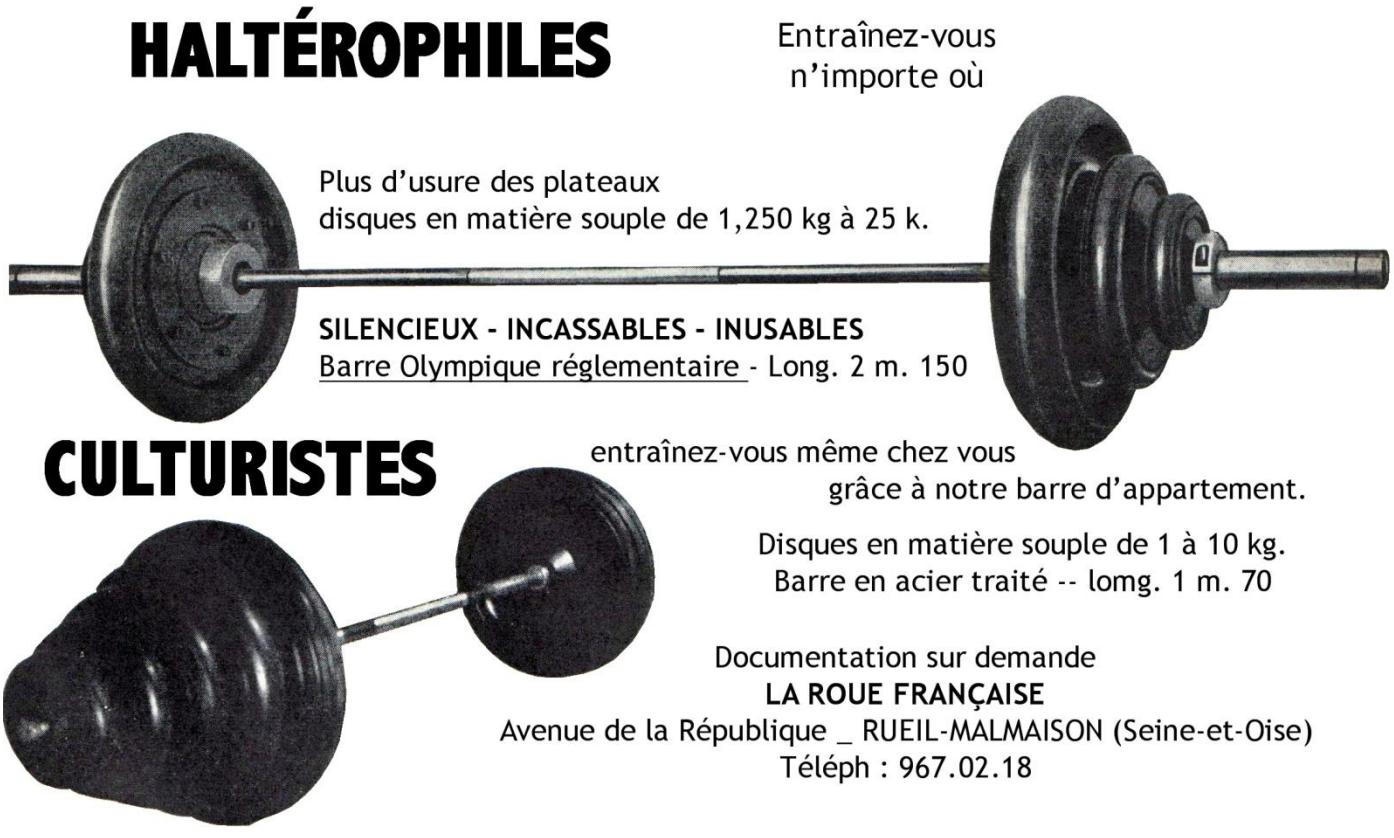

Liste des Records de France Culturistes homologués au 15 Novembre 1967

JUNIORS

Développé couché :

Coqs	Berthonnières (16- 1-67)	86 k 500
Plumes	Belloucy (11-12-66)	122 k
Légers	Fourdinier (20- 2-66)	117 k 500
Moyens	Salassa (10- 5-66)	150 k
Mi-Lourds	Reille (29-12-66)	147 k 500
Lourds-Lég.	Rosier (15- 5-66)	122 k 500
Lourds	Delpuech (14- 5-66)	135 k

Flexion sur les jambes :

Coqs	Buatois (2- 4-67)	124 k 500
Plumes	Le Tallec (17- 4-66)	143 k 500
Légers	Caesemaeker (15- 5-66)	152 k 500
Moyens	Schivi (2- 4-67)	165 k 500
Mi-Lourds	Cazeaux (13- 6-66)	195 k
Lourds-Lég.	Cazeaux (12- 7-66)	205 k
Lourds	Delpuech (12- 2-67)	218 k

Total des deux mouvements :

Coqs : Buatois (2- 4-67)	82,5	+	125	=	207 k 500
Plumes : Le Tallec (17- 4-66)	80	+	145	=	225 k
Légers : Fourdinier (15- 5-66)	117,5	+	150	=	267 k 500
Moyens : Dioux (2- 7-66)	132,5	+	165	=	297 k 500
Mi-Lourds : Dubus (1- 7-67)	132,5	+	182,5	=	315 k
Lourds-Légers : Lapôtre (7- 4-67)	115	+	150	=	265k
Lourds : Delpuech (14- 5-66)	135	+	210	=	345k

SENIORS

Développé couché :

Coqs	Dara (21- 5-67)	115 k 500
Plumes	Gelas (1- 7-67)	129 k 500
Légers	Ledroit (23- 1-66)	130 k
Moyens	Nubret (11-12-66)	152 k
Mi-Lourds	Lechertier (1- 7-67)	164 k 500
Lourds-Lég.	Vignec (2- 7-66)	161 k
Lourds	Corazza (1- 7-67)	167 k

Flexion sur les jambes :

Coqs	Mahroub (21- 6-67)	145 k 500
Plumes	Meurat (15- 5-66)	170 k
Légers	Ledroit (20- 5-67)	190 k
Moyens	Ornème (1- 7-67)	212 k
Mi-Lourds	Vély (20- 3-67)	204 k 500
Lourds-Lég.	Vignec (17- 4-66)	200 k 500
Lourds	Corazza (1- 7-67)	215 k 500

Total des deux mouvements :

Coqs : Fanech (1- 7-67)	100	+	132,5	=	232 k 500
Plumes : Meurat (15- 5-66)	85	+	170	=	255k
Légers : Ledroit (20- 5-67)	127,5	+	190	=	317 k 500
Moyens : Ornème (1- 7-67)	135	+	212,5	=	347 k 500
Mi-Lourds : Lechertier (1- 7-67)	165	+	195	=	360 k
Lourds-Légers : Vignec (17- 4-66)	160	+	200	=	360k
Lourds : Corazza (1- 7-67)	167,5	+	210	=	377 k 500

BARRES A DISQUES

de la barre olympique à la culturiste

Disques entièrement caoutchoutés – Aciers spéciaux traités
Bague de serrage entièrement nouvelle permettant à la fois la fixation Rapide des disques et une sécurité parfaite

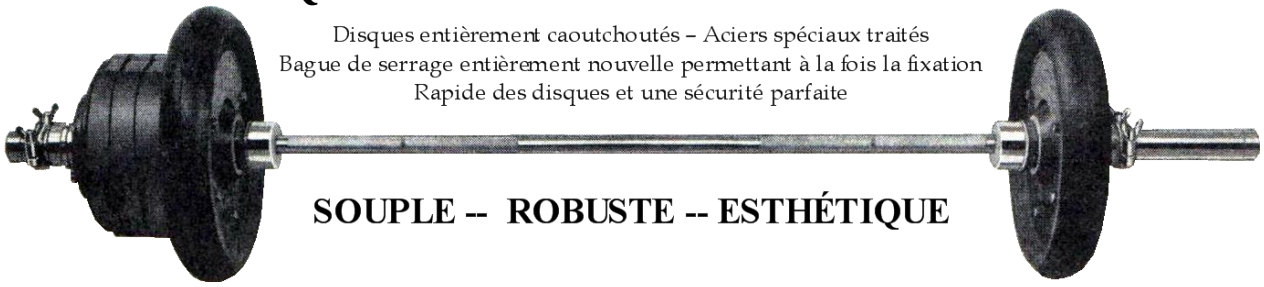

SOUPLE -- ROBUSTE -- ESTHÉTIQUE

Documentation complète sur demande

HALTÈRES À SPHÈRES
POIDS À LANCER
GUEUSES

SOCIETE NOUVELLE DES FONDERIES
A. ROUX
FABRICANT SPECIALISTE
290, COURS LAFAYETTE - LYON (3e)
TELEPHONE : 60-35-83
MAGASIN DE VENTE : 40, RUE SAINT ANTOINE -- LYON (3e)

Haltérophile Moderne n° 238 (11-1967)

FÉDÉRATION FRANÇAISE HALTÉROPHILE ET CULTURISTE

FONDÉE LE 23 MARS 1914

10, Rue Saint-Marc - PARIS - 2e

•

UN DES SPORTS OÙ LA FRANCE A COMPTÉ LE PLUS DE CHAMPIONS OLYMPIQUES

VOUS LES JEUNES…

Si vous désirez devenir forts ,et bien musclés, comme ces athlètes

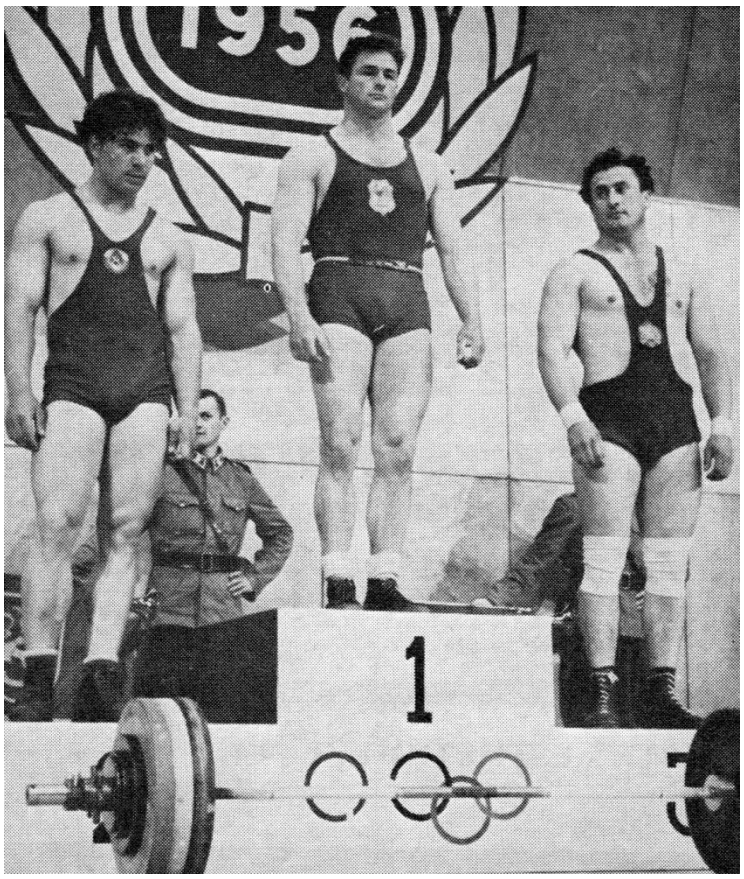

Jean DEBUF, champion d'Europe d'Haltérophilie Helsinki 1956, entouré de OSIPA (U.R.S.S.) et VESELINOV (Bulgarie).

Inscrivez-vous au club :

Initiation sportive, culture physique, musculation, préparation à tous les sports.

Le moniteur diplômé de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste qui anime le club est la meilleure garantie du sérieux et de l'efficacité de la préparation athlétique que vous pourrez y suivre.

5000 de ces tracts sont mis à la disposition des clubs par la F.F.H.C.

© RLPZ (2019)

N° 239

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

BULLETIN OFFICIEL
DE LA FEDERATION
FRANÇAISE HALTEROPHILE
ET CULTURISTE

MENSUEL

22e ANNÉE

Décembre
1967

Le numéro : 1 F

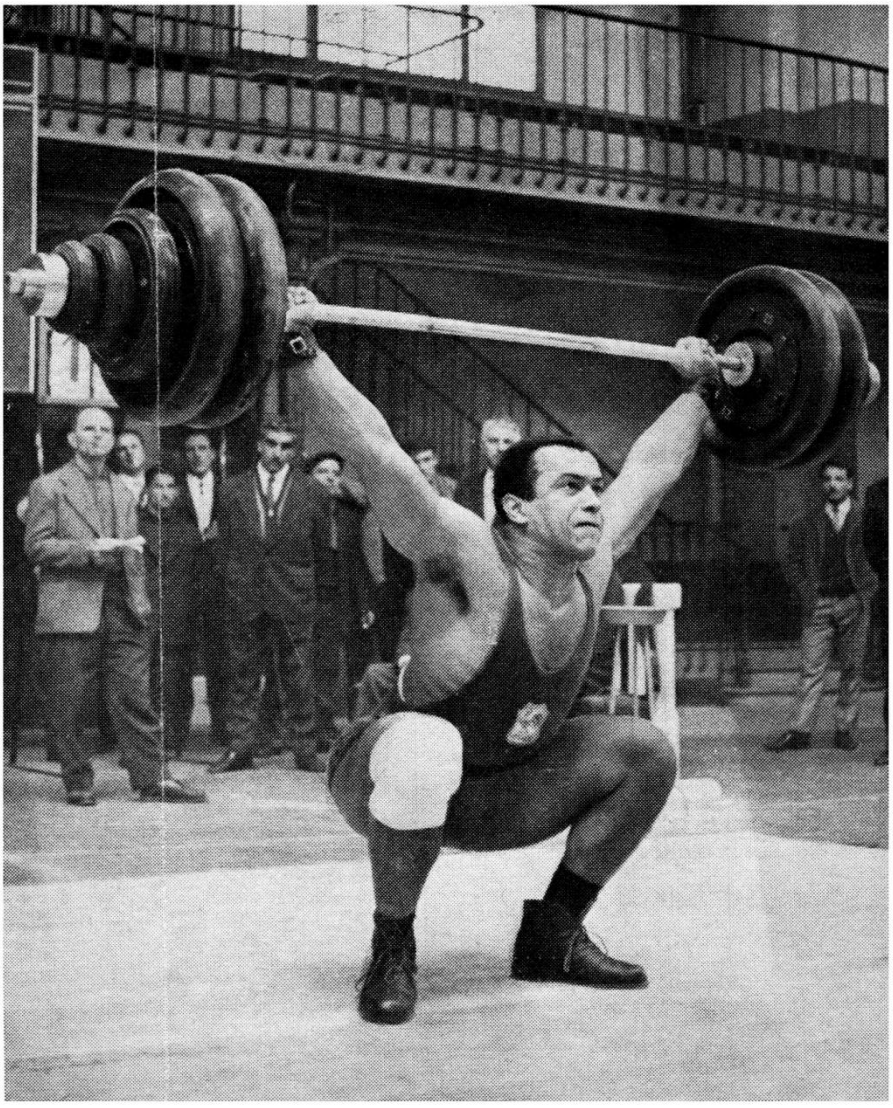

Document original : Raymond Lopez

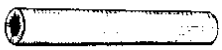

LA SOCIETE HALTERO CULTURISTE APOLLON

23, rue Houdon - PARIS (18me) - C.C.P. 2165-49 PARIS

-- Matériel moderne Apollon - Barres haltérophiles compétition
-- Barres culturistes - Haltères chargeables - Tout acier.
-- Chaussures haltérophiles marque Athlétic » déposée
-- Modèle moderne, talon biseauté Semelles débordantes et antidérapantes
-- Bout carré - Cuir fort.
-- La Ceinture haltérophile, cuir fort et souple
-- Double œillet de fermeture, Renforcement dorsal rigide doublé peau.
-- Tapis sol caoutchouc mousse spécial, 20 m/m 1 m X 0,60.
-- Manchon mousse tubulaire, pour éviter l'écrasement des vertèbres cervicales lors des squats lourds.
-- Tous les appareils modernes, presses, etc. ...
-- Maillots d'entraînement, Slips bain mousse, lastex, satin,
-- Pour les Clubs, Importantes remises accordées.
Demandez nos tarifs divers.
Joindre enveloppe timbrée à votre adresse

SOMMAIRE

●-●

Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 7 Octobre 1967	3
Le mot du Président	4
Résultats techniques du Match France-Italie « Espoirs »	5
Classement National des Finales Interrégionales	6
Classement Général du Prix Fédéral	6
Classement Général du Critérium National	6
L'épaulé en flexion de Pierre Gourrier, par G. LAMBERT	8 et 9
Rappel des prochaines compétitions	10
Match France-Italie « Espoirs » par G. LAMBERT	11
Rétrospective sur un stage	11
Précisions sur l'Accord F.F.H.C. - Mutuelle Nationale des Sports	12
Liste des Comités Régionaux	14
Dans nos Comités	14
Nos Joies, nos Peines	16

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

Jean-Paul FOULETIER,

Champion de France Poids Lourd, recordman de France (500 k).

®

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

Le Directeur de la publication : J. DAME

Partie Officielle

PROCÈS-VERBAL
de la RÉUNION du BUREAU
du 27 Novembre 1967

Présents : MM. H. Clutier, J. Dame, R. Duverger, C. Favrou, L. Guillier, V. Leveler, A. Roussaux.

Présidence de M. Bovi, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. J. Asso, L. Chaix, (souffrant), M. Dumoulin, F. Fiolle, R. Gourhand.

Le Président se fait l'interprète de ses collègues, pour présenter à M. Fiolle, qui a été victime d'un grave accident, leurs vœux de prompt rétablissement.

Assistaient à la réunion : MM. Tournier, Président de la Commission des Règlements, Viet, Président de la Commission des Finances, Taillefer, Directeur Technique National, Lambert, Entraîneur National.

Aucune observation n'est formulée sur le procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 7 Octobre.

En ouvrant la séance, le Président présente M. Guérin, actuellement à l'essai, appelé à remplacer Mme Delvaux, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Il pense et souhaite que l'intéressé donnera satisfaction.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Bureau homologue l'affiliation des clubs ci-après :

- ✓ N° 3 712 - Cercle Paul Bert à Rennes (Bretagne) ;
- ✓ N° 3 713 - Centre Athlétique Niçois (Côte d'Azur) ;
- ✓ N° 3 714 - Club Athlétique de Calais (Flandres) ;
- ✓ N° 3 715 - Institut Culturiste Bordelais (Guyenne) ;
- ✓ N° 3 716 - Union Sportive de la Cotonnière de Moislains (Picardie) ;
- ✓ N° 3 717 - Haltérophile Club et Culturiste Niortais (Poitou).
- ✓ N° 3 718 - Association Haltérophile et Culturiste Rochelaise (Poitou) ;
- ✓ N° 3 719 - Ponts et Chaussées Sports Toulouse (Pyrénées) ;
- ✓ N° 3 720 - Rallye Jeunes, Centre de Loisirs Populaires Marseille (Provence) ;
- ✓ N° 3 721 - Club Sportif des Lignes Télégraphiques et Téléphoniques, Conflans (Île-de-France).

En ce qui concerne ce dernier Club, l'affiliation ne deviendra définitive que lorsqu'il aura fourni l'attestation demandée.

La demande d'admission de l'Association Sportive Municipale de Villepreux est adoptée sous le N° 3 722, sous réserve de modifications dans le Bureau du Club.

En ce qui concerne la demande d'affiliation du Foyer des Jeunes et d'Éducation Populaire du Quartier de Neufchâtel- Docteur Schweitzer, elle est homologuée sous le n° 3 723.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Bureau Fédéral homologue comme records de France les performances ci-après, y compris celles qui ont été enregistrées à Tunis et qui ont été publiées dans le Bulletin de la F.I.H.C.

Records haltérophiles Juniors

Poids Coqs. - Développé à deux bras : 86 k 500, par Buatois, le 12 Novembre 1967, à Strasbourg. Arbitres : MM. Flick, Stresser, Soulier (ancien record : 84 k 500 par Garaïos).

Poids Lourds-Légers. - Développé à deux bras : 134 k par Cazeaux, le 11 Août 1967, à Varsovie. Trois arbitres polonais (ancien record : 130 k 500 par lui-même).

Poids Lourds. - Développé à deux bras : 133 k par Delobel, le 19 Novembre 1967, à Vernon. Arbitres : MM. François, Mercier, Houte (ancien record : 132 k 500 par Cazeaux).

Total olympique : 130 + 122,500 + 157,500 = 410 k par Cazeaux, le 12 Août 1967, à Varsovie. Trois arbitres polonais (ancien record : 407 k 500 par lui-même).

Records haltérophiles Seniors

Poids Moyens. - Développé à deux bras : 145 k par Maier, le 10 Septembre 1967, à Tunis. Arbitres : MM. Zgondek, Chelli Chaar, Printzis (ancien record : 142 k 500 par lui-même).

Arraché à deux bras : 132 k 500 par Terme, le 12 Novembre 1967, à Saint Servan. Arbitres : MM. Leveler, Pareau, Taillefer (ancien record : 131 k 500 par lui-même)

et 134 k, le 26 Novembre 1967, à Rueil, par le même athlète. Arbitres : MM. Roussaux, Pichon, Bazire (ancien record 132 k 500, par lui-même).

Poids Mi-lourds. - Développé à deux Bras : 152 k 500, par Paterni, le 28 Octobre 1967, à Saint-Maur. Arbitres : MM. Dame, Roussaux, Leveler (ancien record : 150 k 500 par lui-même).

Arraché à deux bras : 135 k par le même athlète, même jour, même lieu, mêmes arbitres (ancien record : 132 k 500 par lui-même).

Total olympique : 147 k 500 + 132 k 500 + 167 k 500 = 447 k 500 par le même athlète, le 11 Septembre 1967, à Tunis. Arbitres : MM. Morin, Printzis, Utilli (ancien record : 445 k par lui-même).

Poids Lourds-Légers. - Développé à deux bras : 147 k par Steiner, le 22 Octobre 1967 à Paris. Arbitres : MM. Leveler, Pichon, Samblant (ancien record 145 k par lui-même)

et 150 k par le même athlète, le 28 Octobre 1967 à Saint-Maur. Arbitres : MM. Dame, Roussaux, Leveler (ancien record : 147 k par lui-même)

et 152 k 500 par le même athlète, le 12 Novembre 1967, à Saint-Servan. Arbitres : MM. Leveler, Pareau, Taillefer (ancien record : 150 k par lui-même).

155 k par Paterni, le 26 Novembre 1967, à Alfortville. Arbitres : MM. Dame, Samblant, Taillefer (ancien record : 152 k 500 par Steiner).

Epaulé et jeté à deux bras : 171 k par Gourrier, le 28 Octobre 1967, à Saint-Maur. Arbitres : MM. Dame, Roussaux, Leveler (ancien record : 170 k par Debuf).

Total olympique : 152,500 + 130 + 167,500 = 450 k par Steiner, le 12 Novembre 1967 à Saint-Servan. Arbitres : MM. Leveler, Pareau, Taillefer (ancien record : 435 k par Vincent).

Poids Lourds. - Développé à deux bras : 162 k 500 par Fouletier, le 11 Septembre 1967, à Tunis. Arbitres : MM. Morin, Printzis, Utilli (ancien record : 157 k 500 par Rémy).

Arraché à deux bras : 152 k 500 par le même athlète, même jour, même lieu, mêmes arbitres (ancien record : 150 k 500 par lui-même).

Épaulé et jeté à deux bras : 183 k 500, par Lévecq, le 28 Octobre 1967, à Wavrin. Arbitres : MM. Dumoulin, Aubert, Houte (ancien record : 182 k 500 par Fouletier).

184 k par Fouletier, le 28 Octobre 1967, à Saint-Maur. Arbitres : MM. Dame, Roussaux, Leveler (ancien record : 183 k 500 par Lévecq)

et 190 k par le même athlète, même jour, même lieu, mêmes arbitres (ancien record : 184 k par lui-même).

Total olympique : 162,500 + 147,500 + 182,500 = 492 k 500 par le même athlète le 11 Septembre 1967, à Tunis. Arbitres : MM. Morin, Printzis, Utilli (ancien record : 477 k 500 par lui-même)

et 165 + 150 + 185 = 500 k par le même athlète le 12 Novembre 1967, à Lyon. Arbitres : MM. Proton, Saroli, Fourneau (ancien record : 492 k 500 par lui-même).

Records culturistes Juniors

Poids Moyens. - Flexion sur les jambes : 164 k par Gauffreteau, le 15 Octobre 1967, à Pons. Juré M. Favrou (ancien record : 150 k par Salassa).

Bien que des félicitations aient déjà été adressées à Fouletier, au nom du Bureau, le Président suggère de les lui renouveler, compte tenu de sa magnifique performance : 500 k au total olympique. Elles sont votées à l'unanimité.

M. Taillefer explique que la pénurie d'arbitres l'a contraint, lors de deux compétitions récentes, d'arbitrer des records de France. Il souhaiterait ne plus avoir à remplir de telles fonctions, étant donné sa qualité de Directeur Technique National. Bonne note en est prise et M. Roussaux, Président de la Commission de l'Arbitrage, qui est d'accord avec lui sur le fait que de nouveaux arbitres doivent être formés, se propose de faire un prochain recensement de tous les arbitres actuellement en activité.

PROGRAMME ET RÈGLEMENTS DES COMPÉTITIONS.

Haltérophilie. -. Le Président explique qu'après consultation des membres du Bureau (11 voix favorables - dont deux avec réserves - sur 11 réponses reçues), il a été admis de procéder à des repêchages pour les Finales du Prix Fédéral d'Automne et du Critérium National.

M. Tournier expose qu'il est contre le principe du repêchage que le règlement n'a pas prévu. Il déplore que la Sous-commission haltérophile n'ait pas été consultée pour les cas litigieux. Le Président est tout à fait d'accord il est contre l'improvisation mais rappelle que cette saison est expérimentale et qu'il fallait aller vite pour régler ces problèmes. Il appartiendra à la Sous-commission haltérophile de mettre au point un règlement définitif, en fonction des observations que chacun peut faire au fur et à mesure du déroulement des épreuves.

Après l'intervention de M. Taillefer qui explique les raisons pour lesquelles le problème du repêchage n'a pu être évoqué dans le règlement actuel, il est donné lecture de la liste des qualifiés. Le Bureau, sur proposition de M. Tournier, décide de repêcher Demonsel en raison de sa performance de classe internationale.

En ce qui concerne le Championnat de France et le Prix Fédéral de Printemps, leurs Règlements respectifs seront étudiés par la Sous-commission haltérophile avant leur parution dans le *Bulletin Fédéral*.

Le mot du Président

Mon message de Décembre sera consacré, comme il se doit, aux vœux traditionnels.

C'est de tout cœur et très sincèrement que j'adresse aux Membres de notre Fédération, non seulement pour eux-mêmes mais pour ceux qui leur sont chers, les souhaits de bonne et heureuse année de mes Collègues du Comité de Direction, auxquels le joins les miens.

Qu'il me soit permis d'exprimer l'espoir de voir s'affermir l'union de notre grande famille haltérophile et culturiste. Nous ne pouvons obtenir des résultats concrets et féconds que si notre action se déroule dans un climat de confiance et d'amitié.

Que pouvons-nous souhaiter à notre Fédération pour 1968, sinon que l'année nouvelle soit marquée par le développement de tous les compartiments de son activité augmentation du nombre des Clubs, des licenciés, des cadres bénévoles et des arbitres, des Conseillers Techniques, amélioration constante des performances et des records, sélection maximum de nos haltérophiles pour Mexico.

Je voudrais, en terminant, rappeler qu'après mon élection à la présidence de la F.F.H.C., j'ai précisé que si j'appréciais à sa juste valeur le redoutable honneur qui venait de m'être conféré, je n'entendais pas diriger seul la Fédération et que j'envisageais le travail à accomplir comme celui d'une équipe destinée à m'aider dans ma lourde tâche. Je n'ai pas changé d'avis.

Si, jusqu'ici, j'ai conscience d'avoir donné le meilleur de moi-même à l'accomplissement de la mission qui m'a été confiée, il me serait agréable et utile qu'en contrepartie, je puisse compter sur le concours de tous.

Je connais, par expérience personnelle, les sacrifices de toute nature que représente cette collaboration, mais je sais également que chacun d'entre nous possède la foi qui, dit-on, « soulève les montagnes ». Je suis donc persuadé que je ne fais pas appel en vain au dévouement de tous.

Bonne année, bonne santé !

C. BOVI.

Culture physique. -Le Président, avant de donner la parole à M. Favrou, fait état de certaines considérations budgétaires qui conditionneront le déroulement des épreuves du Calendrier culturiste.

Les règlements en sont ensuite adoptés après précisions et adjonctions demandées par le Président de la F.F.H.C.

MATCHES INTER-NATIONS. - Il est donné communication des propositions reçues de différents pays pour la conclusion de matches internations au cours de l'année 1968. La Sous-commission haltérophile sera saisie de la question.

La Fédération Autrichienne a prévenu la F.F.H.C., par télégramme, que le match France - Autriche ne pourrait se dérouler le 11 Novembre 1967, comme prévu. Il lui a été demandé de fixer une autre date avant la fin de l'année.

Le Président donne ensuite un court compte rendu du match France-Italie « Espoirs » qui s'est déroulé à Marseille le 19 Novembre et qui s'est terminé par la victoire de la France par 5 à 2.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Cérémonie à l'Arc de Triomphe. - Invitée par le Comité National des Sports à ranimer la flamme, la F.F.H.C. ne pourra être représentée puisque la date de cette manifestation coïncide avec celle de la présente réunion.

Journées d'Étude des 9 *et* 10 *Décembre*. - Le Président expose qu'il a pensé qu'un dialogue était nécessaire entre tous les responsables de la F.F.H.C., qu'ils appartiennent au domaine de l'organisation ou à celui de la direction (dirigeants fédéraux et régionaux, cadres techniques). Ces journées ont pour but la réflexion commune des problèmes de la F.F.H.C., où chacun pourra exposer ceux qui le préoccupent, ceux qu'il souhaiterait voir étudier, ou mis en application.

Réunion de la Commission Technique à Mexico. - M. Jean Dame fait un résumé des délibérations du Bureau de la F.I.H.C., lors de la réunion du 13 Octobre à Mexico, et donne lecture de certains paragraphes du procès-verbal établi à cette occasion.

Il y a également présenté un rapport sur la suppression du développé à deux bras.

M. Tournier fait alors remarquer que cette suppression permettrait peut-être de proposer la création de deux nouvelles catégories, souhaitées par un grand nombre de nations celles des « Mouches » et des « Super-Lourds ».

Le Président signale qu'il a lu dans le dernier Bulletin International que la F.I.H.C. avait décidé l'attribution à M. Jean Dame d'une médaille commémorative pour ses 70 ans. La F.F.H.C. ne peut que se réjouir de cette proposition, reconnaissant les services rendus et confirmant le souhait de tous de le voir siéger parmi nous le plus longtemps possible.

Championnat d'Europe haltérophile 1968. - Le Championnat d'Europe haltérophile 1968 aura lieu à Moscou du 19 au 25 Juin.

Match sur les mouvements culturistes. - Une lettre de la Fédération Britannique propose un match culturiste avec la Fédération Française entre trois athlètes culturistes de chaque nationalité. Le Bureau donne son accord sous réserve que les modalités de la rencontre seront précisées par la Sous-commission culturiste et qu'elle se déroule sur deux mouvements. Il sera demandé en particulier les noms des athlètes et leurs catégories respectives.

Application des nouveaux arrêtés. - Le Président donne lecture d'une lettre adressée à M. Houte, Secrétaire du Comité des Flandres, relative à l'application des nouveaux statuts à établir pour la constitution de Clubs, Comités départementaux ou régionaux. En attendant la date d'application de l'arrêté, il peut être adopté deux formules transitoires :

- Les Comités peuvent se constituer comme antérieurement si la Préfecture du lieu l'admet encore ;
- Sinon, ils demandent à être régis par les statuts actuels de la F.F.H.C., ce qui leur permet d'avoir un Compte Postal et d'obtenir les subventions octroyées par les autorités départementales ou régionales.

Comité du Limousin. - La constitution du Comité du Limousin, qui ne comporte actuellement que deux clubs, a été différée.

M. Ratier, Président du Red Star de Limoges, fait valoir les difficultés, pour ses athlètes, de se joindre à ceux du Poitou, compte tenu des distances kilométriques et des horaires des trains.

Il demande donc si les Clubs de Limoges, au nombre de deux, peuvent être autorisés à disputer leurs compétitions (éliminatoires) d'une manière autonome, d'autant qu'ils n'appartiennent plus au même groupe que ceux du Poitou.

Le Bureau donne avis favorable sous réserve de l'accord du Comité du Poitou.

Contrôle médical. - Le Club d'un des athlètes dont la licence a été retirée après un examen médical qu'il a subi au Centre préolympique de Font-Romeu, vient de produire l'attestation d'un cardiologue concluant à la reprise de l'activité haltérophile de l'intéressé. Une décision sera prise après avis du Dr Dubois, Président de la Commission médicale de la F.F.H.C.

Médailles Préolympiques. - Le Président informe le Bureau qu'à l'issue d'une réunion du Comité Olympique Français à laquelle M. Jean Dame et lui-même assistaient, une réception a eu lieu au Cercle Interallié au cours de laquelle des médailles préolympiques ont été remises aux athlètes Muller et Gourrier. Le Directeur Technique National était présent à cette cérémonie.

Lettre du Ministère de la Jeunesse et des Sports concernant l'utilisation future des stagiaires du Centre de Formation des Cadres.

Lettre de la Fédération Royale Belge Haltérophile demandant l'encadrement par M. Lambert, Entraîneur National, d'un stage d'Entraîneurs belges.

Demandes de prêts de barres. - Le Bureau donne son accord aux demandes de prêts de barres présentées par les associations sportives ci-après :

- Collège d'Enseignement Technique Neuf mesnil d'Offranville (Haute-Normandie) ;
- Collège Scientifique Universitaire de Mulhouse (Alsace) ;
- Union Sportive Petite-Rosselle (Lorraine) ;
- Légion St-Georges Ligny-en-Barrois (Lorraine) ;
- Maison des Jeunes et de la Culture de Metz-Queuleu (Lorraine) ;
- Collège d'Enseignement Technique Industriel de Saverne (Alsace) ;
- U.S. de la Cotonnière de Moislains (Picardie) ;
- Centre Athlétique Maubeugeois (Flandres) ;
- Club Athlétique de Calais (Flandres) ;
- A.S. Faculté de Droit de Dijon (Bourgogne) ;
- Maison des Jeunes et de la Culture de Montluel (Lyonnais) ;
- Stade Saint-Lois (Basse-Normandie) ;
- Club Haltérophile et Culturiste Parisien (Île-de-France).

Lettre du Club de la Clé des Bois s'indignant des attaques du magazine « Man » envers M. Favrou.

Le Président donne lecture d'une lettre de M. Houte, Secrétaire du Comité des Flandres, en date du 29 Octobre 1967, et ainsi conçue :

« Monsieur le Président, Nous protestons contre l'inclusion faite dans le procès-verbal du 7 Octobre relatant un éditorial paru dans un magazine culturiste sous la signature de M. Denicourt « Secrétaire-adjoint du Comité des Flandres » critiquant les concours culturistes organisés par la F.F.H.C. Il est anormal de qualifier M. Denicourt

de son titre d'adjoint du Comité des Flandres, car cette revue commerciale engage personnellement M. Denicourt en tant que chroniqueur et directeur de cette revue, et non en tant que membre du Comité des Flandres. Cette revue étant totalement indépendante et distincte des activités remarquables de M. Denicourt au sein du Comité des Flandres. Nous vous demandons donc, de faire une rectification auprès de tous les Comités. Recevez, Monsieur le Président, ...

« Signé : Jean HOUTE, pour le Comité ».

Le Bureau en prend acte.

Homologation de nomination d'arbitres régionaux. - Sur proposition de leurs Comités régionaux respectifs, le Bureau homologue la nomination, au titre d'arbitre régional de : MM. Cottineau et Tournier (Île-de-France), Singer et Cléret (Flandres), Pécoste (Pyrénées), Artal et Bernard (Languedoc).

La candidature de M. Denicourt est réservée pour complément d'information.

Homologation de constitution de Comités départementaux. - Le Bureau homologue la constitution des Comités départementaux du Var et du Vaucluse.

Nomination de Jurés culturistes. - Sur proposition de M. Favrou, Président de la Sous-commission de Culture Physique, le Bureau homologue la nomination des Jurés culturistes suivants : MM. Placide et Peroni (Languedoc) ; Chauvet (Anjou) ; Maillan (Île-de-France).

Matériel. - Les demandes devenant de plus en plus nombreuses, M. Guillier, Secrétaire Général, chargé aussi des questions de fabrication et d'expédition du matériel demande de ne plus en assumer seul la responsabilité. La Commission des Finances étudiera la question et le Président suggère de contacter plusieurs maisons pour pouvoir - à qualités égales - confronter le prix des barres et du matériel en général.

Colloque Franco-Allemand. - Le Secrétaire Général fait le résumé du troisième Colloque Franco - Allemand qui s'est déroulé à Berlin du 3 au 5 Novembre 1967 et auquel il assistait en compagnie du Président Bovi et de M. Taillefer. Au cours de ce Colloque, un programme de stages a été mis sur pied, ainsi que l'organisation de matches entre les équipes françaises et allemandes.

Barème de remboursement des frais de déplacement. - Le Président demande que chacun fasse confiance au Trésorier pour les cas particuliers.

Accepté.

Récompenses. - Le Directeur Technique National propose l'attribution de deux coupes : l'une du Ministère, l'autre de la Fédération, pour récompenser le meilleur athlète de la Finale du Critérium, le 17 Décembre prochain, dans les catégories Juniors et Seniors.

Le Bureau est d'accord.

Avant de lever la séance, le Président signale que la proposition du protocole avec la F.S.G.T. est toujours à l'étude et qu'il est d'autre part procédé à des recherches en vue de l'agrandissement du siège social de la Fédération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Le Secrétaire Général, L. GUILLIER. — *Le Président,* C. BOVI.

RÉSULTATS TECHNIQUES DU MATCH FRANCE -ITALIE ESPOIRS

Vitrolles le 19 Novembre 1967

(Page 10, voir compte rendu de Georges Lambert, Entraîneur National)

Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. TOSTO Gaëtan.....	55 k 420 1	Italie	87,500	85, -	110, -	282 k 500
2. DECONNINCK.....	55 k 400	France	87,500	77,500	102,500	267 k 500
Poids Plumes						
1. TOSTO Giovanni	59 k 800	Italie	100, -	95, -	122,500	317 k 500
2. FULLA.....	59 k 750	France	105, -	85, -	120, -	310 k
Poids Légers						
1. FOURRIER Y	67 k 100	France	105, -	102,500	125, -	332 k 500
N. Cl. LAUDANI	67 k 040	Italie	112,500	0, -	—	—
Poids Moyens						
1. TERME	74k 310	France	110, -	122,500	150, -	382 k 500
2. TURCATO.....	74 k 200	Italie	122,500	110, -	142,500	375 k
Poids Mi-Lourds						
1. ROLLIN	81 k 430	France	130, -	115, -	155, -	400 k
2. CARACAUSI.....	76 k 410	Italie	110, -	110, -	145, -	365 k
Poids Lourds-Légers						
1. GOURRIER	86 k 040	France	125, -	122,500	160, -	407 k 500
2. DE CARLO	89 k	Italie	140, -	112,500	150, -	402 k 500
Poids Lourds						
1. LÉVECQ	104 k 600	France	145, -	120, -	180, -	445 k
2. CORTI	97 k 700	Italie	130, -	110, -	145, -	385 k

— Numérisé en 2012 (2019) par R. LPZ —

Classement National des Finales Interrégionales du Prix Interrégional (3e série)

disputées le 19 Novembre 1967

JUNIORS

Poids Coqs

1.	APPARUIT (54,8) Assoc. Sportive Mun. Nîmes	217,500
2.	ERMACORA (55) Vaillante St-Quentin	217,500
3.	POIGNANT (55,2) Assoc. Sportive Pérollière	215, -
4.	LASCAUD (55,9) Union Amicale Cognac	215, -
5.	BILLIN (55,8) U.S. Cheminots St-Pol	205, -
6.	COZERET (51) Sporting Club Neuilly	202,500
7.	LESAGE (55,6) Ilets Sports Montluçonnais	202,500
8.	JACQUOT (56) Alliance Sportive Ste-Savine	202,500
9.	VALETTE (52,4) Sporting Club St-Amandois	197,500
10.	DUFEU (54) Club Halt. Germanais (Bretagne)	197,500
11.	CORNEILLET (50,5) Club Sportif Alençon	185, -
12.	TERRIER (55,1) Omnisports Hyérois	180, -

Poids Plumes

1.	DORDOIGNE (60) Assoc. St-Jean Nogent-le-Rotrou	227,500
2.	CADOUX (58) Maison des Jeunes Chambéry	222,500
3.	BAUMEYER (58,2) Haltérophile Club Scherwiller	220, -
4.	MANSUY (57,8) Union Sportive de Toul	215, -
5.	MELIN (58,7) Union Sportive de Toul	210, -
6.	DIACRE (58,4) Assoc. Sportive Gournaisienne	207,500
7.	CORTINO (58,9) Assoc. Sp. Augustin-Normand	207,500
8.	GRISOLET (59,3) U.S. Cheminots St-Pol	207,500
9.	LUBAT (58,3) Club Sp. Art. Châtellerault	205, -
10.	NERI (58,5) Haltéro Club Arbreslois	205, -

Poids Légers

1.	TABARD (64,2) A.S.P.T.T. Vienne	265, -
2.	FAUCHER (66) Rueil Athlétic Club	262,500
3.	VALLÉE (67,1) Assoc. St-Jean Nogent-le-Rotrou	257,500
4.	BOJARSCZUCK (67,5) C.O.S. Faches-Thumesnil	250, -
5.	GRICOURT (64,8) Amiens Sporting Club	247,500
6.	MOROTTI (62,5) Haltérophile Club Scherwiller	232,500
7.	PHILIPPE (67,5) Assoc. Sp. Mun. Nîmes	232,500
8.	BULGARIDHES (63,5) Haltérophile Club Nice	230, -

Poids Moyens

1.	DECLERC (71,8) C.O.S. Faches-Thumesnil	282,500
2.	LARDIN (71,8) md. Vaulx-en-Velin	272,500
3.	WINCKEL (72,9) Sté Gymn. Hanau-Pfaffenhoffen	272,500
4.	COULOMB (72,7) Athlétic Club Montpelliérain	270, -
5.	PICARD (73,6) Stade Auxerrois	267,500
6.	DEGROTE (74,1) Union Haubourdinoise	267,500
7.	DEWOLF (69,6) Vie au Grand Air St-Maur	265, -
8.	CHALUMEAU (67,6) Sporting Club St-Amandois	262,500
9.	VIDAL (72,5) Athlétic Club Montpelliérain	260, -
10.	SANTOS (74) Sporting Club St-Amandois	260, -
11.	DUFLOT (70,5) C.O.S. Faches-Thumesnil	257,500
12.	WAWERDA (69,3) Amicale Laïque Roanne	255, -
13.	BENCH (73) La Colmarienne	255, -
14.	BOULOIS (72) Centre Sportif Brumath	252,500
15.	IGOLEN (70) Haltéro Club Arbreslois	250, -
16.	FOLCHER (74) Comité Chem. Bas Avignon à Nîmes	250, -

Poids Mi-Lourds

1.	PICINELLI (82,1) Gauloise Montbéliard	302,500
2.	LEGRAND (82,2) Soc. Athlétique Montmartroise	300, -
3.	POINSIGNON (81,8) Assoc. Sportive Pérollière	295, -
4.	DUBUS (78,6) Centre Amat. Inst. Cult. Rochelais	292,500
5.	MERLE (81) Gauloise Montbéliard	292,500
6.	PERRAUD (82,2) Française de Lyon	285, -
7.	PARIS (76,8) A.S.P.T.T. Nancy	282,500
8.	TARRAGNAT (78,6) Rueil Athlétic Club	282,500
9.	FAUCOMPRE (79,9) A.S.P.T.T. Lille	265, -
10.	HOURQUEBIE (81,8) Stade Municipal Montrouge	262,500

Poids Lourds-Légers

1.	CONUS (85,3) Stade Auxerrois	305, -
2.	KASPRZAK (87,8) Cercle des Sports d'Homécourt	297,500
3.	GESLAND (90) Club Sportif Alençon	295, -
4.	PERPOIL (88,5) Foyer Laïque de Denée	285, -

Poids Lourds

1.	DELOBEL (114) L'Audomaroise	362,500
2.	PATTEN (98,3) Union Haubourdinoise	287,500

SENIORS

Poids Coqs

1.	STEVENIN (54,4) Jeune France de Mézières	220, -
2.	BELLE (55,3) Française de Besançon	220, -
3.	HERLIN (56) S.C.P.O. Paris	220, -
4.	CHARRIE (53,5) Stade Auxerrois	212,500
5.	LEMONNIER (55) Assoc. Sportive Gournaisienne	207,500
6.	SAULNIER (55,4) Union Amicale de Cognac	207,500
7.	FERRERO (55,2) Omnisports Hyérois	205, -
8.	ROUSSEL (55) Entente Chaumontaise Cheminots	195, -

Poids Plumes

1.	COURTOIS (59,5) Société Athlétique d'Enghien	252,500
2.	MOINEL (59,2) Gauloise de Vaise	247,500
3.	NORBERT (57) Club Athlétique de Rosendaël	245, -
4.	GALVANE (59,5) A.S.P.T.T. Vienne	245, -
5.	COUVRAND (57,3) Nantes Étudiants Club	242,500
6.	ROGANE (58) Haltéro Club Arbreslois	240, -
7.	THIMONNIER (58,9) Gauloise de Vaise	240, -
8.	CORNET (59,1) Haltérophile Club Boulonnais	222,500
9.	VELARD (59) Club Sportif des Cheminots du Mans	217,500

Poids Légers

1.	FROCRAIN (66,2) Nantes Étudiant Club	282,500
2.	BULLY (66,6) Stade Mun. Montrouge	282,500
3.	LEGUY (67,1) Foyer Laïque Denée-Angers	282,500
4.	HACHERELLE (64,2) Gauloise de Vaise	280, -
5.	PATIERNO (64,4) Union Sportive Wittenheim	277,500
6.	LE GLOANEC (66,3) Stade Municipal de Montrouge	277,500
7.	ANGELI (66) Française de Besançon	275, -
7.	HORUS (66) Amiens Sporting Club	275, -
9.	SERKIZ (67,5) Cercle Haltérophile Troyen	270, -
10.	ROCH (64,1) Assoc. Sp. Montferrandaise	267,500
11.	ALONZO (67,1) Omnisports Hyérois	267,500
12.	BERRUYER (61,1) Union Gymn. Athl. Péageoise	265, -
13.	DUPUIT (66,7) Club Culturiste de Reims	260, -
14.	ANDRÉ (60,5) Union Sp. Cheminots Marseille	257,500
15.	GRENAIS (67,1) Cercle Éducation Phys. St-Nazaire	255, -
16.	GUESNET (65) Union Haltérophile Vichyssoise	252,500
17.	RENAUNT (66,1) Club Nautique et Athl. Rouen	250, -

Poids Moyens

1.	BRENOL (72,3) Amicale Laïque de Roanne	300, -
2.	THIEFFRY (70,8) A.S. Électricité Lille	295, -
3.	GRIHAULT (71,1) Athlétic Club Servannais	295, -
4.	NARDELLI (73) Centre Athlétique Dracénois	292,500
5.	SCHNEIDER (74,3) Gauloise de Montbéliard	287,500
6.	RISSER (68,4) La Colmarienne	285, -
7.	COLINET (74,1) Sporting Club Neuilly	285, -
8.	HITROP (72,8) Cercle E.P. St-Nazaire	282,500
9.	BOYER (73) Union Sportive Ste-Tulle	282,500
10.	CHAZELLE (69,7) Omnium Sp. Club Stéphanois	280, -
11.	PETITJEAN (71) Union Athlétique Tarbaise	280, -
12.	CARADOT (73,3) Haltéro Club Arbreslois	280, -
13.	PELLETIER (72,5) Royan Océan Club	277,500
14.	ARMELINI (69.7) Asnières Sports	272,500
15.	BOUR (75) Alliance Ste-Savine	272,500
16.	GUENAULT (68) Sté Gymnastique d'Angers	267,500
17.	GAGNEUX (69,7) Union Roubaisienne	267,500
18.	GRANGE (74) Club Culturiste de Reims	257,500

Poids Mi-Lourds

1.	DESCHAMPS (80) Française de Lyon	317,500
2.	COUTANT (82,5) Sté Gymnastique d'Angers	315, -
3.	LECŒUR (78) Sté Gymnastique d'Angers	312,500
4.	PAQUET (76) La Montluçonnaise	310, -
5.	SANTER (80,3) Club Olymp. Villeneuve - Ablon	302,500
6.	PASSERNIG (78,1) Société Athl. Kœnigshoffen	297,500
7	SALDUCCI (80,1) Cercle Cult. Phys. Toulonnais	295, -
8.	CHAHORY (82) Stade Auxerrois	295, -
9.	GENOUX (75,2) Assoc. St-Jean Nogent-le-Rotrou	292,500
10.	GUEMAR (79,3) Sporting Club Neuilly	287,500
11.	DELAPERELLE (80) Club Sp. Cheminots du Mans	287,500
12.	RATTO (80,5) Club Culturiste Reims	277,500
13.	DUPUIS (79,9) Jeune France de Mézières	275

Poids Lourds-Légers

1.	REINE (88,5) Haltérophile Club Grenoblois	352,500
2.	MEHLINGER (87,6) U.S. Petite-Rosselle	310
3.	MARTIN (83,3) A.S.P.T.T. Lille	307,500

Poids Lourds

1. BESNIER (103) Sporting Club Neuilly 362,500
2. GARCIA (98,2) Etoile Sportive des Bormettes 335
3. HUOT (90,8) Stade Mun. Montrouge 330
4. LEBRETON (105) Sporting Club Neuilly 327,500
5. CARON (109,6) Amiens Sporting Club 325
6. WEIBEL (101,5) Sté Gymn. Hanau-Pfaffenhoffen 307,500

***

Classement Général du Prix Fédéral d'Automne 1966-67

d'après les résultats des Éliminatoires Interrégionales disputées le 12 Novembre 1967

JUNIORS

Poids Coqs (minima 225 k)

1. BURTE (55,3) Club Haltérophile Reyland ..... 225, -

Poids Plumes (minima 245 k)

1. NOURRY (*) (59,5) La Vaillante de St-Quentin ..... 270, -
2. BUATOIS (56,8) A.S.P.T.T. Nancy 262,500
3. HUGUES (59,5) Stade Auxerrois 262,500

Poids Légers (minima 275 k)

1. SAYNAC (67,5) Cercle Culturiste St-Médard ..... 280, -

Poids Moyens (minima 290 k)

1. LARBI (74,9) Haltérophile Club Gardannais ..... 300, -

Poids Mi-Lourds (minima 305 k)

1. DUPUY (*) (82,5) Amicale Anc. Élèves Montdidier 337,500
2. PAUTOT (76,8) Gauloise de Montbéliard 327,500
3. RENAULT Alain (76,3) Stade Porte Normande 307,500

SENIORS

Poids Coqs (minima 247 k 500)

1. MY (55,8) Stade Municipal de Montrouge ..... 260, -

Poids Plumes (minima 267 k 500)

1. LOTTIN (60) C.O.S. Faches-Thumesnil ..... 280, -
2. CARRE (56,6) Cercle E.P. St-Nazaire ..... 267, -
3. ZENGARLI (59,6) Amiens Sporting Club ..... 267, -

Poids Légers (minima 297 k 500)

1. MORAND (66,2) Union Haltérophile Vichyssoise ..... 315, -
2. DE JOUVENCEL (67,5) Stade Mun., de Montrouge ..... 315, -
3. AUBRY (67) Club Haltérophile Reyland ..... 310, -
4. BECK (66,2) Union Haltérophile Vichyssoise 307,500
5. EYRAUD (63) A.S. Cheminots Vénissieux ..... 305, -
6. BAUVIN (66,2) Sport. CI. Tête de Cheval Loos ..... 305, -
7. MAUBERT (66,7) U.S. Cheminots St-Pol ..... 305, -

Poids Moyens (minima 315 k)

1. GARCIA (*) (74,6) Union Athlétique Tarbaise 357,500
2. HELENA (73,5) U.S. Cheminots St-Pol ..... 340, -
3. FAYARD (74,9) Union Sportive Crestoise 327,500
4. CHEVALLIER (74,9) Maison des Jeunes Chambéry ..... 325, -
5. DESCHAINTRES (70,3) Sporting Club de Neuilly 322,500
6. PEROLO (74,3) Ent. Sp. St-Martin-d'Hères 322,500
6. LOPEZ (74,3) Haltérophile Club de Nice 322,500
8. FOUILLEUL (72,4) Société Athlétique d'Enghien 317,500

Poids Mi-Lourds (minima 330 k)

1. LETOURNEUR (76) As. St-Jean Nogent-le-Rotrou ..... 355, -
2. RACHEL (82,2) Stade Municipal de Montrouge ..... 345, -
3. ZAGO (81,3) Maison des Jeunes Chambéry ..... 340, -
4. POLIAS (80,8) Haltér. Club Port-St-Louis-du-Rhône 322,500
5. DELAUNAY (75,05) Club Athlétique Nantais ..... 330, -

Poids Lourds-Légers (minima 345 k)

1. SPANO (*) (89,9) U.S. Cheminots de Marseille ..... 375, -
2. DEMEYÈRE (89) C.O.S. Faches-Thumesnil ..... 370, -
3. CAPDEVILLE (?) Sporting Club de Neuilly 347,500

Poids Lourds (minima 365 k)

1. DECUGNIÈRES (*) Sté Athlétique Montmartroise ..... 385, -

(*) Qualifiés à la fois au Prix Fédéral d'Automne et au Critérium National.

Classement Général du Critérium National Haltérophile

d'après les résultats des Éliminatoires Interrégionales disputées le 12 Novembre 1967

JUNIORS

Poids Plumes (minima 267 k 500)

1. NOURRY (*) (59,5) Vaillante de St-Quentin ..... 270, -

Poids Moyens (minima 315 k)

1. GINEYS (73) Haltéro Culturiste Lyonnais ..... 325, -

Poids Mi-Lourds (minima 330 k)

1. DUPUY (*) (82,5) Amicale Anc. Élèves Montdidier 337,500

SENIORS

Poids Coqs (minima 270 k)

1. DECONNINCK (56) C.O.S. Faches-Thumesnil 272,500
2. MARCHAL (56) Club Haltérophile Lunéville ..... 270, -

Poids Plumes (minima 290 k)

1. FULLA (60) Vie au Grand Air St-Maur ..... 320, -
2. LEGUY (60) Foyer Laïque Éduc. Permanente Denée ..... 300, -
3. WHITE (59,7) Entente Chaumontaise ..... 295, -

Poids Légers (minima 320 k)

1. FOURRIER Y. (67,5) Société Athlétique d'Enghien ..... 350, -
2. LEDROIT (66,2) Vie au Grand Air St-Maur ..... 340, -
3. BLANQUIE (66,8) A.S.P.T.T. Strasbourg 337,500
4. ULRICH (67,5) Société Athl. Kœnigshoffen ..... 320, -

Poids Moyens (minima 340 k)

1. GERBER (75) Halt. Club Marseille ..... 370, -
2. PLOT (74,4) Assoc. St-Jean Nogent-le-Rotrou ..... 360, -
3. GARCIA (*) (74,6) Union Athlétique Tarbaise 357,500
4. TROLONG (74,3) Union Sportive de Toul 352,500
5. BARROY (74,4) U.S. Métro-Transports ..... 350, -
6. BAUER (73,7) Société Gymnastique Sélestat 347,500
7. MANGEANT (74,5) As. Sp. et Cult. Vélizy-Villac 347,500
8. MALLET (73,9) St-Michel Sports Marquette ..... 345, -

Poids Mi-Lourds (minima 355 k)

1. PATERNI (?) Vie au Grand Air St-Maur 437,500
2. ROLLIN (81) La Légère Mélinoise (Vesoul) 412,500
3. GOMEZ (81) Sporting Club Navis 372,500
4. SERY (79,7) Sté Halt, et Cult. Haguenau ..... 370, -

Poids Lourds-Légers (minima 370 k)

1. STEINER ( ) A.S. Préfecture de Police ..... 450, -
2. GOURRIER ( ) Vie au Grand Air St-Maur ..... 430, -
3. CONSTANTINIAN (86,5) Française de Lyon ..... 420, -
4. CAZEAUX (90) Cercle Cuit. St-Médard 417,500
5. DEMONSEL (88,8) A.S. Électricité de Lille ..... 405, -
6. SPANO (*) (89,9) U.S. Cheminots de Marseille ..... 375, -

Poids Lourds (minima 395 k)

1. FOULETIER (107,6) Française de Lyon ..... 500, -
2. LÉVECQ (103) Sporting Club Tête de Cheval ..... 450, -
3. MICHON (95) Club Culturiste de Reims 427,500
4. REMY (110) Haltérophile Club de Nice ..... 400, -

(*) Qualifiés à la fois au Critérium National et au Prix Fédéral d'Automne.

L'Épaulé, en flexion de Pierre GOURRIER

Récent recordman de France de l'épaulé- jeté avec 171 k (catégorie : Lourds-Légers), Pierre Gourrier est un jeune athlète dont la progression, après trois années de pratique, est l'une des plus fulgurantes que nous ayons eu la possibilité de voir. Ses records actuels s'établissent à 135, 135, 171 et 430 k et s'inscrivent sur une courbe de progression qui suit une pente particulièrement redressée. La détermination et l'assurance de cet athlète qui n'a pas encore atteint sa majorité, doivent le mener vers des performances de valeur internationale, d'autant plus facilement qu'il possède des qualités physiques remarquables.

Les photos qui illustrent ces pages montrent la parfaite maîtrise de Gourrier dans son exécution de l'épaulé en flexion La barre est ici chargée à 172 k 500 lors d'une récente tentative contre son propre record de France et nous pouvons observer sur la photo n° 11 la hauteur laquelle la barre est levée. Si nous comparons cette photo avec la dernière de la série (n° 15), nous pouvons conclure que, d'ores et déjà, Gourrier est capable d'amener des charges très supérieures sur ses clavicules. Son problème reste actuellement d'acquérir une force suffisante pour pouvoir se relever de la position fléchie car, à quoi sert d'amener des charges de 172 k 500, de 175 k ou même 180 k sur les épaules si l'on ne peut ensuite finir le mouvement. Gourrier devra donc s'astreindre à un long mais rémunérateur travail de musculation sans craindre de dépasser la limite de sa catégorie dont il est encore éloigné de quelque 4 kilos.

Principales caractéristiques du mouvement :

- les bras de l'athlète restent tendus de la position de départ jusqu'à l'extension complète du corps (N° 9) ;
- les épaules sont effacées et engagées - légèrement seulement dans ce mouvement - en avant de la barre jusqu'à ce que celle-ci dépasse le niveau des genoux ;
- la barre glisse le long des tibias puis des cuisses jusqu'à l'extension presque complète du corps (N° 8) ;
- en 7 et 8 les genoux de l'athlète s'engagent très nettement en avant de la barre et le final de l'extension du corps (entre 8 et 9) s'apparente à l'extension de l'impulsion du jeté ;
- le corps étant légèrement incliné vers l'arrière en finale d'extension (N° 9), les pieds vont, pendant la phase suivante, se déplacer, non seulement sur le côté, mais également de quelque 10 centimètres vers l'arrière ;
- la traction des bras qui va permettre d'accélérer la chute du corps sous la barre tout en permettant à celle-ci de monter plus haut, commence par un haussement énergique des épaules ;
- le verrouillage des coudes en position fléchie est ici très accentué et permet un meilleur blocage de la barre sur les clavicules.

Il ne reste plus maintenant.., qu'à se relever !

Georges LAMBERT,

Entraîneur National,
Professeur d'E.P.S.

/

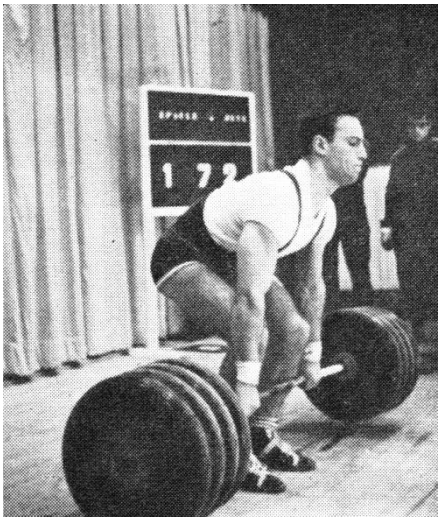

1

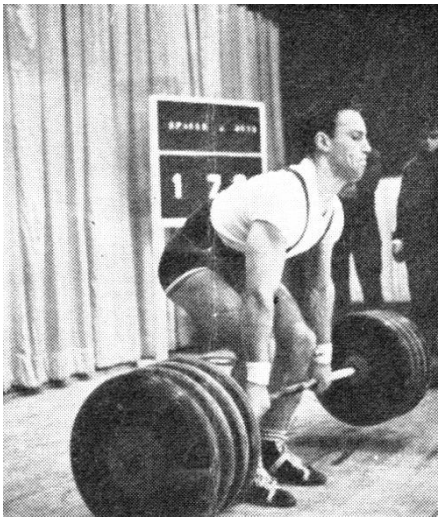

2

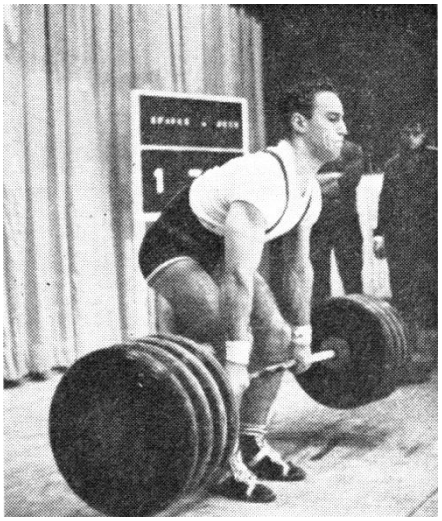

3

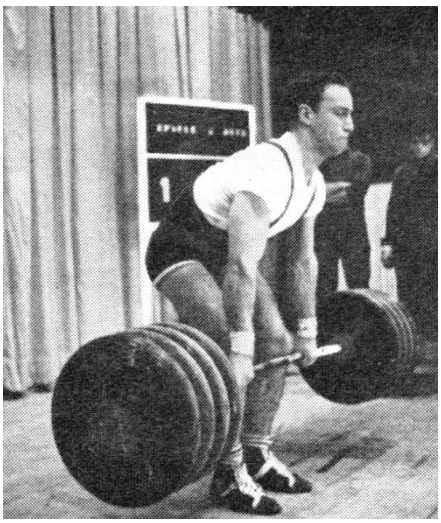

4

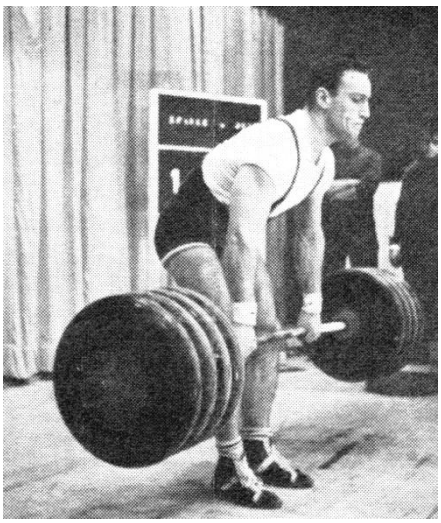

5

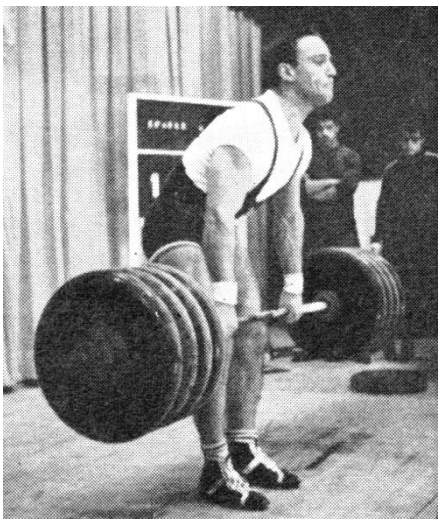

6

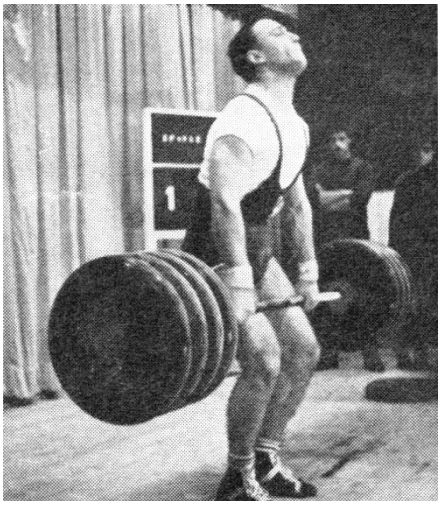

7

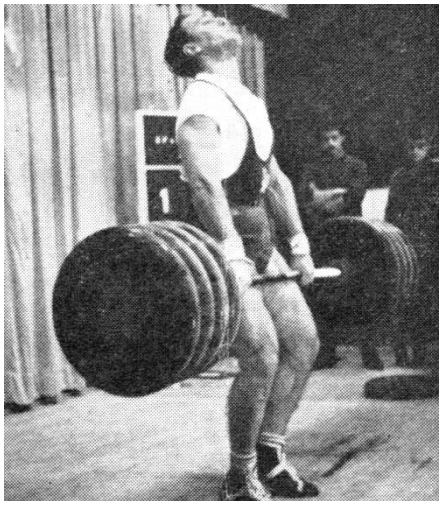

8

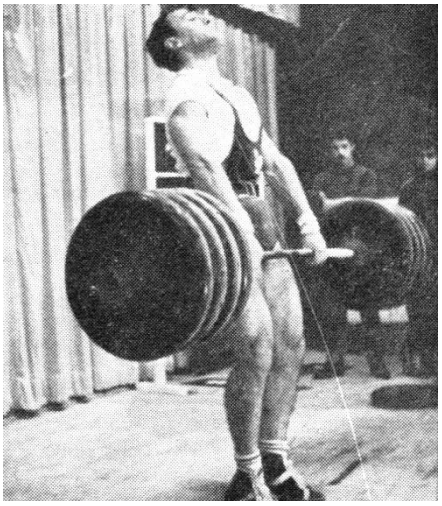

9

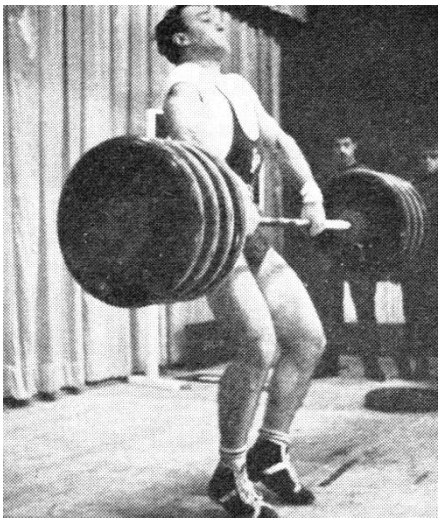

10

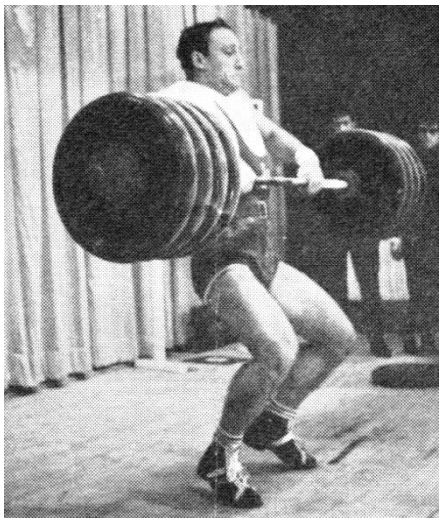

11

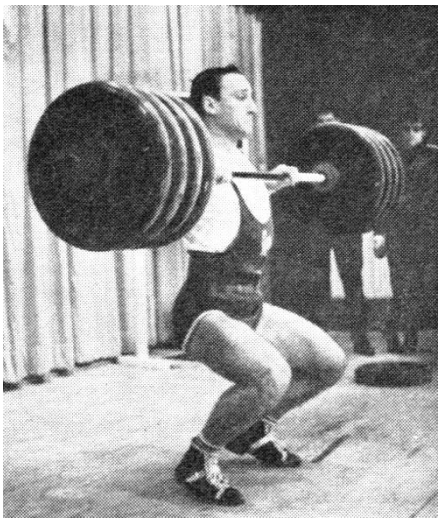

12

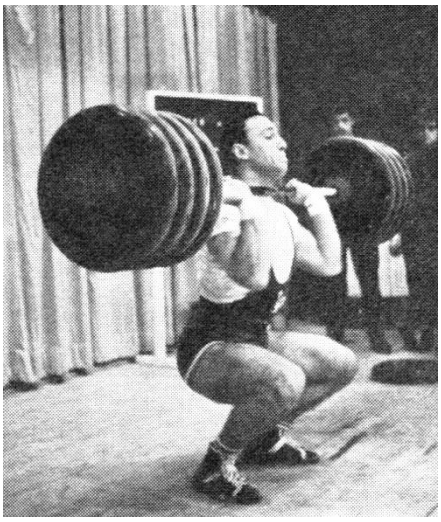

13

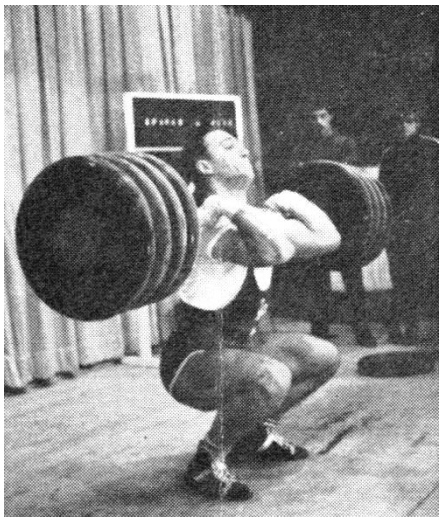

14

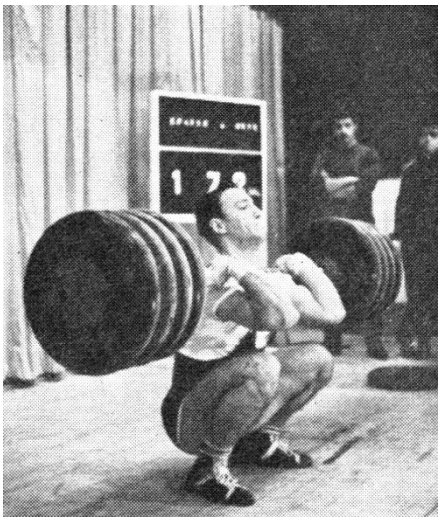

15

°°°

RAPPEL
DES PROCHAINES COMPÉTITIONS

I. *COMPÉTITIONS HALTÉROPHILES* : (Voir règlement, paru dans « *L'Haltérophile Moderne* », N° 236 et 237).

7-1-68. - Prix Interzones : 2e série paru dans Éliminatoires Interrégionales.

N.B. Sont qualifiés pour participer aux Finales Interzones les trois meilleurs athlètes Juniors et Seniors de chaque catégorie suivant les résultats des éliminatoires régionales qui se sont disputées le 3 Décembre 1967.

14-1-68. - *Coupe de France des Clubs* : Toutes séries – 2e tour. (Voir règlement dans : « *L'Haltérophile Moderne* », N° 237).

N.B. - Le deuxième tour est une épreuve régionale organisée par tous les Comités Régionaux.

Suivant le classement des Clubs engagés au 1er tour, sont qualifiés :

– les six premiers Clubs, en division « Excellence » ;
– les six Clubs suivants, en division « Honneur ».

28-1-68. - *Prix Interzones* 2e *série* : Finale.

N.B. - Sont qualifiés pour participer aux Finales Interzones, les trois meilleurs athlètes Juniors et Seniors de chaque catégorie suivant les résultats des Éliminatoires Interrégionales, dressés en deux classements Nord et Sud (Voir : *Bulletin Fédéral* N° 234, page 11, relatif à l'organisation fédérale).

11-2-68. - *Coupe de France des Clubs Toutes séries* - 3e tour (Voir règlement dans « *L'Haltérophile Moderne* », N° 237).

N.B. - Le troisième tour est une épreuve interrégionale. Suivant le classement des Clubs engagés au deuxième tour, sont qualifiés les deux premiers Clubs de chaque Comité du Groupe Interrégional (« *Haltérophile Moderne* », N° 234).

L'implantation des épreuves est, celle prévue par les règlements parus dans les numéros de « *L'Haltérophile Moderne* » de référence, sauf pour les Comités ayant décidé, ou décidant dans les meilleurs délais, d'un autre choix. De toute façon, les athlètes participant seront informés individuellement, en temps utile.

II. *COMPÉTITIONS CULTURISTES* :

21-1-68. - *Critérium National Athlétique* :

Épreuves : Développé couché : 3 essais - Flexion des jambes : 3 essais - Saut en longueur sans élan : 3 essais - Tractions à la barre fixe : le maximum - 1 minute de poses libres.

Barèmes : Sans limitation pour les épreuves athlétiques - 1/2 point par tranche de 2,500 k au-dessus des minima pour le Développé couché et la Flexion des jambes. Le concurrent réussissant juste le minimum marque 0 mais n'est pas éliminé, le concurrent ne réussissant pas le minimum est éliminé.

Sauts en longueur sans élan : 1 point par fraction de 5 cm au-dessus de 2 m. Note éliminatoire - Un saut de 2 m. juste n'est pas éliminatoire mais l'athlète marque zéro.

Tractions à la barre fixe : 1 point par traction - 0 est éliminatoire.

Poses libres : sur 20.

Résultats : addition des points obtenus. Transmission des résultats à la F.F.H.C. pour classement national avant le 1er Février.

Participation : tous les candidats ayant 16 ans et plus.

Classements : Régionaux et Nationaux par catégorie d'âge.

Organisation : dans chaque Comité.

Arbitrage : 1 Juré Culturiste National indépendant des Clubs engagés, ou à défaut 3 Jurés avec soustraction des 2 notes extrêmes pour les poses libres. Un Juré National peut seul arbitrer les épreuves athlétiques même s'il ne remplit pas les conditions d'indépendance.

Règlements techniques : habituels. Pour les tractions à la barre fixe, même règlement que pour le 1er as Athlétique.

4-2-68. - *Premier Pas Athlétique* : 2e étape (« *Haltérophile Moderne* », N° 236, page 7).

N.B. - Les points marqués par chaque athlète, à chacune des étapes, sont additionnés et le total obtenu détermine le classement national à l'issue de la troisième étape.

Les Comités Régionaux adressent au Secrétariat de la F.F.H.C. les résultats complets de chaque étape, et les noms des trois lauréats Juniors et Seniors de chaque région sont publiés dans le *Bulletin Fédéral*. Il en sera de même du maillot jaune (1er de chaque région) à l'issue de cette deuxième étape.

Les athlètes n'ayant pas participé à la première étape du Premier Pas Athlétique pourront prendre part à la deuxième étape.

Même date. - *Prix d'Encouragement Culturiste :*

Réservé aux athlètes n'ayant jamais été sélectionnés pour une Finale Nationale (par équipe y compris) et ne s'étant jamais classés dans les 10 premiers d'une compétition comportant un classement national.

Formule Exactement la même que celle du Premier Pas Athlétique, sauf 2 étapes seulement pour la saison en cours.

Épreuves : Développé-couché : barème du Critérium National Athlétique - Saut en longueur sans élan : barème du Critérium National Athlétique - Tractions à la barre fixe : barème du Critérium National Athlétique - 1 minute de poses libres : note de 0 à 20.

Résultats : Addition des points obtenus à chaque épreuve - Classement indépendant des Juniors et des Seniors - Transmission des résultats à la F.F.H.C.

Organisation : Dans chaque Comité simultanément avec les étapes du Premier Pas Athlétique.

Arbitrage : 1 Juré Culturiste National.

18-2-68. - Brevets Culturistes (deuxième session). (Cf. barème « *Haltérophile Moderne* », N° 238).

N.B. - Les éliminatoires du Challenge National des Clubs Culturistes ayant lieu le 10 Mars 1968, il est demandé à tous les Clubs de bien vouloir envoyer, au Secrétariat de la Fédération, les engagements des équipes avant le 1er Février 1968.

Il est rappelé à ce sujet qu'un même Club peut engager plusieurs équipes et qu'il est permis d'y inclure un athlète étranger.

Les Clubs intéressés par l'organisation des Éliminatoires et de la Finale (31 Mars 1968) du Challenge National Culturiste ainsi que par celle des demi-finales et de la Finale du Championnat de France Culturiste et Athlétique sont invités à faire connaître le plus tôt possible leur candidature à la F.F.H.C. : 10, rue Saint-Marc, à Paris (2e).

LE MATCH
FRANCE - ITALIE « ESPOIRS »
le 19 Novembre 1967 à Vitrolles

La Maison des Jeunes de Vitrolles, petite commune de la région de Marseille a offert, pour cette rencontre internationale un cadre parfaitement adapté à une telle organisation : salle de spectacle particulièrement coquette, bon éclairement des « acteurs », parfaite sonorisation de l'ensemble de la maison permettant ainsi aux athlètes de « suivre » la progression des charges tout en continuant leur échauffement. Une bonne publicité avait, de plus, attiré, non seulement tous les jeunes habitués de cette Maison mais aussi les amateurs d'haltérophilie de la région de Marseille, constituant ainsi un public exceptionnellement nombreux et, de plus, chaleureux et bon enfant.

Principal organisateur de cette manifestation, notre ami Roger Gerber devait en assurer le succès par une tenue de micro digne d'un annonceur professionnel. En comblant chaque temps mort par d'habiles commentaires, en assurant un rythme rapide de passage des athlètes sur le plateau, il satisfaisait spectateurs, dirigeants et athlètes et assurait ainsi une excellente propagande du sport haltérophile.

Bien que remportant une nette victoire - 5 à 2 - la plupart des athlètes français restèrent assez nettement au-dessous de leurs performances habituelles et plusieurs d'entre eux qui devaient, d'après les chiffres, gagner facilement leur match, furent menacés jusqu'aux tout derniers essais par les athlètes italiens. Rappelons, en guise de circonstances atténuantes que, sept jours plus tôt, tous participaient aux éliminatoires interrégionales du Critérium National et que, le matin même, ils effectuaient le voyage Paris-Marseille par avion.

En Poids Coqs, le nordiste Deconninck ne peut rien contre l'Italien Tosto : 282 k 500 contre 267 k 500. Notre technicien de l'O.R.T.F., Pierre Fulla, connaît l'humiliation dans la catégorie des Poids Plumes en manquant deux essais sur trois par mouvement et en se faisant battre par un adversaire moins fort que lui : 310 k contre 317 k 500.

Tableau des Minima

	Coqs	Plumes	Légers	Moyens	Mi-Lourds	Lourds Légers	Lourds
Développé couché.....	30 k	40 k	50 k	65 k	70 k	80 k	90 k
Flexion sur les jambes.....	70 k	80 k	90 k	100 k	110 k	120 k	130 k

En Poids Légers, Fourrier reste loin de ses meilleures performances mais marque un point à l'Équipe de France, son adversaire ayant manqué ses trois essais à l'arraché.

Le deuxième plateau amène à la France quatre nouvelles victoires avec Terme : 382 k 500 contre 375 k pour l'Italien Turcato, Rollin : 400 k contre 365 k pour Caracausi, Gourrier : 407 k 500 contre 402 k 500 pour l'Italien De Carlo et Lévecq : 445 k contre 385 k pour l'Italien Corti.

Quelques beaux efforts sont à mettre en évidence :

- Le jeté de Rollin avec 155 k et sa tentative avec 160 k ;
- La tentative de record de Gourrier avec 172 k 500, qui amène bien cette charge aux épaules mais ne peut se relever ;
- Le jeté de Lévecq avec 180 k qui soulève l'enthousiasme des spectateurs.

Cette réunion franco-italienne s'achève dans un restaurant de Marseille par un très sympathique banquet à l'issue duquel des paroles aimables sont échangées entre les représentants des délégations et du Comité, de jolis cadeaux sont offerts par le Comité de Provence aux athlètes et aux dirigeants.

Georges LAMBERT.

RÉTROSPECTIVE SUR UN STAGE

Stage de Formation d'Entraîneurs Fédéraux du Premier degré - I.N.S. du 20 au 25 Novembre 1967

par C. TAILLEFER,
Directeur Technique National

Pour le premier stage d'Entraîneurs Fédéraux du Premier degré, j'ai délibérément contrevenu à la réglementation issue de la décision du Bureau Fédéral du 20 Avril 1967, puisque ce stage, de recrutement national, n'a pas obéi à l'article 11 de ce texte qui précise, qu'en ce qui concerne le premier degré, les stages sont de niveau régional.

Mais le calendrier des stages de formation de cadres, agréé par la Direction des Sports au début de l'année, comportait un stage national, prévu à l'I.N.S. du 20 au 25 Novembre ; il a donc fallu l'utiliser.

Bon nombre d'animateurs de Clubs, titulaires de l'ancien diplôme d'initiateur, avaient d'ailleurs manifesté le désir d'obtenir l'équivalence de leur titre et de celui d'entraîneur du premier degré, à l'occasion d'un prochain stage, ainsi que le prévoit l'article 9 de la réglementation du 20 Avril 1967.

Vingt places avaient été accordées pour le stage du mois de Novembre, mais une laborieuse transaction permettait par la suite d'obtenir huit places supplémentaires. Le secrétariat de la Fédération recevait, en Septembre et en Octobre, plus de quarante demandes d'inscription.

Les candidats retenus (onze pour l'obtention du brevet d'Entraîneur, dix-sept pour la consolidation du diplôme d'initiateur) avaient reçu une documentation devant faciliter leur préparation à l'épreuve écrite, et aux épreuves orales de fin de stage.

Le 20 Novembre, vingt-huit stagiaires étaient pris en charge par l'Entraîneur National Georges Lambert, assisté par deux Conseillers Techniques Régionaux : Paterni et Combet ainsi que par les trois élèves-conseillers techniques qui se trouvent au Centre de Formation d'Éducateurs Sportifs : Schimmel, Bonhoure, Terme.

Le programme de travail, mis au point par les six cadres, a tenu sur la brèche huit à neuf heures par jour, ces stagiaires « nouvelle formule » qui ont montré beaucoup de bonne volonté et d'application.

J'avoue avoir été assez inquiet pendant quelques semaines, à propos de ce stage. Je savais, en étant l'auteur, que le nouveau système de formation d'entraîneurs est plus difficile que l'ancien ; je n'ignorais pas que la documentation adressée tardivement aux candidats, hâtivement élaborée, ne répondait qu'imparfaitement au programme de l'examen.

Eh bien !, les résultats montrent que tous les candidats ont été de très bons sujets d'expérience du nouveau système.

Tous sont reçus. Quatorze ont obtenu une note générale supérieure à 13/20 ils pourront donc s'inscrire à l'un des quatre stages préparatoires au deuxième degré, qui se tiendront, au cours du premier trimestre 1968, à Paris, Strasbourg, Aix-en-Provence et Bordeaux (ou Toulouse).

La note moyenne des onze stagiaires, inscrits dans la liste « formation » est 13,73 celle des dix-sept stagiaires inscrits dans la liste « consolidation » est 12,44. La première liste a donc obtenu un meilleur résultat que la seconde.

Les candidats titulaires du diplôme d'initiateur n'avaient pas à subir les épreuves physiques imposées aux autres, mais la comparaison des notes moyennes, dans chacune des épreuves communes, montre que cc ne sont pas les épreuves physiques qui constituent la différence des notations générales.

En effet, les notes moyennes se répartissent comme l'indique le tableau ci-dessous :

Il y a donc une très évidente infériorité du groupe des titulaires du diplôme d'initiateur, quelle que soit la matière envisagée, alors qu'il semblerait que cela eût dû être le contraire.

Quelle en est l'explication ?

D'abord, les candidats de ce groupe ont paru, pendant le stage, moins soucieux de réviser le programme de l'examen dans leur documentation personnelle. Peut-être ont-ils pensé que le stage, destiné, en ce qui les concernait, à faire simplement prononcer l'équivalence de leur diplôme et du

---

	Groupe 1 « formation »	Groupe 2 « consolidation »
A - Épreuve écrite (coefficient 1).....	13,27	9,88
B - Épreuve de :		
a) pédagogie (Coeff. 1).....	14,18	12,99
b) démonstration (Coeff. 2).....	14,27	13,04
C - Épreuves orales :		
a) technique sportive (Coeff. 1)	13,09	11,35
b) dev, et droits du sportif (Coeff. 0,5).....	15,56	14,26
c) règlement des épreuves (Coeff. 2).....	12,36	11,14

HALTÉROPHILES !

CONTINENT SPORT présente

"CONTRÔLE M.R."

indispensable !

irremplaçable !

permettant la lecture instantanée de la trajectoire de la barre, donc une correction immédiate au cours des essais suivants :

fabrication et vente - 11, rue Pasteur - Brie-Comte-Robert - (77) - Tél. : 597

nouveau brevet, serait, en fait, bien plus une formalité qu'un examen.

On est en droit, enfin, de supposer que leurs connaissances, nettes, précises, sans doute au moment du stage à l'issue duquel ils avaient obtenu le diplôme d'initiateur, se sont, depuis, estompés.

Et cela fait apparaître la nécessité de prévoir un système de recyclage périodique, afin que soient consolidées des connaissances hâtivement acquises, ingurgitées, presque, pendant six jours.

La mise au point d'un tel système est l'une de mes préoccupations, mais les difficultés sont nombreuses et considérables. C'est parce qu'il m'a paru possible d'en écarter quelques-unes que j'ai inscrit au programme des stages franco-allemands de 1968, huit stages que je voudrais implanter, pendant les vacances d'été, quatre dans le très agréable C.R.E.P.S. de Dinard et dans le Centre préolympique de Font-Romeu, et quatre autres dans les plus belles écoles de Sport allemandes.

Si ces propositions sont admises, il faudrait que les cent cinquante athlètes de troisième et de deuxième séries qui seront admis aux huit stages, soient encadrés par la quarantaine d'Entraîneurs, titulaires de l'un des anciens diplômes fédéraux que j'ai prévus dans le programme.

Ces initiateurs, aide-moniteurs ou moniteurs pourraient ainsi, en une semaine, se familiariser à nouveau avec la technique et les méthodes modernes d'entraînement que leur exposeraient un ou deux C.T.R. Ceux-là seraient ainsi mieux préparés à suivre les stages de formation de cadres qui reprendront après les vacances d'été.

Il faut, d'ailleurs, que, peu à peu, tous les entraîneurs passent par un stage de perfectionnement, car la décision du Bureau Fédéral du 20 Avril 1967 est plus lourde de conséquences qu'il peut y paraître de prime abord. Elle a constitué le point de départ d'une manœuvre qui doit aboutir à la reconnaissance, par la Direction des Sports, de la haute qualification des entraîneurs de la F.F.H.C. et cette reconnaissance contribuera à faire naître la prééminence de l'haltérophilie sur d'autres disciplines qui sont artificiellement placées sous les feux précaires de la renommée.

STAGES AU CAMP GUYNEMER, à Fontainebleau

L'installation du Bataillon de Joinville au Camp Guynemer, à Fontainebleau, permettra, sans doute bientôt, d'admettre par groupes d'une dizaine de stagiaires, pour une durée de plusieurs semaines, les haltérophiles, appelés sous les drapeaux, qui se trouvent affectés, dans des garnisons où ils n'ont pas la possibilité de s'entraîner activement.

Le Colonel, commandant le Service Interarmées pour l'Éducation Physique et les Sports, a donné son accord à la proposition de la F.F.H.C. de demander aux chefs de corps dont dépendent ces athlètes, qu'ils autorisent ceux-ci à participer à des stages périodiques à Fontainebleau.

Les dirigeants de clubs sont donc invités :

1. à faire connaître le plus tôt possible, les noms, prénoms, grade et numéro de matricule, l'adresse militaire exacte des athlètes de leur société qui se trouvent sous les drapeaux ;
2. à donner les mêmes renseignements au sujet des athlètes qui seront appelés à accomplir leur service militaire, dès que ceux-ci recevront leur feuille de route.

Aussitôt que j'aurai pu constituer la liste des haltérophiles du contingent actuellement appelé, je solliciterai leur mutation momentanée au Bataillon de Joinville, à titre de stagiaires.

Claude TAILLEFER,
Directeur Technique National

Ce Que Vous Devez Savoir

Précisions sur l'Accord F.F.H.C. - Mutuelle Nationale des Sports

La F.F.H.C. et ses Comités Régionaux sont très souvent saisis de demandes de renseignements concernant l'accord passé avec la Mutuelle Nationale des Sports et les garanties complémentaires facultatives. Nous reproduisons donc, une nouvelle fois, les termes de cet accord :

Les Clubs ou Associations qui font adhérer leurs membres à la M.N.S., même lorsque cette adhésion est automatique du fait de la Licence fédérale, constituent autant de sections mutualistes dont les sociétaires doivent agir en conséquence en acceptant les avantages et les inconvénients de la Mutualité qui fait de chacun autant un Assuré qu'un Assureur.

C'est pourquoi la M.N.S. ne peut et ne doit connaître que les dirigeants responsables desdites sections et que toute correspondance doit être échangée sous leur couvert, ce n'est qu'à titre exceptionnel et à la demande de la section qu'elle pourra être échangée directement avec le blessé.

Le fait de confier ses intérêts à un Conseiller Juridique, alors qu'aucun litige réel et grave n'oppose le blessé à la M.N.S., outre le retard qui affectera le règlement du dossier par un échange superflu et inutile de correspondance, est la négation de l'esprit mutualiste et le préjudice moral qu'il pourrait éventuellement causer à la Société, risque de faire tomber l'adhérent sous le coup des dispositions de l'art. 68 des Statuts (exclusion).

Les garanties corporelles et en Responsabilité civile, faisant l'objet du Protocole d'Accord entre la F.F.H. et C. et la M.N.S. répondent aux conditions exigées par les Arrêtés des 5 mai et 6 juillet 1962 du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports pour se voir délivrer une licence au titre d'une Fédération sportive.

Ces garanties couvrent toutes les activités ressortant de la pratique de l'haltérophilie et Culturisme tant au cours des entraînements que des compétitions et des déplacements du domicile, de la résidence secondaire, du lieu de travail, pour se rendre par la voie directe, aux lieux d'exercice des activités sportives et en revenir, quel que soit le moyen de locomotion utilisé (à l'exception des transports aériens).

Il est bon de rappeler que la M.N.S. n'est pas une Compagnie d'Assurances, mais une Société de Secours Mutuels, régie par le Code de la Mutualité et soumise à la tutelle de la Direction Générale de la Sécurité Sociale au Ministère du Travail.

I. *GARANTIES CORPORELLES*. - De ce fait, les prestations qu'elle verse à ses adhérents (mutualistes) victimes d'un accident, sous forme de remboursement des frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation, (ces derniers limités à 90 jours).

... sont complémentaires et jusqu'à concurrence de 100 % des tarifs de la Sécurité Sociale, en ce qui concerne les assujettis à cette dernière, leurs bénéficiaires, ou les adhérents à un régime de prévoyance similaire.

... peuvent atteindre jusqu'à 200 % des tarifs de la Sécurité Sociale pour les autres.

En aucun cas, une indemnité journalière n'est attribuée aux titulaires de la licence - assurance, qui n'ont pas cotisé spécialement à cet effet. (Cf. paragraphe III - Garanties Facultatives.)

- En cas d'incapacité permanente déterminée par le barème des accidents édité par la F.N.O.S.S., il est attribué sur décision du Conseil d'Administration :

– soit un capital libératoire : de F 40000, réductible suivant le degré d'incapacité ;
– soit une rente annuelle de F 2 400, sans franchise.

- En cas de décès, une indemnité de 20 000 F est versée aux ayants droit. (Conjoint, ascendants ou descendants.)

Ces garanties couvrent les accidents survenus en France et à l'étranger, pour l'Espagne nos adhérents sont pris en charge par la Mutualidad Général Deportiva. (Cf. circulaire annexe.)

Définition de l'accident :

Le terme « accident » désigne toute atteinte corporelle (traumatisme) non intentionnelle de la part de la victime, provenant d'une cause extérieure imprévue et soudaine.

Exclusions :

Ne donnent droit à aucune prestation alors qu'ils seraient survenus à l'occasion de la pratique du sport :

– les maladies, alors même qu'elles se produiraient concurremment avec un accident ;
– les rhumatismes, les lumbagos, les gelures, les coups de soleil, les congestions et toutes autres affections similaires ;
– il en est de même pour les hernies qui ne seraient pas la conséquence directe ou exclusive d'activités sportives et pour les lésions cardiaques ou autres, consécutives à des maladies de quelque nature qu'elles soient même si elles provoquent un accident.

Les personnes qui sont atteintes d'une maladie ou d'une infirmité de nature à aggraver les conséquences d'un accident, y compris les attributaires d'une rente ou d'un capital d'invalidité de la M.N.S. ne peuvent être garanties (à nouveau dans la seconde hypothèse) qu'après une demande individuelle d'adhésion (rappelant le cas échéant le n° du dossier et celui d'I.P.P.) appuyée par un certificat médical.

Cette demande sera soumise au contrôle médical de la Société qui pourra, au besoin, convoquer le postulant pour expertise.

Toute personne visée ci-dessus qui ne se conformerait pas à cette formalité exonérerait la M.N.S. de toute obligation à son encontre.

II. *RESPONSABILITE CIVILE*. - Les garanties s'appliquent aux conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile de la Fédération, des Ligues, Comités, Clubs affiliés et des Licenciés, dans le cas où elle serait engagée, en vertu des art. 1382 à 1386 du Code Civil, à la suite des accidents corporels et matériels causés à des tiers par des prati-

quants et dirigeants licenciés à la F.F.H. et C., tant du fait et à l'occasion des activités sportives, dans les conditions suivantes :

a) Dégâts corporels, sans limites de sommes ;
b) Dégâts matériels : limités à 1.000.000 F.

Ces garanties sont valables tant en France qu'à l'étranger. Mais dans ce dernier cas, les garanties ne seront acquises que dans la mesure où un même sinistre en territoire français aurait été pris en charge pal' les assureurs.

Sont exclus de cette catégorie :

c) Les dommages matériels dus à l'incendie, à l'explosion et aux dégâts des eaux ;
d) Les dommages matériels ou corporels résultant des tribunes, de la conduite d'engin à moteur, ainsi que les accidents survenus en cours d'exercices manifestement dangereux et n'ayant aucun rapport avec les activités garanties par l'accord M.N.S.

III. *GARANTIES FACULTATIVES - Indemnités journalières.* - Les adhérents qui désirent percevoir des prestations complémentaires en cas de perte de salaires, doivent verser une cotisation supplémentaire dont la validité est liée à la période de garantie de la licence, même dans le cas de versement tardif dans la saison, mais son effet n'est jamais rétroactif et part du lendemain de son versement. Contre le paiement d'une cotisation supplémentaire de :

F : 6,00 - 7,50 - 11,25 - 15,00 - 22,50, il sera perçu une indemnité journalière à partir du 50 jours (sans dépasser 300 jours) de :

F : 800 - 1000 - 1500 - 2000 - 2500 (pendant la durée de l'hospitalisation et jusqu'à 90 jours, quand la M.N.S. participe aux frais engagés, l'indemnité journalière sera retenue à due concurrence de cette participation aux blessés qui y auraient droit).

Cette cotisation supplémentaire facultative sera versée directement à la M.N.S., C.C.P. 840-71 PARIS, à l'appui d'un bordereau M.N.S. établi en double exemplaire où le nom de chaque cotisant sera précédé de ses numéros de licence ou de papillon de renouvellement valable pour la saison en cours. (Le numéro d'enregistrement du bordereau devra figurer également sur les déclarations d'accidents).

Les personnes non salariées qui le désirent peuvent également cotiser pour percevoir l'indemnité journalière, lorsqu'elles subissent un préjudice du fait de leur incapacité de travail, à condition qu'à la suite de leur blessure, elles se soient trouvées dans l'obligation de recourir à un remplaçant et qu'elles adressent un certificat dudit remplaçant avalisé par le Président du Club.

IV. *DÉCLARATION D'ACCIDENT*. - 1°) Les déclarations d'accidents corporels (1) doivent être adressées à la M.N.S. dans les 5 jours, elles seront complétées et certifiées conformes par un dirigeant responsable.

Les formulaires doivent être minutieusement remplis et faire apparaître le maximum de renseignements en réponse aux rubriques exposées, tant recto que verso, notamment en ce qui concerne la profession, l'employeur ou l'établissement scolaire, l'appartenance et le numéro de matricule de Sécurité Sociale ou de tout autre organisme de Prévoyance similaire (Caisse spéciale Agricole - Artisanale - Commerciale - Chirurgicale ou police individuelle d'assurances) et aussi les causes de l'accident.

Demander au Médecin de préciser :

– Le traumatisme dont est atteint le blessé ;
– Le temps d'arrêt de travail ou d'activité sportive ;
– Éventuellement, la nomenclature et le nombre de soins spéciaux à prodiguer.

Les accidents survenant à l'entraînement doivent faire l'objet d'un rapport spécial démontrant formellement et d'une façon indiscutable que le blessé se livrait bien à l'entraînement.

A. - Si le blessé est assuré social (ou similaire), faire établir une feuille de maladie par le médecin : en effet, *l'accident sportif est reconnu comme maladie par la Sécurité Sociale*. Adresser la feuille de maladie et l'ordonnance à la Caisse Primaire de Sécurité Sociale (ou similaire).

Au reçu des bordereaux de paiement de la Sécurité Sociale, ces documents devront être transmis à la M.N.S. accompagnés d'un certificat médical de consolidation ou de guérison pour le mandatement du remboursement complémentaire.

B. - Si le blessé est non assuré social (ou similaire), adresser ordonnances et factures acquittées accompagnées d'un certificat médical de guérison ou de consolidation à la M.N.S. pour le remboursement jusqu'à concurrence de 200 % des tarifs de la Sécurité Sociale.

2°) *Les soins spéciaux* (ordonnés par un médecin) et les opérations de grande chirurgie doivent faire l'objet d'une entente préalable auprès de la M.N.S., les assurés sociaux (ou similaires) devront également faire une demande de prise en charge par la Sécurité Sociale.

3°) *Frais de Transports.* Les frais de transports des blessés ne sont remboursés que dans le cas d'un accident grave seulement, du lieu de l'accident au domicile du blessé, ou à sa résidence au moment de l'accident, ou encore dans l'établissement hospitalier susceptible de lui accorder les premiers soins. Ces remboursements sont effectués au tarif des Assurances sociales sous déduction éventuelle de la participation de la Caisse Primaire de Sécurité Sociale.

Au reçu de la déclaration d'accident, la M.N.S. adresse à chaque blessé, sous couvert du dirigeant responsable qui a certifié conforme ladite déclaration, un imprimé d'accusé de réception donnant toutes les instructions nécessaires. Ce document fait apparaître également un numéro d'ordre du dossier qui devra être rappelé à toute correspondance ou envoi de pièces concernant l'accident.

Un dossier complet se règle vite et sans difficulté.

Un dossier incomplet entraîne une correspondance superflue et un retard pour son règlement.

ACCIDENT AUX TIERS. - Tout accident causé par un licencié F.F.H. et C. ou pouvant mettre en cause son club ou ses dirigeants, doit faire l'objet d'un rapport circonstancié et détaillé, adressé à la M.N.S. dans un délai de cinq jours.

Toute déclaration trop tardive ou erronée risque d'entraîner pour le responsable la perte de sa couverture.

N.B. - Pour la première licence, le sportif est couvert à la date de la délivrance de la licence. Par la suite, la garantie est automatiquement reconduite, sous réserve que le renouvellement de la licence soit sollicité dans le premier mois de la nouvelle période de garantie.

NOUVELLES FRANÇAISES

Rowing-debout

Il nous est demandé des précisions sur le « rowing debout » qui figure au programme du « Mini-Palmarès ». En voici la description

Position debout, prendre une barre à deux mains, bras le long du corps et par une traction verticale, amener cette barre à hauteur des clavicules, coudes relevés (un des mouvements de Culture Physique préparatoires à l'arraché).

Prise des mains serrées ou écartées au choix du concurrent.

La validation des cartes du Comité National des Sports

Le Comité National des Sports a informé la F.F.H.C. qu'il était en mesure de fournir les millésimes 1968 nécessaires à la validation des cartes de Dirigeants du Comité National des Sports.

Il rappelle que la carte nationale est délivrée aux Président, Secrétaire Général et Trésorier des Fédérations et la carte régionale aux Président, Secrétaire Général et Trésorier des Comités Régionaux.

Seules les demandes présentées directement au C.N.S. par la F.F.H.C. seront acceptées.

Pour l'établissement de toute nouvelle carte, la photographie de l'intéressé doit être fournie, en même temps que la carte du prédécesseur.

Les Comités Régionaux sont priés de transmettre à la F.F.H.C. leurs demandes globales, c'est-à-dire pour les trois Dirigeants habilités à recevoir la carte de Dirigeant du C.N.S. accompagnées d'une redevance de 5 F par titulaire.

***

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux records du monde Juniors

Poids Plumes.-Arraché à deux bras : 112 k 500 par Tadakazu Takao (Japon), le 3-9-67 à Osaka.

Poids Lourds. - Arraché à deux bras : 148 k par V. Yakubovsky (U.R.S.S.), le 8-9-67 à Tuapse.

Nouveaux records du monde Seniors

Poids Coqs. - Epaulé et Jeté à deux bras : 145 k le 21-9-67 à Téhéran et 145 k 500 le 15-10-67 k Mexico par Mohamed Nassiri (Iran).

Poids Légers. - Epaulé et Jeté à deux bras : 169 k par Parviz Jalayer (Iran), le 21-9-67 à Téhéran.

Poids Moyens. - Total olympique : 142,5 + 142,5 + 170 = 455 k par Masachi Ohuchi (Japon), le 16-12-66 à Bangkok.

Poids Mi-Lourds. - Arraché à deux bras : 150 k par Masachi Ohuchi (Japon), le 18-10-67 à Mexico.

Nouveaux records d'Europe et du monde

Poids Légers. - Arraché à deux bras : 135 k le 6-5-67 à Varsovie et 135 k 500 le 17-10-67 à Mexico City par Waldemar Baszanowski (Pologne).

Epaulé et Jeté à deux bras : 170 k par Waldemar Baszanowski (Pologne), le 17-10-67 à Mexico.

Total olympique : 135 + 135 + 170 = 440 k par Waldemar Baszanowski (Pologne), le 17-10-67 à Mexico City.

Poids Moyens. - Développé à deux bras : 157 k 500 par Viktor Kurentsov (U.R.S.S.), le 18-10-67 à Mexico.

Total olympique : 157,5 + 135 + 177,5 = 470 k par Viktor Kurentsov (U.R.S.S.), le 18-10-67 à Mexico City.

Poids Lourds-Légers. - Epaulé et Jeté à deux bras : 194 k par Yan Talts (U.R.S.S.), le 20-10-67 à Mexico.

Le Championnat d'Europe 1968 aura lieu à Moscou du 19 au 25 Juin.

***

LISTE DES COMITES RÉGIONAUX de la F.F.H.C.

Comité d'Alsace (Bas-Rhin, Haut-Rhin) - Secrétaire : M. Georges Anselme, 18, rue Louis-Loucheur - 67 - Strasbourg.

Comité d'Anjou (Loire-Atlantique, Maine- et-Loire, Vendée) - Secrétaire : M. Louis Heissat, 154, rue Jean-Fraix - 44 - Rézé.

Comité d'Auvergne (Allier, Cantal, Corrèze, Creuse, Hte-Loire, Puy-de-Dôme) - Secrétaire : M. Noël Righi, 19, Place des Bughes - 63 - Clermont-Ferrand.

Comité de Bourgogne (Côte d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne) - Secrétaire-adjoint : M. José Martinez, avenue Édouard-Herriot - Tour n° 1 - Appart. n° 31 - 71 - Mâcon.

Comité de Bretagne (Côtes-du-Nord, Finistère, Ile-et-Vilaine, Mayenne, Morbihan) - Secrétaire : M. Michel Josseaume, 27, rue Herbert-Clos-Neuf - 35 - Paramé.

Comité de Champagne (Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne) - Président : M. Édouard Chorques, 5, rue Gde-Étape - 51 - Châlons-sur-Marne).

Comité de Côte d'Azur (Alpes-Maritimes, Var, Corse, Monaco) - Président : M. Joseph Asso, 27, rue Basse - Monaco (Principauté).

Comité de Dauphiné-Savoie (Ardèche, Drôme, Isère, Savoie, Hte-Savoie) - Président : M. Jean Bertholet, Chemin Thiers - Grand Châtelet - 38 - Grenoble.

Comité des Flandres (Nord, Pas-de- Calais) - Secrétaire : M. Jean Houte, 16, rue Gustave-Testelin - 59 - Lille.

Comité de Franche-Comté (Doubs, Jura, Hte-Saône, Territoire de Belfort) - Secrétaire : M. Jacques Angéli, 76 rue Chalzeule - 25 - Besançon.

Comité de la Guadeloupe - Président : M. Emmanuel La Roche, 85, rue Schœlcher -Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).

Comité de Guyenne (Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Basses-Pyr.) - Secrétaire : M. Claude Destrac, 12, rue de Rater - 33 - Bordeaux-Caudéran.

Comité de l'Île-de-France (Essonne, Seine, Hauts-de-Seine, Seine-St-Denis, Seine- et-Marne, Val-de-Marne, Val-d'Oise, Yvelines) - Président : M. Raymond Tournier, 12, rue de l'Abbé-Grandjean - 92 - Fontenay-aux-Roses.

Comité de l'Ile de la Réunion - Président : M. Jacques Tessier, Service Jeunesse et Sports, rue G^{al}-de-Gaulle et Juliette-Dodu - Saint-Denis (Ile de la Réunion).

Comité du Languedoc (Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales) - Secrétaire : M. Albert Placide, Le Beaucaire - Porte F rue Mellarède - 30 - Nîmes.

Comité de Lorraine (Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges) - M. Célestin Bovi, 8, rue de 1'Église - 54 - Auboué.

Comité du Lyonnais (Ain, Loire, Rhône) - Président : M. Roger Gourhand, 101, Gde-Rue de la Croix-Rousse - 69 - Lyon.

Comité de Basse-Normandie (Calvados, Orne, Manche, Sarthe) - Secrétaire : M. Robert Thoumine, 1, r. Gay-Lussac - 61 - Alençon.

Comité de Haute-Normandie (Eure, Seine- Maritime) - Secrétaire : M. Mizrahi, 30, rue du Cours - 76 - Sotteville-lès-Rouen.

Comité de Nouvelle-Calédonie - Président : M. Jean Richard, c/o F.C. F.O., 10, rue de la Somme - Nouméa (Nouvelle-Calédonie).

Comité de l'Orléanais (Cher, Indre-et- Loire, Loir-et-Cher, Loiret, Eure-et- Loir) - Secrétaire : M. Francis Champiot, 9/273, rue Michelet - 36 - Châteauroux.

Comité de Picardie (Aisne, Oise, Somme) - Secrétariat du Comité de Picardie 52, rue Watteau - 80 - Amiens.

Comité du Poitou (Charente, Charente- Maritime, Deux-Sèvres, Vienne, Haute- Vienne) - Président : M. Robert Moreau, 5, rue de Constantine - 16 - Cognac.

Comité de Polynésie - Président : M. le Dr Cassiau - Papeete (Tahiti).

Comité de Provence (Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rh., Vaucluse) - M. le Président du Comité de Provence, 148, rue Saint-Pierre - 13 - Marseille.

Comité des Pyrénées (Ariège, Aveyron, Gers, Haute-Garonne, Lot, Tarn, Tarn-et-Garonne, Hautes-Pyrénées) - Secrétaire : M. André Garrabet, 3, rue de la Libération - 31 - Blagnac.

Dans nos

COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DES FLANDRES

Soirée des records à Wavrin.

Cette soirée, organisée par le club des supporters de Wavrin, a obtenu un plein succès. Magnifique performance de Roger Lévecq qui battit le record de France de l'épaulé-jeté avec 183 k 500. C'est avec une grande facilité que notre champion réalisa cette barre. Il lui faudra à nouveau tenter de battre ce record, Jean- Paul Fouletier ayant réalisé le même jour à Saint-Maur 190 k.

Il faut noter également la bonne performance de Jean-Pierre Meurat, qui échoua de très peu contre le record de France, Poids Plume de l'arraché. Du Poids Coq, Deconninck qui manqua par deux fois de très peu 110 k au jeté. De Bovin (Léger) qui réalisa pour la première fois 125 k à l'épaulé-jeté.

En voici les résultats :

ÉPAULÉ-JETÉ. - Coqs : Deconninck, Thumesnil, 100 k - *Plumes* : Meurat, A.S.L.I.E., 115 k ; Lotin, Thumesnil, 100 k - *Légers* : Bauvin, A.S. Thiriez, 125 k ; Valle, Thumesnil, 115 k - *Moyens* : Mallet, Marquette, 135 k ; Chatalova, Marquette, 130 k ; Vandenbreden, Thumesnil, 130 k - *Lourds-Légers* : Demonsel, A.S.E.L., 155 k ; Hermain, A.S.L.I.E., 145 k ; Demeyère, Thumesnil, 142,5 k ; Scherpereel, A.S. Thiriez, 130 k - *Lourd* : Lévecq, A.S. Thiriez, 183,5 k.

Arbitres de la réunion : MM. Dumoulin, Houte, Auber.

***

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Coupe d'Île-de-France, 2^{e} série par équipes, disputée à l'U.S.M.T. le 8-10.67

1. *S.C. Neuilly* : Duchamp (73,2), 287,5 ; Colinet (72,9), 270 ; Guémar (76,9), 275 ; Rochard (61,4), 237,500 ; Pintassilgo (68,6), 292,5 ; Piette (85,2), 327,500 ; Perelmann (96,8), 360 = 2.050 k - Poids de l'Équipe : 535 k.

2. *S.A. Montmartroise* : Laving (64), 260 ; Macarez (71,8), 297,5 ; Muller (74,9), 282,5 ; Legrand (84,7), 277,5 ; Lestavel (76,9), 272,5 ; Hassan (69,4), 280 ; Cascarino (88,1), 312,5 = 1.982 k 500 - Poids de l'Équipe : 529 k 800.

3. *S.M. Montrouge* : Bary (67,7), 275 ; Mercier (88,4), 277,5 ; Régnier (81,6), 280 ; My (58), 270 ; Bully (68,4), 275 ; Huot (89), 322,5 ; Le Gloanec (68,3), 277,5 - 1.977 k 500 - Poids de l'Équipe : 521 k 400.

4. *U.S.M.T.* : Varma (74), 275 ; Agogué (67,9), 257,5 ; Ahrweiller (67,2), 225 ; Moll (57,1), 202,5 ; Léon (100,8), 325 ; Hochard (72,5), 200 ; Labille (82,5), 270 = 1.755 k - Poids de l'Équipe : 522 k.

Équipes éliminées : *V.G.A. St-Maur* : Gauthier (78,4), 270 ; Coutelet (60,7), 182,5 ; Dewulf (68,7), 262,5 ; Dulice (66,5), 295 - *S.A. Enghien* : Cosson (91,5), 335 ; Larue (72,6), 250 ; Mudry (82,9), 245.

Finale du Championnat d'Île-de-France 3^{e} série

Poids Coqs. - 1. Herlin (S.C.P.O.), 225 ; 2. Franzil (R.A.C.), 207,500 ; 3. Cozeret (S.C.N.), 200.

Poids Plumes - 1. Courtois (S.A.E.), 260 ; 2. Lévesque (C.S.N.M.P.P.), 227,500.

Poids Légers - 1. Haritchelar (C.S.N.M.P.P.), 280 ; 2. Bully (S.M.M.), 277,500 ; 3. Abdelhak (A.S.C.E.M.), 275 ; 4. Le Gloanec (S.M.M.), 275 ; 5. Jamess (R.A.C.), 267,500.

Poids Moyens - 1. Rohaut (S.O.S.M.), 285 ; 2. Morand (C.A.M.), 285 ; 3. Colinet (S.C.N.), 280 ; 4. Andry (A.C.M.), 280 ; 5. Armelini (A.S.), 272,500 ; 6. Duval (S.M.M.), 267,500.

Poids Mi-Lourds - 1. Legrand J.-P. (S.A.M.), 305 ; 2. Santer (C.O.V.A.), 295 ; 3. Guémar (S.C.N.), 292,500 ; 4. Tarragna (R.A.C.), 272,500.

Poids Lourds-Légers - 1. Leleu (C.M.S.P.), 305.

Poids Lourds - 1. Besnier (S.C.N.), 350 ; 2. Huot (S.M.M.), 320 ; 3. Lebreton (S.C.N.), 312,500.

***

COMITE DE LORRAINE

Règlement commun aux épreuves régionales

Le Comité régional de Lorraine de la F.F.H.C. organise les épreuves suivantes :

Championnat de Lorraine par Équipes - Coupe de Lorraine des Clubs - Tournoi des Juniors

... auxquelles toutes les règles du Code Sportif et Administratif de la F.F.H.C. sont appliquées et qui sont soumises aux règles particulières ci-après :

Les Épreuves régionales sont ouvertes à toutes les équipes dépendant de la circonscription territoriale du Comité, c'est-à-dire des départements de la Meurthe-et-Moselle, de la Moselle, de la Meuse et des Vosges.

Pour être admis à participer à ces compétitions les clubs devront en faire la demande au Comité de Lorraine avant une date qui sera fixée chaque saison par ledit Comité.

Tous les athlètes régulièrement licenciés, pour la saison en cours, pourront faire partie des équipes de leur Club dans la catégorie correspondante de leur poids. Il ne sera tenu aucun compte de leur classement en série sauf pour les clubs engageant 2 équipes.

Mouvements imposés. - Les épreuves régionales seront disputées sur les 3 mouvements olympiques.

Arbitrage. - L'arbitrage sera assuré par 3 arbitres qui doivent être désignés par la Commission des Arbitres ou le Comité de Lorraine.

En cas d'absence d'un arbitre désigné, chaque Club en présence désignera un arbitre et un tirage au sort aura lieu pour désigner le remplaçant.

Les frais de déplacement des arbitres seront à la charge des Clubs. Les notes de frais, établies par les arbitres suivant les instructions de la Commission des Arbitres, seront envoyées au Comité de Lorraine qui se chargera d'établir une péréquation et de récupérer ces frais sur les clubs intéressés.

Un Club déclarant forfait devra prévenir assez longtemps à l'avance le club adverse et le responsable des Épreuves régionales, il sera mis à la charge du club déclarant forfait les frais de déplacement de l'arbitre qui se sera déplacé inutilement.

Pesage. - Le pesage aura lieu une heure avant chaque rencontre en présence de l'arbitre désigné.

L'arbitre demandera avant la pesée :

- la liste des athlètes de chaque Club en présence ;
- la licence de chacun des athlètes participants ;
- la carte d'identité de chaque athlète.

Feuilles de matches. - Elles doivent être établies sur des imprimés spéciaux qui seront remis aux Clubs, signées par les arbitres et transmises en double exemplaire, dans un délai de 24 heures après le déroulement de la rencontre, au responsable des épreuves régionales désigné en début de chaque saison par circulaire.

Jours et lieux de rencontre. - Les rencontres doivent se dérouler le dimanche après-midi à 15 heures suivant un calendrier établi au préalable. Des dérogations de date ou de changement d'horaire pourront être accordées à la condition qu'elles soient demandées au moins 8 jours à l'avance au Comité Régional et sous réserve de l'acceptation du Club adverse.

Ces dérogations ne seront accordées que pour un décalage maximum de 8 jours avant et 15 jours après la date fixée au calendrier initial. Si la rencontre ainsi décalée ne s'est pas déroulée à la nouvelle date accordée dans le délai ci-dessus fixé, le Club ayant demandé la dérogation sera déclaré : forfait.

Chaque Club devra également faire connaître au Comité de Lorraine et à son adversaire, 5 jours avant les rencontres, la salle où ces rencontres doivent se dérouler en cas de changement de salle indiquée en début de saison.

I. - Règlement particulier du Championnat de Lorraine par équipes

Le Championnat se déroulera en rencontres interclubs à raison d'un athlète par catégorie et en matches aller et retour. Il sera divisé en un certain nombre de divisions qui sera déterminé en chaque début de saison par le Comité régional.

Composition des équipes. - Chaque Club devra constituer une équipe comprenant un athlète de chacune des catégories réglementaires.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée.

Les athlètes étrangers, au nombre maximum de deux par équipes peuvent participer, dans l'équipe de leur Club, au Championnat de Lorraine par équipes. Ces athlètes étrangers devront avoir au moins six mois de résidence et être en possession de la licence de la F.F.H.C. pour la saison en cours.

D'autre part, les Clubs engageant 2 équipes devront communiquer au Comité de Lorraine, à une date fixée par lui, une liste de 10 noms d'athlètes qui ne pourront participer qu'aux matches de division supérieure, étant entendu que les athlètes classés Classe Internationale, Classe Nationale, 1re série, devront par priorité être mis sur cette liste. La Commission technique est chargée de contrôler la bonne application de cette clause et au besoin de faire modifier la liste adoptée.

Résultats - Classements. - Avant de procéder au classement des clubs, il est évidemment nécessaire de déterminer le vainqueur de chaque rencontre.

A - *Résultats d'une rencontre interclubs.* - Il est attribué pour chacune des catégories de poids :

- 3 points à l'athlète vainqueur, c'est- à-dire à celui ayant soulevé le plus grand poids sur le total des trois mouvements imposés ;
- 2 points à chaque athlète ayant soulevé un poids égal sur le total des trois mouvements imposés (le poids de corps ne rentrant pas en ligne de compte pour un match nul) ;
- 1 point pour l'athlète vaincu ;

– 0 point à l'athlète forfait (étant considéré comme forfait l'athlète non présenté dans une catégorie).

Le Club déclaré vainqueur sera celui qui aura totalisé le plus grand nombre de points marqués par ses athlètes.

B - *Classement du Championnat*. - Le classement du Championnat se fait par addition des points obtenus par chaque Club lors des rencontres interclubs, étant entendu que, pour chacune de ces rencontres interclubs :

– chaque club vainqueur marquera 3 points ;
– chaque club ayant fait match nul marquera 2 points (les poids de corps ne rentrant pas en ligne de compte) ;
– chaque club perdant marquera 1 point ;
– chaque club déclaré forfait marquera 0.

C - *Classement final de chaque division*. - Le titre de champion par équipes de chaque division sera décerné au Club ayant totalisé le plus grand nombre de points.

Si une division a été subdivisée en poules géographiques, une rencontre entre les premiers de ces poules géographiques pourrait avoir lieu pour déterminer le vainqueur de ladite division.

En cas d'égalité, sera déclarée championne, l'équipe qui aura totalisé le plus de points, ceux-ci étant obtenus par les athlètes ainsi que le prévoit le paragraphe A du présent article.

En nouveau cas d'égalité, un match départagera les ex-æquo en considérant que le lieu sera tiré au sort.

D - Le titre de champion de Lorraine par équipes sera décerné au Club vainqueur de la Division d'honneur, vainqueur déterminé comme au paragraphe C ci- dessus.

Forfait général. - Si, au cours de la compétition, une équipe venait déclarer forfait général, il serait considéré deux cas :

a) si le forfait est déclaré lors des matches aller tous les matches disputés par cette équipe seront annulés ainsi évidemment que leurs résultats ;
b) si le forfait est déclaré lors des matches retour : les résultats précédemment obtenus par ce club restent acquis tant par lui que par les Clubs qu'il a déjà rencontrés.

Pour les rencontres restant à disputer, il sera fait application de la règle du forfait par rencontre.

II. - **Règlement particulier à la Coupe de Lorraine des Clubs**

Pour pouvoir participer à la Coupe de Lorraine, les Clubs devront en faire la demande au Comité de Lorraine de la F.F.H.C., avant une date qui sera fixée chaque saison par le Comité Régional, et après leur agrément, verser au Comité Régional de Lorraine un droit d'engagement fixé chaque année par le Comité Régional.

Tous les athlètes, Juniors et Seniors, régulièrement licenciés pour la saison en cours pourront faire partie de l'équipe de leur club dans la catégorie correspondante de leur poids. Il ne sera tenu aucun compte de leur classement en série.

La Coupe se déroulera en rencontres interclubs par élimination directe.

Composition des équipes. - Chaque Club devra constituer une équipe comprenant au maximum 7 athlètes d'un poids de corps total maximum de 520 k pour l'équipe et représentant au minimum 4 catégories de poids de corps différentes. Les athlètes étrangers peuvent participer à la coupe de Lorraine des Clubs dans l'équipe de leur club, sans limitation de nombre.

Résultats - Classement. - Le résultat d'une rencontre et le classement de la coupe est établi d'après le total des poids soulevés par les athlètes.

Lorsqu'un athlète sera forfait lors d'une rencontre, cet athlète défaillant marquera 0 kilos, alors que son adversaire devra tirer normalement pour marquer le nombre de kilos auquel il a droit.

Le Club vainqueur est évidemment celui dont le total des poids soulevés par ses athlètes, au cours de la rencontre, est le plus grand.

Au cas où une équipe ne se présenterait pas pour disputer une rencontre, elle sera déclarée forfait et en conséquence l'autre équipe sera déclarée vainqueur.

En cas d'égalité de poids soulevés, c'est l'équipe la plus légère en poids de corps qui sera déclarée vainqueur.

En nouveau cas d'égalité, c'est l'équipe la plus jeune à l'addition des âges de chaque athlète participant qui sera déclarée vainqueur.

Le vainqueur de la Coupe aura la garde pendant un an du challenge offert par le Syndicat des Entrepreneurs du Bâtiment et des T.P. de M.-et-M., et devra veiller à sa bonne conservation.

Ce challenge sera attribué définitivement au Club qui l'aura détenu trois fois consécutives ou non.

Lieux de rencontre. - L'ordre des rencontres sera déterminé par tirage au sort, étant entendu que s'il y a des exempts, le vainqueur de la Coupe de la saison précédente sera obligatoirement parmi ceux-ci.

Les lieux de rencontres seront également tirés au sort, sauf pour la finale qui pourra être fixée par le Président du Comité.

III. - **Règlement particulier au Tournoi des Juniors**

Un tournoi des Juniors est organisé suivant le règlement de la coupe, c'est-à- dire par élimination directe avec toutefois les modifications suivantes :

– chaque équipe comptera 5 athlètes qui devront appartenir à au moins 3 catégories de poids de corps.
– Le poids de corps de ces 5 athlètes devra être au maximum de 370 k. Le vainqueur de chaque rencontre sera le Club dont le total des poids soulevés par ses athlètes sera le plus grand.
– Il est également rappelé qu'est Junior tout athlète n'ayant pas atteint 20 ans le jour de la compétition.

En cas d'égalité des poids soulevés, c'est l'équipe la plus légère en poids de corps qui sera déclarée vainqueur.

Le vainqueur de ce tournoi aura la garde pendant un an du challenge offert par M. Certeaux et devra veiller à sa bonne conservation.

Ce challenge sera attribué définitivement au club qui l'aura détenu 3 fois consécutives ou non.

Nos joies, nos peines…

Mariage

Nous apprenons le mariage de M. Daniel Combet, Conseiller Technique Régional de l'Académie de Lyon, avec Mlle Marie-Claude Eyraud.

La bénédiction nuptiale consacrant leur foyer a été fixée au samedi 23 Décembre, à 14 h 30, en l'église de la Sainte-Trinité, à Lyon.

Nous adressons aux jeunes époux nos vœux bien sincères de bonheur avec toutes nos félicitations.

****

Vente des Planches techniques sur les trois mouvements olympiques

Des exemplaires des planches techniques sur les trois mouvements olympiques, parues dans quatre numéros du *Bulletin fédéral*, seront mis en vente, par la F.F.H.C. uniquement par envois postaux.

Le prix total de ces quatre planches, port compris, est fixé comme suit :

2	exemplaires	.....	2 F 75
3	»	.....	3 F 75
4	»	.....	4 F 75
6	»	.....	7 F 15
10	»	.....	11 F 75
20	»	.....	22 F 35
50	»	.....	54 F 00
100	»	.....	100 F 00

Leur tirage sur une seule face (et non recto verso) permettra de les afficher sur les murs des salles d'entraînement.

***

Nouvelles conditions pour les abonnements groupés à compter du 1er Octobre 1967

Pour	10	abonnements :	1	abonn.,	gratuit
»	20	»	3	»	»
»	30	»	6	»	»

****

A L'ATTENTION DES CLUBS

●

Les clubs qui n'auront pas réglé leur cotisation à la F.F.H.C. (50 F.) avant le 31 Décembre 1967, seront rayés des contrôles et leurs athlètes ne pourront participer aux compétitions fédérales.